

LANGUE FRANÇAISE

*Code grammatical
et
Préceptes littéraires*

PAR

Les Frères des Écoles chrétiennes



PRIX: 75 sous

LANGUE FRANÇAISE

CODE GRAMMATICAL

ET

PRÉCEPTES LITTÉRAIRES

PAR

Les Frères des Écoles chrétiennes.

LIVRE DE L'ÉLÈVE

PUBLIÉ PAR LES AUTEURS

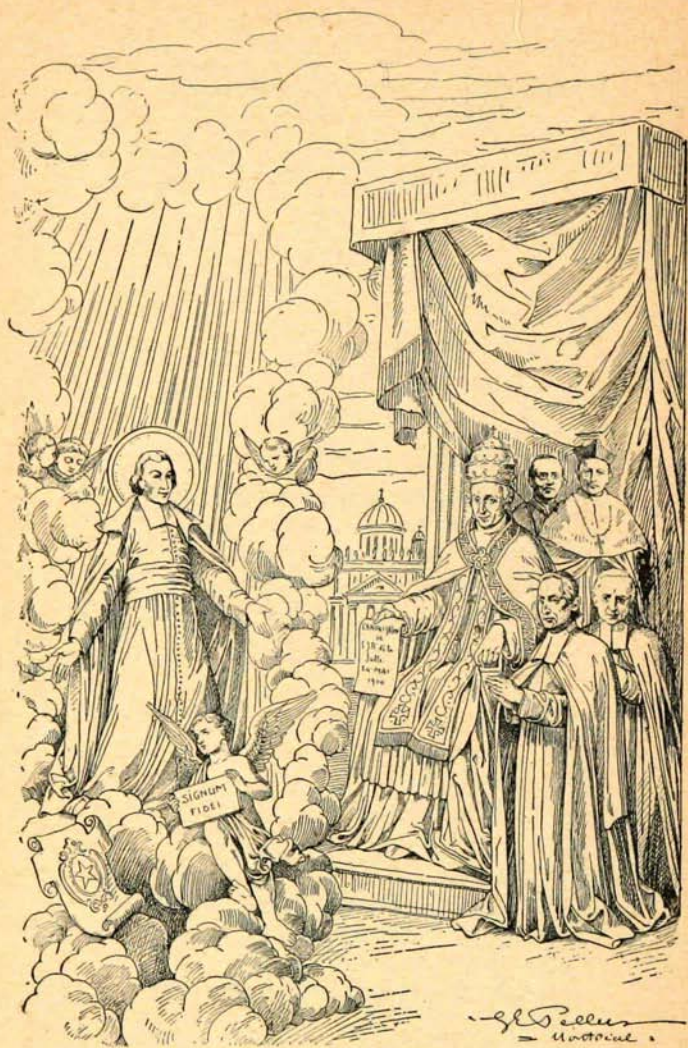
984, rue Côté, MONTRÉAL

1929

Ouvrage approuvé par le Comité catholique du
Conseil de l'Instruction publique,
en 1929.

Enregistré conformément à la loi du parlement
du Canada, l'an mil neuf cent vingt-neuf,
par LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES,
au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

WASHINGTON, D. C.,
Copyright 1929,
BY
LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.



Canonisation de S. Jean-Baptiste de la Salle.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — PRÉLIMINAIRES

Le langage, les langues	1
Les mots, les lettres	2
Voyelles et consonnes	3
Les syllabes	4

CHAPITRE II. — SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

Les accents, le tréma, la cédille	6
L'apostrophe, le trait d'union	7
La majuscule	8

CHAPITRE III. — LES MOTS

Espèces, valeur	12
Sens divers du même mot	13
Éléments et formation	14
Synonymes, contraires, homonymes, paronymes, onomatopées, périphrases	15

CHAPITRE IV. — LA PROPOSITION ET LA PHRASE

Nature et éléments de la proposition	17
La phrase. Sortes de propositions	18
L'analyse	19
La ponctuation	20
Formes de la proposition	24

CHAPITRE V. — LE NOM

ARTICLE I. — LEXICOLOGIE

Définition et espèces	25
Genre.	
Définitions. Formation du féminin	27
Noms des deux genres	29
Genre des noms propres	32
Nombre.	
Définition, règle générale, règles particulières	33
Noms qui ont deux pluriels	34

Pluriel des noms propres.....	35
Pluriel des noms étrangers.....	36
Pluriel des noms composés.....	37
Remarques sur l'emploi du pluriel.....	39
Formation des noms.....	40

ARTICLE II. — SYNTAXE DU NOM.

Fonctions et accord du nom	
Le nom sujet, le nom complément.....	41
Sens et accord des compléments.....	42
Le nom mis en apostrophe ou vocatif.....	43
Le nom épithète, apposition, attribut. — Accord.....	44
Compléments des noms.....	45
Analyse. Exemple.....	46

CHAPITRE VI. — L'ARTICLE

ARTICLE I. — LEXICOLOGIE

Article défini.....	47
Article indéfini et article partitif.....	48

ARTICLE II. — SYNTAXE DE L'ARTICLE

Accord de l'article.....	49
Emploi devant les noms communs.....	49
Emploi devant les noms propres.....	50
Répétition.....	51
Suppression.....	52
Emploi de l'article partitif.	
Dans les phrases positives.....	52
Dans les phrases négatives.....	53
Articles devant <i>mieux</i> , <i>moins</i> , <i>plus</i>	54
Analyse. Exemple.....	54

CHAPITRE VII. — L'ADJECTIF

Définition.....	56
-----------------	----

ARTICLE I. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Définition. Genre.....	56
Nombre.....	59
Degrés de signification.....	59
Formation des adjectifs.....	61

ARTICLE II. — SYNTAXE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Fonctions.....	62
Accord.....	
Règles générales.....	63
Remarques particulières.....	65
Emploi.....	68
Compléments.....	70
Analyse. Exemple.....	70

ARTICLE III. — ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

Adjectifs démonstratifs.....	71
Adjectifs possessifs.....	72
Emploi.....	73
Adjectifs numéraux.....	74
Adjectifs numéraux cardinaux.....	75
Adjectifs numéraux ordinaux.....	76
Adjectifs indéfinis.....	77
Emploi.....	78
Même.....	79
Quelque.....	80
Tout.....	82
Adjectif interrogatif ou exclamatif.....	84
Analyse. Exemple.....	84

CHAPITRE VIII. — LE PRONOM

Nature et sortes.....	86
Emploi et fonctions.....	87
Pronoms personnels. Nature et espèces.....	89
Emploi.....	91
Pronoms démonstratifs. Nature.....	95
Accord et emploi.....	96
Pronoms possessifs. Nature.....	98
Accord et emploi.....	99
Pronoms conjonctifs. Nature.....	100
Accord et place.....	102
Emploi.....	103
Pronoms interrogatifs.....	104
Pronoms indéfinis. Nature.....	105
Quelque chose, autre chose.....	106
Emploi.....	107

Chacun, on	107
Aucun, personne, rien	108
Quiconque	109
Quoi que et quoique, l'un l'autre	110
Analyse. Exemple	111

CHAPITRE IX. — LE VERBE

ARTICLE I. — DÉFINITIONS, VERBES MODÈLES

Nature	113
Modifications	114
Conjugaisons	117
Auxiliaires et verbes modèles	119
Avoir, être, aimer, crier, récréer, suer, veiller, noyer, essayer ; finir, servir ; recevoir ; rendre.	
Sujet et attribut	128
Compléments	130

ARTICLE II. — ORTHOGRAPHE DU VERBE

Accord avec le sujet	133
Remarques sur l'accord du verbe	134
Emploi et orthographe des temps simples.	
Présent de l'indicatif	135
Présent de l'impératif	137
Imparfait de l'indicatif	139
Futur simple et présent du conditionnel	139
Passé défini et imparfait du subjonctif	140
Présent du subjonctif	142
Tableau des finales des temps	144
Remarques sur la 1 ^{re} conjugaison.	
Verbes en <i>cer</i> et en <i>ger</i>	145
Verbes comme <i>lever</i> et <i>céder</i>	146
Verbes en <i>eler</i> , <i>eter</i> ; <i>eller</i> , <i>etter</i> ; etc.	147
Formation des temps.	
Temps primitifs et temps dérivés	149
Temps primitifs des verbes réguliers	152
Verbes irréguliers	154
Verbes défectifs.	
Employés à l'infinitif seulement	158
— au participe seulement	159
— à l'infinitif et au participe	159

Employés aux temps composés.....	160
— aux troisièmes personnes.....	160
Auxquels manquent le p. déf. et l'imparf. du subj....	163
Autres verbes défectifs.....	164

ARTICLE III. — SORTES DE VERBES. ANALYSE

Au point de vue du sens	
Verbes transitifs et intransitifs.....	166
Verbes intransitifs impersonnels.....	167
Au point de vue de la forme	
Forme active et forme passive.....	169
Modèle : verbe <i>être loué</i>	172
Forme pronominale.....	173
Modèle : <i>se laver</i>	177
Analyse. Exemple.....	178
Verbes à la forme interrogative et négative.....	180
<i>Chanter</i> et <i>voir</i> à la forme interrogative.....	181
Deux formes d'interrogation.....	182
Forme négative : <i>Ne pas lire</i>	183

ARTICLE IV. — SYNTAXE DU VERBE

Le sujet : emploi, répétition, place.....	184
Accord.	
Sujets non joints par une conjonction.....	186
Sujets joints par <i>ou</i> , <i>ni</i>	187
Sujets unis par une conjonction comparative.....	188
Les collectifs sujets.....	189
Le pronom <i>qui</i> sujet.....	190
Le pronom <i>ce</i> sujet du verbe <i>être</i>	191
Infinitifs sujets.....	192
Les compléments du verbe	
Emploi.....	193
Place des noms compléments.....	194
Place du pronom personnel complément.....	194
Emploi des auxiliaires.....	196
Verbe <i>venir</i> conjugué avec <i>être</i>	197
Emploi spéciaux des modes et des temps.	
Indicatif.....	198
Conditionnel.....	200
Impératif.....	201
Subjonctif.....	201

Règles de la correspondance des temps	204
Tableau résumé de la correspondance des temps	205
Infinitif	205

CHAPITRE X. — LE PARTICIPE

Nature et sortes	208
Emploi	209
Accord du mot en <i>ant</i>	210
Accord du participe passé	212
Remarques sur le compl. direct du participe passé	213
Cas particuliers du participe passé conjugué avec <i>avoir</i>	
Verbes pronominaux	214
Dû, cru, pu, su, voulu	215
Verbes impersonnels	216
Suivi d'un infinitif	216
Verbes transitifs ou intransitifs selon le sens	217
Employé avec <i>l'</i> mis pour <i>le</i>	218
Accompagné du pronom <i>en</i>	219
Précédé de <i>le peu</i>	220
Précédé d'un adverbe de quantité ou d'un collectif	221

CHAPITRE XI. — L'ADVERBE

Nature	222
Remarques sur quelques adverbes	223
Formation	224
Place et emploi	225
Emploi de la négation	227
Emploi du <i>ne</i> explétif	228
Fonctions	230
Analyse. Exemple	230

CHAPITRE XII. — LA PRÉPOSITION

Nature	232
Remarques sur quelques prépositions	233
Emploi	234
Répétition — Analyse	236
Exemple d'analyse	237

CHAPITRE XIII. — LA CONJONCTION

Nature et sortes.....	238
Mots employés comme conjonctions.....	241
Remarques sur quelques conjonctions.....	241
Emplois	
Emplois généraux.....	242
Place.....	243
Répétition. Emploi de certaines conjonctions.....	244
Analyse. Exemple.....	248

CHAPITRE XIV. — L'INTERJECTION

Nature.....	249
Remarques.....	250
Analyse.....	251

CHAPITRE XV. — L'ANALYSE

ARTICLE I. — ANALYSE LOGIQUE

La phrase d'une seule proposition.....	252
La phrase de plusieurs propositions. Nature.....	256
Les indépendantes.....	257
Les subordonnées compléments.....	257
Les subordonnées du nom	
Deux sortes.....	258
Mots de liaison.....	259
Les subordonnées compl. directs et indirects du verbe	
Sortes.....	260
Mot de liaison.....	261
Les subordonnées compléments circonstanciels du v.	
Nature et sens.....	262
Mot de liaison.....	263
Les subordonnées sujet ou apposition.....	264
Les propositions infinitives et participes	
Nature.....	265
Sens.....	266

ARTICLE II. — ANALYSE GRAMMATICALE

Analyse des dix parties du discours.....	268
Difficultés de l'analyse grammaticale	
La construction française.....	268

Les figures de grammaire	
Inversion.....	270
Ellipse. Pléonasme.....	271
Syllepse.....	272
Les gallicismes.....	273

CHAPITRE XVI. — L'ÉTYMOLOGIE

ARTICLE I. — FORMATION DES MOTS AU MOYEN DES PRÉFIXES

Les préfixes latins.....	275
Les préfixes grecs les plus usités.....	281
Les préfixes tirés des nombres grecs.....	284

ARTICLE II. — FORMATION DES MOTS AU MOYEN DES SUFFIXES

Suffixes servant à former des noms	
Suffixes qui s'ajoutent à un verbe.....	285
Suffixes qui s'ajoutent à un nom.....	287
Suffixes qui s'ajoutent à un adjectif.....	290
Suffixes servant à former des adjectifs.....	291
Suffixes servant à former des verbes.....	292
Suffixes servant à former des adverbes.....	293

ARTICLE III. — RACINES LATINES ET GRECQUES

Racines latines les plus employées.....	293
Racines grecques les plus employées.....	297

ARTICLE IV. — LES DOUBLETS

Les doublets.....	299
-------------------	-----

ARTICLE V. — ÉTYMOLOGIE DES TERMES DE GRAMMAIRE

Étymologie de quelques termes de grammaire.....	299
---	-----

CHAPITRE XVII. — L'ORTHOGRAPHE

Remarques sur l'orthographe d'usage	
Consonnes finales.....	302
E muet final.....	302
Emploi de quelques lettres.....	304
Étude de quelques finales.....	306
Réduplication des consonnes.....	309
Anomalies.....	310

REMARQUES

1. *Le petit caractère indique un texte à lire et à comprendre, pas nécessairement à apprendre.*

2. *Les numéros non astérisés, — petits comme gros caractères — constituent le programme de la cinquième année.*

3. *Les numéros marqués d'un astérisque sont réservés aux élèves de sixième année.*

4. *Le double astérisque marque des matières spéciales aux classes supérieures.*

5. *L'astérisque qui suit une règle ou le titre d'un paragraphe annonce des notions supplémentaires, que le maître trouvera à la fin de son livre.*

CODE GRAMMATICAL

COURS SUPÉRIEUR

ET

COMPLÉMENTAIRE

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES

1. Le langage, les langues.

1. On appelle **langage** tout moyen d'exprimer ses idées et ses sentiments.

*2. On peut exprimer ses pensées :

1° Au moyen de signes ou de gestes : c'est le langage **mimique** (*a*) ou **d'actions** ;

2° Au moyen de la parole : c'est le langage **parlé** ;

3° Au moyen de l'écriture : c'est le langage **écrit**.

*3. On appelle **langue** la manière propre à un peuple d'exprimer ses idées par la parole ou par l'écriture.

4. La **grammaire** est l'ensemble des règles à observer pour parler et pour écrire correctement.

On parle et on écrit correctement quand on exprime ses pensées conformément à l'usage actuel des bons écrivains.*

*5. La grammaire peut se diviser en deux parties : la *lexicologie* et la *syntaxe*.

(*a*) *Mimique*. — Du grec *mimos*, signe.

La **lexicologie** (a) étudie les espèces de mots et leurs modifications.

La **syntaxe** (b) traite de l'accord des mots : c'est la **syntaxe d'accord** ; ou de l'arrangement des mots en propositions et des propositions en phrases : c'est la **syntaxe de construction**.

2. Les mots.

6. Pour parler et pour écrire, on se sert de **mots** réunis en propositions et en phrases.

Les mots sont les signes de nos idées.

7. Les mots parlés sont formés de **sons**.

8. Les mots écrits sont composés de **lettres**.

Les lettres sont donc des signes qui représentent des sons.

3. Les lettres.

9. On appelle **alphabet** (c) la liste de toutes les lettres nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

10. L'alphabet français renferme vingt-six lettres, savoir : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z*.

11. Il y a deux sortes de lettres : les voyelles (d) et les consonnes (e).

(a) *Lexicologie*. — Du grec *lexis*, mot ; *logos*, traité : la science des mots.

(b) *Syntaxe*. — Du grec *sun*, ensemble ; *tasso*, j'arrange.

(c) *Alphabet*. — Des deux premières lettres grecques : *alpha*, *bêta*. L'alphabet s'appelle aussi quelquefois l'a b c, du nom des trois premières lettres françaises.

(d) *Voyelle*. — Du latin *vox*, voix.

(e) *Consonne*. — De deux mots latins : *cum*, avec ; *sonus*, son ; lettre qui *sonne* avec une voyelle.

I. Les voyelles.

12. Les **voyelles** sont des lettres qui, prononcées seules, produisent une *voix*, c'est-à-dire un son.

13. Il y a six voyelles **simples**, c'est-à-dire formées d'une seule lettre; ce sont: *a, e (é, è), i, o, u, y*.

***14.** On appelle voyelles **composées** un groupe de lettres représentant un son unique. Ex.: *Eu, ou; an, in, on, un*.

15. Il y a **trois sortes d'e** : l'*e* muet, l'*e* fermé, l'*e* ouvert.

L'*e* **muet** est celui qui ne se prononce pas ou presque pas. Ex. : *Joie, homme*.

L'*e* **fermé** est celui qu'on prononce la bouche presque fermée. Ex. : *Côté, nez, rocher*.

L'*e* **ouvert** est celui qu'on prononce la bouche assez ouverte. Il est souvent surmonté d'un accent grave (*è*) ou d'un accent circonflexe (*ê*). Ex. : *Mer, projet, succès, arrêt*.

16. Après une voyelle, l'*y* vaut deux *i*. Ex. : *Rayon (rui-ion), voyage (voi-i-age), essuyer (essui-ier), pays (pai-i), paysan (pai-isan)*.— Quelques noms propres font exception : *Bayard (ba-iar), Bayonne, Lucayes, La Haye (la-è)*.

Lorsque *y* n'est pas précédé d'une voyelle, il se prononce comme un *i* simple. Ex. : *Yole (i-ole), Salaberry (ri et non ré), mystère*.

II. Les consonnes.

17. Les consonnes sont des lettres qui n'expriment un son qu'avec le secours des voyelles.

18. Il y a vingt consonnes **simples**, c'est-à-dire formées d'une seule lettre; ce sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z*.

***19.** Il y a aussi des consonnes **composées**, c'est-à-dire formées de plusieurs lettres. Ex. : *Ch, gn, ill (iye)*.*

20. L'**h** est **muet** quand il est nul pour la prononciation. Ex. : *L'hostie, des habits.*

21. L'**h** est **aspiré** quand il empêche la liaison et l'élision. Ex. : *Le hameau, des héros, s'enhardir.*

22. L'**l** est dit *mouillé* quand il se combine avec l'*i* qui le précède pour se prononcer *iye*. Ex. : *Travail, papillon, du cerfeuil, du fenouil.*

III. Les syllabes.

23. On appelle **syllabe** (a) une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix. Ex. : **Pas** a une syllabe, **passer** en a deux, **surpasser** en a trois.

On appelle **monosyllabe** (b) un mot d'une syllabe. Ex. : *Bras.*

On appelle **dissyllabe** un mot de deux syllabes. Ex. : *Langue.*

On appelle **trissyllabe** un mot de trois syllabes, et, en général, **polysyllabe** tout mot qui a plusieurs syllabes. Ex. : *Cervelle, chevelure.*

24. On appelle **diphtongue** (c) une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles. Ex. : *Fiacre (ia), pièce (iè), étui (ui), foin, (oin).*

*25. Les principales diphtongues sont : *ia, ian, ié, ien, io, oi, oin, oué, oui, ui*, etc. Ex. : *Piano, viande, pied, bien, pioche, loi, foin, étui.**

(a) *Syllabe.* — Du grec *sullabê* : de *sun*, avec ; *lambanô*, je prends ; parce que généralement les syllabes comprennent (prennent ensemble) deux ou plusieurs lettres.

(b) *Monosyllabe, dissyllabe, trissyllabe, polysyllabe.* — Du grec : *monos*, seul ; *dis*, deux ; *treis*, trois ; *polus*, plusieurs ; et *sullabê*, syllabe.

(c) *Diphtongue.* — De deux mots grecs : *dis*, deux ; *phthoggos*, (le premier *g* se prononce comme *n*), son.

****26.** On appelle **accent tonique** (a) l'élévation de la voix sur une syllabe d'un mot.

****27.** En français l'accent tonique se place sur la dernière syllabe d'un mot, si elle n'est pas muette, et sur l'avant-dernière, si la dernière est muette. Ex. : *Bonté*, *compagnon* ; *bonne*, *compagne* ; *lever*, *lève* ; *céder*, *cède*.

(a) *Accent tonique.* — *Accent*, du latin *ad, à* ; *cantus*, chant ; *tonique* : de *tonos*, ton.

CHAPITRE II

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

****28.** On appelle **signes orthographiques** certains signes employés dans l'écriture pour compléter l'orthographe des mots.

29. Les signes orthographiques sont : les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe, le trait d'union.

30. Il y a trois sortes d'**accents** : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe (a).

31. L'accent **aigu** (´) se met sur la plupart des *e* fermés, et l'accent **grave** (`) sur la plupart des *e* ouverts. Ex. : *Bonté, sévérité ; fière, procès.*

L'accent aigu remplace quelquefois un *s* supprimé. Ex. : *École, autrefois escolle ; état, pour estat ; épée, pour espée.*

32. L'accent **circonflexe** (^) se met sur la plupart des voyelles longues, à la suite desquelles on a supprimé une lettre, et surtout un *s*. Ex. : *Pâte, pour paste ; âge, pour aage ; tête, pour teste ; piqûre, pour piquure ; vouûte, pour voute ; mûr, pour meur.*

33. Le **tréma** (¨) (b) se place sur *e, i, u* quand la voyelle précédente doit se prononcer séparément. Ex. : *Ciguë, Moïse, Saül, où les groupes de voyelles se prononcent d'une autre manière que dans figue, moi, Paul.*

*On met le tréma sur l'*e* des mots hébreux en *ael, oel*, bien que ce ne soit pas nécessaire à la prononciation. Ex. : *Israël, Raphaël, Zoël, Joël.*

34. La **cédille** (ç) (c) se met sous le *c* devant

(a) *Aigu*. — Du latin *acutus*, pointu, tranchant. — *Grave*, du latin *gravis*, pesant (ton bas). — *Circonflexe*, du latin *circum*, autour et *flectere, flexum*, plier, fléchir (à cause de la forme de l'accent).

(b) *Tréma*. — Mot grec qui signifie point, trou.

(c) *Cédille*. — De l'espagnol *cedilla*, petit *c*.

a, o, u quand on doit prononcer le *c* comme *s*. Ex. : *Façade, leçon, reçu.*

35. L'apostrophe (') (*a*) indique l'élision, c'est-à-dire la suppression d'une voyelle (*a, e, i*), pour éviter un son désagréable. Ex. : *L'âme*, pour *la âme* ; *il m'a dit*, pour *il me a dit*, *s'il vient*, pour *si il vient*.

****36. On élide la voyelle :**

1° Des mots *le* et *la* (article et pronom), *je, me, te, se, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant **tous** les mots commençant par une voyelle ou un *h* muet. Ex. : *Je l'ai vu, il n'entend pas, jusqu'ici, jusqu'au Canada.*

2° De *presque* et *quelque* seulement dans trois mots composés : *presqu'île, quelqu'un, quelqu'une.*

On écrit donc sans apostrophe : *presque aussitôt, quelque affaire, quelque aimable que tu sois.*

3° De *lorsque, puisque* et *quoique*, seulement devant *un, une*, et les pronoms *il, ils, elle, elles, on*. Ex. : *Quoi qu'on dise, puisqu'il vient.*

On écrit donc : *lorsque en parlant, puisque après tout, quoique important.*

4° De *si* devant *il, ils*. Ex. : *S'il pleut.*

37. Le trait d'union (-) sert à unir plusieurs mots en un seul. Ex. : *Arc-en-ciel, grand-oncle, la rue Saint-Paul.*

En général, on joint par un trait d'union des mots auxquels on veut donner un sens différent de celui qu'ils auraient s'ils n'étaient pas ainsi unis.

Page 918

38. On met un trait d'union :

1° Entre les prénoms d'une personne. Ex. : *Louis-Hippolyte Lafontaine, le roi Charles-Albert.*

(*a*) *Apostrophe*. — Du grec *apo*, loin de ; *stréphō*, tourner ; l'élision marquée par l'apostrophe *détourne*, empêche le choc de deux voyelles.

2° Entre deux noms ne formant qu'un seul nom de famille. Ex. : *Gérin-Lajoie, Mercier-Gouin.*

3° Entre différents mots ne formant qu'un seul nom de nation. Ex. : *Les Anglo-Saxons, des Franco-Américains.*

4° Entre les différentes parties dont sont formés les noms propres composés (noms de fêtes, villes, pays, fleuves, monuments, établissements, etc.). Ex. : *La Saint-Jean-Baptiste, la rue La-Bruyère, la ville de Saint-Hyacinthe, le lac Saint-Pierre.*

Quand on parle du saint lui-même, il n'y a pas de majuscule à *saint*, ni de trait d'union après. Ex. : *L'apôtre saint Jean, la fête de saint Pierre.*

(Voir aussi 643 et 749.)

****39.** Les noms propres venant des langues étrangères (anglais, espagnol, italien, etc.) sont écrits avec le trait d'union en français (38, 4°). Ex. : *New-York, San-Francisco, Vera-Cruz, Hong-Kong.*

Appellation
40. Le surnom ajouté à un nom propre ne prend pas de trait d'union, mais il prend la majuscule. Ex. : *Louis le Grand, Guillaume le Conquérant, Gênes la Superbe, Scipion l'Africain, l'Arabie Pétrée, l'Asie Mineure.*

41. On met une **majuscule** au commencement des phrases, des vers, des citations. Ex. : *Gardons-nous de dire : « A demain, les affaires sérieuses. »*

*Je me dévouerai donc s'il le faut, mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi.*

(LA FONTAINE.)

42. *Remarque.* — Il faut donc une majuscule après les points d'interrogation ou de suspension, quand ils finissent la phrase. Ex. : *Que voulez-vous ? — J'ai perdu mon chemin. — Vous osez vous aventurer ainsi !*

v *Mais on ne met pas de majuscule quand le signe interrogatif ou exclamatif est dans la phrase et n'a que

la valeur d'une virgule interrogative ou exclamative. Ex. : *Que voulez-vous ? leur dit-il. Qui accusera les amis de Dieu ? c'est Dieu qui les justifie. (S. PAUL.) Le malheureux ! il s'en va à sa perte !*

43. On commence par une majuscule :

1° Tous les noms propres employés pour désigner le vrai Dieu, les trois personnes divines, la mère de Dieu. Ex. : **D**ieu, **J**éhovah, **J**ésus-**C**hrist, la **V**ierge **M**arie, la **M**ère de **D**ieu, **N**otre-**D**ame d'**E**spérance.

2° Tous les noms propres de personnes, d'animaux, de contrées, de fleuves, de villes, de rues, de monuments, de bateaux, etc. Ex. : **O**ctave **C**réma**z**ie, **P**ataud, le **C**anada, la **C**haudière, **S**orel, le **C**olisée, l'**I**nvincible (un bateau).

44. Les adjectifs faisant la fonction de nom propre prennent aussi la majuscule. Ex. : le cap **B**reton, la rivière **R**ouge, les îles **B**ritanniques, la **G**rosse île, la **B**elle rivière, le monument des **B**raves.

45. On met une majuscule aux noms propres de peuples, de nations, d'habitants ; aux noms des dynasties et des familles historiques, même quand ces noms ne désignent qu'un ou plusieurs individus. Ex. : Les **E**spagnols, les **O**ntariens, les **Q**uébécois, les **B**ourbons, les **S**tUARTS ; un **M**ontréalais, deux **A**llemands, une **I**roquoise.

46. Lorsque les noms de peuples ou de nationalités sont employés pour désigner la langue du pays, ils sont considérés comme des noms communs, et ils ne prennent pas de majuscule. Ex. : J'étudie l'**a**nglais ; un professeur de **g**rec ; le **f**rançais est la langue des **F**rançais.

47. Les noms de peuples prennent encore la minuscule quand ils sont employés adjectivement. Ex. : Les peuples **e**uropéens, la nation **g**recque, une danse **e**spagnole, les **l**ittérateurs **c**anadiens-français.

***48.** On met une majuscule au nom *État* signifiant un pays ou une nation ; parfois aussi, dans un ouvrage spécial, à des noms comme *Roi, Sénat, chambre des Communes*. Ex. : *Défendre l'État, un chef d'État*.

Dans ce cas, la majuscule a une valeur en quelque sorte honorifique.

49. Le mot *Église* est un nom propre quand il désigne l'ensemble de toutes les sociétés chrétiennes ou l'une de ces sociétés. Ex. : *L'Église catholique, l'Église anglicane, les Églises protestantes, un homme d'Église*.

Mais on écrit en parlant de l'édifice : *Je vais à l'église ; l'église Notre-Dame est vaste*.

50. On met une majuscule aux noms des points cardinaux, lorsqu'ils sont employés pour désigner une contrée, un pays, un peuple. Ex. : *Les peuples de l'Orient, les provinces de l'Ouest, les villes de l'Est*.

***51.** On met une **majuscule** aux titres d'ouvrages, de journaux, d'œuvres d'art, de prières. Ex. : *La Bible, les Oraisons funèbres de Bossuet ; le Devoir, le Jugement dernier de Michel-Ange, le Pater*.

Dans un titre d'ouvrage, l'adjectif ne prend la **majuscule** que lorsqu'il précède le nom. Ex. : *La Divine Comédie, l'Ancien Testament ; le Vieux Soldat canadien, la Jérusalem délivrée, le Paradis perdu, les Récits laurentiens, les Fleurs boréales*.

52. Tous les mots qui font partie d'un nom propre composé prennent une majuscule, excepté les prépositions et les articles. Ex. : *L'île du Cap-Breton, la ville des Trois-Rivières, la ville de la Rivière-du-Loup, le Nouveau-Brunswick, l'avenue De-la-Salle*, (ici de commence le nom ; il prend la majuscule).

***53.** On considère comme des noms communs et on écrit avec une minuscule :

1° Les noms donnés aux membres des différents partis politiques. Ex. : *Les conservateurs, les libéraux, les démocrates, les bonapartistes, les royalistes.*

2° Les noms des différentes religions et de leurs membres, des systèmes philosophiques et de leurs partisans. Ex. : *Le christianisme, les chrétiens ; le mahométisme ou l'islamisme, les mahométans ; le judaïsme, les juifs ; le thomisme, les thomistes ; le cartésianisme, les cartésiens.*

3° Les noms des membres des congrégations religieuses ; mais si ces noms sont employés pour désigner tout l'ordre, ce sont des noms propres et ils prennent la majuscule. Ex. : *Des **bénédictins** érudits, de savants jésuites, un franciscain des plus dévoués ; — l'ordre des **Bénédictins** ou des **Franciscains**, le collège des **Jésuites** (confié à l'ordre des Jésuites).*

54. Les noms des mois et des jours s'écrivent avec une minuscule. Ex. : *Le premier **lundi** de **janvier**.*

*55. Le créateur, l'éternel, le seigneur, le tout-puissant, la providence, sont des noms communs ; ils ne prennent la majuscule que si on les emploie à la place du nom de Dieu. Ex. : *Dieu est le **créateur** de l'univers, il en est aussi la **providence**. Je viens dans son temple adorer l'**Éternel**.* (RACINE.)

56. Le mot *ciel* est un nom commun, alors même qu'il désigne la divinité. Ex. : *C'est un arrêt du **ciel**. Le **ciel** vous soit propice.* (ACAD.)

57. Le terme générique qui accompagne un nom propre reste un nom commun distinct ; il ne prend donc pas de majuscule et ne se joint pas au nom propre par un trait d'union. Ex. : *La **place** Victoria ; le **lac** des **Iles**, le **Long saut**, le **pape** Pie XI, l'ordre des **Dominicains**.*

CHAPITRE III

LES MOTS

1. Les espèces de mots.

58. Il y a **dix sortes de mots** (ou dix *parties au discours*) : les noms, les articles, les adjectifs, les pronoms ; les verbes, les participes, les adverbes ; les prépositions, les conjonctions ; les interjections. Ex. : *Oh ! bien sûr que nous serons récompensés à la mort.*

59. Les dix sortes de mots se divisent en mots **variables** et en mots **invariables**.

60. Les mots **variables** sont ceux dont la forme peut changer ; ce sont : les noms, les pronoms, les articles, les adjectifs, les verbes et les participes.

Ex. : *Il protégera notre foyer menacé.*

Ils protégeront nos foyers menacés.

61. Les mots **invariables** sont ceux qui ne changent pas ; ce sont : les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Ex. :

Oh ! il combattrait volontiers près de toi et pour toi.

Oh ! ils combattront volontiers près de toi et pour toi.

2. La valeur des mots.

62. Le **nom** désigne les personnes, les animaux et les choses. Ex. : *Paul, chien, fleur.*

63. L'**adjectif qualificatif** marque les qualités des personnes, des animaux et des choses. Ex. : *Le petit Paul, le chien rusé, la fleur est odorante.*

64. L'**article** et les **adjectifs non qualificatifs** (*ce, mon, ton, son, etc.*) accompagnent les noms ; ils aident à en préciser le sens. Ex. : *Le bureau, ce bureau, quelques bureaux.*

65. Le **pronom** tient ordinairement la place du nom. Ex. : *Prions Dieu, il nous bénira.*

66. Le **verbe** exprime généralement l'action. Ex. : *L'oiseau chante.*

67. L'**adverbe** complète ou modifie ordinairement le sens du verbe. Ex. : *Cet oiseau chante bien.*

68. La **préposition** et la **conjonction** unissent les autres mots entre eux :

1° La **préposition** précède les compléments et les unit aux mots complétés. Ex. *Je m'applique avec ardeur à l'étude de la grammaire.*

2° La **conjonction** unit entre eux des propositions ou des mots ayant la même fonction. Ex. : *Papa et maman sont venus, mais ils repartiront bientôt.*

69. L'**interjection** marque une exclamation. Ex. : *Oh ! que je suis heureux !*

3. Les divers sens du même mot.*

*70. Les mots ont deux sens principaux : le sens propre et le sens figuré.

*71. Le sens **propre** d'un mot est la signification naturelle et primitive du mot, celle qu'il a eue tout d'abord. Ex. : *Le parfum de la rose, un hiver froid, cultiver la terre.*

*72. Le sens **figuré** d'un mot est le sens nouveau qu'il prend par suite d'une comparaison. Ex. : *Le parfum de la vertu, une réception froide, cultiver son esprit.**

*73. On distingue aussi le sens **dérivé**, celui qui vient ou dérive du sens propre par extension, analogie (a), etc. Ex. : *Les mâchoires d'un étou, les branches d'un compas, une feuille de papier.*

(a) Analogie. — Du grec *ana*, entre ; *logos*, rapport.

- **74. Les significations diverses d'un mot forment ce qu'on appelle les **acceptions** de ce mot.

C'est par l'usage, par la lecture, et surtout par le dictionnaire, que l'on apprend les diverses acceptions des mots.

4. Éléments et formation des mots.

75. Dans la formation des mots, on distingue : le radical ou racine, les préfixes et les suffixes.

76. On appelle **radical** (a) ou **racine** la partie essentielle d'un mot, celle qui en exprime le sens principal. Ex. : **Pas** dans *passage, passager, passable, dépasser, repasser, trépas, dépasser*.

*77. Il y a des radicaux qui sont eux-mêmes un mot de la langue, comme le mot *pas* dans *passer, port* dans *transport* ; d'autres consistent dans une ou deux syllabes qui, prises isolément, ne présentent qu'un fragment de mot ; on les appelle plus spécialement **racines**. Ex. : Dans les mots **facture, faction, la syllabe fact** (du latin *factum*, faire) est une racine.

78. On appelle **préfixes** (b) des particules ou des prépositions placées *avant* le radical. Les préfixes ajoutent au radical l'idée secondaire indiquée par leur propre signification. Ex. : Dans **prédire, prévoir**, la particule *pré* est un préfixe qui ajoute aux radicaux *dire, voir*, une idée secondaire d'antériorité : **prédire, dire d'avance** ; — **prévoir, voir d'avance**.

79. On appelle **suffixes** (c) des syllabes placées *après* le radical et qui en modifient le sens. Ex. : Dans les mots **changement, payement**, la syllabe *ment* est un suffixe qui signifie *action de* : **changement, action de changer** ; — **payement, action de payer**.

(a) *Radical*. — Du latin *radix, radicis*, racine.

(b) *Préfixe*. — Du latin *prae*, avant ; *figere, fixum*, placer.

(c) *Suffixe*. — Du latin *suf* pour *sub*, sous, après ; *figere, fixum*, placer ; le suffixe est comme suspendu au radical.

80. On appelle **composés** les mots dont le radical est précédé d'un préfixe. Ex. : **Contredire**, **bienfaisant**.

On appelle aussi mot **composé** (140) celui qui est formé de plusieurs mots, et mot **simple** celui qui ne renferme qu'un seul mot. Ex. : *Arc*, *plume* et *pomme* sont des mots simples ; *arc-en-ciel*, *porte-plume* et *pomme de terre* sont des mots composés.

81. On appelle **dérivés** les mots dont le radical est suivi d'un suffixe. Ex. : *Grandeur*, *finesse*.

82. On appelle **famille de mots** un groupe de mots qui ont le même radical. Avec l'idée commune exprimée par le radical, ces mots présentent chacun une idée secondaire distincte, marquée par les préfixes ou les suffixes. Ex. : **Pas**, **passer**, **passager**, **im-passe**, **compas**, **repasser**, **surpasser**, etc.

*83. **L'étymologie** (a) a pour objet l'origine des mots. Elle décompose les mots en leurs éléments constitutifs (radical, préfixe et suffixe) pour en découvrir le vrai sens.

5. Synonymes, contraires, homonymes, paronymes, onomatopées, périphrases.

84. On appelle **synonymes** (b) des mots qui ont à peu près la même signification. Ex. : *Emportement*, *colère* et *courroux* ; *fort*, *robuste* et *vigoureux* ; *souhaiter*, *vouloir*, *désirer*, *convoiter*, etc.

85. On appelle **contraires** ou **antonymes** (c) des mots qui désignent des idées opposées. Ex. : *La grandeur*, *la petitesse* ; — *vieux*, *jeune* ; — *monter*, *descendre*.

(a) *Étymologie*. — Du grec *étumos*, vrai ; *logos*, mot : science du vrai sens des mots.

(b) *Synonyme*. — Du grec *sun*, ensemble ; *onuma*, nom.

(c) *Antonyme*. — Du grec *anti*, contre ; *onuma*, nom.

***86.** On appelle **homonymes** (a) des mots qui ont la même prononciation, et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes. Ex. : *Coin* (à fendre du bois), *coin* (de la chambre), *coing* (fruit du cognassier).

****87.** Les mots qui ont exactement la même orthographe s'appellent aussi **homographes** (b). Ex. : *Il lave* (de *laver*), et *la lave* (d'un volcan) ; *ils peignent* (du verbe *peindre*), et *ils peignent* (du verbe *peigner*).

Les *homographes* ont parfois une prononciation différente. Ex. : *Se fier*, être *fier* ; un *affluent* (nom), *ils affluent* (verbe).

***88.** On appelle **paronymes** (c) des mots qui ont un certain rapport par leur forme ou leur étymologie, mais qui diffèrent par le sens et la prononciation. Ex. : *Incident et accident* ; *éminent et imminent* ; *affiler et effiler*.

***89.** On appelle **onomatopées** (d) des mots formés pour imiter des bruits. Ex. :

Brouhaha, bruit confus de diverses choses.

Chuchoter, bruit de bouche de ceux qui parlent bas.

Coucou, tiré du cri de l'oiseau qui porte ce nom.

Clapoter, imité du bruit des flots.

Frou-frou, bruit du froissement des feuilles.

***90.** On appelle **périphrase** (e) un groupe de mots qui exprime ce que l'on pourrait dire en un seul. Ex. : *La demeure des élus pour le ciel*.

(a) *Homonyme*. — Du grec *homoïos*, semblable ; *onuma*, nom.

(b) *Homographe*. — Du grec *homoïos*, semblable ; *graphô*, j'écris.

(c) *Paronyme*. — Du grec *para*, auprès ; *onuma*, nom ; mot qui est auprès ou voisin d'un autre.

(d) *Onomatopée*. — Du grec *onoma*, *onomatos* nom ; *poiêô*, je fais.

(e) *Périphrase*. — Du grec *péri*, autour ; *phrazô*, je parle.

CHAPITRE IV

LA PROPOSITION ET LA PHRASE

1. Nature et éléments de la proposition.*

✓ 91. Une **proposition** est un groupe de mots exprimant un jugement sur quelqu'un ou quelque chose. Ex. : *L'homme est mortel. La terre tourne.*

92. Les propositions où l'on dit les **qualités** d'un être sont formées d'un sujet et d'un attribut unis par un verbe, généralement le verbe *être*. Ex. : *Le chien est fidèle. Tu deviens sage.*

93. Les propositions où l'on dit les **actions** d'un être sont formées d'un sujet et d'un verbe. Ex. : *Le soleil luit. La lumière brille.*

94. Le **sujet** du verbe est le mot désignant l'être qui fait l'action ou qui a la qualité dont on parle (218). Ex. : *La vapeur monte ; elle est blanche.*

On parle de la vapeur et on dit qu'elle monte ; *vapeur* est le sujet de *monte* ; de même, *elle* est sujet de *est*.

95. L'**attribut** est la qualité qui est **attribuée** au sujet au moyen d'un verbe, généralement le verbe *être* (229). Ex. : *Le forgeron est vigoureux ; vigoureux* est l'attribut de *forgeron*. *Ottawa est la capitale du Canada ; capitale* est attribut d'*Ottawa*.

96. Dans une proposition, il peut y avoir plusieurs sujets et plusieurs attributs. Ex. : *L'or et l'argent brillent. L'Ouest canadien est vaste et fertile.*

(a) *Exprimer, expression*. — Du latin : *ex*, en dehors ; *primere*, presser, pousser ; exprimer un jugement, c'est, pour ainsi dire, le pousser hors de sa tête.

(b) *Proposition*. — Du latin *pro*, en avant, et *positio*, position.

97. Les termes de la proposition sont souvent accompagnés de **compléments** qui en précisent le sens. On dit alors que la proposition est *développée*. Ex. : *Une joie douce inonde l'âme du juste mourant. La mauvaise conscience est bourrelée de remords.*

Les compléments sont parfois *essentiels* au sens de la phrase. Ainsi, si l'on enlève les compléments dans les phrases suivantes, la première devient fautive ; la deuxième, obscure : *Les hommes de génie sont rares ; les hirondelles glissent dans l'air.*

2. La phrase. Sortes de propositions.

98. Une **phrase** (*a*) est constituée par une ou plusieurs propositions formant un sens complet. La phrase commence par une majuscule et finit par un point.

Ex. : *L'homme propose. — Dieu dispose.*

L'homme propose, et Dieu dispose.

Parce que le sens le permet, on a pu réunir les deux premières phrases pour n'en faire qu'une seule.

99. La phrase contient ordinairement autant de propositions qu'elle a de verbes ayant un sujet.*

100. Il y a **trois sortes** de propositions : les indépendantes, les principales et les subordonnées.

101. Une proposition **indépendante** est celle qui a un sens complet par elle-même. La proposition indépendante n'en complète pas d'autre, et aucune autre ne la complète. Ex. : *Le temps passe avec rapidité. La nuit s'avance, | l'aurore rougit l'horizon, | les étoiles pâlisent.*

*102. *Remarque.* — On classe parmi les indépendantes les incisives, c'est-à-dire les propositions intercalées dans une autre pour marquer une citation ou une digression. Ex. : On ne dort pas, *dit-il*, quand on a tant d'esprit. (LA FONTAINE.) Certain renard gascon, *d'autres disent normand*, mourant presque de faim. . . . (LA FONTAINE.)

(a) *Phrase.* — Du grec *phrazô*, je parle.

103. Une proposition **principale** est celle qui est complétée par une autre. Ex. : *D'Iberville fut un capitaine dont les soldats étaient fiers.*

104. Une proposition **subordonnée** est celle qui en complète une autre. Ex. : *Le cultivateur dépend de Dieu seul, de qui il attend le soleil et la pluie. Les oiseaux reviennent quand le printemps arrive.*

Une proposition subordonnée devient souvent principale par rapport à une autre proposition qui la complète elle-même. Ex. : *Le cultivateur dépend de Dieu seul, | dont il attend le soleil et la pluie | qui réjouiront ses terres.*

La deuxième proposition, subordonnée de la première, a elle-même une subordonnée.

3. L'analyse.*

105. L'**analyse** (a) d'une phrase a pour but d'étudier les propositions et les mots qui la constituent.

106. On peut distinguer deux sortes d'analyse : l'analyse logique et l'analyse grammaticale.

107. L'analyse **logique** (b) étudie les phrases et leurs propositions ; pour chaque proposition, elle indique : les mots qui la composent, son espèce, sa fonction (quand elle est subordonnée), ses termes et leurs compléments.

Modèles d'analyse d'une phrase.

1. *D'Iberville fut invincible, il battit sans répit les Anglais.*

Il y a deux propositions dans cette phrase.

1re prop. : *D'Iberville fut invincible, indépendante.*

Suj. : *d'Iberville.*

Verbe : *fut.*

Attr. : *invincible.*

(a) *Analyse.* — Du grec *ana*, entre ; *luô*, je délie. Analyser, c'est décomposer un tout en ses parties.

(b) *Logique.* — Du grec *logos*, discours.

2e prop. : *Il battit sans répit les Anglais*, indépendante.

Suj. : *il*.

Verbe : *battit*.

C. du v. : 1° *les Anglais*, c. dir. ; 2° *sans répit*, c. cir.

2. *Le fort sur lequel ils se dirigeaient était situé à 200 lieues.*
Il y a deux propositions dans cette phrase.

1re prop. : *Le fort était situé à 200 lieues*, principale.

Suj. : *le fort*.

C. du s. : *la 2e prop.*

Verbe : *était*.

Attr. : *situé*.

C. de l'attr. : *à 200 lieues*, c. circ.

2e prop. : *sur lequel ils se dirigeaient*, subordonnée du nom *fort*.

Suj. : *ils*.

Verbe : *se dirigeaient*.

C. du v. : 1° *se*, c. dir. ; 2° *sur lequel*, c. circ.

108. L'analyse **grammaticale** (a) étudie les mots ; elle indique leur nature, leurs modifications, s'il y a lieu (genre, nombre, personne, mode, temps), et leur fonction.

Nous étudierons l'analyse grammaticale à l'occasion de chacune des parties du discours.

4. La ponctuation.*

109. On emploie les **signes de ponctuation** pour rendre les phrases plus claires et indiquer des pauses à faire dans la lecture.

110. Les principaux signes de ponctuation sont : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux points, le point-virgule et la virgule.

(a) *Grammaticale*. — Du grec *gramma*, lettre, chose écrite. Elle s'appelle ainsi parce qu'elle s'attache à l'étude détaillée des éléments les plus simples, c'est-à-dire des mots pris en particulier.

111. Le **point** (.) se met à la fin des phrases ordinaires. Ex. : *Seuls des flocons de neige étoilaient les buissons.* (P. LEMAY.)

112. Le **point d'interrogation** (?) s'emploie après une phrase qui sert à questionner. Ex. : *Pour prétendre au bonheur, qu'as-tu fait dans la vie ?*

113. Le **point d'exclamation** (!) se met après les phrases et les mots qui marquent la joie, la peine, la tristesse, etc. Ex. :

*Oh ! les sons multiples et beaux
Qui montent des bois solitaires !*

(MME B. LAMONTAGNE-BEAUREGARD.)

114. La **virgule** (,) s'emploie pour séparer des parties semblables de la phrase :

1° Deux mots ou deux groupes de mots ayant même fonction. Ex. : *L'ordre, la politesse, l'exactitude, la propreté, sont des qualités précieuses. — La fleur est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes.* (CHATEAUBRIAND.)

2° Deux courtes propositions indépendantes. Ex. : *L'homme propose, Dieu dispose.*

3° Deux courtes subordonnées se rapportant au même mot. Ex. : *La correction exige que l'écrivain observe les règles de la grammaire, qu'il emploie les termes propres, qu'il évite les barbarismes et les néologismes vicieux.*

115. On ne met pas de virgule si les mots ayant même fonction ou les propositions semblables sont jointes par *et*, *ou*, *ni*. Ex. : *L'ordre, l'exactitude, la politesse et la propreté sont des qualités précieuses. — Les prières apaisent Dieu et lui arrachent la foudre des mains.*

***116.** On met une virgule avant les conjonctions de coordination : *car*, *mais*, *or*, *puis*, *donc*, *cependant*.

Ex. : *Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.*

117. On met entre deux virgules les mots ou groupes de mots et les propositions qui coupent la suite des idées, ou qui n'ont qu'une valeur purement explicative :

*1° Les noms mis *en apostrophe*. Ex. : *C'est Pâques, sucriers, chantez dans vos cabanes.* (A. FERLAND.)

*2° Certains groupes de mots placés *en apposition* (228). Ex. : *L'espérance, fille du ciel, nous soutient et nous console.*

3° Les mots employés par pléonasme et qui forment répétition. Ex. : *Je vous dis, moi, que vous avez raison.*

*4° Les *incises* (102). Ex. : *Hélas ! dit le perclus, vous ne voyez pas, mon frère, que je ne puis faire un pas ?*

**5° Une proposition qui a une valeur purement explicative et que l'on peut retrancher sans nuire au sens de la phrase. Ex. : *Le traité de Paris, qui fut signé en 1763, céda le Canada à l'Angleterre.*

**118. On sépare du reste de la phrase par une virgule les compléments et les propositions circonstanciels : 1° non nécessaires ; 2° placés par inversion en tête de la phrase. Ex. : *Que de belles causes ont été perdues par notre faute, alors qu'une action commune et concertée eût pu les gagner ! Dans les territoires du Nord-Ouest, on exploite des puits de pétrole.*

*119. On emploie la virgule pour indiquer l'ellipse d'un verbe ou de tout autre membre de phrase énoncé précédemment. Ex. : *La prodigalité conduit à la misère ; l'économie, à l'aisance.*

**Cependant s'il n'y a aucun danger d'équivoque, on peut supprimer la virgule ; alors on ne sépare les propositions que par la virgule (114, 2°). Ex. : *Notre résolution était prise depuis longtemps, notre projet fermement arrêté, notre itinéraire tracé d'avance.*

(A.-B. ROUTHIER.)

120. Le **point-virgule** (;) se met entre deux propositions semblables quand elles sont un peu longues. Ex. :

*Le bien de la fortune est un bien périssable ;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable.*

121. On sépare aussi par un point-virgule les parties semblables d'une même phrase quand elles sont déjà subdivisées par une virgule. Ex. : *La prodigalité conduit à la misère ; l'économie, à l'aisance* (119).

122. Les **deux points** (:) s'emploient devant les citations, les énumérations et les explications. Ex. : *Notre-Seigneur a dit : « Bienheureux ceux qui pleurent. » Il y a quatre points cardinaux ; ce sont : le nord, le sud, l'est et l'ouest. Aimez les bons livres : ils sont le trésor de l'âme (explication).*

123. Remarques. — 1° La citation demande les deux points, les guillemets et la majuscule ; l'énumération demande seulement les deux points.

*2° Quand les deux points se trouvent avant une proposition qui est l'explication, la confirmation ou la conséquence de la précédente, ils remplacent les mots : *car, en effet, or, c'est pourquoi*, etc.

124. Les **points de suspension** (. . .) se mettent à la place des mots qui manquent quand on laisse une phrase inachevée. Ex. : *Il faut qu'il se taise, ou bien . . . mais non soyons patients.*

125. Les **guillemets** (" ")¹ s'emploient au commencement et à la fin d'une citation. Ex. : *" Bienheureux, dit Notre-Seigneur, ceux qui ont le cœur pur. "* Ou bien : *Notre-Seigneur a dit : " Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. "*

126. Le **tiret** (—) s'emploie dans un dialogue pour séparer les paroles des diverses personnes. Ex. : (Deux grenouilles se parlent :) *Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ? — Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ? — Vous n'en approchez point.*

¹ L'est mouillé : *ill* se prononce *iye* dans ce mot.

127. Les **parenthèses** () servent à enfermer des mots qui interrompraient le sens de la phrase.

*Jacquot (c'était son nom) sur la corde élastique
Dansait et voltigeait au mieux. (FLORIAN.)*

Remarque. — On remplace quelquefois les parenthèses par des tirets.

5. Les formes de la proposition ou tours de phrase.

Pour assurer au style de la variété et de l'élégance, il faut éviter de donner la même forme, la même tournure, à toutes les phrases.

128. La proposition peut prendre cinq formes principales :

1° La proposition est **affirmative** si elle affirme.
Ex. : *La jeunesse pure est forte.*

2° La proposition est **négative** si elle nie. Ex. :
La jeunesse volage n'est pas forte.

3° La proposition est **impérative** si elle commande ou conseille. Ex. : *Jeunesse, reste pure, tu seras forte.*

4° La proposition est **interrogative** si elle contient une interrogation. Ex. : *Est-il rien de fort comme une jeunesse pure ?*

5° La proposition est **exclamative** si elle contient une exclamation. Ex. : *Oh ! qu'elle est forte la jeunesse pure !*

*129. On peut encore distinguer la phrase **comparative**, qui contient une comparaison, et la phrase **citative**, qui contient une citation. Ex. : *La jeunesse pure est belle comme le lis. Notre-Seigneur a dit : « Bienheureux les cœurs purs. »*

CHAPITRE V

LE NOM

ARTICLE I. — LEXICOLOGIE

1. Définition et espèces.

130. Le **nom** est un mot qui sert à *nommer* un être, c'est-à-dire une personne, un animal ou une chose. Ex. : *Paul, chien, fleur.*

131. On distingue **deux sortes** de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

132. Le **nom commun** est un nom qui convient (est *commun*) à tous les êtres de la même espèce. Ex. : *Un soldat, le cheval, une île.*

133. Le **nom propre** est un nom qui sert à nommer *en particulier* un être ou un groupe d'êtres. Ex. : *Salaberry, le Saint-Laurent, les Canadiens.*

La première lettre des noms propres est une **majuscule**. (Pour l'emploi de la majuscule, voir numéros 41 à 57.)

La plupart des noms propres, soit de choses, soit de personnes, ont été à l'origine des noms communs ou des qualificatifs. Ex. : *La Seine* (la tranquille), *L'Islet, les Rocheuses, Cloutier, Germain, Leblond*, etc.

134. Le **nom collectif** (a) est celui qui, même au singulier, exprime une réunion, une collection de personnes ou de choses. Ex. : *La foule, une troupe, la multitude, une infinité.*

135. Il y a deux sortes de collectifs : les collectifs **généraux** et les collectifs **partitifs**.

(a) *Collectif*. — De *col* mis pour *cum*, avec ; *legere, lectum*, choisir, prendre.

136. Le collectif **général** est celui qui exprime une collection entière de personnes ou de choses ; il est ordinairement précédé de *le, la, les*. Ex. : *La foule des hommes, c'est-à-dire tous les hommes.*

137. Le collectif **partitif** est celui qui n'exprime qu'une partie de la collection ; il est ordinairement précédé de *un, une, des*. Ex. : *Une foule d'hommes, c'est-à-dire un certain nombre d'hommes.**

***138.** Le nom **concret** est celui qui désigne un être réel, c'est-à-dire ayant une existence propre. Ex. : *Soleil, âme, un malade, un coureur.*

***139.** Le nom **abstrait** (*a*) est celui qui désigne des qualités, des actions, des états, des sentiments, etc., séparés par notre esprit de l'être auquel ils appartiennent, et considérés comme ayant une existence propre. Ex. : *La clarté* (du soleil), *la bonté* (de l'âme), *la maladie* (du malade), *la course* (du coureur).

140. Le nom **composé** est une réunion de mots qui équivaut à un seul nom. Ex. : *Porte-plume, oiseau-mouche.*

Les mots formant un nom composé peuvent être réunis en un seul mot, ou bien distincts, avec ou sans trait d'union. Ex. : *Portemanteau, arc-en-ciel, pomme de terre.*

141. Des adjectifs, des pronoms, des verbes, des mots invariables sont quelquefois employés comme noms (substantivement). Ex. : *Le beau, l'utile ; le manger, le boire ; un oui, un nom, un pourquoi.*

(a) *Abstrait.* — Du latin *abs*, hors de ; *trahere, tractum*, tirer ; séparé de.

2. Le genre dans les noms.

I. Définitions.*

142. Les noms ont deux propriétés principales : le **genre** et le **nombre**.

*143. Le **genre** est la propriété qu'ont les noms de désigner le sexe des êtres.

144. Il y a deux **genres** en français : le **masculin** (a) et le **féminin**.

145. Les noms d'hommes sont du masculin ; les noms de femmes sont du féminin. Ex. : *Le père, le fils, un berger ; — la mère, la fille, une bergère.*

146. Les noms d'animaux mâles sont du masculin ; ceux d'animaux femelles sont du féminin. Ex. : *Le lion, le chien, le coq ; — la lionne, la chienne, la poule.*

La plupart des animaux n'ont qu'un seul nom pour les deux genres ; quand on veut désigner le sexe, on ajoute le mot *mâle* ou *femelle*. Ex. : *Une perdrix mâle, une perdrix femelle ; la femelle de la fauvette, le mâle du serin.*

147. Les noms de choses ou d'êtres inanimés ont reçu, d'après l'analogie ou l'usage, le genre masculin ou le genre féminin. Ex. : *Le soleil, la lune ; le salon, la salle.*

148. On reconnaît qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un* ; et du féminin quand on peut le faire précéder de *la* ou *une*. Ex. : *Le père, un livre ; la mère, une table.*

II. Formation du féminin.

149. On forme généralement le féminin des noms en ajoutant un **e muet** au masculin. Ex. : *Un ami, une amie ; le marchand, la marchande ; Justin, Justine ; un employé, une employée.*

150. Les noms terminés au masculin par **er** font **ère** au féminin. Ex. : *Le laitier, la laitière.*

151. En formant le féminin, on double la dernière consonne des noms en **on**, et aussi des noms où c'est nécessaire pour la prononciation. Ex. : *Lionne, chrétienne ; Gabrielle, muette, poulette.*

152. Remarques. — 1° Par exception, *Jean* et *paysan* font *Jeanne* et *paysanne*, au féminin ; les autres mots en **an** ne doublent pas la consonne **n** : *sultan, sultane ; mahométane, musulmane, persane.*

2° On double aussi la consonne finale de *chat, minet, linot* : — *chatte, minette, linotte.*

***153.** Quelques noms ont une terminaison particulière au féminin. Ex. : *Serviteur, servante ; héros, héroïne ; loup, louve.*

154. Les noms en **eur** font leur féminin en **euse**, en **rice** ou en **eresse**. Ex. : *Vendeur, vendeuse ; lecteur, lectrice ; pêcheur, pécheresse.*

***Remarques.** — Plusieurs noms en **eur** n'ont pas de féminin usité ; tels sont : *amateur, déserteur, imposteur*, etc. ; *censeur, défenseur, possesseur, sauveur, successeur*, etc. (Voir aussi 159).

155. Une vingtaine de noms terminés par un **e** muet changent cet **e** en **esse**. Ex. : *Hôte, hôtesse ; nègre, négresse ; prophète, prophétesse ; tigre, tigresse ; sauvage, sauvagesse ; ogre, ogresse ; comte, comtesse.*

****156.** Les mots *abbé, duc, doge, dieu, pair, larron*, font aussi leur féminin en **esse** : *abbesse, duchesse, dogaresse, déesse, païresse, larronnesse.*

157. Une trentaine de noms ont un mot tout différent pour correspondant féminin. Ex. : *Un frère, une sœur ; un gendre, une bru ; un cerf, une biche ; un jars, une oie.*

*158. Certains noms servent pour le masculin et le féminin ; tels sont : enfant, élève, locataire, propriétaire, concierge, sexagénaire, septuagénaire, etc. ; pianiste, artiste, violoniste, organiste, etc. Ex. : *Un charmant enfant, une charmante enfant ; le ou la concierge.*

*159. Le nom des professions exercées ordinairement par des hommes ne s'emploient pas au féminin ; tels sont : *artisan, charlatan, écrivain, médecin, peintre, soldat, témoin, avocat* (on emploie *avocate* dans le sens d'*intercesseur*).

Il faut ajouter plusieurs noms en *eur* comme *auteur, compositeur, docteur, littérateur, orateur, traducteur.*

Même quand ces noms s'appliquent à des femmes, les termes qui les modifient doivent être employés au masculin. Ex. : *Mlle Laure Conan est un bon écrivain. Cette femme est un professeur dévoué.*

III. Noms des deux genres.

160. **Aide** est du féminin lorsqu'il signifie *secours, assistance*, ou qu'il désigne une femme. Il est du masculin lorsqu'il désigne un homme. Ex. : *Avec l'aide divine, nous pouvons tout. Une aide infirmière ; un aide de camp.*

161. **Aigle** est du masculin, sauf lorsqu'il désigne évidemment l'oiseau femelle ou des enseignes militaires. Ex. : *L'aigle est pleine de tendresse pour ses petits. Les aigles romaines.*

*162. Au masculin, **aigle** est employé :

1° Au sens propre pour désigner l'oiseau lui-même. Ex. : *L'aigle est fort.*

2° Au sens figuré pour désigner un talent supérieur. Ex. : *Cet homme est un aigle.*

3° Dans un sens détourné. Ex. : *Une gravure imprimée sur du grand aigle* (format de papier). *Il est décoré de l'aigle blanc de Pologne, — de l'aigle noir de Prusse* (ordres de chevalerie).

163. Amour, délice et orgue sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel. Ex. : *Un généreux amour, de fatales amours. Quelles délices cause une bonne action. Un bel orgue. De grandes orgues.*

164. Quand ces mots sont employés au singulier et au pluriel dans la même phrase, l'harmonie veut qu'on ne leur attribue qu'un seul genre, le masculin. Cela a lieu d'ordinaire après l'expression *un de, un des*. Ex. : *Un de mes plus grands délices ; un des plus beaux orgues. L'orgue de Notre-Dame et celui de la cathédrale sont des orgues puissants.*

165. Foudre, feu du ciel, est du féminin. Ex. : *La foudre sillonne les nues.*

166. Foudre est du masculin : 1° Dans les expressions : *Un foudre de guerre, un foudre d'éloquence* (homme extraordinaire, prodige).

**2° Lorsqu'il désigne la représentation de la foudre, attribut de Jupiter. Ex. : *Un foudre peint, sculpté.*

Foudre (masculin) grand tonneau, est un homonyme d'origine différente.

***167. Gent** est un nom féminin singulier ; il signifie *nation, race, espèce*. Ex. : *La gent écolière. La gent trotte-menu.*

Dans l'expression *le droit des gens*, le mot *gens* (ancienne forme plurielle de *gent*) a gardé le sens de *nation*.

168. Le nom *gens* désigne un groupe de personnes sans distinction de sexe ; il est du masculin pluriel. Ex. : *Des gens heureux. Tous ces gens-là sont laborieux.*

169. Par euphonie, quand un adjectif *variable* au féminin précède *immédiatement* le mot *gens*, cet adjectif se met au féminin, ainsi que ceux qui sont avant lui.

Ainsi l'on dit, en mettant au féminin les adjectifs qui précèdent *gens* : **Toutes ces bonnes gens sont heureux** ; parce que *bonnes*, placé immédiatement avant *gens*, varie ; mais on dirait **tous les braves gens ; quels bons et honnêtes gens !**

Remarque. — **Gens** veut au masculin les adjectifs qualificatifs qui commencent la phrase, parce qu'ils ne le précèdent que par inversion. Ex. : **Devenus vieux**, *ces pieuses gens sont très éprouvés* ; c'est-à-dire *ces pieuses gens, devenus vieux, sont très éprouvés*.

170. Les expressions **gens d'affaires, gens d'épée, gens de bien, gens de lettres, gens de robe**, et autres semblables, veulent toujours au masculin les adjectifs qui s'y rapportent. Ex. : **Certains gens d'affaires manquent de probité**.

171. **Hymne**, signifiant un chant d'église en latin, est du féminin. Ex. : **La belle hymne** *Veni Creator est attribuée à Charles le Chauve*.

Hymne est masculin quand il désigne tout autre chant. Ex. : **Un hymne guerrier ; un hymne national. Seigneur, quels hymnes sont dignes de vous !**

172. **Œuvre** est du féminin au singulier comme au pluriel. Ex. : **Faire de bonnes œuvres ; une œuvre importante**.

***173.** **Œuvre** au singulier est du masculin dans quelques cas :

1° S'il désigne l'ensemble des productions d'un artiste : peintre, graveur, musicien. Ex. : **Tout l'œuvre de Callot ; le second œuvre de Mozart**.

2° Dans les expressions : *le gros œuvre* (les fondements et les grosses murailles d'une bâtisse) ; *le grand œuvre* (la recherche de la pierre philosophale).

174. **Pâque**, fête des Juifs, est du féminin singulier. Ex. : **Notre-Seigneur fit la Pâque avec ses disciples**.

175. **Pâques** se rapportant à la fête des chrétiens est du féminin pluriel. Ex. : **Faire de bonnes Pâques** ;

je vous souhaite de joyeuses Pâques, d'heureuses Pâques. Pâques fleuries (le dimanche des Rameaux), *Pâques closes* (le dimanche de Quasimodo).

On dit au masculin singulier, par ellipse du mot *jour* : (le **jour** de) Pâques est **tardif** *cette année*. *Je vous payerai à Pâques prochain* (au jour de Pâques prochain).

***176. Témoin** est toujours du masculin, même quand il se dit d'une femme. Ex. : *Cette femme est un bon témoin. Ces personnes sont des témoins suspects.*

Ce mot ne varie pas dans l'expression à *témoin*, et lorsqu'il est employé sans déterminatif au commencement d'une phrase. Ex. : *Je vous prends tous à témoin.* (ACAD.) **Témoin** *les blessures dont il est encore couvert.* (ACAD.)

177. Il y a des noms qui, en changeant de genre, changent complètement de sens ; tels sont : *enseigne, manœuvre, parallèle, période, solde, voile*, etc. Ex. : *Des parallèles bien tracées ; un parallèle injurieux. Une période courte ; atteindre au plus haut période. Une savante manœuvre ; un jeune manœuvre.*

IV. Genre des noms propres de villes, de fleuves, etc.

178. En général, les noms propres de *villes* terminés par un *e* muet ou par *es* sont du féminin ; les autres sont du masculin. Ex. : *Rome, Marseille, Bruxelles, Naples, Athènes, Lachine*, sont féminins ; *Paris, Québec, Montréal, Boston, Madrid*, sont masculins.

*Cependant *Versailles* est du masculin ; *Ilion* (Troyes), *Jérusalem, Sion, Memphis, Tyr*, sont du féminin ; le genre de *Londres* est discuté.

179. Le genre des noms propres de *pays* et de *fleuves* suit à peu près la règle générale des noms de villes (178). Ex. : *Le Canada, le Brésil, le Portugal, le fertile Alberta ; la France, la Belgique, la Russie ; le Richelieu, la Seine.*

****180.** Voici les principales exceptions :

Noms de pays masculins : *le Témiscamingue, le Maine, le Mexique, le Hanovre, le Bengale.*

Nom de pays féminin : *la Saskatchewan.*

Noms de fleuves masculins : *le Rhône, le Tage, l'Èbre, le Tigre, le Danube, l'Euphrate, l'Orénoque, l'Amazone.*

Noms de cours d'eau féminins : *la Plata, la Néva, et d'autres en a ; la Gatineau, la Saskatchewan, la Matawin.*

***181.** Les noms de montagnes sont le plus souvent masculins s'ils sont au singulier, et féminins s'ils sont au pluriel. Ex. : *Le Vésuve, le Caucase, l'Oural*, sont du masculin ; *les Alpes, les Pyrénées, les Laurentides, les Andes*, sont du féminin.

3. Le nombre dans les noms.

I. Définition, règle générale du pluriel.

***182.** Le **nombre** est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

183. Il y a deux nombres : le **singulier** et le **pluriel**.

184. Un nom est au **singulier** quand il désigne un seul être. Ex. : *Ma main, un doigt.*

185. Un nom est au **pluriel** quand il désigne plusieurs êtres. Ex. : *Vos mains, des doigts.*

186. La règle générale pour former le pluriel dans les noms est d'ajouter un **s** à la fin du singulier. Ex. : *Une oreille, deux oreilles.*

II. Règles particulières pour la formation du pluriel.

187. Les noms terminés au singulier par **s, x, z**, ne changent pas au pluriel. Ex. : *Un dos, des dos ; un prix, des prix ; un nez, des nez.*

188. Les **mots invariables** employés comme noms, ainsi que les noms des lettres et des chiffres, ne prennent jamais la marque du pluriel. Ex. : *Les si, les mais, les car, les donc* abondent dans les plaidoyers. Deux quatre ; des a bien formés ; plusieurs un de suite.

189. Les noms terminés au singulier par **au** et **eu** prennent un **x** au pluriel. Ex. : *un tableau, des tableaux ; un cheveu, des cheveux.*

Il y a exception pour *landau, bleu* et *pneu*, qui prennent un **s** au pluriel. Ex. : *Des landaus légers, des bleus de Prusse, des pneus crevés.*

190. Les noms en **ou** prennent un **s** au pluriel. Ex. : *Un sou, des sous.* Cependant il y a sept noms en *ou* qui prennent un **x** au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.* Ex. : *Un bijou, des bijoux.*

191. Les noms terminés au singulier par **al** changent **al** en **aux** au pluriel. Ex. : *Un journal, des journaux.*

192. Cependant il y a quelques noms en **al** qui font **als** au pluriel. Ce sont : *bal, carnaval, chacal, festival, régal, cal.* Ex. : *Des bals, des chacals.*

Idéal fait *idéals* ou *idéaux*.

193. En général, les noms en **ail** prennent un **s** au pluriel. Ex. : *Un gouvernail, des gouvernails.* Cependant les noms *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail*, font leur pluriel en **aux**. Ex. : *Un bail, des baux.*

194. *Ail* fait ordinairement **aux** au pluriel ; les botanistes disent *des ails*. *Bétail* fait *bestiaux*.

III. Noms qui ont deux formes au pluriel.

195. *Aïeul* fait au pluriel *aïeux*, dans le sens d'*ancêtres* en général. Ex. : *Les Gaulois et les Francs sont nos aïeux.*

Il fait *aïeuls* dans le sens de *grands-pères*. Ex. : *Ne causez pas de chagrin à vos aïeuls.*

196. Ciel fait ordinairement *cieux*. Ex. : *Admirons l'immensité des cieux. Dieu règne dans les cieux.*

Il fait *ciels* lorsqu'il désigne le climat, le haut d'un lit ou la partie d'un tableau qui imite le ciel, etc. Ex. : *Des ciels tempérés ; des ciels de lit ; des ciels de tableaux.*

***197.** Œil a pour pluriel *yeux*, sauf dans les noms composés. Ex. : *Des yeux vifs ; les yeux de la soupe* (globules de graisse), *du pain et du fromage* (vides, trous), *d'une branche* (boutons), etc. *Des œils-de-chat ; des œils-de-bœuf.*

****198.** Travail fait *travaux* dans le sens ordinaire d'ouvrage ; *travail* fait *travails* quand il désigne l'appareil pour maintenir les chevaux vicieux pendant qu'on les ferre.

IV. Le pluriel des noms propres.

Les auteurs ne s'accordent pas en tous points sur la question du pluriel des noms propres ; les règles ci-dessous, qui sont simples, s'appuient sur l'autorité d'un nombre suffisant de grammairiens.

199. Les noms propres, tout comme les noms communs, prennent le signe du pluriel quand ils désignent **plusieurs** êtres. Ex. : *Les trois Horaces.*

200. On mettra donc au pluriel :

1° Les noms désignant *les individus mêmes* qui les ont portés : *Les deux Garneaux ont enrichi la littérature canadienne. Les deux Racines étaient frères.*

2° Les noms désignant *des personnes qui ressemblent* par leurs qualités aux individus nommés :

On voit rarement des Vincents de Paul (des gens aussi charitables que le grand saint Vincent). *Les Parents et les Baldwins sont rares dans la politique.*

3° Les noms de familles historiques :

Les Gracques et les Antonins étaient des Romains. Les Capétiens et les Bourbons sont des familles historiques françaises.

4° Les noms employés pour désigner les *œuvres* d'un auteur :

J'ai acheté deux Cicérons (deux livres renfermant les œuvres de Cicéron). *Voici de beaux Raphaëls et de beaux Murillos* (des tableaux peints par Raphaël ou Murillo).

5° Les noms géographiques :

Les Amériques, les Guyanes, les deux Canadas de 1791.

201. Exceptions. — 1° Il n'est pas d'usage de donner le signe du pluriel aux noms de familles **contemporaines**. Ex. : *Les Benoît sont venus me voir. Nous avons trois Paquette en classe.*

2° Quand il s'agit du titre d'un livre, le pluriel porte sur le mot livre ou son équivalent, sous-entendu. Ex. : *Deux Évangéline* (deux livres ayant pour titre Évangéline) ; *trois Athalie* (trois exemplaires de l'ouvrage intitulé Athalie).

202. Lorsque par élégance on emploie l'article pluriel devant des noms propres qui ne désignent **qu'une seule personne**, ces noms restent nécessairement **au singulier**. Ex. : *Les Corneille, les Racine, les Boileau et les Molière ont illustré le siècle de Louis XIV.*

V. Le pluriel des noms étrangers.

***203.** Les mots empruntés aux langues étrangères prennent l'**s** du pluriel lorsqu'ils sont fréquemment employés. Ex. : *Des agendas, des alibis, des alléluias, des autodafés, des biftecks, des macaronis, des misérérés.*

Par le fréquent usage, ces mots sont comme francisés, naturalisés.

***204.** Cependant, bien que fréquemment employés :

1° Les mots latins désignant des prières ne varient pas. Ex. : *Des Pater, des Credo, des Requiem.* On dit de même des *Kyrie*.

On écrit *des Avé, des Salvé* (avec accent et sans s) et *des bénédictions*.

Quelques auteurs ne mettent pas de majuscules à ces noms de prières.

2° Les termes italiens employés dans la musique pour indiquer le mouvement et les nuances, étant ad-verbos de leur nature, ne varient pas. Ex. : *Des crescendo, des forte, des piano et des pianissimo.*

3° Les noms composés de deux mots étrangers sont invariables. Ex. : *Des ex-voto, des post-scriptum, des in-quarto, des Te Deum.*

***205.** Quand ils ne sont pas francisés, les mots étrangers restent invariables ou gardent le pluriel de leur langue. Par exemple :

****1°** Les mots latins *delectur, duplicata, errata, exeat, memento, quatuor*, et quelques autres demeurent invariables. (ACAD.)

****2°** **Maximum, minimum** font au pluriel *maxima, minima*, mais seulement en termes de mathématiques. Dans le langage ordinaire, on dit des *maximums*, des *minimums*.

****Desideratum** s'emploie le plus souvent au pluriel et fait alors *desiderata*.

****3°** Les mots italiens *bravo* (assassin à gages), *carbonaro, dilettante, lazarone, soprano*, font au pluriel : *bravi, carbonari, dilettanti, lazaroni, soprani*. •

***4°** Les mots anglais *lady, milady, tory, Tommy* (soldat anglais), *miss, policeman, gentleman, match*, etc., prennent le pluriel de leur langue : *ladies, miladies, tories, Tommies, misses, policemen, gentlemen, matches*.

VI. Le pluriel des noms composés.

206. Dans les noms composés, le nom et l'adjectif peuvent seuls prendre la marque du pluriel ; les autres mots : verbe, adverbe, préposition, restent toujours invariables. Ex. :

Un oiseau-mouche,	<i>des oiseaux-mouches.</i>
Un avant-coureur,	<i>des avant-coureurs.</i>
Un in-douze,	<i>des in-douze.</i>
Un coffre-fort,	<i>des coffres-forts.</i>
Une non-valeur,	<i>des non-valeurs.</i>
Un passe-partout,	<i>des passe-partout.</i>

*207. *Remarques.* — 1° Les mots qui ne s'emploient jamais seuls entrent dans les noms composés en qualité d'adjectifs, et par conséquent suivent la règle d'accord. Ex. : *Des loups-garous, des porcs-épics, des pies-grièches, des épines-vinettes, des gommeguttes.*

2° Dans les noms composés, les mots en *ant* sont adjectifs verbaux et varient. Ex. : *Des arcs-boutants, des cerfs-volants, des chats-huants* (l'*h* est aspiré).

**3° Dans les noms composés formés d'un mot étranger et d'un mot français, ce dernier seul prend le signe du pluriel. Ex. : *Des vice-présidents¹, des Anglo-Saxons, les Franco-Américains, des pseudo-philosophes, les Gréco-latins.*

*208. Dans les noms composés formés de deux mots joints par une préposition, le premier seul prend le signe du pluriel. Ex. : *Un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre.*

On écrit de même, en laissant le deuxième mot au singulier, parce qu'il y a une préposition sous-entendue :

Un timbre-poste (*de la poste*), des timbres-poste.

Un appui-main (*pour la main*), des appuis-main.

Un hôtel-Dieu (*hôtel de Dieu*), des hôtels-Dieu.

Un bain-marie (*bain de marie*), des bains-marie.

Un bouton-pression (*bouton à pression*), des boutons-pression.

Un porte-plume réservoir (*porte-plume à réservoir*), des porte-plumes réservoir.

*209. Un certain nombre de noms composés s'écrivent au singulier comme au pluriel. Leur forme invariable s'explique par les mots sous-entendus ou par le sens. Tels sont :

Un ou des	coq-à-l'âne,	prie-Dieu,	porte-clefs.
— ou —	pied-à-terre,	casse-cou,	presse-papiers.
— ou —	tête-à-tête,	coupe-gorge,	cure-dents.
— ou —	pot-au-feu,	abat-jour,	chasse-mouches.
— ou —	haut-le-corps,	crève-cœur,	va-nu-pieds.
— ou —	réveille-matin,	porte-monnaie,	serre-papiers.

¹ Le mot *vice* est un préfixe *latin* qui signifie *à la place de*.

***210. Garde** entrant dans les noms composés est un nom et varie s'il désigne une personne, un gardien ; il est verbe et ne varie pas si le nom composé désigne une chose. Ex. :

Un garde-malade, des gardes-malades (gardiens des malades).

Un garde-manger, des garde-manger (meuble ou l'on serre le manger).

VII. Remarques sur l'emploi du pluriel.

****211.** Quelques noms sont inusités au singulier.
Ex. : *Affres, arrhes, vêpres, cisailles, entrailles*, etc.

***212.** Quelques noms s'emploient surtout au singulier, tels sont :

1° Les noms de matière considérés comme tels.
Ex. : *Le fer, le plomb, du papier, de l'encens, du baume*.

2° Les noms de vertus et de vices. Ex. : *L'orgueil, la modestie*.

3° Quelques noms relatifs à l'homme moral et à l'homme physique. Ex. : *L'ardeur, la bile, la conduite, la vieillesse, la maigreur*.

4° Les noms de sciences et d'arts. Ex. : *La chimie, la physique, la sculpture, la peinture*.

5° Les adjectifs et les infinitifs employés comme noms. Ex. : *Le beau, l'utile, le boire, le manger*.

On excepte les adjectifs qui désignent des êtres réels, concrets : *les sages, les braves* ; et les infinitifs que l'usage a transformés tout à fait en véritables noms : *les dîners, les soupers, les rires, les vivres*.

***213.** La plupart des noms abstraits peuvent se mettre au pluriel quand ils sont employés au figuré ou dans des acceptions particulières. Ex. : *Avoir tous les bonheurs à la fois* (succès). *J'ai acheté deux belles peintures* (tableaux).

4. Formation des noms.

****214.** On forme des noms :

1° En réunissant plusieurs mots pour n'en faire qu'un seul. Ex. : *Portecrayon, passeport, chou-fleur, arc-en-ciel.*

2° En plaçant un préfixe devant un nom. Ex. : *Nom, prénom ; mérite, démerite ; fonte, refonte.*

3° En ajoutant un suffixe à un mot. Ex. : *Mal, malice ; bon, bonté ; bâtir, bâtiment.*

****215.** Les savants forment des noms à l'aide de mots tirés des langues anciennes, auxquels ils joignent des suffixes français.

Téléphoniste, du grec *télé*, au loin ; *phonê*, son, et du suffixe *iste*, qui marque la profession.

Biographique, du grec *bios*, vie ; *graphô*, j'écris, et du suffixe *ique* veut dire *qui a rapport à*.

Vélocipède, du latin *velox*, rapide ; *pes, pedis*, pied.

Vermifuge, du latin *vermis* ver ; *fugare*, mettre en fuite.

****216.** On obtient encore un grand nombre de noms à l'aide des verbes :

1° En transformant en nom, soit l'infinitif, soit le participe présent, soit le participe passé du verbe. Ex. : *Le goûter, le repentir, des vivres ; un débutant, un figurant ; un défilé, un écrit, l'absoute.*

2° En retranchant au verbe sa terminaison. Ex. : *Exil*, de *exiler* ; *choc*, de *choquer* ; *combat*, de *combattre* ; *pari*, de *parier* ; *désir*, de *désirer* ; *soutien*, de *il soutient*.

****217.** Plusieurs noms sont terminés par une consonne muette. Cette consonne, dans les noms qu'on obtient des verbes, est ordinairement celle qui précède la terminaison de ce verbe. Ex. : *Débat*, de *débattre* ; *trot*, de *trotter* ; *accord*, de *accorder*.

Il y a cependant des dérivations irrégulières. Ex. : *Caoutchouté*, *caoutchouc* ; *étamer*, *étain*.

ARTICLE II. — SYNTAXE DU NOM.

1. Fonctions et accord du nom.

Quand le nom garde sa valeur propre, — quand il est employé comme **nom**, — il peut être *sujet* ou *complément* ou bien être *mis en apostrophe*.

Mais souvent il est employé avec la valeur d'un **adjectif** pour qualifier un autre nom, en préciser le sens : il est alors *épithète*, *apposition* ou *attribut*.

I. Le nom sujet.

218. Le nom est **sujet** (a) du verbe quand il désigne l'être dont on parle. Le plus souvent cet être fait l'action ou est dans l'état exprimé par le verbe.
Ex. : *Le soleil brille ; sa lumière est bienfaisante.*

II. Le nom complément.

219. Les **compléments** (b) sont des mots que l'on ajoute à un autre mot pour en *compléter* le sens.
Ex. : *Un flocon de neige ; une personne charitable pour les pauvres ; neige* est complément du nom *flocon*, *pauvre* est complément de l'adjectif *charitable*.

220. Le nom s'emploie comme complément du nom, du pronom, de l'adjectif et du verbe. Ex. : *Le plaisir de la chasse et celui de la pêche sont le délassement ordinaire des gens riches. Un exercice utile au corps et à l'esprit. Pêcher la truite ou le saumon.*

221. Les **noms compléments** du nom ou du pronom sont ordinairement joints à ce nom ou à ce pronom

(a) *Sujet*. — Du latin *sub*, sous ; *jactus*, jeté. — Le sujet est comme placé, jeté sous l'attribut, dont la signification est d'ordinaire plus étendue.

(b) *Complément*. — Du latin *complere*, *completum*, remplir, compléter.

par une des prépositions *à* et *de*, et souvent aussi par d'autres prépositions, telles que : *en*, *envers*, *sans*, *pour*, *autour*, etc. Ex. : *Un fusil à aiguille, un oiseau de proie, un homme sans fortune, voyage autour de l'île.*

A. Sens des compléments du nom.

***222.** Le nom complément du nom et la préposition qui l'amène *déterminent* le nom, c'est-à-dire qu'ils en précisent le sens par les différentes idées qu'ils lui ajoutent.

***223.** La locution formée par la préposition et le nom complément peut exprimer :

1° **La possession ou propriété** : *le livre de mon camarade ; le chien du voisin ;*

2° Un détail descriptif :

La matière : *une statue de marbre, une médaille en aluminium ;*

La nature : *un traité d'histoire, un fusil à aiguille ;*

La spécification (usage) : *un vêtement d'hiver, de la poudre à fusil ;*

La qualité : *un homme de grand courage ; un courage de héros ;*

Le tout dont le nom complété désigne une partie : *un verre de vin, la moitié de la classe, une infinité d'étoiles ;*

3° Une circonstance quelconque :

L'origine : *le courrier d'Europe est arrivé ;*

La destination : *le train de Québec va partir ;*

Le temps : *les amusements des vacances ;*

Le lieu : *une excursion dans la montagne ;*

Le moyen : *un envoi par la poste ; envoi contre remboursement ;*

Le prix, le poids, la mesure, la valeur, etc. : *des cahiers à 5 sous, un saumon de 10 livres, un saut de 6 pieds, un complet de 50 piastres.*

B. Accord du nom complément.

224. Le nom complément du nom (et de l'adjectif) se met au singulier ou au pluriel selon qu'il rappelle l'idée d'un seul objet ou de plusieurs. Ex. :

Un fruit à noyau (qui a un noyau), *un fruit à pépins* (qui a des pépins) ; *sac de blé* (on dit : du blé), *sac de haricots* (on dit : des haricots). *Couvert de taches, maculé de graisse ; plein d'esprit, plein de qualités.*

*225. Cette règle peut donner lieu aux remarques suivantes :

1° Le complément d'un nom *collectif* a presque toujours une idée plurielle. Ex. : *Une multitude d'enfants, une horde de sauvages, un sac d'amandes.*

On excepte le cas où le nom complément s'emploie plus fréquemment au singulier : *Une foule de monde, un ramas de peuple ; une poche d'avoine ou de blé.*

2° Si le nom complément est employé dans un sens vague et indéterminé pour désigner *l'espèce* et non les individus, on le laisse plutôt au singulier ; s'il désigne des individus distincts, déterminés, on le met au pluriel. Ex. : *Des bouquets de violettes, de l'essence de violette ; des marchands de drap, de toile ; des marchands de draps de France, de toiles grises* (différentes sortes de toiles grises) ou *de toile grise* (en général).

Dans bien des cas, le sens permet de mettre le complément au singulier aussi bien qu'au pluriel. Ainsi on écrira à peu près indifféremment : *des visages d'homme* ou *d'hommes*, *des scrupules de juge* ou de *juges* ; mais si le nom est précisé, on mettra plutôt le pluriel. Ex. : *Des visages d'hommes coupables ; des scrupules de juges intègres.*

III. Le nom mis en apostrophe (a) ou vocatif (b).

226. Un nom (ou un pronom) est mis en **apostrophe** quand il sert à désigner la personne ou la chose à laquelle on s'adresse. Ex. : *Riches, faites l'aumône. Je crois en ta parole, ô Maître, et me soumetts.* (P. LEMAY.)

(a) *Apostrophe.* — Du grec *apo*, loin de ; *stréphô*, je tourne.

(b) *Vocatif.* — Du latin *vocare*, *vocatum*, appeler.

IV. Le nom épithète.

****227.** Le nom est **épithète** (a) dans certaines expressions où il est placé immédiatement à côté d'un autre pour le qualifier à la façon d'un adjectif. Ex. : *Un roi tyran, une femme auteur, Jésus Enfant.*

V. Le nom apposition.*

***228.** Un nom est **apposition** (b) d'un autre nom lorsque, placé après ce nom, il désigne le même être d'une autre manière. Ex. : *La grâce, don gratuit de Dieu ; le roi Henri IV, la tragédie d'Esther.*

La préposition *de* est ici explétive, elle signifie *qui est, qui s'appelle* : *la tragédie d'Esther, la tragédie qui s'appelle Esther.*

VI. Le nom attribut.

229. Le nom est **attribut** (c) quand il qualifie un nom ou un pronom par l'intermédiaire d'un verbe, généralement le verbe *être* ou un verbe analogue (voir 606 et 607). Ex. : *Le prêtre fut vraiment le chef et le père de ce peuple.* (MGR C. ROY.) *Tu deviens un adolescent sérieux.*

L'attribut se rapporte ordinairement au sujet, mais il peut aussi se rapporter au complément.

Accord des noms employés adjectivement comme épithète, apposition ou attribut.*

230. Quand un nom est employé adjectivement, c'est-à-dire comme épithète, apposition, ou attribut, il s'accorde, lorsque cela est possible, en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Ex :

(a) *Épithète.* — Du grec *épi*, sur, auprès ; *thétos*, placé.

(b) *Apposition.* — Du latin *ad*, auprès ; *ponere*, *positum*, placer.

(c) *Attribut.* — Du latin *ad*, à ; *tribuere*, *tributum*, attribuer.

Une fille apprentie ; Jeanne d'Arc, la bergère de Domrémy ; des anges nous sont donnés comme gardiens (comme gardiens, attr. de anges).

Mais on dira : *Des femmes auteurs, sculpteurs, etc. ; Mlle X, premier violon... ; MM. X et Y sont d'excellentes clarinettes.*

2. Les compléments du nom.

231. Le nom peut avoir pour compléments, un nom, un pronom, un infinitif, un adverbe ou une proposition.

1° Un nom : *L'étude d'une leçon.*

2° Un pronom : *Voici l'ami dont j'ai la photographie ; dont est complément de photographie : j'ai la photographie de qui ? de dont mis pour ami.*

3° Un infinitif : *Le désir de plaire à Dieu.*

4° Un adverbe employé comme nom : *Les biens d'ici-bas sont périssables ; les hommes d'autrefois valaient bien ceux d'aujourd'hui.*

5° Une proposition subordonnée. Ex. : *Sachons trouver dans les leçons du passé une orientation qui nous permettra de préparer l'avenir.* (E. GAGNON.)

Construction des compléments.*

232. Lorsque plusieurs mots (noms, adjectifs, verbes ou adverbes) veulent après eux le même complément direct ou un complément indirect construit avec la même préposition, ils peuvent avoir un **complément commun**. Ex. : *Visiter et admirer une ville. Le zèle et le dévouement pour la vérité inspirent de nobles sacrifices. Arriver et séjourner à la ville, ou en ville.*

233. Lorsque plusieurs mots veulent des compléments différents, il faut donner à chacun le complément qui lui convient. Ex. : *Arriver à la ville, y demeurer (y = dans la ville) et la visiter (la = la ville). Le respect des lois divines et l'obéissance à ces lois sont un devoir indispensable. Respectueux des lois et obéissant à ces lois.*

3. Analyse du nom.

234. Pour analyser le **nom**, il faut en dire :

1° L'espèce : si c'est un nom commun ou un nom propre ;

2° Les modifications : le genre et le nombre ;

3° La fonction : s'il est sujet, complément du nom ou de l'adjectif, complément direct, indirect ou circonstanciel du verbe, — mis en apostrophe, épithète, apposition ou attribut.

Exemple d'analyse du nom.

Soit à analyser les noms en italique dans le texte suivant.

Messieurs, je veux parler de ce *travail* que *l'homme* s'impose alors même qu'il a pourvu aux premiers *besoins* de la *nature* ; ... de ce travail enfin dont l'existence ou l'absence font les *peuples rois* et les *peuples esclaves*.

(E. PARENT.)

<i>Messieurs</i> ,	n. c., m. pl., mis en apostrophe (ou vocatif).
<i>Travail</i> ,	n. c., m. s., c. ind. de <i>parler</i> .
<i>Homme</i> ,	n. c., m. s., suj. de <i>s'impose</i> .
<i>Besoins</i> ,	n. c., m. pl., c. ind. de <i>a pourvu</i> .
<i>Nature</i> ,	n. c., f. s., compl. de <i>besoins</i> .
<i>Peuples</i> ,	n. c., m. pl., c. dir. de <i>font</i> .
<i>Rois</i> ,	n. c., m. pl., épithète de <i>peuples</i> .
<i>Esclaves</i> ,	n. c., m. pl., épithète de <i>peuples</i> .

CHAPITRE VI

L'ARTICLE

ARTICLE I. — LEXICOLOGIE

235. L'article est un mot que l'on met devant le nom pour indiquer s'il est employé dans un sens précis, un sens vague ou un sens partitif. Ex. : *Apportez le pain* (qui est là). *Apportez un pain* (quelconque). *J'ai mangé du pain* (une quantité plus ou moins grande).

236. Il y a trois sortes d'articles : l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif.

1. Article défini.

237. L'article **défini** est celui qui se met généralement devant les noms déterminés, c'est-à-dire désignant une *espèce entière* ou bien un ou plusieurs *individus distincts* de cette espèce. Ex. : *Le parfum de la rose ; la rose est odorante ; — la rose cueillie, les roses fanées.*

238. Les articles définis sont : **le** pour le masculin singulier, **la** pour le féminin singulier, **les** pour le pluriel.

239. L'article est sujet à l'élision (a) et à la contraction (b).

***240.** L'**élision** consiste à supprimer la voyelle finale d'un mot et à la remplacer par une apostrophe (35). Ex. : *L'âme* pour *la âme* ; *qu'il* pour *que il*.

241. Les articles *le, la* s'élident devant une voyelle ou un *h* muet. Ex. : *L'enfant* pour *le enfant* ; *l'amitié* pour *la amitié*, *l'histoire* pour *la histoire*.

(a) *Élision*. — Du latin *e* (pour *ex*), hors de ; *laedere, laesum*, léser ; écraser ; au figuré, annuler.

(b) *Contraction*. — Du latin *cum*, avec ; *trahere, tractum*, tirer ; contracter, c'est réunir, resserrer.

*242. La **contraction** consiste à réduire deux syllabes en une seule.

243. Les prépositions *à* et *de*, contractées avec les articles définis *le* et *les*, forment les *articles définis contractés* : **Au** (= à le), **aux** (= à les), **du** (= de le), **des** (= de les).

Il ne faut pas contracter *de les* quand *les* est un pronom (devant un verbe). Dites : *Je viens de les voir* et non pas *des voir*.

2. Article indéfini et article partitif.

244. L'article **indéfini** est celui qui se met généralement devant les noms indéterminés, c'est-à-dire désignant un ou plusieurs individus **quelconques** d'une espèce ou d'un genre. Ex. : **Un fruit cru** ; **une pomme cuite** ; **des citrons** et **des oranges**.

245. Les articles **indéfinis** sont : **un** pour le masculin singulier, **une** pour le féminin singulier, **des** pour le pluriel.

246. On nomme articles **partitifs** les mots *du*, *de l'*, *de la*, *des*, placés devant un nom pris dans un sens partitif, c'est-à-dire désignant une partie d'un tout. Ex. : **Du pain** et **de l'eau** peuvent suffire à la vie. Vous êtes **des écoliers studieux** ; vous ferez **des progrès**.

La distinction entre **des** article indéfini et **des** article partitif n'est pas importante.*

247. L'article partitif équivaut à peu près à *une partie de*, *quelques*. Le nom auquel il se rapporte est sujet, attribut ou complément direct. Ex. : **Des maîtres sont venus ; ce sont **des inspecteurs** ; ils feront **des examens**.

Des, art. part., m. pl., se rapporte à *maîtres* (ou à *inspecteurs*, ou à *examens*).

*248. L'article contracté a la valeur d'une *préposition* et d'un *article*. Le nom auquel il se rapporte est un complément qui demande une préposition. Ex. : **Ayez**

horreur **du** (de le) *mensonge* et de la *duplicité*, et gardez-vous **des** (de les) *faux rapports*.

Du, art. contr., mis pour *de le*, m. s., unit *mensonge* à *ayez horreur*.

De, prép., unit *duplicité* à *ayez horreur*.

La, art. déf., f. s., se rapporte à *duplicité*.

ARTICLE II. — SYNTAXE

1. Accord de l'article.

249. L'article prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte. Ex. : **Le mérite, la vertu, les talents,** doivent être modestes. **Un héron, du goujon, des tanches.**

2. Emploi de l'article devant les noms communs.

***250.** *Principe général.* — On emploie l'article défini devant les noms communs pris dans un sens déterminé (237). Ex. : **Les hommes sont mortels. Les hommes d'un bon sens parfait sont rares. L'homme que j'attendais n'est pas venu.**

***251.** On **n'emploie pas** l'article devant un nom commun pris dans un sens vague, indéterminé.

Comparez :

Tenir tête et *tenir la tête de sa classe.*

Tomber à genoux et *tomber aux genoux de quelqu'un.*

****252.** Les noms compléments d'un nom collectif partitif ou d'un adverbe de quantité, étant ordinairement employés dans un sens indéterminé, ne prennent pas l'article. Ex. : *Un petit nombre d'écrivains arrivent à la célébrité. Peu d'amusements, beaucoup de livres, assez d'amis.*

Mais l'on dira, à cause du complément déterminatif qui suit les noms *écrivains* et *livres* : *Un petit nombre des écrivains célèbres aujourd'hui arriveront à la postérité. Beaucoup des livres que vous avez achetés sont sans valeur littéraire.*

3. Emploi de l'article devant les noms propres.

253. En général, les noms propres de personnes et d'animaux ne prennent pas l'article, parce qu'ils sont suffisamment déterminés par eux-mêmes. Ex. : *Bossuet*, *Champlain* ; *Cerbère*, *Bucéphale*.

254. Les noms de **villes** ne prennent pas l'article à moins qu'ils ne soient déterminés. Ex. : *Rome*, *Montréal* ; *la Rome des Césars* ; *le vieux Stadaconé*.

Les noms de certaines îles se dispensent aussi de l'article. Ex. : *Malte* et *Terre-Neuve* appartiennent à l'Angleterre.

255. L'article fait corps avec certains noms propres (de personnes, de villes ou d'îles) ; par exemple, *la Fontaine* et *du Guesclin*, *le Havre* et *la Grand' Mère*, *la Barbade* et *la Martinique*.

***256.** On emploie l'article devant les noms propres de mers, de fleuves, de rivières, de montagnes, de monuments, d'établissements publics et autres analogues. Ex. : *La Méditerranée* et *l'Adriatique* sont des mers ; *le Tibre* et *le Saint-Laurent* sont des fleuves ; *le Caucase* et *les Laurentides* sont des chaînes de montagnes ; *le Vatican* et *le Colisée* ; *le Mont-Sainte-Anne* (pensionnat).

***257.** En général, on emploie aussi l'article devant les noms propres de **pays** (contrées, États, provinces, départements, comtés). Ex. : *L'Asie* est vaste, *les Indes* sont fertiles, *l'Anjou* était une province, *la Dordogne* est un département, *le Lac-Saint-Jean* est un comté fertile, *aller dans l'Ontario*, *dans l'Alberta*, *dans le Saguenay*, *dans les Deux-Montagnes*.

****258.** Devant les noms **féminins** de pays employés comme compléments, on met généralement **de** et **en** sans article. Ex. : *Le roi d'Angleterre*, *les guerres d'Italie*, *l'empereur d'Allemagne* ; *voyager en France*, *en Egypte* ; *aller en Colombie*, *en Afrique*.

****259.** Devant les noms **masculins** de pays employés comme compléments, il faut mettre l'article. Ex. :

*Le comté **du** (de le) Témiscamingue, **du** Saguenay ;
le charbon **de** l'Alberta, les fourrures **du** Nord-Ouest, le blé
du Manitoba.*

*Voyage **au** (=en le) Mexique, **au** (=en le) Pérou,
aux (= dans les) États-Unis.*

4. Répétition de l'article (et des autres déterminatifs).

260. Il faut répéter l'article (et les autres déterminatifs : *ce, cet, mon, ton, son, etc.*) autant de fois qu'il y a d'objets distincts à déterminer. Ex. :

*Les soldats et les officiers ont montré **le** courage et
la constance qu'on attendait d'eux. Saint Maurice est
le patron et **le** modèle des guerriers.*

261. Remarques. — L'article ne se répète pas devant un second nom qui est synonyme du premier ou qui désigne le même être. Ex. : *L'Amérique ou **nouveau monde** fut découverte en
1492. Saint Joseph, le patron et **protecteur** des ouvriers.*

262. On répète l'article devant deux adjectifs joints par *et* ou bien par *ou*, quand ils se rapportent à deux objets distincts ; on met un seul article s'il n'y a qu'un objet. Ex. : ***Le grand et le petit** salon (il y a deux salons). **Le grand et beau** salon (il n'y a qu'un salon, qui est en même temps grand et beau ; on ne met qu'un article). **L'histoire ancienne ou la moderne** (on parle de deux histoires).*

263. Si deux adjectifs qualifiant le même être ne sont pas joints par une conjonction, l'article se répète. Comparez :

***Le grand et noble** Charlemagne ; — **le grand, le noble** Charlemagne.*

***Voilà de la bonne et nécessaire** propagande ; — **voilà de la bonne, de la nécessaire** propagande.*

5. Suppression de l'article.

264. On supprime souvent l'article :

1° Dans les proverbes et les phrases sentencieuses.

Ex. : *Petite pluie abat grand vent. Plus fait douceur que violence.*

2° Dans les énumérations. Ex. : *Plaisirs, richesses, honneurs, tout passe ici-bas. Il ne vint ni ministres, ni sénateurs, ni députés.*

3° Dans les inscriptions, les titres d'ouvrage, les adresses. Ex. : *Maison à louer. Langue française. Il demeure rue Notre-Dame, numéro 20.*

4° Devant les noms mis en apostrophe. Ex. : *Et l'injure, arbre mort, ne t'est pas épargnée. (P. LEMAY.) Cieux, écoutez ma voix.*

6. Emploi de l'article partitif.

I. Dans les phrases positives.

265. On emploie l'article *du, de la (de l'), des*, devant les noms pris dans un sens partitif. Ex. : *Du pain et de l'eau, ce fut souvent la seule nourriture des saints. Achetez des jouets, de la musique, du papier.*

266. Quand le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, on met la préposition *de* et non *du, de la, des*. Ex. : *De beaux fruits, de jolies fleurs. L'Ouest canadien produit de bon blé.*

De s'analyse alors comme *préposition partitive* se rapportant au nom, c'est-à-dire préposition jouant le rôle d'un article partitif. Ex. : *De petites villes. De*, préposition partitive, se rapporte à *villes*.

****267.** Cependant on met *du, de la, des*, avant l'adjectif :

1° Si le nom est suivi d'un complément déterminatif exprimé ou sous-entendu : *J'ai encore de l'excellent*

papier que j'ai acheté. Donnez-nous du meilleur vin (s.-ent. *que vous ayez*).

2° Si l'adjectif fait corps avec le nom. Ex. : *Des honnêtes gens n'ont pas recours à des faux-fuyants. Du bon sens, des bons mots, des jeunes gens, etc.*

3° Si l'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par l'adjectif. Ex. : *Mozart et Rossini, c'est là de la vraie musique. Voilà du grand et du petit papier, choisissez.*

II. Article partitif dans les phrases négatives.

*268. Après un verbe accompagné d'une négation, on emploie seulement *de* avant le complément direct pris dans un sens partitif. Ex. : *Je ne ferai pas de dépenses. Je n'ai pas d'argent. Je ne bois pas de vin.*

**269. Lorsque le complément d'un verbe employé négativement est suivi d'un adjectif (ou d'un équivalent), on emploie généralement l'article partitif avant le complément, parce que la phrase cache un sens positif. Ex. : *Je ne ferai pas des dépenses inutiles, c'est-à-dire, je ferai des dépenses, mais elles ne seront pas inutiles.*

Avant 1867, le Canada n'avait pas des chemins de fer d'État (il avait des chemins de fer, mais qui n'étaient pas la propriété de l'État).

**270. On emploie de même l'article *du, de la, des*, dans les phrases interrogatives négatives pour exprimer un sens positif (règle 265), et la préposition partitive *de* pour exprimer un sens dubitatif (règle 268). Ex. : *N'y a-t-il point des autos, des voitures ?* signifie je sais qu'il y a des autos, etc.

Mais quand je dis : *N'y a-t-il pas d'autos, de voitures ?* j'interroge, je n'affirme pas qu'il y en a ou non.

7. Articles devant mieux, moins, plus.

271. L'article devant *mieux, moins, plus*, s'accorde avec le nom exprimé ou sous-entendu qui suit l'adjectif quand on fait une comparaison entre des *êtres différents*.

Ex. : *La rose est la plus belle (fleur) des fleurs.* Ici la rose est comparée aux autres fleurs.

La est un article qui se rapporte à *fleur* sous-entendu.

Plus est un adverbe qui modifie *belle*.

272. Les expressions *le mieux, le moins, le plus*, etc., sont invariables lorsqu'elles marquent seulement le plus haut ou le plus bas degré d'une qualité, sans aucune idée de comparaison d'un être avec d'autres. Ex. : *C'est au printemps que la nature est le plus belle* ; c'est-à-dire *belle au plus haut degré*. Ici, ce ne sont pas deux êtres différents que l'on compare entre eux ; ce sont les degrés de beauté d'un même être, la nature.

Le plus est une locution adverbiale qui modifie *belle*.

Remarque. — Même quand *le mieux, le moins*, etc., sont invariables, il ne faut pas oublier de faire varier l'adjectif. Ex. : *Les vertus qui sont le mieux pratiquées* . . .

273. L'article est invariable quand *le mieux, le moins, le plus*, modifient un verbe ou un adverbe. Ex. : *La rose est la fleur que j'aime le mieux, que je cultive le plus volontiers.*

8. Analyse de l'article.

274. Pour analyser l'article, il faut en dire :

1° L'espèce : s'il est défini (défini contracté), indéfini ou partitif ;

2° Le genre et le nombre ;

3° La fonction : à quel nom il se rapporte.

Exemple d'analyse de l'article.

Soit à analyser les articles soulignés dans le texte suivant :

Autrefois *le* rat de ville D'une façon fort civile,
 Invita le rat *des* champs, A *des* reliefs d'ortolans.

Le, art. déf., m. s., se rapp. à *rat*.

Des, art. déf. contr., m. pl., unit *champs* à *rat*. (Voir 2° ci-dessous.)

Une, art. ind., f. s., se rapp. à *façon*.

Des, art. part., m. pl., se rapp. à *reliefs*.

275. *Remarques.* — 1° On peut se dispenser d'indiquer que l'article défini est élidé, comme on s'en dispense pour les autres mots élidés : *s'*, *m'*, *qu'*, etc. Ex. : *L'homme*, *l'*, art. déf., se rapp. à *homme*.

2° L'analyse de l'article défini contracté peut être plus ou moins précise, comme le montrent les trois exemples suivants : *Le rat des champs* :

Des, art. déf. contr., m. pl., se rapp. à *champs*.

Des, art. déi. contr., mis pour *de les*, m. pl., unit *champs* à *rat*.

Des, art. déf. contr., mis pour *de les* ; *de*, prép., unit *champs* à *rat* ; *les*, art. déf., m. pl., se rapp. à *champs*.

CHAPITRE VII

L'ADJECTIF

276. L'adjectif est un mot que l'on joint au nom pour en préciser ou en compléter le sens. Ex. : *Un peuplier élancé, ce peuplier.*

277. Il y a six sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *indéfinis* et les adjectifs *interrogatifs*.

(Voir remarque (417, 2° et 486, 3°), à propos des adjectifs *conjonctifs quel, lequel, auquel, etc.*)

278. Les adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis et interrogatifs sont souvent réunis sous le nom général d'adjectifs *déterminatifs* (*déterminatif* : qui met un *terme*, une limite ; qui précise l'étendue d'un nom).

ARTICLE I. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS

1. Définition.

279. L'adjectif **qualificatif** est un mot que l'on ajoute au nom pour exprimer les qualités de l'être nommé. Ex. : *Un chêne robuste, un odorant tilleul.*

280. L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il désigne un être. Ex. : *Le sage préfère l'utile à l'agréable ; c'est-à-dire l'homme sage préfère une chose utile à une chose agréable.*

2. Le genre dans les adjectifs qualificatifs.

281. On forme généralement le féminin des adjectifs en ajoutant un **e muet** au masculin. Ex. : *Grand, grande, poli, polie.*

La formation du féminin (et du pluriel) dans les adjectifs repose sur les mêmes lois que la formation du féminin (et du pluriel) dans les noms. Les règles sont donc ordinairement les mêmes ; aussi le plus souvent joindrons-nous le nom et l'adjectif dans le même exemple.

282. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin. Ex. : *Un peuple riche, une nation riche.*

283. Les adjectifs terminés au masculin par *er* font leur féminin en *ère*. Ex. : *Un épicier fier, une épicière fière.*

284. En formant le féminin, on double la dernière consonne des adjectifs en *on* et des adjectifs où cela est nécessaire pour la prononciation. Ex. : *Bonne, ancienne ; cruelle, pareille, gentille ; grosse, épaisse ; nette, fluette.*

285. Remarques. — 1° On double aussi la consonne des adjectifs *nul, bellot, pâlot, sot, vieillot.*

2° Au lieu de prendre deux *t*, les six adjectifs suivants font *ête* au féminin : *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret.* Ex. : *Une parole discrète et secrète.*

286. Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux* font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille.*

On écrit *bel, nouvel, fol, mol, vieil* devant les noms masculins qui commencent par une voyelle ou un *h* muet. Ex. : *Un vieux compagnon, une vieille servante ; un vieil habit, un vieil ami.*

Par analogie, *jumeau* fait *jumelle*. Ex. : *Des abricots jumeaux, une pomme jumelle.* (ACADÉMIE.)

287. Les adjectifs terminés par *x* changent *x* en *se* au féminin. Ex. : *Époux généreux, épouse généreuse.*

Cependant *doux, faux, roux*, font au féminin *douce, fausse, rousse.*

288. Les adjectifs terminés par *f* changent *f* en *ve* au féminin. Ex. : *Un veuf actif, une veuve active.*

289. Les adjectifs en **eur** font **euse**, **rice** ou **eresse** au féminin. Ex. : *Un visage trompeur, une apparence trompeuse ; un espoir consolateur, une espérance consolatrice ; un timbre enchanteur, une voix enchanteresse ; pêcheur, pécheresse ; vengeur, vengeresse.*

Les adjectifs en **érieur**, ainsi que **majeur**, **meilleur** et **mineur**, sont les seuls qui ajoutent seulement **e** au féminin. Ex. : *Supérieur, supérieure ; majeur, majeure.*

290. Les adjectifs terminés par **gu** font **guë** au féminin, afin de garder leur prononciation. Ex. : *Un logement exigü, une salle exigüe ; une réponse ambiguë.*

Sans le tréma, la finale **guë** se prononcerait *gue*, comme dans *vague, bague* ; remarquez que le tréma se met sur l'*e*, et qu'on n'en met pas au masculin.

***291.** Les adjectifs suivants ont un féminin particulier :

Blanc	fait	blanche	Long	fait	longue
Franç (loyal)	—	franche	Oblong	—	oblongue
Sec	—	sèche	Bénin	—	bénigne
Ammoniac	—	ammoniaque	Malin	—	maligne
Caduc	—	caduque	Favori	—	favorite
Franç (peuple)	—	franque	Coi	—	coite
Public	—	publique	Tiers	—	tierce
Turc	—	turque	Frais	—	fraîche
Grec	—	grecque			

****292.** *Laïque* est des deux genres ; on écrit aussi *laïc* au masculin. Ex. : *Un laïc ou un laïque ; un habit laïc ou laïque ; les personnes laïques.*

***293.** *Absous, dissous*, qui font *absoute, dissoute*, sont des participes passés et non des adjectifs.

****294.** *Hébreu* ne s'emploie qu'au masculin ; au féminin, on remplace ce mot par *juive*. Ex. : *Le peuple hébreu ; la nation juive.*

Le mot *hébraïque* est des deux genres, et se dit surtout par rapport à la langue : *une traduction hébraïque.*

3. Le nombre dans les adjectifs qualificatifs.

295. On forme le **pluriel** des adjectifs en ajoutant un **s** au singulier. Ex. : *Un conte gai, des contes gais ; une histoire gaie, des histoires gaies.*

296. Les adjectifs terminés au singulier par **s** ou **x** ne changent pas au pluriel. Ex. : *Ce tapis gris est doux et soyeux ; ces tapis gris sont doux et soyeux.*

297. Remarques. — 1° Les quatre adjectifs *beau, nouveau, jumeau* et *hébreu* prennent un **x** au pluriel. Ex. : *Mes beaux cadeaux nouveaux ; un livre hébreu, des livres hébreux.*

2° *Bleu* et *feu, flou, fou* et *mou* suivent la règle générale. Ex. : *Des habits bleus, les feus princes, des dessins flous, des prix fous, des caractères mous.*

298. La plupart des adjectifs terminés au singulier par **al** font leur pluriel en **aux**. Ex. : *Ce total est égal à l'autre ; ces totaux sont égaux aux autres.*

Cependant quelques adjectifs en **al** font leur pluriel en **als**, tels sont *fatals, finals, glacials, initials, matinals*.

*D'autres adjectifs en **al** ne s'emploient guère au pluriel, parce que le pluriel *als* ou *aux* est peu harmonieux. On préfère prendre une autre tournure : *des chants de triomphe* (pour *triomphaux*), *des combats sur mer* (pour *combats navals* ou *navaux*).

4. Les degrés de signification dans les adjectifs.

299. On distingue trois **degrés de signification** dans les adjectifs : le positif, le comparatif et le superlatif.

300. Le **positif** exprime la qualité simple. Ex. : *Cœur bon, vin doux.*

301. Le **comparatif** exprime la qualité avec comparaison.

****302.** Il y a trois sortes de comparatifs : les comparatifs d'égalité, de *supériorité* et d'*infériorité*. Ex. :

Vin aussi doux (comparaison d'égalité), *vin plus doux* (*supériorité*), *vin moins doux* (*infériorité*).

****303.** On met *aussi* devant l'adjectif pour marquer un comparatif d'égalité ; *plus* pour marquer un comparatif de supériorité ; *moins*, pour marquer un comparatif d'infériorité. Ex. : *La rose est aussi belle que la tulipe ; la rose est plus belle que la violette ; la violette est moins belle que la rose.*

304. L'adjectif employé au comparatif est suivi de la conjonction *que*, et non pas de *comme*. Ex. : *Je suis aussi savant que lui.*

****305.** Le **superlatif** exprime la qualité, soit dans un très haut ou un très bas degré, soit dans le plus haut ou le plus bas degré.

****306.** Le superlatif est **absolu** lorsqu'il n'est accompagné d'aucune idée de comparaison. Ex. : *Vous êtes très fort.*

Pour marquer le superlatif *absolu*, on met devant l'adjectif un des mots *très*, *fort*, *extrêmement* et autres équivalents. Ex. : *La rose est une très belle fleur. Dieu est infiniment bon.*

***307.** Le superlatif est **relatif** lorsqu'il est accompagné d'une idée de comparaison. Ex. : *Vous êtes le plus fort, le moins fort.*

Pour marquer le superlatif *relatif*, on met devant l'adjectif *mieux*, *moins*, *plus* précédés d'un déterminatif. Ex. : *L'étude est mon plus grand plaisir.*

****308.** Quelques adjectifs expriment par eux-mêmes un superlatif absolu, tels sont : *infime* (très bas), *minime* (très petit), *suprême* (très haut) et les adjectifs **en issime** : *éminentissime* (très éminent), *excellentsissime*,

rarissime, richissime, sérénissime (très serein), *révérendissime*, etc.

****309.** Le superlatif absolu peut s'exprimer par d'autres tournures : *Un livre dangereux entre tous*, ou par un préfixe : *extralucide, extra-fin*.

310. Il y a trois adjectifs qui ont des comparatifs et des superlatifs irréguliers :

1° **Bon**, meilleur, le meilleur ;

2° **Mauvais**, pire ou plus mauvais, le pire ou le plus mauvais ;

3° **Petit**, moindre, le moindre.

Tableau des degrés de signification.

Positif.....	beau.								
Comparatif.....	<table> <tr> <td>{ de supériorité.....</td><td>plus beau.</td></tr> <tr> <td>{ d'égalité.....</td><td>aussi beau.</td></tr> <tr> <td>{ d'infériorité.....</td><td>moins beau.</td></tr> </table>	{ de supériorité.....	plus beau.	{ d'égalité.....	aussi beau.	{ d'infériorité.....	moins beau.		
{ de supériorité.....	plus beau.								
{ d'égalité.....	aussi beau.								
{ d'infériorité.....	moins beau.								
Superlatif	<table> <tr> <td>{ absolu.....</td><td>très beau.</td></tr> <tr> <td>{ relatif</td><td> <table> <tr> <td>{ de supériorité.....</td><td>le plus beau.</td></tr> <tr> <td>{ d'infériorité.....</td><td>le moins beau.</td></tr> </table> </td></tr> </table>	{ absolu.....	très beau.	{ relatif	<table> <tr> <td>{ de supériorité.....</td><td>le plus beau.</td></tr> <tr> <td>{ d'infériorité.....</td><td>le moins beau.</td></tr> </table>	{ de supériorité.....	le plus beau.	{ d'infériorité.....	le moins beau.
{ absolu.....	très beau.								
{ relatif	<table> <tr> <td>{ de supériorité.....</td><td>le plus beau.</td></tr> <tr> <td>{ d'infériorité.....</td><td>le moins beau.</td></tr> </table>	{ de supériorité.....	le plus beau.	{ d'infériorité.....	le moins beau.				
{ de supériorité.....	le plus beau.								
{ d'infériorité.....	le moins beau.								

5. Formation des adjectifs.

311. On forme des adjectifs :

1° En plaçant un préfixe devant un adjectif.

Ex. : *Utile, inutile ; fin, surfin ; adroit, maladroit*.

2° En ajoutant un suffixe à un adjectif, à un nom ou à un verbe. Ex. : *Rouge, rougeâtre ; envie, envieux ; appliquer, applicable*.

3° En réunissant deux mots pour n'en faire qu'un seul (140). Ex. : *Clairsemé, franco-américain, canadien-français, bleu clair, frais cueilli*.

ARTICLE II.

SYNTAXE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

1. Fonctions de l'adjectif.

312. L'adjectif qualificatif peut remplir trois fonctions, il peut être *attribut*, *épithète* (a) ou *apposition*.

313. L'adjectif qualificatif est **attribut** quand il est rattaché au nom ou au pronom par le moyen d'un verbe. Ex. : *Le ciel est nuageux, il paraît menaçant ; nuageux* est attribut de *ciel*, *menaçant* est attribut de *il*.

314. L'adjectif, comme le nom, peut être attribut du sujet ou du complément. Ex. :

Attribut du sujet : Les heures paraissent courtes dans ce petit cénacle ; le rire y est joyeux, les poignées de main (y sont) loyales. (F. DE ST-MAURICE.)

Attribut du complément : Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. (LA FONTAINE.) *Toutes les tristesses de la nature le faisaient rêveur et désolé.* (MGR C. ROY.)

315. L'adjectif qualificatif est **épithète** quand il est placé auprès du nom, soit avant, soit après. Ex. : *Un ciel nuageux, un pâle soleil ; nuageux* épithète de *ciel* ; *pâle* épithète de *soleil*.

316. L'adjectif est **apposition** lorsqu'il est séparé par une virgule du nom ou du pronom auquel il se rapporte. Ex. : *Le phare, tout blanc, montait la garde dans la nuit noire ; blanc* est apposition de *phare*. *Les gémissements du vent arrivaient, profonds et tristes, dans la nuit hâtive.* (LAURE CONAN.)

a) *Épithète*.— Du grec *épi*, sur, auprès ; *thétos*, placé ; l'épithète est placée auprès du nom, avant ou après.

2. Accord de l'adjectif.

I. Règles générales.

317. L'adjectif s'accorde toujours en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte soit comme épithète, soit comme apposition ou attribut. Ex. : *Tuées par la gelée hâtive, les feuilles sont tombées.*

318. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms :

1° Il se met toujours au pluriel ;

2° Il se met au *féminin* pluriel si tous les noms sont au féminin. Ex. : *La lune (fém.) et les étoiles (fém.) sont brillantes (fém. pl.) ;*

3° Il se met au *masculin* pluriel dès que l'un des noms est au masculin. Ex. : *Une casquette (fém.) et un casque (masc.) chauds (masc. pl.).*

****319.** Si l'adjectif qui se rapporte à des noms de différents genres n'a pas au féminin la même consonance qu'au masculin, l'harmonie veut qu'on place le nom masculin à côté de l'adjectif. Ainsi l'on dit : **Heureux** les peuples et les nations qui ont des lois et un gouvernement forts et sages ! et non pas : *Heureux les nations et les peuples qui ont un gouvernement et des lois forts...!*

Mais on peut dire indifféremment : *L'orgueil aveugle se suppose une grandeur et un mérite démesurés, ou bien : un mérite et une grandeur démesurés.*

320. L'adjectif précédé de plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier :

1° Quand l'adjectif ne qualifie évidemment que le dernier nom. Ex. : *Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur.* (BARTHÉLEMY.) — *On veut des piliers en fonte ou en pierre très dure. Nous étudions la syntaxe ou étude raisonnée de la grammaire.*

Évidemment *sinistre* ne qualifie que le mot *air*, et *dure* que le mot *pierre* ; de même, *raisonnée* ne se rapporte qu'à *étude*.

2° Quand les noms sont synonymes, c'est-à-dire ont à peu près la même signification. Ex. : *César avait un courage, une intrépidité étonnante. L'aigle fend l'air avec une vitesse, une rapidité prodigieuse.* (BUFFON.)

3° Quand les noms sont placés par gradation. Ex. : *Une parole, un geste, le silence même est parfois éloquent. Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.* (RACINE.)

Dans ces deux derniers cas, on ne doit pas mettre la conjonction *et* entre les deux noms. Cette conjonction emporte avec elle une idée d'addition qui exclut celle de synonymie ou de gradation.

4° Quand les noms sont joints par *ou*. Ex. : *Il faut parfois pour réussir un mérite ou un bonheur peu commun.*

***321. Remarque.** — Pour éviter une équivoque, on fait quelquefois accorder l'adjectif avec les deux noms. Ex. : *On demande un homme ou une femme âgés ; c'est-à-dire un homme âgé ou une femme âgée.* Si on écrivait : *Un homme ou une femme âgée*, il semblerait que l'on veut dire : *Un homme quel que soit son âge, ou à son défaut une femme âgée.*

De même Buffon a dû écrire : *Les Samoyèdes se nourrissent de chair ou de poisson crus.*

***322.** L'adjectif placé à la suite de plusieurs noms dont l'un est complément de l'autre, s'accorde avec le nom qu'indique le sens. Ex. :

Des anneaux d'or légers,	Des anneaux d'or massif.
Des chapeaux de paille garnis,	Des chapeaux de paille fine.
Des rubans de gaze fanés,	Des rubans de gaze brochée.
Des bas de laine déchirés,	Des bas de laine anglaise.

***323.** *Avoir l'air* est souvent une locution verbale indivisible qui signifie **paraître, sembler** (c'est toujours le cas quand on parle des choses) ; l'adjectif qui suit est alors un attribut qui s'accorde avec le sujet. Ex. : *Cette proposition n'a pas l'air* (ne semble pas) *sérieuse. Cette robe a l'air* (semble) *bien taillée. Ces enfants ont l'air* (paraissent) *embarrassés.*

Ont l'air, loc. verb. intr., 3e conj., ind. pr., 3e p. du pl.

Embarrassés, part. adj., m. pl., attr. de *enfants*.

Mais, en parlant des personnes, **avoir l'air** peut signifier *avoir un air* (une mine, une contenance); l'adjectif qui suit se met alors au masculin singulier parce qu'il est épithète du mot *air*. Ex. : *Ces enfants ont l'air embarrassé* (une mine, un air embarrassé). *Cette fille a l'air sérieux et réservé*, ou bien, suivant le sens que l'on veut exprimer, *cette fille a l'air* (semble) *sérieuse et réservée*.

Analyse du premier exemple.

Ont, v. tr., forme act., 3e conj., ind. pr., 3e pers. du pl.

Air, n. c., m. s., c. dir. de *ont*.

Embarrassé, adj. qual., m. s., épithète de *air*.

II. Remarques particulières.

324. Grand est invariable et s'écrit avec une apostrophe dans un certain nombre de noms composés féminins. Ex. : *Grand'classe, grand'mère, à grand'peine*, etc. ; *des grand'classes, des grand'mères*, etc.

325. Feu signifiant *défunt* varie quand il précède immédiatement le nom ; il est invariable s'il est séparé du nom par un déterminatif. Ex. : *La feuë reine ; vos feus oncles. Feu la reine ; feu vos oncles*.

326. Mi, demi, semi placés devant le nom (ou l'adjectif) sont invariables et s'y joignent par un trait d'union ; placé après le nom, *demi* s'accorde en genre seulement. Ex. : *Une demi-heure, les semi-pélagiens, à mi-jambes, deux heures et demie ; des hommes demi-morts, des fleurs semi-doubles*.

327. La locution adverbiale à **demi** ne prend pas de trait d'union. — *Des pays à demi ruinés par la guerre*.

328. Demi s'emploie comme nom :

1° En arithmétique, au masculin. Ex. : *Trois demis*.

2° Dans le sens de *demi-heure*, au féminin. Ex. : *Cette horloge sonne les demies*.

329. *Nu* placé devant un nom sans article est invariable et s'y joint par un trait d'union ; placé après le nom, il s'accorde. Ex. : **Nu-tête**, *tête nue*. **Nu-pieds**, *pieds nus*.

330. *Nu* précédant un nom accompagné d'un déterminatif s'accorde avec ce nom. Ex. : *Avoir la nue propriété*, c'est-à-dire *la propriété d'un fonds sans les revenus* ; *être les nus propriétaires*. *Nue*, *la vérité offense*.

331. *Ci-joint*, *ci-inclus* restent invariables quand ils commencent la phrase ou qu'ils sont placés devant un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif. Dans les autres cas, ils varient. Ex. : *Ci-joint la copie de la lettre*. *Vous trouverez ci-inclus copie de la lettre*. *Vous lirez la feuille ci-incluse*.

Dans les deux premiers exemples, ce sont des locutions adverbiales ; dans les deux derniers, des adjectifs composés épithètes.

332. *Possible* précédé d'un superlatif, comme *le plus*, *le mieux*, *le moins*, etc., forme avec ce superlatif une locution adverbiale invariable. Ex. : *Faites le moins de fautes possible*, (c'est-à-dire *le moins possible de fautes*).

Dans les autres cas, *possible* est adjectif et s'accorde avec le nom. Ex. : *Prenez tous les moyens possibles pour réussir*.

***333.** Les adjectifs *haut*, *plein* et *sauf*, et les participes *attendu*, *compris*, *excepté*, *passé*, *supposé*, *vu*, et autres semblables, sont employés comme prépositions et sont invariables quand ils servent à amener un nom complément. Ex. : *J'en viendrai à bout haut la main* (complément) ; *j'ai des bonbons plein une boîte* ; *ils sont venus sauf* (ou *excepté*) *ma mère* ; *attendu son infirmité...* ; *vu ses retards...* ; *supposé ces calculs exacts*, *passé cinq heures*.

Ces mots restent adjectifs et varient quand ils sont placés comme épithètes après le nom, ou qu'ils sont en

apposition avec un nom sujet. Ex. : *La main haute, la bouche pleine ; ces dames exceptées, cinq heures passées.* — *Vue de loin, une tour carrée paraît ronde ; vue* est apposition du sujet *tour*. *Ouïe avec attention, la messe impressionne ; ouïe* apposition du sujet *messe*.

*334. Certains adjectifs, tels que *cher, clair, droit, ferme, juste, net*, etc., servent quelquefois à modifier des verbes ; ils sont alors adverbess et restent invariables. Ex. : *Ces enfants chantent juste, voient clair, tiennent ferme, parlent haut, répondent net, marchent droit.*

Mais après les verbes qui marquent un état ou une manière d'être (voir 606), ces adjectifs sont attributs du sujet ou du complément et s'accordent avec lui. Ex. : *Ces livres sont chers, me semblent chers, je les crois chers ; nous les conservons nets.*

335. Quand le mot désignant la couleur est un adjectif, il s'accorde avec le nom qu'il qualifie. Ex. : *Des habits bleus, des cheveux châains, des étoffes rouges, violettes, pourpres, cramoisies.*

336. Quand les mots désignant la couleur sont formés de deux adjectifs dont le premier est modifié par le second, tous deux restent invariables, parce que le premier est employé comme nom. Ex. : *Des yeux bleu foncé* (des yeux d'un bleu foncé), *cheveux châtain clair, habits gris brun* (d'un châtain clair, ...).

Analyse : *yeux bleu foncé* ;

Bleu, n. c., m. s., compl. de *yeux*.

Foncé, part. adj., m. s., épithète de *bleu*.

L'adjectif demeure également invariable avec un complément, pour la même raison. Ex. : *Des rubans bleu de ciel* (d'un bleu couleur de ciel), *des étoffes gris de lin*.

*337. Il arrive quelquefois que les deux adjectifs modifient chacun séparément le nom qui les précède ; dans ce cas, ils varient tous les deux. Ex. : *Des cheveux châains clairs, des étoffes bleues*

épaisses ; c'est-à-dire des cheveux qui sont à la fois **châtains et clairs** : *châtains* de couleur et *clairs* sur la tête ; des étoffes qui sont *bleues* de teinte et *épaisses* de tissu.

338. Quand on emploie un **nom** pour désigner la couleur, ce nom reste invariable, parce qu'il est le complément du mot *couleur* sous-entendu. Ex. : *Des rubans aurore, des étoffes orange, paille, noisette, olive* (de la couleur de l'aurore, de l'orange, etc.).

Cependant *cramoisi, écarlate, mauve, pourpre* et *rose* sont devenus de vrais adjectifs et varient. Ex. : *Des manteaux pourpres, des rubans roses ou mauves.*

339. Dans les **adjectifs composés**, avec ou sans trait d'union, les deux adjectifs s'accordent si tous les deux se rapportent au nom. Ex. : *Des oranges aigres-douces, des enfants aveugles-nés, des buveurs ivres-morts.*

340. Mais si le premier adjectif se rapporte au deuxième, il est employé adverbialement et ne peut varier. Ex. : *Des filles nouveau-nées* (nouvellement nées) ; *des gens haut placés* (placés haut) ; *des gymnastes léger-vêtus* (vêtus légèrement).

Par euphonie, on fait varier le premier adjectif dans quelques expressions : *des roses fraîches écloses, fraîches cueillies ; la main toute - puissante de Dieu ; des fenêtres toutes grandes ouvertes.*

Analyse du dernier exemple :

Toutes, adv., varie par euphonie, mod. *grandes*.

Grandes, adv., varie par euphonie, mod. *ouvertes*.

3. Emploi de l'adjectif qualificatif.

***341.** L'adjectif doit s'employer de manière que son rapport avec le nom ou le pronom ne donne lieu à aucune équivoque (870). Ainsi il ne serait pas correct de dire : *Heureux ou malheureux, vous devez respect à vos parents.* On ne sait si les adjectifs se rapportent à *vous* ou à *vos parents*. Il faut dire : *Que vous soyez*

heureux ou malheureux, vous devez respect à vos parents, ou : Qu'ils soient heureux ou malheureux, vous devez, etc.

****342.** Il est permis d'employer l'adjectif sans rapport direct avec aucun terme énoncé dans la phrase, pourvu que le sens reste parfaitement clair. Ex. :

Vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements (des fauvettes) ont l'air du sentiment. (GUÉNEAU.)

Vaincus, ruinés, séparés violemment de la nation mère, on pouvait se demander si nous aurions un lendemain comme race distincte. (THOMAS CHAPAIS.)*

****343.** Les adjectifs en *able*, dérivés d'un verbe transitif, ne s'appliquent ordinairement qu'aux personnes ou aux choses qui peuvent servir à ce verbe de complément direct. Ex. : *Une faute pardonnable, une maxime contestable*, etc. ; mais non : *un écolier pardonnable, un homme contestable* ; parce qu'on peut dire : *pardonner une faute, contester une maxime* ; mais non : *pardonner un écolier, contester un homme*.

****344.** On place toujours après le nom les adjectifs accompagnés d'un complément ; et généralement les adjectifs plus longs que les noms qu'ils qualifient. Ex. : *Une procession longue d'un mille* (mais on dirait : *une longue procession*) ; *une armée innombrable, la valeur personnelle*.

****345.** S'il faut qualifier un nom accompagné d'un complément (*natte de jonc*), l'adjectif se met avant le nom ; on peut aussi le rejeter après le complément, surtout si l'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par l'adjectif. Ex. : *Une grossière natte de jonc ; une natte de jonc grossière*.

***346.** Certains adjectifs changent de signification suivant qu'ils sont placés avant ou après le nom. Ex. : *Un honnête homme est un homme probe. Un homme honnête est un homme poli. Un méchant vers est un vers mal fait. Un vers méchant est un vers blessant.*

4. Complément de l'adjectif qualificatif.

347. Les compléments des adjectifs sont ordinairement joints à ces adjectifs par une des prépositions *à, de, en, pour, sur, envers, etc.* ; l'usage seul indique la préposition demandée. Ex. : *Natif d'Ottawa, prompt à la riposte.*

348. L'adjectif, comme le nom, peut avoir pour compléments un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition.

- 1° Un nom : *il est noblement fier de ses succès ;*
- 2° Un pronom : *il est rarement fier de lui-même ;*
- 3° Un infinitif : *il est justement fier de réussir ;*
- 4° Une proposition : *il est justement fier qu'on l'ait applaudi.*

349. Les règles relatives à la construction des compléments des adjectifs sont les mêmes que celles qui régissent les compléments des noms (232-233).

5. Analyse de l'adjectif qualificatif.

350. Pour analyser l'adjectif qualificatif, il faut en dire :

- 1° La nature ;
- 2° Le genre et le nombre ;
- 3° La fonction : de quel mot il est épithète, apposition ou attribut.

Exemple d'analyse des adjectifs qualificatifs.

351. Soit à analyser les adjectifs qualificatifs, les adjectifs verbaux et les participes adjectifs (865) en italique dans ce texte de M. Thomas Chapais :

Séparés, isolés, privés de tout moyen de communication avec la nation mère, ils se voyaient réduits à leurs propres forces, ou pour mieux dire à leur navrante

faiblesse sous le joug de leur ennemi *séculaire*, complètement et irrévocablement *vainqueur*.

<i>Séparés,</i>	part. adj., m. pl., apposition de <i>ils</i> .
<i>Réduits,</i>	part. adj., m. pl., attr. de <i>ils</i> .
<i>Propres,</i>	adj. qual., f. pl., épith. de <i>forces</i> .
<i>Navrante,</i>	adj. verbal, f. s., épith. de <i>faiblesse</i> .
<i>Séculaire,</i>	adj. qual., m. s., épith. de <i>ennemi</i> .
<i>Vainqueur,</i>	adj. qual., m. s., appos. de <i>ennemi</i> .

ARTICLE III. – ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

1. Les adjectifs démonstratifs.

352. Les adjectifs **démonstratifs** sont des mots que l'on met devant les noms pour montrer les êtres dont on parle (*démonstratif* signifie *qui montre*). Ex. : *Ce monde, cet univers, cette lune, ces étoiles.*

353. Il n'y a qu'un seul adjectif démonstratif, **ce**, mais il prend différentes formes :

SINGULIER		PLURIEL
<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Des deux genres.</i>
Ce, cet.	Cette.	Ces.

354. On met *ce* devant une consonne ou un *h* aspiré ; *cet* devant une voyelle ou un *h* muet. Ex. : *Ce monde, ce héros ; cet astre, cet habile astronome.*

355. Pour rendre l'indication plus précise, on ajoute quelquefois les particules *ci* et *là* au nom précédé de l'adjectif démonstratif, suivant que l'objet est près ou loin.

***356.** Un nom suivi de *ci* indique un objet rapproché (dans le temps ou dans l'espace) ou une parole qui va suivre. Ex. : *Cet homme-ci (qui est ici) ; de ce temps-ci (rapproché de nous) ; développons ces trois idées-ci : ...*

Un nom suivi de **là** indique un objet éloigné ou une parole qui précède. Ex. : *Cet homme-là* (*qui est là*), *en ce temps-là* (*éloigné*). — *Fiez-vous à cette parole-là* (*qui vient d'être citée*).

2. Les adjectifs possessifs.

357. Les **adjectifs possessifs** sont des mots que l'on met devant les noms pour désigner le possesseur des êtres dont on parle. Ex. : **Mon** pays, **ta** patrie, **ses** ancêtres.

358. Les adjectifs possessifs sont :

	(Un seul objet possédé.)		(Plusieurs objets possédés.)	
	Masculin.	Féminin.	Des deux genres.	
Avec un seul possesseur	mon,	ma,	mes.	(De la 1re pers.)
	ton,	ta,	tes.	— 2e —
	son,	sa,	ses.	— 3e —
Avec plusieurs possesseurs	notre,	notre,	nos.	— 1re —
	votre,	votre,	vos.	— 2e —
	leur,	leur,	leurs.	— 3e —

359. Par *euphonie* (a), c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on met **mon**, **ton**, **son**, même au féminin, devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet. Ex. : **Mon** âme, **ton** histoire, **son** aimable invitation.

360. Il ne faut pas confondre **ces** et **ses** :

L'adjectif possessif **ses** désigne le possesseur ; il signifie à *lui*, à *elle* ; c'est le pluriel de *son* ou *sa*. Ex. : **Son** livre, **ses** livres ; **sa** plume, **ses** plumes.

L'adjectif démonstratif **ces** sert à montrer ; il signifie *ces objets-ci*, *ces objets-là* ; c'est le pluriel de *ce*, *cet* ou *cette*. Ex. : **Ce** buffet, **ces** buffets ; **cette** armoire, **ces** armoires.

a) *Euphonie*. — Du grec *eu* bien ; *phonê* son ; heureux choix de sons.

361. Il ne faut pas confondre **son** et **sont** :

Son est un adjectif possessif que l'on peut remplacer par un autre adjectif, par exemple *mon, ton*. Ex. : *Il appelle son cousin* ; on peut dire : **mon** cousin.

Sont, c'est le verbe *être* ; on peut le remplacer par un autre temps du verbe, par exemple *étaient*. Ex. : *Joseph et Édouard sont cousins* ; on peut dire : *Joseph et Édouard étaient cousins*.

Emploi des adjectifs possessifs.

362. L'adjectif possessif doit être remplacé par l'article lorsque le sens de la phrase indique suffisamment le possesseur. Ex. : *J'ai les yeux fatigués*.

Cette règle toutefois n'est pas absolue. On dit : *Je passe mes étés à la campagne* ; *il passe ses jours dans la solitude*.*

363. On emploie l'adjectif possessif au lieu de l'article, quoique le sens indique assez le sujet possesseur :

1° Pour indiquer une chose habituelle. Ex. : *Je souffre à mon bras, c'est-à-dire au bras déjà malade. Son mal de dents l'a repris. Il a fait son somme* (le somme dont il a l'habitude). *Il a fait son pédant* (le pédant qu'il a coutume d'être).

2° Pour donner plus d'énergie à l'expression. Ex. : *Soyez avarés de votre temps. Je l'ai vu de mes yeux*.*

****364.** Quand un nom déjà déterminé par l'adjectif possessif est suivi d'une proposition subordonnée, il faut séparer cette proposition du nom par une virgule ; mais si on emploie seulement l'article devant le nom, la subordonnée est nécessaire, et on ne met pas de virgule devant. Ex. : *Il a trouvé son canif, qu'il avait perdu* ; *il a trouvé le canif qu'il avait perdu*.

***365.** L'adjectif possessif **leur** et le nom qui l'accompagne se mettent au singulier ou au pluriel selon le sens :

1° **Leur** se met nécessairement au singulier s'il se rapporte à un seul objet commun à plusieurs ; au contraire, **leur** sera nécessairement au pluriel s'il y a plusieurs objets appartenant à chacun. Ex. : *Ces trois*

frères sont pleins d'amour pour leur père et leur mère (il s'agit ici d'un seul père et d'une seule mère). *Les druides couronnaient leurs cheveux* de feuilles de chêne.

2° Si chaque possesseur ne possède qu'un seul objet, **leur** peut se mettre au singulier ou au pluriel suivant le point de vue :

a) On met le singulier si l'on considère la *généralité*, l'*uniformité de l'ensemble*. Ex. : *Les sauvages ornent leur tête de plumes. Avec leur voile de pleureuses, ces dames ont l'air de fantômes.*

b) On met le pluriel si l'on veut attirer l'attention sur la *quantité*, sur la *variété des détails*. Ex. : (Les chefs sauvages :) *Sur leurs têtes se voyaient des plumes de toutes couleurs.* (Les communiantes :) *Leurs légers voiles blancs laissent voir leurs visages heureux.*

****366.** Pour indiquer ce qui appartient à une chose, on emploie de préférence *le, la, les* et le pronom *en* lorsque le nom de la chose possédée est sujet du verbe *être* (ou d'un verbe similaire, 606) ou complément direct. Ex. : *Ces pays me plaisent : l'aspect en est riant, le climat en paraît agréable* (plutôt que : *leur aspect...*, *leur climat...*). *Quel beau lac ! J'en admire l'étendue* (plutôt que : *j'admire son étendue*, parce que *étendue* est complément direct).

Quand le nom de l'objet possédé est sujet d'un verbe autre que le verbe *être* ou un verbe similaire, il faut employer le *possessif*. Ex. : *Ces pays me plaisent : leur aspect m'enchanté, leur climat referra ma santé.**

3. Les adjectifs numéraux.

367. Les adjectifs **numéraux** sont des mots que l'on met ordinairement devant les noms pour indiquer avec précision le nombre ou le rang. Ex. : *Deux heures, le troisième jour.*

368. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux cardinaux et les adjectifs numéraux ordinaux.

369. Les adjectifs **numéraux cardinaux** indiquent le **nombre** des objets. Ex. : *Les quatre saisons, les douze apôtres.*

370. On réunit par un trait d'union les diverses parties d'un nombre, excepté **cent** et **mille**, qui ne se joignent pas aux autres parties. Ex. : *Quatre-vingt-dix-huit ; cent vingt mille ; huit cent quarante-cinq mille deux cent trente-trois.*

371. *Remarque.* — On remplace le trait d'union par *et* dans : *vingt et un, trente et un, ... soixante et onze.*

372. Les adjectifs numéraux cardinaux ne prennent pas le signe du pluriel, même quand ils sont employés comme noms. Ex. : *Les quatre Évangiles, les quarante martyrs de Sébaste ; des cinq, des un, des sept.*

Il n'y a d'exceptions que pour **un**, qui fait parfois **une**, **vingt** et **cent**, qui peuvent varier dans quelques cas (373 à 375).

373. **Un** est le plus souvent article indéfini (245). Ex. : *J'ai un beau crayon.*

Un est adjectif numéral quand il signifie *un seul*. Ex. : *Vous avez un crayon, j'en ai deux. Les contes des Mille et Une nuits ; une heure vingt et une minutes.*

374. **Vingt** prend un **s** dans *quatre-vingts*, s'il n'est pas suivi d'un autre nombre ; **cent** prend un **s** dans les nombres qui désignent exactement plusieurs centaines. Ex. : *Cent quatre-vingts jours ; quatre-vingt-six jours ; deux cents jours ; nous étions six cents ; huit cent quarante années ; dix fois quatre-vingts font huit cents.*

375. *Remarques.* — 1° Pris comme adjectifs numéraux ordinaux, *vingt* et *cent* restent invariables. Ex. : *Page quatre-vingt, l'an six cent ; c'est-à-dire page quatre-vingtième, l'an six-centième.*

2° *Cent* est un nom et par conséquent peut varier lorsqu'il est employé pour *centaine*. Ex. : *Un cent d'aiguilles, deux cents d'œufs ; gagner des mille et des cents.*

*3° De même que l'on dit *quatre-vingts*, on disait autrefois *deux-vingts, trois-vingts, etc.* Ex. : *L'hôpital des Quinze-Vingts, etc.*

*4° Les mots *million, milliard, billion, trillion*, sont de véritables noms ; c'est pourquoi on écrit : *trois cents millions, quatre-vingts milliards.*

376. Mille désignant une mesure de longueur est un nom et varie au pluriel. Ex. : *Neuf milles font trois lieues.*

377. Mille désignant le nombre est un adjectif invariable. Ex. : *J'ai acheté cinq mille livres de farine.*

378. Remarques.— 1° On écrit **mil** pour les dates de l'ère chrétienne entre *mille* et *deux mille*. Ex. : *L'Amérique fut découverte en mil quatre cent quatre-vingt-douze. La grande guerre a éclaté en mil neuf cent quatorze. — L'an mille. L'an deux mille.*

2° Les dates ne s'écrivent en toutes lettres que dans des documents importants ; il faut habituellement les mettre en chiffres.

Adjectifs numéraux ordinaux.

379. Les adjectifs **numéraux ordinaux** marquent l'ordre, le rang. Ex. : *Premier jour, deuxième semaine, troisième mois.*

*380. On forme les adjectifs numéraux ordinaux en ajoutant la terminaison *ième* aux adjectifs numéraux cardinaux correspondants. Ex. : *Deux, deuxième ; sept, septième ; cent quarante-six, cent-quarante-sixième.*

Premier et second font exception.

381. Les adjectifs numéraux **ordinaux** s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Ex. : *Ne prenez ni les premières ni les meilleures places.*

382. Remarques. — a) On dit (sans *et*) : trois heures trois quarts, deux verges un tiers ; mais avec *et* : deux heures *et* demie, trois gallons *et* demi.

b) Un peu d'attention suffit à faire distinguer les fractions qui ont même consonance. Ex. : *Trois cents millièmes* : 300/1000 et *trois cent-millièmes* : 3/100,000 ; *cinq centièmes* : 5/100 et un *cinq-centième* : 1/500.

383. Par abréviation, on emploie souvent un adjectif numéral cardinal pour un adjectif ordinal :

1° Après le nom d'un souverain, pour marquer son rang dans une dynastie. Ex. : *Louis X*, pour *Louis, dixième roi de ce nom*.

Le mot *premier* fait exception : *Georges Ier*.

2° Pour désigner la division d'un ouvrage. Ex. : *Chapitre V, page 30, folio 80*, pour *Ve, 30e, 80e*.

Dans ce cas, *un* ne varie pas ; on dit : page *un* (et non pas *une*), leçon *trente et un*.

3° Pour indiquer l'heure, le quantième, l'année. Ex. : *Il est 3 heures*, pour *la troisième heure*. *Le 17 mai 1642*, mis pour *le 17e jour de mai de l'année 1642e*.

384. Aux adjectifs numéraux ordinaux correspondent les adverbes de nombre : *Premièrement, deuxièmement, troisièmement*, etc.

Dans une énumération, ces adverbes s'écrivent presque toujours en abrégé, sous la forme 1°, 2°, 3°, 4°, etc., abréviations des termes latins : *primo, secundo, tertio, quarto*, etc.

4. Les adjectifs indéfinis.

385. Les adjectifs **indéfinis** sont ceux qui indiquent *vaguement* le nombre ou les qualités des êtres dont on parle. Ex. : **Tous** les mois ; un **autre** jour.

On les appelle *indéfinis* parce qu'ils déterminent le nom d'une manière moins précise que les autres adjectifs.

386. Les adjectifs indéfinis sont : *Aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout*.

387. **Certain** et **nul** sont adjectifs indéfinis s'ils précèdent le nom. Ex. : **Nulle** offense ; **certain** renard gascon (un renard gascon quelconque).

Certain et **nul** sont parfois adjectifs qualificatifs ; alors ils suivent le nom ou sont attribués. Ex. : *C'est un fait certain* (sûr) ; *ce contrat est nul* (sans valeur).

Emploi des adjectifs indéfinis.

****388.** Généralement **aucun** et **nul** se joignent à la négation et s'emploient au singulier. Ex. : *Il ne fait aucun tort.* *Nulle réponse ne m'est arrivée.*

Pas un veut aussi la négation. Ex. : *Pas une faute ne lui a échappé.*

****389.** **Aucun** et **nul** ne s'emploient au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier, comme *ancêtres*, *funérailles*, etc., ou qui n'a pas tout à fait la même signification au pluriel qu'au singulier, comme *dispositions*, *troupes*, *gages*, etc. Ex. : *On ne lui fit aucunes funérailles.* *Il n'a fait aucunes dispositions.* *Aucuns appointements n'étaient attachés aux fonctions publiques.*

****390.** *Remarque.* — C'est un anglicisme de donner à **aucun** le sens de *n'importe lequel*. Ne dites pas : *Il peut venir en aucun temps* (at any time) ; dites : *Il peut venir en tout temps, en n'importe quel temps.*

391. **Maint** signifie *plusieurs*, au singulier comme au pluriel. Il se répète quelquefois devant le nom. Ex. : *Je l'ai vu en mainte circonstance* (ou en **maintes** circonstances). *Par maints et maints travaux.*

392. **Chaque** ne s'emploie qu'au singulier et doit toujours être suivi d'un nom. Ex. : **Chaque** personne, **chaque** chose.

Il ne faut pas employer *chaque* à la place du pronom *chacun*. Ex. : *Ces arithmétiques me coûtent soixante sous chacune* (et non pas *chaque*).

MÊME

Le mot *même* est tantôt adjectif et tantôt adverbe. Il est adjectif s'il se rapporte à un nom ou à un pronom ; cela résulte de la définition même de l'adjectif. Il est adverbe dans les autres cas. Il est alors en rapport avec un verbe, un adjectif, un superlatif, un autre adverbe.

Même, employé comme adverbe.

333. *Même* employé comme adverbe exprime l'*extension* ; il a alors le sens de *jusqu'à, y compris*.

394. On reconnaît que *même* est adverbe :

1° S'il est employé avec un verbe, un adjectif, un superlatif ou un adverbe. Ex. : *Aimons même (jusqu'à) nos ennemis. Évitions les fautes même légères (jusqu'aux fautes légères). Les plus beaux monuments même ont des défauts. L'ingrat oublie et quelquefois même il hait son bienfaiteur.*

2° S'il est employé *avant* un article ou un autre déterminatif, ou un pronom. Ex. : *Même les rois (jusqu'aux rois) sont sujets à la mort. Leurs vertus et même leurs noms étaient ignorés. (B. DE SAINT-PIERRE.) Même ceux qu'il avait sauvés le trahissent.*

3° S'il est après plusieurs noms formant une sorte de gradation. Ex. : *Les animaux, les plantes même étaient des dieux en Egypte. Les guerres civiles sont funestes, non seulement aux vaincus, mais aux vainqueurs même.*

Même, employé comme adjectif.

395. *Même* employé comme adjectif exprime l'identité ou la ressemblance.

396. On reconnaît que *même* est adjectif :

1° S'il est placé *immédiatement avant* un nom. Ex. : *Relisez souvent les mêmes livres (identité). Il n'y a pas deux personnes ayant exactement même visage et mêmes traits (ressemblance).*

2° S'il est placé **après** un pronom personnel. Ex. : *Que peuvent contre Dieu les monarques eux-mêmes ?*

Remarques. — a) *Même* se joint au pronom personnel par un trait d'union et forme ainsi les pronoms personnels composés (434). *Celui, celui-là, ceux* et les pronoms autres que les pronoms personnels, ne se joignent pas à *même* par le trait d'union. Ex. : *Celui-là même ; ceux mêmes ; les autres mêmes.*

b) *Même* reste au singulier dans *nous-même, vous-même* (449), quand il ne s'agit que d'une seule personne. Ex. : *Mon enfant, travaillez par vous-même.*

3° En général, lorsque, placé après un *seul nom* ou un pronom, il sert à les renforcer. Ex. : *Nous sommes éclairés des astres mêmes qui éclairaient nos ancêtres. On est parfois secouru par ceux mêmes sur qui on comptait le moins.*

Mais si l'on veut donner une idée d'extension à *même* placé après un *seul nom*, on en fait un adverbe. Ex. : *Les astres même* (c'est-à-dire *même* les astres) *publient la gloire de Dieu. On est parfois secouru par ceux même* (*même* par ceux-là) *sur qui l'on comptait le moins.**

****397.** L'adjectif *même* se place après un nom qui désigne une qualité pour exprimer qu'elle est portée au plus haut degré. Ex. : *Saint Vincent de Paul était la charité même. Jules est la franchise même, la valeur même.*

Le même courage signifie un courage pareil à celui dont on parle ; *le courage même* signifie le courage par excellence, le courage personnifié.

QUELQUE

Quelque, employé comme adjectif.

Quelque est adjectif ou adverbe.

398. *Quelque* se rapportant à un *nom* est adjectif et variable.

Il a alors le sens de *un certain nombre de, une certaine quantité de, certains.* Ex. : *Ayez quelques bons livres.*

Je vais recevoir quelques (plusieurs) amis. Quelques richesses que vous possédiez (si vous possédez quelques, ou certaines richesses), ne vous enorgueillissez pas.

399. Remarque. — L'adjectif *quelque* a parfois le sens vague de *un certain, une certaine* ; il reste alors au singulier, ainsi que le nom auquel il se rapporte. Ex. : *Voilà quelque mets pour moi, dit le rat, apercevant l'huître.*

Des députés du peuple rat

S'en vinrent demander *quelque* aumône légère. (LA FONTAINE.)

Quelque, employé comme adverbe.

400. *Quelque* se rapportant à un adjectif ou à un adverbe est adverbe et invariable. Il a alors le sens de *si*. Ex. : *Quelque habiles (si habiles) que nous soyons, nous pouvons nous tromper. Quelque durement (si durement) éprouvés que vous soyez, espérez toujours.*

401. Devant un adjectif numéral, *quelque* est adverbe et signifie *environ*. Ex. : *Henri IV régna quelque (environ) vingt et un ans.**

402. Placé devant un adjectif suivi d'un nom, *quelque* est adjectif s'il se rapporte au nom ; on peut alors retrancher l'adjectif ou le déplacer sans nuire au sens de la phrase. Ex. : *Quelques belles maisons (quelques maisons) s'alignent sur la rive. Quelques éloquents orateurs que vous entendiez (quelques orateurs que vous entendiez, même éloquents), vous n'en trouverez point d'égal à Bossuet.*

403. Placé devant un adjectif suivi d'un nom, *quelque* est adverbe si c'est l'adjectif qu'il modifie ; le nom est alors attribut et il est suivi de l'un des verbes *être, paraître, sembler, devenir, etc.*, au subjonctif. Ex. : *Quelque éloquents orateurs (si éloquents orateurs) que soient Massillon et Fléchier, ils ont des défauts.*

L'expression *quel que* (si grand que).*

404. L'expression *quel que*, en deux mots, s'emploie devant un subjonctif du verbe *être* (*pouvoir être, devoir être*) ; l'adjectif indéfini *quel* est alors attribut du sujet et s'accorde avec lui. Ex. : **Quel que** soit votre crédit (ou **quel** qu'il soit), *n'en abusez pas* ; c'est-à-dire : **si grand que** | *il soit*. **Quelles** (si considérables) **que** puissent être vos richesses, *vous n'êtes pas à l'abri du sort*.

TOUT

405. *Tout* peut être nom, pronom, adjectif ou adverbe.

Tout, employé comme nom ou pronom.

406. **Tout** est un nom lorsqu'il a un déterminatif. Il fait alors *touts* au pluriel. Ex. : *L'homme ne sait le tout* (la science totale) *de rien*. *Les plus petits animalcules sont des touts complets* (des organisations complètes).

407. **Tout**, tenant la place d'un nom, est un pronom indéfini. Ex. : **Tous** *aimaient à recevoir le pardon de sa main*. (L. CONAN.) *Son grand génie embrassait tout*. (BOSSUET.) *Il est bon pour tous et pour toutes*.

Tout, employé comme adjectif.

408. **Tout** est adjectif quand il se rapporte à un nom ou à un pronom ; son pluriel est *tous*. Ex. : *On perd tous ses amis en perdant tous ses biens*. (DESTOUCHES.)

409. *Remarques.* — 1° Devant un nom de ville, l'usage fait accorder *tout* avec le mot *peuple* sous-entendu. Ex. : **Tout** *Rome* (tout le peuple de Rome) *acclama César*. **Tout** *Jérusalem s'émut à la mort de Jésus*.

Mais si l'on parle de la ville, et non du peuple, on fait accorder *tout* avec le nom de ville. Ex. : **Toute**

Rome est couverte de monuments. Toute Jérusalem fut détruite par Titus.

****2°** Pris dans le sens indéfini, *tout* et le nom complément qu'il accompagne peuvent parfois être employés indifféremment au singulier ou au pluriel. Ex. : *Des marchandises de toute sorte ou de toutes sortes. La sottise est de tout (ou tous) temps et de tout (ou tous) pays.*

Tout, employé comme adverbe.

410. **Tout** est adverbe quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il a alors le sens de *si, tout à fait, entièrement, très*. Ex. : *Des ours tout (entièrement) blancs. Marchez tout (très) doucement.*

*Nous respirions l'air tout embaumé d'ambre
Qui venait de près tout embaumés de soleil.*

(L. FRÉCHETTE.)

411. Quoique adverbe, *tout* varie par euphonie devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Ex. : *Elle est toute stupéfaite, elles sont toutes honteuses. Mais on dirait : Elle est tout étonnée, elles sont tout humiliées (413).*

412. Quoique placé devant un nom, *tout* est adverbe, et invariable, dans certaines locutions où le nom a la valeur d'un adjectif. Ex. : *Ils sont tout yeux, tout oreilles (très attentifs). Vous êtes tout feu, tout flamme (très zélés).*

Quelques auteurs font dans ce cas varier *tout*, par euphonie, devant une consonne ou un *h* aspiré. Ex. : *Dieu est toute bonté, la religion est toute charité.*

Tout, adjectif ou adverbe suivant le sens.*

***413.** Devant un adjectif ou un participe, *tout* est adjectif et variable s'il désigne *toutes les personnes* ou *toutes les choses* ; il est adverbe s'il signifie *tout à fait*. Ex. : *Nos pommiers sont tous fleuris (tous les pommiers). Nos pommiers sont tout fleuris (entièrement fleuris).**

*414. *Tout* suivi de *autre* et d'un nom est adjectif et variable s'il se rapporte au nom. On peut alors mettre *tout* devant le nom et renvoyer *autre* après. Ex. : **Toute autre** place (toute place autre) *qu'un trône eût été indigne d'elle.* (BOSSUET.)

Dans ce cas *tout autre* signifie *n'importe lequel*.

*415. *Tout* suivi de *autre* et d'un nom est adverbe et invariable s'il modifie *autre* ; *tout autre* fait alors bloc, et le nom peut se mettre avant. Ex. : *Vous méritez sans doute une tout autre destinée* ; on peut dire *une destinée tout autre*.

5. L'adjectif interrogatif ou exclamatif.

416. L'adjectif **interrogatif** est l'adjectif indéfini **quel** employé dans une interrogation. Ex. : **Quel** âge avez-vous ? **Quelle** heure est-il ? **Quels** ordres apportez-vous ? *De quelles affaires s'agit-il ?*

417. *Remarques.* — 1° Lorsque *quel* est employé dans une expression exclamative, on le nomme adjectif **exclamatif**. Ex. : **Quel** beau spectacle ! **Quelles** superbes montagnes !

2° Lorsque *quel* sert à joindre deux propositions, à la manière d'un pronom conjonctif, on peut l'appeler adjectif **conjonctif. Ex. : *Je ne sais quel livre je dois lui donner* équivaut à *je ne sais le livre que je dois lui donner*.

6. Analyse des adjectifs déterminatifs.

418. Pour analyser les adjectifs déterminatifs, il faut en dire :

1° *L'espèce* : adjectif démonstratif, possessif, numéral (cardinal ou ordinal), indéfini, interrogatif ou exclamatif ;

2° *Le genre et le nombre ;*

3° *La fonction : à quel mot ils se rapportent ; de quel mot ils sont attributs.*

Exemple d'analyse des adjectifs déterminatifs.

Soit à analyser les adjectifs déterminatifs en italique dans les textes suivants :

Tout notre passé, *toute* l'histoire des *deux* derniers siècles est une source à laquelle *nos* poètes et *nos* artistes peuvent puiser abondamment. (EDMOND DE NEVERS.)

Quelle ne fut pas sa joie quand il apprit que *cet* héritage était *sien* !

Tout, adj. indéf., m. s., se rapporte à *passé*.

Notre, adj. poss., m. s., se rapporte à *passé*.

Toute, adj. indéf., f. s., se rapporte à *histoire*.

Deux, adj. num. card., m. pl., se rapporte à *siècles*.

Nos, adj. poss., m. pl., se rapporte à *poètes*.

Quelle, adj. exclam., f. s., attr. de *joie*.

Cet, adj. dém., m. s., se rapporte à *héritage*.

Sien, adj. poss., m. s., attr. de *héritage*.

CHAPITRE VIII

LE PRONOM

1. Nature et sortes.

419. Le **pronom** est un mot qui tient ordinairement la place du nom. Ex. : *Prions Dieu ; il nous bénira* ; le mot *il*, qui tient la place de *Dieu*, est un pronom.

420. Il y a **six sortes de pronoms** : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms conjonctifs, les pronoms interrogatifs et les pronoms indéfinis.

* La plupart des pronoms se rapprochent beaucoup des adjectifs de même nom, par le sens et par la forme. Ainsi pour remplacer :

un nom précédé d'un :

adj. *démonstratif* (cet élève),
adj. *possessif* (mon élève),
adj. *interrogatif* (quel élève ?),
adj. *indéfini* (quelques élèves),

on emploie un :

pr. *dém.* (celui-ci) ;
pr. *poss.* (le mien) ;
pr. *interr.* (lequel ?) ;
pr. *indéfini* (quelques-uns).

Quant au pronom *conjonctif*, il tient lieu d'un nom (ou d'un pronom personnel) et d'une *conjonction*. Ex. : *Un élève est arrivé et l'élève (et il) est aussitôt tombé malade ; un élève est arrivé, qui est aussitôt tombé malade.*

421. Les pronoms peuvent être du genre *masculin*, *féminin* ou *neutre*. Le pronom est *masculin* s'il représente un nom du masculin, *féminin* s'il représente un nom féminin, *neutre* s'il ne représente pas un nom, mais une idée exprimée ou sous-entendue.

***422.** L'*idée* que le pronom neutre représente peut être exprimée par un membre de phrase ou une proposition entière, par un infinitif, un adjectif ou un nom pris adjectivement. Ex. : *Vous me feriez croire qu'il n'y a point d'éloquence sans poésie... , vous pouvez le croire hardiment... (FÉNELON) ; c'est-à-dire vous pouvez croire*

cela, qu'il n'y a point d'éloquence sans poésie... Le chrétien est souvent persécuté, méprisé : il s'en venge par des prières ; c'est-à-dire il se venge de ce qu'il est persécuté, méprisé. Êtes-vous malade ? — Nous le sommes ; c'est-à-dire nous sommes cela.

2. Emploi et fonctions des pronoms en général.*

423. Le pronom ne peut généralement tenir la place que d'un nom déterminé. Ne dites pas : *J'ai demandé conseil et je l'ai suivi* ; ici le nom *conseil* est indéterminé. Dites : *J'ai demandé un conseil et je l'ai suivi*. De même ne dites pas : *Les fourmis se nourrissent de liquide sucré qu'elles puisent sur les fleurs ; mais... d'un liquide sucré qu'elles puisent...*

424. L'emploi du pronom ne doit donner lieu à aucune équivoque. Ne dites pas : *Salaberry livra bataille à Hampton et il fut battu* ; le pronom *il* fait équivoque. Dites : *Salaberry livra bataille à Hampton, qui fut battu* ; ou mieux : ... *à Hampton et le vainquit*.

***425.** Il vaut mieux répéter le nom ou prendre un autre tour quand l'emploi du pronom personnel peut donner lieu à une équivoque. Ainsi au lieu de dire : *La Fontaine a imité Phèdre en tout ce qu'il a de plus beau*, dites : *La Fontaine a imité Phèdre en tout ce que Phèdre (ou celui-ci) a de plus beau*.

***426.** Si un pronom est répété dans une phrase, il doit représenter le même être ou la même idée. Ne dites pas : *On n'aime pas qu'on nous critique* ; le premier *on* désignerait ceux qui n'aiment pas ; le deuxième ceux qui critiquent. Dites : *On n'aime pas à être critiqué* ; ou bien : *Nous n'aimons pas qu'on nous critique*.

La phrase suivante de M. de Gaspé est correcte ; le pronom *où*, employé trois fois, représente le même être : *Un de ces heureux jours, ô mon Dieu ! où je croyais à l'amitié sincère, où j'avais foi en la reconnaissance, où j'ignorais l'ingratitude !*

427. Le pronom peut avoir les **fonctions** du nom : il peut être sujet, complément, attribut, apposition, en apostrophe.

1° **Sujet** : *Tu portes la douleur comme **on** porte une armure.*
(P. LEMAY.)

2° **Complément direct** : *L'horizon avait **tout** pris.*

3° **Complément indirect** : *Parlez-**lui**. Donnez-**nous** aujourd'hui notre pain quotidien.*

4° **Complément circonstanciel** : *Le mal est en **nous**, c'est en **nous** qu'il faut le détruire.*

5° **Complément d'un nom** : *C'est un ami **dont** je tairai le nom.*

6° **Complément d'un pronom** : *C'est donc quelqu'un **des tiens**.*
(LA FONTAINE.)

7° **Complément d'un adjectif** : *Il faut être bon envers **tous**.*

8° **Attribut** : ***Que** sont-ils devenus ? Politiciens et employés.*
(EDMOND DE NEVERS.) *Quelle erreur est la **vôtre** !*

9° **Apposition** : *Notre fierté, **elle** doit reposer sur la conscience de notre valeur.* (EDMOND DE NEVERS.)

10° **En apostrophe** : ***Vous** qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure.* (V. HUGO.)

***428.** Quelques pronoms peuvent avoir un **complément**. Ex. : *Je n'ai qu'une ambition : **celle** de faire mon devoir ; faire est complément du pronom démonstratif **celle**. **Qui** de **nous** peut se flatter de vivre demain ? **nous** est complément du pronom conjonctif **qui**.*

***429.** Les compléments du pronom peuvent être un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition.

1° **Un nom** : *L'exercice de la chasse et celui de la pêche.*

2° **Un pronom** : *Oubliez vos bienfaits, publiez ceux d'autrui.*

3° **Un infinitif** : *Quel bonheur comparable à celui de se dévouer ?*

4° **Une proposition** : *Croyez-vous ce que je vous dis ?*

3. Les pronoms personnels.

I. Nature et espèces.*

430. On appelle **personne** (a), en grammaire, le rôle qu'un être joue dans le discours.

431. Il y a trois personnes ou rôles dans le discours :

La 1^{re} personne est celle **qui** parle. Ex. : **Je me promène, nous jouons** ;

La 2^e personne est celle **à qui** l'on parle. Ex. : **Tu te promènes, vous jouez** ;

La 3^e personne est celle **de qui** l'on parle. Ex. : **Il se promène, elles jouent**.

432. Les pronoms **personnels** sont ceux qui tiennent la place du nom en désignant la personne grammaticale. Ex. : **Je parle, tu lis, il écrit**.

433. Les pronoms personnels sont :

1^{re} pers. sing. : **je, me, moi** ; plur. : **nous**.

2^e pers. sing. : **tu, te, toi** ; plur. : **vous**.

3^e pers. { sing. : **il, elle, le, la, lui, soi** ;
plur. : **ils, elles, les, leur, eux** ;
des deux nombres : **en, y, se**.

434. Les pronoms *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles*, unis à l'adjectif *même* par un trait d'union, forment les pronoms personnels composés. Ex. : *Il nous a dit cela à nous-mêmes* (à nous en personne). *Que j'étais simple de juger les autres par moi-même !* (P. A. DE GASPÉ.)

** (a) Le mot *personne* vient du latin *persona*, mot qui désignait le masque que portaient les acteurs sur le théâtre ; par extension, le mot *personne* signifie acteur, personnage, rôle. *Personne* en grammaire veut donc dire rôle ; il n'a plus sa signification ordinaire, qui est de désigner un homme ou une femme.

Ces pronoms servent à appuyer davantage sur l'idée et sont généralement en apposition avec un nom ou un autre pronom. *Je l'ai vu moi-même ; moi-même* apposition de *je*.

435. Les pronoms *je, me, te, se, le, la*, s'élident devant les verbes commençant par une voyelle ou un *h* muet, et devant les pronoms *en, y*. Ex. : *J'arrive, tu m'appelles, il s'intéresse, tu t'habilles, j'en viens, j'y vais*.

436. C'est une faute grossière de confondre *ma* et *m'a*, *ta* et *t'a*, *la* et *l'a* ; l'apostrophe suppose toujours l'élision d'un *e* ou d'un *a* (d'un *i* dans *s'il*). Ex. : *Ma porte, il m'apporte* : il apporte à *qui ? a* m' mis pour *me* ; *ta pelle, il l'appelle* : il appelle *qui ? l'* mis pour *te* ; *ma faute, je la vois, je l'avoue* : je vois *quoi ? la* ; j'avoue *quoi ? l'* mis pour *la*.

437. Les mots *le, la, les, leur*, sont pronoms quand ils tiennent la place d'un nom déjà énoncé. Ils sont alors placés immédiatement avant ou après un verbe. Ex. : *Je le vois ; ouvrez-leur*.

Le, la, les, sont articles, et *leur* est adjectif possessif quand ils précèdent un nom. Ex. : *Le pain, la pâte, leur livre*.

438. *Leur*, pronom personnel, ne prend pas d'*s* au pluriel, puisqu'il est lui-même le pluriel de *lui, elle*. Ex. : *Je lui parle, je leur parle ; nous lui avons écrit, nous leur avons écrit*.

Employé comme adjectif ou pronom possessifs, *leur* prend l'*s* du pluriel. Ex. : *Leurs cahiers, leurs plumes. Voici mes livres, voilà les leurs*.

****439.** Il ne faut pas confondre le pronom personnel *en* avec la préposition *en*.

En, pronom, signifie de *cela*, ou bien encore *de lui, d'elle ; d'eux, d'elles*. Ex. : *J'en veux*, c'est-à-dire *je veux de cela*. *Un serviteur sincèrement dévoué à ses maîtres en* est toujours estimé, c'est-à-dire *est estimé d'eux*.

En, préposition, signifie *dans* et amène un complément. Ex. : *Il demeure en ville*, c'est-à-dire *dans la ville* ; *ville* est complément ; *il a confiance en moi*, c'est-à-dire *dans moi* ; *moi* est complément de la locution verbale *a confiance*.

****440.** Il ne faut pas confondre **y**, pronom, avec **y**, adverbe.

Y, pronom personnel, signifie à *cela*, ou bien à *lui*, à *elle* ; à *eux*, à *elles* ; **y**, adverbe de lieu, signifie là. Ex. : *Travaillez-y*, c'est-à-dire *travaillez à cela*. *Ne vous y fiez pas*, c'est-à-dire *ne vous fiez pas à lui*, à *elle*. — Adverbe : *J'y vais*, c'est-à-dire *je vais là*.

***441.** Lorsque les pronoms **il**, **le**, **en**, **y**, **se**, **soi**, ne peuvent pas être remplacés par un nom, ils sont du genre neutre. Ex. : *A l'or le plus pur, il faut le creuset.* (L. FRÉCHETTE.) *Nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice. J'en suis fort aise. Il y pensera longtemps.* *J'inspire*

II. Emploi des pronoms personnels.

En ce moment sur le piano on joue l'air de Mother McCree

442. Les pronoms **je**, **tu**, **il**, **ils**, sont toujours sujets. Ex. : *Je joue, tu chantes, il écoute, ils écoutent.*

443. Les pronoms **elle**, **nous**, **vous**, **elles**, sont tantôt sujets, tantôt compléments directs ou indirects. Ex. : *Elle brode, nous cousons ; on nous félicite ; on vous parle ; il ne félicite qu'elles, tu n'écris qu'à elles.*

***444.** Les formes **je**, **tu**, **il**, **ils**, se remplacent par les formes **moi**, **toi**, **lui**, **eux**, chaque fois que le sujet doit être mis en relief. Ex. : *Moi, des bienfaits de Dieu, je perdrais la mémoire !* (RACINE.) *Toi et lui, vous viendrez. Lui, loup, gratis, le guérirait* (LA FONTAINE).

***445.** Les pronoms **nous**, **vous** et **leur**, **me**, **te**, **se** (toujours placés avant le verbe), sont compléments directs ou indirects selon le sens. Ex. : *Tu me vois* (tu vois moi, c. dir.) ; *tu m'écris* (tu écris à moi, c. ind.) ; *il vous précède* (il précède vous, c. dir.) ; *il vous succède* (il succède à vous, c. ind.) ; *réponds-leur* (à eux) ; *il leur téléphone* (à eux).

***446.** Les pronoms **moi, toi, soi, lui, elle**, et leurs pluriels, **nous, vous, ils, elles**, s'emploient comme *sujets* ou *compléments* (directs ou indirects) dans quelques cas particuliers qu'il est utile de connaître :

1° Dans les réponses et les comparaisons où le verbe est sous-entendu. Ex. : *Qui veut aller avec lui ? — Moi* (sujet); c'est-à-dire : *Je veux aller avec lui.*

Qui vise-t-il ? — Moi (c. dir.); c'est-à-dire : *il vise moi*

On a souvent besoin d'un plus petit que soi (sujet de *est petit*, sous-entendu). (LA FONTAINE.)

2° Avec un nom ou un pronom ayant même fonction. Ex. : *Mon frère et moi sommes tombés d'accord. Je demande son frère et lui. Je n'en veux ni à lui ni à aucun autre.*

****3°** Comme sujet d'une proposition infinitive ou participe. Ex. : *Moi, régner, moi, ranger un État sous ma loi !* (RACINE.) *Lui, entreprendre cette affaire ! Eux repus, tout s'endort, les enfants et la mère.* (LA FONTAINE.) *Elle partie, la maison resta vide.*

447. On voit que les pronoms *nous* et *vous* peuvent être sujets, attributs, compléments directs ou compléments indirects, sans changer de forme. Ex. : *Nous* (suj.) *voyons* ; c'est *nous* (attr.) *qu'on voit* ; *il nous* (c. dir.) *voit* ; *il nous* (c. ind.) *parle*.

****448.** *Nous* sert souvent à désigner les hommes en général. Ex. : *Quand la fortune nous exempte du travail, la nature nous accable du temps.* (RIVAROL.) *Nous espérons toujours, même lorsqu'il n'y a plus d'espoir.*

449. Lorsque *nous* et *vous* se disent d'une seule personne, le verbe se met au pluriel ; mais les noms, les adjectifs et les participes qui se rapportent à *nous* et *vous* restent au singulier. Ex. : *Nous empereur, d'Occident, ordonnons que... Vous-même, Madame, vous partirez enchantée de votre visite.*

*450. Il y a deux pronoms *le* :

1° Le pronom *le* désignant une *personne* ; il est masculin ; il fait *la* au féminin et *les* au pluriel ;

2° Le pronom *le* signifiant *cela* ; il est neutre et invariable. Il ne représente plus une personne, mais une *idée* contenue, soit dans un adjectif ou un nom pris adjectivement, soit même dans un infinitif ou un membre de phrase.*

451. Le pronom **le** est variable quand il remplace un nom déterminé ; il désigne alors la personne. Ex. : *Madame, êtes-vous la malade dont on a parlé ? — Oui, je la suis. Messieurs, êtes-vous les juges de cette cour ? — Nous ne les sommes pas.*

452. Le pronom **le** est neutre et invariable quand il signifie *cela* ; il remplace alors un adjectif, un nom pris adjectivement, un infinitif ou un membre de phrase. Ex. : *Madame, êtes-vous malade ? — Je le suis (cela). Messieurs, êtes-vous musiciens ? — Nous le sommes (cela). Étudiez autant que vous le pourrez et vous réussirez, je l'espère.*

453. **Le signifiant *cela* se supprime quelquefois avant quelques verbes, comme *croire, dire, faire, penser, savoir, vouloir*. Ex. : *Comme vous voyez, il est moins malade qu'il ne croit. Personne n'écrit comme vous faites.*

Avec les autres verbes, il faut toujours exprimer *le*. Ex. : *Il voulait venir, je le lui ai défendu.*

454. **Le, la, les, ne doivent généralement remplacer qu'un nom déjà énoncé dans une proposition précédente. Ex. : *Il relit cet ouvrage | qui l'a tant ému. Les soldats acclament les chefs | qui les ont conduits à la victoire.*

*455. Il faut donc éviter de mettre *le, la, les*, en rapport avec le sujet ou le complément du sujet de la proposition où ils se trouvent. Ne dites pas : *L'allégresse du cœur s'augmente à la répandre. Le fils d'Ulysse le surpassait en sagesse.* Dites : *L'allégresse du cœur s'augmente | quand on la répand. Le fils d'Ulysse surpassait son père en sagesse.*

456. Appliqué aux *personnes*, **soi** ne se rapporte généralement qu'à un sujet indéterminé, comme un infinitif, un verbe impersonnel, un pronom indéfini ou une expression vague, telle que *tout homme, tout le monde, celui qui*. Ex. : *Toujours parler de soi, c'est orgueil. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.* (LA FONTAINE.) **Tout le monde doit veiller sur soi.**

Si le sujet est déterminé, on emploie de préférence *lui, elle*. Ex. : *Cet homme n'aime que lui. Celui-là est haïssable qui parle toujours de lui.* (MME DE SÉVIGNÉ.)

****457.** Pour représenter un *nom de chose déterminé*, on emploie ordinairement **lui, elle** ; mais on peut aussi employer le pronom **soi**, excepté au pluriel. Ex. : *Cette faute entraîne après elle, ou après soi, des regrets. Ces fautes entraînent après elles d'amers regrets.*

458. Les pronoms **lui, elle, eux, elles, leur**, employés comme compléments indirects se disent ordinairement des personnes et des choses personnifiées. Ex. : *Voilà ton père, demande-lui conseil, reçois de lui un bon avis ; et non demandes-y, reçois-en.*

459. En parlant des animaux et des choses, on emploie ordinairement **en** et **y** au lieu des pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*. Ex. : *Ce chien est vicieux, n'en approchez pas. Je prépare mon avenir, j'y pense, je m'en occupe ; et non je pense à lui, je m'occupe de lui.*

****460.** **Y** ne se dit des personnes qu'avec les verbes comme *penser, songer, s'attaquer, se fier*. Ex. : *Pensez-vous à moi ? à lui ? à nous ? — J'y pense. Cet homme est honnête, on peut s'y fier.*

****461.** **En** représente aussi bien les personnes que les choses quand le sens est **partitif**. Ex. : *J'ai des amis, j'en ai de très dévoués. N'est-il pas étonnant qu'il y en eût encore d'assez entêtés et d'assez aveugles pour demeurer dans leur incrédule ?* (BOURDALOUE.)

Il faut avoir soin de faire accorder avec *en* les adjectifs qui s'y rapportent.

5. Les pronoms démonstratifs.

I. Nature.

462. Les pronoms **démonstratifs** sont ceux qui servent à montrer l'être qu'ils désignent. Ex. : *De ces deux fleurs, celle-ci est plus belle que celle-là.*

Le pronom démonstratif remplace un nom et un adjectif démonstratif. L'exemple ci-dessus peut se traduire : *De ces deux fleurs, cette fleur-ci est plus belle que cette fleur-là.*

463. Les pronoms démonstratifs sont :

SINGULIER

PLURIEL

Masculin.	Féminin.	Neutre.	Masculin.	Féminin.
Celui,	Celle,	Ce,	Ceux,	Celles,
Celui-ci,	Celle-ci,	Ceci,	Ceux-ci,	Celles-ci,
Celui-là,	Celle-là,	Cela (ça),	Ceux-là,	Celles-là.

464. Il ne faut pas confondre *ce* adjectif ou pronom démonstratif avec le pronom personnel *se* :

Le pronom personnel *se* ne s'emploie que dans la conjugaison des verbes pronominaux : il équivaut à l'un des pronoms *soi, lui, eux, elle, elles*. Ex. : *Il se trompait* équivaut à *il trompait soi* ; *elle s'est blessée* signifie *elle a blessée elle-même* ; *ils s'étaient excusés* signifie *ils avaient excusé eux*.

Le pronom démonstratif *ce*, peut se remplacer par *ceci, cela, cette personne, cette chose* ; il est ordinairement placé devant *qui, que, quoi, dont*, ou bien avant ou après le verbe *être* (*devoir être, pouvoir être*), dont il est sujet. Ex. : *Ce qui arrive, ce que je vois, ce à quoi je pense, ce dont je m'occupe ; c'est lui, était-ce vous ? ce pourrait être lui, ce pourrait être nous.*

Ce, adjectif démonstratif, est toujours devant un nom. Ex. : *Ce palais, ce beau jardin.*

465. Remarques. — 1° *Ce* suivi immédiatement du verbe *être* s'élide devant une voyelle, et il prend la cédille devant un *a*. Ex. : *C'est* (*ce est*) *vrai, ç'a été* (*ce a été*), *ç'avait été* (*ce avait été*) *très bien, ç'aurait été* (*ce aurait été*) *mieux*.

2° *Ce* est parfois employé avec le sens de *cela* devant le participe présent des verbes. Ex. : *Ce faisant, vous me ferez plaisir.*

3° Ça s'emploie par contraction pour *cela*, mais seulement dans le langage familier. Ex. : *Il me semblait alors que ça devait être comme cela dans le paradis.* (ABBÉ H.-R. CASGRAIN.)

4° On ne doit pas confondre le pronom *ça* (sans accent, de même que *cela*) avec l'adverbe ou l'interjection *çà* (avec accent). Ex. : *Je ne veux pas de ça. Venez çà (ici). Se promener çà et là. Or çà, sire Grégoire...* (LA FONTAINE.)

II. Accord et emploi des pronoms démonstratifs.

466. Les pronoms démonstratifs prennent le genre et le nombre du nom qu'ils remplacent. Ex. : *Entre plusieurs choses bonnes, sachez choisir celle (la chose) qui est la meilleure ; ou celles qui sont les meilleures. Cette phrase et celles (les phrases) qui la suivent sont d'une limpidité parfaite.*

Remarque. — Par le mot dont le pronom tient la place, on entend ici, non pas le nom énoncé précédemment, mais bien celui qu'on aurait pu laisser là où l'on a mis le pronom. Ex. : *Cette phrase et les phrases (celles) qui la suivent ; celles est au féminin pluriel parce qu'il remplace un nom du féminin pluriel.*

***467.** On emploie souvent, par pléonasme, **ce** comme sujet apparent devant le verbe *être*, pour donner à la phrase plus de vivacité ou de précision. Ex. : *Le plaisir des bons cœurs, c'est la reconnaissance.* (LA HARPE.) *L'amitié sans confiance, c'est une fleur sans parfum.* (LAURE CONAN.)

****468.** L'emploi de **ce** devant le verbe *être* est obligatoire :

1° Entre deux infinitifs. Ex. : *Vivre content de peu, c'est être vraiment riche. Servir Dieu, c'est régner.*

2° Généralement dans une phrase commençant par *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, *ce à quoi*, surtout quand le verbe *être* est au pluriel ou suivi d'un autre verbe. Ex. : *Ce qui m'attache à la vie, ce sont mes enfants. Ce qui importe à l'homme, c'est de remplir (c'est qu'il remplisse) ses devoirs sur la terre.* (J.-J. ROUSSEAU.)

cependant on supprime ce dans certains phrases proverbiales ou le sujet est accompagné d'une négation

si le commencement de la phrase a peu d'étendue.

3° Quand le verbe *être* est suivi d'un pronom personnel. Ex. : *Le coupable, c'est lui. Celui que je veux récompenser, c'est vous.*

****469.** *Ce* joint au verbe *être* et suivi de *qui* ou *que* (c'est...qui, ce sont...que, ce fut...que) forme des gallicismes qui mettent en relief au début de la phrase le terme sur lequel on veut attirer l'attention : sujet, attribut ou complément. Ex. : **C'est Joseph qui est le premier. C'est un trésor que le temps. Trompeurs, c'est pour vous que j'écris.**

****470. Remarque.** — Dans ce cas, en analyse, on signale simplement le gallicisme, puis on rétablit l'ordre naturel des mots pour trouver leur fonction. Ex. : *Trompeurs, c'est pour vous que j'écris.* — *C'est que*, gallicisme ; il reste à analyser : *Trompeurs, j'écris pour vous.*

***471. Celui, celle, ceux, celles,** doivent toujours être suivis d'un pronom conjonctif ou d'un complément avec *de*. Ex. : **Celui qui vous avertit est votre bienfaiteur. La leçon des exemples instruit beaucoup plus que celle des préceptes.** (SAINT-EVREMONT.)

****472. Remarque.** — Quand *celui, celle, etc.*, ne doivent pas être suivis immédiatement du pronom conjonctif ou d'un complément, on les remplace par *celui-là, celle-là* ; dans ce cas, la subordonnée se trouve ordinairement rejetée après la principale. Ex. : **Celui-là est pauvre | qui veut avoir plus qu'il ne possède. Celui-là est heureux | dont le cœur est sans tache. Ceux-là font bien | qui font ce qu'ils doivent.** (LA BRUYÈRE.)

473. Celui, celle, ceux, celles, ne devraient donc pas être immédiatement suivis d'un adjectif ou d'un participe. Au lieu de : *Parmi les livres, ne lisez que ceux approuvés, ceux instructifs*, il est préférable de dire : *ceux qui sont approuvés, ceux qui sont instructifs.*

474. Ceci, celui-ci, celle-ci, désignent les personnes ou les choses les plus rapprochées ou nommées les

dernières ; **cela**, **celui-là**, **celle-là**, désignent les personnes ou les choses les plus éloignées ou nommées les premières. Ex. : **Ceci** (la chaise, tout près de moi) *est plus solide* ; **cela** (le tabouret, là-bas) *est plus élégant*. *Dieu jugera les bons et les méchants* ; **ceux-ci** pour les punir, **ceux-là** pour les récompenser.

475. Généralement **ceci** et **voici** (vois ici) annoncent ce qu'on dit ou ce qu'on va dire ; **cela** et **voilà** (vois là) rappellent ce qu'on vient de dire. Ex. : *Retenez ceci : le travail est un trésor. Il faut aimer son prochain : n'oubliez jamais cela. Voici ce que je lui ai dit : « Vivez heureuse ». « Vivez heureuse » : voilà ce qu'il m'a dit.*

***476.** *Ceci*, et plus souvent *cela*, sont parfois suivis d'un qualificatif avec *de*. Ex. : *Il y avait ceci de particulier chez les Romains qu'ils mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie.* (MONTESQUIEU.) *La vertu a cela d'heureux qu'elle se suffit à elle-même.* (LA BRUYÈRE.)

***477.** La préposition *de* est ici explétive, puisqu'elle n'amène pas de complément ; l'adjectif qui suit est une simple épithète de *ceci* ou *cela* (522).

6. Les pronoms possessifs.

I. Nature.

478. Les pronoms **possessifs** sont ceux qui indiquent le possesseur de l'être qu'ils désignent. Ex. : *On voit les maux d'autrui d'un autre œil que les siens.* (CORNEILLE.)

Le pronom possessif équivaut à un nom précédé d'un adjectif possessif. Dans l'exemple ci-dessus, *les siens* signifie *ses maux*.

479. Remarques. — 1° Les pronoms possessifs sont toujours précédés de l'article *le*, *la*, *les*.

Lorsque *mien*, *tien*, *sien*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*, ne sont pas précédés de l'article, ils sont adjectifs possessifs.

2° Les pronoms *le nôtre*, *le vôtre*, prennent l'accent circonflexe sur l'o ; les adjectifs *notre*, *votre*, ne le prennent pas. Ex. : *Votre maison est plus belle que la nôtre.*

480. Les pronoms possessifs sont :

		<i>Un seul objet possédé.</i>		<i>Plusieurs objets possédés.</i>	
		MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
<i>Pour un seul possesseur</i>		Le mien,	La mienne,	Les miens,	Les miennes,
		Le tien,	La tienne,	Les tiens,	Les tiennes,
		Le sien,	La sienne,	Les siens,	Les siennes,
<i>Pour plusieurs possesseurs</i>		Le nôtre,	La nôtre,	Les nôtres,	Les nôtres,
		Le vôtre,	La vôtre,	Les vôtres,	Les vôtres,
		Le leur,	La leur,	Les leurs,	Les leurs.

II. Accord et emploi des pronoms possessifs.

481. Les pronoms possessifs prennent le *genre* et le *nombre* du nom qu'ils remplacent. Ex. : *Il a acheté plusieurs livres ; je n'en ai acheté qu'un, mais je préfère le mien (mon livre) à tous les siens (ses livres).* (Comparer 466.)

482. Les pronoms possessifs doivent se rapporter à un nom précédemment énoncé. Ex. : *La greffe fait porter à un arbre d'autres fruits que les siens. Nos afflictions étaient les siennes, et son cœur ne faisait qu'un avec le nôtre.* (MASSILLON.)

Il est donc incorrect de dire : *J'ai reçu la vôtre du 6 en réponse à la mienne du 2.*

483. Les pronoms possessifs s'emploient comme noms :

1° Au singulier, pour signifier *l'avoir*, *le talent* de chacun. Ex. : *Que chacun y mette du sien, et tout ira bien.*

2° Au pluriel, pour signifier *les parents*, *les amis*, *les partisans*. Ex. : *Dans l'adversité, on est souvent abandonné des siens.*

*3° Au pluriel encore dans le gallicisme *faire des siennes* (faire de ses folies habituelles), qui se conjugue à toutes les personnes : je fais des miennes, tu fais des tiennes, etc.

Dans ces trois cas, on dit que le pronom est employé *d'une manière absolue*, c'est-à-dire sans rapport avec aucun nom.

7. Les pronoms conjonctifs.

I. Nature.

484. Les pronoms **conjonctifs** (a) sont ceux qui joignent une proposition au nom ou au pronom qu'ils représentent. Ex. : *Je lis les livres qu'on m'a donnés en prix. Je comprends ce que vous me dites.*

Ces pronoms sont appelés *conjonctifs* parce qu'ils joignent deux parties d'une phrase ; on les appelle aussi *relatifs* parce qu'ils mettent la proposition qui suit en *relation*, en rapport, avec le nom ou le pronom qu'ils représentent.

485. Les pronoms conjonctifs sont :

1° Cinq pronoms invariables : *qui, que, quoi, où, dont* (489 et 490).

2° Un pronom variable : *lequel*, formé de l'adjectif *quel*, précédé de l'article défini (seul ou contracté) ; en voici les différentes formes :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Lequel,	Laquelle,	Lesquels,	Lesquelles,
Duquel,	De laquelle,	Desquels,	Desquelles,
Auquel,	A laquelle,	Auxquels,	Auxquelles.

486. *Remarques.* — 1° *A laquelle* et *de laquelle* s'écrivent en deux mots, parce que les prépositions *à* et *de* ne se contractent pas avec l'article féminin *la*.

(a) *Conjonctif.* — Du latin *cum*, ensemble ; *jungere*, *junctum*, joindre.

2° On peut analyser en bloc comme pronom conjonctif la préposition et le pronom complément *lequel* ou *qui* : à laquelle, de laquelle, avec laquelle, sur qui, en qui, par qui, etc. Ex.:

L'homme *en qui* je me confie : *en qui*, pr. conj., ... compl. circ. de *je me confie*.

3° Lorsque les pronoms *en quel* sont employés comme adjectifs devant un nom, on les appelle *adjectifs conjonctifs*. Ex. : *Voici un livre bien écrit, lequel livre est fort intéressant*. Aujourd'hui cette construction est moins usitée qu'autrefois.

Quel aussi est adjectif conjonctif s'il sert à unir deux propositions, à la façon d'un pronom conjonctif (417, 2°). Ex. : *Je ne sais quel parti il a pris*. *Dites-moi quel livre vous voulez*.

487. Le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif s'appelle **antécédent** (a). Ex. : *L'élève qui travaille progresse rapidement* ; élève est l'antécédent de *qui*.

488. Le mot **que** peut être pronom, conjonction ou adverbe.

1° **Que** est pronom conjonctif quand on peut le remplacer par *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, ou lorsqu'il a pour antécédent un autre pronom. Ex. : *Je crois les vérités que l'Église m'enseigne* ; c'est-à-dire *lesquelles l'Église m'enseigne*. *Ce que Dieu fait est bien fait*.

En tant que *pronom*, *que* remplace un nom ou un pronom ; en tant que *conjonctif*, il joint deux propositions.

2° **Que** est conjonction lorsque, sans tenir la place d'un nom, il joint deux propositions. Ex. : *Je crois que l'âme est immortelle*.

*3° **Que** est adverbe quand on peut le remplacer par *combien*, ou lorsqu'il forme avec *ne* une locution signifiant *seulement*. Ex. : *Que mon pays m'est cher !* c'est-à-dire : **combien** *mon pays m'est cher !* **Ne** *songez*

(a) *Antécédent*. — Du latin *ante*, avant ; *cedere*, *cessum*, aller, marcher ; mot qui marche avant le pronom.

qu'à bien faire, c'est-à-dire : *songez seulement à bien faire* (ne que, loc. adv.).

II. Accord et place des pronoms conjonctifs.

489. Les pronoms conjonctifs sont au même genre, au même nombre et à la même personne que leur antécédent. Ex. : *Voilà des enfants sincères **auxquels** on peut se fier en toute sécurité.* (*Auxquels* est du masculin, du pluriel et de la troisième personne, comme son antécédent *enfants*).

*C'est vous **qui** avez perdu, et ce sont elles **que** je récompenserai.* (*Qui* est de la deuxième personne du masculin pluriel, comme son antécédent *vous* ; — *que* est de la troisième personne du féminin pluriel, comme *elles*.)

****490. Remarque.** — Lorsque les pronoms *qui*, *que*, *dont*, ne prennent la place ni d'un nom masculin, ni d'un nom féminin, on peut les considérer comme neutres ; *quoi* est toujours neutre (421). Ex. : *Ce **qui** a été dit, ce **que** je cherchais, ce **dont** il a parlé, ce à **quoi** tu pensais.*

491. Le pronom conjonctif se place, pour l'ordinaire, immédiatement après son antécédent, afin que le rapport de l'un avec l'autre soit clairement établi. Ex. : *Procurez des remèdes aux **malades qui** sont pauvres.*

492. Le pronom conjonctif peut cependant ne point suivre immédiatement son antécédent s'il n'y a point d'équivoque. Ex. : *Un ange nous conduit, **qui** nous garde du mal. Celui-là vit heureux, dont le cœur est sans tache* (471).

****493.** Si le pronom conjonctif ne pouvait suivre immédiatement son antécédent, et que l'emploi des pronoms *qui*, *que*, *dont*, à *qui*, etc., donnât lieu à une équivoque, on les remplacerait par un pronom en *quel* ou l'on prendrait un autre tour. Ex. : *Il faut garder la paix du cœur, **laquelle** est un bien si précieux.* (Le pronom *qui* pourrait s'appliquer à *cœur* ou à *paix*.)

On ne pourrait donc pas dire : *Il y a une édition de ce livre, **qui** se vend fort bon marché*, car le pronom *qui* pourrait se rapporter à *livre* ou à *édition*. Mais on pourrait dire : *Parmi les éditions de ce livre, il y en a une **qui** se vend fort bon marché*.

****494.** On évite aujourd'hui de placer les pronoms *qui*, *que*, à la suite les uns des autres. Ainsi on ne devrait pas dire : *Ce sont des nouvelles **que** nous souhaiterions **qui** fussent vraies* ; mais : ... *que nous souhaiterions vraies*.

****495.** On évite généralement aussi de trop rapprocher la conjonction *que* du pronom *que*. Ne dites pas : *C'est un privilège **qu'on** a pensé **qu'on** perdrait* ; dites : *qu'on a pensé perdre*.

III. Emploi des pronoms conjonctifs.

496. Le pronom conjonctif, comme tout autre pronom, ne peut tenir la place d'un nom indéterminé (423). Ne dites pas : *Il but, tout d'une haleine, une grande quantité **d'eau qui** était très froide* ; dites : *d'**une** eau qui était très froide*.

Ne dites pas non plus : *Il termina ses jours par cet acte de **dévouement qui** avait inspiré toute sa vie* ; déterminez le mot *dévouement*, ou prenez un autre tour : *par cette manifestation **du dévouement qui**...*

497. Le pronom *qui* précédé d'une préposition ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées. Ex. : *L'enfant **à qui** tout cède est le plus malheureux*. *C'est **à qui** ne parlera pas*. *Astres sans nombre, **par qui** le Seigneur éclaire les mondes, publiez sa grandeur*.

Quand il s'agit des choses, on remplace les pronoms compléments à *qui*, *de qui*, etc., par *auquel*, *duquel*, *dont*, etc. Ex. : *Les sciences **auxquelles** je m'applique* ; et non pas : *Les sciences **à qui** je m'applique*. *L'affaire **dont** vous me parlez* ; et non pas : *L'affaire **de qui** vous me parlez*.

*498. Lorsque le pronom *qui* est employé comme sujet, ce serait un pléonasme vicieux de mettre *il* devant le second verbe, dont le sujet est *celui* sous-entendu. Ne dites pas : *Qui pardonne aisément, il invite à l'offenser* ; mais : *Qui pardonne aisément invite à l'offenser.* (CORNEILLE.)

499. **Dont** s'emploie comme complément indirect pour *de qui, de quoi, duquel, par lequel, avec lequel, etc.* ; il est toujours précédé de son antécédent. Ex. : *Une sorte de bras dont* (avec lesquels) *il s'élève en l'air.* (LA FONTAINE.) *Ces grands noms dont* (par lesquels) *on s'étourdit n'existent plus.* (BOSSUET.)

*500. *Dont* peut compléter n'importe quel élément de la phrase : verbe, sujet, attribut ou complément. Ex. : *L'ami dont je vous ai parlé* (j'ai parlé de qui ? — de *dont* ; *dont*, c. ind. de *ai parlé*). *L'ami dont l'avenir me préoccupe* (l'avenir de l'ami, de *dont*, compl. du sujet *avenir*). *L'ami dont je suis fier* (je suis fier de l'ami, de *dont*, compl. de *suis fier*). *L'ami dont j'admire le talent* (j'admire le talent de l'ami, de *dont*, compl. de *talent*).

*501. Après les verbes qui indiquent une idée de sortie ou d'extraction, on emploie **dont** pour représenter des personnes, et **d'où** pour représenter des choses. Ex. : *Les héros* (ou la race, les aïeux, la famille, la maison, le sang) *dont vous descendez.* *La ville d'où vous venez, la maison d'où vous sortez* (votre domicile).

On voit que *dont* marque une relation morale, l'origine, la naissance, tandis que *d'où* exprime la sortie d'un lieu matériel.

*502. Pour exprimer une conclusion, on emploie **d'où** et non pas **dont**. Ex. : *L'ordre de l'univers est un fait d'où je conclus la Providence.*

8. Les pronoms interrogatifs.

503. Les pronoms **interrogatifs** sont les pronoms *qui, que, quoi*, et les pronoms en *quel* (*lequel, laquelle, etc.*) servant à interroger. Ex. : *Qui va là ? Que voulez-vous ? Auquel de ces enfants voulez-vous parler ?*

Où interrogatif est considéré comme adverbe. Ex. : *Où allez-vous ? Par où voulez-vous passer ?*

Les interrogatifs simples **qui** et **que**, renforcés par *est-ce qui* et *est-ce que*, forment les **interrogatifs composés** : *Qui est-ce qui ? qui est-ce que ? Qu'est-ce qui ? qu'est-ce que ?*

Ces mots s'analysent en bloc comme pronoms interrogatifs composés.

9. Les pronoms indéfinis.

I. Nature.

504. Les pronoms **indéfinis** sont des mots qui remplacent les noms sans faire connaître d'une manière précise les êtres dont on parle. Ex. : **Quelqu'un** est venu ; **on** m'a volé ; **les uns** ont pris mon argent ; **les autres**, mes bijoux.

505. Les pronoms indéfinis sont : *autre chose, autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, rien.*

506. Les adjectifs indéfinis *aucun, certain, nul, pas un, plusieurs, tel et tout*, deviennent pronoms indéfinis quand ils ne sont pas joints à un nom. Ex. : *Parmi nos élèves, plusieurs se distinguent ; aucun (ou nul ou pas un) n'est paresseux ; presque tous sont très appliqués ; certains d'entre eux (ou tels) se rendent malades à travailler.*

Le pronom indéfini équivaut donc souvent à un nom précédé d'un adjectif indéfini.

****507.** Il ne faut pas confondre les noms communs *une personne* et *un rien* avec les mêmes mots employés comme pronoms indéfinis.

1° *Personne* et *rien* sont des pronoms s'ils signifient *nul homme, nulle chose* ou *quelqu'un, quelque chose*. Ex. : *Je n'ai vu personne* (nul homme) ; *je n'ai rien vu* (nulle chose). — *Je me demande si personne* (quelqu'un) *a jamais rien dit* (dit quelque chose) *de pareil.*

2° Lorsque *personne* est un nom, il est généralement accompagné d'un déterminatif. Ex. : *Une personne instruite ; des personnes clairvoyantes.*

3° *Rien* est généralement nom et signifie alors *néant, peu de chose, bagatelle*. Le nom *rien* est le plus souvent précédé d'un déterminatif ou employé dans les expressions *de rien, pour rien, etc.* Ex. : *C'est un rien. S'occuper à des riens. Dieu nous a créés de rien* (du néant). *Il a eu cette maison pour rien* (peu de chose).*

508. Dans *quelque chose de...*, *quelque chose* est un pronom indéfini neutre ; il exige le masculin. Ex. : *Il y a dans la vertu quelque chose d'attrayant. Quelque chose d'intéressant m'a été dit.*

509. *Quelque chose que* signifie *quelle que soit la chose que* ; le mot *chose* est un nom féminin, *quelque* est un adjectif. Ex. : *Quelque chose que vous me commandiez, je la ferai* ; c'est-à-dire : je ferai cette chose.

510. Lorsque *autre chose* est employé sans déterminatif, les deux mots forment un pronom indéfini neutre. Ex. : *J'ai autre chose de curieux à raconter.*

Lorsque *autre chose* est précédé d'un déterminatif (*une autre chose*), le mot *chose* reste nom féminin. Ex. : *Voici une autre chose fort curieuse.*

(Comparer avec *personne* et *rien*, 507, 2° et 3°.)

511. Il ne faut pas confondre *on* avec *ont*.

Le pronom indéfini *on* peut être remplacé par le pronom indéfini *quelqu'un*. Ex. : *On est venu, on les voit, on nous a parlé* ; c'est-à-dire *quelqu'un est venu, quelqu'un les voit, etc.*

Le verbe *ont* (j'ai, tu as, ... ils ont) peut être remplacé par un autre temps du verbe, par exemple, par *avaient*. Ex. : *Ils nous ont (avaient) parlé.*

*512. Le pronom *on* doit être suivi de *ne* ou *n'* si la proposition est négative. Ex. : *Si l'on en avait eu* (des huîtres), *on m'en aurait donné pour rien ; mais on n'en avait pas.* (A. BUIES.)

Dans le doute, pour s'éclairer, on peut remplacer *on* par un autre pronom, *il* ou *quelqu'un*, par exemple. Ex. : *S'il en avait eu...* ; mais *il n'en avait pas.**

II. Emploi des pronoms indéfinis.

513. **Chacun** veut après lui **son, sa, ses**, lorsqu'il est sujet du verbe ou qu'il est placé après une proposition complète, de façon qu'il puisse être considéré comme sujet d'une nouvelle proposition dont le verbe est sous-entendu. Ex. : **Chacun** des chefs commande à **ses troupes**. *Ils ont apporté des offrandes, chacun* (s.-ent. en a apporté) *selon ses moyens*.

514. Lorsque **chacun** est intercalé entre les parties d'une même proposition, on emploie aujourd'hui indifféremment **son, sa, ses** ou **leur, leurs**. Ex. : *Ils sortent chacun de son côté*, ou *chacun de leur côté*. *Ils ont parlé chacun à son tour*, ou *chacun à leur tour*. *Ils ont apporté chacun leur offrande* ou *chacun son offrande*.

On peut analyser *chacun* comme sujet d'un verbe sous-entendu. En effet :

Ils ont apporté chacun leur offrande = *Ils ont apporté leur offrande* ; *chacun* (a apporté son offrande, s.-ent.). *Chacun*, sujet de *a apporté*, s.-ent.

Ils ont apporté chacun son offrande = *Ils ont apporté* (des offrandes, s.-ent.) *chacun* (a apporté, s.-ent.) *son offrande*. *Chacun*, suj. de *a apporté*, s.-ent.

515. **On** est du masculin, mais l'attribut qui s'y rapporte peut cependant être au féminin si on parle évidemment d'une femme, et au pluriel si on parle de plusieurs êtres. Ex. : *Quand on est mère de famille et qu'on a des enfants vertueux, on est heureuse et satis-*

faite. Aujourd'hui on est amis et demain rivaux. On n'est point des esclaves pour endurer de si mauvais traitements. (ACAD.)

516. Remarques. — 1° Lorsque **on** est répété dans une phrase, il doit toujours désigner les mêmes personnes (426). Ex. : *Quand on sent que l'on plaît, on est plus aimable.*

*2° **On** et **notre, nos** (de nous), étant des mots de différentes personnes, ne doivent généralement pas, dans une même proposition, être employés pour désigner les mêmes êtres. Ex. : Il ne faut pas dire : *On va prendre notre parapluie, parce que la pluie menace ; ou encore : Est-ce qu'on met nos mitaines ?* Il faut dire : *Nous allons prendre notre parapluie. Est-ce que nous mettons nos mitaines ?* ou bien : *On va prendre son parapluie ; est-ce que l'on met ses mitaines ?**

517. Remarque. — Même quand il désigne plusieurs personnes, **on** est du singulier (de même que *personne, tout le monde*) et demande toujours le verbe au singulier. Ex. : *On ne surmonte le vice qu'en le fuyant. On distingue six sortes de pronoms. Personne ne parle. Tout le monde est là.*

518. Par euphonie, on remplace généralement **on** par *l'on* après *et, si, ou, où, que*, mais pas devant *l*. Ex. : *Étudiez, et l'on vous récompensera.*

*C'est d'un roi que l'on tient cette maxime auguste
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.*

(BOILEAU.)

Mais on dira : *On dit qu'on l'a vu*, et non : *Que l'on l'a vu.*

519. Le plus souvent, **aucun, personne** et **rien** sont accompagnés de *ne* ou de *sans* ; ils ont alors un sens négatif (nul homme, nulle chose). Ex. : *Aucun n'est prophète chez soi. L'avenir n'est à personne, Sire ! (V. HUGO.) Il partit sans rien demander* (sans demander aucune chose).

***520.** Lorsque **personne** ne peut évidemment s'appliquer qu'à une femme, on lui donne le genre féminin. Ex. : *Personne ne fut jamais plus heureuse que cette maman. (Comparer 515.)*

521. Quand un adjectif suit immédiatement les pronoms **aucun, personne, rien** ou **quelqu'un, quelque chose, autre chose**, il doit être précédé de la préposition *de*. Ex.: *Parmi tant de livres, je n'en ai aucun de relié. Je n'ai jamais vu personne de plus intéressant. Il n'y a rien que d'auguste en sa personne.* (BOSSUET.) *Trouvez quelqu'un de compétent sur cette matière.*

522. Ce *de* est explétif, et l'adjectif qui le suit n'est pas un complément, mais une simple épithète du pronom (477).

523. **Quiconque** équivaut à *celui qui, celle qui, toute personne qui* ; il est donc masculin ou féminin suivant le sens. Ex.: **Quiconque** (celui qui) *lira l'Évangile avec un peu d'attention, y découvrira à tout moment des choses admirables.* (CHATEAUBRIAND.) **Mesdames, quiconque** (celle qui) *de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* (ACAD.)

***524.** **Quiconque** appartient à la fois à deux propositions. Dans cet exemple : **Écoutez quiconque** (*celui qui*) *vous donne un bon conseil, quiconque* est complément de *écoutez* et sujet de *donne*.

Dans cette autre phrase : **Quiconque** *est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes* (FÉNELON), le pronom *quiconque* est à la fois sujet des deux verbes *est* (*Celui est indigne... qui est capable...*).

****525.** *Remarque.* — On ferait donc un pléonasme vicieux si l'on employait après *quiconque* le pronom *qui* ou *il* pour en remplacer l'idée. On ne dira pas : **Quiconque de vous qui** *bravera le danger sera couvert de gloire* ; ni : **Quiconque n'a pas de caractère, il n'est pas un homme ; mais on dira : **Quiconque de vous bravera le danger sera couvert de gloire ; et **Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme.** (Comparer 498.)*****

****526.** Chacune des expressions *qui que* ou *qui que ce soit que* ; — *quoi que* ou *quoi que ce soit que* ; —

quel que (404) ; — *quelque... que* ; — *tout... que*, peut s'analyser en bloc comme *expression conjonctive indéfinie* unissant la subordonnée à la principale.

527. Quoi que, écrit en deux mots, signifie *quelle que soit la chose que*. Ex. : **Quoi que** vous disiez, je vous écoute. **Quoi que** vous écriviez, évitez la bassesse.

Quoique, en un mot, signifie *bien que*. Ex. : **Quoiqu'il soit tard**, je vous écoute. *Il est très sérieux, quoique jeune.**

528. L'un, l'autre, juxtaposés ou unis par les prépositions **à, de, pour, par**, etc., marquent la réciprocité. Ex. : *Dans ce monde il se faut l'un l'autre secourir* (c'est-à-dire **l'un**, suj. doit secourir **l'autre**, c. dir.). Ils se fient *l'un à l'autre* (*l'un*, suj., se fie **à l'autre**, c. indir.) Ils se sont éloignés *l'un de l'autre*.

On voit que *l'un l'autre* se juxtaposent si *l'autre* est complément direct ; on les unit par la préposition que demande le verbe si *l'autre* est complément indirect.

****529. Remarque.** — Dans l'analyse, on fait le premier pronom sujet d'un verbe sous-entendu, et le deuxième complément du même verbe.

530. L'un et l'autre signifie **tous les deux** ; *l'un ou l'autre* veut dire **l'un** des deux ; **ni l'un ni l'autre, aucun des deux**. Ex. : **L'un et l'autre ont parlé. Vaincre ou mourir : choisissez l'un ou l'autre. Nous n'en voulons ni aux uns ni aux autres** (à **aucun** des deux groupes).

***531. Remarques.** — 1° On peut considérer comme formant une seule expression pronominale les pronoms *l'un, l'autre* joints par **et, ou, ni**. Ex. (dernière phrase) : *Ni aux uns ni aux autres*, loc. pr. ind., f. pl., c. ind. de *voulons*.

2° Les pronoms *l'un et l'autre* sont parfois résumés par un pronom qui précède le verbe. Ex. : *Ils ont parlé l'un et l'autre. Nous leur pardonnerons aux uns et aux autres*. Dans ce cas, l'expression pronominale indéfinie s'analyse comme sujet ou complément ré-

pétés. Ex. (première phrase): *L'un et l'autre*, loc. pr. ind., m. s., suj. répété de *ont parlé*.

532. Quand **l'un**, **l'autre** sont employés dans des propositions différentes, **l'un** rappelle généralement le nom exprimé le premier ; **l'autre**, le nom exprimé le dernier. Ex. : *La jeunesse est présomptueuse et la vieillesse est timide : l'une veut vivre, l'autre a vécu.* (MME ROLAND.)

10. Analyse des pronoms.

533. Pour analyser un pronom, il faut en dire :

1° L'espèce : pronom personnel, démonstratif, possessif, conjonctif, interrogatif, indéfini (expression conjonctive indéfinie (526), locution pronominale indéfinie (531, remarque).

2° L'antécédent (pr. conj. seulement), et la personne (pour les pronoms personnels et conjonctifs seulement) ;

3° Le genre (masc., fém. ou neutre) et le nombre (sing. ou pl.) ;

4° La fonction : sujet, complément, attribut, apposition ou en apostrophe.

Soit à analyser les pronoms soulignés dans ces trois textes de Mgr Camille Roy :

On y (sur le perron de l'église) allume la pipe et *l'on* parle du temps sec ou pluvieux, du seigle *qui* épie, de l'avoine *qui* talle ou des blés *qui* mûrissent.

Tous songeaient combien cet exode était solennel et triste, et comme les âmes s'arrachent avec peine et regrets aux lieux et aux choses *qu'elles* ont longtemps habités.

Rien n'est instructif comme l'histoire, et nulle lumière ne fait mieux voir l'orientation *qu'il* faut donner à ses énergies.

<i>On,</i>	pr. indéf., m. s., sujet de <i>allume</i> . (<i>Y est ici un adverbe qui modifie allume, voir 439.</i>)
<i>On,</i>	pr. indéf., m. s., sujet de <i>parle</i> .
<i>Qui,</i>	pr. conj., ayant pour antéc. <i>seigle</i> , 3e p. du m. s., suj. de <i>épie</i> .
<i>Qui,</i>	pr. conj., ayant pour antéc. <i>avoine</i> , 3e p. du f. s., suj. de <i>talle</i> .
<i>Qui,</i>	pr. conj., ayant pour antéc. <i>blés</i> , 3e p. du m. pl., suj. de <i>mûrissent</i> .
<i>Tous,</i>	pr. ind., m. pl., suj. de <i>songeaient</i> .
<i>S' (se),</i>	pr. pers., 3e pers. du f. pl., c. dir. de <i>arrachent</i> .
<i>Qu' (que),</i>	pr. conj., ayant pour antéc. <i>lieux et choses</i> , 3e p. du m. pl., c. dir. de <i>ont habités</i> .
<i>Elles,</i>	pr. pers., 3e p. f. pl., suj. de <i>ont habités</i> .
<i>Rien,</i>	pr. ind., neutre, suj. de <i>est</i> . ¹
<i>Qu' (que),</i>	pr. conj., ayant pour antéc. <i>orientation</i> , 3e p. du f. s., c. dir. de <i>faut donner</i> .
<i>Il,</i>	pr. pers., neutre, suj. apparent de <i>faut donner</i> .

(¹) Les pronoms neutres étant toujours de la troisième personne du singulier, il est inutile d'en faire habituellement mention dans l'analyse.

CHAPITRE IX

LE VERBE

ARTICLE I. — DÉFINITIONS, MODÈLES

1. Nature et sortes de verbes.

(Ces notions sont développées plus loin, nos 699 à 741.

534. Le **verbe** (a) est un mot qui exprime l'existence, l'état ou l'action d'une personne, d'un animal ou d'une chose. Ex. : *Je suis, tu es malade, il joue.*

535. On appelle **locution verbale** une réunion de mots qui joue le rôle de verbe. Ex. : *Avoir peur* (craindre), *tenir tête* (résister), *perdre connaissance*, *faire travailler*, *devoir partir*.

Les locutions verbales sont composées d'un *verbe* auquel on ajoute un *nom*, généralement sans article, ou un *infinitif*.

536. Dans tous les verbes, on considère le *sens* et la *forme*.

537. D'après le *sens*, les verbes sont *transitifs* ou *intransitifs*.

538. Parmi les verbes intransitifs, il y a les verbes **impersonnels**, qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier. Ex. : *Il pleut, il est arrivé des accidents.*

539. D'après la *forme*, le verbe peut être *actif*, *passif* ou *pronominal*.

540. Remarque. — Les verbes *transitifs* peuvent prendre les trois formes, tandis que les verbes *intransitifs* ne peuvent se mettre qu'à la forme active et à la forme pronominale (724).

(a) *Verbe*. Du latin *verbum*, mot, parole ; le verbe est le mot par excellence.

541. Les verbes *avoir* et *être* sont appelés verbes **auxiliaires** (a) quand ils servent à conjuguer les temps composés des autres verbes. Ex. : *J'ai dit au revoir et je suis sorti.*

Dans les autres cas, *avoir* est généralement verbe transitif, et *être*, verbe intransitif. Ex. : *Dieu est patient ; il a l'éternité pour lui.*

542. On peut regarder comme auxiliaires les verbes *aller*, *devoir*, *venir de*, etc., suivis d'un infinitif ; ils forment une *locution verbale* avec le verbe qui les suit. Ex. : *Je vais sortir, tu dois te taire, il vient d'arriver.*

2. Modifications du verbe.

543. Le verbe est sujet à quatre changements ou *modifications* : le *mode*, le *temps*, la *personne*, le *nombre*.

544. Le **mode** (b) est la forme que prend le verbe selon la manière dont l'action est présentée.

545. Il y a **six modes** : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

546. L'**indicatif** (c) présente l'action comme *certaine*. — Ex. : *Je mets mon argent à la banque.*

547. Le **conditionnel** (d) présente l'action comme soumise à une *condition*. Ex. : *Je mettrais mon argent à la banque si j'étais plus économe.*

548. L'**impératif** (e) présente l'action comme un *ordre*, un *conseil* ou une *prière*. Ex. : *Mettons notre argent en sûreté, ne le gaspillons pas.*

(a) *Auxiliaire*. — Du latin *auxiliaris*, qui aide.

(b) *Mode*. — Du latin *modus*, manière.

(c) *Indicatif*. — Du latin *indicare*, *indicatum*, indiquer.

(d) *Conditionnel*. — Du latin *conditio*, *conditionis*, condition.

(e) *Impératif*. — Du latin *imperare*, commander.

549. Le **subjonctif** (a) présente l'action comme dépendant de la volonté, de l'intention de quelqu'un. Ex. : *Mes parents désirent que je mette de l'argent de côté.*

550. L'**infinitif** (b), qui est le nom verbal, présente l'action comme une simple *idée*. Ex. : *Mettre de l'argent en réserve, c'est sagesse. C'est-à-dire la mise en réserve de l'argent est sagesse.*

551. Le **participe**, qui est en même temps verbe et adjectif, présente l'action à la fois comme un *acte* et comme une *qualité*. Ex. : *Vous me verrez plaçant mon argent à la banque ; ce sera de l'argent bien placé.*

552. L'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif ont des formes différentes selon les personnes. Ils sont, pour cela, appelés modes **personnels**.

553. L'infinitif et le participe n'admettent pas la distinction des *personnes*. Ils sont appelés modes **impersonnels**.

554. Le **temps** est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel moment se fait l'action.

555. Il y a trois temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

556. Le **présent** indique que l'action a lieu au moment où l'on parle ou habituellement. Ex. : *J'étudie en ce moment. L'étude assidue assure le succès en classe.*

*557. Dans chaque mode, il y a un temps pour exprimer le présent, et il n'y en a qu'un, parce que le présent ne dure qu'un moment. Ex. : *Je chante maintenant* (mode indicatif) ; *chante* (mode impératif) ; *je chanterais maintenant si vous le vouliez* (mode conditionnel), etc.

(a) *Subjonctif*. — Du latin *sub*, sous ; *jungere*, joindre ; subordonner ; le subjonctif est généralement joint à un autre verbe et il en dépend, il lui est subordonné.

(b) *Infinitif*. — Du latin *infinitus*, indéfini.

558. Le **futur** indique que l'action aura lieu après le moment où l'on parle. Ex. : *J'étudierai demain.*

***559.** A tous les modes, excepté à l'indicatif, le futur a la même forme que le présent. Ex. : *Je parle, je parlerai ; — je parlerais aujourd'hui, je parlerais demain ; — parle maintenant, parle plus tard ; — il faut qu'il parle maintenant (ou demain) ; — parler maintenant (ou demain).*

560. Il y a deux futurs : le futur simple et le futur antérieur.

561. Le **futur simple** indique que l'action aura lieu plus tard, à une époque déterminée ou non. Ex. : *J'étudierai demain, je n'y manquerai pas.*

562. Le **futur antérieur** indique que l'action aura lieu avant une autre action également à venir. Ex. : *J'aurai étudié ma leçon quand mes amis viendront.*

563. Le **passé** indique que l'action a eu lieu avant le moment où l'on parle. Ex. : *J'ai étudié.*

***564.** Comme le passé peut être plus ou moins éloigné, il y a plusieurs temps de verbes pour désigner le passé : cinq au mode indicatif, deux au conditionnel et trois au subjonctif. Les temps passés de l'indicatif sont : l'imparfait, le passé défini, le passé indéfini, le passé antérieur et le plus-que-parfait.

565. L'**imparfait** indique que l'action avait lieu en même temps qu'une autre. Ex. : *J'étudiais quand il entra.*

566. Le **passé défini** indique que l'action a eu lieu dans un temps déterminé et complètement écoulé. Ex. : *Hier j'étudiai.*

567. Le **passé indéfini** indique que l'action a eu lieu dans un temps complètement écoulé ou non. Ex. : *J'ai étudié hier. J'ai étudié aujourd'hui.*

568. Le **passé antérieur** indique que l'action a eu lieu immédiatement avant une autre également passée. Ex. : *Dès que j'eus étudié ma leçon, j'allai la réciter.*

569. Le **plus-que-parfait** indique que l'action a eu lieu dans un temps quelconque avant une autre également passée. Ex. : *J'avais étudié ma leçon quand la classe commença.*

570. Tous ces temps se divisent en deux groupes : les temps *simples* et les temps *composés*.

571. On appelle **temps simples** ceux qui se forment sans auxiliaire. Ex. : *J'étudie, vous réciterez, il convient que je m'applique.*

572. On appelle **temps composés** ceux qui se forment avec un auxiliaire. Ex. : *J'ai étudié, tu auras récité, il aurait fallu que je fusse appliqué.*

***573. Remarque.** — Il y a une nuance particulière de sens entre les temps simples et les temps composés. Les temps simples marquent une action non encore achevée à l'époque passée, présente ou future qu'ils désignent : *je lis ; je lisais quand il est entré ; je lirai quand il sera parti.* Les temps composés marquent l'action comme déjà accomplie à l'époque dont on parle : *j'ai lu ; j'avais lu avant son départ ; j'aurai écrit pour demain.*

574. La **personne** est la forme que prend le verbe, suivant que le sujet est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne. Ex. : *Je suis, tu es, il est, nous lisons, vous lisez, ils lisent.*

575. Le **nombre** est la forme que prend le verbe, suivant que le sujet est du singulier ou du pluriel. Ex. : *Je crois, nous croyons.*

3. Conjugaisons des verbes.

Verbes modèles.

576. **Conjuguer** un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

*577. On appelle **conjugaison** l'ensemble des formes que peut prendre un verbe aux différents temps des différents modes.

578. Le verbe se compose de **deux parties** : le *radical* et la *terminaison*. Ex. : Dans **aimer**, le radical est **aim**, la terminaison est **er**.

579. Le **radical** du verbe est le plus souvent invariable ; la **terminaison** change pour marquer la *personne* et le *nombre* du sujet, le *mode* et le *temps* de l'action. Ex. : **Prier** ; je **prie**, nous **pri**ons ; je **pria**is, je **prie**rai.

580. Du point de vue de la conjugaison, l'on a divisé les verbes en quatre groupes appelés aussi *conjugaisons*.

581. Les **quatre conjugaisons** se distinguent par la terminaison du présent de l'infinitif. Les verbes de la première conjugaison sont terminés par *er*, comme *aimer* ; ceux de la deuxième, par *ir*, comme *finir* ; ceux de la troisième, par *oir*, comme *recevoir* ; ceux de la quatrième, par *re*, comme *rendre*.

**582. On appelle *conjugaisons vivantes* les verbes en *er*, et les verbes en *ir* dont le participe présent est en *issant*, comme *finir*, parce qu'elles peuvent s'accroître de verbes nouveaux. Ex. : *Photographier*, de *photographie* ; *bleuir*, de *bleu*.

A part *aller*, *envoyer* et *hâir*, tous les verbes des conjugaisons vivantes sont réguliers.

**583. On appelle *conjugaisons mortes* les verbes en *ir* dont le participe présent est en *ant*, comme *dormir*, et tous les verbes en *oir* et en *re*. Les conjugaisons mortes ne s'accroissent d'aucun verbe nouveau.

584. Pour conjuguer un verbe en *er* ou un verbe en *ir* dont le participe présent est *issant*, il suffit d'ajouter au radical les terminaisons de la conjugaison modèle, *aimer* ou *finir*.

585. Pour conjuguer les autres verbes (ceux de la conjugaison morte), on peut s'aider des règles de la formation des temps (671-676).

586. 1. Mode Indicatif

Présent

Passé indéfini

J'	ai	J'	ai	eu
Tu	as	Tu	as	eu
Il (elle)	a	Il	a	eu
Nous	avons	N.	avons	eu
Vous	avez	V.	avez	eu
Ils (elles)	ont	Ils	ont	eu

Imparfait

Plus-que-parfait

J'	avais	J'	avais	eu
Tu	avais	Tu	avais	eu
Il	avait	Il	avait	eu
Nous	avions	N.	avions	eu
Vous	aviez	V.	aviez	eu
Ils	avaient	Ils	avaient	eu

Passé défini

Passé antérieur

J'	eus	J'	eus	eu
Tu	eus	Tu	eus	eu
Il	eut	Il	eut	eu
Nous	eûmes	N.	eûmes	eu
Vous	eûtes	V.	eûtes	eu
Ils	eurent	Ils	eurent	eu

Futur simple

Futur antérieur

J'	aurai	J'	aurai	eu
Tu	auras	Tu	auras	eu
Il	aura	Il	aura	eu
Nous	aurons	N.	aurons	eu
Vous	aurez	V.	aurez	eu
Ils	auront	Ils	auront	eu

2. Mode Conditionnel

Présent

Passé (1re forme)

J'	aurais	J'	aurais	eu
Tu	aurais	Tu	aurais	eu
Il	aurait	Il	aurait	eu
Nous	aurions	N.	aurions	eu
Vous	auriez	V.	auriez	eu
Ils	auraient	Ils	auraient	eu

Passé (2e forme): J'eusse eu, j'aurais eu

3. Mode Impératif

Présent

Futur antérieur

2e s.	Aie	Aie	eu
1re pl.	Ayons	Ayons	eu
2e pl.	Ayez	Ayez	eu

4. Mode Subjonctif

Présent

Passé

j'	que	j'	que	
tu	aies	tu	aies	eu
il	ait	il	ait	eu
nous	ayons	n.	ayons	eu
vous	ayez	v.	ayez	eu
ils	aient	ils	aient	eu

Imparfait

Plus-que-parfait

j'	que	j'	que	
tu	eusses	tu	eusses	eu
il	eût	il	eût	eu
nous	eussions	n.	eussions	eu
vous	eussiez	v.	eussiez	eu
ils	eussent	ils	eussent	eu

5. Mode Infinitif

Présent

Passé

Avoir

Avoir eu

6. Mode Participe

Présent

Passé

Ayant

Eu, eue
Ayant eu

587. Avoir sert à conjuguer
- 1. Les auxiliaires avoir et être. j'ai eu, j'ai été.
 - 2. Les verbes transitifs de forme active. j'ai chanté.
 - 3. La plupart des verbes intransitifs. j'ai parlé.
 - 4. Les verbes essentiellement impers. il a tonné.

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

588. 1. Mode Indicatif

<i>Présent</i>		<i>Passé indéfini</i>	
Je	suis	J' ai	été
tu	es	Tu as	été
Il (elle)	est	Il a	été
Nous	sommes	N. avons	été
Vous	êtes	V. avez	été
Ils (elles)	sont	Ils ont	été

<i>Imparfait</i>		<i>Plus-que-parfait</i>	
J'	étais	J' avais	été
Tu	étais	Tu avais	été
Il	était	Il avait	été
Nous	étions	N. avions	été
Vous	étiez	V. aviez	été
Ils	étaient	Ils avaient	été

<i>Passé défini</i>		<i>Passé antérieur</i>	
Je	fus	J' eus	été
Tu	fus	Tu eus	été
Il	fut	Il eut	été
Nous	fûmes	N. eûmes	été
Vous	fûtes	V. eûtes	été
Ils	furent	Ils eurent	été

<i>Futur simple</i>		<i>Futur antérieur</i>	
Je	serai	J' aurai	été
Tu	seras	Tu auras	été
Il	sera	Il aura	été
Nous	serons	N. aurons	été
Vous	serez	V. aurez	été
Ils	seront	Ils auront	été

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>		<i>Passé (1re forme)</i>	
Je	serais	J' aurais	été
Tu	serais	Tu aurais	été
Il	serait	Il aurait	été
Nous	serions	N. aurions	été
Vous	seriez	V. auriez	été
Ils	seraient	Ils auraient	été

*Passé (2e forme): J'eusse été, ... **

3. Mode Impératif

<i>Présent</i>		<i>Futur antérieur</i>	
2e s.	Sois	Aie	été
1re pl.	Soyons	Ayons	été
2e pl.	Soyez	Ayez	été

4. Mode Subjonctif

<i>Présent</i>		<i>Passé</i>	
<i>que</i>		<i>que</i>	
je	sois	j' aie	été
tu	sois	tu aies	été
il	soit	il ait	été
nous	soyons	n. ayons	été
vous	soyez	v. aycz	été
ils	soient	ils aient	été

<i>Imparfait</i>		<i>Plus-que-parfait</i>	
<i>que</i>		<i>que</i>	
je	fusse	j' eusse	été
tu	fusses	tu eusses	été
il	fût	il eût	été
nous	fussions	n. eussions	été
vous	fussiez	v. eussiez	été
ils	fussent	ils eussent	été

5. Mode Infinitif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Être	Avoir été

6. Mode Participe

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Étant	Été (inv.)
	Ayant été

- 589.** Être sert à conjuguer
- 1. Les verbes passifs à tous les temps. *j'ai été vu.*
 - 2. Les verbes pronominaux. *je me suis absenté.*
 - 3. Quelques verbes intransitifs. *je suis parti.*
 - 4. Quelques verbes impers. *il est tombé de la neige.*

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

590.

Première conjugaison: Infinitif en ER.

Indicatif présent en E.

1. Mode Indicatif.

Présent Passé indéfini

J' aim e	J' ai	aim é
Tu aim es	Tu as	aim é
Il aim e	Il a	aim é
N. aim ons	N. avons	aim é
V. aim ez	V. avez	aim é
Ils aim ent	Ils ont	aim é

Imparfait Plus-que-parfait

J' aim ais	J' avais	aim é
Tu aim ais	Tu avais	aim é
Il aim ait	Il avait	aim é
N. aim ions	N. avions	aim é
V. aim iez	V. aviez	aim é
Ils aim aient	Ils avaient	aim é

Passé défini Passé antérieur

J' aim ai	J' eus	aim é
Tu aim as	Tu eus	aim é
Il aim a	Il eut	aim é
N. aim âmes	N. eûmes	aim é
V. aim âtes	V. eûtes	aim é
Ils aim èrent	Ils eurent	aim é

Futur simple Futur antérieur

J' aimer ai	J' aurai	aim é
Tu aimer as	Tu auras	aim é
Il aimer a	Il aura	aim é
N. aimer ons	N. aurons	aim é
V. aimer ez	V. aurez	aim é
Ils aimer ont	Ils auront	aim é

2. Mode Conditionnel

Présent Passé (1re forme)

J' aim er ais	J' aurais	aim é
Tu aim er ais	Tu aurais	aim é
Il aim er ait	Il aurait	aim é
N. aim er ions	N. aurions	aim é
V. aim er iez	V. auriez	aim é
Ils aim er aient	Ils auraient	aim é

Passé (2e forme) : J'eusse aimé,...

3. Mode Impératif

Présent Futur antérieur

2e s.	Aim e	Aie	aim é
1re pl.	Aim ons	Ayons	aim é
2e pl.	Aim ez	Ayez	aim é

4. Mode Subjonctif

Présent Passé

QUE	QUE	
j' aim e	j' aie	aim é
tu aim es	tu aies	aim é
il aim e	il ait	aim é
n. aim ions	n. ayons	aim é
v. aim iez	v. ayez	aim é
ils aim ent	ils aient	aim é

Imparfait Plus-que-parfait

QUE	QUE	
j' aim asse	j' eusse	aim é
tu aim asses	tu eusses	aim é
il aim ât	il eût	aim é
n. aim assions	n. eussions	aim é
v. aim assiez	v. eussiez	aim é
ils aim assent	ils eussent	aim é

5. Mode Infinitif

Présent Passé

Aim er Avoir aim é

6. Mode Participe

Présent Passé

Aim ant Aim é, aim ée
Ayant aim é

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

591. CRIER

592. RÉCRÉER

593. SUER

Indicatif présent

Je crie
Tu cries
Il crie
N. criions
Vous criez
Ils crient

Je récréée
Tu récréées
Il récréée
Nous récrééons
Vous récrééiez
Ils récrééient

Je sue
Tu sues
Il sue
Nous suions
Vous suiez
Ils suent

Imparfait

Je criais
Nous criions
Ils criaient

Je récréais
Nous récréions
Ils récréaient

Je suais
Nous suions
Ils suaient

Passé défini

Je criai
Il cria
Nous criâmes
Ils crièrent

Je récréai
Il récréa
Nous récréâmes
Ils récréèrent

Je suai
Il sua
Nous suâmes
Ils suèrent

Futur simple

Je crierai
(six fois ier)

Je récréerai
(six fois éer)

Je suerai
(six fois uer)

Conditionnel présent

Je crierais
(six fois ier)

Je récréerais
(six fois éer)

Je suerais
(six fois uer)

Impératif présent

Crie
Criions
Criez

Récrée
Récréons
Récréiez

Sue
Suons
Suez

Subjonctif présent

Que je crie
Que tu cries
Qu'il crie
Que n. criions
Que v. criiez
Qu'ils crient

Que je récréée
Que tu récréées
Qu'il récréée
Que n. récréions
Que v. récréiez
Qu'ils récréent

Que je sue
Que tu sues
Qu'il sue
Que n. suions
Que v. suiez
Qu'ils suent

Subjonctif imparfait

Que je criasse
Qu'il criât

Que je récréasse
Qu'il récréât

Que je suasse
Qu'il suât

594. VEILLER

595. NOYER

596. ESSAYER

Indicatif présent

Je veille
Tu veilles
Il veille
N. veillons
V. veillez
Ils veillent

Je noie ¹
Tu noies
Il noie
N. noyons
V. noyez
Ils noient

J' essaye ¹
Tu essayes
Il essaye
N. essayons
V. essayez
Ils essayent

Imparfait

Je veillais
N. veillions
Ils veillaient

Je noyais
N. noyions
Ils noyaient

J' essayais
N. essayions
Ils essayaient

Passé défini

Je veillai
Il veilla
N. veillâmes
Ils veillèrent

Je noyai
Il noya
N. noyâmes
Ils noyèrent

J' essayai
Il essaya
N. essayâmes
Ils essayèrent

Futur simple

Je veillerai
Ils veilleront

Je noierai
(six fois oie)

J' essayerai
(six fois aye ou aie)

Conditionnel présent

Je veillerais
Ils veilleraient

Je noierais
(six fois oie)

J' essaierais
(six fois aye ou aie)

Impératif présent

Veille, -ons, -ez

Noie, Noyons, Noyez

Essaye, -yons, -yez

Subjonctif présent

Que je veille
Que tu veilles
Qu'il veille
Que n. veillions
Que v. veilliez
Qu'ils veillent

Que je noie
Que tu noies
Qu'il noie
Que n. noyions
Que v. noyiez
Qu'ils noient

Que j' essaye
Que tu essayes
Qu'il essaye
Que n. essayions
Que v. essayiez
Qu'ils essayent

Subjonctif imparfait

Que je veillasse
Qu'il veillât

Que je noyasse
Qu'il noyât

Que j' essayasse
Qu'il essayât

¹ Il faut changer *y* en *i* devant un *e* muet ; cependant, dans les verbes en *ayer* on conserve généralement l'*y*.

597. Deuxième conjugaison : Infinitif en IR.

Participe présent en ISSANT. — Indicatif présent en IS.

1. Mode Indicatif

<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>
Je fin is	J' ai fin i
Tu fin is	Tu as fin i
Il fin it	Il a fin i
N. fin iss ons	N. avons fin i
V. fin iss ez	V. avez fin i
Ils fin iss ent	Ils ont fin i

Imparfait Plus-que-parfait

Je fin iss ais	J' avais fin i
Tu fin iss ais	Tu avais fin i
Il fin iss ait	Il avait fin i
N. fin iss ions	N. avions fin i
V. fin iss iez	V. aviez fin i
Ils fin iss aient	Ils avaient fin i

Passé défini Passé antérieur

Je fin is	J' eus fin i
Tu fin is	Tu eus fin i
Il fin it	Il eut fin i
N. fin îmes	N. eûmes fin i
V. fin îtes	V. eûtes fin i
Ils fin irent	Ils eurent fin i

Futur simple Futur antérieur

Je fin ir ai	J' aurai fin i
Tu fin ir as	Tu auras fin i
Il fin ir a	Il aura fin i
N. fin ir ons	N. aurons fin i
V. fin ir ez	V. aurez fin i
Ils fin ir ont	Ils auront fin i

5. Mode Infinitif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Fin ir	Avoir fin i

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>	<i>Passé (1re forme)</i>
Je fin ir ais	J' aurais fin i
Tu fin ir ais	Tu aurais fin i
Il fin ir ait	Il aurait fin i
N. fin ir ions	N. aurions fin i
V. fin ir iez	V. auriez fin i
Ils fin ir aient	Ils auraient fin i

*Passé (2e forme): J'eusse fini, ...**

3. Mode Impératif

	<i>Présent</i>	<i>Futur antérieur</i>
2e. s.	Fin is	Aie fin i
1re pl.	Fin iss ons	Ayons fin i
2e pl.	Fin issez	Ayez fin i

4. Mode Subjonctif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
... QUE	... QUE
je fin iss e	j' aie fin i
tu fin iss es	tu aies fin i
il fin iss e	il ait fin i
n. fin iss ions	n. ayons fin i
v. fin iss iez	v. ayez fin i
ils fin iss ent	ils aient fin i

Imparfait Plus-que-parfait

... QUE	... QUE
je fin isse	j' eusse fin i
tu fin isses	tu eusses fin i
il fin ît	il eût fin i
n. fin issions	n. eussions fin i
v. fin issiez	v. eussiez fin i
ils fin issent	ils eussent fin i

6. Mode Participe

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Fin iss ant	Fin i, fin le
	Ayant fin i

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

598.

Deuxième conjugaison : Infinitif en IR.

Indicatif présent en S.

1. Mode Indicatif

<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>	
Je ser s	J' ai	serv i
Tu ser s	Tu as	serv i
Il ser t	Il a	serv i
N. serv ons	N. avons	serv i
V. serv ez	V. avez	serv i
Ils serv ent	Ils ont	serv i

Imparfait *Plus-que-parfait*

Je serv ais	J' avais	serv i
Tu serv ais	Tu avais	serv i
Il serv ait	Il avait	serv i
N. serv ions	N. avions	serv i
V. serv iez	V. aviez	serv i
Ils serv aient	Ils avaient	serv i

Passé défini *Passé antérieur*

Je serv is	J' eus	serv i
Tu serv is	Tu eus	serv i
Il serv it	Il eut	serv i
N. serv îmes	N. eûmes	serv i
V. serv îtes	V. eûtes	serv i
Ils serv irent	Ils eurent	serv i

Futur simple *Futur antérieur*

Je serv ir ai	J' aurai	serv i
Tu serv ir as	Tu auras	serv i
Il serv ir a	Il aura	serv i
N. serv ir ons	N. aurons	serv i
V. serv ir ez	V. aurez	serv i
Ils serv ir ont	Ils auront	serv i

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>	<i>Passé (1re forme)</i>	
Je serv ir ais	J' aurais	serv i
Tu serv ir ais	Tu aurais	serv i
Il serv ir ait	Il aurait	serv i
N. serv ir ions	N. aurions	serv i
V. serv ir iez	V. auriez	serv i
Ils serv ieraient	Ils auraient	serv i

*Passé (2e forme): J'eusse servi, ...**

3. Mode Impératif

	<i>Présent</i>	<i>Futur antérieur</i>
2e. s.	Ser s	Aie serv i
1re pl.	Serv ons	Ayons serv i
2e pl.	Serv ez	Ayez serv i

4. Mode Subjonctif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
...QUE	...QUE	
je serv e	j' aie	serv i
tu serv es	tu aies	serv i
il serv e	il ait	serv i
n. serv ions	n. ayons	serv i
v. serv iez	v. ayez	serv i
ils serv ent	ils aient	serv i

Imparfait *Plus-que-parfait*

...QUE	...QUE	
je serv isse	j' eusse	serv i
tu serv isses	tu eusses	serv i
il serv ît	il eût	serv i
n. serv issions	n. eussions	serv i
v. serv issiez	v. eussiez	serv i
ils serv issent	ils eussent	serv i

5. Mode Infinitif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Serv ir	Avoir serv i

6. Mode Participe

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Serv ant	Serv i, serv ie
	Ayant serv i

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

599. Troisième conjugaison: Infinitif en OIR.

Indicatif présent en S.

1. Mode Indicatif			2. Mode Conditionnel		
<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>		<i>Présent</i>	<i>Passé (1re forme)</i>	
Je reço <u>is</u>	J' ai	reço <u>u</u>	Je recev <u>rais</u>	J' aurais	reço <u>u</u>
Tu reço <u>is</u>	Tu as	reço <u>u</u>	Tu recev <u>rais</u>	Tu aurais	reço <u>u</u>
Il reço <u>it</u>	Il a	reço <u>u</u>	Il recev <u>rait</u>	Il aurait	reço <u>u</u>
N. recev <u>ons</u>	N. avons	reço <u>u</u>	N. recev <u>ions</u>	N. aurions	reço <u>u</u>
V. recev <u>ez</u>	V. avez	reço <u>u</u>	V. recev <u>iez</u>	V. auriez	reço <u>u</u>
Ils reçoiv <u>ent</u>	Ils ont	reço <u>u</u>	Ils recev <u>aient</u>	Ils auraient	reço <u>u</u>
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>		<i>Passé (2e forme): J'eusse reçu, ...*</i>		
Je recev <u>ais</u>	J' avais	reço <u>u</u>	3. Mode Impératif		
Tu recev <u>ais</u>	Tu avais	reço <u>u</u>	<i>Présent</i>	<i>Futur antérieur</i>	
Il recev <u>ait</u>	Il avait	reço <u>u</u>	2e. s. Reço <u>is</u>	Aie	reço <u>u</u>
N. recev <u>ions</u>	N. avions	reço <u>u</u>	1re pl. Recev <u>ons</u>	Ayons	reço <u>u</u>
V. recev <u>iez</u>	V. aviez	reço <u>u</u>	2e pl. Recev <u>ez</u>	Ayez	reço <u>u</u>
Ils recev <u>aient</u>	Ils avaient	reço <u>u</u>	4. Mode Subjonctif.		
<i>Passé défini</i>	<i>Passé antérieur</i>		<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Je reço <u>us</u>	J' eus	reço <u>u</u>	...QUE je reçoiv <u>e</u>	...QUE j' aie	reço <u>u</u>
Tu reço <u>us</u>	Tu eus	reço <u>u</u>	tu reçoiv <u>es</u>	tu aies	reço <u>u</u>
Il reço <u>ut</u>	Il eut	reço <u>u</u>	il reçoiv <u>e</u>	il ait	reço <u>u</u>
N. reço <u>ûmes</u>	N. eûmes	reço <u>u</u>	n. recev <u>ions</u>	n. ayons	reço <u>u</u>
V. reço <u>ûtes</u>	V. eûtes	reço <u>u</u>	v. recev <u>iez</u>	v. ayez	reço <u>u</u>
Ils reço <u>urent</u>	Ils eurent	reço <u>u</u>	ils reçoiv <u>ent</u>	ils aient	reço <u>u</u>
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>		<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	
Je recev <u>rai</u>	J' aurai	reço <u>u</u>	...QUE je reço <u>usse</u>	...QUE j' eusse	reço <u>u</u>
Tu recev <u>ras</u>	Tu auras	reço <u>u</u>	tu reço <u>usses</u>	tu eusses	reço <u>u</u>
Il recev <u>ra</u>	Il aura	reço <u>u</u>	il reço <u>ût</u>	il eût	reço <u>u</u>
N. recev <u>rons</u>	N. aurons	reço <u>u</u>	n. reço <u>ussions</u>	n. eussions	reço <u>u</u>
V. recev <u>rez</u>	V. aurez	reço <u>u</u>	v. reço <u>ussiez</u>	v. eussiez	reço <u>u</u>
Ils recev <u>ront</u>	Ils auront	reço <u>u</u>	ils reço <u>ussent</u>	ils eussent	reço <u>u</u>
5. Mode Infinitif			6. Mode Participe		
<i>Présent</i>	<i>Passé</i>		<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
Recev <u>oir</u>	Avoir reço <u>u</u>		Recev <u>ant</u>	Reço <u>u</u> , reço <u>ue</u> Ayant reço <u>u</u>	

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

600. Quatrième conjugaison: Infinitif en RE.

Indicatif présent en S.

1. Mode Indicatif

<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>	
Je rend s	J'ai	rend u
Tu rend s	Tu as	rend u
Il rend	Il a	rend u
N. rend ons	N. avons	rend u
V. rend ez	V. avez	rend u
Ils rend ent	Ils ont	rend u

Imparfait *Plus-que-parfait*

Je rend ais	J'avais	rend u
Tu rend ais	Tu avais	rend u
Il rend ait	Il avait	rend u
N. rend ions	N. avions	rend u
V. rend iez	V. aviez	rend u
Ils rend aient	Ils avaient	rend u

Passé défini *Passé antérieur*

Je rend is	J'eus	rend u
Tu rend is	Tu eus	rend u
Il rend it	Il eut	rend u
N. rend îmes	N. eûmes	rend u
V. rend îtes	V. eûtes	rend u
Ils rend irent	Ils eurent	rend u

Futur simple *Futur antérieur*

Je rend rai	J'aurai	rend u
Tu rend ras	tu auras	rend u
Il rend ra	Il aura	rend u
N. rend rons	N. aurons	rend u
V. rend rez	V. aurez	rend u
Ils rend ront	Ils auront	rend u

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>	<i>Passé (1re forme)</i>	
Je rend rais	J'aurais	rend u
Tu rend rais	Tu aurais	rend u
Il rend rait	Il aurait	rend u
N. rend rions	N. aurions	rend u
V. rend riez	V. auriez	rend u
Ils rend raient	Ils auraient	rend u

Passé (2e forme): J'eusse rendu, ...*

3. Mode Impératif

<i>Présent</i>	<i>Futur antérieur</i>	
2e. s. Rend s	Aie	rend u
1re pl. Rend ons	Ayons	rend u
2e pl. Rend ez	Ayez	rend u

4. Mode Subjonctif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	
...QUE	...QUE	
je rend e	j'aie	rend u
tu rend es	tu aies	rend u
il rend e	il ait	rend u
n. rend ions	n. ayons	rend u
v. rend iez	v. ayez	rend u
ils rend ent	ils aient	rend u

Imparfait *Plus-que-parfait*

...QUE	...QUE	
je rend isse	j'eusse	rend u
tu rend isses	tu eusses	rend u
il rend ît	il eût	rend u
n. rend issions	n. eussions	rend u
v. rend issiez	v. eussiez	rend u
ils rend issent	ils eussent	rend u

5. Mode Infinitif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Rend re	Avoir rend u

6. Mode Participe

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Rend ant	Rend u , rend ue
	Ayant rend u

*Voir plus-que-parfait du subjonctif.

4. Sujet du verbe et attribut.

601. Le **sujet** d'un verbe est la personne, l'animal ou la chose dont on parle. Généralement le sujet fait l'action exprimée par le verbe. Ex.: *Le soleil se lève, il est radieux.*

On parle du *soleil* et on dit qu'il *se lève*: *soleil* est le sujet du verbe *se lève*; on parle de *il* (mis pour *soleil*), on dit qu'il *est radieux*: *il* est sujet du verbe *est*.

602. On trouve le **sujet** d'un verbe en faisant la question *qui est-ce qui ?* ou *qu'est-ce qui ?* avant le verbe. Ex.: *Pierre chante bien, sa voix est douce.*

Qui est-ce qui chante ? Pierre: le mot *Pierre* est sujet du verbe *chante*; *qu'est-ce qui est doux ? sa voix*: le mot *voix* est le sujet du verbe *est*.

***603.** La **fonction de sujet** peut être remplie par un nom ou un équivalent: un pronom, un infinitif, une proposition ou un membre de phrase:

1° Un nom. Ex.: *Le soleil brille.*

2° Un pronom. Ex.: *Je viens. Tous sont venus.*

3° Un adjectif employé comme nom. Ex.: *Les premiers seront les derniers. Le sage réfléchit.*

4° Un infinitif. Ex.: *Promettre est bien, tenir vaut mieux.*

5° Une citation ou une proposition. Ex.: « *Je me souviens* » est la devise de la province de Québec. *Que vous ayez parlé ainsi est inconcevable. *Il faut que nous combattions partout le luxe et l'ivrognerie (711).*

604. L'**attribut** est le mot qui exprime une qualité attribuée au sujet ou au complément à l'aide d'un verbe. Ex.: *Un menteur est toujours prodigue de serments.* (CORNEILLE.) *Le baptême nous a faits chrétiens*; *chrétiens* est l'attribut du complément *nous*.

***605.** La **fonction d'attribut** peut être remplie par un adjectif ou un participe employé comme adjectif.

tif ; un nom ou un pronom ; un mot invariable ou une expression employés comme adjectif ; un infinitif et une proposition :

Un adjectif : *Les soirées sont longues en hiver, et je les trouve tristes.*

Un participe : *Il sera châtié. Vous le voyez tout tremblant.*

Un nom : *L'agitation devenait révolution.* (TH. CHAPAIS.)

Un pronom : *Êtes-vous celui qui doit venir.* (S. LUC.)

Un adverbe ou une expression : *Ils sont debout, vous êtes ensemble, ils sont à table* (attablés), *les pommiers sont en fleurs* (fleuris).

Un infinitif : *Crier n'est pas chanter.*

Une proposition : *Ma crainte était que vous ne réussissiez pas.*

On considère plutôt cette proposition comme sujet (1067).

I. Attribut du sujet.

606. Les verbes qui relient l'**attribut** au **sujet** sont le verbe *être* (c'est le cas le plus fréquent) et quelques autres verbes **intransitifs** indiquant un état, une manière d'être, comme : *paraître, sembler, devenir, demeurer, rester* ; — *arriver, partir, entrer, sortir, naître, mourir*, etc. Ex. : *L'esprit est souvent la dupe du cœur.* (LA ROCHEFOUCAULD.) *Ce rocher semble une tour. Le messager arriva haletant ; il tomba épuisé.*

II. Attribut du complément.

***607.** Les verbes qui font rapporter l'**attribut** au **complément** sont certains verbes **transitifs** comme : *croire, juger, considérer* ; — *choisir, élire, nommer* ; — *conserver, faire, prendre, rendre*, etc. Ex. : *On nous a jugés dignes de récompense. Louis XIV nomma Talon intendant. Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers ?* (LA FONTAINE.)

L'**attribut** est souvent précédé des mots *pour, comme, en*. Les deux mots forment une locution attributive. Ex. : *Saül fut choisi pour roi : pour roi, loc. attr. de Saül.*

5. Compléments du verbe.

608. Le verbe a trois sortes de compléments :

1° Des compléments **directs** et **indirects** (*a*), qui indiquent l'objet de l'action, c'est-à-dire la personne ou la chose qui reçoit l'action exprimée par le verbe.

2° Des compléments **circonstanciels** (*b*), qui indiquent une des circonstances de l'action exprimée par le verbe.

609. Remarque. — Les verbes passifs ont un complément spécial, le complément d'*agent* (718).

I. Compléments direct et indirect.

610. Le complément **direct** est celui qui complète le verbe directement, c'est-à-dire sans le secours d'une préposition. Ex. : *Le bûcheron aiguisa sa hache, puis commence sa besogne.*

611. On trouve le complément direct en posant après le verbe la question *qui ?* ou *quoi ?* Ex. : *Le soleil éclaire la terre et réjouit les hommes.*

Le soleil éclaire *quoi ?* la terre : *terre* est complément direct de *éclaire* ; il réjouit *qui ?* les hommes : *hommes* est complément direct de *réjouit*.

612. Remarques. — *1° Quelquefois le complément quoique direct est précédé des prépositions *à* ou *de*. Ces prépositions sont alors dites *explétives* (*c*). Ex. : *L'enfant aime à aider ses parents ; il craint d'être ingrat.* L'enfant aime *quoi ?* *aider* (l'assistance donnée à ses parents) ; il craint *quoi ?* *être* ingrat (l'ingratitude).

**2° Il ne faut pas confondre la préposition *de* avec l'article partitif *du, de la, des*, (247-248), ou la préposition partitive (266).

(*a*) *Direct.* — Du latin *directus*, droit, qui ne dévie pas ; *indirect*, du latin *in*, négatif, et *directus*.

(*b*) *Circonstanciel.* — Du latin *circum*, autour ; *stare*, se tenir ; les *circonstances* accompagnent l'action (se tiennent autour).

(*c*) *Explétif.* — Du latin *explere*, *expletum*, rendre complet ; mot qui remplit la phrase sans être nécessaire au sens.

Préposition : *se priver de pain, manquer de viande, s'abstenir des fruits.*

Article partitif : *avoir du pain, manger de la viande, récolter des fruits.*

Préposition partitive : *acheter de bon pain, d'excellente viande, de beaux fruits.*

613. Le complément **indirect** est celui qui complète le verbe indirectement, c'est-à-dire à l'aide d'une préposition. Ex. : *Je pense à mes parents ; je parle d'eux et je prie pour eux.*

614. On trouve le complément indirect en plaçant après le verbe une des questions **à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ? par qui ? par quoi ?** etc. Ex. : *J'ai parlé à votre père de vos progrès.*

J'ai parlé à qui ? à votre père : *père* est complément indirect de *ai parlé* ; *j'ai parlé de quoi ?* de vos progrès : *progrès* est complément indirect de *ai parlé*.

***615.** La **fonction de complément direct ou indirect** peut être remplie par le nom et ses équivalents : un pronom, un infinitif et une proposition. Ex. :

Un nom : *Connais ton devoir* (c. dir.). *Applique-toi à ton devoir* (c. ind.).

Un pronom : *Regarde-nous* (c. dir.). *Viens à nous* (c. ind.).

Un infinitif : *Sachez obéir* (c. dir.). *Votre devoir vous obligera peut-être à commander* (c. ind.).

Une proposition : *Je crois (quoi ?) que Dieu est bon ; je suis persuadé (de quoi ?) qu'il m'assistera toujours.*
(*je suis persuadé de son assistance*).

II. Complément circonstanciel.

616. Les compléments *circonstanciels* sont ceux qui complètent le verbe en ajoutant une circonstance de temps, de lieu, de manière, de motif, etc. Ex. : *Tous les jours* (temps), *lisez avec attention* (manière) *quelques pages d'un bon livre.*

617. On trouve les compléments circonstanciels en plaçant après le verbe les questions *quand ? où ? comment ? combien ? avec quoi ?* etc. Ex. : *Lisez avec attention.* *Lisez comment ?* avec *attention* : *attention* est complément circonstanciel de *lisez*.

618. Remarques. — 1° Quelquefois la préposition est entendue avant le complément circonstanciel de temps, de manière, de quantité, etc. Ex. : *Jeuner* (durant) tout le **carême** ; *travailler* (pendant) la **nuît** ; *se promener* (avec la) **tête nue** ; *marcher* (avec) le **front haut**.

**2° Le mot qui complète le verbe *être* est un vrai complément circonstanciel lorsqu'il ne marque pas une qualité ou une manière d'être. Ex. : *Nous sommes huit* (*combien ? huit* : *huit* est complément circonstanciel de nombre de *sommes*) ; *vous êtes à droite* (*où ? à droite* : *à droite* est complément circonstanciel de lieu de *êtes*). (Comparer 605: *vous êtes à table*.)

***619.** La fonction de complément circonstanciel peut être remplie par un nom, un pronom, un infinitif, un participe présent ou une préposition. Ex. :

Un nom : *Lisez avec attention.*

Un pronom : *Travailler chez soi* ; *jouer avec quelqu'un.*

Un infinitif : *Respirez profondément pour dilater votre poitrine.*

Un participe présent : *On s'instruit en voyageant.*

Une proposition : *La nature se réjouit quand le soleil se lève.*

La proposition *quand le soleil se lève* est circonstancielle, puisqu'elle remplace le complément circonstanciel *au lever du soleil*.

***620.** On distingue plusieurs sortes de compléments circonstanciels, suivant l'idée qu'ils expriment. Le même complément peut d'ailleurs appartenir à deux groupes différents, selon le point de vue. Ainsi, *voyager en bateau* exprime à la fois la *manière de voyager* et le *moyen*, l'*instrument* du voyage ; et si l'on dit : *voyager par affaires*, le complément peut marquer la *cause* aussi bien que le *but* du voyage.

****621.** Les principales circonstances exprimées par les compléments sont :

1. Le temps : *Partir à 3 heures précises* (époque) ; *voyager deux jours* (durée) ;
2. Le lieu : *Partir pour la campagne* ; *voyager à travers champs* ;
3. La manière : *Partir à la hâte* ; *voyager en touriste* ;
4. Le motif, la cause : *Partir de dépit* ; *voyager par maladie* ;
6. L'instrument, le moyen : *Partir en voiture* ; *voyager par bateau* ;
7. La matière : *Fabriqué avec du bois* ; *un succès fait de réclame* ;
8. La mesure : *Exhausser de 6 pieds* ; *s'éloigner de 20 pas* ;
9. Le poids : *Peser 20 livres* ; *vendre au poids de l'or* ;
10. Le prix : *Coûter 20 sous* ; *acheter à grands frais*.

ARTICLE II. — ORTHOGRAPHE DU VERBE

1. Accord du verbe avec le sujet.

622. Le verbe s'accorde en **personne** et en **nombre** avec son sujet. Ex. : *Vous avancez* ; *avancez* est au pluriel et à la deuxième personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la deuxième personne.

623. Quand le verbe a **plusieurs sujets**, on le met au pluriel. Ex. : *Le ciel et la terre publient la gloire de Dieu*.

624. Quand un verbe a des sujets de **différentes personnes**, on le met au pluriel et on le fait accorder avec la personne qui a la priorité : la première personne a la priorité sur les deux autres, et la deuxième sur la troisième. Ex. : *Ernest et moi ferons* notre devoir. *Vous et vos amis devez* vous édifier les uns les autres.

625. Généralement lorsque les sujets sont de différentes personnes, on les résume par le pronom pluriel de la personne qui a la priorité. Ex. : *Ernest et moi, nous ferons* notre devoir. *Vous et vos amis, vous devez* vous édifier les uns les autres.

Remarque. — *Vous* s'analyse ici comme sujet répété de *devez*.

REMARQUES SUR L'ACCORD DU VERBE.

Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet (622) : cette règle n'offre pas d'exceptions, mais elle peut donner lieu à des remarques intéressantes :

626. 1° Si l'on ne change pas le sujet d'un verbe, le verbe ne change pas, quand même on changerait n'importe quels mots avant ou après le verbe. Ex. : *Il prie, il te prie il les prie, il nous prie, il vous prie.*

627. 2° Le sujet est parfois placé après le verbe (633 et 768) ; c'est quand même lui qui commande l'accord. Ex. : *Dans le parterre buttine une abeille ; butinent des abeilles, butinaient une abeille et une guêpe. C'est toi que cherchent nos amis* (que nos amis cherchent).

628. 3° Le sujet est quelquefois sous-entendu ; c'est tout de même lui qui commande l'accord. Ex. : *Tu* accomplis ton devoir et en es* (et tu en es) *bien récompensé. J'irai acheter cet appareil et le payerai* (je le payerai).

629. 4° Les pronoms *me, te, se, le, la, les, lui, leur, que*, ne sont jamais sujets ; il ne faut donc pas s'en occuper pour l'accord du verbe. Ex. : *Tes parents te félicitent, ta conduite les réjouit ; tu les consoles et tu leur fais plaisir.*

630. 5° Le verbe s'accorde avec *nous* et *vous* si ces pronoms sont sujets, mais non pas s'ils sont compléments. Ex. : *Nous leur pardonnerons, ils nous pardonneront* (à nous). *Je vous visiterai, vous me rendrez ma visite.*

631. 6° Le verbe qui a pour sujet le pronom *qui*, s'écrit comme s'il avait pour sujet l'antécédent de ce pronom (790). Ex. : *C'est moi qui parle, c'est toi qui parles, c'est nous qui parlons.*

632. 7° Lorsque le pronom *qui* a pour antécédent un nom mis en apostrophe, il veut le verbe à la deuxième personne. Ex. : *O Dieu qui veilles sur l'orphelin et le protèges, viens à mon aide.*

633. 8° *Qui* et *que*. — *Qui* est un pronom sujet. Ex. : *C'est moi qui faisais ces remarques.*

Que est un pronom complément qui amène une proposition où souvent le sujet est placé après le verbe (627) et paraît être complément direct. Ex. : *C'est moi que visaient ces remarques ; c'est-à-dire : ces remarques (suj.) visaient que* (c. dir.) *mis pour moi.*

2. Emploi et orthographe des temps simples.

Avant d'étudier la conjugaison complète des verbes d'après les temps primitifs (n^{os} 684 et suivants), nous allons apprendre l'orthographe des temps simples des verbes, de façon à pouvoir les écrire sans faute *sous dictée*.

I. Le présent de l'indicatif.

634. On emploie le présent de l'indicatif :

1° Pour indiquer que l'action se fait au moment où l'on parle. Ex. : *Pierre chante, je l'entends. Pourquoi pleures-tu ?*

2° Pour parler d'une chose habituelle ou qui est toujours vraie. Ex. : *Ce capricieux pleure toujours. Les plantes vivent, elles respirent, se nourrissent et croissent.*

Modèles : 1^{RE} CONJUGAISON.

2^E CONJ.

Prier	Jouer	Noyer	Payer	Ouvrir
<i>Je prie</i>	<i>joue</i>	<i>noie</i>	<i>paye ou paie</i>	<i>ouvre</i>
<i>Tu pries</i>	<i>joues</i>	<i>noies</i>	<i>payes ou paies</i>	<i>ouvres</i>
<i>Il prie</i>	<i>joue</i>	<i>noie</i>	<i>paye ou paie</i>	<i>ouvre</i>
<i>N. prions</i>	<i>jouons</i>	<i>noyons</i>	<i>payons</i>	<i>ouvrons</i>
<i>V. priez</i>	<i>jouez</i>	<i>noyez</i>	<i>payez</i>	<i>ouvrez</i>
<i>Ils prient</i>	<i>jouent</i>	<i>noient</i>	<i>payent ou paient</i>	<i>ouvrent</i>

635. Pour écrire le présent de l'indicatif d'un verbe en *er*, on écrit ce qu'on prononce, et l'on termine le verbe par *e*, *es*, *e*, *ons*, *ez*, *ent*, suivant la personne. Ex. : *Je prie, tu pries, il prie, nous prions, vous priez, ils prient.*

636. Remarques. — 1° Les verbes *assaillir*, *couvrir*, *cueillir*, *offrir*, *ouvrir*, *souffrir*, *tressaillir*, prennent les terminaisons des verbes en *er* au présent de l'indicatif. Ex. : *J'ouvre, tu cueilles, il offre.*

2° L'*y* se change en *i* devant un *e* muet (*e*, *es*, *ent*) ; cependant dans les verbes en *ayer*, on peut conserver l'*y*. Ex. : *J'emploie, tu emploies, ils emploient ; nous employons, etc. ; je paye ou je paie, tu payes ou tu paies, etc.*

Modèles : VERBES DES 2E, 3E ET 4E CONJUGAISONS.

1. Finir	2. Mentir	3. Fuir	4. Courir	5. Vêtir
<i>Je</i> finis	mens	fuis	cours	vêts
<i>Tu</i> finis	mens	fuis	cours	vêts
<i>Il</i> finit	ment	fuit	court	vêt
<i>N.</i> finissons	mentons	fuyons	courons	vêtons
<i>V.</i> finissez	mentez	fuyez	courez	vêtez
<i>Ils</i> finissent	mentent	fuient	courent	vêtent
6. Acquérir	7. Tenir	8. Venir	9. Mourir	10. Bouillir
<i>J'</i> acquiers	tiens	viens	meurs	bous
<i>Tu</i> acquiers	tiens	viens	meurs	bous
<i>Il</i> acquiert	tient	vient	meurt	bout
<i>N.</i> acquérons	tenons	venons	mourons	bouillons
<i>V.</i> acquérez	tenez	venez	mourez	bouillez
<i>Ils</i> acquièrent	tiennent	viennent	meurent	bouillent
11. Recevoir	12. Voir	13. Savoir	14. Vouloir	15. Valoir
<i>Je</i> reçois	vois	sais	veux	vaux
<i>Tu</i> reçois	vois	sais	veux	vaux
<i>Il</i> reçoit	voit	sait	veut	vaut
<i>N.</i> recevons	voyons	savons	voulons	valons
<i>V.</i> recevez	voyez	savez	voulez	valez
<i>Ils</i> reçoivent	voient	savent	veulent	valent
16. Rire	17. Rompre	18. Battre	19. Mettre	20. Rendre
<i>Je</i> ris	romps	bats	mets	rends
<i>Tu</i> ris	romps	bats	mets	rends
<i>Il</i> rit	rompt	bat	met	rend
<i>N.</i> rions	rompons	battons	mettons	rendons
<i>V.</i> riez	rompez	battez	mettez	rendez
<i>Ils</i> rient	rompent	battent	mettent	rendent
21. Nuire	22. Écrire	23. Croire	24. Craindre	25. Absoudre
<i>Je</i> nuis	écris	crois	crains	absous
<i>Tu</i> nuis	écris	crois	crains	absous
<i>Il</i> nuit	écrit	croit	crain	absout
<i>N.</i> nuisons	écrivons	croyons	craignons	absolvons
<i>V.</i> nuisez	écrivez	croyez	craignez	absolvez
<i>Ils</i> nuisent	écrivent	croient	craignent	absolvent
26. Accroître	27. Paraître	28. Dire	29. Faire	30. Vaincre
<i>J'</i> accrois	parais	dis	fais	vains
<i>Tu</i> accrois	parais	dis	fais	vains
<i>Il</i> accroît	paraît	dit	fait	vainc
<i>N.</i> accroissons	paraissent	disent	faisons	vainquons
<i>V.</i> accroissez	paraissent	dites	faites	vainquez
<i>Ils</i> accroissent	paraissent	disent	font	vainquent

637. Pour écrire le présent de l'indicatif d'un verbe en **ir**, **oir** ou **re**, on écrit ce qu'on prononce, et l'on termine par *s, s, t, ons, ez, ent*, suivant la personne. Ex. : *Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. Je reçois, tu exclus, il craint, nous recevons, vous excluez, ils craignent.*

638. Remarques. — 1° Quelques verbes en *ir* (636, 1°) prennent les terminaisons des verbes en *er*.

2° Les verbes en *dre* (verbes en *endre, andre, ondre, erdre, ordre*, ainsi que *coudre et moudre*) se terminent au singulier par *ds, ds, d*, excepté les verbes en *indre* et les verbes *absoudre, dissoudre* et *résoudre*, qui prennent *s, s, t*. Ex. : *Je perds, tu perds, il perd ; je crains, tu crains, il craint ; j'absous, tu dissous, il résout.*

3° Les verbes en *ttre* (*mettre, battre* et leurs dérivés) prennent un *t* au singulier, deux au pluriel. Ex. : *Je mets, tu bats, il combat, il soumet ; nous remettons, vous abattez, ils rabattent.*

4° Les verbes *pouvoir, valoir* (*prévaloir*) et *vouloir* prennent un *x* au lieu d'un *s* à la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier. Ex. : *Je vaux, tu vaux. — Il peut, il vaut, et il veut* sont réguliers.

5° Les verbes en *âtre* et en *ôtre* gardent l'accent circonflexe du radical seulement quand ils conservent leur *t* : *je parais, tu parais, il paraît ; j'accrois, tu accrois, il accroît ; il paraissait, il décroissait.*

6° *Vaincre* et *convaincre* se terminent au singulier par *cs, cs, c* (sans *t*) ; *rompre* et *corrompre* gardent leur *p* partout. Ex. : *Je vaincs, tu vaincs, il vainc ; je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent.*

7° On écrit : *nous fuyons, ils fuient ; vous croyez, ils croient, parce que l'y se change en i devant un e muet* (636, 2°).

II. Le présent de l'impératif.

639. L'impératif sert à commander ou à conseiller. Ex. : **Viens** (toi, Paul) ; **venez** (vous, mes amis) ; **allons** (vous et moi).

640. A l'impératif, le sujet, **toi, nous** ou **vous**, est sous-entendu, parce que la terminaison le fait connaître suffisamment. Ex. : (Toi) *Ne mens jamais ; (nous) disons la vérité ; (vous) soyez sincères.*

Modèles : 1° VERBES DES 2E, 3E ET 4E CONJUGAISONS.

(Tu) finis	meurs	reçois	vois	rends	résous
(N.) finissons	mourons	recevons	voyons	rendons	résolvons
(V.) finissez	mourez	recevez	voyez	rendez	résolvez

Modèles : 2° VERBES DE LA 1RE CONJUGAISON.

Indic. :	Tu chantes	crées	plies	cloues	noies	payes ou paies
Impér. :	chante	crée	plie	cloue	noie	paye ou paie

641. Le présent de l'impératif s'écrit comme le présent de l'indicatif, excepté la 2e personne du singulier des verbes en *er*, qui ne prend pas d'*s*. Ex. : *Tu ris, nous rions, vous riez ; ris, rions, riez. Tu parles, tu pries, tu joues ; parle, prie, joue.*

642. Les cinq impératifs suivants ne se forment pas sur l'indicatif : **Va** (*aller* : tu vas), **aie** (*avoir* : tu as), **sois** (*être* : tu es) ; **sache, sachons, sachez** (*savoir* : tu sais, n. savons, v. savez) ; **veille, veillons, veuillez** (*vouloir* : la forme régulière, *veux, voulons, voulez*, s'emploie moins souvent).

643. On joint par un trait d'union :

1° Un verbe à la forme interrogative et le pronom **sujet** qui le suit. Ex. : *Parlerai-je ? Irons-nous ? Peut-on les expliquer ? Est-ce vrai ? Voulez-vous nous les donner ? Puissé-je réussir !*

2° Un verbe à l'impératif et tous **ses** pronoms **personnels** compléments placés après lui. Ex. : *Montrez-nous des images ; montrez-nous-en ; mettez-nous celles-ci de côté.*

644. Remarques. — 1° Si les pronoms personnels sont compléments d'un autre verbe qui suit, et non pas de l'impératif, on ne les joint pas à l'impératif. Ex. : *Voici son livre, veuillez le lui remettre* (le et lui sont compléments de *remettre* : remettre quoi ? le ; à qui ? à lui). *Sachons nous dévouer* (*nous* est complément de *dévouer*). *Daignez nous les accorder.*

2° Lorsque les verbes ne sont pas à la forme interrogative ou au mode impératif, ils ne se joignent pas aux pronoms.

*645. Le singulier de *venez-vous-en, allez-vous-en* est *viens-t'en va-t'en* (au lieu de *viens-te-en, va-te-en* ; on supprime le trait d'union parce que l'apostrophe réunit suffisamment les mots).

III. L'imparfait de l'indicatif.

646. L'imparfait désigne : 1° Une action qui avait lieu en même temps qu'une autre. Ex. : *Je dormais quand l'orage a éclaté.*

2° Une action qui avait lieu habituellement. Ex. : *Autrefois maman me berçait et chantait pour m'endormir.*

MODÈLES.

1. Lier	2. Finir	3. Partir	4. Voir	5. Gréer
<i>liant</i>	<i>finissant</i>	<i>partant</i>	<i>voyant</i>	<i>gréant</i>
<i>Je liais</i>	<i>finissais</i>	<i>partais</i>	<i>voyais</i>	<i>gréais</i>
<i>Tu liais</i>	<i>finissais</i>	<i>partais</i>	<i>voyais</i>	<i>gréais</i>
<i>Il liait</i>	<i>finissait</i>	<i>partait</i>	<i>voyait</i>	<i>gréait</i>
<i>N. li ions</i>	<i>finiss ions</i>	<i>part ions</i>	<i>voy ions</i>	<i>gré ions</i>
<i>V. li iez</i>	<i>finiss iez</i>	<i>part iez</i>	<i>voy iez</i>	<i>gré iez</i>
<i>Ils liaient</i>	<i>finissaient</i>	<i>partaient</i>	<i>voyaient</i>	<i>gréaient</i>

647. On forme l'imparfait avec le participe présent en remplaçant *ant* par *ais, ais, ait, ions, iez, aient*. Ex. : *Priant : je priais, ... nous priions, ... ils priaient.*

648. Remarque. — La 1re et la 2e personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif se terminent toujours par *ions, iez*, même quand le radical se termine par une voyelle. Ex. : *Nous oublions, vous fuyiez, nous agréions, vous tuiez.*

IV. Le futur simple et le présent du conditionnel.

649. On emploie le futur simple pour indiquer une action qui se fera plus tard. Ex. : *Je travaillerai avec courage.*

650. On emploie le **conditionnel présent** pour indiquer une action qui se ferait moyennant une condition. Ex. : *Cet homme travaillerait s'il n'était pas malade.*

Modèles : FUTUR SIMPLE.

Fonder	Lier	Sortir	Recevoir	Fondre	Lire
Je fonderai	lierai	sortirai	recevrai	fondrai	lirai
Tu fonderas	lieras	sortiras	recevras	fondras	liras
Il fondera	liera	sortira	recevra	fondra	lira
N. fonderons	lierons	sortirons	recevrons	fondrons	lirons
V. fonderez	lierez	sortirez	recevrez	fondrez	lirez
Ils fonderont	lieront	sortiront	recevront	fondront	liront

Modèles : CONDITIONNEL.

Lier : Je *lierais*, tu *lierais*, il *lierait*, v. *lieriez*, ils *lieraient*.

Lire : Je *lirais*, tu *lirais*, il *lirait*, v. *liriez*, ils *liraient*.

651. On forme le futur et le conditionnel en ajoutant au présent de l'infinitif, les terminaisons *ai, us, a, ons, ez, ont*, pour le futur ; et les terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient*, pour le conditionnel.

On retranche *oi*, dans les verbes terminés par *oir*, et *e*, dans les verbes en *re*. Ex. : *Aimerai, finirai, recevrai, mettrai*. (Voir 675.)

652. Remarque. — Seuls les verbes en *er* prennent un *e* devant *rai, rais*, au futur simple et au conditionnel présent, et ils en prennent toujours un. Ex. : *Je lierai, je lirai ; tu achèveras, tu recevras ; il fondera, il fondra ; nous ne boudérons pas, nous coudrons.*

V. Le passé défini et l'imparfait du subjonctif.

653. Le **passé défini** (ou **parfait**) désigne une action faite dans un temps complètement passé. Il peut avoir les quatre formes suivantes à la 1re personne : *ai, ins, is, us*.

Modèles : PASSÉ DÉFINI.

Prier	Tenir	Bâtir	Pouvoir.
Je priai	je tins	Je bâtis	Je pourvus
Tu prias	Tu tins	Tu bâtis	Tu pourvus
Il pria	Il tint	Il bâtit	Il pourvut
N. priâmes	N. tinmes	N. bâtîmes	N. pourvûmes
V. priâtes	V. tintes	V. bâtîtes	V. pourvûtes
Ils prièrent	Ils tinrent	Ils bâtirent	Ils pourvurent

Rendre

Terminaisons du passé défini.

	Singulier	Pluriel
Je rendis		
Tu rendis	1re conj. : Ai as a	âmes âtes èrent
Il rendit	Tenir, venir : Ins ins int	îmes întes inrent
N. rendîmes	2e conj. : Is is it	îmes îtes irent
V. rendîtes	3e et 4e c. : Is is it	îmes îtes irent
Ils rendirent	Us us ut	ûmes ûtes urent

654. Remarques. — 1° Le passé défini de tous les verbes en **er** a sa première personne en **ai**. Ex. : *Cultiver, je cultivai*.

2° Le passé défini des verbes *tenir, venir* et de leurs dérivés a sa première personne en **ins**. Ex. : *Contenir, je contins ; revenir, je revins*.

3° Le passé défini des autres verbes en **ir** a sa première personne en **is**. Ex. : *Je finis, je bâtis*. Exceptions : les verbes *courir* et *mourir* font au passé défini : *je courus, je mourus*.

4° Le passé défini des verbes terminés par **oir** ou par **re** se termine par **us** ou par **is**. Ex. : *Recevoir, je reçus ; rendre, je rendis*.

5° Les terminaisons du pluriel de tous les verbes au passé défini sont [^]mes, [^]tes, *rent* : les deux premières personnes ont un accent circonflexe (â, î, û), la 3e n'en a pas.

Modèles : IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

1. Aimer	2. Venir	3. Recevoir	4. Rendre
P. déf. : tu aimas	tu vins	tu reçus	tu rendis
Q. j' aimasse	vinsses	reçusses	rendisses
Q. tu aimasses	vinsses	reçusses	rendisses
Q. il aimât	vinât	reçût	rendît
Q. n. aimassions	vinssions	reçussions	rendissions
Q. v. aimassiez	vinssiez	reçussiez	rendissiez
Q. ils aimassent	vinssent	reçussent	rendissent

655. L'imparfait du subjonctif a le sens d'un conditionnel présent ou futur. Ex. : *Je voudrais qu'on interdît le théâtre le dimanche ; c'est-à-dire on interdirait (maintenant ou plus tard) le théâtre si on faisait*

ce que je veux. *Je ne crois pas qu'il répondit ainsi ; c'est-à-dire, il ne répondrait pas ainsi (en ce moment ou plus tard), du moins, je le crois.*

L'imparfait du subjonctif est peu employé dans la conversation ; on le rencontre surtout dans les livres.

656. La première personne de l'imparfait du subjonctif se forme en ajoutant **se** à la 2^e personne du singulier du passé défini. Ex. : *Tu aimas, que j'aimasse ; tu vins, que je vinsse.*

657. Remarques. — 1° L'imparfait du subjonctif a quatre formes à la première personne : *asse, insse, usse, isse.*

2° La 3^e personne du singulier prend un accent circonflexe : *ât, înt, ût, ît.*

3° Le tréma du verbe *haïr* remplace l'accent circonflexe au passé défini : *nous haïmes, vous haïtes*, et à l'imparfait du subjonctif : *qu'il haît.*

VI. Le présent du subjonctif.

658. Un verbe est au **subjonctif** quand il vient après des mots qui marquent la volonté, le désir, la crainte, le doute, etc. Ex. : *Il faut que je vienne. Je veux qu'il parte.*

MODÈLES.

1. Prier	2. Jouer	3. Agréer	4. Nettoyer	5. Égayer
Priant	Jouant	Agréant	Nettoyant	Égayant
Q. je prie	joue	agrée	nettoie	égaye ¹
Q. tu pries	joues	agrées	nettoies	égayes ¹
Qu'il prie	joue	agrée	nettoie	égaye ¹
Q. n. priions	jouions	agréions	nettoyions	égayions
Q. v. priez	jouiez	agréiez	nettoyiez	égayiez
Qu'ils prient	jouent	agréent	nettoient	égayent ¹
6. Finir	7. Sentir	8. Voir	9. Craindre	10. Rompre
Finissant	Sentant	Voyant	Craignant	Rompant
Q. je finisse	sente	voie	craigne	rompe
Q. tu finisses	sentes	voies	craignes	rompes
Qu'il finisse	sente	voie	craigne	rompe
Q. n. finissions	sentions	voyions	craignons	rompions
Q. v. finissiez	sentiez	voyiez	craigniez	rompiez
Qu'ils finissent	sentent	voient	craignent	rompent

¹ On peut changer l'y en i devant un e muet : *e, es, ent.*

Deux exceptions :

Avoir (ayant)		Être (étant)	
Que j'aie	Q. n. ayons	Que je sois	Q. n. soyons
Que tu aies	Q. v. ayez	Que tu sois	Q. v. soyez
Qu'il ait	Qu'ils aient	Qu'il soit	Qu'ils soient

659. On forme le présent du subjonctif avec le participe présent en remplaçant *ant* par *e, es, e, ions, iez, ent*. Ex. : *Priant : que je prie*, etc.

660. Remarques. — 1° Les terminaisons du présent du subjonctif sont les mêmes pour tous les verbes : *e, es, e, ions, iez, ent* (*avoir* et *être* seuls exceptés).

2° La terminaison de la 1^{re} et de la 2^e personne du pluriel est toujours *ions, iez*, même s'il y a déjà un *i*, un *y* ou un *e* à la fin du radical : Comparez : nous *riions*, que nous *riions* ; nous *voyions*, que nous *voyions* ; vous *agréiez*, que vous *agréiez*.

TABLEAU DES FINALES DES TEMPS

TEMPS A FINALES DIFFÉRENTES

Dans les verbes réguliers.

		INDICATIF				IMPÉRATIF	
		<i>Présent</i>		<i>Passé simple.</i>			
		<i>1re conj.</i>	<i>Les autres.</i>	<i>1re conj.</i>	<i>Les autres.</i>	<i>1re conj.</i>	<i>Les autres.</i>
Sing.	1re p.	e	s	ai	s		
	2e p.	es	s	as	s	e	s
	3e p.	e	t ou d	a	t		
Pluriel	1re p.		ons	âmes	mes		ons
	2e p.		ez	âtes	tes		ez
	3e p.		ent	èrent	rent		

TEMPS A FINALES SEMBLABLES

Dans toutes les conjugaisons.

		INDICATIF		CONDITIONNEL	SUBJONCTIF	
		<i>Imparfait.</i>	<i>Futur.</i>	<i>Présent.</i>	<i>Présent.</i>	<i>Imparfait.</i>
Sing.	1re p.	ais	rai	rais	e	sse
	2e p.	ais	ras	rais	es	sses
	3e p.	ait	ra	rait	e	ât
Pluriel	1re p.	ions	rons	rions	ions	ssions
	2e p.	iez	rez	riez	iez	ssiez
	3e p.	aient	ront	raient	ent	ssent

3. Remarques sur l'orthographe des verbes de la 1re conjugaison.

I. Les verbes en *cer* et en *ger*.*

Devant *e* et *i*, le *c* et le *g* sont doux : *ce, ci, cez ; ge, gi, gez.*

Devant *a* et *o*, le *c* et le *g* sont durs : *ca, co, cons ; ga, go, gons.*

Dans les verbes en *cer* et en *ger*, il faudra donc adoucir le *c* (ç) et le *g* (ge) devant *a* et *o* : *berça, berçaient, berçâmes, berçons ; mais bercions, berchiez, bercèrent ; — jugea, jugeait, jugeâmes, jugeons.*

661.

MODÈLES.

Lancer
Lançant

Juger
Jugeant

Indicatif présent

Je lance	Je juge
Tu lances	Tu juges
Il lance	Il juge
N. lançons	N. jugeons
V. lancez	V. jugez
Ils lancent	Ils jugent

Futur simple

Je lancerai	Je jugerai
(pas de ç)	(pas d'e euphonique)

Conditionnel présent

Je lancerais	Je jugerais
(pas de ç)	(pas d'e euphonique)

Imparfait

Je lançais	Je jugeais
Tu lançais	Tu jugeais
Il lançait	Il jugeait
N. lancions	N. jugions
V. lanciez	V. jugiez
Ils lançaient	Ils jugeaient

Impératif présent

Lance (<i>pas d's</i>)	Juge (<i>pas d's</i>)
Lançons	Jugeons
Lancez	Jugez

Subjonctif présent

Q. je lance	Q. je juge
Q. tu lances	Q. tu juges
Qu'il lance	Qu'il juge
Q. n. lancions	Q. n. jugions
Q. v. lanciez	Q. v. jugiez
Qu'ils lancent	Qu'ils jugent

Passé défini

Je lançai	Je jugeai
Tu lanças	Tu jugeas
Il lança	Il jugea
N. lançâmes	N. jugeâmes
V. lançâtes	V. jugeâtes
Ils lancèrent	Ils jugèrent

Subjonctif imparfait

Q. je lançasse	Q. je jugeasse
(six fois ça)	(six fois gea)

662. Les verbes en *cer* prennent une cédille sous le *c* devant *a* et *o*, pour conserver le *c* doux. Ex. : *Nous lançons, je lançais, il lança.*

663. Les verbes en *ger* prennent un *e* muet après le *g* devant *a* et *o*, pour conserver le *g* doux. Ex. : *Nous corrigeons, tu corrigeais, il corrigea.*

II. Remarques sur les verbes comme *lever* et *céder*.

664.

MODÈLES.

Ê devient *è*
Lever, levant

E devient *è*
Céder, cédant

Indicatif présent

Je lève	Je cède
Tu lèves	Tu cèdes
Il lève	Il cède
N. levons	N. cédon
V. levez	V. cédez
Ils lèvent	Ils cèdent

Imparfait

Je levais	Je céda
Tu levais	Tu céda
Il levait	Il céda
N. levions	N. céda
V. leviez	V. céda
Ils levaient	Ils cédaient

Passé défini

Je levai	Je céda
Tu levais	Tu céda
Il leva	Il céda
N. levâmes	N. céda
V. levâtes	V. céda
Ils levèrent	Ils céda

Futur simple

Je lèverai	Je céderai
(six fois è)	(six fois é)

Conditionnel présent

(Je lèverais	Je céderais
(six fois è)	(six fois é)

Impératif présent

Lève	Cède
Levons	Cédons
Levez	Cédez

Subjonctif présent

Q. je lève	Q. je cède
Q. tu lèves	Q. tu cèdes
Qu'il lève	Qu'il cède
Q. n. levions	Q. n. céda
Q. v. leviez	Q. v. céda
Qu'ils lèvent	Qu'ils cèdent

Subjonctif imparfait

Q. je levasse	Q. je céda
(six fois e)	(six fois é)

665. Les verbes en **er** qui ont un **e muet** dans l'avant-dernière syllabe, (comme *lever*) prennent un accent grave sur cet **e** devant une syllabe muette. Ex. : *Mener* : je mène, tu mènes, ils mènent, je mènerai.

666. Les verbes en **er** qui ont un **é fermé** dans l'avant-dernière syllabe (comme *céder*), changent cet **é** en un **è** ouvert devant une syllabe muette finale.

Ils gardent l'**é** fermé au futur et au conditionnel parce que la syllabe muette n'est pas finale. Ex. : *Régner* : je règne, tu règnes, ils règnent ; je régnerai, je régnerais.

III. Remarques sur les verbes en *eler, eter ; eller, etter ; éler, êter, etc.*

667.

MODÈLES.

1. *Eler* devient **elle**2. *Eter* devient **ette****Épeler****Jeter****Indicatif présent****Conditionnel présent**

J' épelle	Je jette
Tu épelles	Tu jettes
Il épelle	Il jette
N. épelons	N. jetons
V. épelez	V. jetez
Ils épellent	Ils jettent

J'épellerais	Je jetterais
(six fois elle)	(six fois ette)

Impératif présent

Épelle	Jette
Épelons	Jetons
Épelez	Jetez

Imparfait**Subjonctif présent**

J' épelais	Je jetais
N. épelions	N. jetions
Ils épelaient	Ils jetaient

Q. j' épelle	Q. je jette
Q. tu épelles	Q. tu jettes
Qu'il épelle	Qu'il jette
Q. n. épelions	Q. n. jetions
Q. v. épeliez	Q. v. jetiez
Qu'ils épellent	Qu'ils jettent

Passé défini

J' épelai	Je jetai
N. épelâmes	N. jetâmes
Ils épelèrent	Ils jetèrent

Futur simple**Subjonctif imparfait**

J'épellerai	Je jetterai	Q. j'épelasse	Q. je jetasse
(six fois elle)	(six fois ette)	(six fois un l)	(six fois un t)

3.

Eler = **èle**
Peler

4.

Eter = **ète**
Acheter

5.

Eller reste **elle**
Exceller

6.

Etter reste **ette**
Fouetter**Indicatif présent**

Je pèle	J' achète	J' excelle	Je fouette
Tu pèles	Tu achètes	Tu excelles	Tu fouettes
Il pèle	Il achète	Il excelle	Il fouette
N. pelons	N. achetons	N. excellons	N. fouettons
V. pelez	V. achetez	V. excellez	V. fouettez
Ils pèlent	Ils achètent	Ils excellent	Ils fouettent

Imparfait

Je pelais	J' achetais	J' excellais	Je fouettais
N. pelions	N. achetions	N. excellions	N. fouettions
Ils pelaient	Ils achetaient	Ils excellaient	Ils fouettaient

Passé défini

Je pelai	J' achetai	J' excellai	Je fouettai
N. pelâmes	N. achetâmes	N. excellâmes	N. fouettâmes
Ils pelèrent	Ils achetèrent	Ils excellèrent	Ils fouettèrent

Futur simple

Je pèlerai	J'achèterai	J'excellerai	Je fouetterai
(six fois èle)	(six fois ète)	(six fois ell)	(six fois ett)

Conditionnel présent

Je pèlerais	J'achèterais	J'excellerais	Je fouetterais
(six fois èle)	(six fois ète)	(six fois ell)	(six fois ett)

Impératif présent

Pèle	Achète	Excelle	Fouette
Pelons	Achetons	Excellons	Fouettons
Pelez	Achetez	Excellez	Fouettez

Subjonctif présent

Q. je pèle	— achète	— excelle	— fouette
Q. tu pèles	— achètes	— excelles	— fouettes
Qu'il pèle	— achète	— excelle	— fouette
Q. n. pelions	— achetions	— excellions	— fouettions
Q. v. peliez	— achetiez	— excelliez	— fouettiez
Qu'ils pèlent	— achètent	— excellent	— fouettent

Subjonctif imparfait

Q. je pelasse	Q. j'achetasse	Q. j'excellasse	Q. je fouettasse
(pas d'è)	(pas d'è)	(six fois ell)	(six fois ett)

668. Les verbes en *eler* et en *eter* prennent deux *l* ou deux *t* devant une syllabe muette. Ex. : *Épeler* : *j'épelle, j'épellerai* ; *jeter* : *je jette, je jetterais*.

669. Cependant quelques verbes en *eler* et *eter* prennent un accent grave devant une syllabe muette, au lieu de doubler l'*l* ou le *t* ; ce sont : *acheter, racheter, becqueter, bourreler, celer, déceler, étiqueter, geler, congeler, dégeler, harceler, marteler, modeler, peler*. Ex. : *Achète, tu achèteras ; qu'il pèle, il pèlerait*.

670. Remarques. — 1° Les verbes en **er** qui ont deux *l* ou deux *t* à l'infinitif les gardent dans toute leur conjugaison ; voici les principaux : *exceller, flageller, interpellier, quereller ; brouetter, endetter, émietter, guetter, pirouetter, regretter*. Ex. : *J'excelle, nous excellons, il a excellé.*

2° Les verbes en *éler* ou en *éter* ne redoublent pas la dernière consonne, mais ils prennent l'accent grave (règle 667). Ex. : *Révêler, je révèle, tu révéleras ; empiéter, il empiète, tu empiéteras.*

4. Formation des temps.

I. Temps primitifs et temps dérivés.

671. Les temps des verbes sont **primitifs** ou **dérivés**.

672. Les temps **primitifs** sont ceux avec lesquels on peut former les autres temps.

673. Les temps **dérivés** sont ceux qui se forment des temps primitifs.

674. Les temps **primitifs** sont : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé défini.

675. Du **présent de l'infinitif**, on forme le *futur simple* et le *conditionnel présent*, en ajoutant à l'infinitif les terminaisons *ai, as, a, ons, ez, ont*, pour le futur ; *ais, ais, ait, ions, iez, aient*, pour le conditionnel.

On retranche *oi* dans les verbes terminés par *oir*, (excepté *prévoir, pourvoir* et *surseoir*), et *e* dans les verbes en *re*. Ex. : *J'aimerai – j'aimerais ; je finirai – je finirais ; je recevrai – je recevrais ; je rendrai – je rendrais.*

676. Du **participe présent** on forme :

1° Le *pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons, ez, ent*, excepté pour la 3^e personne de la 3^e conjugaison, où *evant* se change en *oivent*. Ex. :

Aimant : n. *aimons*, v. *aimez*, ils *aiment* ;

Recevant : n. *recevons*, v. *recevez*, ils *reçoivent*.

2° Le *pluriel de l'impératif*, en changeant *ant* en *ons, ez* (845 et 846). Ex. : **Aimant** : *aimons, aimez ; finissant* : *finissons, finissez*.

3° L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient* (851 et 852). Ex. : **Aimant** : *j'aimais, ... il aimait, v. aimiez, ils aimaient*.

4° Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent* (863 et 864). Les verbes en *avoir* changent *avant* en *oive*, excepté à la 1re et à la 2e personne du pluriel. Ex. : **Jouant** : *que je joue, que tu joues, qu'il joue, que n. jouions, que v. jouiez, qu'ils jouent ; — Recevant* : *que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que n. recevions, que v. receviez, qu'ils reçoivent*.

677. Du **participe passé**, on forme tous les temps composés, à l'aide des auxiliaires *avoir* et *être*. Ex. : **Rendu** : *j'ai rendu, ... j'avais rendu, ... j'aurai rendu, etc. ; — Venu* : *je suis venu, ... j'étais venu, ... je serai venu, ...*

678. De la **deuxième personne de l'indicatif**, on forme la *deuxième personne du singulier du présent de l'impératif*, en retranchant le pronom. A la 1re conjugaison, on supprime aussi l'*s* final (845). Ex. : **Tu finis, finis ; tu vois, vois ; tu couds, couds ; tu résous, résous. — Tu portes, porte ; tu pries, prie ; tu balayes ou balaies, balaye ou balaie.** (Voir les exceptions, numéro 846.) 642

On peut dire aussi que la *deuxième personne de l'impératif présent* s'écrit comme la *première de l'indicatif présent*. Ex. : **Je cours, cours ; je prie, prie.**

679. De la **deuxième personne du passé défini**, on forme l'*imparfait du subjonctif* en ajoutant *se* (860). Ex. : **Tu aimas** : *que j'aimasse, que tu aimasses, etc. ; tu finis, que je finisse ; tu vins, que je vinsse ; tu reçus, que je reçusse.*

Tableau des Temps primitifs et des Temps dérivés.

TEMPS PRIMITIFS	TEMPS DÉRIVÉS
Présent de l'infinitif.	{ Futur simple. Présent du conditionnel.
Participe présent.	{ Pluriel du présent de l'indicatif. — — — — l'impératif. Imparfait de l'indicatif. Présent du subjonctif.
Participe passé.	Temps composés.
Prés. de l'indicatif (2e s.).	Présent de l'impératif (2e s.).
Passé défini.	Imparfait du subjonctif.

680. On appelle verbes **réguliers** ceux qui suivent la règle de la formation des temps. Ex.: *Chanter, offrir*.

681. Les verbes **irréguliers** sont ceux qui ne suivent pas la règle de la formation des temps. Ex.: *Mourir* est irrégulier, puisqu'il fait à l'indicatif *ils meurent*, au lieu de *ils mourent*, du participe présent *mourant*; et au futur *je mourrai*, au lieu de *je mourirai*, de l'infinitif *mourir*.

682. Les verbes **défectifs** sont ceux qui manquent de quelques-uns des temps ou de certaines personnes. Ex.: *Oùir, clore* (nos 694 et suivants).

II. Tableau des temps primitifs dans les verbes réguliers (pages 152 et 153).

683. En général, les composés d'un verbe se conjuguent comme le verbe simple dont ils sont formés : ainsi *ressentir* comme *sentir*; *convaincre* comme *vaincre*. Il y a exception pour les composés de *dire* autres que *redire* (voir 689, remarque 2), et pour *prévaloir*, qui fait *que je prévale*, etc. (tandis que *valoir*, fait *que je vaille*, etc.).

684. Première conjugaison.

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
Aimer	Aimant	Aimé	J'aime	J'aimai

Les autres verbes de la 1re conjugaison se conjuguent comme *aimer*, sauf *aller* et *envoyer* (voir 690).

685. Deuxième conjugaison.

Finir	Finissant	Fin	Je finis	Je finis
Asservir	Asservissant	Asservi	J'asservis	J'asservis
Hair	Haïssant	Haï	Je hais	Je hais
Dormir	Dormant	Dormi	Je dors	Je dormis
Mentir	Mentant	Menti	Je mens	Je mentis
Partir	Partant	Parti	Je pars	Je partis
Sentir	Sentant	Senti	Je sens	Je sentis
Servir	Servant	Servi	Je sers	Je servis
Sortir	Sortant	Sorti	Je sors	Je sortis
Fuir	Fuyant	Fui	Je fuis	Je fuis
Vêtir	Vêtant	Vêtu	Je vêts	Je vêtis
Couvrir	Couvrant	Couvert	Je couvre	Je couvris
Ouvrir	Ouvrant	Ouvert	J'ouvre	J'ouvris
Offrir	Offrant	Offert	J'offre	J'offris
Souffrir	Souffrant	Souffert	Je souffre	Je souffris
Bouillir	Bouillant	Bouilli	Je bous	Je bouillis
Assaillir	Assaillant	Assailli	J'assaille	J'assaillis
Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Je tressaille	Je tressaillis

Les autres verbes réguliers de la 2e conjugaison se conjuguent comme *finir*.

686. Troisième conjugaison.

Recevoir	Recevant	Reçu	Je reçois	Je reçus
Pourvoir	Pourvoyant	Pourvu	Je pourvois	Je pourvus
Prévoir	Prévoyant	Prévu	Je prévois	Je prévis
Surseoir	Sursoyant	Sursis	Je sursois	Je sursis

687. *Remarques.* — 1° Les autres verbes réguliers de la 3e conjugaison se conjuguent comme *recevoir* ; cependant *devoir*, *redevoir* et *mouvoir* (692, 13) prennent un accent circonflexe sur l'*u* du participe passé masculin singulier : *dû*, *redû*, *mû* (on écrit sans accent au pluriel *dus*, *redus*, *mus*, et au féminin, *due*, *dues*). — 2° L'*e* de *surseoir* ne reste qu'au futur et au conditionnel.

688.

Quatrième conjugaison.

Les chiffres entre parenthèses renvoient au numéro 689.

Conduire	Conduisant	Conduit	Je conduis	Je conduisis
Construire	Construisant	Construit	Je construis	Je construisis
Cuire	Cuisant	Cuit	Je cuis	Je cuisis
Nuire	Nuisant	Nui (s. fém.)	Je nuis	Je nuisis
Confire	Confisant	Confit	Je confis	Je confis
Suffire	Suffisant	Suffi (s. fém.)	Je suffis	Je suffis
Lire	Lisant	Lu	Je lis	Je lus
Plaire (1)	Plaisant	Plu (s. fém.)	Je plais	Je plus
Taire	Taisant	Tu	Je tais	Je tus
Dire (2)	Disant	Dit	Je dis	Je dis
Maudire	Maudissant	Maudit	Je maudis	Je maudis
Connaitre	Connaissant	Connu	Je connais	Je connus
Naître (3)	Naissant	Né	Je nais	Je naquis
Paraître (4)	Paraissant	Paru	Je parais	Je parus
Repaitre	Repaissant	Repu	Je repais	Je repus
Accroître (4)	Accroissant	Accru	J'accrois	J'accrus
Croître (4)	Croissant	Crû	Je crois	Je crûs
Croire	Croyant	Cru	Je crois	Je crus
Conclure	Concluant	Conclu	Je conclus	Je conclus
Exclure	Excluant	Exclu	J'exclus	J'exclus
Inclure	Incluant	Inclus	J'inclus	J'inclus
Rompre	Rompant	Rompu	Je romps	Je rompis
Rire	Riant	Ri	Je ris	Je ris
Écrire	Écrivant	Écrit	J'écris	J'écrivis
Suivre	Suivant	Suivi	Je suis	Je suivis
Vivre	Vivant	Vécu	Je vis	Je vécus
Vaincre	Vainquant	Vaincu	Je vains	Je vainquis
Rendre	Rendant	Rendu	Je rends	Je rendis
Prendre (5)	Prenant	Pris	Je prends	Je pris
Répandre	Répandant	Répandu	Je répands	Je répandis
Répondre	Répondant	Répondu	Je réponds	Je répondis
Perdre	Perdant	Perdu	Je perds	Je perdis
Tordre	Tordant	Tordu	Je tords	Je tordis
Coudre	Cousant	Cousu	Je couds	Je cousis
Moudre	Moulant	Moulu	Je mouds	Je moulus
Résoudre (6)	Résolvant	Résolu (6)	Je résous	Je résolus
Absoudre (7)	Absolvant	Absous, -oute	J'absous	<i>N'existe pas</i>
Craindre (8)	Craignant	Craint	Je crains	Je craignis
Joindre	Joignant	Joint	Je joins	Je joignis
Plaindre	Plaignant	Plaint	Je plains	Je plaignis
Ceindre	Ceignant	Ceint	Je ceins	Je ceignis
Mettre	Mettant	Mis	Je mets	Je mis
Battre	Battant	Battu	Je bats	Je battis

Les autres verbes réguliers de la 4^e conjugaison se conjuguent comme *rendre*.

689. Remarques. — 1. *Plaire* et ses composés prennent un accent circonflexe à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif.

2. *Dire* et *redire* sont irréguliers à la 2e personne du pluriel du présent de l'indicatif : vous *dites*, vous *redites*. Les autres composés sont réguliers : vous *interdisez*, *prédisez*, *contredisez*, vous vous *dédisez*, ne *médisez* pas, etc.

3. Les temps composés de *naître* prennent l'*auxiliaire être* : je *suis* né. *Renaitre* n'a pas de participe passé.

4. Les verbes en *âtre* et en *ôtre* gardent l'accent circonflexe du radical quand il est suivi de *t* : Il *paraît*. *Croître* conserve encore l'accent circonflexe quand il pourrait être confondu avec *croire* : Je *crois* en taille (je *crois* en Dieu) ; la rivière a *crû* (tu m'as *cru*).

5. *Prendre* et ses composés doublent la lettre *n* toutes les fois qu'elle est suivie d'un *e* muet : Ils *prennent*, que je *prenne*.

6. *Résoudre* a aussi le participe *résous*, qui s'emploie avec le sens de *changé en*. Ex. : *Brouillard résous en pluie*. *Résous* n'a pas de féminin ; on y supplée par celui de *résolu*.

7. *Dissoudre* se conjugue comme *absoudre*.

8. Tous les verbes en *indre* se conjuguent comme *craindre* ; tels sont : *plaindre*, *feindre*, *peindre*, *teindre*, *joindre*, etc.

Seuls verbes en *aindre* : *contraindre*, *craindre* et *plaindre*.

III. Verbes irréguliers.

Remarques. — 1° Les personnes et les temps non indiqués se forment régulièrement d'après les temps primitifs indiqués en tête de chaque verbe ;

2° L'italique indique une personne ou une terminaison irrégulière ; en romain nous indiquons aussi quelques personnes ou quelques temps réguliers, mais sur lesquels on peut hésiter.

690.

1° Verbes en ER.

1. Aller, allant, allé, je vais, j'allai.

Trois radicaux : *all*, d'origine inconnue ; *va*, du latin *vadere* ; *ir*, du latin *ire*.

Fut. s. : j'*irai*. — *Cond.* : j'*irais*.

Impér. : *va* (sans *s*), allons, allez.

Subj. pr. : q. j'*aille*, q. tu *ailles*, qu'il *aille*, q. n. *allions*, q. v. *alliez*, qu'ils *aient*.

Les temps composés prennent *être*. Ex. : *Passé ind.* : je *suis* allé ; *passé ant.* : je *fus* allé ; *passé du cond.* : je *serais* allé,...

2. S'en aller, s'en allant, s'en être allé, je m'en vais, je m'en allai. Ce verbe se conjugue comme *aller*.

Dans ce verbe et dans tous ceux qui se conjuguent avec *en*, les pronoms *je m'en*, *tu t'en*, *il s'en*, etc., ne se séparent pas. Ex. : **Je m'en suis allé, tu t'en étais venu, il s'en fût pris à moi, elles s'en sont revenues.**

3. Envoyer, envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai.

Fut. s. : j'envverrai. — *Cond.* : j'envverrais.

Renvoyer fait de même *renvverrai, renvverrais*.

Envverrai vient du vieux français *entveier*.

691.

2° Verbes en IR.

4. Acquérir, acquérant, acquis-e, j'acquièrs, j'acquies.

Ind. pr. : j'acquièrs, il acquiert, n. acquérons, ils acquièrent.

Fut. s. : j'acquerrai. — *Cond.* : j'acquerrais.

Subj. pr. : q. j'acquière, qu'il acquière, q. n. acquérons, qu'ils acquièrent.

5. Conquérir, conquérant, conquis-e, je conquiers, je conquies.

Ce verbe ainsi que *requérir* et *enquérir* se conjuguent comme *acquérir*.

6. Courir, courant, couru, je cours, je courus.

Fut. s. : je courrai. — *Cond.* : je courrais.

**Le futur vient de l'infinitif *courre* (du latin *currere*) employé jusqu'au moyen âge et qu'on retrouve dans les expressions : *la chasse à courre* (à courir), *courre un cheval* (le mener à bride abattue).

7. Cueillir, cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis.

Fut. s. : je cueillerai. — *Cond.* : je cueillerais.

8. Mourir, mourant, mort, je meurs, je mourus.

Ind. pr. : je meurs, il meurt, n. mourons, ils meurent.

Fut. s. : je mourrai. — *Cond.* : je mourrais.

Subj. pr. : q. je meure, qu'il meure, q. n. mourions, qu'ils meurent.

Les temps composés prennent *être*. Ex. : *Passé ind.* : je suis mort. *Fut. ant.* : je serai mort, etc. (826).

9. Tenir, tenant, tenu, je tiens, je tins.

Ind. pr. : je tiens, il tient, n. tenons, vous tenez, ils *tiennent*.

Fut. s. : je *tiendrai*. — *Cond.* : je *tiendrais*.

Subj. pr. : q. je *tienne*, qu'il *tienne*, q. n. *tenions*, qu'ils *tiennent*.

10. Venir : comme *tenir*. Les temps composés prennent être (1046).

*11. **Bénir, bénissant, bénit ou béni, je bénis, je bénis.**

**Remarque.* — *Bénir* n'est pas proprement irrégulier, mais il a deux participes passés différents : *béni, bénit*.

1° On emploie *bénit, bénite* seulement comme épithète ou attribut (donc jamais avec l'auxiliaire *avoir*), et s'il s'agit de choses bénites par les prières de l'Eglise.
Ex. : *Un chapelet bénit, une médaille bénite. Les drapeaux ont été bénits par le prêtre.*

2° On emploie *béni, bénie* dans tous les autres cas :

a) S'il s'agit de personnes. Ex. : *Les époux ont été bénis ; les assistants furent bénis par l'évêque ;*

b) S'il ne s'agit pas d'une bénédiction de l'Eglise.
Ex. : *Les drapeaux ont été bénis de Dieu sur le champ de bataille.*

c) Comme participe conjugué avec *avoir*, quel que soit le sens. Ex. : *Le prêtre a béni la maison.*

692.

3° Verbes en OIR.

*12. Asseoir, asseyant ou assoyant, assis, j'assieds ou j'assois, j'assis.

Ind. pr. : j'assieds, tu assieds, il assied, n. asseyons, v. asseyez, ils asseyent.

ou : j'assois, tu assois, il assoit, n. assoyons, v. assoyez, ils assoient.

Fut. s. : j'*assiérai*, ou j'*asseyerai*, ou j'*assoirai*.

Cond. pr. : j'*assiérais*, ou j'*asseyerais*, ou j'*assoirais*.

Imp. pr. : assieds, asseyons, asseyez ; assois, assoyons, assoyez.

*13. Mouvoir, mouvant, mû (mue, mus), je meus, je mus.

Ind. pr. : je meus, il meut, n. mouvons, ils *meuvent*.

Fut. s. : je mouvrai (voir 675). — *Cond. :* je mouvrais.

Subj. pr. : q. je *meuve*, qu'il *meuve*, q. n. mouvions, qu'ils *meuvent*.

Remarques. — Ainsi se conjuguent *émouvoir* et *promouvoir*, sauf que leur participe passé n'a pas d'accent : *ému*, *promu* ; de plus, *promouvoir* est défectif ; il ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés (695, 15).

14. Pouvoir, pouvant, pu (sans fém.), je peux ou je puis, je pus.

Ind. pr. : je peux ou je puis, tu peux, il peut, n. pouvons, v. pouvez, ils *peuvent*.

Fut. s. : je pourrai. — *Cond. :* je pourrais.

Subj. pr. : q. je *puisse*, q. tu *puisses*, qu'il *puisse*, q. n. *puissions*, q. v. *puissiez*, qu'ils *puissent*.

15. Savoir, sachant, su, je sais, je sus.

Ind. pr. : je sais, il sait, n. *savons*, vous *savez*, ils *savent*.

Imparf. : je *savais*. — *Fut. s. :* je *saurai*. — *Cond. :* je *saurais*.

Impér. : *sache*, *sachons*, *sachez*. — *Subj. pr. :* q. je *sache*.

16. Valoir, valant, valu, je vaux, je valus.

Ind. pr. : je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, ils valent.

Fut. s. : je *vaudrai*. — *Cond. :* je *vaudrais*.

Subj. pr. : q. je *vaille*, qu'il *vaille*, q. n. valions, qu'ils *vaillent*.

17. Prévaloir, prévalant, prévalu, je prévaux, je prévalus.

Ce verbe se conjugue comme *valoir*, excepté que le subjonctif est régulier sur *prévalant* : q. je *prévale*, qu'il *prévale*, q. n. *prévalions*, qu'ils *prévalent*.

18. Voir, voyant, vu, je vois, je vis.

Ind. pr. : je vois, n. voyons, ils voient.

Fut. s. : je *verrai*. — *Cond. :* je *verrais*.

N. B. *Prévoir* est régulier : je *prévoirai*, je *prévoirais*.

19. Vouloir, voulant, voulu, je veux, je voulus.

Ind. pr. : je veux, tu veux, il veut, n. voulons, ils *veulent*.*Fut. s.* : je *voudrai*. — *Cond.* : je *voudrais*.*Impér.* : *veuille, veuillons, veuillez*, et, moins souvent : *veux, voulons, voulez*.*Subj. pr.* : q. je *veuille*, q. tu *veuilles*, qu'il *veuille*, q. n. *voulions*, q. v. *vouliez*, qu'ils *veillent*.

693.

4° Verbes en RE.

20. Boire, buvant, bu, je bois, je bus.

Ind. pr. : je bois, il boit, n. buvons, ils *boivent*.*Subj. pr.* : q. je *boive*, qu'il *boive*, q. n. buvions, qu'ils *boivent*.21. Faire, faisant (prononcer *fesant*), fait, je fais, je fis.*Ind. pr.* : je fais, n. faisons (prononcer *fesons*), v. *faites*, ils *font*.*Fut. s.* : je *ferai*. — *Cond.* : je *ferais*.*Impér.* : fais, faisons, faites. — *Subj. pr.* : q. je *fasse*.

IV. Les verbes défectifs (a).*

*694. Verbes défectifs employés à un petit nombre de temps seulement.

A L'INFINITIF SEULEMENT.

1. Accroître. — Il s'emploie avec *faire*.*Ex.* : *Il s'en fait accroître ; en faire accroître à quelqu'un.*

**2. Comparoir (comparaître) : terme judiciaire.

Ex. : *Être assigné à comparoir.***3. Courre, terme de chasse, qui signifie *poursuivre une bête* (691, 6).*Ex.* : *Courre le cerf, courre le daim ; et comme nom : c'est un beau courre : un pays commode pour la chasse.*(a) *Défectif*. — Du latin *deficere, defectum*, manquer.

****4.** Ester, du latin *stare, statum*, se tenir : terme de palais.

Ex. : Ester en jugement : formule judiciaire qui signifie : *poursuivre en justice*.

Ester se retrouve dans les verbes *rester, arrêter* (autrefois *arrester*).

5. Malfaire (faire du mal).

Ex. : Il ne pense qu'à **malfaire**. Bien éloigné de nous **malfaire**.
(LA FONTAINE.)

6. Querir (chercher). Employé comme complément des verbes *aller, venir, envoyer*.

Ex. : Aller querir de l'eau. Envoyez querir le médecin. On disait autrefois, et le peuple dit encore : *Aller qu'ri*. (On contractait le mot et on ne prononçait pas l'r final.)

N. B. Acquérir, conquérir, enquérir, requérir, sont des composés de querir, mais ils se conjuguent complètement (voir 691, 5), et prennent l'accent sur é.

7. Ravoir (avoir de nouveau, recouvrer).

Ex. : J'ai perdu ma place, mais je vais la **ravoir**.

AU PARTICIPE SEULEMENT.

8. Issir (sortir, descendre d'une race), issu, issue.

Ex. : Être **issu** d'une noble race.

9. Seoir (être situé, être assis, siéger), séant, sis, sise.

Ex. : Une maison **sise** hors de la ville. Le tribunal **séant** au chef-lieu. Être ou se mettre sur son **séant** (dans la posture d'une personne assise).

N. B. Voir plus loin un autre verbe *seoir*, numéro 696, 28.

A L'INFINITIF ET AU PARTICIPE SEULEMENT.

*10. Choir (tomber), chu, chue.

Inf. : Un jeune enfant dans l'eau se laissa *choir*.

Part. : Ils sont *chus* (toujours avec être).

11. Écloper (rendre boiteux ou bancal), éclopé.

Inf. : Écloper un cheval.

Part. adj. (et nom) : Il sortit de là tout éclopé ; ces vieillards sont bien éclopés ; un pauvre éclopé (n. c.).

**12. Férir (frapper), féru, féru.

Inf. : usité dans l'expression sans coup férir.

Part. : être féru de son idée ; être féru (indisposé) contre quelqu'un.

695. Verbes employés à l'infinitif, au participe et aux temps composés seulement.

*13. Occire (tuer), occis, occise. ; presque inusité.

14. Ouïr (entendre), ouï, ouïe.

Le passé défini *j'ouïs* et l'imparfait du subjonctif *que j'ouïsse* s'emploient quelquefois.

15. Promouvoir (élever à une dignité), promu (voir remarque de 692, 13).

Infinitif : promouvoir un évêque au cardinalat.

Temps composés : j'ai promu, j'avais promu, etc.

Forme passive : être promu.

**16. Tistre (tisser), tissu, tissue.

Tistre se remplace à tous les temps simples par *tisser*, qui est complet, mais ne s'emploie qu'au sens propre. *Je tisse une étoffe.*

Les temps composés, qui se forment avec le participe *tissu*, s'emploient au sens propre et au sens figuré. Ex. : *Il a tissu* (ou *tissé*) cette pièce. Nos journées sont *tissues* de peines et de plaisirs.

696. Verbes défectifs usités seulement aux troisièmes personnes.

Quatre de ces verbes s'emploient aux troisièmes personnes de tous les temps : *échoir* (voir 21, ci-après), *falloir* (3e du singulier seulement, voir 23), *saillir* (déborder, voir 25), et *s'ensuivre* (voir 27). Les autres n'ont la 3e personne que des temps indiqués.

****17. Apparoir (être évident).**

Inf. : faire *apparoir* de son bon droit (en montrer l'évidence).

Ind. pr. : il *appert*. *Ex.* : Ainsi qu'il *appert* de ces preuves (ainsi qu'il *apparaît*, qu'il est constaté par ces preuves), il a raison.

****18. Chaloir (avoir de l'intérêt pour).**

Ce vieux verbe inusité ne nous a laissé que les expressions *peu m'en chaut* (peu m'importe), *il ne m'en chaut* (il ne m'importe pas), *et plus rien ne leur chaut* (L. VEUILLOT).

Il a formé les mots : *nonchaloir*, *nonchalant*, *nonchalance* ; *chaland*, *achalander*.

19. Braire. Il n'est employé qu'aux troisièmes personnes des temps suivants :

Ind. pr. : il brait, ils braient.

Fut. s. : il braira, ils brairont. — *Cond.* : il brairait, ils brairaient.

***20. Bruire (rendre un bruit confus).**

L'ancien participe présent, *bruyant*, est devenu simple adjectif.

Les imparfaits *il bruyait*, *ils bruyaient*, qui en dérivait, vieillissent. Un nouveau participe présent *bruissant* s'est formé.

Ind. pr. : il bruit, ils bruissent.

Imparf. : il bruissait, ils bruissaient.

Subj. pr. : qu'il bruisse, qu'ils bruissent.

***21. Échoir, échéant, échu, il échoit, il échet.**

Ce verbe est employé à toutes les troisièmes personnes ; (il s'écrivait autrefois *écheoir*, ce qui explique la présence de l'*é* de *échéant* et de ses dérivés.)

Ind. pr. : il échoit (ou il échet), ils échoient.

Imparf. : il échéait, ils échéaient.

Fut. s. : il écherra, ils écherront. — *Cond. pr.* : il écherrait, ils écherraient.

Subj. pr. : qu'il échoie, qu'ils échoient (irréguliers).

Les temps composés prennent *être* : mon billet *est* échu, vos traites *étaient* échues.

***22. Éclore, éclos, éclore.**

Pas de participe présent, de passé défini ni d'imparfait du subjonctif.

Ind. pr. : il éclôt, ils éclosent.

Fut. s. : il éclora, ils écloront. — *Cond. pr.* : il éclorait, ils écloraient.

Subj. pr. : qu'il éclore, qu'ils éclosent.

Temps composés tous employés (3e p.) avec être : il est éclos, elles étaient écloses, ils seraient éclos, qu'il soit éclos, qu'il fût éclos...

23. Falloir (part. pr. inusité), fallu, il faut, il fallut.

Verbe impersonnel complet (il s'emploie donc à la 3e personne du singulier de tous les temps : il faut, il fallait, il fallut, il a fallu, etc. Voici les temps irréguliers :

Fut. s. : il faudra. — *Cond.* : il faudrait.

Subj. pr. : qu'il faille.

***24. Poindre (commencer à paraître).**

On n'emploie que l'indicatif *il point* (le soleil *point*) et le futur simple *il poindra* (dès que le clou *poindra*).

****25. Saillir (être en saillie, déborder), saillant, sailli, il saille, il saillit.**

Ce verbe se conjugue régulièrement comme *tressaillir* et s'emploie aux troisièmes personnes de chaque temps : *il saille, ils saillent, il saillait, ils saillaient*, etc.

****26. Saillir, saillissant, sailli, il saillit, il saillit.**

Ce verbe se conjugue comme *jaillir*, mais il est presque inusité. On le remplace ordinairement par *jaillir*.

****27. S'ensuivre (venir à la suite ou arriver par suite de quelque chose), s'ensuivant, s'être ensuivi, il s'ensuit, il s'ensuivit.**

1° Il s'emploie aux troisièmes personnes de tous les temps ; elles se forment régulièrement sur les temps primitifs. Ex. : Le péché originel et tout ce qui *s'ensuit*. Un grand bien *s'ensuivit* d'un si grand mal. Tout ce qui *s'était ensuivi*.

2° Il s'emploie souvent à la forme impersonnelle avec le sens de *résulter* : *Il s'en est ensuivi* un changement épouvantable. (BOSSUET.) *Il s'ensuit* de là que (il résulte de là)...

28. Seoir (être convenable), seyant ou séant (pas de participe passé).

Il s'emploie aux troisièmes personnes de quatre temps :

Ind. pr. : il sied, ils siéent ; l'habit vous *sied* bien.

Imparf. : il seyait, ils seyaient.

Fut. s. : il siéra, ils siéront. — *Cond. pr.* : il siérait, ils siéraient.

Il est souvent impersonnel : *il vous sied* bien de parler ainsi.

Messeoir (être peu convenable, malséant), *adj. verbal* : messéant.

Il se conjugue sur *seoir* ; peu employé.

****29. Soudre** (pas de participe présent, ni de participe passé, ni de temps composés).

Ne s'emploie généralement qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel du présent de l'indicatif. Ex. : L'eau *sourd*, les eaux *sourdent*. Quelques auteurs indiquent aussi :

Imparf. : il sourdait, ils sourdaient.

Pas. déf. : il sourdit, ils sourdirent.

Subj. imp. : qu'il sourdît, qu'ils sourdissent.

697. Verbes défectifs auxquels il ne manque que le passé défini et l'imparfait du subjonctif.

(Aux autres temps, ces verbes se conjuguent régulièrement sur les temps primitifs.)

Infinitif.	Part. prés.	Part. passé.	Ind. prés.
30. — Absoudre	Absolvant	Absous, — oute	J'absous
31. — Dissoudre	Dissolvant	Dissous, — oute	Je dissous
32. — Luire	Luisant	Lui	Je luis
33. — Paitre	Paissant	<i>Inusité</i>	Je pais
34. — Traire	Trayant	Trait	Je trais

Remarques. — 1° *Luire* n'a pas d'impératif ;

2° *Paitre* n'ayant pas de participe passé, n'a pas non plus de temps composés ;

3° *Repaitre* n'est pas défectif (688) ;

4° Les composés de traire : *abstraire, distraire, extraire, retraire, soustraire*, se conjuguent comme *traire*, sans passé défini ni imparfait du subjonctif.

698. Autres verbes défectifs.

35. Clore (pas de participe présent), clos, je clos (pas de passé défini).

Ind. pr. : je clos, tu clos, il clôt (point de pluriel).

Fut. s. : je clorai, etc. — *Cond. pr.* : je clorais, etc.

Subj. pr. : q. je close, etc.

Temps comp. : très usités : j'ai clos, tu avais clos, il aura clos, etc.

36. Déchoir (pas de participe présent), déchu, je déchois, je déchus.

Deux temps manquent : le participe présent et l'impératif. Ce verbe, peu usité aux temps simples, s'emploie fréquemment aux temps composés. Il prend alors l'auxiliaire *avoir* pour exprimer l'action, et *être* pour exprimer l'état. Ex. : Depuis ce moment, il a déchu ; maintenant il est déchu de sa réputation.

Ind. pr. : je déchois, n. déchoyons, ils déchoient.

Impar. : je déchoyais, n. déchoyions, ils déchoyaient.

Fut. s. : je décherrai, etc. — *Cond. pr.* : je décherrais.

(*Déchoirai* et *déchoirais* se disent aussi.)

Subj. pr. : q. je déchoie, q. tu déchoies, qu'il déchoie, q. n. déchoyions, etc.

Subj. imp. : q. je déchusse, qu'il déchût, q. n. déchussions, etc.

37. Faillir (pas de participe présent), failli, je faux (peu usité), je faillis.

Ce verbe n'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini et aux temps composés. On trouve cependant les formes suivantes (entre parenthèses celles qui sont moins employées) :

Ind. pr. : (je faux, tu faux, il faut), n. faillons, v. faillez, ils faillent.

Imparf. : je faillais.

Fut. s. : je faudrai. — *Cond.* : je faudrais.

Certains grammairiens préfèrent les formes *faillirai* et *faillirais* aux formes *faudrai* et *faudrais*, qui se retrouvent dans le verbe *falloir*.

38. Défaillir, défaillant, défailli (je défaux), je défaillis.

Ind. pr. : (peu usités : je défaux, tu défaux, il défaut) ; n. défaillons, v. défaillez, ils défaillent.

Imparf. : je défaillais, etc.

On emploie quelquefois les temps suivants :

Fut. s. : je défendrai, etc. — *Cond. pr.* : je défendrais, etc.

Subj. pr. : q. je défende, etc.

Subj. imp. : q. je défendisse, etc.

*39. Forfaire (faire quelque chose contre le devoir, l'honneur), forfait.

Ind. pr. sing. : je forçais, tu forçais, il forçait.

Temps composés : il a forcé à l'honneur, tu avais forcé à tes engagements.

40. Parfaire (achever), participe passé : parfait.
Se conjugue comme *forfaire*, à l'indicatif singulier et aux temps composés.

41. Frire (pas de participe présent), frit, frite, je fris (pas de passé défini).

Ind. pr. : je fris, tu fris, il frit (sans pluriel).

Impér. : fris (sans pluriel).

Fut. s. : je frirai, etc. — *Cond.* : je frirais.

Temps composés : très employés.

On supplée aux personnes et aux temps qui manquent par la locution verbale *faire frire* : nous faisons frire, que je fasse frire.

42. Gésir, gisant (étendu, couché en parlant sur tout d'un malade ou d'un mort).

Ne s'emploie qu'à l'imparfait et à quatre personnes du présent.

Ind. pr. : il gît (ci-gît : ici gît), n. gisons, v. gisez, ils gisent.

Imparf. : je gisais, tu gisais, etc.

43. Transir (glacer par le froid), transi.

Infinitif : Je sentis mon corps transir.

P. passé : Être transi, être toute transie.

Ind. pr. : Le vent (la peur) me transite, les neiges me transissent.

ARTICLE III

SORTES DE VERBES ET ANALYSE

1. Les verbes au point de vue du sens.

I. Les verbes transitifs et intransitifs.

699. *Revision* (536 à 540). — On peut considérer le verbe à deux points de vue : le *sens* et la *forme* ; d'après leur sens, les verbes sont *transitifs* et *intransitifs* ; d'après leur forme, ils sont *actifs*, *passifs* et *pronominaux* ; aux verbes intransitifs on rattache les verbes impersonnels.

700. Les **verbes transitifs** (a) sont ceux qui ont un complément direct. Ex. : *Nous chanterons un cantique.*

Nous chanterons *quoi ?* un cantique. Chanterons est transitif parce qu'il a un complément direct, *cantique*.

701. Les verbes **transitifs** expriment une *action* qui, faite par le sujet, passe **directement** (sans préposition) à un objet, appelé pour cela le complément **direct** (610).

702. Les **verbes intransitifs** (b) sont ceux qui n'ont pas de complément direct. Ex. : *L'enfant dort, sa mère veille à ses côtés.* L'enfant dort *qui ?* dort *quoi ?* rien ; la mère veille *qui ?* veille *quoi ?* rien.

703. Les verbes intransitifs expriment ou bien un *état* du sujet : *je suis, tu souffres, il dort* ; ou bien une *action qui reste dans le sujet* : *je chante, tu cours, il pâlit, elle grandit*, ou qui n'est transmise à l'objet *qu'indirectement*, c'est-à-dire à l'aide d'une préposition : *la maman veille sur l'enfant.*

704. Remarques. — 1° Un verbe transitif devient accidentellement intransitif lorsqu'il n'a pas de complément exprimé. Ex. : *Je chante, tu lis, il étudie.*

(a) *Transitif.* — Du latin *trans*, au delà ; *ire, itum*, aller : qui passe d'un endroit à un autre ; c'est-à-dire dont l'action passe du sujet au complément.

(b) *Intransitif.* — Du latin *in*, pas ; *trans*, au delà ; *ire*, aller.

2° Certains verbes transitifs deviennent intransitifs en changeant de sens. Ex. : *Ce domestique nous a bien servis* (a servi *qui ?* nous) ; *ce renseignement nous a bien servi* (*à qui ?* à nous). — **Peser** (*quoi ?*) *cinquante sacs* ; **peser** (*combien ?*) *2 livres ½* ; **parler** *une langue*, **parler** *à quelqu'un* ; **travailler** *le fer*, **travailler** *la nuit*.

3° De même, quelques verbes intransitifs prennent parfois un complément direct, surtout de même sens que le verbe. Comparez : *vivre cent ans* et *vivre sa vie* ; *dormir deux heures* et *dormir un somme* ; *courir 2 milles* et *courir sa chance* ; *pleurer des heures* et *pleurer un ami*.

*4° Par euphonie, on met souvent une préposition, purement explétive devant un infinitif complément direct. Ex. : *J'aime à lire un livre instructif* ; j'aime *quoi ?* à lire (la lecture) ; *lire*, c. dir. ; **à** prép. explétive. *Dieu nous prescrit de pardonner les injures* ; Dieu prescrit *quoi ?* de pardonner (le pardon) ; *pardonner*, c. dir. ; **de**, prép. explétive.

705. Tous les verbes transitifs et la plupart des verbes intransitifs se conjuguent avec l'auxiliaire **avoir** dans leurs temps composés (822 et 823).

II. Les verbes intransitifs impersonnels.*

706. Les verbes **impersonnels** sont des verbes intransitifs qui ne s'emploient qu'à la 3e personne du singulier, et dont le sujet *il* ne désigne aucun être. Ex. : *Il pleut*, *il est arrivé des accidents*.

707. Quelques verbes sont **essentiellement** impersonnels ; ce sont les verbes qui désignent un phénomène atmosphérique : *bruiner*, *dégeler*, *geler*, *grêler*, *grésiller*, *neiger*, *pleuvoir*, *tonner*, *venter*, etc. ; il faut y ajouter *falloir*.

****708.** Un grand nombre de verbes peuvent s'employer accidentellement comme impersonnels, soit à la

forme active, soit à la forme passive ou pronominale.
 Ex. : *Il convient de se taire. Il a été écrit* (ou *il a été dit, il a été raconté*) *de bien belles histoires. — Il s'écrit* (ou *il se dit, il se raconte*) *des choses merveilleuses.**

709. Le pronom neutre **il** des verbes impersonnels n'est que le **sujet apparent** du verbe. Ex. : *Il pleut ; il, pr. pers. neutre, sujet apparent de pleut.*

***710.** Le verbe impersonnel peut avoir un **sujet réel**. Ex. : *Il pleut des balles* (c'est-à-dire des balles pleuvent). Qu'est-ce qui pleut ? des balles ; *balles*, sujet réel de *pleut*.

***711.** Le **sujet réel** du verbe impersonnel est le mot ou la proposition qui semble être le complément et qui, néanmoins, répond à la question *qu'est-ce qui ?* placée avant le verbe. Ex. : *Il tombe de la neige*. Qu'est-ce qui tombe ? de la neige : *neige* est sujet réel de *tombe* ; *il importe de travailler* (= *travailler importe*) ; *il convient que vous travailliez* (= *que vous travailliez convient*).

****712.** Le sujet réel du verbe impersonnel peut être un nom, un infinitif, une proposition. Il peut aussi être le pronom *que*. Ex. : *La grêle qu'il y a eu a nui aux moissons* ; dans la proposition *qu'il y a eu*, le sujet est *qu'* ; qu'est-ce qu'il y a eu ? *qu'* mis pour *que*, remplaçant *grêle*.

713. Les verbes impersonnels et leur participe sont toujours invariables. Ex. : *Il est tombé des pluies torrentielles. Les chaleurs qu'il a fait étaient intolérables.*

En effet, les *verbes* impersonnels s'accordent avec le sujet apparent *il*. Ils sont donc toujours à la troisième personne du singulier. Quant au participe, s'il est conjugué avec *être* (*il est tombé de la pluie*), il s'accorde aussi avec le sujet apparent *il* : il est donc toujours invariable ; s'il est conjugué avec *avoir* (*les chaleurs qu'il a fait*) il est encore invariable, parce qu'il ne peut avoir de complément direct (711).

714. MODÈLES : Verbes **pleuvoir** et **arriver** (des accidents).

1. Mode Indicatif		2. Mode Conditionnel	
<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé (1re forme)</i>
Il pleut	Il a plu	Il pleuvrait	Il aurait plu
Il arrive	Il est arrivé	Il arriverait	Il serait arrivé
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<i>Passé (2e forme)</i>	
Il pleuvait	Il avait plu	Il eût plu	Il fût arrivé
Il arrivait	Il était arrivé	3. Mode Impératif (inusité)	
<i>Passé défini</i>	<i>Passé antérieur</i>	4. Mode Subjonctif	
Il plut	Il eut plu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Il arriva	Il fut arrivé	Qu'il pleuve	Qu'il ait plu
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	Qu'il arrive	Qu'il soit arrivé
Il pleuvra	Il aura plu	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
Il arrivera	Il sera arrivé	Qu'il plût	Qu'il eût plu
		Qu'il arrivât	Qu'il fût arrivé
5. Mode Infinitif		6. Mode Participe	
<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Pleuvoir	Avoir plu	Pleuvant	Plu, ayant plu
Arriver	Être arrivé	Arrivant	Arrivé, étant arrivé

2. Les verbes au point de vue de la forme.

I. La forme active et la forme passive.*

715. Un verbe est à la **forme active** lorsque son sujet fait l'action exprimée par le verbe. Ex. : *Christophe Colomb découvre l'Amérique.*

716. Un verbe est à la **forme passive** (a) lorsque son sujet reçoit ou souffre une action faite par un autre. Ex. : *L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb.*

717. On conjugue un verbe passif en ajoutant à tous les temps du verbe *être* le participe passé du verbe à conjuguer.

(a) *Passif*. — Du latin *pati*, souffrir ; participe passé, *passus*.

Ainsi le passé défini du verbe *aimer* à la forme passive, se compose du passé défini du verbe *être* : *je fus* et du participe passé *aimé* comme attribut : **je fus aimé.**

718. Le verbe passif est au même temps que l'auxiliaire (le verbe *être*). Ainsi *vous serez punis* est au futur, comme *vous serez* ; et *je suis puni* est au présent, comme *je suis*.

719. Le participe passé du verbe passif est le véritable attribut du sujet et il s'accorde avec lui en genre et en nombre. Ex. : *Je suis étonné, elle est étonnée, elles sont étonnées.*

720. On appelle complément **d'agent**, le complément qui suit le verbe passif et qui indique par qui l'action est faite. Ex. : *La poudre à canon fut inventée par un moine* ; *moine* est complément d'agent du verbe passif *fut inventée*.

***721.** Il ne faut pas confondre les verbes passifs avec les verbes intransitifs conjugués avec *être* (824 et 825). On dit par exemple : *Paul est parti, il est sorti, il est tombé, il est revenu.* Ces verbes ne sont pas passifs. On le voit par le sens : *Paul ne souffre pas l'action, c'est lui qui la fait* ; c'est lui qui sort, part, tombe et revient.

On peut aussi distinguer la forme passive en essayant d'ajouter après le verbe les mots *par quelqu'un, par quelque chose*. On peut dire : *Le soldat est blessé par quelqu'un* ; *est blessé* est à la forme passive ; on ne peut pas dire : *Paul est parti par quelqu'un, est revenu par quelqu'un, etc.* *Est sorti et est revenu* ne sont pas à la forme passive, mais à la forme active ; ce sont des verbes intransitifs conjugués avec *être*.

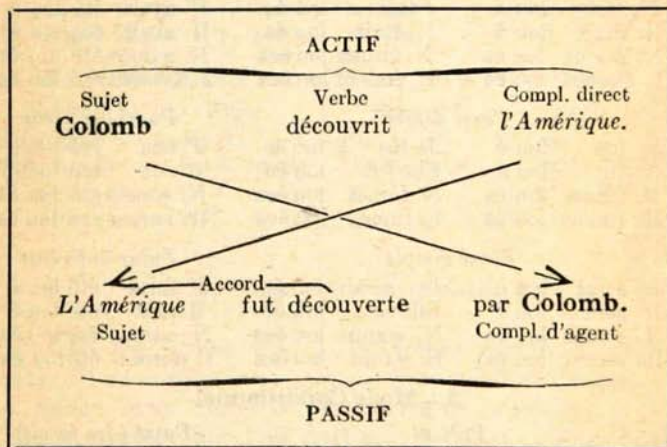
***722.** Le passif a trois usages principaux : 1° Il permet d'exprimer une action sans faire connaître le sujet qui l'a accomplie. Ex. : *Un vol a été commis.*

A la forme active, on prendrait pour sujet le pronom indéfini *on*. Ex. : *On a commis un vol.*

2° Il met en évidence *l'être qui reçoit l'action* plutôt que celui qui la fait. Ex. : *Notre-Seigneur a été crucifié par les Juifs.* C'est de Notre-Seigneur que l'on parle ; les Juifs sont au deuxième plan.

3° Il permet de varier le style et parfois de lui donner plus d'élégance et de force. Ex. : *Non, Jésus-Christ n'est pas connu, pas aimé, pas servi !* Combien ce tour est plus expressif que la forme active correspondante : *On ne connaît pas Jésus-Christ, etc.*

723. On change un verbe transitif en verbe passif, en prenant le complément direct du verbe transitif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément d'agent. Ex. :



724. Remarques. — 1° Les verbes transitifs (sauf *avoir*, qui ne marque pas l'action), et les verbes transitifs seuls, ont la forme passive.

2° Le verbe intransitif ne peut pas prendre la forme passive, puisqu'il n'a pas de complément direct qui puisse devenir sujet. *Obéir* et *pardonner* (à quelqu'un) font seuls exception (ils ont été transitifs jusqu'au XVII^e siècle). On dit : *Les parents sont obéis, les coupables seront pardonnés*, bien qu'on ne puisse dire : *obéir les parents, pardonner les coupables*.

725. MODÈLE : Verbe être loué (louer à la forme passive.)

1. Mode Indicatif

<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>		<i>Masculin</i>	
<i>Présent</i>				<i>Passé indéfini</i>	
Je suis	lou é	Je suis	lou ée	J' ai	été lou é
Tu es	lou é	Tu es	lou ée	Tuas	été lou é
Il est	lou é	Elle est	lou ée	Il a	été lou é
N. sommes	lou és	N. sommes	lou ées	N. avons	été lou és
V. êtes	lou és	V. êtes	lou ées	V. avez	été lou és
Ils sont	lou és	E. sont	lou ées	Ils ont	été lou és
<i>Imparfait</i>				<i>Plus-que-parfait</i>	
J' étais	lou é	J' étais	lou ée	J' avais	été lou é
Il était	lou é	E. était	lou ée	Il avait	été lou é
N. étions	lou és	N. étions	lou ées	N. avions	été lou és
I. étaient	lou és	E. étaient	lou ées	I. avaient	été lou és
<i>Passé défini</i>				<i>Passé antérieur</i>	
Je fus	lou é	Je fus	lou ée	J' eus	été lou é
Il fut	lou é	Elle fut	lou ée	Il eut	été lou é
N. fûmes	lou és	N. fûmes	lou ées	N. eûmes	été lou és
Ils furent	lou és	E. furent	lou ées	Ils eurent	été lou és
<i>Futur simple</i>				<i>Futur antérieur</i>	
Je serai	lou é	Je serai	lou ée	J' aurai	été lou é
Il sera	lou é	Elle sera	lou ée	Il aura	été lou é
N. serons	lou és	N. serons	lou ées	N. aurons	été lou és
Ils seront	lou és	E. seront	lou ées	I. auront	été lou és

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>		<i>Passé (1re forme)</i>	
Je serais	lou é	Je serais	lou ée
Il serait	lou é	Elle serait	lou ée
N. serions	lou és	N. serions	lou ées
I. seraient	lou és	E. seraient	lou ées

Passé (2e forme) : J'eusse été lou é, lou ée, ... voir au plus-que-parfait du subjonctif.

3. Mode Impératif

<i>Présent</i>		<i>Futur antérieur</i>	
Sois	lou é	Sois	lou ée
Soyons	lou és	Soyons	lou ées
Soyez	lou és	Soyez	lou ées

(Inusité)

4. Mode Subjonctif

Présent				Passé			
...QUE				...QUE			
je sois	lou é	je sois	lou ée	j' aie	été lou é		
il soit	lou é	elle soit	lou ée	il ait	été lou é		
n. soyons	lou és	n. soyons	lou ées	n. ayons	été lou és		
ils soient	lou és	elles soient	lou ées	ils aient	été lou és		
Imparfait				Plus-que-parfait			
...QUE				...QUE			
je fusse	lou é	je fusse	lou ée	j' eusse	été lou é		
il fût	lou é	elle fût	lou ée	il eût	été lou é		
n. fussions	lou és	n. fussions	lou ées	n. eussions	été lou és		
ils fussent	lou és	e. fussent	lou ées	i. eussent	été lou és		

5. Mode Infinitif

6. Mode Participe

Présent		Passé	
Être lou é,	Avoir été	Êtant lou é,	Ayant été
Être lou ée	lou é, lou ée	Êtant lou ée	lou é, lou ée

II. La forme pronominale.

726. Un verbe est à la forme pronominale quand il se conjugue avec deux pronoms qui désignent le même être. Ex. : *Je me fatigue*, c'est-à-dire *je fatigue moi*. *Elle s'est fait une blessure*, c'est-à-dire *elle a fait une blessure à elle-même*.

A la 3e personne, le sujet est souvent exprimé au lieu d'être remplacé par le pronom *il*, *ils*, *elle* ou *elles*. Ex. : *Pierre se fatigue* ; *Louise s'est fait une blessure*.

727. Remarque. — Il ne faut pas confondre le verbe à la forme pronominale, toujours accompagné de *je me*, *tu te*, *il se*, *nous nous*, *vous vous*, *ils se*, avec les verbes à la forme active, où le second pronom ne désigne pas le même être que le sujet. Ainsi *je me blesse* est un verbe à la forme pronominale parce que *je* et *me* désignent le même être : *je blesse moi*. Mais : *je te blesse*, *il le blesse*, *tu les blesses*, *vous nous blessez*, sont simplement des verbes à la forme active.

*728. Le second pronom *me, te, se, nous, vous, se*, est toujours devant le verbe, excepté à l'impératif, où il suit le verbe, et où *te* se change en *toi*. Ex. : *Tu te lèveras de bonne heure* ; — (*toi* s.-ent.) *lève-toi de bonne heure*. *Nous nous rencontrerons à l'église* ; — (*nous* s.-ent.) *rencontrons-nous à l'église*.

729. Les verbes à la forme pronominale se conjuguent avec **être** dans les temps composés. Ex. : *Se tromper et se faire mal* font au passé indéfini : *je me suis trompé* (pour *j'ai trompé moi*) ; *tu t'es fait mal* (pour *tu as fait mal à toi*).

730. On distingue quatre sortes de verbes pronominaux d'après leur sens : les verbes pronominaux *réfléchis*, *réci-proques*, *passifs* et *simplement pronominaux*.

On dit ordinairement, en abrégéant, verbe *réfléchi* (pour pronominal *réfléchi*), verbe *réci-proque* (pour pronominal *réci-proque*) et verbe *pronominal* (pour *simplement pronominal*).

731. La plupart des verbes pronominaux sont **réfléchis** (a), c'est-à-dire que c'est le même être qui fait l'action et qui la reçoit. Ex. : *Henriette se blesse* (= Henriette blesse Henriette) ; *Henriette se nuit* (= Henriette nuit à Henriette) ; *Henriette se taille une robe* (= Henriette taille une robe pour Henriette).

732. Les verbes pronominaux sont appelés **réci-proques** (b) lorsque plusieurs sujets agissent l'un sur l'autre. Ex. : *Les bons s'édifient les uns les autres* ; *ils s'aiment et s'entr'aident*.

733. Les verbes pronominaux ont parfois le sens **passif**. Ex. : *Cette porte se ferme* (est fermée) *aisément*. *Les pommes de terre se cultivent* (sont cultivées) *avec succès au Nouveau-Brunswick*. *Les affaires s'étaient traitées* (avaient été traitées) *honnêtement*.

(a) *Réfléchi*. — Du latin *flectere, flexum*, plier, fléchir. Dans le verbe *réfléchi*, l'action qui part du sujet revient (se *réfléchit*) sur ce même sujet.

(b) *Réci-proque*. — Du latin *reciprocus*, qui va et vient.

734. Les verbes de forme pronominale sont **simplement pronominaux** lorsque leur sens n'est ni réfléchi, ni réciproque, ni passif. Ex. : **Se souvenir, s'absenter, se repentir ; s'apercevoir de, se douter de, etc.** (735 et 736).

735. Certains verbes sont **essentiellement pronominaux**, c'est-à-dire qu'ils ne s'emploient qu'à la forme pronominale. Ex. : **Se cabrer, s'évader, s'envoler ;** il n'y a pas de verbes *cabrer, évader, envoler* ; il faut toujours le second pronom *il se cabre, tu t'évades, nous nous envolons*.

****736.** On considère aussi comme *essentiellement pronominaux* une dizaine de verbes qui ont une forme simple, mais d'un sens tout différent de la forme pronominale. Ce sont :

<i>s'attendre à, compter sur, espérer ;</i>	<i>se taire, garder le silence ;</i>
<i>s'apercevoir de, remarquer ;</i>	<i>se louer de, se féliciter de ;</i>
<i>s'attaquer à, diriger une attaque</i>	<i>se plaindre de, témoigner du mé-</i>
<i>contre ;</i>	<i>contentement ;</i>
<i>se connaître à, savoir bien juger ;</i>	<i>se prévaloir de, tirer avantage ;</i>
<i>se douter de, présumer, conjecturer ;</i>	<i>se saisir de, s'emparer de ;</i>
<i>se jouer de, se moquer de ;</i>	<i>se servir de, employer.</i>

Ainsi *s'attendre à quelque chose* a un sens bien différent de *attendre quelque chose*.

737. Les verbes **accidentellement pronominaux** sont ceux qui s'emploient aussi à la forme active ou passive. Ex. : **Se tromper, se blesser, se rire ;** on peut dire : *je trompe, je suis trompé ; il blesse, il est blessé ; vous riez*.

****738. Remarques.** — 1° Dans les verbes **pronominaux passifs** et dans les verbes **simplement pronominaux**, le second pronom ne joue pas le rôle de complément ; il n'a pas de fonction, il fait partie intégrante du verbe et ne doit pas s'analyser à part.

En effet, la phrase *la porte se ferme* ne signifie pas : la porte ferme *soi-même* ; *les affaires s'étaient traitées honnêtement* ne signifie pas : les affaires avaient traitées *elles-mêmes*. De même, on ne peut pas dire que *se souvenir* c'est souvenir *soi* ; que *s'enfuir*, *s'absenter*, c'est enfuir *soi*, absenter *soi*. Il y a ici un véritable gallicisme.

Dans ces verbes, le pronom *se* n'a pas d'autre rôle que de montrer que l'action ne sort pas du sujet.

En conséquence, voici comment on analyserait les mots en italique dans les propositions suivantes : Ces *maisons se sont bâties* rapidement. Cette *enfant s'est évanouie* à l'église.

Maisons, n. c., f. pl., sujet de *se sont bâties*.

Se sont bâties, v. pron. passif, 2e conj., p. ind., 3e p. du pl.

Enfant, n. c., f. s., sujet de *s'est évanouie*.

S'est évanouie, verbe simpl. pronominal, 2e conj., p. ind. . .

Église, n. c., f. s., c. cir. de *s'est évanouie*.

2° Il est souvent difficile de distinguer si un verbe de forme pronominal a ou non le sens réfléchi ; on peut alors se borner à dire que le verbe est pronominal, et on n'analyse pas le pronom qui l'accompagne.

739. Les verbes pronominaux *réfléchis* et *réciroques*, comme les autres verbes, sont **transitifs** s'ils ont un complément *direct* ; et **intransitifs** s'ils n'en ont pas. Ex. :

Transitif : *Je me repose* ; je repose *qui ? moi* ; *moi* est complément direct de *repose*. — *Je me suis blessé le bras* ; j'ai blessé *quoi ? le bras* ; — *je me suis blessé au bras* ; j'ai blessé *qui ? moi*.

Intransitif : *Elles se sont nui* (à elles-mêmes ou les unes aux autres) ; elles ont nui à *qui ?* à *se mis* pour *elles* : *nuire* n'a pas de complément direct.

****740. Remarque.** — Certains verbes pronominaux sont toujours intransitifs :

se convenir,	se plaire,	se parler,	se sourire,
se nuire,	se déplaire,	se ressembler,	se succéder,
s'entre-nuire,	se complaire,	se rire,	se suffire.

En effet : on *parle* et on *convient de* quelque chose ; on *plaît* (*déplaît* ou *complaît*) à *quelqu'un*, etc.

741.

MODÈLE.

Se laver (*laver* à la forme pronominale).

En troisième colonne, remarquez les temps simples du verbe *être*; ce sont eux qui servent à conjuguer les temps composés du verbe pronominal.

Verbe se laver**1. Mode Indicatif.****Verbe être***Présent**Passé indéfini**Présent*

Je me lav e
Tu te lav es
Il se lav e
N. n. lav ons
V. v. lav ez
Ils se lav ent

Je me suis lav é
Tu t' es lav é
Il s' est lav é
N. n. sommes lav és
V. v. êtes lav és
Ils se sont lav és

Je suis
Tu es
Il est
N. sommes
V. êtes
Ils sont

*Imparfait**Plus-que-parfait**Imparfait*

Je me lav ais
N. n. lav ions
Ils se lav aient

Je m' étais lav é
N. n. étions lav és
Ils s' étaient lav és

J' étais
N. étions
Ils étaient

*Passé défini**Passé antérieur**Passé défini*

Je me lav ai
N. n. lav âmes
Ils se lav èrent

Je me fus lav é
N. n. fûmes lav és
Ils se furent lav és

Je fus
N. fûmes
Ils furent

*Futur simple**Futur antérieur**Futur simple*

Je me laver ai
N. n. laver ons
Ils se laver ont

Je me serai lav é
N. n. serons lav és
Ils se seront lav és

Je serai
N. serons
Ils seront

2. Mode conditionnel*Présent**Passé (1re forme)**Présent*

Je me laver ais
N. n. laver ions
Ils se laver aient

Je me serais lav é
N. n. serions lav és
Ils se seraient lav és

Je serais
N. serions
Ils seraient

Passé (2e forme): Je me fusse lav é, etc., comme au plus-que-parfait du subjonctif.

3. Mode Imp. — *Prés.* : Lav **e**-toi, Lav **ons**-nous, Lav **ez**-vous.
(Le futur antérieur de l'impératif est inusité.)

4. Mode Subjonctif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>
...QUE je me lav e n. n. lav ions ils se lav ent	...QUE je me sois lav é n. n. soyons lav és ils se soient lav és	...QUE je sois n. soyons ils soient
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<i>Imparfait</i>
...QUE je me lav asse il se lav ât n. n. lav assions ils se lav assent	...QUE je me fusse lav é il se fût lav é n. n. fussions lav és ils se fussent lav és	...QUE je fusse il fût n. fussions ils fussent

5. Mode Infinitif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Se lav er	S'être lav é

6. Mode Participe

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Se lav ant	Lavé(ée), s'étant lavé

3. Analyse du verbe.

742. Pour analyser le verbe, on dit :

1° Sa nature : s'il est transitif, intransitif (ou impersonnel) ;

2° Sa forme : active, passive ou pronominales ; pour les verbes pronominaux indiquer s'ils sont réfléchis, réciproques, passifs ou simplement pronominaux (730) ;

3° Sa conjugaison ;

4° Ses modifications : mode, temps, nombre et personne ;

5° Sa fonction, quand le verbe est à l'infinitif ou au participe présent.

Remarques. — 1° Le verbe impersonnel étant toujours intransitif, il n'est pas nécessaire de le dire dans l'analyse.

2° Les verbes pronominaux réfléchis et réciproques étant toujours pronominaux, on sous-entend ce dernier mot.

Exemple d'analyse du verbe.

Soit à analyser les verbes contenus dans le texte suivant du Père Adélarde Dugré (*La Campagne canadienne*) :

Quand les derniers visiteurs *eurent disparu* et que les derniers bonsoirs *furent échangés* dans la nuit, Marie... *s'agenouilla* pour la prière du soir... Puis l'on *se distribua* dans les chambres, les bruits *cessèrent* peu à peu, les lumières *s'éteignirent*... Mais avant de *s'endormir*, ils *s'étaient dit* et *redit* longtemps leur bonheur.

Eurent disparu ; v. intr., f. act., 4e c., ind. p. ant., 3e p. du pl.

Furent échangés ; v. tr., f. pas., 1re c., ind. p. déf., 3e p. du pl.

S'agenouilla ; v. tr. réfl. (ou pron. réfl.), 1re c., ind. p. déf., 3e p. du s.

Se distribua ; v. simpl. pron., f. act., 1re c., p. déf., 3e p. du s.

Cessèrent ; v. intr., f. act., 1re c., p. déf., 3e p. du pl.

S'éteignirent ; v. tr. réfl. (ou forme pron., réfl.), 4e c., ind. p. déf., 3e p. du pl.

S'endormir ; v. pronominal, 2e c., inf. pr., c. circ. de *s'étaient dit* et *redit*.

S'étaient dit ; v. tr. récipro. (ou forme pron., sens récipro.), 4e c., ind. pl.-q.-p., 3e p. du pl.

(*S'étaient*) *redit* ; comme *s'étaient dit*.

4. Les verbes à la forme interrogative et négative.

I. La forme interrogative.

743. La **forme interrogative** du verbe est celle qu'on emploie ordinairement pour questionner. Ex. : *Petit ruisseau, où vas-tu ?*

744. Pour donner à un verbe la forme interrogative, on suit les règles suivantes :

1° Quand le sujet est un pronom personnel ou l'un des pronoms *ce, on*, on met ce pronom après le verbe dans les temps simples, ou après le premier auxiliaire dans les temps composés. Ex. : *Chantes-tu ? Avez-vous été compris ? Est-ce vrai ? Part-on ?*

2° Quand le sujet est un nom, on le laisse avant le verbe ; mais on ajoute après le verbe ou après l'auxiliaire, comme sujet répété, le pronom *il* ou *ils, elle* ou *elles*. Ex. : *Papa revient-il ce soir ? Mes frères reviendront-ils ? Mes sœurs sont-elles revenues ?*

745. On peut toujours interroger en commençant la phrase par **est-ce que**, sans changer la place des mots. Ex. : *Est-ce qu'il chantera ? Est-ce que la débâcle a eu lieu ?*

746. A la 1^{re} personne du singulier, on se sert généralement de **est-ce que** quand l'autre forme serait disgracieuse. Ex. : *Est-ce que je cours ? Est-ce que je bus ?* et non pas : *Cours-je ? Bus-je ?*

747. L'interrogation se marque quelquefois simplement par le point interrogatif. Ex. : *Vous venez ? Tu consens ? Il me suit ? Quoi ! vous le soupçonnez d'une haine couverte ?* (RACINE.)

748. Les temps qui se conjuguent interrogativement sont ceux de l'indicatif et du conditionnel.

*Le subjonctif prend quelquefois la forme interrogative dans certaines tournures exclamatives. Ex. : *Puisses-tu réussir !*

749. Pour écrire sans faute les verbes à l'interrogatif, il faut se rappeler les remarques suivantes :

1° Le pronom sujet placé après le verbe se joint toujours au verbe par un trait d'union. Ex. : *Il prit, prit-il ? Je vois, vois-je ? J'ai vu, ai-je vu ?*

2° Quand la 1re personne du singulier se termine par *e*, on change cet *e* muet en *é* fermé. Ex. : *J'aime, aimé-je ? Je prie, prié-je ?*

3° Quand la 3e personne du singulier finit par une voyelle, on ajoute un *t* euphonique, que l'on met entre deux traits d'union (-t-), avant les pronoms *il, elle, on*. Ex. : *Prie-t-il ? Chante-t-elle ? A-t-elle parlé ? Sera-t-on satisfait de moi ? Y va-t-on ?*

****750.** Quand le tour interrogatif a pour but, non de questionner, mais de rendre la phrase plus vive, plus énergique (interrogation oratoire), on met la négation (*ne pas, ne point, etc.*) si le sens est affirmatif ; on ne met pas la négation si le sens est négatif. Ex. : *Dieu ne peut pas nous abandonner* se dira : *Dieu peut-il nous abandonner ? Dieu peut punir le crime* se dira : *Dieu ne peut-il pas punir le crime ?*

751.

MODÈLES.

Chanter et voir à la forme interrogative.

CHANTER	1. Mode Indicatif		VOIR
<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>		<i>Présent</i>
Chanté-je ?	Ai-je	chanté ?	Vois-je ?
Chantes-tu ?	As-tu	chanté ?	Vois-tu ?
Chante-t-il ?	A-t-il	chanté ?	Voit-il ?
Chantons-nous ?	Avons-nous	chanté ?	Voyons-nous ?
Chantez-vous ?	Avez-vous	chanté ?	Voyez-vous ?
Chantent-ils ?	Ont-ils	chanté ?	Voient-ils ?
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>		<i>Imparfait</i>
Chantais-je ?	Avais-je	chanté ?	Voyais-je ?
Chantait-il ?	Avait-il	chanté ?	Voyait-il ?
Chantaient-ils ?	Avaient-ils	chanté ?	Voyaient-ils ?

<i>Passé défini</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Passé défini</i>
Chantai-je ?		Vis-je ?
Chanta-t-il ?	(<i>Inusité</i>)	Vit-il ?
Chantèrent-ils ?		Virent-ils ?
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	<i>Futur</i>
Chanterai-je ?	Aurai-je chanté ?	Verrai-je ?
Chantera-t-il ?	Aura-t-il chanté ?	Verra-t-il ?
Chanteront-ils ?	Auront-ils chanté ?	Verront-ils ?

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>	<i>Passé (1re forme)</i>	<i>Présent</i>
Chanterais-je ?	Aurais-je chanté ?	Verrais-je ?
Chanterait-il ?	Aurait-il chanté ?	Verrait-il ?
Chanteraient-ils ?	Auraient-ils chanté ?	Verraient-ils ?
	<i>Passé (2e forme)</i>	
Eussé-je chanté ?	Eût-il chanté ?	Eussé-je vu ?
Eussions-n. — ?	Eussent-ils — ?	Eussent-ils — ?

II. Deux formes d'interrogation.

*752. Il y a deux formes d'interrogation : l'interrogation directe et l'interrogation indirecte.

<i>Interrogation directe.</i>	<i>Interrogation indirecte.</i>
Quel jour viendrez-vous ?	Je ne sais quel jour vous viendrez.
Dites-moi : « Qui êtes-vous ? »	Dites-moi qui vous êtes.
Où demeure-t-il ? Quand part-il ?	J'ignore où il demeure, quand il part.
Je voudrais savoir : « Viendra-t-il ou non ? »	Je voudrais savoir s'il (si il) viendra ou non.

*753. L'interrogation **directe** est celle qui est posée dans une proposition indépendante à forme interrogative. Ex. : *Étudie-t-il ? Quand arriverez-vous ?*

L'interrogation **directe** se marque par l'inversion du sujet et par le point d'interrogation. De plus, elle prend ordinairement les guillemets et elle est précédée des deux points si elle ne commence pas la phrase.

****754.** L'interrogation **indirecte** est celle qui se fait par le moyen d'une proposition *subordonnée* que l'on rattache à une principale par un mot interrogatif. Ex. : *Dites-moi s'il étudie. Je demande quand il arrivera.*

****755. Remarques.** — Dans l'interrogation indirecte, il ne faut ni intervertir le sujet ni mettre le point d'interrogation. Ainsi ne dites pas : *Je ne sais pas quand est-ce qu'il vient ?* mais : *Je ne sais quand c'est qu'il vient ;* ou mieux : *quand il viendra.*

III. Les verbes à la forme négative.

756. Un verbe est à la **forme négative** lorsqu'il est employé avec la négation, *ne pas, ne point, ne jamais*, etc. Ex. : **Ne pas mentir, il ne ment point ; n'avoir jamais forligné ; tu n'as guère réussi.**

757. MODÈLE : Verbe *lire* à la forme négative.

1. Mode Indicatif

<i>Présent</i>	<i>Passé indéfini</i>
Je ne lis pas	Je n'ai pas lu

<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
Je ne lisais pas	Je n'avais pas lu

<i>Passé défini</i>	<i>Passé antérieur</i>
Je ne lus pas	Je n'eus pas lu

<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>
Je ne lirai pas	Je n'aurai pas lu

2. Mode Conditionnel

<i>Présent</i>	<i>Passé (1re f.)</i>
Je ne lirais pas	Je n'aurais pas lu

Passé (2e f.) : Je n'eusse pas lu

3. Mode Impératif

<i>Présent</i>	<i>Futur antérieur</i>
Ne lis pas	N'aie pas lu

4. Mode Subjonctif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Q. je ne lise pas	Q. je n'aie pas lu

<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
Que je ne lusse pas	Que je n'eusse pas lu

5. Mode Infinitif

<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Ne pas lire	N'avoir pas lu

6. Mode Participe { *Présent :* Ne lisant pas
Passé : N'ayant pas lu

758. Pour conjuguer un verbe **négativement**, on place le verbe des temps simples ou le premier auxi-

liaire des temps composés entre les deux parties de la négation. Ex. : *Il ne se trompe pas ; il n'a point biaié ; vous n'avez guère été déçus.*

A l'infinitif présent, *ne pas, ne point, etc.*, se mettent généralement avant l'infinitif. Ex. : *Ne pas mentir, ne point se tromper.*

759. Remarque. — On analyse *ne pas, ne point, ne jamais, ne guère*, comme locutions adverbiales qui modifient le verbe.

760. Pour conjuguer un verbe à la fois interrogativement et négativement, on place entre **ne** et **pas** le verbe des temps simples ou le premier auxiliaire des temps composés, et on y joint le sujet par un trait d'union. Ex. : *N'écrit-il pas ? N'avons-nous pas écrit ? Vos articles n'ont-ils point été bien vus ?*

ARTICLE IV. — LA SYNTAXE DU VERBE

1. Le sujet.

Emploi, répétition, place.

761. Tout verbe à mode personnel, sauf à l'impératif, doit avoir un sujet exprimé, ou sous-entendu régulièrement (764). Ex. : *Tu n'as songé qu'à toi, tu n'as aimé que toi, va et vis pour toi-même.* (LAMENNAIS.) *Une mouche survient et des chevaux s'approche* (la mouche, sous-entendu, s'approche).

Il ne faut donc pas dire : *Quand le paysan se fut ruiné par des dépenses folles, dut s'expatrier* ; le verbe *dut* n'a pas de sujet : la deuxième proposition est décapitée ; il faut dire : *il dut*.

762. Lorsqu'un sujet est séparé de son verbe par une proposition qui vient couper la phrase, il ne faut pas répéter ce sujet sous la forme d'un pronom.

Ainsi ne dites pas : *Le corps, qui est le serviteur de l'âme, il doit lui rester soumis* ; le pronom *il* répète ici le nom *corps* : *corps* n'a plus de fonction, il reste en l'air. Supprimez *il* : *Le corps, qui est le serviteur de l'âme, doit lui rester soumis.* Ou bien faites deux propo-

sitions indépendantes, avec chacune son sujet : *Le corps est le serviteur de l'âme ; il doit lui rester soumis.*

763. Plusieurs mots peuvent être sujets d'un même verbe. Ex. : **Pompée, César et Crassus** formèrent le premier triumvirat, l'an 693 de Rome.

Chaque sujet se dit alors *sujet partiel* du verbe, ou *premier sujet*, *deuxième sujet*, etc.

****764.** Un sujet commun à plusieurs verbes peut ne s'énoncer que devant le premier, si l'on veut donner plus de rapidité à la phrase. Ex. : **Il** vous mène à l'arbre, (il) cueille artistement cette prune exquise, **il** l'ouvre, (il) vous en donne une moitié et (il) prend l'autre. (LA BRUYÈRE.)

****765.** Le sujet se répète, au contraire, pour donner à la pensée plus de relief ou de grâce. Ex. : **Il** ouvre de grands yeux, **il** frotte ses mains, **il** se baisse, **il** la voit de plus près... (LA BRUYÈRE.)

****766.** Remarque. — La répétition du sujet est de rigueur si la première proposition est négative et la deuxième affirmative. Ex. : **Il ne m'en voudra pas et il pardonnera.** Mais on pourrait dire au choix : *Il pardonnera et ne m'en voudra pas*, ou bien : *Il pardonnera et il ne m'en voudra pas.*

767. Le sujet se place ordinairement avant le verbe. Ex. : **La trompette** a sonné, **l'éclair** luit, **l'airain** gronde. (J.-D. MERMET.)

768. On place le sujet après le verbe :

1° Toujours dans les incises (a), dans les phrases optatives (b), et après les mots *ainsi*, *tel*, *quel*. Ex. : *Il faut créer dans ce pays*, a dit Mgr Gauthier, *l'élite*

a) Incise. — Du latin *in*, dans ; *caedere*, *caesum*, couper ; proposition insérée dans une autre (102).

b) Optative. — Du latin *optare*, *optatum*, souhaiter ; proposition qui exprime un souhait.

intellectuelle dont il a maintenant besoin. (E. MONT-PETIT.) *Veuille le ciel que nous réussissions!* Ainsi, dit le **renard**. (LA FONTAINE.) *Tel est son avis, voilà quelles sont ses opinions.*

2° Le plus souvent dans les phrases interrogatives (744), ou commençant par un adverbe, une locution adverbiale : *à peine, aussi, au moins, encore, peut-être, toujours.* Ex. : **Peut-être a-t-il** dans l'âme autant que moi de crainte. (MOLIÈRE.) **Ici commencent des digressions.**

Mais on peut aussi mettre le sujet avant le verbe avec la plupart de ces locutions. Ex. : **A peine nous sortions** des portes de Trézine. (RACINE.) **En vain je leur représentai** que nous n'étions pas Phéniciens. (FÉNELON.)

2. Accord du verbe.

769. Règles générales (622 à 625) : 1° Le verbe s'accorde en personne et en nombre avec son sujet;

2° Quand le verbe a plusieurs sujets, on le met au pluriel;

3° Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et il s'accorde avec la personne qui a la priorité.

I. Sujets non joints par une conjonction.

770. Le verbe qui a plusieurs sujets *non réunis* par une conjonction :

1° S'accorde nécessairement avec le dernier si les sujets sont résumés par un mot tel que : *chacun, aucun, nul, personne, tout, rien, etc.* Ex. : **Tonnerres, éclairs, coups de foudre, tourbillons de vent, rien ne nous a manqué.** (FAUCHER DE SAINT-MAURICE.) *Les jardins, les vallons, le foyer, tout repose.* (ABBÉ LACASSE.)

2° S'accorde généralement avec le dernier si les sujets sont synonymes ou placés par gradation. Ex. : *Son aménité, sa douceur* **charme tout le monde.** (BONIFACE.) *Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous trahit.*

II. Sujets joints par ou, ni.*

771. Quand deux sujets de la troisième personne sont joints par la conjonction **ou**, le verbe s'accorde avec le dernier seulement :

1° Si l'on parle d'une seule action, d'un seul fait.
Ex. : *Pierre ou Paul obtiendra des prix demain. La peur ou la misère lui a fait commettre cette faute.* (ACAD.) *La sécheresse ou la grêle a détruit ma moisson.*

2° Si l'on parle de plusieurs actions faites par un seul des sujets joints par **ou**. Ex. : *La grêle ou la sécheresse a détruit ces moissons* (la grêle seule ou la sécheresse seule). *Il n'y a que l'amour-propre ou l'extrême besoin qui soit capable de faire travailler ce paresseux.*

772. Remarque. — Dans ces deux cas, le premier sujet s'analyse comme sujet d'un verbe sous-entendu.

773. Après l'un ou l'autre, le verbe se met toujours au singulier. Ex. : *L'un ou l'autre viendra.*

774. Quand deux sujets sont joints par la conjonction **ou**, le verbe se met au pluriel (s'accorde avec les deux sujets), si l'on parle de plusieurs actions accomplies en partie par l'un des sujets, en partie par l'autre. Ex. : *La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes* (ACAD.); tantôt la peur, tantôt la misère. *La sécheresse ou la grêle ont détruit mes récoltes; la sécheresse en a détruit et la grêle aussi.**

775. Lorsque les sujets sont joints par la conjonction **ni**, le verbe se met ordinairement au pluriel ; mais il ne s'accorde qu'avec le dernier si l'action ou l'état ne peut absolument se rapporter qu'à l'un des sujets exprimés. Ex. : *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. Ni Pierre ni Paul ne sera nommé juge de ce district.*

776. Quand les sujets joints par **ou** ou bien par **ni** sont de différentes personnes, le verbe se met

toujours au pluriel, et il s'accorde avec la personne qui a la priorité. Ex. : *Pierre ou toi ferez ce travail. Ni vous ni moi ne connaissons l'avenir.*

777. Les sujets de différentes personnes joints par *ou* sont ordinairement résumés par le pronom pluriel de la personne qui a la priorité. Ex. : *Paul ou toi, vous partirez.*

****778.** *L'un et l'autre* veut généralement le verbe au pluriel, mais on peut aussi mettre le singulier. Ex. : *Je m'en vais ou je m'en vas : l'un et l'autre se dit ou se disent.*

III. Sujets unis par une conjonction comparative.

779. Quand deux sujets sont joints par des mots ou des expressions marquant la **comparaison**, on fait accorder le verbe avec le sujet de la proposition principale ; le sujet de la comparative se rapporte à un verbe sous-entendu. Ex. : *L'âme, comme le corps, ne se développe que par l'exercice* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE) ; c'est-à-dire *l'âme ne se développe que par l'exercice, comme le corps ne se développe que par l'exercice* (sous-entendu).

780. *Remarques.* — Si l'on veut donner aux conjonctions *comme, ainsi que, etc.*, le sens de *et*, on supprime généralement les virgules et l'on fait accorder le verbe avec les deux sujets. Ex. : *La santé comme la fortune retirent leurs faveurs à ceux qui en abusent.*

****781.** Certaines expressions, comme *plus que, plutôt que, non moins que, et non, et non pas, mais, mais non pas, etc.*, sont parfois placées entre deux sujets pour attirer l'attention sur l'un d'eux ; le verbe s'accorde alors naturellement avec ce sujet. Ex. :

- a) *C'était l'officier, et non les soldats, qui était coupable.*
C'en'était pas l'officier, mais les soldats qui étaient coupables.
C'étaient les soldats, mais non pas l'officier, qui étaient coupables.
- b) *C'est son ambition, plus que ses revers, qui l'a ruiné.*
Ce sont ses revers, plus que son ambition, qui l'ont ruiné.
C'est moins ses revers que son ambition qui l'a ruiné.
C'est plus ses revers que son ambition qui l'ont ruiné.

IV. Les collectifs sujets.

782. Le verbe qui a pour sujet un nom **collectif** (134) suivi d'un **complément** s'accorde avec celui de ces deux mots **qui domine** dans l'esprit de l'écrivain.

De cette règle générale découlent les trois règles suivantes :

783. Lorsque le collectif est **général** (136), c'est lui ordinairement qui exprime l'idée dominante et qui commande l'accord. Ex. : *La multitude des étoiles étonne l'imagination. Cette foule d'enfants païens excite mon zèle d'apôtre.*

784. Lorsque le collectif est **partitif** (137), c'est généralement le complément qui a l'idée dominante et qui commande l'accord. Ex. : Accord ordinaire (avec le complément) : *Une multitude d'étoiles sont invisibles à l'œil nu. Une foule de païens vivent loin de Dieu.*

Accord exceptionnel (avec le collectif) : *Une foule de curieux encombre la rue* (encombre se dit de la foule plutôt que des curieux). *Une troupe de canards s'allonge en triangle.* (A. DAUDET.) (C'est la troupe qui s'allonge, et non les canards.)

Souvent la phrase se prête également aux deux orthographes.

***785.** Lorsqu'il s'agit des collectifs *la moitié, le tiers, le quart . . . une douzaine, une centaine, etc.*, on peut mettre le pluriel ou le singulier, suivant le point de vue. Ex. : *Une douzaine de livres étaient empilés sur mon bureau.* (On pense aux livres surtout.) *Une douzaine de livres vous coûtera* (la douzaine coûtera) ou *vous coûteront \$5* (les livres coûteront).

***786. Remarque.** — C'est par *syllapse* que l'on fait accorder le verbe avec le complément dans certains cas. Aussi dans la phrase : *Une troupe de voleurs dévastèrent le pays*, on analyse :

Troupe, sujet grammatical de *dévastèrent*.

Voleurs, complément de *troupe* et sujet sylleptique (ou sujet logique) de *dévastèrent*.

787. Après la *plupart*, le *plus grand nombre*, etc., et après les adverbes de quantité *beaucoup*, *peu*, *moins*, *trop*, *assez*, etc., le verbe s'accorde avec le complément de ces mots, qu'il soit exprimé ou sous-entendu. Ex. : **La plupart s'égarent loin de la vertu. Beaucoup promettent, peu savent tenir. La plupart du monde ne se soucie pas de l'intention ni de la diligence des auteurs.** (RACINE.)

***788.** Le verbe s'accorde avec le **nom qui accompagne** les expressions **plus d'un** et **moins de deux**.

Il est donc au singulier avec *plus d'un* et au pluriel avec *moins de deux*. Ex. : **Plus d'un service nous a été rendu. Moins de deux ans se sont écoulés.**

789. Le verbe précédé de *le peu* et d'un complément s'accorde avec celui de ces deux mots qui fait l'action exprimée par le verbe. (Comparer 908.) Ex. : **Le peu d'éloges qu'il a reçus l'a découragé ; le peu d'éloges qu'il a reçus l'ont encouragé.**

V. Le pronom qui sujet.

790. Le verbe ayant pour sujet le **pronom qui** s'écrit comme s'il avait pour sujet l'antécédent de ce pronom. On doit appliquer dans ce cas toutes les règles précédemment énoncées sur l'accord du verbe. Ex. : **C'est moi qui lirai, c'est toi qui as parlé** (799). **C'est la douceur, la bonté qui gagne les cœurs** (770, 2°). **C'est souvent la fortune ou le talent qui attirent les honneurs** (774).

***791.** Après la locution **un des**, on peut généralement mettre le verbe au singulier ou au pluriel, parce qu'on peut le faire accorder avec le nom singulier sous-entendu après *un*, ou avec le nom pluriel qui suit *des*. Ex. : **Le blasphème est un des péchés les plus insensés qui se puisse commettre. Le blasphème est un des péchés les plus insensés qui se puissent commettre.**

792. De même, on peut écrire, suivant le sens : *C'est un de ces jeunes gens qui songe à son avenir*; ou : *qui songent à leur avenir*.

Mais on dira : *C'est un de mes procès qui m'a ruiné*, parce qu'il est clair que l'on veut dire : *C'est un procès qui m'a ruiné* (parmi mes autres procès).

793. Un de ceux qui veut toujours le verbe au pluriel. Ex. : *Vous êtes un de ceux qui ont le mieux compris*.

*VI. Le pronom *ce* sujet du verbe *être*.

794. Les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir* précédés du pronom *ce* se mettent généralement au pluriel s'ils sont suivis d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel. Ex. : *Ce sont les Français qui ont découvert le Canada*; *ce sont eux qui l'ont colonisé*. *Ce doivent être mes frères qui s'en viennent là-bas*; *ce pourraient aussi être mes amis*.

795. Remarque. — *Être*, *devoir* et *pouvoir* s'écrivent souvent au singulier même devant un nom ou pronom de la 3^e personne du pluriel, surtout s'il y a une idée vague de singulier exprimée antérieurement. Ex. : *Qui a colonisé le Canada ? — C'est (ou se sont) les Français*. *Qui est-ce qui fait du bruit dans la chambre voisine ? — Ce doit être (ou ce doivent être) des voleurs*. *Qui faut-il récompenser ? — C'est eux (ou ce sont eux) qu'il faut récompenser*.

796. Le verbe *être* se met au pluriel devant une énumération, s'il y a un pluriel précédemment énoncé. Ex. : *Jacob eut douze fils*; *ce sont : Ruben, Siméon, etc.* *Quels sont les sacrements des morts ? — Il y en a deux*; *ce sont : le baptême et la pénitence*.

797. Le verbe *être* reste au singulier (cela résulte de la règle 794) :

1° Devant *nous* et *vous*. Ex. : *C'est nous, c'était vous*.

2° Devant plusieurs noms dont le premier au moins est au singulier. Ex. : *C'est la richesse, les plaisirs et l'indépendance que les mondains recherchent*.

3° Quand le nom qui suit est le complément indirect d'un autre verbe. Ex. : *C'est des âmes qui savent s'immoler pour Dieu que viendra le salut de la société.*

798. Même devant un nom pluriel, le verbe être reste au singulier :

1° Si l'idée d'un nom singulier est sous-entendue après être. Ex. : *C'est* (la somme de) 100 piastres que je lui dois (de même qu'on dit : 100 piastres *est* une belle somme). *C'est* 4 heures qui sonnent (c'est la quatrième heure). *C'est* deux cents ans de vie commune que ces ruines rappellent à toutes les mémoires (c'est une période de deux cents ans). (MGR C. ROY.)

2° Par euphonie, dans *si ce n'est, fût-ce, fut-ce, sera-ce*, au lieu de *si ce ne sont, fussent-ce, furent-ce, seront-ce*, etc. Ex. : *Qui trouble les États, si ce n'est les ambitieux ? Qui donc vous défendra à la mort ? sera-ce vos richesses ?*

799. Lorsqu'on emploie le gallicisme *c'est... qui* pour mettre le sujet en relief au début de la phrase (469), il faut avoir soin de faire accorder le verbe avec l'antécédent de qui. Ex. : *C'est moi qui ai parlé, c'est toi qui as parlé, c'est lui ou elle qui a parlé, c'est nous qui avons parlé, c'est vous qui avez parlé, c'est Pierre et Paul qui ont parlé, ce sont eux* (ou *c'est eux*) *qui ont parlé.*

*VII. Infinitifs sujets.

800. Le verbe ayant pour sujets plusieurs infinitifs se met au pluriel si on envisage l'action de chaque infinitif *séparément* ; le verbe se met au singulier si on envisage les infinitifs *simultanément*, comme formant ensemble une idée unique. Ex. : *Être né grand et vivre en chrétien n'ont rien d'incompatible* (MASSILLON) ; ces *deux* choses : la naissance illustre, la vie chrétienne.

Être né grand et vivre en chrétien n'est pas chose rare ; c'est-à-dire la *réunion* de ces deux choses n'est pas rare.

Dans l'un comme dans l'autre cas, on met souvent le pronom explétif *ce* devant le verbe être.

3. Les compléments du verbe.

I. Emploi des compléments.

801. Si plusieurs verbes qui se suivent demandent le même complément, on peut leur donner un complément commun ; si ces verbes veulent des compléments différents, il faut donner à chacun d'eux le complément qui lui convient (232 et 233).

802. Quand un verbe a plusieurs compléments semblables (directs, indirects ou circonstanciels), ces compléments doivent généralement être des mots de même nature : tous des noms, des infinitifs ou des propositions. Ex. : Ne dites pas : *J'aime le chant et à dessiner* ; mais : *J'aime le chant et le dessin*, ou : *J'aime à chanter et à dessiner*.

De même on ne dit pas : *Je me réjouis que vous réussissiez et de votre bonheur* ; mais : *Je me réjouis de vos succès et de votre bonheur* ; ou : *Je me réjouis que vous réussissiez et que vous soyez heureux*.

****803.** Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects ou circonstanciels pour exprimer le même rapport. — On ne doit donc pas dire :

C'est à lui à qui je parle, mais : *C'est à lui que je parle*, ou : *C'est lui à qui je parle* ;

C'est de vous dont il s'agit, mais : *C'est de vous qu'il s'agit*, ou : *C'est vous dont il s'agit* ;

C'est dans votre classe où j'irai, mais : *C'est dans votre classe que j'irai*.

II. Place des noms compléments.

*804. S'il n'y a qu'un nom complément, il se place d'ordinaire *après* le mot qu'il complète ; cependant on place *avant* le verbe les compléments accompagnés d'un mot interrogatif ou exclamatif. Ex. : *Le prêtre bénira mon tombeau comme il a béni mon berceau. Quelle consolation plus douce désirerais-je ? Que de grâces ma patience m'attirera !*

805. Quand un verbe est suivi de plusieurs compléments d'égal longueur, on place le complément direct le premier, puis les compléments indirects et circonstanciels. Ex. : *La mousse agrafe | sa mante | au roc. Cultivez | vos facultés | avec application.*

806. Quand les compléments sont d'inégale longueur, l'harmonie demande qu'on les range par ordre de grandeur croissante, du plus court au plus long. Ex. : *Cultivez | avec application | toutes les facultés de votre âme. La mousse agrafe | au roc | sa mante de velours. (L. FRÉCHETTE.) Ses sujets poursuivaient | en paix | dans les savanes, | le lièvre ou la perdrix. (P.-J.-O. CHAUVÉAU.)*

**807. Pour éviter une équivoque ou par raison d'euphonie, on s'écarte quelquefois de ces règles. Ex. : *Calmez | par un doux repos | vos esprits agités.*

**808. Souvent, pour mieux balancer la phrase, on place *avant* le verbe un ou plusieurs compléments circonstanciels, surtout ceux qui marquent le temps. Ex. : *Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres à l'horizon opposé. (CHATEAUBRIAND.)*

III. Place du pronom personnel complément.

809. Le pronom personnel complément se place *avant* le verbe, à moins qu'il ne soit précédé d'une

préposition. Ex. : *Il te parle ; il parle de toi ; vous leur écrirez ; vous écrirez à eux et non à moi.*

810. A l'impératif, le pronom complément se place *après* le verbe dans les phrases affirmatives, et *avant* le verbe dans les phrases négatives. Ex. : *Parle-leur ; ne leur parle pas ; écrivez-lui ; ne lui écrivez pas.*

***811.** Lorsque deux impératifs sont joints par *et* ou bien par *ou*, le pronom complément du second verbe *peut* se placer avant ou après ce verbe. Ex. : *Polissez-le sans cesse et le repolissez.* (BOILEAU.)

****812.** Quand un verbe est suivi d'un infinitif, le pronom complément de cet infinitif se place d'ordinaire immédiatement avant lui. Ex. : *J'ai oublié mon livre ; je cours le chercher ; il pourrait se tromper.*

***813.** Cependant quelques verbes, comme *entendre, écouter, envoyer, faire, laisser, sentir, voir*, sont des demi-auxiliaires qui font corps avec l'infinitif ; le complément se place *avant* eux. Ex. : *Je les envoie chercher, il nous entend parler. Tu les laisses courir, je vous vois venir.*

***814.** Quand un verbe a deux pronoms compléments, l'un direct et l'autre indirect, on place le complément direct le plus près du verbe. Ex. : *Je te le dirai ; dis-le-moi.*

***815.** Cependant *nous* et *vous* se placent toujours les premiers ; *lui* et *leur* toujours les seconds ; ces mots prennent ainsi, parfois, la place du complément direct. Ex. : *Il nous les montra ; prêtez-nous-la ; je vous la prête ; montrez-vous-le. Je le lui dis ; dis-le-lui ; tu le leur donneras ; donne-le-leur.*

816. Pour l'emploi du trait d'union, voir 643 et 644.

817. Après un impératif, on évite l'emploi des pronoms *moi, me, toi, te, le, la*, avec le mot *y*. — On ne dira donc pas : *Menez-m'y, attends-t'y, placez-l'y* ; on pourrait dire : *Menez-y-moi, attends-y-toi* ; mais il est mieux de prendre un autre tour : *Menez-moi là, attends-toi à cela.*

4. Emploi des auxiliaires.

818. Revoir les numéros 587 (p. 119), 589 (p. 120) et 705.

819. Nous n'avons en français que deux verbes auxiliaires proprement dits : **avoir** et **être**.

820. Quelques autres verbes : **devoir**, **pouvoir**, **faire**, **venir de**, **aller**, etc. (535 et 813), placés devant un infinitif remplissent aussi le rôle d'**auxiliaires**.

821. Les deux verbes s'analysent alors comme **locution verbale**.

822. L'**auxiliaire avoir** désigne une **action**, et toujours une action passée, quelque chose de temporaire et d'accidentel. Ex. : *J'ai écrit, j'ai descendu le colis.*

823. L'**auxiliaire être** désigne un **état**, l'état présent et durable qui résulte d'une action. Ex. : *La lettre est écrite, le colis est descendu.*

824. Les verbes intransitifs suivants se conjuguent avec **être**, bien que la plupart expriment l'action : *Aller, arriver, décéder, devenir, échoir, éclore, entrer, mourir, naître, partir, sortir, tomber, venir*. Ex. : *Il est allé à l'église. Il est arrivé à l'heure. Pierre est mort. Le poussin est éclos.*

825. Un certain nombre de verbes se conjuguent tantôt avec **avoir**, tantôt avec **être** ; ils prennent **avoir** pour exprimer l'action (822), **être** pour exprimer l'état (823).

a) Quelquefois la différence de signification est légère. Ex. :

1. *Il a sorti*, mais il vient de rentrer. (ACAD.)

Il est sorti, mais il va rentrer. (ACAD.)

2. *Un ange a apparu à Marie* (on considère l'action) ;

La comète est apparue (on la voit encore, on pense à l'état).

3. *Comme vous avez embelli, grandi, rajeuni ou vieilli* (action) ;

Vous êtes tout embelli, tout grandi, tout rajeuni ou vieilli (état).

4. *Il a descendu* (ou *monté, sorti, parti*) à 9 heures (on parle de l'action, cet emploi est assez rare) ;

Il y a une heure qu'il est descendu (ou *monté, sorti, parti*).

b) Quelquefois le changement d'auxiliaire est amené par un changement de sens plus grand. Ex.:

1. *Il est sorti de la ville, il est monté à Québec ;*
Il a sorti sa voiture ; il a monté sa montre.
2. *Cette maison m'a convenu (elle m'a plu) ;*
Je suis convenu avec lui du prix (nous sommes tombés d'accord).
3. *J'ai demeuré (habité) un an à Paris ;*
J'ai demeuré (tardé) longtemps à guérir ;
Voilà où j'en suis demeuré (resté) de ma lecture.
4. *Le sens de la phrase m'avait échappé (je ne l'avais pas saisi) ;*
Cette parole m'est échappée (je l'ai dite par mégarde).

826. MODÈLE D'UN VERBE INTRANSITIF CONJUGUÉ AVEC être.

Venir

Mode Indicatif		Plus-que-parfait		Mode Subjonctif	
Présent		J'étais venu		Présent	
Je	viens	Futur		Que je vienne	
Tu	viens	Je viendrai		Imparfait	
Il	vient	Futur antérieur		Que je vinsse	
Nous	venons	Je serai venu		Passé	
Vous	venez	Mode Conditionnel		Que je sois venu	
Ils	viennent	Présent		Plus-que-parfait	
Imparfait		Je viendrais		Que je fusse venu	
Je	venais	Passé (1re forme)		Mode Infinitif	
Passé défini		Je serais venu		Présent Passé	
Je	vins	Passé (2e forme)		Venir Être venu	
Passé indéfini		Je fusse venu		Mode Participe	
Je suis	venu	Mode Impératif		Présent Passé	
Tu es	venu	Viens		Venant Venu,venue	
Il est	venu	Venons		Étant venu	
Nous sommes	venus	Venez			
Vous êtes	venus				
Ils sont	venus				
Passé antérieur					
Je fus	venu				

5. Emplois spéciaux des modes et des temps.

(Pour l'emploi ordinaire des modes, voir les numéros 546 à 550; pour les temps, les numéros 555 à 569.)

Indicatif, conditionnel et impératif.

827. L'**indicatif** est le mode de l'affirmation, de la certitude. Même quand il entre dans les propositions subordonnées, il garde sa valeur affirmative.

*828. On emploie le **présent** :

1° Avec le sens d'un *passé* : dans les récits (*présent historique ou de narration*), pour rendre en quelque sorte l'action présente. Ex. : *Le soir, son mari arrive de l'ouvrage, tombe sur un coffret qui était au milieu de la porte d'entrée, se fait, dans sa chute, une bosse grosse comme un œuf de poule, jure...* (P. A. DE GASPÉ.)

2° Avec le sens d'un *futur* pour présenter l'action comme immédiate ou comme certaine et déjà décidée. Ex. : *Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.* (MOLIÈRE.) *Un pas de plus, et l'affaire croule.*

*829. On emploie l'**imparfait** de l'indicatif :

1° Dans les récits (*imparfait historique ou de narration*) pour énumérer les diverses circonstances d'une action ou les aspects d'un paysage. Ex. : *La nuit on n'osait pas ouvrir sa porte, et le jour on n'allait pas à quatre pas sans avoir son fusil.* (EDMOND DE NEVERS.) *Il y avait partout une apparence de calme, de sérénité joyeuse qui réjouissait l'âme et l'élevait vers le ciel.* (A. GÉRIN-LAJOIE.)

*Le *présent* et l'*imparfait* sont les temps de la description. Ils servent à peindre l'action en la mettant sous les yeux : le *présent*, par scènes successives, et l'*imparfait* en un tableau continu.

2° A la place du conditionnel dans les suppositions. Ex. : *Si vous aviez dit un mot, je réussissais* (j'aurais réussi). *Un pas de plus et on vous assommait* (on vous aurait assommé).

***830.** Après une proposition principale au passé :

1° On emploie l'**imparfait** dans la subordonnée, s'il s'agit d'un fait *douteux*, ou qui est reconnu *faux* ou qui a cessé d'exister au moment où l'on parle. Ex. : *Les Anglais avaient allégué (en 1793) que l'usage exclusif de la langue anglaise était nécessaire pour unir les Canadiens à la mère patrie. Je suis tout heureux de vous voir, on m'avait dit que vous étiez absent.*

2° S'il s'agit d'une vérité de tous les temps ou d'un fait existant encore, on emploie le présent ou l'imparfait. Ex. : *J'ai vu qu'il n'y a (ou qu'il n'y avait) de bonheur que dans la vertu. J'ai su que vous êtes (ou que vous étiez) à Joliette depuis huit jours.*

831. Le **passé défini** désigne une action *passée* et sans aucun rapport avec le présent ; il ne peut donc s'employer pour une période de temps qui dure encore. Ainsi on ne dira pas : *Il vint me voir aujourd'hui, cette semaine, ce mois-ci, cette année*, mais on peut dire : *Il vint me voir hier, la semaine dernière, en mars dernier.*

****832.** Le **passé indéfini** place vaguement dans le passé une action d'où résulte souvent un état présent. Ex. : *On m'a rendu cet enfant capricieux.* (Le passé indéfini implique que l'enfant est encore capricieux au moment où l'on parle.) *Nous avons perdu l'espérance de le revoir.* (FÉNELON.)

833. Le **passé indéfini** s'emploie pour un futur antérieur prochain. Ex. : *Courage, nous avons fini (pour nous aurons fini) dans un moment. Sommes-nous bientôt arrivés (serons-nous bientôt arrivés) ?*

834. La fonction propre du **passé antérieur** est d'exprimer une action faite immédiatement avant une autre (568) ; il s'emploie toujours dans une subordonnée, après une conjonction ou un adverbe de temps. Ex. : *Quand j'eus fait ma récolte, je pensai à me reposer. A peine fut-il arrivé qu'il voulut repartir.*

835. On emploie le **futur simple** :

*1° A la place d'un *indicatif présent*, comme formule de politesse et de modestie. Ex. : *Monsieur **consentira-t-il** à nous accompagner ? Je **demanderais** d'abord pardon à l'auditoire. Je me **permettrai** (je me permets) de contredire ces avancés.*

*2° A la place d'un *impératif* (forme adoucie de l'impératif), pour exprimer un ordre ou une prière, ou pour formuler des règles de conduite. Ex. : *Tu **iras** à la poste. Ces messieurs **voudront** bien signer le registre. Père et mère tu **honoreras**.*

*3° A la place d'un *passé*, dans les récits (*futur historique*). Ex. : *En 1837, la rébellion éclate ; il en **résultera** plusieurs pendaions et de nombreux exils.*

*836. Pour indiquer le *futur prochain*, on se sert d'une locution verbale formée du verbe *aller* suivi d'un infinitif. Ex. : *Vous **allez partir**, tu **vas revenir** ; je **m'en vais mourir**.*

Les deux verbes s'analysent ensemble comme locution verbale. Ex. : *M'en vais mourir*, loc. verb., 1re conj., ind. pr., 1re p. du sing.

837. On remplace le *futur* par le *présent* après la conjonction *si* marquant une condition. Ex. : *Nous arriverons à temps **si nous partons** avant 5 heures (à condition que nous partions avant 5 heures).*

838. Le *futur antérieur* s'emploie avec la valeur d'un *passé* par euphémisme, c'est-à-dire pour adoucir une affirmation. Ex. : *Peut-être **aura-t-il commis quelque sottise (= il a peut-être commis). Tu te **seras sans doute trompé** d'adresse (tu t'es sans doute trompé).*

839. Dans les propositions indépendantes, la condition qui exige l'emploi du *conditionnel* est souvent exprimée par un simple complément circonstanciel. Ex. : *Nous **conclurons le marché à 50 sous la livre. Dans ces conditions, j'**accepterais** de traiter avec lui.*

*840. Pour rendre l'expression plus vive, on remplace quelquefois le **conditionnel** par l'imparfait de l'indicatif. Ex. : *Si je ne vous avais défendu, on vous **condamnait** (c'est-à-dire on vous **aurait condamné**).*

841. Il y a un **si conditionnel et un **si** dubitatif ; il faut bien les distinguer. Ex. : *Je partirai **si** mes parents le veulent, mais je ne suis pas **s'ils** (**si** ils) y consentiront..., mais dites-moi **s'ils** consentent.*

Le premier **si** marque une condition : à la condition que mes parents le veulent, je partirai ; le deuxième et le troisième **si** marquent le doute ou l'interrogation indirecte (754).

842. Après un **si** conditionnel, on met le verbe à l'indicatif au lieu de le mettre au conditionnel. Ainsi on ne dit pas : *Je serais venu s'il **aurait fait beau**, mais : s'il **avait fait beau**.*

843. Après un **si** dubitatif ou interrogatif, on peut mettre le conditionnel. Ex. : *Je ne savais pas s'il **aurait fait beau** ; j'ignorais **si** mes parents **consentiraient**.*

*844. On emploie l'**impératif** pour exprimer une supposition ou marquer que l'on se rend à une prière, à une demande. Ex. : ***Chassez le naturel, et il revient au galop** (c'est-à-dire : si vous chassez). **Me permettriez-vous de téléphoner ? — Soit, faites.***

845. On emploie le **subjonctif** dans les propositions subordonnées :

1° Après les verbes, les expressions et les formes impersonnelles qui marquent le **doute**, l'**hésitation**, l'**incertitude**. Ex. : *Je doute qu'il **vienne** ; je crains que vous ne vous **trompiez** ; il se pourrait que j'**eusse tort**.*

Expressions et mots **dubitatifs** : *douter ou désespérer que ou ne pas croire que, craindre, appréhender, trembler, avoir peur que ; — il est possible que, il est douteux que, etc.*

2° Après les verbes, les expressions et les formes impersonnelles qui marquent la **volonté** ou le **désir** (parce que la *réalisation* de cette volonté ou de ce désir

est incertaine). Ex. : *Je veux qu'il parte ; permettez qu'il sorte ; il est nécessaire qu'il obéisse.*

Expressions et mots **volitifs** : *ordonner, vouloir, exiger, permettre ou défendre que ; — aimer, désirer ou souhaiter que ; — il faut que, il est nécessaire, il est urgent ou il importe que, etc.*

3° Après les verbes, les noms et les adjectifs qui marquent un **sentiment** ou un **mouvement** de l'âme : *joie, crainte, étonnement, honte, indignation, supposition.* Ex. : *Je suis bien aise que vous ayez réussi. Heureux que sa bonté daignât tout oublier.* (RACINE.)

Expressions et mots **affectifs** : *s'affliger, se plaindre, regretter ou se réjouir que ; avoir peur ou regretter que ; être joyeux ou être bien aise que ; être confus, fâché ou honteux que, etc.*

Bien que ces expressions marquent la certitude, on emploie le subjonctif pour atténuer ce qu'elles ont de trop violent.

4° Après les expressions conjonctives indéfinies (526), comme *quel que, quelque ... que, qui que, quoi ... que, si ... que* (signifiant *quelque ... que*), et après la plupart des locutions conjonctives : *afin que, avant que, à moins que, bien que, pour que, quoique, soit que*, lesquelles marquent plus ou moins le doute. Ex. : *Qui que vous soyez, vous pouvez vous tromper. Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps.*

Remarque. *Tout ... que* demande ordinairement l'indicatif, parce qu'il marque un fait précis. Ex. : *Ces hardes tout usées qu'elles sont peuvent encore servir.* (ACAD.)

846. On emploie le subjonctif après la conjonction *que* employée pour *si* ou pour une des locutions demandant le subjonctif. Ex. : *Si Charles venait au Canada, et qu'il passât par Québec, je serais heureux de le voir. Venez, que (= afin que) je vous dise ce qui en est.*

847. Remarque. — Souvent on peut employer après une expression le subjonctif ou l'indicatif, selon le sens que l'on veut faire ressortir ; on emploie le subjonctif pour exprimer le **doute**, la **probabilité**, l'**incertitude** ; et l'indicatif si on veut exprimer une **certitude** (un fait positif). En voici plusieurs cas :

848. On emploie l'indicatif ou le subjonctif suivant le sens :

1° Après les propositions interrogatives. Ex. : *Où avez-vous vu que les gens ruinés **ont** des amis ?* (Le verbe étant à l'indicatif marque la *certitude* : celui qui parle affirme que les gens ruinés *ont* des amis.) *Où avez-vous vu que les gens ruinés **aient** des amis ?* (Le verbe est au subjonctif : il marque le *doute* ; celui qui parle doute que les gens ruinés *aient* des amis.)

2° Après les locutions *il semble, il me semble, on dirait, on croirait, etc.*, qui peuvent marquer ou bien la *vraisemblance* ou bien la *certitude*. Ex. : *Il semble que ce mal **soit** sans remède* (vraisemblance). *Il me semblait que cela était ainsi* (formule adoucie qui marque la *certitude*).

3° Après les locutions superlatives (309) *le plus, le mieux, le meilleur, le seul, le premier, le dernier, etc.* Ex. : *L'amour-propre est la seule chose dont on ne vient jamais à bout* (certitude). *Le chien est, dit-on, le seul animal dont la fidélité soit à toute épreuve* (doute).

****4°** Après un pronom conjonctif, suivant que l'on affirme ou que l'on exprime une *volonté, un désir, un but* qu'on n'est pas sûr d'atteindre, etc. Ex. : *J'aspire à une position qui m'est agréable* ; je connais la position dont il s'agit, et j'affirme qu'elle m'est agréable. — *J'aspire à une position qui me soit agréable* ; j'exprime un *désir*, je ne suis pas sûr de trouver la position.

On dira avec la même nuance : *Allez dans une campagne où vous vous reposerez, . . . où vous vous reposiez.*

****5°** Après les locutions conjonctives *de façon que, de manière que, de sorte que, si ce n'est que, tellement que, tel que*. Ex. : *Je me conduirai de manière que mes parents seront contents de moi* (certitude : je sais ce que je ferai et que mes parents en seront contents). *Je me conduirai de manière que mes parents soient contents de moi.* (Incertitude : je ne sais pas encore ce que je ferai, mais je me conduirai de manière à contenter mes parents.)

849. En somme, dans tous ces cas, on emploie l'indicatif pour exprimer la *réalité* des faits ; on emploie le subjonctif pour exprimer les *dispositions de l'âme* (volonté, désir, doute, supposition, etc.) par rapport à ces faits.

Règles de la correspondance des temps du subjonctif.

850. Après un **présent** ou un **futur** dans la principale, on met le *verbe de la subordonnée* :

a) Au **présent** du subjonctif, s'il désigne une action **présente** ou **futur**. Ex. : *J'ordonne qu'il parte ; je demanderai qu'il vienne.*

b) Au **passé** du subjonctif, si l'action est **passée**. Ex. : *Je souhaite qu'il ait pu partir à l'heure. Je regretterai toujours qu'il n'ait pu venir.*

851. Après un **passé** dans la principale, on met le *verbe de la subordonnée* :

a) A l'**imparfait** du subjonctif, s'il désigne une action **présente** ou **futur** par rapport au verbe principal. Ex. : *Il a fallu qu'il partît le lendemain. Il aurait fallu qu'il partît plus tôt.*

b) Au **plus-que-parfait** du subjonctif, si l'action est **passée** par rapport au verbe principal. Ex. : *Je ne croyais pas qu'il fût parti. J'aurais voulu qu'ils fussent venus.*

852. *Remarques.* — 1° Après un **conditionnel présent**, on emploie généralement, de nos jours, le présent, pour désigner une action présente ou future ; le passé, pour désigner une action passée. Ex. : *Je voudrais qu'il vienne. Je voudrais qu'il soit venu à la séance d'hier.*

2° La tendance de la langue familière est de suivre la règle de la **précision des temps**, plutôt que celle de la correspondance ; c'est-à-dire qu'elle met le verbe subordonné au *présent*, même après un temps passé, pour marquer nettement que l'action est *présente* ou *futur* par rapport au moment où l'on parle. Ainsi l'on dira : *Je voulais (ou j'aurais voulu) qu'il parte maintenant, qu'il parte demain à 5 heures.*

853. Tableau résumé de la correspondance des temps.

<i>Verbe principal</i>	<i>Verbe subordonné au subjonctif</i>
Au présent ou au futur :	{ Au présent si l'action est présente ou future Au passé — — — — — passée.
A un temps du passé :	{ A l'imparfait si l'action est présente ou future par rapport au verbe principal ; Au plus-que-parfait si l'action est passée par rapport au verbe principal.

Mode infinitif.

854. L'infinitif **présent** exprime un fait présent par rapport au temps du verbe avec lequel il est en relation.
 Ex. : *Je l'entends parler* (*parler* marque un fait présent, comme l'indicatif *entends* avec lequel il est employé) ; *je l'entendais parler* (*parler* marque un fait passé, comme *entendais*) ; *je l'entendrai venir* (*venir* marque un temps futur, comme *entendrai*).

***855.** L'infinitif **passé** exprime un fait antérieur au temps exprimé par le verbe avec lequel il est en rapport.
 Ex. : *On le récompense* (*récompensait, récompensera*) *pour avoir travaillé avec application* ; *avoir travaillé* marque une action antérieure à *récompense, récompensait, etc.*

856. L'infinitif peut remplir, comme le nom, les fonctions de sujet, d'attribut ou de complément :

1. Sujet. — **Mentir** (= le mensonge) *est honteux. C'est une honte de mentir. Le plus sûr est d'agir ainsi.* (ACADÉMIE.) *Il convient d'avouer sa faute.*

Remarque. — Dans ces cas, le *de* est purement explétif (857).

2. Attribut. — *Souffler n'est pas jouer. Ces petits efforts ne sont pas à mépriser.*

3. Complément du nom. — *L'ardeur de vaincre cède à la peur de mourir. Un héros sans le savoir.*

4. Complément d'un adjectif. — *Curieux de savoir, prompt à s'enflammer, ignorant sans le soupçonner, utile pour nager.*

5. Complément direct. — *J'ai vu prendre des oiseaux. J'ai entrepris de la corriger (de explétif).*

6. Complément indirect. — *Je suis chargé de l'instruire, je doute de réussir.*

7. Complément circonstanciel. — *Il est parti sans tarder, il est allé chercher des renseignements (c'est-à-dire pour chercher, circonstance de but) ; il écrira afin de nous rassurer.*

****857.** La préposition explétive *de* s'emploie souvent devant l'infinitif sujet ou complément direct, même en tête de la phrase. *Le meilleur est de se taire. Je lui offre de venir. Je ne manquerai pas de le faire.* (Ac.)

*De raconter quel sort les avait assemblés,
C'est un récit de longue haleine.* (LA FONTAINE.)

***858.** L'infinitif employé comme complément d'un verbe prend élégamment la place d'une proposition subordonnée. Ex. : *Dieu t'a fait pour l'aimer* (= pour que tu l'aimes), *et non pour le comprendre* (= pour que tu le comprennes).

L'infinitif rend la phrase plus élégante et plus vive, en la débarrassant d'une foule de petits mots dont la répétition rend la construction lourde et languissante.

***859.** Pour que la pensée soit claire, l'infinitif précédé d'une préposition doit généralement se rapporter au sujet du verbe principal. L'infinitif complément et le verbe ont ainsi même sujet, et la phrase n'offre aucune ambiguïté. Ex. : *Dieu, pour les punir, voulut les exaucer.* (C'est Dieu qui punit

et exauça ; *punir* et *exaucer* se rapportent donc au sujet *Dieu* ; ils ont le même sujet que *voulut*.)

Et pour être approuvés, de semblables projets veulent être achevés. (RACINE.) L'infinitif *être approuvés* se rapporte au sujet de la principale : *projets*.

Ainsi la phrase : *Dieu nous a donné des richesses pour que nous fassions des heureux* ne peut pas devenir : *Dieu nous a donné des richesses pour faire des heureux*, car l'infinitif *faire* se rapportant au sujet *Dieu*, la phrase signifierait : Dieu voulant faire des heureux nous a accordé les richesses ; ce qui est faux.

860. Il faut éviter d'employer plus de deux infinitifs de suite, surtout s'ils ont la même consonance. — Ne dites donc pas : *Je ne veux pas croire pouvoir le recevoir* ; dites : *Je ne veux pas croire que je pourrai le recevoir*.

CHAPITRE X

LE PARTICIPE

I. Nature et sortes.

861. Le **participe** (a) est un mode de verbes qui peut s'employer ou comme verbe ou comme adjectif. Ex. : *J'ai chanté, une messe chantée. Jésus nous a rachetés en mourant pour nous. Le malade ne parle plus que d'une voix mourante.*

***862.** Le participe est ainsi appelé parce qu'il *participe* de la nature et des fonctions du verbe et de l'adjectif.

Comme le verbe, le participe marque le *temps*, il exprime l'*existence* ou l'*action*, et il peut avoir des compléments directs et indirects qui expriment l'objet de cette action.

Comme l'adjectif, il peut se joindre au nom (à titre d'*épithète*, d'*apposition* ou d'*attribut*) pour dire la *qualité* ou l'*état* de l'être nommé, et il s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

A cause de ce double caractère, le participe a été rangé au nombre des parties du discours, bien qu'il ne soit qu'un mode du verbe.

863. Il y a deux sortes de participes : le **participe présent** et le **participe passé**.

864. Le participe **présent** est ainsi appelé parce qu'il marque toujours un fait *présent* par rapport au fait désigné par le verbe principal. (Il en est de même de l'infinitif, voir 854). Ex. : *Je suis tombé en courant hier ; voilà que je tombe en courant maintenant ; je tomberai peut-être en courant demain.*

Dans ces trois exemples, *courant* se rapporte au même temps que le verbe principal *tomber* ; dans chaque cas, les deux actions sont contemporaines, c'est-à-dire *présentes* l'une par rapport à l'autre.

865. On appelle **adjectif verbal** le participe présent employé comme simple adjectif. Ex. : *Il est arrivé à la nuit tombante. Vos nouvelles sont attristantes.*

a) *Participe*, du latin *pars, partis, partie* ; *capere*, prendre.

On peut appeler *participe adjectif* le participe passé employé sans auxiliaire.

866. Le participe **passé** est ainsi appelé parce qu'il présente toujours le fait comme *accompli*. Ex. : *Pour un âne enlevé, deux voleurs se battaient.* (LA FONTAINE.) *Tu seras pris dans ton propre piège.*

Dans ce dernier exemple, le verbe est au futur, mais *pris* marque quand même le fait comme *accompli* à cette époque future.

867. Le participe passé des verbes en *er* se termine toujours par *é* (sans *r*) au masculin singulier. Ex. : *J'ai marché, j'avais sonné.*

868. Pour bien écrire le participe passé des verbes en *ir, oir* ou *re*, il suffit de retrancher l'*e* muet du féminin. Ex. : *Assise donne assis pour le masculin singulier ; dite donne dit ; fleurie donne fleuri ; soufferte, peinte, et morte donnent souffert, peint et mort.*

Exceptions : absoute et dissoute font au masculin absous et dissous.

II. Emploi du participe.

869. Le participe, surtout quand il est placé au début de la phrase, doit généralement se rapporter au sujet de la principale. Ex. : *Appliqués et conscienz, ces ouvriers sont estimés de leurs patrons.*

Ainsi, ne dites pas : *Construit en béton armé, nous croyons que cet édifice sera solide. Ayant tardé à me présenter, l'emploi fut donné à un autre.*

Dites : *Construit en béton armé, cet édifice sera solide. Ayant tardé... je ne pus obtenir la place.*

870. Cependant, le participe peut se rapporter à n'importe quel mot de la phrase et même à un mot sous-entendu lorsque le sens reste clair (342.) Ex. : *En disant ces mots, les larmes lui vinrent aux yeux.*

(FÉNELON.)

871. Le participe précédé de *en* sert à exprimer des compléments circonstanciels de temps, de cause, de manière, de moyen, etc. ; il tient souvent lieu d'une proposition subordonnée.

Temps. — **En arrivant** (= quand il arriva), *il ôta son chapeau.*

Cause. — *Vous avez réussi, (en) étant si appliqués* (= parce que vous étiez si appliqués).

Manière. — *Il s'en est allé en courant.*

Moyen ou condition. — **En écoutant** (= si vous écoutez), *vous vous instruirez.*

872. On doit éviter la rencontre du pronom **en** avec la préposition **en**, surtout si le participe présent qui suit commence par une voyelle. Ex. : Ne dites pas : *Nous comprendrons mieux ce principe en en étudiant quelques applications ;* dites : ... *si nous en étudions ... ou par l'étude de ...*

873. Lorsqu'un participe présent suivi de son complément a le même sujet qu'un verbe principal et qu'il est placé entre virgules, comme une simple explication, on n'emploie pas les pronoms *il, elle*, etc., comme deuxième sujet. Ex. : Ainsi on dira : *Catilina, se voyant environné d'ennemis et sans espoir de secours, fut réduit à tenter le sort d'une bataille.*

Quand l'incidente est longue et que le sujet se trouve éloigné du verbe, il est permis de le répéter sous la forme d'un pronom ; on supprime alors la virgule qui suit le sujet. Ex. : *Catilina se voyant ... secours, il fut réduit à tenter ... , etc.*

III. Accord du mot en ANT.

874. Le mot en *ant* est **participe** et invariable quand il est employé comme *verbe*, c'est-à-dire pour exprimer une *action*. Ex. : *J'ai entendu des cris paraissant venir d'assez près.*

875. Le mot en **ant** est nécessairement employé comme *verbe*, il est participe et invariable :

1° S'il a un *complément direct* (les adjectifs ne peuvent en avoir). Ex. : **Débordant leurs rives, les eaux ont inondé la ville.**

2° S'il est amené par la préposition *en*. Ex. : *L'Institution Royale de 1801 devait nous absorber en nous anglicisant.*

3° S'il est suivi d'un adverbe. Ex. : *Des malades souffrant beaucoup ; des serviteurs obéissant bien ; des plaisirs renaissant sans cesse.*

Au contraire, le mot en *ant* est adjectif si l'adverbe le précède. Ex. : *Des malades très souffrants ; des serviteurs bien obéissants ; des plaisirs sans cesse renaissants.* (En effet, ordinairement, l'adverbe se place avant l'adjectif, mais après le verbe.)

876. Le mot en *ant* est **adjectif verbal** et il varie quand il est employé comme *adjectif*, c'est-à-dire pour désigner une *qualité* ou un *état durable*. Ex. : *J'ai entendu des cris menaçants* (épouvantables). **Caressantes** (douces) *pour les autres, ses manières étaient rudes pour nous. Sa voix s'éleva menaçante* (terrible) *au milieu du tumulte.*

L'adjectif verbal est *épithète, apposition* ou *attribut* ; il peut être remplacé par un autre adjectif.

877. Le mot en **ant** est *nécessairement* employé comme *adjectif* s'il est attribut après le verbe *être*. Ex. : *Ces nouvelles sont attristantes.*

878. Il est des cas aussi où il est clair que le participe est un adjectif épithète du nom et ne peut pas être autre chose. Ex. : *Au bord des eaux luisantes et bondissantes, on achevait de creuser la fosse.* (LAURE CONAN.)

879. Suivi d'un complément indirect ou circonstanciel, le mot en **ant** peut être *participe* ou *adjectif suivant le sens* :

1° Il est *participe* si on a en vue l'action. Ex. : *On voit la rosée dégouttant des feuilles. Il aperçut des débris flottant vers la côte.*

2° Il est *adjectif* si on a en vue la *qualité, la manière d'être, une action continue* qui devient comme un *état*.

Ex. : *Voyez ces feuilles dégouttantes de rosée. Il aperçut des débris flottants sur la côte* (= il aperçut sur la côte des débris flottants).

880. *Remarque.* — Souvent le ton de la phrase ou la pause indique le point de vue et l'orthographe à mettre. Ex. : *J'ai vu des chiens | errant dans la campagne ; j'ai vu des chiens errants | dans la campagne.*

881. Quelques participes présents changent l'orthographe de leur terminaison quand ils deviennent noms ou adjectifs. Ex. : *En expédiant, il est expédient, un expédient.*

1° On écrit avec **ent** au lieu de **ant** les adjectifs et les noms suivants :

affluent,	convergent (1),	équivalent,	précédent,	un résident,
confluent,	divergent,	excellent,	président,	un excédent,
influent,	négligent,	violent,	différent,	un différend.
expédient,	coïncident,		adhérent,	(un désaccord)

2° On écrit avec **cant** et **gant** les adjectifs ou noms :
convaincant, fabricant, suffoquant, extravagant, fringant,
communicant, provocant, vacant, fatigant, intrigant.

Les participes correspondants s'écrivent avec *qu* et *gu*. Ex. : *En provoquant et en intriguant ; une chaleur suffoquante, fatigante ; un fabricant.*

882. *Remarque.* — Dans les dérivés de ces noms et de ces adjectifs, on maintient le changement de *ant* en *ent*, — ou de *quant*, *quant* en *cant*, *gant*. Ex. : *Affluence, équivalence, différence ; extravagance, vacances.*

IV. Accord du participe passé.

883. 1^{re} règle. — Le participe passé employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire *être* s'accorde, comme un adjectif, en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Ex. : *Une règle comprise ; bien comprises, ces règles seront facilement appliquées.*

(1) Ne pas oublier d'adoucir le *g* au moyen de l'*e* dans les participes : *convergeant, divergeant, négligeant.*

884. Pour les participes **attendu, compris**, etc., voir numéro 333.

885. 2^e règle. — Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde avec son complément direct quand ce complément est placé avant lui. Ex. : *Les fables que la Fontaine a écrites sont pleines de naturel.*

La Fontaine a écrit *quoi ? que* mis pour *fables*, placé avant ; on met *écrites* au féminin pluriel.

886. Le participe passé conjugué avec *avoir* ne varie donc pas si le complément direct est placé après lui ou s'il n'a pas de complément direct. Ex. : *La Fontaine a écrit des fables pleines de naturel. Peu d'auteurs ont écrit aussi bien que la Fontaine.*

887. Remarques sur le complément direct du participe passé conjugué avec *avoir*.

(Ces remarques ne sont pas à apprendre, il suffira de les bien comprendre.)

I. Le complément direct est souvent l'un des pronoms personnels **le, la, les**, placé avant le verbe. Ex. : *Votre parole les a atteints au cœur ; a atteints qui ? les.*

Parfois ce pronom *le, la* ou *les* répète par pléonasme un nom placé avant ou même après. Ex. : *L'œuvre de Louis XI, Richelieu l'a poursuivie et achevée. Je les ai vues à l'œuvre, vos amies.*

II. Le complément direct peut être le pronom conjonctif **que** placé avant. Ex. : *Le souvenir des sacrifices qu'un enfant a faits pour ses parents est un baume pour son cœur.*

Avec le pronom **que** comme complément direct, il arrive souvent que le sujet est renvoyé après le verbe et paraît être le complément direct (633). Ex. : *Le souvenir des sacrifices qu'a faits un enfant, etc.*

III. Les pronoms personnels **me, te**, et leurs pluriels **nous, vous**, sont compléments indirects et ne commandent donc pas l'accord quand ils sont mis pour **à moi, à toi, à nous, à vous** ; mais s'ils signifient *moi, toi, nous, vous*, ils sont compléments directs, et le participe s'accorde avec eux. Ex. : *Elle nous a rencontrés* (elle a rencontré *qui ? nous*, c. dir.), *mais elle ne nous a pas parlé* (elle n'a pas parlé à *qui ? à nous*, c. ind.).

IV. Dans certaines phrases interrogatives ou exclamatives, le complément direct peut être un **nom** placé avant (804). Ex. : *Que de lois difficiles l'Assemblée n'avait-elle pas votées* (avait voté *quoi ?* des lois) ! *Quelle récompense avez-vous eue ?* (Vous avez eu *quoi ?* récompense.)

V. Lorsque, après un participe, on trouve un mot ou une proposition comme complément direct (exprimé ou sous-entendu), il ne peut y avoir un autre complément direct *avant*, et le participe est invariable. Ex. : *La ville nous avait vanté ses jouissances, mais c'est la campagne qui nous a donné le bonheur.*

Jouissances étant complément direct, le pronom *nous* placé avant ne peut pas l'être : la ville avait vanté *quoi ?* ses jouissances, compl. dir. ; elle avait vanté à *qui ?* à nous, compl. indir. ; de même, *bonheur* est complément direct et *nous*, complément indirect.

Je lui ai expliqué tous les problèmes que j'ai pu (*quoi ? expliquer sous-entendu*).

VI. Seuls les noms et les équivalents du nom (pronoms, infinitifs) peuvent être compléments directs. Les adjectifs, les participes adjectifs et les noms placés après un verbe pour désigner une qualité ou un état ne sont donc pas des compléments directs, mais des attributs (voir 607) ; il faut chercher le complément direct, qui est généralement avant. Ex. : *Le juge les a reconnus innocents* (a reconnu *qui ?* les, c. dir. ; *innocents* est attribut de *les*). *De bonnes méthodes de culture, voilà ce qui nous a faits riches* (*riches* est l'attribut du complément direct *nous*).

V. Quelques cas particuliers du participe passé conjugué avec avoir.

Remarque. — La règle du participe passé conjugué avec *avoir* (885) n'a pas d'exception. Nous allons cependant étudier quelques cas particuliers où le complément direct est plus difficile à trouver.

I. — Le participe passé des verbes pronominaux.

(Revoir la théorie des verbes pronominaux, numéros 726 à 730.)

888. Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde comme le participe conjugué avec *avoir*, c'est-à-dire avec le complément direct si ce complément est placé *avant*. On peut distinguer deux cas :

889. 1° Les verbes **pronominaux réfléchis** (je me blesse, je me blesse) et **réciroques** (ils se félicitent, ils se parlent) peuvent être transitifs ou intransitifs : il faut donc voir s'il y a un complément direct et s'il est avant. Ex. : Elle s'est blessée ; elle a blessé qui ? se, c. dir., placé avant. Elle s'est blessé la main ; elle a blessé quoi ? sa main ; le complément direct est placé après. Elle s'est nu ; elle a nu à qui ? à se, c. ind.

Ces jeunes gens se sont félicités ; ils ont félicité qui ? se, complément direct (les uns félicitaient les autres). Nous nous sommes parlé ; nous avons parlé à qui ? à nous (complément indirect, les uns parlaient aux autres).

890. Remarques. — Le participe passé des verbes réfléchis ou réciroques formés d'un verbe toujours intransitif (740), est nécessairement invariable. Ex. : Vous vous êtes ri du mauvais temps. Ils se sont déçu les uns aux autres.

891. 2° Le participe passé des verbes pronominaux passifs et des verbes simplement pronominaux s'accorde toujours avec le pronom qui précède. Ex. : Les pommes de terre se sont bien vendues cette année. Ces demoiselles se sont moquées de la difficulté. Elles ne se sont pas doutées du piège.

Dans ces verbes, le pronom qui précède n'est pas réellement complément, il n'a pas de rôle et ne s'analyse pas à part (738) ; mais il est convenu de faire l'accord comme si le pronom était complément direct.

***892. Exception.** — Dans le verbe s'arroger, qui signifie : attribuer à soi (c. ind.) une chose (c. dir.) à laquelle on n'a pas droit, le pronom complément est toujours indirect ; c'est le nom de la chose qu'on s'arroge qui est le complément direct. Ex. : Les droits qu'elles se sont arrogés leur ont été déniés ; elles se sont arrogé quoi ? que mis pour droits ; à qui ? à se, c. indirect.

II. — Dû, cru, pu, su, voulu.

893. Les participes dû, cru, pu, su, voulu, sont invariables lorsqu'on peut sous-entendre un infinitif ou

une proposition après eux. Ex. : J'ai fait pour lui tous les sacrifices que j'ai pu. (l'm du quel ? faire ; j'ai pu faire quoi ? que mis pour sacrifices ; que est complément direct de faire sous-entendu, et non pas de pu.)

J'ai entendu tous des sermons que vous avez voulu que je lui rendisse. (que est le complément direct de rendisse sous-entendu.)

Mais on écrira : Les formalités que vous avez voulues seront accomplies. Les leçons que vous avez sues nous seront comptées.

894. Remarques. — 1° Pu est toujours invariable, parce qu'il ne peut avoir qu'un infinitif comme complément direct ; 2° Dû prend l'accent circonflexe, pour le distinguer de l'article du ; mais on écrit sans accent au pluriel et au féminin (687).

III. — Le participe des verbes impersonnels.

(Revoir les verbes impersonnels, numéros 706 à 713.)

895. Les participes passés des verbes **impersonnels**, comme les verbes eux-mêmes, sont toujours invariables (713). Ex. : Il est tombé des pluies torrentielles. Les chaleurs qu'il a fait étaient intolérables.*

IV. — Le participe passé suivi d'un infinitif.

896. Le **participe passé suivi d'un infinitif** a pour complément direct le pronom placé avant et s'accorde avec lui lorsque ce pronom fait l'action exprimée par l'infinitif. Ex. : Les oiseaux que j'ai entendus chanter ont pris leur essor.

Entendus a pour complément direct *que* et il s'accorde avec lui, parce qu'on peut dire : j'ai entendu les oiseaux (représentés par *que*) qui chantaient : *que* est donc le complément direct de *entendus*. Il est en même temps le sujet de *chanter* : qui est-ce qui chantaient ? *que* mis pour *oiseaux*.

Cette dame, je l'ai vue applaudir les artistes ; on peut dire : j'ai vu qui ? l' (la dame) qui applaudissait ; l' est complément direct de *vue* et sujet de *applaudir*.

Mais dans la phrase : *Les oiseaux que j'ai vu prendre* sont morts, on ne peut pas dire : *j'ai vu les oiseaux qui prenaient* ; les oiseaux ne faisaient pas l'action de prendre, ils étaient pris ; il faut dire : *j'ai vu quoi ? prendre* ; *vu* a pour complément direct *prendre*, il est invariable ; le pronom *que* placé avant est le complément direct de l'infinitif : *j'ai vu prendre quoi ? que* mis pour *oiseaux*.

897. Le participe *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable parce que son complément est toujours après lui. Ex. : *Les cantiques qu'il a fait chanter* sont mélodieux ; il n'a pas fait des cantiques, mais il a fait chanter *quoi ? que* mis pour *cantiques* ; *fait chanter* est une locution verbale, *que* en est le complément direct.

V. — Verbes transitifs ou intransitifs selon le sens.

Relire le numéro 704, 2°.

*898. Les verbes **coûter**, **valoir** et **peser** sont intransitifs, et leur participe est invariable, lorsque leur complément marque *le prix* ou *le poids*.

Ils sont transitifs et variables dans les autres cas.

Invariables : *Les 10 000 piastres que cette maison m'a coûté* ; elle a coûté *combien ? que* mis pour *10 000 piastres*, complément circonstanciel de prix. *Les 25 sous que ce plumier a valu* ; il a valu *combien ? que* mis pour *25 sous*, complément circonstanciel de prix. — *Les 300 livres que ces sacs ont pesé* ; ils ont pesé *combien ? que* mis pour *300 livres*, complément circonstanciel de mesure.

Variables : *Les peines que ce travail m'a coûtées* (occasionnées) ; il m'a coûté *quoi ? que* mis pour *peines*.

Les récompenses et les honneurs que son dévouement lui a valu ; il lui a valu *quoi ? que* mis pour *récompenses et honneurs*. *Les sacs que j'ai pesés, les raisons que j'ai pesées* ; j'ai pesé *quoi ? que* mis pour *sacs (ou raisons)*.

899. Certains verbes transitifs s'emploient intransitivement quand ils sont complétés par un complément circonstanciel de temps ; leur participe est alors invariable. Ex. : *Dieu connaît les maux qu'elle a soufferts* ; elle a souffert *quoi ? que* mis pour *maux*, complément

direct. *Dieu connaît les jours que* (= pendant lesquels) *j'ai souffert* ; le pronom *que* est un complément circonstanciel de temps de *ai souffert*.*

900. Le participe des verbes **dormir** et **régner** est toujours invariable parce que leur complément est toujours un complément circonstanciel de temps. Ex. : *Les années qu'a régné Léon XIII ont été glorieuses pour l'Église* ; *que* signifie pendant lesquelles, c'est un complément circonstanciel. — *Les heures que* (pendant lesquelles) *j'ai dormi m'ont bien reposé*.

901. **Vivre** est intransitif quand son complément est un nombre de jours, d'années, etc. ; on le considère aujourd'hui comme transitif quand il n'y a pas de nombre d'exprimé. Ex. : *Les quarante années que* (pendant lesquelles) *Moïse a vécu en Égypte...* ; *les jours heureux que j'ai vécus dans ma jeunesse* ; *j'ai vécu quoi ? que mis pour jours*, complément direct.

VI. — Participe passé employé avec *L'* mis pour *LE*.

Relire les numéros 421 et 422 sur les pronoms neutres, les numéros 450 à 453 sur le pronom le, et la remarque I de 887 sur le, la, les, compléments directs.

902. Le participe passé est invariable s'il a pour complément direct le pronom neutre *l'* mis pour *le* signifiant *cela*. Ex. : *Notre histoire est encore plus intéressante qu'on ne me l'avait dit* : on m'avait dit quoi ? *l'* mis pour *cela*, à savoir : *qu'elle était intéressante*.

903. Si *l'* remplace le pronom féminin *la*, le participe s'accorde. Comparez : *Cette campagne est telle que vous me l'avez dépeinte* (vous m'avez dépeint quoi ? la campagne, représentée par *l'* mis pour *la*). *Cette campagne est telle qu'on me l'a dit* (on ne m'a pas dit la campagne, mais on m'a dit cela : que la campagne était de telle ou telle façon).

VII. — Participe passé accompagné du pronom EN.

904. Le pronom personnel **en** signifie *de cela, de lui, d'eux, d'elles* ; il ne peut donc jamais être complément direct.

905. Le pronom **en** n'est jamais complément direct ; le participe passé conjugué avec *avoir* ne peut donc pas s'accorder avec lui. Ex. : *Il a trouvé des fleurs superbes et il en a cueilli* ; c'est-à-dire il a cueilli *de cela*, des fleurs ; il n'y a pas de complément direct.

906. Cependant si le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité et d'un complément au pluriel, le participe s'accorde par syllepse avec l'idée plurielle dominante. Ex. : *Des livres intéressants, combien il en a lus ! Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus.*

907. *Remarques.* — Le participe passé précédé de **en** doit souvent s'accorder avec un autre mot que *en* :

1° **Conjugué avec avoir**, il peut s'accorder avec un autre pronom placé avant comme complément direct. Ex. : *Les songes de Pharaon se sont réalisés selon les interprétations qu'en avait données Joseph* (*que* est complément direct de *avait données* ; *en* est complément de *que* mis pour *interprétations*). *Âme chrétienne, le ciel était fermé pour toi : tes fautes t'en avaient exclue* (*avait exclu qui ? te mis pour âme*) ; *avait exclue de quoi ? de en, mis pour ciel.*

2° **Conjugué avec être**, le participe s'accordera avec le mot auquel il se rapporte, le sujet. Ex. : *Enfants qui économisez, vous en serez bien récompensés un jour. Élise avait des compagnes et elle en était fort aimée.*

3° Le participe **des verbes pronominaux** s'accorde aussi avec le complément direct placé avant sans s'occuper de *en* (888 à 891). Ex. : *Elles ont pris conseil et elles s'en sont bien trouvées. Ils avaient entendu nos plaintes, mais ils s'en étaient moqués.*

VIII. — Le participe passé précédé de LE PEU.

908. Le participe précédé de **le peu** avec un complément (*le peu d'hommes*) s'accorde avec celui de ces deux mots qui fait l'action exprimée par le verbe principal.

Premier exemple : *Le peu d'éloges qu'il a reçus l'ont encouragé.* Le verbe principal parle d'*encourager* ; or qu'est-ce qui encourage ? est-ce le fait d'avoir *des éloges* ou le fait d'en avoir *peu* ? ce sont les *éloges* évidemment ; la phrase signifie : les *éloges* (quoique peu nombreux) *qu'il a reçus* l'ont encouragé ; *que* a pour antécédent *éloges* : il a reçu *quoi* ? *que*, pronom masculin pluriel.

****On peut analyser comme suit :**

Le peu, adv. de quantité, sujet grammatical de *ont encouragé*.

Éloges, n. c., m. pl., compl. de *peu* et sujet logique (ou sylleptique) de *ont encouragé*.

Deuxième exemple. — *Le peu d'éloges qu'il a reçu l'a découragé.* Il s'agit ici de *décourager* ; or ce qui a pu décourager, ce ne sont pas les *éloges*, mais *le peu* qu'on en a reçu. Ici on peut supprimer *éloges* et dire : le peu qu'il a reçu l'a découragé. **Il a** reçu *quoi* ? *que* (mis pour *le peu*), pronom masculin singulier.

****On peut analyser comme suit :**

Le peu, adv. de quantité, sujet de *a découragé*.

Éloges, n. c., m. pl., compl. de *peu*.

909. Remarques. — 1° En résumé, le participe ne s'accorde avec le complément de *peu* que si le sens permet de supprimer *le peu*.

2° Le verbe précédé de **le peu** et d'un complément s'accorde aussi avec celui de ces deux mots qui fait l'action (789). Ex. *Le peu d'éloges...l'ont encouragé* ; *le peu d'éloges... l'a découragé*.

IX. — Participe passé précédé d'un adverbe
de quantité ou d'un collectif.

910. Le participe passé précédé d'un adverbe de quantité s'accorde avec le *complément* de cet adverbe (pourvu que ce complément soit *avant* le participe).
Ex.: *Que de larmes j'ai données à votre malheur ! Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes !* (RACINE.)

****Analyse :** *Combien* de *livres* j'ai rapportés !

Combien, adv. de quantité, c. dir. grammatical de *ai rapportés*.

Livres, n. c., m. pl., compl. grammatical de *combien* et compl. dir. logique de *ai rapportés*.

*911. Le participe passé précédé d'un collectif et de son complément s'accorde, selon le sens que l'on veut présenter, avec le collectif ou avec son complément.
Ex.: *Quel intéressant groupe de bons jeunes gens j'ai aperçu* (le groupe) ou *aperçus* (les jeunes gens). *La grosse volée de canards sauvages que j'ai vue passer* (j'ai vu la volée qui passait) ; ou *que j'ai vus passer* (j'ai vu les canards qui passaient).

CHAPITRE XI

L'ADVERBE

1. Nature.

912. L'**adverbe** (*a*) est un mot invariable que l'on ajoute à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe pour en compléter ou modifier la signification. Ex. : *Le pinson chante agréablement. Soyez très studieux. Ne parlez pas trop vite.*

913. Le plus souvent l'adverbe équivaut à un nom complément précédé d'une préposition. Ex. : *Il travaille maintenant (en ce moment), courageusement (avec courage), en dehors (hors de la maison).*

914. On nomme **locution adverbiale** une réunion de mots qui joue le rôle d'un adverbe. Ex. : *Il viendra tout à l'heure (bientôt). D'ordinaire (ordinairement) la mort frappe à l'improviste (subitement) et comme au hasard.*

****915.** Beaucoup de locutions adverbiales se forment d'un nom abstrait précédé d'une préposition. Ex. : *A l'envi, à la fois ; avec soin, avec force ; par hasard, par mégarde.*

916. Puisque l'adverbe et la locution adverbiale sont invariables, leur orthographe ne change jamais. On écrit toujours sans **s** : Ils sont *debout*, ils vont *loin*, ils sont *ensemble*, ils sont *bien*, ils allaient *vite* ; et toujours avec un **s** : *Ailleurs, certes, néanmoins, autrefois, toutefois, volontiers, etc.*

917. On distingue, selon le sens, plusieurs sortes d'adverbes et de locutions adverbiales.

*Ainsi il y a des adverbes de manière, de temps, de lieu, d'ordre ou de rang, de quantité, de comparaison, d'affirmation, de négation, de doute, etc.

(*a*) *Adverbe.* — Du latin *ad*, vers, auprès, et du mot *verbe*. L'adverbe est ainsi nommé parce qu'il se rapporte ordinairement au verbe.

- 1° De **manière** : Ainsi, bien, mal, comment, debout, vite, volontiers ; doucement, largement, etc. ; — à tort et à travers, à l'aventure, en vain. *Il est - le fait*
- 2° De **temps** : Aujourd'hui, demain, hier ; jamais, toujours, parfois, quelquefois, bientôt, avant, après ; — à l'improviste, dans peu, sous peu, au plus tôt, sur-le-champ, tout de suite. *pass -*
- 3° De **lieu** : Ailleurs, alentour, ci, ici, deçà, delà, dedans, dehors, dessus, devant, derrière, loin, proche ; — à côté, au delà, au-dessus, au-dessous, au-devant, çà et là, de-ci de-là, par-ci, par-là. *comme avec quel sens*
- 4° D'**ordre**, de **rang** : Après, auparavant, avant, ensemble, premièrement, deuxièmement, enfin, ensuite, puis, d'abord ; — au fur et à mesure, sens dessus dessous, tour à tour. *la succession - le fait*
- 5° De **quantité** : Assez, beaucoup, davantage, encore ; — à demi, à tel point, en sus, peu à peu, tant soit peu, tout à fait. *bien chaque chose*
- 6° De **comparaison** : Autant, aussi, si, mieux, moins, plus ; — le mieux, le moins, le meilleur. *est encore imparfait*
- 7° D' : Certes, oui, si, vraiment ; — d'accord ; sans doute. *on peut même*
- 8° De **négation** : Non, nullement ; — non pas, ne pas, ne point. *même*
- 9° De **doute** : Apparemment, probablement, — peut-être. *c'est ne point agir*

918. *Remarque.* — On écrit avec un trait d'union les locutions adverbiales au-dessus, au-dessous, au-devant, sur-le-champ ; et sans trait d'union : au dedans, au dehors, au delà ; tout à coup, tout d'un coup, tout à fait, non seulement. (Le nom commun s'écrit au-delà.)

2. Remarques sur quelques adverbes. *9 cas*

919. Quelques adjectifs qualificatifs, comme **cher**, **clair**, **droit**, etc., sont quelquefois employés pour modifier des verbes ; ils sont alors *adverbes* (334). Ex. : Une fleur qui sent **bon** ou **mauvais**, marcher **droit**, coûter **cher**, compter **juste**, se casser **net**, faire **sec** ou **humide**, etc.

*920. Les prépositions **avant**, **après**, **derrière**, **devant**, peuvent s'employer comme *adverbes* ; alors elles n'amènent pas de complément. Ex. : Prépositions : Passez **devant** moi ; je réciterai **après** Paul. Adverbes : Passez **devant** ; je réciterai **après**.

921. Plus tôt, en deux mots, signifie *plus vite* ; **plutôt**, en un seul mot, marque la *préférence*. Ex. : *Il vaut mieux payer ses dettes **plus tôt** que plus tard. Choisissez l'utile **plutôt** que l'agréable.*

922. De suite signifie *sans interruption* ; **tout de suite** signifie *immédiatement, sur-le-champ*. Ex. : *Il a lu trois heures **de suite**. Il faut que les enfants obéissent **tout de suite**.* (ACAD.)

923. Tout à coup signifie *subitement* ; **tout d'un coup** signifie *en une fois*. Ex. : *Ce mal l'a pris **tout à coup**.* (ACAD.) *Il a gagné \$100 **tout d'un coup**.*

924. Certains adverbess admettent, aussi bien que les adjectifs, les trois degrés de signification. Ex. : *Doucement* ; comparatif : **plus doucement**, aussi *doucement ou moins doucement* ; superlatif : **le plus doucement**, **le moins doucement** ; **très ou fort doucement**.

***925. Peu** fait *moins* au comparatif, et *le moins* au superlatif. Ex. : *Il parle **peu**, tu parles **moins** ; c'est lui qui parle **le moins**.*

Bien fait *mieux*, *le mieux*. Ex. : *Aller **bien**, aller **mieux**, aller **le mieux** possible.*

Mal fait *plus mal* ou *pis* ; *le plus mal* ou *le pis*. Ex. : *Les choses vont **mal**, vont de **plus mal en plus mal** (ou de **pis en pis**).*

***926. Remarque.** — Il ne faut pas confondre l'adverbe *pis* (= plus mal) avec l'adjectif *pire* (= plus mauvais) (310). Ex. : *Aller de **mal en pis** (plus mal) ; tant **pis** (c'est d'autant *plus mal*) pour lui. Il y a de mauvais exemples qui sont **pires** (plus mauvais) que des crimes. (MONTESQUIEU.) Il n'est **pire** (plus mauvaise) eau que l'eau qui dort.*

3. Formation de l'adverbe.

***927.** Les adverbess en **ment** sont formés des adjectifs d'après les règles suivantes :

1° Généralement, on ajoute le suffixe *ment* au *féminin* de l'adjectif ou du participe. Ex. : *Fort*,

fortement ; mou, mollement ; tellement, aucunement, librement, ordinairement.

a) Quelques adjectifs changent l'*e* muet du féminin en *é* fermé. Ex. : *Aveugle, aveuglement ; expresse, expressément.*

*Ainsi on écrit avec un *é* fermé : *Aveuglement, commodément, communément, conformément, confusément, énormément, expressément, immensément, infortunément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément, uniformément.*

b) Après une voyelle sonore, l'*e* muet du féminin disparaît simplement ou il est remplacé par un accent circonflexe. Ex. : *Modéré, modérément ; poli, poliment ; vraiment ; résolument ; — dû, dûment ; — assidûment, crûment, gaîment ou gaiement.*

2° Les adjectifs terminés par *ant* ou par *ent* forment leur adverbe en *amment*, *emment* (que l'on prononce *aman*). Ex. : *Méchant, méchamment ; violent, violement.*

**Cependant *lent* et *présent* font *lentement* et *présentement* ; *impuni* fait *impunément* ; *gentil* fait *gentiment* ; *traître* fait *traîtreusement*.

4. Place et emploi de l'adverbe.

928. L'adverbe **se place** ordinairement *après* le verbe ou le premier auxiliaire, tandis qu'il se place toujours *avant* l'adjectif et l'adverbe. Ex. : *Le malade souffre beaucoup, il a plus souffert cette nuit ; mais il a été bien courageux, il a supporté très patiemment son mal* (875, 3°).

929. Lorsque **non seulement est mis en opposition avec **mais, mais encore, mais même**, il faut placer ces expressions symétriquement, c'est-à-dire les faire rapporter à des mots ou des propositions opposées l'un à l'autre. Ex. : *Un chrétien doit non seulement supporter ses ennemis, mais même les aimer. — Non*

seulement est devant le *verbe* (supporter), comme *mais même* est devant le *verbe* (aimer).

Un chrétien doit aimer non seulement ses amis, mais même ses ennemis.

Non seulement et *mais même* sont tous deux devant le *nom* complément.

Non seulement les hommes, mais même les animaux aiment ceux qui leur font du bien. Ici les adverbes se rapportent tous deux aux *sujets*.

***930.** Les adverbes, en général, n'ont pas de complément. Cependant :

1° Quelques adverbes de **manière** peuvent avoir un complément construit avec les prépositions *à* ou *de*, comme les adjectifs dont ils dérivent. Ex. : *Conformément à vos ordres* (conforme à vos ordres) ; *indépendamment de ma volonté* (indépendant de la volonté).

2° Les adverbes de quantité *beaucoup, trop, peu, assez, moins*, etc., peuvent avoir, comme les noms, un complément précédé de *de*. Ex. : *Beaucoup d'application, peu de fautes, moins d'erreurs ; point d'argent, point de Suisse.*

On peut alors les analyser comme des noms collectifs.

****931.** **Davantage** ne doit pas être suivi d'un complément avec *de* ou *que* ; il signifie *plus* et ne doit pas s'employer pour *le plus* ; enfin il ne doit pas modifier un adjectif.

Ainsi on dira : *Il en a davantage* (plus). Mais on ne pourrait pas employer *davantage* dans les phrases suivantes : *Donnez-moi plus de renseignements si vous en avez plus que cela ; vous êtes plus instruit, mais c'est Pierre qui l'est le plus.*

932. Il ne faut pas confondre l'adverbe *davantage* (= plus) avec le nom commun *avantage* ou *avantages* précédé de *d'*. *Elle m'est apparue avec trop d'avantage* (RACINE). Cette solution offre *plus d'avantages* : aussi l'aimera-t-on *davantage*.

***933.** *Alentour, auparavant, dedans, dehors, dessus, dessous*, sont des adverbes ; ils ne doivent pas s'employer avec un complément au lieu des prépositions *autour, avant, dans, hors, sur, sous*. On dira : **Je l'ai vu auparavant**, et : **je l'ai vu avant d'aller à la messe ; il était dehors**, et : **il était hors de la maison**.

****934.** Cependant *dedans, dehors, dessus et dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas :

1° Quand ils sont précédés d'une autre préposition. Ex. : *Ceci est en dehors de la question. Il se vantait de faire sortir une armée de dessous terre.* (ACAD.)

Analyse : *De dessous*, loc. prép., unit *terre à faire sortir*.

2° Quand on les oppose l'un à l'autre. Ex. : *Mon livre n'est ni dessus ni dessous la table, ni dedans mon bureau ni dehors.*

Analyse : *Ni dessus ni dessous*, loc. prép. unit *table à est*.

***935.** Aussi, si et très ne se joignent qu'aux adjectifs et aux adverbes. Ex. : **Être aussi loyal, si loyal ; agir très loyalement.**

Autant et tant ne s'emploient qu'avec les verbes et les noms. Ex. : **Il a tant prié, il a fait tant d'instances ; en profiter autant ; autant de combats, autant de victoires.**

***936.** Aussi et autant marquent la comparaison ; ils peuvent être remplacés par si et tant lorsque la phrase est négative.

Ex. : *Maisonneuve était aussi pieux que brave. Le tigre n'est pas si fort (ou aussi fort) que le lion.*

937. C'est que, et non pas comme, qu'il faut employer après aussi, autant (304). Ex. : *Turenne était aussi sage que vaillant. Soyez vertueux autant que savant.*

5. Emploi de la négation.

938. L'adverbe **non**, seul ou renforcé : *non pas, non point, non certes, non vraiment*, exprime à lui seul la négation.

Non s'emploie : 1° En réponse à une interrogation ; il tient alors lieu d'une proposition. Ex. : *A-t-il tort ? — Non ; non pas ; non vraiment ; certes non.*

2° Devant un mot ou une proposition pour les nier. Ex. : *Un débiteur **non** solvable ; une leçon **non** sue. **Non** que votre colère ou la mort m'intimide.* (CORNEILLE.)

939. On peut marquer la négation au moyen de l'adverbe **ne** accompagné de **pas** ou **point**. Ex. : *Il **ne** répondra **pas**. Il **ne** répond **point**.*

*940. Remarque. — **Pas** nie moins fortement que **point** ; aussi **pas** convient mieux à quelque chose de passager ; **point** à quelque chose d'habituel. Ex. : *Il **ne** sort **pas*** (aujourd'hui, en cette circonstance). *Il **ne** sort **point*** (ce n'est pas son habitude).

941. La négation peut se marquer par **ne seul, sans *pas* ni *point* :

1° Lorsqu'il y a dans la phrase un mot ou une expression de sens négatif. Ex. : *Il **n'y** entend goutte. Il **ne** dort **ni** **ne** mange. Nul **n'est** sensé ignorer la loi.*

Expressions ou mots négatifs : les noms *mot, mie, goutte* ; les adverbes *jamais, plus, guère* ; les conjonctions *que* (*ne... que* = seulement), *ni* (répété ou entre deux verbes) ; les pronoms indéfinis *aucun, nul, personne, rien*.

2° Avec les verbes *cesser, oser, pouvoir* ; mais dans ce cas, on peut aussi employer **ne...pas, ne...point**, pour insister sur la négation. Ex. : *Il **ne** cesse (ou **ne** cesse **pas**) d'entrer et de sortir. Je **ne** pourrais l'affirmer.*

3° Après *savoir* mis pour *pouvoir*. Ex. : *Je **ne** saurais mentir.**

**6. Emploi de NE explétif.

942. La négation **ne** s'emploie même dans des phrases affirmatives (943). Le **ne** est alors explétif ou superflu. Ainsi dans la phrase : *Je **ne** doute pas de votre sincérité*, le complément de *votre sincérité* a le sens de *que vous soyez sincères*. Mais on écrit le plus souvent : *Je **ne** doute pas que vous **ne** soyez sincères* ; et la subordonnée garde quand même son sens positif. Ce **ne** explétif n'est guère obligatoire. D'accord avec la logique, les écrivains tendent à le supprimer.

943. On peut employer un **ne** explétif, c'est-à-dire qui laisse à la proposition où il est son sens affirmatif :

1° Après *nier* et *douter* (contester, disconvenir) employés négativement ou interrogativement. Ex. : *Je ne doute pas qu'il ne soit bien doué, mais qui niera qu'il ne soit un peu paresseux ?* c'est-à-dire : *Je ne doute pas de ceci : Il est bien doué ; qui niera ceci : il est un peu paresseux.*

2° Après *empêcher*, *éviter*, *prendre garde* et après *à moins que* ou *si* dans le sens de *à moins que*. Ex. : *Empêchez qu'il ne sorte à moins qu'il ne soit bien rétabli. Il ne faut pas promettre à moins qu'on ne veuille tenir.*

3° Après *autre*, *autrement* et après un comparatif, comme *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, *pire*, *plutôt*, etc., pourvu que la première proposition soit affirmative. Ex. : *Il est tout autre que je ne pensais. Il est plus instruit qu'il ne le paraît.*

Si la première proposition est négative, on ne met pas de négation dans la deuxième. Ex. : *Il n'est pas aussi instruit qu'il le paraît. Il n'agit pas autrement qu'il parle.*

4° Après les verbes et les expressions qui marquent la *crainte*, la *peur*, comme : *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *trembler*, *de crainte que*, *de peur que*, etc. Ex. : *Je crains qu'il ne perde sa place. Demandez conseil de peur qu'on ne vous blâme.**

Si l'on veut donner à la subordonnée un sens négatif, après *avoir peur*, *craindre*, etc., il faut mettre la négation complète : *ne pas*, *ne point*. Ex. : *Je crains qu'il n'obtienne pas l'emploi qu'il désire ; c'est-à-dire : Je crains ceci : qu'il n'obtienne pas cet emploi (je désire qu'il l'obtienne). J'ai peur qu'on ne vous comprenne pas, c'est-à-dire : J'ai peur de ceci : qu'on ne vous comprenne pas (je désire qu'on vous comprenne).*

Au fond, ces propositions marquent un désir, puisqu'elles marquent la *crainte* qu'une chose *n'arrive pas*.

944. On ne met jamais **ne** après *défendre* ; on ne le met pas ordinairement après *avant que* et *sans que*. Ex. : *Les convenances défendent que l'on sorte avant que la messe soit finie.*

7. Fonctions de l'adverbe.

945. La fonction ordinaire de l'adverbe est de modifier un verbe, un adjectif ou un adverbe ; mais l'adverbe peut aussi être sujet, attribut ou complément. Ex. :

1° L'adverbe *modifie* : *Parler peu et à contre-cœur ; être très circonspect ; agir prudemment.*

2° L'adverbe est *sujet* : *Beaucoup promettent, peu savent tenir. **Son peu d'attention a été blâmé* (908).

3° L'adverbe est *attribut* : *Nous sommes ensemble ; vous êtes debout, ils semblent en retard.*

4° L'adverbe est *complément* : *J'ai vu beaucoup* (= une foule) *d'enfants.* (On peut alors le considérer comme un nom collectif (voir 930, 2°.)

8. Analyse de l'adverbe.

946. Pour analyser l'adverbe, on en dit :

1° La nature : adverbe ou locution adverbiale ;

2° L'espèce : adverbes de manière, de temps, de lieu, d'ordre, de rang, de quantité, de comparaison, d'affirmation, de négation, etc. ;

3° La fonction : modifier, être sujet, attribut ou complément (945).

Exemple d'analyse de l'adverbe.

Soit à analyser les adverbes soulignés dans ces phrases tirées de *la Connaissance pratique du Beau*, du frère Martinus des Écoles chrétiennes.

Une suite *non* interrompue de mots longs rend la phrase langoureuse, et les mots courts *trop* multipliés la font saccadée...

Combien la variété du tour et du coloris est nécessaire à la splendeur littéraire ! *Ne* perdons *jamais* de vue cette précieuse condition du beau. *Sans cesse*, varions nos discours, suivant le conseil de Boileau. C'est par le rythme *surtout*, dit le Père Longhayé, que la phrase parle *puissamment* à l'oreille et à toute l'âme.

<i>Non,</i>	adv. de nég., mod. <i>interrompue</i> .
<i>Trop,</i>	adv. de quant., mod. <i>multipliés</i> .
<i>Combien,</i>	adv. de quant., mod. <i>est nécessaire</i> .
<i>Ne jamais,</i>	loc. adv. de temps, mod. <i>perdons</i> .
<i>Sans cesse,</i>	loc. adv. de temps, mod. <i>varions</i> .
<i>Surtout,</i>	adv. de man., mod. <i>est</i> .
<i>Puissamment,</i>	adv. de man., mod. <i>parle</i> .

CHAPITRE XII

LA PRÉPOSITION

1. Nature.

947. La **préposition** (a) est un mot invariable qui unit un mot complément au mot qu'il complète, et qui marque le rapport de ces mots entre eux (221). Ex. : *Josué gouverna les Hébreux après Moïse et les introduisit dans la terre promise.*

Après unit le complément *Moïse* à *gouverna* et il indique un rapport de temps : *Josué gouverna après Moïse* ; *dans* marque un rapport de lieu entre *terre promise* et *introduisit*.

***948.** Les principaux rapports que marquent les prépositions sont les suivants (voir aussi 223) :

1° Rapports de lieu, de but, de tendance. Ex. : *Aller à la ville.*

2° Rapports d'origine, de propriété. Ex. : *Le cahier de Paul.*

3° Rapports d'ordre, de rang. Ex. : *Arriver avant la leçon.*

4° Rapports d'étendue, de temps. Ex. : *S'absenter pendant la classe* ; *parler durant deux heures.*

5° Rapports d'union, de conformité. Ex. : *Se conduire selon la raison, d'après la foi.*

6° Rapports d'exception, de séparation. Ex. : *Travailler sans instrument* ; *loin de sa famille.*

7° Rapport d'opposition. Ex. : *Parler contre quelqu'un.*

8° Rapport de moyen. Ex. : *Obtenir par ses instances.*

949. Une même préposition peut exprimer des rapports différents, selon les mots qu'elle unit. Ex. : *Voyager par bateau, voyager par maladie, voyager par un beau temps.*

Entre les mêmes mots, il peut aussi y avoir des rapports différents selon la préposition employée. Ex. : *Il part avec son ami* (union), *sans son ami* (séparation), *malgré son ami* (opposition), *à cause de son ami* (cause), *après son ami* (temps), etc.

(a) *Préposition.* — Du latin *prae*, avant ; *ponere*, *positum*, placer ; mot placé avant un complément.

950. On nomme **locution prépositive** une réunion de mots qui joue le rôle d'une préposition. Ex. : *Autour de, loin de, de manière à, d'après, à travers.*

951. La plupart des locutions prépositives se terminent par à ou de : à cause **de**, à force **de**, à raison **de**, de façon **à**, quant **à**, jusqu'**à**.

2. Remarques sur quelques prépositions.

952. On met un accent grave sur les prépositions à et dès pour les distinguer de a, 3e personne du singulier du verbe avoir, et de l'article contracté des. Ex. : *Quand on a (avait) fait ses devoirs à la maison, on a (avait) plaisir à aller jouer. L'un des trois jouvenceaux se noya dès le port.* (LA FONTAINE.)

953. Quelques adjectifs et quelques participes servent quelquefois à amener un complément ; ils sont alors considérés comme prépositions et sont invariables (333).

Tels sont : *haut, plein, sauf ; attendu, y compris, non compris, supposé, vu ; concernant, touchant, durant, suivant, etc.* Ex. : *Il échappa à la maladie, vu sa forte constitution. Une maison joignant l'église. Des renseignements concernant cette affaire.*

***954.** Quelques prépositions se joignent étroitement à un mot et en modifient le sens ; elles servent alors de *préfixes*. Ex. : *Amener, contredire, endormir, surpasser.*

****955.** Les prépositions **ès** (contraction de en les), **in** (dans), **lez** (proche de), s'emploient dans quelques noms composés, tels que : *Bachelier ès lettres* (sans trait d'union), *in-folio, Saint-Denis-lez-Paris.*

956. Voici et voilà sont ordinairement regardés comme des prépositions, parce que ce sont des mots invariables et qu'ils ont un complément ; mais en réalité, ces mots sont la contraction du verbe voir et des adverbes *ici, là*, et ils peuvent s'analyser comme tels. Ex. : *Voici un livre* (vois ici un livre).

3. Emploi des prépositions.

***957.** Certains termes génériques, tels que les mots *rue, avenue, place, quai, parc, hôtel, etc.*, demandent à être reliés à leur nom propre par la préposition *de*, excepté lorsque ce nom propre est formé du nom d'une personne. Ex. : *Rue du Couvent, du Sault-au-Matelot, — rue Montcalm ; — avenue des Érables, de l'Hôtel-de-Ville, — avenue Pie IX ; — place des États-Unis, place d'Armes, — place Victoria.*

958. La préposition *de* est ici explétive, et le nom propre qui la suit est une simple apposition du nom générique ; ce n'est pas un complément (228).

****959.** Entre deux nombres *consécutifs*, on emploie à s'il s'agit de choses qui peuvent être fractionnées ; dans le cas contraire, on emploie *ou*. Ainsi on dit : *Cinq à six piastres, cinq à six gallons ; mais : trois ou quatre hommes, sept ou huit chevaux.*

****960.** *C'est à vous à, c'est à moi à*, signifient *c'est à votre tour, c'est à mon tour*. Ex. : *C'est à vous à réciter votre leçon.*

C'est à vous de, c'est à moi de, signifient *c'est à vous ou à moi qu'il convient* (de faire quelque chose). Ex. : *C'est à vous d'obéir, c'est à vos parents de commander.*

961. *A la campagne* signifie *aux champs* ; *en campagne* signifie *en voyage, en mouvement*. Ex. : *Un voyage à la campagne délasse. Les troupes en campagne ont souvent à souffrir. Le vendeur s'est mis en campagne.*

962. *Près de* signifie *proche de ou sur le point de* ; *prêt à* signifie *disposé à*. Ex. : *L'île d'Orléans est près de Québec. Le pêcheur tremble quand il est prêt de mourir. Le chrétien doit toujours être prêt à mourir.*

219
963. Remarque. — **Près de** est une locution prépositive. Dans **prêt à**, **prêt** est un adjectif qui s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. Ex. : *Ils sont prêts à partir ; elles sont prêtes à venir.*

****964. Auprès de et près de** peuvent s'employer l'un et l'autre pour marquer la *proximité*. Ex. : *L'école est auprès de (ou près de) l'église.*

****965.** En parlant des personnes, *auprès de* peut marquer la présence habituelle ; au figuré, il signifie encore dans *l'esprit de*, dans *l'opinion de*. Ex. : *On profite auprès d'un savant. Trouver de la faveur auprès des (dans l'esprit des) gens de bien.*

***966. Auprès de et au prix de** marquent l'un et l'autre la *comparaison*, mais on emploie *au prix de* pour ajouter à l'idée de comparaison celle d'*estime*, de *valeur*, de *prix*. Ex. : *La grenouille était bien petite auprès du bœuf. Qu'est le succès au prix de la vertu ?*

967. A travers suppose un passage libre, une ouverture ; **au travers de** suppose des obstacles à vaincre pour passer. Ex. : *On passe le bras à travers les barreaux d'une fenêtre et au travers d'une vitre. Au travers des périls, un grand cœur se fait jour.*

Au travers est toujours suivi de la préposition *de* ; *à travers* n'en est pas suivi.

***968. Parmi** signifie *entre*, dans le nombre de ; il ne peut s'employer que devant un pluriel indéfini qui signifie *plus de deux ou trois*, ou devant un collectif. Ex. : *Il fut trouvé parmi les blessés, parmi la foule.*

969. Voici s'applique à ce qu'on va dire ; voilà rappelle ce qu'on vient de dire. Ex. : *Voici ce que dit le Seigneur : Aimez-vous les uns les autres. Craignez Dieu, observez sa loi : voilà toute la sagesse.*

****970. Vis-à-vis de** signifie *en face de*, à l'*opposé de* ; il exprime seulement une position de lieu ; on ne doit donc

pas l'employer dans le sens de *envers*, à l'égard de. Ex. : *Le couvent est vis-à-vis de l'église. Être respectueux envers les* (et non : vis-à-vis des) *malheureux et charitable envers les faibles, c'est la marque d'une belle âme.*

Vis-à-vis peut aussi s'employer sans la préposition *de*. Ex. : *Il demeure vis-à-vis le château.* (LITTRÉ.)

****4. Répétition des prépositions.**

971. Les prépositions **à, de, en**, et en général les prépositions d'une seule syllabe, se répètent ordinairement devant chaque complément ; elles ne se répètent pas si les compléments sont à peu près synonymes ou s'ils forment ensemble une seule expression, le titre d'un livre ou d'une pièce, etc. Ex. :

On gagne les hommes par la bonté et la douceur. Il perd son temps en allées et venues. — J'ai appris la fable du Chêne et le Roseau. Que savez-vous de Charles et Éva ou bien du Tomahawk et l'Épée de Marmette (livres) ?

972. Toutes les prépositions se répètent devant des compléments ayant un sens opposé. Ex. : *C'est par la parole et par la plume qu'on est puissant pour la cause du bien. Par la douceur et par la violence ; durant le jour et durant la nuit ; sur terre et sur mer.*

5. Analyse de la préposition.

973. Pour analyser la préposition, il faut en dire :

1° La nature : préposition, locution prépositive, préposition partitive (266) ;

2° La fonction : nommer les mots qu'elle unit, ou dire qu'elle est explétive (228, 477, 522, 612 1°, 958).

Exemple d'analyse de la préposition.

Nous sommes français *par* mille traits *de* notre caractère, surtout *grâce à* notre langue. (E. MONTPETIT.)

Ils essaient surtout *de* cacher cette curiosité *à* ceux qui ont la dangereuse manie *de* noircir du papier. (FRÈRE MARIE-VICTORIN.)

Par, prép., unit *traits* à *sommes français*.

De, prép., unit *caractère* à *traits*.

Grâce à, loc. prép., unit *langue* à *sommes français*.

De, prép. explétive (ils essaient quoi ? *de* cacher, c. dir.)

A, prép., unit *ceux* à *cacher*.

De, prép., unit *noircir* à *manie*.

CHAPITRE XIII

LA CONJONCTION

1. Nature et sortes.

✓ **974.** La **conjonction** (a) est un mot invariable qui sert à unir les propositions et les parties semblables d'une même proposition, et qui indique leurs rapports. Ex. : *Noé et sa famille sortirent de l'arche quand les eaux du déluge se furent retirées.*

Et joint deux sujets (deux parties semblables) et marque un rapport d'union entre eux ; *quand* joint deux propositions et indique un rapport de temps.

975. On appelle **locution conjonctive** une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction. Ex. : *Noé ainsi que sa famille sortirent de l'arche dès que la terre fut suffisamment desséchée.*

976. Il y a deux espèces de conjonctions : les conjonctions de *coordination* (b) et les conjonctions de *subordination* (c).

977. Les conjonctions de **coordination** *coordonnent*, c'est-à-dire qu'elles unissent simplement et sans établir de dépendance entre les mots ou les propositions qu'elles joignent.

Telles sont : *et, ou, ni, mais, car, or, donc, cependant, en effet, par conséquent.*

(a) *Conjonction.* — Du latin *cum*, avec ; *jungere, junctum*, joindre.

(b) *Coordination.* — Du latin *cum*, avec, ensemble ; *ordo, ordinis*, ordre ; les conjonctions de coordination ordonnent, mettent ensemble deux parties de même valeur.

(c) *Subordination.* — Du latin *sub*, sous ; *ordo, ordinis*, ordre ; les conjonctions de subordination unissent deux propositions, mais en mettant la deuxième sous la dépendance de l'autre.

978. Les conjonctions de *coordination* unissent toujours des éléments ayant même fonction : deux mots ou groupes de mots, deux subordonnées d'une même principale, deux indépendantes, deux phrases entières.

Ex. :

Deux sujets : *Coloniser* | **et** | *évangéliser* restent, aujourd'hui comme autrefois, le lot principal de notre race. (MGR F.-X. ROSS.)

Deux attributs : *Soyez bon* | **mais** | *ferme. Ils sont debout* | **et** | *ensemble.*

Deux épithètes d'un même nom : *Cherche un ami fidèle* | **et** | *sincère.*

Deux compléments d'un même mot : *N'abusons pas de l'alcool* | **ni** | *des autres excitants. Travaille avec un grand courage* | **et** | *sans jamais te lasser.*

Deux subordonnées dépendant de la même principale : *Je conviens que vous avez raison* | **et** | *que je me suis trompé. Je ne viendrai pas s'il pleut* | **ou** | *s'il neige.*

Deux indépendantes : *Dieu ordonne,* | **donc** | *je me soumets. La patrie appelle* | **et** | *j'accours avec joie.*

979. *Et, ou, ni, mais,* sont les seules conjonctions qui unissent deux mots ; les autres conjonctions n'unissent que des propositions. Au fond, *et, ou, ni, mais,* joignent aussi deux propositions ; en effet, la phrase *le soleil et la lune sont des astres*, est une manière raccourcie et plus élégante de dire : *le soleil est un astre et la lune est un astre.*

980. Les conjonctions de **subordination** subordonnent, c'est-à-dire qu'elles unissent à une proposition principale une proposition qui lui est subordonnée, qui en dépend. Ex. : *Je me soumets* | **parce que** *Dieu l'ordonne. J'accours avec joie* | **lorsque** *la patrie m'appelle.*

Parce que *Dieu l'ordonne* est une subordonnée qui complète le verbe *je me soumets* ; elle indique le motif, la cause de ma soumission ; *parce que* est donc une locution conjonctive de subordination.

Lorsque *la patrie m'appelle* est une subordonnée qui marque le temps où j'accours ; *lorsque* est conjonction de subordination.

981. Les conjonctions de *subordination* sont : *comme, quand, sinon, lorsque, puisque, quoique, si, que* et toutes les locutions terminées par *que* ; *afin que, parce que, tandis que, tellement que, de manière que, à condition que, etc.*

***982.** Les conjonctions, de même que les prépositions, marquent des rapports entre les mots ou les propositions qu'elles unissent.

***983.** Les conjonctions de **coordination** peuvent exprimer :

1° **L'union** : *et, puis, et puis, ni, bien plus* ;

2° **La division** (*séparation, alternation*) : *ou, soit, ou bien, ou au contraire ; tantôt... tantôt* ;

3° **L'opposition** : *mais, pourtant, cependant, néanmoins, mais au contraire* ;

4° **La conséquence** : *donc, aussi, partant, en conséquence, c'est pourquoi* ;

5° **La preuve** : *car, effectivement, en effet* ;

6° Une simple **transition** : *or, d'ailleurs, de plus, du moins*.

***984.** Les conjonctions de *subordination* peuvent exprimer :

1° **Le but** : *afin que, de peur que, pour que ; ...*

2° **La conséquence** : *que, de sorte que, en sorte que, de manière que, tellement que ; ...*

3° **La cause** : *comme, puisque, parce que, vu que, attendu que ; ...*

4° **La concession** : *quoique, bien que, quand même, même si, encore que, alors même que, malgré que, sans que ; ...*

5° **La condition** : *si, au cas où, au cas que, soit que, supposé que, si ce n'est que, pourvu que, à condition que, à moins que ; ...*

6° **Le temps** : *quand, lorsque, comme (il arrivait), avant que, après que, jusqu'à ce que, pendant que, tandis que, tant que, en attendant que, depuis que, à mesure que ; ...*

7° **La comparaison** : *comme, de même que, ainsi que, comme si, autant que, selon que ; ...**

2. Mots employés comme conjonctions.

****985.** Certains adverbess sont employés comme conjonctions de coordination ; alors au lieu de modifier le verbe (ou l'adjectif ou l'adverbe), ils unissent une proposition ou une phrase à une autre.

Tels sont : *alors, ainsi, aussi, aussi bien, cependant, encore, ensuite, puis, néanmoins, pourtant, toutefois, toujours.*

Adverbes.

Conjonctions.

Ne répliquez pas ainsi.

Ainsi vous répliquez.

Tu es encore malade.

*Tu es malade, **encore** si tu te soignais.*

*Je ne le croyais pas **aussi** rusé. Il est rusé, **aussi** tous s'en défient.*

****986.** *Remarque.* — Il n'est pas toujours facile de déterminer si ces mots jouent le rôle de conjonctions ou d'adverbes.

****987.** Les adverbess interrogatifs *où, quand, pourquoi, combien, comment, comme,* peuvent jouer le rôle de conjonctions de subordination entre deux propositions. Il y a alors interrogation indirecte (754). *Ex. :*

Simpless adverbess : Où allez-vous ? Combien êtes-vous ? Pourquoi partez-vous ?

Adverbess conjonctifss : Je ne sais où il va. Dites-moi combien vous êtes. J'ignore pourquoi il part.

Pourquoi, adv. conjonctif, unit les deux propositions.

****988.** Le verbe *soit* et l'adverbe *tantôt* sont regardés comme conjonctions lorsqu'ils sont répétés. *Soit* est alors invariable. *Ex. : On vient me voir, soit mes frères, soit mes sœurs ; tantôt les uns, tantôt les autres.*

Soit... soit, loc. conj., unit sœurs et frères.

3. Remarques.

989. *Quand* est une conjonction qui signifie *lorsque*, ou un adverbe interrogatif qui signifie *à quel moment* ; *quant à, quant aux*, sont des locutions prépositives qui signifient *pour ce qui est de*. *Ex. : A quand votre visite ? Quant à la mémoire, il faut la cultiver quand* (lorsque) on est jeune.

Quant à, loc. prép., unit mémoire à faut cultiver.

990. *Parce que*, en deux mots, signifie à cause que ; *par ce que*, en trois mots, signifie par la chose que. Ex. : *Évitez le vice, parce qu'il vous perdrait. Par ce que vous dites, je comprends que j'ai tort.*

991. *Quoique* signifie bien que ; *quoi que*, en deux mots, signifie quelle que soit la chose que. Ex. : *Quoique peu riche, soyez généreux. Quoi que vous disiez, montrez-vous polis.*

992. *Ou*, conjonction, signifie ou bien et s'écrit sans accent ; *où*, pronom ou adverbe (503), prend l'accent grave. Ex. : *Maison à vendre ou* (ou bien : conj.) *à louer. L'instant où* (pr. conj.) *nous naissons est un pas vers la mort. Où* (adv.) *demeurez-vous ?*

4. Emplois de la conjonction.

I. Emplois généraux.

****993.** Les conjonctions de **coordination** s'emploient pour bien faire ressortir la **suite** des idées ou des faits. Ex. :

Rien ne nous presse encore de changer de retraite ;

Mais (opposition) *c'est demain qu'il faut tout de*
[*bon écouter.*

Cependant (opposition) *soyez gais, voilà de quoi*
[*manger.*

Eux repus, tout s'endort, les petits et (liaison) *la*
[*mère. (LA FONTAINE.)*

****994. Remarques.**— 1° *Et* remplace quelquefois les autres conjonctions de coordination ;

2° Souvent aussi les conjonctions se suppriment pour donner plus de rapidité à un récit, à une gradation, à une énumération. Ex. : *Tombeaux, trônes, palais, tout périt, tout s'écroule.* (DELILLE.) *L'attelage suait, soufflait, était rendu.* (LA FONTAINE.) *enfin*

****995.** Les conjonctions de **subordination** s'emploient pour bien distinguer les idées secondaires : *but*,

conséquence, cause, etc., (984), des idées principales.
Ex. : *Le péché n'est plus un fardeau, dès qu'on se repent*
(dès que marque le temps).

Votre ambition sera d'abord de bien parler votre langue, afin que vous puissiez la transmettre pure à vos enfants (but).

Souviens-toi (principale) **que** *la vie n'est qu'un pas et qui sera bien court* (objet).

996. *Remarques.* — On remplace quelquefois les conjonctions de subordination par des conjonctions de coordination ; parfois aussi, on les supprime : le lien logique des idées et des propositions est alors moins nettement marqué. Ex. :

Repentez-vous de vos péchés, et ils ne vous pèseront plus autant. *certainement*
Repentez-vous de vos péchés, ils ne vous pèseront plus autant.

Votre ambition sera de bien parler votre langue, ainsi pourrez-vous la transmettre pure à vos enfants. *sur idée*

La vie n'est qu'un pas, il sera court : souvenez-vous-en. *certainement*

997. Il y a trois manières de grouper les propositions d'une phrase : la *subordination*, la *coordination* et la *simple juxtaposition*. (994 et 996) Ex. : *Je prie parce que je suis dans la peine. Je suis dans la peine et je prie. Je suis dans la peine, je prie.* ** très bien fait -*

II. Place des conjonctions.

998. Les conjonctions se placent *avant* les mots ou groupes de mots qu'elles unissent à d'autres.

Cependant : 1° *Aussi* se place *après* le mot quand il marque l'union. Ex. : *Vous avez bien compris, Paul aussi.* *n'est-ce pas ? -*

2° *Donc*, *en effet*, etc., peuvent s'intercaler dans la proposition. Ex. : *Donne-moi donc, barbare, un cœur comme le tien.* (CORNEILLE.) *carré.*

999. Quand une conjonction de coordination commence une phrase ou un alinéa, elle l'unit à la phrase ou à l'alinéa qui précède. Ex. : *Mais le nombre devait triompher du courage.* (L. FRÉCHETTE.) *on a l'air*

(*Mais*, conj. de coord., unit la phrase qui suit à l'alinéa qui précède.)

1000. Souvent on place la subordonnée avant la principale qu'elle complète ; la phrase commence alors par la conjonction de subordination. Ex. : **Quand** Dieu remplit les berceaux, il n'oublie pas de remplir la huche. (*Quand*, conj. de sub., unit la subordonnée à la principale.)

****III. Répétition de la conjonction.**

1001. Lorsqu'il y a plus de deux termes à unir, la conjonction *et* ne se met généralement qu'entre les deux derniers. Ex. : *Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore.* (LA FONTAINE.)

1002. Les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, peuvent se répéter avant chacun des sujets, des attributs ou des compléments, pour ajouter plus d'énergie à la phrase.

Ex. . *Et la terre, et le fleuve, et la flotte, et le port
Sont des champs de carnage.* (CORNEILLE.)

*Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est
sur ses jambes comme un homme d'esprit.* (LA BRUYÈRE.) *On ne
sait ce que l'on devrait le plus admirer, ou son génie, ou son âme.*

Des ornements de l'art, l'œil bientôt se fatigue ;

Mais les bois, **mais** les eaux, **mais** les ombrages frais,

Tout ce luxe innocent ne fatigue jamais. (DELILLE.)*

IV. Emploi de certaines conjonctions.

****1003.** La conjonction **et** peut unir :

1° Des mots ou groupes de mots de même fonction dans une proposition **affirmative**. Ex. : *Le sage est ménager du temps et des paroles.* (LA FONTAINE.)

2° Deux subordonnées qui dépendent d'une même principale **affirmative**. Ex. : *Je crois qu'il est malade et qu'il ne viendra pas.*

3° Deux indépendantes : soit deux affirmatives ou deux négatives, soit une affirmative et une négative. Ex. : *Les paroles s'envolent, et les écrits restent. Je ne*

doute pas de ses promesses et je ne crois pas qu'il veuille nous tromper. Il se donne beaucoup de mal et ne réussit à rien.

****1004.** La conjonction **et** se supprime :

1° Entre des mots synonymes ou formant une gradation. Ex. : *Son luxe, son faste, importune tout le monde. Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.* (LA FONTAINE.)

2° Entre deux propositions mises en opposition et commençant par *plus, moins, autant*. Ex. : *Moins on a de passions, plus on renferme en soi d'éléments de bonheur.* (MARMONTEL.)

3° Pour donner plus de rapidité à une énumération (994, 2°). Ex. :

(Un manant) *Aperçut un serpent sur la neige étendu, Transis, gelé, perclus, immobile, rendu, N'ayant pas à vivre un quart d'heure.* (LA FONTAINE.)

****1005.** La conjonction **ni** remplace ordinairement et dans les phrases négatives. Ex. : *L'or et l'argent, . . . Ni l'or ni l'argent ne donnent le bonheur.*

Ni sert à unir : 1° Surtout des mots ou des groupes de mots d'une même phrase négative. Ex. : *L'insensé n'épargne ni le temps ni les paroles.*

2° Deux subordonnées d'une même principale négative. Ex. : *Je ne crois pas qu'il soit rétabli ni qu'il puisse sortir bientôt.*

3° Deux indépendantes négatives dont la seconde est elliptique. Ex. : *Je ne doute pas de ses paroles ni ne crois qu'il veuille nous tromper.*

****1006.** **Ni** ne doit jamais précéder la préposition **sans**. Dites : *Sans peine ni travail*, ou : *sans peine et sans travail* ; *sans récompenses ni punitions*, ou : *sans récompense et sans punition*, etc.

****1007. Que** est la conjonction la plus souvent employée pour unir une subordonnée à une principale ; **que** se répète ordinairement en tête de chaque subordonnée.

1008. Les emplois de *que* sont nombreux :

1° **Que** sert à joindre une subordonnée **directe** ou **indirecte** (proposition objet) à une principale. Ex. : *Je crois (quoi ?) **que** l'Évangile est saint et **que** tout y est vérité. L'orgueilleux ne convient pas (de quoi ?) **qu'il** ait tort ni **qu'il** puisse se tromper.*

2° **Que** peut amener une proposition sujet, après le verbe *être* ou un verbe impersonnel. Ex. : *La source de tout le mal est **qu'ils** ont renversé l'autorité de l'Église, c'est-à-dire : Le renversement de l'autorité de l'Église est la source de tout le mal. Il est étonnant **que** nous néglignons l'économie. (= Notre négligence de l'économie est étonnante.)*

3° **Que** sert à introduire le deuxième membre d'une comparaison après *autre, quel, même, tel* et les comparatifs *aussi, autant, mieux*, etc. (304). Ex. : *Il est tout autre **qu'il** n'était. Tu es aussi prudent **que** moi.*

4° **Que** peut s'employer avec ellipse d'une expression comparative et signifie alors : *à un tel point que, tellement que, autrement que, ailleurs que*. Ex. : *Je n'ai jamais vu cela **qu'ici** (ailleurs que). Nulle grâce **que** par ses mains (autrement que). (BOSSUET). Ce sermon était d'une force **qu'il** faisait trembler les courtisans (telle que). (SÉVIGNÉ.)*

5° **Que** peut s'employer à la place de toutes les autres conjonctions de subordination quand on ne veut pas les répéter devant une deuxième proposition circonstancielle. Ex. : *A quoi vous servira d'avoir de l'esprit si vous ne l'employez pas, et **que** (=si) vous ne vous appliquiez pas ? Lorsque la dernière trompette aura sonné et **que** (=lorsque) les anges nous auront réunis au pied du trône, ce sera le jugement général.**

6° **Que** peut s'employer à la place d'un bon nombre de conjonctions, même devant une première subordonnée. Ex. :

*Descends **que** je t'embrasse. (LA FONTAINE.) (Que=afin que.)*

*Approchez **que** je vous parle. (ACAD.) (Que=afin que.)*

*Sors vite **que** (=de peur que) je ne t'assomme. (MOLIÈRE.)*

On leur parle encore qu'ils sont partis. (LA BRUYÈRE.) (Que= alors que, après que.)

Je ne sortirai pas qu'il ne l'ait permis (= avant que).

Qu'on lui ferme la porte au nez (que= si).

Il reviendra par la fenêtre. (LA FONTAINE.)

Qu'il dise un mot, je suis sauvé (si).

Qu'il parle, qu'il se taise, c'est tout comme (= soit que).

On ne peut faire un pas qu'il ne le sache (= sans que).

Il y a longtemps qu'il est mort (= depuis que).

Il était à peine revenu qu'il voulait repartir (= alors que).

Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangiez point ? (BOILEAU.) (Que= pour que, puisque.)

7° **Que** s'emploie dans les interrogations avec le sens de *pour-quoi, pour quelle raison* ; c'est alors un véritable adverbe. Ex. : *Que n'étais-je là avec mes Francs !*

***1009.** La conjonction **si** exprimant la condition (841) amène une subordonnée *circonstancielle* ; **si** exprimant le doute (841) ou l'interrogation indirecte amène une subordonnée *directe* ou *indirecte*. Ex. : *Obéis si tu veux être obéi plus tard. Il demande (quoi ?) si tu veux partir. Il s'informe (de quoi ?) si tu veux partir.*

****1010.** La conjonction **si** s'emploie avec un sens positif pour marquer le motif d'une chose ou pour opposer deux idées. Ex. : *Si (de ce que) cet homme est pauvre, est-ce une raison pour le mépriser ? Si l'un est vieux et faible (admettons que l'un est...), l'autre est jeune et fort. (ACAD.)*

1011. **Si** est un adverbe de quantité quand il signifie *tellement* ou *autant*. Ex. : *Pourquoi le jeune enfant est-il si aimable ? Le lion n'est pas si cruel que le tigre.*

1012. **Si** adverbe d'affirmation s'emploie ordinairement par opposition à une négation. Ex. : *Vous dites que non, et je dis que si. Vous ne ferez donc pas cela ? Oh ! que si. (ACAD.)*

5. Analyse de la conjonction.

1013. Pour analyser une conjonction, on dit :

- 1° Sa nature : conjonction ou locution conjonctive ;
- 2° Son espèce : conjonction de coordination ou de subordination ;
- 3° Sa fonction : les mots ou les propositions qu'elle unit.

Exemple d'analyse des conjonctions.

Soit à analyser les conjonctions contenues dans les phrases suivantes de H. La Rue (*Histoire populaire du Canada*).

Ils étaient donc là, ... *lorsqu'un* jour, sur les quatre heures de l'après-midi, *pendant qu'*agenouillés sur le rivage ils faisaient la prière du soir en trois langues différentes, ... leurs vedettes vinrent les informer *que* l'ennemi **n'**était plus **qu'**à une faible distance. ...

Quand vint le moment de la réflexion, les Iroquois furent effrayés de cette victoire... Ils ne songèrent plus à s'emparer de Québec *ni* de Montréal, *mais* s'en retournèrent en leur pays.

Lorsqu', mis pour *lorsque*, conj. de sub., unit *leurs vedettes vinrent les informer à ils étaient donc là*.

Pendant qu', mis pour *pendant que*, loc. conj. de sub., unit *ils faisaient la prière en trois langues différentes à leurs vedettes vinrent les informer*.

Que, conj. de sub., unit *l'ennemi n'était plus qu'à une faible distance à leurs vedettes vinrent les informer*.

(**Ne que**, loc. adv., modifie *étaient*.)

Quand, conj. de sub., unit *vint le moment de la réflexion à les Iroquois furent effrayés*.

Ni, conj. de coord., unit *Montréal à Québec*.

Mais, conj. de coord., unit (ils) *s'en retournèrent dans leur pays à ils ne songèrent plus... Montréal*.

CHAPITRE XIV

L'INTERJECTION

1. Nature.

1014. L'**interjection** (*a*) est un mot invariable que l'on jette subitement dans le discours, et qui marque la joie, la tristesse, l'étonnement ou d'autres sentiments vifs de l'âme. Ex. : *Oh ! que le temps est court !*

1015. On nomme **locution interjective** une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection. Ex. : *Ah çà ! fi donc ! eh bien ! allons donc ! eh quoi ! oui-dà !*

1016. Parmi les interjections, on peut distinguer :

1° Les simples voyelles, accompagnées ou non d'une aspiration. Elles n'ont pas de sens propre. Ex. : *Ah ! ha ! eh ! hé ! ô ! ho ! oh ! ha ha !*

Remarques. — a) C'est le ton de la voix, la manière de prononcer qui indique ordinairement le sentiment que l'on veut exprimer par les interjections voyelles. Elles peuvent ainsi marquer la joie ou la tristesse, l'admiration ou l'aversion, la crainte, l'appel, etc.

b) Cependant *hé ! ho !* servent surtout à appeler, à avertir, à marquer l'étonnement ; *ha !* marque aussi l'étonnement. Ex. : *Hé ! l'ami ! venez ici. Ho ! venez ici ! Ha ! vous voilà !*

2° Les interjections qui ont un sens plus précis et qui s'emploient pour exprimer la douleur, la crainte, la tristesse, l'étonnement, l'appel, etc.

Pour exprimer la douleur : *Ahi ! aïe ! hélas ! juste ciel !*

— — la crainte : *Miséricorde ! oh ciel !*

— — le soulagement : *Ouf !*

— — l'étonnement : *Bah ! bon ! baste !*

(a) *Interjection* — Du latin *inter*, entre ; *jacere*, *jactum*, jeter ; action de jeter au milieu de la phrase un cri, une exclamation.

Pour exprimer l'aversion : *Fi ! fi donc ! pouah !*

— — la colère, le dédain : *Bah ! ouais ! zest !*

Pour encourager : *Allons ! hue ! sus ! courage ! ferme !*

Pour avertir : *Holà ! gare !*

Pour faire taire : *Chut ! paix ! st ! pst ! silence !*

Pour appeler : *Hein ! holà !*

1017. Un bon nombre de mots : noms, adjectifs, verbes et adverbes, sont employés accidentellement comme interjections.

Des noms : *Grâce ! miséricorde ! courage ! patience ! peste ! pitié ! halte ! ciel ! salut !*

Des adjectifs : *Bon ! ferme ! alerte ! tout doux !*

Des verbes : *Allons ! soit ! suffit !*

Des adverbes : *Comment ! bien !*

2. Remarques.

1018. Les interjections et le deuxième mot des locutions interjectives sont ordinairement suivis d'un point d'exclamation. Ex. : *Ah ! oh ! ciel ! — Eh bien ! juste ciel ! ha ha !*

Eh bien est souvent suivi d'une simple virgule. Ex. : **Eh bien**, que faites-vous donc ? (ACAD.)

1019. Il ne faut pas confondre *ô* (sans point d'exclamation) et *oh !*

O se met devant les noms et les pronoms mis en apostrophe. Il s'emploie aussi dans l'apostrophe oratoire pour marquer les divers mouvements de l'âme. Ex. : *O mon Dieu, protège-nous ! O toi qui es dans la prospérité, songe à l'adversité possible. O belle, ô noble, ô pure, ô délectable langue française !* (A. LOZEAU.) *O rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie !* (CORNEILLE.)

1020. **Ça** (sans accent) est une contraction du pronom *cela*. Ex. : *Je vous dirai ça* (cela) plus tard.

Ç'a se rencontre dans *ç'a été* (ce a été). Ex. : *Ç'a été une grande faute pour ce cultivateur d'abandonner sa terre.*

Çà est un adverbe de lieu (*venez çà*) ou une interjection signifiant : *Eh bien, allons !* Ex. : **Or, çà, sire Grégoire** (eh bien ! sire Grégoire).

3. Analyse de l'interjection.

1021. Pour analyser l'interjection, il suffit d'indiquer sa nature : interjection ou locution interjective.

Ex. : *Oh ! qu'il est cruel de n'espérer plus ! Oh ça ! approchez-vous.*

Oh ! interjection.

Oh ça ! loc. interj.

CHAPITRE XV

L'ANALYSE

PRÉLIMINAIRES

1022. Analyser une chose, c'est la décomposer en ses éléments pour les étudier plus facilement et en détail.

1023. On peut analyser une phrase (105) à trois points de vue :

1° Pour étudier les **propositions** et en découvrir l'*enchaînement* : c'est l'analyse **logique** (107) ;

2° Pour étudier les **mots** et saisir les *rappports* qu'ils ont entre eux : c'est l'analyse **grammaticale** (108) ;

****3°** Pour étudier les **idées**, les **sentiments** et la manière dont ils sont exprimés, ou le **style**, et trouver pourquoi le morceau *plaît* et *intéresse* : c'est l'analyse **littéraire**.

ARTICLE I. — L'ANALYSE LOGIQUE

1. La phrase d'une seule proposition.

1024. Revision. — 1° L'analyse **logique** enseigne à *décomposer* une phrase en ses *propositions* ; à indiquer la nature ou la fonction et les éléments de chacune (107).

2° On appelle **phrase** une ou plusieurs propositions formant un sens complet (98).

1025. La phrase *proprement dite* se compose de plusieurs propositions : c'est un *groupe* de propositions, comme la proposition est un *groupe* de mots ; cependant on donne aussi le nom de *phrase* à une seule proposition quand elle offre un sens complet par elle-même.

1026. On appelle **proposition** (91) tout assemblage de mots au moyen duquel on affirme ou on nie, on commande et on conseille, on interroge ou on exprime ses émotions. Ex. : Voir 128.

On voit qu'au point de vue de la *forme* il y a cinq sortes principales de propositions (128).

1027. Les **termes principaux** de la proposition sont le sujet, le verbe et l'attribut (92 et 93).

1028. Il peut y avoir *ellipse* d'un ou de plusieurs termes de la proposition (1094); parfois même elle se réduit à un ou deux mots, sans sujet, ni verbe, ni attribut exprimés. Ex. : *Mon Dieu! ... ici! ... bien! ...*

Waterloo : leçon ! chute ! exemple ! agonie ! ... (V. HUGO.)

1029. *Remarques.* — 1° Une proposition peut avoir plusieurs sujets et plusieurs attributs (96 et 763). Ex. : *Le ciel et la terre passeront. Sans elle* (sans la grâce), *une lettre est sèche, triste et monotone.* (S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE.)

2° Quand plusieurs verbes employés au même temps et sans complément ont le même sujet, on peut, pour la brièveté de l'analyse, les considérer comme appartenant à la même proposition. Ex. : *L'attelage suait, soufflait, était rendu.* LA FONTAINE.

Sujet : *attelage* ; verbes : *suait, soufflait, était rendu.*

Cette phrase, cependant, peut s'analyser : *L'attelage suait, | (l'attelage, sous-entendu) soufflait, | (l'attelage) était rendu.*

3° Le participe passé du verbe passif est le véritable attribut du sujet (719). Ex. : *Le crime est puni par le remords.*

Analyse grammaticale : *Est puni*, v. tr., forme passive, 2e conj., ind. pr., 3e p. du sing.

Analyse logique : Sujet : *crime* ; verbe : *est* ; attribut : *puni*.

*4° Les verbes unipersonnels ont un sujet **apparent** (709) et parfois aussi un sujet **réel** exprimé (710 et 711). Ex. : *Il pleut. Il pleut des balles.*

Ce sujet *apparent* est parfois appelé sujet *provisoire*, parce qu'il annonce et prépare le véritable sujet.

*5° Ce est souvent employé par pléonasme comme sujet apparent devant le verbe *être* (467). Ex. : *Servir Dieu, c'est régner.*

****6°** Quand le verbe s'accorde avec le complément d'un collectif ou d'un adverbe de quantité, on appelle ce collectif ou cet adverbe **sujet grammatical**, et le complément du collectif **sujet sylleptique** (786). Ex. : *Peu* (suj. gram.) *de biens* (suj. sylleptique) *suffisent au bonheur*.

1030. La proposition est rarement réduite à ses termes principaux ; le plus souvent, des termes **secondaires** complètent le sujet, le verbe et l'attribut. La proposition est alors *développée* (97).

1031. Dans l'analyse logique, tous les éléments **secondaires** jouent le rôle de **compléments** (97).

Ex. : *Une joie douce inonde l'âme du juste mourant.*

Suj. : *joie*

C. du s. : *douce*

Verbe : *inonde*

C. du v. : *l'âme du juste mourant.*

(Dans ce complément, le mot principal *âme* est lui-même complété par *du juste*, qui est complété à son tour par *mourant*.)

1032. Remarque. — L'article fait corps avec le nom ; il n'est pas considéré comme un complément.

1033. Les compléments, surtout les compléments directs, sont parfois essentiels au sens de la phrase (97).

Ex. : *L'ouvrier actif abat beaucoup de besogne.*

1034. Le sujet **logique** d'une proposition est le sujet *grammatical* avec tous les mots qui le complètent.

Ex. : *Le dernier gouverneur de la Nouvelle-France, Vaudreuil, était canadien.*

Le sujet *grammatical* est : *gouverneur* ; le sujet *logique* : *le dernier gouverneur de la Nouvelle-France, Vaudreuil*, c'est-à-dire le sujet *grammatical* : *le gouverneur*, avec l'adjectif qui le qualifie : *dernier*, le complément qui précise le sens : *de la Nouvelle-France*, et l'apposition *Vaudreuil*.

1035. L'attribut **logique** est l'attribut *grammatical* avec tous ses compléments. Ex. : *Nos pensées et nos paroles sont une semence bonne ou mauvaise d'où germeront des actes de même nature.*

L'attribut *grammatical* est *semence* ; l'attribut *logique* est l'attribut grammatical avec les adjectifs qui le qualifient et la subordonnée qui le complète : *une semence bonne ou mauvaise d'où germeront des actes de même nature.*

***1036.** Dans les propositions négatives formées d'un sujet et d'un attribut joints par le verbe *être*, la négation tombe réellement sur l'attribut. Ex. : *L'aluminium n'est pas lourd.* (= *L'aluminium est non lourd.*)

Le verbe *être* est un simple lien entre l'attribut et le sujet.

***1037.** Les noms mis en apostrophe et les interjections ne se rattachent à aucun des termes de la phrase. Ils ne font partie d'aucune proposition. Ex. : *Ah ! gardez-vous, mes amis, d'écouter les flatteurs.*

Que j'aime, jeunes **arbrisseaux**,

A reposer sous votre feuillage ! (J. QUESNEL.)

Il en est de même de l'affirmation et de la négation exprimées par les mots *oui* ou *non*. Ex. : *Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel.* (RACINE.)

****1038.** Certains mots sont quelquefois employés **d'une manière absolue** (*a*), c'est-à-dire sans rapport grammatical avec aucun mot de la proposition. On peut alors se contenter d'indiquer qu'ils sont **employés absolument**. Ex. : (On parle des fauvettes.) *Vives, agiles, légères, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment.* (GUÉNEAU.) (342) *Vives, agiles, légères*, adj. qual., employés absolument.

Chrétien *intègre*, sa vie peut être citée en modèle. *Chrétien* est un nom commun employé absolument.

(*a*) *Absolu*. — De *ab*, loin de (marquant séparation) ; *solvere*, *solutum*, délier ; le mot employé *absolument* est délié, dégagé de tout lien avec les autres mots de la phrase.

2. La phrase de plusieurs propositions.

I. Nature.

1039. On compte ordinairement dans une phrase autant de propositions que de verbes à mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

****1040. Remarques.**— 1° Les verbes à l'infinitif et au participe sont assez souvent le centre d'une proposition (1072).

2° Dans les phrases comparatives, le verbe de la subordonnée est généralement sous-entendu. Ex. : *Il est doux | comme le miel* (est doux sous-entendu). *Vous êtes plus fort | que moi* (ne suis fort).

Voici une phrase où le deuxième membre est complet : *il est aussi courageux | que son frère est peureux*.

3° Dans les réponses, les adverbes *oui, si, non*, seuls ou fortifiés : *oui certes, non pas, certainement non*, etc., tiennent lieu d'une proposition. Ex. : *Ne viendrez-vous pas ? — Mais si*.

4° **Voici et voilà** (956) sont souvent le centre d'une proposition. Ex. : **Voici** (vois ici, voyez ici) *une chose intéressante*. **Voilà** (voyez là) *son opinion*.

1041. Il y a **trois sortes** de propositions : les indépendantes, les principales et les subordonnées (100 à 105).

1042. La **phrase proprement dite** (1025) peut être composée :

1° De plusieurs propositions indépendantes, soit *juxtaposées* (a), c'est-à-dire qui se suivent sans conjonction; soit *coordonnées* (b), c'est-à-dire réunies par une conjonction de coordination. Ex. :

(a) *Juxtaposée*. — Du latin *juxta*, tout proche, auprès, et de *poser* : les propositions juxtaposées sont simplement *posées* l'une auprès de l'autre, sans conjonction qui les unisse.

(b) *Coordonnée*. — Du latin *co* pour *cum*, avec, ensemble, et de *ordo*, ordre, arrangement, disposition ; les propositions coordonnées sont des propositions de même valeur (de même *ordre*), unies ensemble par une conjonction de coordination (977).

Indépendantes juxtaposées : *Les paroles s'envolent, les écrits restent.*

Indépendantes coordonnées : *Les paroles s'envolent, et les écrits restent. Les paroles s'envolent, mais les écrits restent.*

2° D'une ou plusieurs principales accompagnées de leurs subordonnées. Ex. : *Les paroles s'envolent | tandis que les écrits restent. Je sais | que les paroles s'envolent | tandis que les écrits restent | et (je sais) que la prudence, | qui commande un usage modéré de la parole, | impose encore plus de circonspection dans les écrits.**

II. Les indépendantes.

1043. Les propositions **indépendantes** (101) ne remplissent aucun rôle par rapport à une autre proposition : elles ne sont donc ni sujet, ni attribut, ni complément, ni apposition.

1044. On classe parmi les indépendantes :

1° Les propositions *incises* (102). Ex. : *Il n'y a, vous le dites bien, que peu de vrais amis.*

2° Les propositions qui expriment une *interrogation directe* (753). Ex. : *Lequel de ces livres choisissez-vous ? Que chantait donc le poète soldat ? Comment s'appelle cette rivière ?*

3° Des propositions au *subjonctif*, précédées de *que* et qui expriment un *ordre*, une *exhortation*, un *souhait*. Ex. : *Qu'on l'amène à l'instant. Roi, qu'à jamais le ciel prenne soin de vos jours.* (RACINE.)

Dans ces propositions, *que* n'indique pas la subordination, mais seulement le *mode* ; il est inutile de sous-entendre un verbe principal, comme : *il faut, je veux, je désire.*

III. Les subordonnées compléments.

1045. Lorsque dans une proposition *développée* (97), on remplace les **mots** compléments par des **propositions** compléments, on a une phrase proprement dite (1025). Ex. : Proposition déve-

loppée : *L'homme fidèle à ses devoirs sera béni au dernier jour.* —
Phrase : *L'homme* | **qui est fidèle à ses devoirs** | *sera béni* |
quand viendra le jour des solennelles justices.

1046. Les propositions *subordonnées* remplissent ordinairement par rapport à la *principale* la fonction de *complément* ; elles peuvent aussi être *sujet* et, plus rarement, *apposition*.

1047. Il y a trois groupes de *subordonnées compléments* : 1° Les *subordonnées du nom* ; 2° les *subordonnées qui marquent l'objet du verbe* ; 3° les *subordonnées qui marquent les circonstances du verbe*.

A. Les subordonnées compléments du nom.

1. Les deux sortes d'après leur sens.

1048. Les *subordonnées du nom* correspondent aux *compléments des noms*. Comparez :

1. *Les ouvrages* | **de Fénelon** | *sont pleins d'une élégance suave.*
Les ouvrages | **que Fénelon a composés** | *sont pleins . . .*

2. *L'huile lourde* | **usitée pour le chauffage** | *est un produit de la distillation du pétrole.*

L'huile lourde | **qui sert au chauffage** | *est un produit. . .*

1049. Les *subordonnées du nom* ou du *pronom* sont parfois **essentiels** au sens, c'est-à-dire que, sans elles, la phrase serait fausse ou obscure. (Comparer 1033.)
Ex. : *En 1763, fut signé le traité* | **qui cédait le Canada à l'Angleterre.** *Ceux* | **qui ont beaucoup souffert** | *sympathisent avec le malheur.*

1050. On peut appeler **essentiels** ou **déterminatives** (a) les *subordonnées du nom* qu'on ne peut retrancher sans nuire au sens de la phrase.

1051. Lorsqu'une *subordonnée* n'ajoute qu'une *explication* accessoire, elle est **non essentielle** ou **expli-**

(a) *Déterminative*. — Radical, *terme* ; la *déterminative* limite l'étendue d'un mot, lui ajoute un *terme*.

cative (a). On peut alors la retrancher sans que le sens de la phrase cesse d'être juste et clair. Ex. : *En 1763, fut conclu le traité de Paris, | qui cédait le Canada à l'Angleterre. Ces hommes, | qui ont beaucoup souffert, | sympathisent vite avec le malheur.*

***1052. Remarques.** — 1° Les subordinnées essentielles au sens ne doivent pas être précédées de la virgule (364) ; les explicatives, au contraire, sont généralement entre virgules (117, 5°).

2° Il n'est pas toujours facile de déterminer si une subordinnée est essentielle ou non ; la distinction dépend parfois de l'intention de l'écrivain. Ex. : *La déterminative est tellement nécessaire à l'antécédent, qu'elle limite, qu'il ne faut pas l'en séparer par une virgule. (Qu'elle limite est ici une explicative ; mais on pourrait enlever les virgules et en faire une déterminative.)*

2. Le mot de liaison entre la principale et la subordinnée.

1053. Les subordinnées du nom ou du pronom commencent par un **pronom conjonctif** (485) qui rappelle l'antécédent et le remplace dans la subordinnée. Ex. : *A Lord Durham succéda Colborne, que le peuple a surnommé le vieux brûlot ; que remplace Colborne, qui pourrait être répété ; on aurait alors deux indépendantes : A Durham succéda Colborne, le peuple a surnommé Colborne le vieux brûlot.*

1054. Remarques. — 1° Lorsque la subordinnée commence par le pronom *qui*, ce pronom est sujet du premier verbe qui le suit. Ex. : *L'âne, | qui goûtait fort l'autre façon d'aller, | se plaint en son patois. (LA FONTAINE.) L'aumône n'appauvrit jamais ceux | qui la font.*

2° Lorsque le mot de liaison est *qui* précédé d'une préposition (à *qui*, de *qui*, en *qui*, chez *qui*, etc.), ce *qui* est complément. Ex. : *Imitez les vertus de ceux | avec qui vous vivez. (V. 5° ci-dessous.)*

Avec qui peut s'analyser en bloc. (Voir 486, 2°.)

(a) *Explicative.* — Du latin *ex*, en dehors ; *plicare*, *plicatum*, plier ; l'explicative développe les idées contenues dans un mot, les fait sortir des plis, pour ainsi dire.

*3° La subordonnée du nom peut commencer par le pronom *que*, qui est alors généralement complément *direct*, mais peut aussi être complément *circonstanciel* (899) et même *attribut*. Ex. : *La Grèce | que les barbares ne purent soumettre | fut vaincue par les Romains. Que* (pron. interrogatif, attribut) *paraissent aujourd'hui à Mathusalem les neuf cents ans | qu'il (= pendant lesquels il) a vécu ?*

Il ne faut pas confondre le pronom *que* avec la conjonction ou l'adverbe *que* (488).

4° Le pronom conjonctif de liaison peut encore être *dont* (499 et 500), *où*, *d'où*, *à quoi*, *de quoi*, *en quoi*, etc., ou l'un des pronoms en *quel* : *lequel*, *duquel*, *par lequel*, etc. Ex. : *La fatigue est une maladie | dont le repos nous guérit. Les nations ont besoin de l'Église et de la doctrine de Jésus-Christ, | sans lesquelles elles retombent dans l'horrible nuit | où était plongé le monde à la venue du Messie.* (PAUL TARDIVEL.)

*5° Parfois le pronom en *quel* ou *de qui*, *par qui*, etc., est lui-même complément d'un nom qui le précède ; la subordonnée commence alors avant la préposition qui amène ce nom. Ex. : *Ce trophée, le pavillon amiral, fut porté en triomphe à la cathédrale | à la voûte de laquelle il resta suspendu jusqu'en 1759.* (J. MARMETTE.)

6° Le pronom *quiconque* se dédouble en *celui qui* (523 et 524).

7° Il y a souvent ellipse de l'antécédent *celui*. Ex. : (Celui) *Qui parle | sème. Le sot est dupe de (celui) | qui le flatte. Je récompenserai (celui) | qui viendra. Parles-en (à celui) | à qui tu voudras.*

B. Les subordonnées compléments directs ou indirects du verbe.

1. Sortes.

1055. Les subordonnées qui marquent l'*objet du verbe* correspondent aux compléments directs et indirects des verbes. Comparez :

1. *Nos parents désirent (quoi ?) notre bonheur (bonheur est complément direct de désirent).*

Ils désirent (quoi ?) | que nous soyons heureux (que nous soyons heureux est une subordonnée complément direct de désirent).

2. *Nous sommes certains (de quoi ?) de son succès (succès est complément indirect de sommes certains).*

Nous sommes certains (de quoi ?) *qu'il réussira* (*qu'il réussira* est une subordonnée indirecte de *sommes certains*).

1056. Les subordonnées directes répondent à la question *quoi* et se joignent à un *verbe transitif*. Ex. : *Il n'est nullement exagéré de dire* (quoi ?) **que le nom de Mgr Bourget reste attaché à la naissance des œuvres catholiques dans les deux tiers de l'Amérique du Nord.** (HENRI BOURASSA.)

1057. Les subordonnées indirectes répondent à la question *quoi* **précédé d'une préposition** (*à qui, à quoi, de qui, de quoi*) et complètent un *verbe intransitif* ou un *adjectif attribut*. Ex. : *Souvenons-nous* (de quoi ?) **que chaque jour de notre vie est un feuillet de notre histoire.** *L'égoïste est indigne* (de quoi ?) | **qu'on s'occupe de lui.** *Je vous crois heureux* (de quoi ?) | **qu'il soit revenu.**

1058. Les subordonnées directes et indirectes complètent toujours un *verbe* ou une *locution verbale*, ou un *attribut*.

2. Mot de liaison.

1059. Les subordonnées directes ou indirectes sont unies à la principale :

1° Ordinairement par la conjonction *que*. Ex. : *Les grands de l'époque disaient* | **que l'on respirait au Canada un air du ciel.** *Prenez garde* | **que nul ne rende à un autre le mal pour le mal.** (S. PAUL.)

2° Dans l'interrogation indirecte (752 et 754), par le *si* dubitatif (841) ou par un *mot interrogatif*. Ex. : *Ne vous enquérez pas* (de quoi ?) | **si l'on vous loue ou si l'on vous blâme.** *Je ne sais* (quoi ?) | **quel est le parti le plus sûr,** | **ni à quoi je m'arrêterai.** *Il demande* (quoi ?) | **quand je partirai** | **et** (quoi ?) **comment je me tirerai d'affaire.**

****1060. Remarques.** — 1° Les mots interrogatifs sont l'adjectif conjonctif *quel* (417, 2°), les pronoms interrogatifs (503) et les ad-
verbes interrogatifs : *combien, comment, où, pourquoi, quand* (987).

2° L'interrogation indirecte vient toujours après un verbe contenant l'idée de *savoir* ou d'*ignorer*, ou de *s'informer*.

3° Quelques auteurs appellent les subordonnées directes et indirectes : propositions *complétives*, parce qu'elles sont nécessaires pour *compléter* le sens de la phrase, tandis que les subordonnées circonstancielles ne sont pas essentielles.

C. Les subordonnées qui marquent les circonstances de l'action.

1. Nature et sens.

1061. Les subordonnées *circonstancielles* complètent le verbe en indiquant les *circonstances* de l'action ; elles correspondent aux compléments *circonstanciels* (620). Comparez :

1. *Les hirondelles nous arrivent au printemps* (complément circonstanciel de temps, introduit par la préposition à : **au** = à le).

Les hirondelles nous arrivent quand revient le printemps (subordonnée circonstancielle de temps, amenée par la conjonction *quand*).

2. *Il a réussi à cause de son travail* (complément circonstanciel de motif). *A cause de* est une locution prépositive.

Il a réussi parce qu'il a travaillé (subordonnée circonstancielle de motif). *Parce que* est une locution conjonctive.

****1062.** Les circonstancielles expriment les diverses circonstances de l'action : le temps, le lieu, la manière, etc. (comparer 621).

1. Le **temps** (propositions temporelles). Ex. : *On connaît la valeur de l'eau | quand le puits est à sec. Écoutez ce récit | avant que je réponde.* (LA FONTAINE.)

2. La **fin**, l'intention, le but (propositions finales). Ex. : *Le jardinier émonde les arbres | pour qu'ils rapportent davantage. Allez et ne péchez plus | de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire. Descends, | que (= pour que) je t'embrasse.*

3. La **cause**, le motif (propositions causales ou motivales). Ex. : *L'Égypte est fertile | parce que le Nil déborde. Le malheur de l'homme vient | de ce qu'il ne réfléchit pas.*

4. La **conséquence** (propositions consécutives). Ex. : *Il travaille | de manière que ses parents soient contents. Tant va la cruche à l'eau | qu'enfin elle se casse. Il est assez digne de confiance pour qu'on le croie.*

5. Une **concession** faite à un adversaire (propositions concessives). Ex. : *Il nous faut travailler | quoique nous soyons riches (quelle que soit notre fortune, quelques biens que nous ayons). Pour grands que soient les rois, | ils sont ce que nous sommes. (CORNEILLE.)*

6. Une **condition** (propositions conditionnelles). Ex. : *Si j'étais riche, | je ne serais pas avare. Le démon ne peut nous nuire | à moins que nous ne le voulions.*

7. La **comparaison** (propositions comparatives). Ex. : Comparaison d'égalité : *La troupe se resserra et s'élança | comme un tourbillon (s'élança, sous-entendu). Comparaison de supériorité : On gouverne les gens par la bonté | plus que (on ne les gouverne) par la rigueur. Comparaison d'infériorité : La guerre tue moins de gens | que l'alcool (n'en tue).**

2. Mot de liaison.

1063. Les propositions circonstanciellles sont toujours introduites par une conjonction ou une locution conjonctive de *subordination* (981), qui en marque en même temps le sens.

***1064. Remarques.** — 1° Sauf *si* et *que*, les conjonctions et locutions conjonctives de subordination introduisent toujours des circonstanciellles.

2° *Si* (841) commence soit une circonstancielle soit une directe ou une indirecte. Ex. : *Je resterai | s'il pleut* (circonstancielle de temps). *Dites-moi | s'il pleut* (directe). *Je ne me souviens pas (de quoi ?) | s'il pleuvait* (indirecte).

3° *Que* amène une circonstancielle dans les comparaisons (1008, 3° et 4°) et lorsqu'il est employé à la place d'une autre conjonction (1008, 5° et 6°). Ex. : *Bonne renommée vaut mieux | que ceinture dorée* (ne vaut). *Quand j'ouvre les yeux | et que je vois les ravages de l'eau-de-vie, | je me prends à détester cet ennemi redoutable. Je ne partirai point | que (= sans que) vous ne soyez prêt.**

****1065.** Certaines propositions au subjonctif ou au conditionnel paraissent être des principales, parce que le mot de liaison a été supprimé, et ne sont en réalité que des subordonnées circonstancielles. Ex. : **Dussiez-vous en souffrir** (= même si vous deviez en souffrir), *dites toujours la vérité*. **Vous lui demanderiez le plus petit service** (= si vous lui demandiez...), *cet égoïste vous le refuserait*.

****1066.** Il arrive même que la principale est construite comme une subordonnée, tandis que celle-ci a une fausse apparence de principale. Ex. : *Fussiez-vous sûr de ne pas mourir* | **que vous n'en devriez pas moins bien vivre**. (= Quand même vous seriez sûr... (circonstancielle), vous n'en devriez pas ... (principale).

IV. Subordonnées sujet ou apposition.

1067. Une proposition est sujet (1008, 2°) :

1° Après le verbe *être*. Ex. : *Mon désir est* | **que vous soyez heureux**. Qu'est-ce qui est mon désir ? *que vous soyez heureux* (= votre bonheur).

*2° Après un verbe impersonnel (711). Ex. : *Il faut* | **que l'élève collabore à son éducation** (MGR COURCHESNE). Qu'est-ce qu'il faut ? que l'élève collabore... (la collaboration de l'élève).

****1068.** Certaines subordonnées sont placées en apposition d'un nom ou d'un pronom de la même façon qu'un nom ou un adjectif. Ex. : *Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur, | Vous irez dans la poêle*. (LA FONTAINE.) *La pensée | qu'il a réussi | me jette dans la joie*. (Que est ici une simple conjonction qui unit les deux propositions.)

Elle, | qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, Envieuse, s'étend. (= Elle, si petite, s'étend).

****3. Les propositions infinitives et participes.**

I. Nature.

1069. L'infinitif et le participe ont généralement les fonctions du verbe ou de l'adjectif. Ex. : *Tu aimes à te promener* (*promener*, c. dir. de *aimes*). *Il croirait s'avilir en se prêtant à ces exigences* (*s'avilir*, c. dir. de *croirait* ; *se prêtant*, c. circ. de *s'avilir*).

Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine (*sentant*, apposition de *laboureur*). *Je me sens confondu par la grandeur du sujet* (*confondu*, attribut de *je*).

1070. Fonctions ordinaires de l'infinitif et du participe :

L'infinitif est sujet, attribut ou complément (856) ;

Le participe présent est généralement complément (871) ;

L'adjectif verbal et le participe adjectif sont épithètes, apposition ou attributs (351 et 876).

1071. En français, il n'y a pas d'utilité à considérer l'infinitif ou le participe comme formant une proposition lorsqu'on peut, autrement, leur attribuer une fonction dans la phrase.

1072. Le participe et l'infinitif, présents ou passés, forment le centre d'une proposition quand ils ont un sujet distinct, c'est-à-dire qui ne remplit aucune autre fonction dans la phrase. Ex. : *Ainsi dit le renard, | et flatteurs d'applaudir* (prop. inf.) ; *flatteurs* n'a pas d'autre fonction que d'être sujet d'*applaudir* : *Qui est-ce qui applaudit ? les flatteurs.*

Théodose étant mort (ou bien : **Théodose mort, | son royaume fut partagé entre Honorius et Arcadius, ses fils.** **Les grenouilles se lassant de l'état démocratique** *elles demandèrent un roi.*

1073. Dans ce dernier exemple, si l'on écrit (873) : *Les grenouilles, se lassant de l'état démocratique, demandèrent un roi,* *se lassant* n'est plus qu'une simple apposition de *grenouilles*.

Il y a la même différence entre les phrases suivantes : **Paul étant survenu** (prop. part.), *je me mêlai à la discussion*. **Étant survenu** (simple apposition de *Paul*), *Paul se mêla à la discussion*.

1074. On considère encore l'infinitif et le participe comme formant une proposition lorsque leur sujet, bien que non distinct, n'est pas le même que celui du verbe principal. Ex. : *J'ai vu cet enfant | grandir* ou *j'ai vu | grandir cet enfant*. *C'était un chat | vivant comme un dévot ermite*. (LA FONTAINE.)

Je vous demande d'intervenir. (Dans cette dernière phrase, *intervenir* peut être considéré comme un simple complément direct de *demande*.) (1071)

Analyse grammaticale :

Enfant : c. dir. de *ai vu* et sujet de *grandir*.

Chat : attr. de *ce* et sujet de *vivant*.

Vous : c. ind. de *demande* et sujet de *d'intervenir*.

1075. Remarques. — 1° L'infinitif ou le participe construit avec les verbes de sensation (*voir, regarder, entendre, sentir*, etc.) ou avec *laisser, envoyer, faire*, forme une proposition lorsque le nom ou le pronom complément fait en même temps l'action exprimée par l'infinitif. Ex. : *J'ai vu cet enfant | grandir* ; *j'ai vu cet enfant | grandissant à vue d'œil*.

Il n'y a pas de proposition infinitive dans la phrase suivante : *J'ai vu applaudir cette chanteuse par les artistes* : le complément *chanteuse*, en effet, n'est pas sujet de *applaudir* ; *applaudir* est un simple complément de *ai vu* : *j'ai vu quoi ? applaudir* ; *j'ai vu applaudir qui ? cette chanteuse*. (Relire la règle 896 et son explication.)

2° Dans l'interrogation indirecte, le verbe à l'infinitif forme aussi une proposition. Ex. : *Je ne sais | quel parti prendre* (= je ne sais quel parti je prendrai). *L'employé demande | quand terminer cet ouvrage* (= quand il terminera).

II. Sens des propositions infinitives et participes.

1076. Les propositions infinitives et participes remplissent généralement la fonction de **subordonnée complément** d'un nom ou d'un verbe. Pour trouver

leur fonction, il faut les ramener à un mode personnel équivalent. Ex.: *Je vis peu à peu le ciel* | **blanchir à l'orient** ; pr. inf. subordonnée (essentielle) de *ciel* ; *je vis le ciel qui blanchissait* . . .

Te mesurer à moi ! | *qui t'a rendu si vain ?* l'infinitive est une circonstancielle marquant la conséquence : *Qui t'a rendu assez vain* | *pour que tu te mesures à moi ?*

Quelque diable aussi me poussant, |
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.

(LA FONTAINE.)

La proposition participe est une circonstancielle de cause : *je tondis . . . parce que le diable me poussait*.

1077. Remarque. — La proposition participe est toujours circonstancielle lorsqu'elle est employée *absolument* (1038), c'est-à-dire avec son sujet distinct. Ex. : **La nuit venant vite** (= parce que la nuit venait vite), | *nous rentrâmes sans tarder*.

1078. On trouve des propositions infinitives indépendantes dans des phrases interrogatives et exclamatives et avec les infinitifs de narration. (a) Ex. : *Quoi ! tirer un homme de sa patrie* | *et l'abandonner dans cette île déserte ?* (Deux indépendantes.) *Car que faire en un gîte ?* (LA FONTAINE.) *Et mon chat de crier* (et le chat cria, se mit à crier). *Ainsi parla le meneur,* | **et tous de courber** (= courbèrent) **la tête**.

(a) *L'infinitif de narration*, est l'infinitif précédé de *de* ; il est ainsi appelé parce que son emploi donne à la *narration*, au récit, un tour vif et rapide ; il remplace un passé défini.

ARTICLE II. — L'ANALYSE GRAMMATICALE

1. Les dix parties du discours.

1079. Pour analyser les mots variables, on en dit l'espèce, les modifications et la fonction :

- 1° Analyse du nom, voir numéro 234, page 46 ;
- 2° — de l'article, voir numéro 274, page 54 ;
- 3° — de l'adjectif qualificatif et du participe adjectif, et de l'adjectif verbal, voir numéro 350, page 70 ;
- 4° — de l'adjectif déterminatif, voir 418, page 84 ;
- 5° — du pronom, voir numéro 533, page 111 ;
- 6° — du verbe, voir numéro 742, page 178 ;
- 7° — de l'infinitif et du participe, voir 1067 à 1069.

1080. Pour analyser les mots invariables, on en dit l'espèce et la fonction :

- 1° Analyse de l'adverbe, voir numéro 946, page 230 ;
- 2° — — la préposition, voir 973, page 236 ;
- 3° — — la conjonction, voir 1013, page 248 ;
- 4° — — l'interjection, voir 1021, page 251.

2. Difficultés de l'analyse grammaticale.

Les principales difficultés de l'analyse viennent de la construction figurée ou littéraire de la phrase et des gallicismes.

****I. La construction française.**

1081. La **construction** est l'ordre, l'arrangement des mots dans la proposition, des propositions dans la phrase et des phrases dans la période.

****1082.** On appelle **période** (a) un ensemble de propositions qui s'enchaînent et dont le sens demeure sus-

(a) *Période.* — Du grec *péri*, autour ; *odos*, chemin.

pendu jusqu'à la fin. Ex. : *Elle est bien belle la rose qui s'épanouit aux rayons du soleil : mais combien plus belle encore l'âme de l'enfant qui s'ouvre à la sagesse et à la bonté !*

****1083.** Les diverses parties de la période sont appelées *membres* ; les périodes sont généralement de deux, trois ou quatre membres.

1084. Les propositions et les phrases peuvent être construites selon l'ordre **grammatical**, ou bien selon l'ordre **littéraire**.

1085. Dans une proposition, la construction **grammaticale** ou *simple* place les mots dans l'ordre suivant : 1° le sujet ; 2° le verbe ; 3° l'attribut ou le complément ; chacun de ces mots est suivi (804) de ses propres compléments. Ex. : **La littérature d'un peuple est la plus haute expression de sa vie. Nous apercevons tout à coup un enfant endormi sur la route.**

1086. La construction **grammaticale** place les *propositions* d'une phrase dans l'ordre suivant : d'abord la proposition principale, en joignant au sujet et au verbe (ou à l'attribut) les *subordonnées essentielles* qui s'y rattachent ; puis les *subordonnées accessoires* ou *circonstancielles*. Ex. : **Le cheval | qui a été dressé pour la guerre | tressaille | quand il entend le tambour ou le clairon.**

Construites uniformément selon l'ordre grammatical, les phrases seraient monotones et souvent peu harmonieuses.

1087. L'ordre **littéraire** ou *figuré* s'écarte de la construction grammaticale pour placer les mots et les propositions d'une manière plus frappante pour l'esprit ou plus agréable à l'oreille.

1088. Remarque. — C'est dans la poésie, pour le besoin de la rime, de la cadence et de l'harmonie, que l'on s'écarte le plus souvent de l'ordre grammatical. Ex. : **Plus haute est la faveur, et plus**

prompte est la chute. (DESTOUCHES.) **De givre étincelant, la route était couverte.** (L. FRÉCHETTE.) **Et du sein des greniers renaît l'âme des blés.** (A. FERLAND.)

****II. Les figures de grammaire.**

1089. On appelle **figures de grammaire** ou **figures de construction**, certaines constructions qui s'écartent de l'**ordre grammatical** ordinaire.

1090. Les principales figures de construction sont : l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme* et la *syllepse*.

1091. L'**inversion** (a) consiste à renverser l'**ordre grammatical** des mots.

Elle s'emploie pour donner plus d'harmonie à la phrase ou pour mettre une idée en relief. Ex. : Voir 1088.

1092. Un petit nombre d'inversions seulement sont permises.

1° Inversion du **sujet** (633 et 768). — *Au sage appartient le bonheur ici-bas.*

2° Inversion de l'**attribut**. — *Bienheureux sont les doux !*

3° Inversion des **compléments du verbe**. — *Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture. L'Éternel, en ses mains, tient notre destinée.*

4° Inversion du **complément du nom** ou de l'**adjectif** (Cette inversion est rarement permise en prose.) Ex. : *Des bons cœurs, le plaisir est la reconnaissance.*

Mais si ce même enfant à tes ordres docile,

Doit être à tes desseins un instrument utile... (RACINE.)

1093. En analyse, on ne fait pas mention de l'**inversion** ; mais il est souvent utile de rétablir la construction directe pour trouver la fonction des mots.

Ainsi, rétablissant l'ordre direct dans les vers ci-dessus, on se rend compte que *docile* est une épithète de *enfant* et que *à tes ordres* est un complément de *docile* : *si ce même enfant docile à tes ordres...*

(a) *Inversion*. — Du latin *in*, et de *vertere*, *versum*, tourner ; renversement.

1094. L'ellipse (a) consiste à supprimer un ou plusieurs mots que l'esprit doit suppléer.

L'ellipse a pour but de donner à la phrase plus de rapidité, de grâce ou de force.

1095. Les ellipses les plus fréquentes sont celle du sujet, celle du verbe, et celle du sujet et du verbe en même temps. Ex. :

1° Ellipse du sujet. — *Qui parle sème, | qui écoute moissonne* (1129, 2°). *Celui | qui parle | sème, | celui | qui écoute moissonne.*

2° Ellipse du verbe (119). — *Qui fut plus riche que Crésus* (ne fut, sous-entendu) | *et qui fut hélas ! plus malheureux que lui* (ne fut) ? *Heureux* (est) *celui | qui, dès l'enfance, a porté le joug du Seigneur !*

3° Ellipse du sujet et du verbe. — *Qu'est cela, dit-il ? — Rien.* (LA FONTAINE.) (Ce n'est, s.-ent.)

1096. L'ellipse donne beaucoup de vivacité au style, mais elle ne doit pas nuire à la clarté.

1097. Remarque. — On n'analyse pas les mots sous-entendus ; mais on en fait mention quand on analyse les mots qui s'y rapportent.

Ex. : *Qui dort dîne. Aimons Dieu comme un père.*

Qui, pr. conj. ayant pour antécédent *celui* sous-entendu, etc.

Père, n. c., m. s., c. dir. de *aime* s.-ent. (comme on aime un père).

1098. Le pléonasme (b) est l'emploi de mots qui répètent une idée déjà énoncée. Ex. : *Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux, vous dis-je ?* (LA FONTAINE.) *Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?* (RACINE.)

Le pléonasme est le contraire de l'ellipse.

(a) *Ellipse.* — Du grec *elléipsis*, qui veut dire *laisser dans, omettre* ; l'ellipse est une suppression de mots que l'esprit doit suppléer.

(b) *Pléonasme.* — Du grec *pléonasmós*, surabondance.

1099. Le **pléonasme** doit donner plus de force ou d'élégance à la phrase ; autrement c'est un défaut ; on l'appelle alors *pléonasme vicieux*. Ex. : *Reculer en arrière ; contraindre quelqu'un malgré lui.*

1100. On analyse comme à l'ordinaire les mots employés par pléonasme, mais on ajoute *employé* (ou *répété*) par *pléonasme*. Ex. :

Aime-la bien, ta tendre mère ;

Mère, n. c., f. s., c. dir. répété par pléonasme de *aime*.

1101. On appelle mots **explétifs** (page 130, note c) des mots qui, sans être des pléonasmes, ne sont pas nécessaires au sens. Ex. : Prépositions explétives euphoniques (973, 2°) : *J'aime à chanter ; la ville de Saint-Hyacinthe*. — Adverbe explétif : *Je crains qu'il n'arrive*. — Pronom explétif : *Il vous lui fait un beau sermon*.

1102. Dans l'analyse, on se contente de noter cette qualité d'*explétif*. Ex. :

Prends-moi le bon parti ; moi, pron. explétif.

1103. La **syllepse** (a) consiste à faire accorder un mot avec l'idée, et non pas avec le mot auquel il se rapporte grammaticalement (786, 906, 908). Ex. : *Une troupe de voleurs ont dévasté le pays*.

Le verbe s'accorde, non pas avec le sujet grammatical *troupe*, mais avec le complément du sujet *voleurs* (786).

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;

Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,

Comme eux vous fûtes pauvres, et comme eux orphelin.

Eux se rapporte, non pas au mot *pauvre*, qui est au singulier, mais à l'idée plurielle *des pauvres*, que le poète a en vue ; grammaticalement, il aurait fallu : *Comme lui* (= le pauvre) *vous fûtes pauvre* ; ou bien : *Entre les pauvres et vous*.

(a) *Syllepse*. — Du grec *sun*, avec ; *lepsis*, action de prendre ; la syllepse prend ensemble ou unit les mots, d'après l'idée qu'on a en vue plutôt que d'après les règles d'accord.

** III. Les gallicismes.

Chaque langue a des *idiotismes* (a), c'est-à-dire des constructions de phrase ou des expressions figurées qui lui sont propres, et qu'on ne peut traduire littéralement dans les autres langues. Les idiotismes français s'appellent *gallicismes* (b).

1104. Les **gallicismes** sont des tours de phrase ou des expressions figurées propres à la langue française. Ex. : **Si j'étais que de vous**, pour dire : *si j'étais à votre place*. **Ce n'est pas la mer à boire**, pour : *c'est facile*.

On peut distinguer les gallicismes de *construction* et les gallicismes de *sens figuré*.

1105. Les **gallicismes de construction** sont des tours de phrases qui s'écartent de la construction régulière. **Ce fut en 1635 que mourut Champlain**. **S'il est des jours amers, il en est de bien doux**.

1106. Les **gallicismes de sens figuré** sont des expressions où les mots sont pris au sens figuré (72). Ainsi on dira : **Être à l'affût d'un bon mot**, pour : *attendre le moment propice pour parler*, par comparaison avec le chasseur posté derrière un arbre (fût) et qui attend le gibier.

Ces gallicismes n'offrent généralement pas de difficultés pour l'analyse.

1107. Au point de vue de l'analyse, on peut distinguer, parmi les gallicismes de construction :

1° Les gallicismes formés par les verbes **unipersonnels**. Ex. : **Il pleut ; il pleut des balles ; il semble que vous êtes heureux**.

Le pronom *il* est le *sujet apparent* ; le nom ou la proposition qui paraît être le complément direct est le *sujet réel* du verbe (709 à 713).

2° Les gallicismes formés par **ce, ce qui, ce que, ce dont**, etc., et le verbe **être** (467 et 468). Ex. : **C'est**

(a) *Idiotisme*. — Du grec *idios* propre, particulier à.

(b) *Gallicisme*. — Du latin *Gallicus*, de la Gaule.

l'influence du milieu qui a le plus d'effet sur l'orientation morale des individus. (ABBÉ O. MAURICE.)

Analyse : Voir 470.

3° Les gallicismes **particuliers**. Ex. : *Il a beau protester ; — c'en est fait de vous ; — si tant est que cela arrive, etc.*

En analyse, on se contente de les signaler et on les traduit en une phrase de construction régulière. Ex. :

Se faire fort de répondre : gallicisme qui signifie : *s'engager à répondre, se sentir de force à répondre.*

Faire de son mieux, gallicisme qui signifie *faire aussi bien que l'on peut.*

Je n'ai que faire de ce livre ; n'avoir que faire de : gallicisme qui signifie *je n'ai nul besoin de.*

1108. *Remarque.* — Il semble ridicule, autant qu'il est inutile, de chercher à trouver une fonction à ces gallicismes, qui, par définition, sont en dehors des constructions régulières, et qui, parfois même, n'ont de sens que par convention.

CHAPITRE XVI

L'ÉTYMOLOGIE

(Ce chapitre est surtout destiné à être lu et consulté ; les exercices y renverront.)

1109. L'étymologie (a) s'occupe de l'origine des mots et de la manière dont ils ont été formés. (83)

Elle décompose les mots en leurs divers éléments (75) pour trouver leur sens propre (71).

Les éléments d'un mot sont le radical ou la racine, les préfixes et les suffixes (75 à 83).

ARTICLE I. — FORMATION DES MOTS AU MOYEN DES PRÉFIXES

1. Les préfixes latins.

1110. La plupart des préfixes sont des prépositions ou des adverbes empruntés au latin ou au grec ; en se soudant à un mot français, ils lui ajoutent le sens qu'ils avaient dans la langue d'où ils sont tirés.

Ainsi *in*, en latin veut dire *dans* (qui es *in cœlis*) ; une *incur-sion*, de *currere*, *cursum*, courir, sera l'action de *courir dedans*, ou la course de gens de guerre en pays ennemi ; *ex*, en latin et en grec, veut dire *hors de* ; *excursion* signifiera action de *courir dehors*, ou la sortie d'un endroit pour explorer du pays.

1111. Par euphonie, la dernière consonne des préfixes (comme *d* dans *ad*, *m* dans *com*, etc.) se change d'ordinaire en la consonne qui commence le radical. Ce changement s'appelle **assimilation** (b).

(a) *Étymologie*. — Du grec *étumos*, vrai ; *logos*, discours, traité, science ; l'étymologie détermine le *vrai sens* des mots.

(b) *Assimilation*. — Du latin *ad*, vers ; *similis*, semblable ; dans l'assimilation, la dernière consonne du préfixe devient semblable à la première du radical.

Ainsi l'on dit : **affront** pour **adfront** ; **assimiler** pour **adsimiler** ; **collaborer** pour **conlaborer** ; **irrégulier** pour **inrégulier**, **effeuiller** pour **exfeuiller**.

Parfois aussi la consonne finale tombe tout simplement au lieu de s'assimiler. Ex. : **Aplanir** pour **adplanir** ; **apercevoir** pour **adpercevoir** ; **coassocié** pour **comassocié**.

1112. Ad, a, ac, af, ag, al, an, ap, ar, as, at, signifie *à, vers, auprès* ; il marque la tendance ou la direction vers, le rapprochement. Ex. : *Adjoindre*, joindre avec ; *amener* (pour *admener*), mener vers ; *accourir* (pour *adcourir*), courir après, etc.

Le *d* se supprime, ou se change en *c, f, g, l, n, p, r, s* ou *t* pour s'assimiler à la consonne initiale du radical ; on a alors une consonne double : *acc, aff, agg, etc.*

1113. Abs, ab, par abréviation *a*, signifie *loin de* ; il marque le point de départ et, par suite, la séparation, l'éloignement, l'absence. Ex. : *S'abstenir*, se tenir loin de, se priver ; *abhorrer*, s'éloigner avec horreur ; *amovible* (de *movere*, mouvoir), que l'on peut mouvoir, déplacer.

Ab est le contraire de *ad*. *Ad* marque la *tendance vers* un objet : *attraction* ; *ab* marque la *séparation d'avec* un objet : *abstraction*.

1114. Ante signifie *avant* ; son contraire est *post*, qui signifie *après* (1134). Ex. : *Antérieur*, qui vient avant ; *postérieur*, qui vient après.

1115. Circum, circon, circu, signifie *autour*. Ex. : *Circumnavigation*, navigation autour du monde ; *circonvenir*, venir autour, entourer.

1116. Bi, bis, quelquefois *bes*, exprime le *doublement*. Ex. : *Bipède* (*pes, pedis*, pied), qui a deux pieds ; *biscuit*, qui a été cuit deux fois ; *besace*, double sac.

1117. Bene, signifie *bien*. Ex. : *Bénédiction*, action de bien dire, ou de prononcer des paroles favorables.

1118. Am, amb, ambi, signifie *des deux côtés, autour, alentour*. Ex. : *Amputer* (de *putare*, couper, élaguer) couper tout autour, complètement ; *ambition* (de *ire, itum*, aller) désir ardent de gloire qui fait circonvenir (tourner autour), qui pousse à intriguer ; *ambidextre* (de *dextera*, main droite), littéralement, qui a deux mains droites, c'est-à-dire qui se sert également bien des deux mains.

1119. Con, com, col, cor, co, signifie *avec, ensemble* ; il marque l'accompagnement et par suite l'union, la société. Ex. : *Condisciple*, qui est disciple ou élève avec un autre : compagnon d'étude. *Compatriote*, qui est de la même patrie, du même pays qu'un autre.

L'*m* tombe devant une voyelle ou un *h* (*coassocié, cohéritier*) ; il s'assimile devant *l, m, r*, et l'on a alors une consonne double : *collaborer, commission, correspondre*.

1120. Contra, contre, signifie *à l'opposé de, en face de* ; il marque l'opposition. Ex. : *Contradiction*, action de dire l'opposé de ce qui a été dit ; *contrevenir*, venir ou aller contre le règlement ; *contresigner*, signer à côté du premier, signer en second.

1121. Dé, de, dés, des, a deux sens contraires :

1° Il peut signifier *enlever, ôter* ; il donne alors au mot un sens contraire à celui qui est exprimé par le radical. Ex. : *Délivrer* un prisonnier, faire qu'il ne soit plus livré au pouvoir de quelqu'un ; *desservir* quelqu'un, faire le contraire de le servir, lui nuire.

2° Il a parfois une valeur *augmentative*, c'est-à-dire qu'il exprime l'idée du radical avec plus de force. Ex. : *Délivrer* une marchandise, la remettre *soigneusement* au destinataire ; *desservir* une paroisse, lui donner des soins *abondants*.

Dé ou *de* s'écrit *dés* devant une voyelle ou un *h* muet (*déshonorer, désunir*) et *des* devant un autre *s* (*desserrer, desservir*).

1122. Dis, di, dif, signifie *hors de* ou *loin de*, *çà et là* ; il marque la séparation, l'éparpillement et parfois la négation. Ex. : *Disjoindre*, séparer ce qui était joint ; *diffusion* (*fundere, fusum*, répandre), action de répandre *çà et là* ; *discontinuer*, ne pas continuer ; *difficile*, qui n'est pas facile.

L's s'assimile devant *f* ; il tombe dans un certain nombre de mots.

1123. En, em, signifie *dans*, *à l'intérieur de* ou bien *vers* ; il marque le lieu où l'on est et aussi le lieu vers lequel on va. Ex. : *Enchâsser*, mettre dans une châsse ; *emmener*, mener vers ou dans un autre lieu.

1124. In, im, il, ir, forme savante de **en**, a le même sens : *dans*, *vers*. Ex. : *Informer*, mettre en forme, mettre au courant ; *illuminer*, mettre la lumière dans ; *irrigation* (*rigare, rigatum*, arroser), action de faire couler l'eau dans ou sur la terre.

L'n s'assimile devant *m, l, r*, dans ce préfixe et le suivant ; il y a alors une consonne double : *imm, ill, irr*.

1125. In, im, il, ir, signifie *pas*, *point*. (Ne pas confondre avec le précédent.) Ex. : *Inactif*, qui n'est pas actif ; *immaculé* (*macula*, tache), qui est sans tache ; *irrégulier*, qui n'est pas régulier ; *illégal* (*lex, legis*, loi), qui est contraire à la loi.

1126. Ex, e, ef, es, signifie *hors de* ; il marque la sortie, le départ d'un point, puis l'éloignement et la cessation. *Ex* a parfois une valeur augmentative. Ex. : *Expatrier*, porter hors du pays ; *ébrancher*, enlever les branches ; *effréné*, qui n'a pas de frein ; *essouffler*, faire perdre le souffle ; *exhausser*, élever plus haut.

Ex devient *ef* devant un *f*, *es* devant un *s* ; l'*x* tombe devant certains radicaux.

Remarque. — *Ex* est l'opposé de *en, in* (1124) ; il a à peu près le sens de *de, di, dis* (1121, 1°).

1127. Extra, signifie *en dehors de*. Ex. : *Extraordinaire*, qui est en dehors de l'ordinaire ; *s'extravaser*, sortir hors du vase : se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors de leurs canaux naturels.

1128. For signifie *hors de* ; il prend la forme de *four, fau*. Ex. : *Forfaire*, faire une chose en dehors de ce qui est permis ; *fourvoyer*, mettre hors de la voie ; *faubourg*, qui est situé en dehors du bourg.

1129. Entre et ses formes savantes *inter, intra, intro*, signifient *dans l'intérieur de, en dedans, parmi* ; *entre* marque aussi la réciprocité. Ex. : *Entrelacer*, lacer l'un dans l'autre ; *interligne*, espace entre deux lignes ; *introduire* (*ducere, ductum, conduire*), conduire dans un lieu, faire entrer dans ; *s'entrenuire*, se nuire les uns aux autres.

1130. Mal, *male ou mau* et **més, mé**, signifient *mal, ou pas, point*. Ils ajoutent une idée de mal ou de défaut ; ils donnent un sens négatif. Ex. : *Malédiction*, d'où *maudire*, parole destinée à appeler le mal sur quelqu'un ; *mésaventure*, aventure désagréable ; *se méfier*, ne pas se fier.

1131. Ob, *oc, of, op*, signifie *devant, proche, vis-à-vis, à l'opposé de*. Il ajoute une idée de direction en face, et par suite, d'empêchement. Ex. : *Objection* (de *jacere, jactum, jeter*), raison jetée ou lancée contre ; *occasion* (de *cadere, casum, tomber*), ce qui tombe devant nous ; *offrir* (de *ferre, porter*), porter au-devant, présenter.

Ob s'assimile devant *c, f, p*, et on a alors *occ, off, opp*.

1132. Per et **par** signifient : 1° à travers, çà et là. Ex. : *Sol perméable* (de *meare, couler*), qui peut être traversé par un liquide ; *parsemer*, semer çà et là de tous côtés, à travers ; 2° *jusqu'au bout, entièrement*. Ex. : *Parachever*, achever complètement.

Ils marquent le moyen, le passage à travers ou le plus haut degré d'intensité.

1133. Rétro signifie *en arrière*. Ex. : *Rétrograder* (de *gradior*, marcher), marcher en arrière ; *rétrocéder*, céder une chose achetée pour soi-même.

1134. Pré signifie *d'avance, avant, en avant* ; **post** signifie *après*. Ex. : *Préposition*, mot posé devant un complément ; *prédire*, annoncer d'avance ; *postcommunion*, antienne qui se récite après la communion.

1135. Pro et **pour** marquent la position ou le mouvement en avant ; ils signifient *pour, en faveur de*, et quelquefois *au lieu de*. Ex. : *Poursuivre*, courir en avant pour rejoindre quelqu'un ; *projet* (*jacere, jactum*, jeter), idée qu'on met en avant, comme étant à réaliser ; *pronom*, mot mis pour le nom, au lieu du nom.

1136. Re peut signifier *à nouveau, de nouveau* (sens itératif) ; *davantage* (sens augmentatif) ; ou *en sens contraire*. Ex. : *Ramener*, amener de nouveau ; *remplir*, emplir complètement ; *reflux*, mouvement du flux de la mer, en sens contraire ; *raccrocher*, accrocher ce qui avait été décroché.

Remarques. — 1° Dans le même mot *re* peut ajouter deux sens différents au radical, suivant le contexte. Ainsi *récrire* peut signifier *écrire de nouveau*, et *répondre* à une lettre reçue (mouvement en sens contraire) ; *remplir* un tonneau signifie *l'emplir de nouveau*, ou *le remplir complètement*, avec soin (sens augmentatif).

2° Dans beaucoup de mots venus directement du latin, *re* est simplement explétif, il a perdu toute valeur ; *ressentir*, *répandre* sont à peu près synonymes de *sentir*, *épandre*.

1137. Super, *sur, sus*, signifie *sur, au-dessus, par-dessus*. Ils marquent la supériorité, la position au-dessus. Ex. : *Surnaturel*, au-dessus de la nature ; *superposer*, poser au-dessus ; *suspendre*, pendre au-dessus.

1138. Sub, *suc, suf, sug, sup, su*, signifie *sous, au-dessous, après* ; il marque l'infériorité, la subordination. Ex. : *Subjuguer*, mettre sous le joug ; *succursale* (*currere, cursum*, courir), qui vient au secours d'un établissement principal.

Sub se change en *suc* (devant *c*), en *suf* (devant *f*), en *sug* (devant *g*), en *sup* (devant *p*), en *su* (par la chute du *b*).

1139. Trans prend les formes *tra* et *tré* et signifie *au delà, par delà, de l'autre côté*. Ex. : *Transplanter*, planter au delà, dans un autre endroit ; *traduire*, faire passer au delà, dans un autre lieu, dans une autre langue.

1140. Le préfixe **ultra**, devenu *oultre* en français, signifie *au delà, plus loin*. Ex. : *Ultramontain*, qui est au delà des monts ; *ultramondain*, qui est au delà des mondes ou de notre monde ; *oultrepasser*, passer outre, aller au delà de ses droits.

2. Les préfixes grecs les plus usités.

1141. An, *a* (*an* s'abrège en *a* devant une consonne) signifie *sans* ; c'est un préfixe négatif. Ex. : *Athée* (*théos*, dieu), celui qui ne croit pas en Dieu ; *anémie* (*haima*, sang), appauvrissement du sang, état d'une personne qui manque de sang.

1142. Anti signifie *contre, contrairement à*. Ex. : *Antisocial*, contraire à la société.

Remarque. — Dans les mots *antéchrist*, *antidater*, *antichambre*, *anticiper*, il y a eu confusion entre le préfixe latin *anté*, qui veut dire *avant*, et le préfixe grec *anti*, qui veut dire *contre*.

1143. Amphi signifie *autour, tout autour*, et aussi : *des deux côtés, en double*. Ex. : *Amphithéâtre*, théâtre circulaire ; *amphore* (de *phérô*, je porte), vase qu'on porte des deux côtés, vase à deux anses.

1144. Ana indique le mouvement de bas en haut, le renversement, il signifie aussi, *de nouveau, à l'écart*. Ex. : *Anachorète* (*chorêô*, se retirer), qui se retire à l'écart ; *anathème* (*tithêmi*, placer), homme exposé publiquement à la malédiction ; *anagramme* (*gramma*, lettre), mot

formé par le renversement, la transposition des lettres d'un autre mot : *adanac* est un anagramme de *Canada* ; *anabaptiste* (*baptizô*, je baptise), hérétiques qui rebaptisaient les adultes.

1145. Apo signifie *loin de* ; il marque l'éloignement, la séparation. Ex. : *Apogée* (du grec *gê*, terre), point de l'orbite de la lune où cet astre est le plus loin de la terre ; un auteur *apocryphe* (*kruphos* pour *kruptos*, caché) ; mystérieux, caché, et par suite, suspect.

1146. Archi signifie *chef, en chef* ; il marque la prééminence, la supériorité (du grec *archô*, commander). Ex. : *Architecte* (de *tektôn*, ouvrier), ouvrier en chef, celui qui dresse le plan d'un édifice et en surveille la construction.

1147. Cata marque le mouvement de haut en bas et signifie *sous, sur, contre*. Ex. : *Catholique* (de *holos*, tout entier), qui embrasse le tout, qui appartient à l'Église romaine universellement répandue ; *cataplasme* (*plasma*, application, enduit), application faite sur.

1148. Dia signifie *à travers, d'un bout à l'autre*. Ex. : *Diagonale* (*gônia*, angle), qui va à travers un angle : ligne qui joint un sommet à un autre en passant à travers la figure ; *diadème* (*déma*, lien), lien tout autour de la tête : bandeau dont les souverains se ceignaient la tête.

1149. Dys, préfixe péjoratif, marque la difficulté. Ex. : *Dysenterie* (*entéra*, entrailles), mauvais état des entrailles ; *dyspepsie* (*pepsis*, digestion), difficulté à digérer.

1150. Ec et ex signifient *hors de* ; ils marquent sortie, séparation. Ex. : *Exode* (*odos*, route), sortie des Israélites hors de l'Égypte ; toute émigration en masse ; *ecchymose* (du grec *chumos*, humeur), épanchement formé par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau.

1151. Em, *en*, signifie *dans*, *sur* (comme le préfixe latin, *in*). Ex. : *Encéphale* (*képhalê*, tête), ensemble du cerveau et du cervelet contenu dans la tête ; *encyclique* (*kuklos*, cercle), lettre circulaire (destinée à faire le tour de la catholicité) adressée par le pape à tous les catholiques.

1152. Épi signifie *sur*, *vers*, *en plus*. Ex. : *Épithète* (*tithêmi*, placer), adjectif placé près d'un nom qu'il qualifie ; *épidémie* (*dêmos*, peuple), maladie qui frappe sur le peuple, sur un grand nombre.

1153. Eu signifie *bien*, *heureusement*. Ex. : *Euphonie* (*phonê*, son), son agréable ; *Eucharistie* (*charis*, *charistos*, grâce), sacrement qui confère la grâce par excellence, Jésus lui-même.

1154. Hêmi signifie *demi*, *moitié*. Ex. : *Hémicycle* (*kuklos*, cercle), qui a la forme d'un demi-cercle.

1155. Hyper signifie *au-dessus*, *au delà*. Ex. : *Hyperbole* (*bolê*, action de jeter, de lancer), figure qui consiste à forcer l'expression, à l'exagérer ; *hypertrophie* (*trophê*, nourriture), accroissement excessif d'un organe.

1156. Hypo signifie *au-dessous* et *en deçà* ; c'est l'opposé de *hyper*. — *Hypoténuse* (*teinô*, tendre), ligne qui est tendue sous l'angle droit ; *hypothèse* (*thêsis*, action de poser), qui est posé dessous, supposition.

1157. Méta signifie *après* et indique souvent la succession, le changement. Ex. : *Métaphore* (*phêrô*, porter), figure qui transporte un mot au delà de son sens propre ; *métacarpe* (*karpos*, le carpe, le poignet), ce qui vient après le carpe, l'ensemble des cinq os de la main.

1158. Para signifie *auprès*, *à côté*, *au delà*. Ex. : *Paragraphe* (*graphô*, j'écris), petit signe (§) écrit à côté, en tête, et marquant les différentes parties d'un

article ; par extension, ces parties elles-mêmes ; *paradoxe* (*doxa*, opinion), opinion contraire à l'opinion communément émise.

1159. Péri signifie *autour*. Ex. : *Périoste* (*ostéon*, os), membrane qui entoure l'os ; *périphrase* (*phrazô* je parle), expression qui tourne autour d'une idée.

1160. Pro signifie *avant, en avant*. Ex. : *Programme* (*gramma*, lettre, ce qui est écrit), écrit, imprimé annonçant d'avance les détails d'une fête, d'une représentation, etc. ; *prodrome* (*dromos*, course), avant-coureur, par exemple, les signes qui précèdent et annoncent une maladie.

1161. Syn signifie *avec, ensemble* (en français *syn*, *syl*, *sym*, *sy*). Ex. : *Synagogue* (*agôgos*, conducteur), lieu où se réunissent les Juifs ; *synthèse* (*thésis*, action de placer), action de placer ensemble, recomposition des éléments d'un tout, qui ont été séparés.

1162. Les préfixes suivants sont tirés des **nombres grecs** :

Mono, *un*. — Monosyllabe, monologue, monarchie, monotone.

Di, *dis*, *deux*. — Dissyllabe, diphtongue, dièdre, dipode.

Tris, *tri*, *trois*. — Trinité, triplicata, tricorne, trissyllabe.

Tétra, *quatre*. — Tétraèdre, tétragone, tétraptère, tétrarque.

Pente, *penta*, *cinq*. — Pentecôte, pentagone, Pentateuque.

Hex, *six*. — Hexaèdre, hexagone, hexamètre, hexapode.

Hepta, *sept*. — Heptarchie, heptaèdre, heptagone.

Oct, *octo*, *huit*. — Octave, octobre, octogone, octogénaire.

Ennéa, *neuf*. — Ennéagone, ennéacorde.

Déca, *dix*. — Décalogue, décaèdre, décagone, décapole.

Dodéca, *douze*. — Dodécaèdre, dodécagone, dodécacorde.

Hécaton, *hecto*, *cent*. — Hécatombe, hectogramme, hectolitre.

Kilo, *mille*. — Kilogramme, kilolitre, kilomètre.

Myria, *dix mille*. — Myriagramme, myriamètre, myriapode.

Poly, *plusieurs*. — Polyglotte, polygone, polysyllabe.

Hémi, *demi*. — Hémicycle, hémisphère, hémistiche.

ARTICLE II. — FORMATION DES MOTS AU MOYEN DES SUFFIXES.

1163. Remarques. — 1° Lorsque, par suite de la dérivation, deux voyelles se rencontrent, on ajoute parfois un *t* avant le suffixe pour empêcher l'hiatus. Ex. : *Clou*, *cloutier* (au lieu de clou-ier), *ergo* (mot latin qui signifie *donc*), *ergoter*, *abri*, *abriter*.

2° Quand le mot est terminé par une consonne muette, elle disparaît souvent dans le dérivé. Ex. : *Fer-blanc*, *ferblantier*, *caoutchouc*, *caoutchouté*, *tabac*, *tabatière*.

1164. Les suffixes servent à former des noms, des adjectifs, des verbes et des adverbes.

1. Suffixes servant à former des noms.

Ces suffixes s'ajoutent à des verbes, des noms ou des adjectifs.

a) Suffixes qui s'ajoutent à un verbe.

1165. Les suffixes qui s'ajoutent à un *verbe* se rapportent à l'**action** marquée par ce verbe. Ils peuvent désigner soit l'**action** même (son accomplissement) ou son **résultat**, c'est-à-dire l'*état* ou l'*objet* qui est la conséquence de l'action; soit l'**auteur** de l'action, soit le **lieu** où elle s'accomplit.

1166. Les suffixes qui marquent l'**action** ou son résultat.

Ade. — *Fusillade*, action de *fusiller* ; *grillade*, action de *griller* ou viande *grillée* (résultat de l'action).

Age. — *Bavardage*, action de *bavarder* ; *ouvrage*, objet qui résulte de l'action d'*ouvrer* (travailler).

Ance, ence. — *Assistance*, *abstinence*, action d'*assister*, de *s'abstenir* ; *ignorance*, état de celui qui *ignore*.

Escent, escence marquent une action qui commence, qui est faible. — **Dégénérescence**, tendance à *dégénérer* ; **convalescent**, celui qui commence à revenir à la santé (en latin, *valere*, se bien porter).

Ande, ende, and. — **Multiplicande**, ce qui doit être *multiplié* ; **dividende**, ce qui doit être *divisé*.

Ces suffixes marquent une action qui doit être faite.

Is. — **Hachis**, mélange de viande *hachée* ; **abatis** (un seul t), amas de choses *abattues* ; **taillis**, réunion d'arbres que l'on *taille* de temps en temps.

Ce préfixe **a** une valeur un peu dépréciative.

Erie. — **Batterie**, action de *battre* ou de *se battre* ; **badinerie**, **causerie**, ce qu'on dit ou fait en *badinant*, en *causant* (résultat de l'action).

Ion, tion, aison, ison (et leurs formes latines **ation, ition**). — **Division**, **fondation**, action de *diviser*, de *fonder*.

Ment (ement, ssement). — **Enrôlement**, **agrandissement**, action d'*enrôler*, d'*agrandir* ; **abattement**, état d'une personne *abattue* ; **bâtiment**, ce qui est *bâti* (pour servir de demeure).

Ure, issure, ature (forme savante). — **Dorure**, action de *dorer* et aussi la couche d'or déposée sur la surface d'un objet ; **créature**, être *créé* ; **moisissure**, action de *moisir* ou partie *moisie*.

1167. Les suffixes qui désignent l'auteur de l'action (personne ou chose), le lieu où elle se fait, sont :

Eur, ateur (forme savante). — **Laboureur**, **cultivateur**, celui qui *laboure*, *cultive* ; **faucheuse**, **moissonneuse**, personne ou machine qui *fauche*, *moissonne*.

Ard. — **Vantard**, **grognard**, **pillard**, celui qui se *vante*, qui *grogne*, qui *pille*. (Voir 1174.)

Ce suffixe, le plus souvent, ajoute une idée défavorable. **Criard**, qui *crie* beaucoup et pour rien. (Voir 1182.)

Oir, oire. — Un **brunissoir**, instrument qui sert à *brunir* l'or, l'argent, etc. ; une **rôtissoire**, ustensile qui sert à *rôtir* la viande. — Un **dortoir**, lieu où l'on *dort* ; un **réfectoire**, lieu où l'on *refait* ses forces.

b) Suffixes qui s'ajoutent à un nom.

1168. Les suffixes qui indiquent un **ensemble d'objets** de la même espèce sont :

Ade. — **Colonnade**, **balustrade**, rangée de *colonnes*, de *balustres*.

Age. — **Plumage**, **feuillage**, ensemble des *plumes*, des *feuilles*.

Ure. — **Voilure**, **ossature**, ensemble des *voiles* d'un bateau, des *os* du corps.

Erie. — **Argenterie**, **verrerie**, **bijouterie**, toutes sortes d'ouvrages en *argent*, en *verre*... ; **boiserie**, l'ensemble des revêtements en *bois* d'un appartement.

1169. Remarque. — **Erie** désigne d'abord un art, une industrie ou un commerce ; puis le lieu où il s'exerce, enfin l'ensemble des produits qu'il donne. **Pelleterie**, industrie ou commerce du *pellier* (*pellis*, peau) ; **aciérie**, usine où se fabrique l'*acier* ; **savonnerie**, industrie du *savon*, manufacture où il est fabriqué. (**Verrerie** réunit ces trois sens : l'art, l'usine, les objets fabriqués.)

1170. Les suffixes qui désignent la **profession** (fonction, dignité, religion, parti, métier), sont :

At, é. — **Épiscopat**, dignité de l'*évêque* (en latin *episcopus*) ; **canonicat**, fonction de *chanoine* (en latin *canonicus*).

Remarques. — 1° **At** et sa forme française *é* désignent aussi le lieu où une fonction s'exerce : **consulat**, **secrétariat**, bureau du *consul*, du *secrétaire* ; **évêché**, palais de l'*évêque* ; **comté**, domaine d'un *comte*.

2° **At** ajouté à un verbe peut désigner l'action et son résultat : **Assassinat**, **rachat**, **plagiat**.

Isme. — **Christianisme**, religion de Jésus-Christ ; **calvinisme**, erreur de Calvin ; **matérialisme**, doctrine fausse de ceux qui n'admettent que la *matière*.

Ien. — **Chrétien**, qui suit la doctrine de Jésus-Christ ; **arien**, sectateur de la doctrine d'Arius. — **Grammairien**, **musicien**, celui qui s'occupe de *grammaire*, de *musique*.

Iste. — **Calviniste**, qui adhère à la religion de Calvin ; **matérialiste**, partisan du *matérialisme* ; **royaliste**, qui est du parti du *roi*. — **Fleuriste**, celui qui cultive ou vend des *fleurs* ; **latiniste**, celui qui est versé dans la connaissance du *latin*.

Ier. — **Barbier**, celui qui fait la *barbe* ; **chapelier**, **chapelière**, celui, celle qui fait ou vend des *chapeaux* (autrefois *chapel*).

Aire. — **Libraire**, celui qui vend des *livres* (en latin *liber*, *libri*) ; **missionnaire**, celui qui donne des *missions* ; **statuaire**, celui qui fait des *statues*.

Remarque. — **Ataire** peut marquer celui qui reçoit une chose ; c'est alors le contraire de *ateur* (1167) : **légataire**, celui qui reçoit un *legs* ; **donataire**, celui qui reçoit un *don*.

1171. Les suffixes qui indiquent des **contenants**, des **lieux plantés**, le **contenu** d'une chose, sont :

Ier, ière (des contenants). — **Saladier**, vase où l'on sert la *salade* ; **poivrière**, petit vase à mettre le *poivre* ; **rucher**, endroit où sont les *ruches*. (Après *g* et *ch* on écrit *er, ère* au lieu de *ier, ière*.)

Remarque. — **Ier, er**, s'ajoutent aussi à un nom de fruit pour désigner la plante ou l'arbre qui le porte : **Poirier**, **oranger**, arbres qui produisent les *poires*, les *oranges* ; **fraisier**, plante qui produit les *fraises*.

Ière, aie, oie (des lieux plantés). — **Fraisière**, **éablière**, **saulaie**, **chênaie**, **ormoie** : lieux plantés de *fraisiers*, d'*érables*, de *saules*, de *chênes*, d'*ormes*.

ÉE (le contenu). — **Assiettée**, **bouchée**, **hottée**, **cueillée** : le contenu d'une *assiette*, de la *bouche*, d'une *hotte*, d'une *cuiller*.

1172. Les suffixes qui indiquent l'**origine** sont :

In, ien, en, ain. — **Philippins**, habitant des îles *Philippines* ; **citadin**, qui habite la *cité* (par extension, une ville).

Canadien, originaire du *Canada* ; **Lévisien**, qui habite *Lévis* ; **académicien**, qui fait partie de l'*Académie*.

Vendéen, originaire de la *Vendée* ; **lycéen**, qui fréquente un *lycée*.

Mexicain, originaire du *Mexique* ; **riverain**, **riveraine**, qui habite sur la *rive* d'un cours d'eau ; **dominicain**, de la congrégation de saint *Dominique*.

An, and, on. — **Persan**, de la *Perse* ; **Normand**, de la *Normandie* ; **Gascon**, de la *Gascogne*.

Ais, ois. — **Montréalais**, de *Montréal* ; **Québécois**, de *Québec* ; **villageois**, du *village*.

1173. Les suffixes **diminutifs**, c'est-à-dire qui ajoutent une idée de petitesse, sont :

Eau ou elle. — Orme, ormeau ; rue, ruelle.

Et ou ette (elet, elette). — Livre, livret ; char, charrette ; gant, gantelet ; corde, cordelette.

On (eton, eron, illon) ; **ot, otte ; ole.** — **Anon**, **caneton**, **quarteron** (le quart d'une livre), **croisillon** ; **flot**, **menotte** (petite main) ; **gloriole** (vaine gloire)...

Remarque. — On est quelquefois augmentatif : *Balle, ballon*.

In (otin), **ine, ille** (illet, illette). — **Tambourin**, **diablotin**, **bécassine** ; **faucille** (petite faux), **flottille**, **aiguille**, **aiguillette**.

Remarque. — *In* ajoute parfois une idée de dépréciation : *Bouquin, vieux livre*.

Ule, cule. — **Globule, opuscule** (petit ouvrage, du latin *opus*, ouvrage), **monticule** (petit mont).

1174. Les suffixes **augmentatifs**, ou qui ajoutent une idée de grandeur, ou de collection, d'amas, sont :

As, is. — **Plâtras**, débris d'ouvrage de *plâtre* ; **hachis**, viande *hachée* menu. (Voir 1166.)

Asse, assier, ace. — **Paperasse**, papiers inutiles ; **écrivassier, écrivassière**, celui, celle qui a la manie d'*écrire* ; — **populace**, le bas *peuple* (en latin *populus*).

Ard. — Campagne, **campagnard** ; **richard** (très riche) ; **vieillard, milliard**. (Voir 1167.)

Aille. — **Pierraille**, amas de petites *pierres* ; **fût** (avec accent), **futaille** (sans accent) ; de la **ferraille**.

Plusieurs de ces suffixes sont péjoratifs (du latin *pejor*, pire), c'est-à-dire qu'ils ajoutent un sens défavorable au mot.

1175. Trois suffixes servent à désigner des maladies : *ose, ite, ie*.

Ose indique une affection d'une partie du corps. Ex. : **Dermatose** (*derma, dermatos*, peau), maladie de la peau ; **névrose** (*neuron*, nerf), maladie des nerfs.

Ite, ie, indiquent l'inflammation d'un organe. Ex. : **Bronchite**, **laryngite**, **péritonite** ; inflammation des bronches, du larynx, du péritoine. — **Pneumonie, pleurésie** : inflammation des poumons (*pneumôn*), de la *plèvre* (*pleuron*).

c) Suffixes qui s'ajoutent à un adjectif.

1176. Au moyen des suffixes suivants ajoutés à un adjectif, on forme des **noms abstraits**, c'est-à-dire qui expriment des qualités, des défauts, des manières d'être.

Ance, ence. — Abondant, l'**abondance** ; patient, la **patience**.

Erie. — Fourbe, une **fourberie** ; vieux, une **vieillesse**.

Eur (sans e muet). — Gros, la **grosseur** ; haut, la **hauteur**.

Esse. — Allègre, l'allégresse ; mou (mol), la mollesse.

Ie. — Modeste, la modestie ; myope, la myopie.

Ise. — Franc, la franchise ; vantard, la vantardise.

Té, ité. — Civil, la civilité ; brief, la brièveté.

Tude. — Prompt, la promptitude ; las, la lassitude.

2. Suffixes servant à former des adjectifs.

1177. Les suffixes qui expriment la **possibilité** sont :

Able. — Aimable, qui peut être *aimé* ; variable, qui peut *varier*.

Ible, ile. — Divisible, qui peut être *divisé* ; nuisible, qui peut *nuire* ; facile, qui peut être *fait* (*facere*) aisément.

Uble. — Soluble, qui peut être *dissous* (*solvere, solutum*).

1178. Les suffixes qui expriment la **qualité habituelle**, le **pouvoir de produire un effet**, sont :

Eur. — Songeur, qui a l'habitude de *songer*.

Ant, ent. — Abondant, qui *abonde* ; excellent, qui *excelle*.

É. — Ailé, qui a des *ailes* ; âgé, qui a de l'*âge*.

Ier, er. — Chicanier, qui a l'habitude de *chicaner* ; gaucher, qui se sert de la main *gauche*.

If. — Hâtif, qui se *hâte* ; productif, qui a la faculté de *produire*.

Oire. — Obligatoire, qui a le pouvoir d'*obliger* ; notoire, qui mérite d'être *noté*.

1179. Les suffixes qui indiquent le **rapport à une chose** sont :

Aire. — Stellaire (*stella*, étoile), qui se rapporte aux *étoiles*.

Ier. — Princier, qui tient du *prince* ; printanier, qui se rapporte au *printemps*.

Al, el, il. — Colossal, qui tient du *colosse* ; vital (*vita*, vie), qui se rapporte à la *vie* ; accidentel, qui ne vient que par *accident*.

Ique. — Arabique, qui vient de l'*Arabie* ; algébrique, qui se rapporte à l'*algèbre*.

1180. Les suffixes qui indiquent l'**abondance** ou l'**excès** d'une chose ou d'une qualité sont :

Eux. — Herbeux, bourbeux, où il y a beaucoup d'*herbe*, de *bourbe* ; gracieux, qui a de la *grâce*.

U. — Branchu, barbu, chevelu, qui a beaucoup de *branches*, de *barbe*, de *cheveux*.

Aud. — Lourdaud, qui est trop *lourd*.

1181. Les suffixes diminutifs de l'adjectif sont :

Âtre, aud. — Blanc, blanchâtre ; rouge, rougeaud.

Et, elet, ot. — Propre, propret ; maigre, maigrelet ; vieux, vieillot.

In. — Enfant, enfantin ; blond, blondin.

1182. Les suffixes **augmentatifs** des adjectifs sont :

Bond. — Moribond, qui est près de *mourir*.

Ace, asse, assier. — Vorace, qui *dévore* avidement ; bonasse, qui est trop *bon* ; finassier, qui use de *finesses* grossières.

Ard. — Pleurard, qui *pleure* souvent.

Issime, ime. — Rarissime, qui est très *rare* ; infime, qui est au plus bas degré.

Les augmentatifs et les diminutifs sont souvent péjoratifs.

3. Suffixes servant à former des verbes.

1183. Les suffixes qui servent à former des verbes sont :

Er, ir, qui marquent l'**action** en général. Ex. : Meubler, action de garnir de *meubles* ; fleurir, être en *fleurs* ; arrondir, aigrir, rendre *rond*, *aigre*.

Iser, fier, qui signifient **donner telle chose** (marquée par le mot primitif) ou **rendre tel**. — **Aromatiser**, c'est ajouter un *aromate*, un parfum ; **aiguiser**, c'est rendre *aigu* ; **bonifier**, c'est rendre *bon*.

Oyer s'ajoute au nom et marque le **commencement** ou la **durée de l'action**. Ex. : **Verdoyer**, commencer à devenir *vert* ; **coudoyer**, pousser avec le *coude*.

1184. Les suffixes suivants marquent des **diminutifs**, des **fréquentatifs** ou des **péjoratifs** :

Ailler. — **Criailier**, *crier* sans cesse, et d'une façon désagréable.

Iller. — **Sautiller**, faire de petits *sauts*.

Onner. — **Chantonner**, *chanter* à mi-voix.

Asser. — **Révasser**, se laisser aller à des *rêveries* fréquentes.

Eter. — **Voleter**, s'essayer à *voler*.

Oter. — **Picoter**, *piquer* légèrement et à diverses reprises.

1185. Le seul suffixe qui forme des adverbes est le suffixe **ment** (du latin *mens*, *mentis*, esprit, employé aussi pour *manière*). Ex. : **Doucement**, d'une manière *douce* (927).

ARTICLE III. — PRINCIPALES RACINES LATINES ET GRECQUES

***1186.** Les racines latines les plus employées sont :

ACCIPERE, ACCEPTUM, *recevoir*. — **Accepter**, *acception*.

ADOLESCERE, ADULTUM, *croître*. — **Adolescent**, *adulte*.

ÆQUUS, *égal*. — **Équateur**, *équilatéral*, *équiangle*.

AGER, AGRI, *champ*. — **Agronome**, *agreste*, *agriculteur*.

AGERE, ACTUM, *agir*. — **Agent**, *actif*, *actuel*.

ALBUS, *blanc*. — **Albâtre**, *aube*, *aubépine*.

ALTER, AUTRE. — **Altérer**, *alternative*, *alterner*.

ALTUS, HAUT. — **Altier**, *altitude*, *exalter*, *altesse*.

- AMBULARE, AMBULATUM, *marcher*. — Ambulance, préambule.
 AMPUTARE, AMPUTATUM, *couper*. — Amputer, amputation.
 AQUA, *eau*. — Aquarelle, aquatique, aqueduc, aqueux.
 ARTICULUS, *jointure*. — Article, désarticuler, articulation.
 ASPERGERE, ASPERSUM, *arroser*. — Asperger, aspersion.
 ASTRUM, *astre*. — Astronomie, désastre, astrologue.
 AUDIRE, AUDITUM, *entendre*. — Audience, auditoire.
 BELLUM, BELLII, *guerre*. — Rebelle, belliqueux, belligérant.
 BOS, BOVIS, *bœuf*. — Bouvier, (race) bovine.
 CAEDERE, *tuer*. — Déicide, fratricide, homicide, suicide.
 CALOR, *chaleur*. — Calorifère, calorifique, calorique.
 CALX, CALCIS, *chaux*. — Calcaire, calciner.
 CANDIDUS, *blanc*. — Candeur, candidat, incandescent.
 CANIS, *chien*. — Canine, canaille, canicule.
 CAPRA, *chèvre*. — Caprice, capricorne.
 CAPUT, CAPITIS, *tête*. — Capitaine, décapiter, chapitre.
 CARO, CARNIS, *chair*. — Incarnation, carnier, carnage.
 CEDERE, CESSUM, *aller*. — Antécédent, excès, succession.
 CIVIS, *citoyen*. — Civilité, (devoirs) civiques, incivil.
 COLLIGERE, COLLECTUM, *recueillir*. — Colliger, collecte, récollection.
 COR, CORDIS, *cœur*. — Accord, concorde, cordial, miséricorde.
 CORIUM, *cuir*. — Coriace, corroyer, excoriation.
 CURA, *soin*. — Curé, curateur, incurable.
 DEUS, DEI, *Dieu*. — Déesse, déicide, déifier.
 DICERE, DICTUM, *dire*. — Indice, indicible, contradiction.
 DIES, *jour*. — Dimanche, diurne, méridien, quotidien.
 DOCERE, DOCTUM, *instruire*. — Docile, document, docteur.
 DUCERE, DUCTUM, *conduire*. — Aqueduc, viaduc, traduction.
 ÉLIGERE, ELECTUM, *choisir*. — Élire, éligible, électeur, sélection.
 FACERE, FACTUM, *faire*. — Facile, façon, facteur, factieux.
 FERRE, LATUM, *porter*. — Fertile, transférer, superlatif.
 FIDES, FIDEI, *foi*. — Fidélité, affidé, perfide.
 FILIUS, *fil*. — Filial, filiation, affilier.
 FLECTERE, FLEXUM, *plier*. — Fléchir, réflexion, circonflexe.
 FLOS, FLORIS, *fleur*. — Floraison, florissant, efflorescence.
 FLUERE, FLUXUM, *couler*. — Affluer, confluent, fluxion, reflux.
 FUGERE, FUGITUM, *fuir*. — Fébrifuge, transfuge, fugitif.
 FULMEN, FULMINIS, *foudre*. — Fulminer, fulmicoton.
 GLUTINARE, *coller*. — Gluten, agglutiner, gluant.
 GRANUM, GRANI, *grain*. — Granulation, granitique, granivore.
 HAERERE, HAESUM, *s'attacher*. — Adhérent, incohérent, adhésion.
 HUMUS, *terre*. — Inhumer, exhumer, homme, humilité.
 INCIDERE, *tomber*. — Incident, coïncider.
 INCLUDERE, INCLUSUM, *enfermer*. — Inclure, reclus, ci-inclus.

- INTELLIGERE, INTELLECTUM, *comprendre*. — Intelligence, intellectuel.
- IRE, ITUM, *aller*. — Itinéraire, subir, transit, transition, circuit.
- JACERE, JACTUM, *jeter*. — Projet, objet, sujet, injection.
- LABOR, LABORIS, *travail*. — Labeur, labour, collaborer.
- LATUS, LATERIS, *côté*. — Latéral, équilatéral, quadrilatère.
- LEGARE, LEGATUM, *députer*. — Délégué, reléguer, légat.
- LEX, LEGIS, *loi*. — Légal, légitime, légiférer, législatif.
- LIBRA, *balance*. — Délibérer, équilibre, équilibriste.
- LICERE, LICITUS, *permis*. — Licence, illicite.
- LIGARE, LIGATUM, *lier*. — Ligne, ligament, obligation.
- LINEA, *ligne*. — Alinéa, (dessin) linéaire, linéament.
- LOQUI, LOCUTUS, *parler*. — Colloque, éloquent, allocution.
- LUX, LUCIS, *lumière*. — Lucide, lucarne, élucider.
- MAGNUS, *grand*. — Charlemagne, magnanime, magnifique.
- MAJOR, *plus grand*. — Majorité, majesté, majuscule.
- MANUS, *main*. — Manier, manivelle, manuel, manuscrit.
- MEDIUM, MEDIUS, *milieu*. — Médiateur, intermédiaire, médiocre.
- MEMOR, *qui se souvient*. — Mémoire, mémorable, commémoratif.
- MENSIS, *mois*. — Mensuel, semestre, trimestriel.
- MIGRARE, MIGRATUM, *s'en aller*. — Émigrer, migrateur.
- MITTERE, MISSUM, *envoyer*. — Comité, Messie, permission.
- MONERE, MONITUM, *avertir*. — Monument, admonester, moniteur.
- MOVERE, MOTUM, *mouvoir*. — Inamovible, émotion, moteur.
- MUTARE, MUTATUM, *changer*. — Immuable, commuer, mutation.
- NASCI, NATUM, *naître*. — Naissance, natal, nature, nativité.
- NUMERUS, *nombre*. — Numéral, numérateur, numéro.
- ORDO, ORDINIS, *rang*. — Ordonnance, subordonné, coordination.
- OVUM, OVI, *œuf*. — Ove, un ovale, ovipare, ovoïde.
- PANIS, *pain*. — Panetière, panier, compagnon.
- PARS, PARTIS, *partie*. — Partage, participe, répartir.
- PASCERE, PASTUM, *faire paître*. — Pacage, appas, pasteur.
- PASSUS, *pas*. — Passage, trépasser, compas.
- PATER, PATRIS, *père*. — Paternel, patrie, expatrier.
- PATI, PASSUS, *souffrir*. — Impatient, pâtre, compassion.
- PELLIS, *peau*. — Peler, pellicule, pelade, pelisse.
- PENE, *presque*. — Péninsule, pénombre.
- PES, PEDIS, *pied*. — Bipède, solipède, pédestrement.
- PETERE, PETITUM, *demander*. — Répéter, impétueux, appétit.
- PLICARE, PLICITUM OU PLICATUM, *plier*. — Appliquer, explicite, explicatif.
- POPULUS, *peuple*. — Population, impopulaire, populariser.
- PREMERE, PRESSUM, *presser*. — Exprimer, expression.
- PRIMUS, *premier*. — Primeur, primordial, prime, primat.
- PROBARE, PROBATUM, *prouver*. — Probable, réprobation.

- PROXIMUS, *proche*. — Proximité, approximatif.
 PUER, *enfant*. — Puéril, puériculture.
 QUAERERE, QUAESITUM, *chercher*. — Requérir, question, enquête.
 RECIPERE, RECEPTUM, *recevoir*. — Réception, récipient.
 REGERE, RECTUM, *diriger*. — Ériger, directeur, correction.
 REGULA, *règle*. — Régulier, régulateur, régulariser.
 RELIQUUM, *reste*. — Reliquat, relique, reliquaire.
 RIDERE, RISUM, *rire*. — Ridicule, risible, dérision, dérider.
 RIGARE, *arroser*. — Rigole, irrigation.
 RIGIDUS, *raide*. — Rigide, rigueur, rigorisme.
 RUBER, RUBRI, *rouge*. — Rubicond, rubrique, rubéfier.
 RUMPERE, RUPTUM, *rompre*. — Interrompre, irruption.
 SAL, SALIS, *sel*. — Salaire, salpêtre, insaliver, saline.
 SEMEN, SEMINIS, *semence*. — Séminaire, disséminer.
 SCRIBERE, SCRIPTUM, *écrire*. — Prescrire, inscription, scribe.
 SECARE, SECATUM, *couper*. — Sécante, insecte, sécateur, section.
 SENEX, SENIS, *vieillard*. — Sénat, sénile, sénilité.
 SIMULARE, SIMULATUM, *imiter, feindre*. — Dissimuler, simulacre.
 SPECTARE, SPECTATUM, *regarder*. — Spectre, spectacle, spectateur.
 SPLENDERE, *briller*. — Splendeur, resplendissant.
 STILLA, *goutte*. — Distiller, distillateur, instiller.
 STRINGERE, STRICTUM, *serrer fortement*. — Astringent, restriction, strict.
 STRUERE, STRUCTUM, *bâtir*. — Détruire, instruire, obstruction.
 TACERE, TACITUM, *taire*. — Tacite, taciturne.
 TENUIS, *mince*. — Tenu, atténuer, exténuer.
 TESTARI, TESTATUM, *témoigner*. — Attester, protestant.
 TITULUS, *titre*. — Titulaire, intituler, un intitulé.
 TORRERE, *brûler*. — Torréfier, torréfaction, torride.
 TRADERE, TRADITUM, *livrer*. — Extrader, tradition.
 TRAHERE, TRACTUM, *tirer*. — Abstraire, distraire, tracteur.
 TREPIDARE, TREPIDATUM, *trembler*. — Trépidação, intrépide.
 VELOX, VELOCIS, *rapide*. — Vitesse, vélocipède.
 VENIRE, VENTUM, *venir*. — Événement, éventualité.
 VERBUM, VERBI, *parole*. — Adverbe, verbiage, proverbial.
 VERTERE, VERSUM, *tourner*. — Avertir, vertèbre, adverse, conversion.
 VIDERE, VISUM, *voir*. — Évident, visuel, invisible.
 VIGILARE, *veiller*. — Vigie, vigile, vigilance.
 VITIS, *vigne*. — Viticulteur, viticole.
 VOCARE, VOCATUM, *appeler*. — Invoquer, avocat, vocation.
 VOX, VOCIS, *voix*. — Vocal, vocalise, vociférer.

****1187.** Les racines grecques les plus employées sont :

(Voir, numéro 1162, les préfixes tirés des nombres grecs.)

- AËR, *air*. — Aérer, aéronaute, aérien.
 AGGÉLOS, *messenger*. — Ange, évangile.
 AGÔGOS, *conducteur*. — Pédagogue, synagogue, démagogue.
 AGÔN, *combat*. — Agonie, antagoniste.
 ALGOS, *douleur*. — Névralgie, antalgique, nostalgie.
 ANTHOS, *fleur*. — Anthologie, périanthe, chrysanthème.
 ANTHRÔPOS, *homme*. — Anthropophage, misanthrope.
 ARCHOS, *chef*. — Architecte, monarque, patriarche.
 ARCHAÏOS, *ancien*. — Archaïsme, archaïque, archéologue.
 ARCHÊ, *pouvoir*. — Anarchie, hiérarchie, monarchie.
 AUTOS, *soi-même*. — Automobile, autographe, autobiographie.
 BALLÔ, *jeter, mettre*. — Hyperbole, parabole, symbole.
 BIBLION, *livre*. — Bible, bibliothèque, bibliophile.
 BIOS, *vie*. — Biologie, cénobite, amphibie, microbe.
 CHÉIR, *main*. — Chirurgie, chiromancie, chéiroptère.
 CHRONOS, *temps*. — Chronologie, chronomètre, isochrone.
 CHRÛSOS, *or*. — Chrysostome, chrysalide, Chrysologue.
 DÊMOS, *peuple*. — Démagogue, épidémie, endémique.
 DERMA, *peau*. — Derme, épiderme, pachyderme.
 DOXA, *opinion*. — Paradoxe, hétérodoxe, orthodoxe.
 DROMOS, *course*. — Dromadaire, aérodrome, prodrome.
 DUNAMIS, *force*. — Dynamique, dynamite, dynamo.
 ÊDRA, *base*. — Dièdre, polyèdre, Sanhédrin.
 EIDOS, *forme*. — Ellipsoïde, ovoïde, typhoïde.
 EIKON, *image*. — Icône, iconoclaste, Véronique.
 ERGON, *travail*. — Énergie, chirurgien.
 ETHNOS, *race, nation*. — Ethnographie, ethnique.
 GAMOS, *mariage*. — Bigamie, polygamie.
 GASTER, *estomac*. — Gastrite, épigastre, gastronome.
 GÊ, *terre*. — Géologie, apogée, géomancie.
 GÔNIA, *angle*. — Diagonale, polygone.
 GRAMMA, *lettre, chose écrite*. — Grammaire, diagramme, télégramme.
 GRAPHÔ, *j'écris*. — Orthographe, géographe, pantographe.
 HIPPOS, *cheval*. — Hippopotame, hippodrome.
 HOMOÏOS, *semblable*. — Homonyme, homographe.
 HUDÔR, *eau*. — Hydrogène, hydropisie, hydrographie.
 ISOS, *égal*. — Isocèle, isotherme, isochrone.
 KAKOS, *mauvais*. — Cacophonie, cacochyme.
 KALLOS, *beauté*. — Calligraphie, kaléidoscope.
 KÉPHALÊ, *tête*. — Acéphale, céphalalgie, encéphale.
 KOSMOS, *monde*. — Cosmographie, cosmopolite.

- KRATOS, *pouvoir*. — Autocrate, démocratie, théocratie.
 KUKLOS, *cercle*. — Cyclone, encyclique, motocyclette.
 LEXIKON, *dictionnaire*. — Lexicologie, lexique.
 LITHOS, *pièce*. — Lithographie, aérolithe.
 LOGOS, *discours*. — Catalogue, analogie, syllogisme.
 MANTÉIA, *divination*. — Chiromancie, cartomancie.
 MARTUR, *témoin*. — Martyrologe, Montmartre.
 MÉTRON, *mesure*. — Diamètre, périmètre, métronome.
 MIKROS, *petit*. — Microbe, microscope.
 NAUTËS, *navigateur*. — Aéronaute, aéronautique, nautonier.
 NÉKROS, *mort*. — Nécrologie, nécromancie, nécropole.
 NÉOS, *nouveau*. — Néologisme, néophyte.
 NOMOS, *loi*. — Agronomie, astronome.
 ONOMA, ou ONUMA, *nom*. — Anonyme, antonomase.
 ORTHOS, *droit*. — Orthographe, orthodoxe.
 OXUS, *aigu*. — Oxyde, oxygène, oxydable.
 PAN, PANTOS, *tout*. — Panégyrique, panthéisme.
 PATHOS, *passion*. — Pathétique, antipathie, sympathie.
 PHAGÔ, *je mange*. — Anthropophage, œsophage, hippophage.
 PHAINÔ, *briller*. — Epiphanie, diaphane, phénomène.
 PHÉRÔ, *porter*. — Amphore, métaphore, phosphore.
 PHILOS, *ami*. — Philosophe, bibliophile, philanthropie.
 PHONÊ, *voix*. — Aphonie, téléphone, phonographe.
 PHÔS, PHÔTOS, *lumière*. — Phosphore, phosphate, photographie.
 PHRAZÔ, *parler*. — Antiphrase, périphrase, phraséologie.
 PHUSIS, *nature*. — Physique, physiologie, physionomie.
 PHUTON, *plante*. — Néophyte, zoophyte.
 POLIS, *ville*. — Nécropole, politesse, politique, métropole.
 POLUS, *plusieurs*. — Polype, polynôme, polysyllabe, polygone.
 RHÉÔ, *couler*. — Rhume, catarrhe.
 SCOPÉO, *voir*. — Episcopat, microscope, télescope.
 SOPHIA, *sagesse*. — Philosophie, sophisme, (pierre) philosophale.
 STATOS, *qui se tient*. — Aérostat, apostat.
 SULLABÊ, *syllabe*. — Monosyllabe, dissyllabe, polysyllabe.
 TECHNÊ, *art*. — Technique, polytechnique.
 TÊLÉ, *loin*. — Télégramme, télégraphie, téléphone.
 THÉOS, *Dieu*. — Athée, Théophile, théologie, théodicée.
 THERMOS, *chaud*. — Isotherme, thermomètre, thermes.
 THÉTOS, *placé*, THÉSIS, *action de placer*. — Épithète, antithèse, synthèse.
 TOPOS, *lieu*. — Topographie, utopie.
 ZÔON, *animal*. — Zoologie, épizootie, zoophyte.
-

**ARTICLE IV. — LES DOUBLETS.

1188. On appelle doublets deux mots français qui dérivent du même mot latin, mais auxquels l'usage a donné des acceptions différentes. Ex. :

(Dans le mot latin ci-dessous, on a mis les syllabes brèves en italique et la syllabe accentuée en gras.)

<i>Mot latin</i>	<i>Mot savant</i>	<i>Mot populaire.</i>
Hospitale	hôpital	hôtel.
Fragilem	fragile	frêle.
Liberare	libérer	livrer.
Organum	organe	orgue.
Advocatum	avocat	avoué.
Blasphemum	blasphème	blâme.

1189. Remarques. — 1° Le plus souvent, les doublets ont été formés, l'un par le peuple, l'autre par les savants.

2° Dans le doublet de formation populaire, le mot latin est plus altéré ; généralement les voyelles brèves et les consonnes médianes sont disparues ; mais l'accent du mot est resté à la même place. Le mot savant, au contraire, reproduit le mot latin presque lettre par lettre, il francise seulement la terminaison.

ARTICLE V. — ÉTYMOLOGIE DE QUELQUES TERMES DE GRAMMAIRE

****1190.** Nous groupons ci-dessous, pour servir aux récapitulations, les étymologies disséminées au bas des pages de la grammaire.

ACCENT TONIQUE. — Accent, du latin *ad*, à ; *cantus*, chant ; tonique, de *tonos*, ton.

ADJECTIF. — Du latin *ad*, vers ; *jacere*, *jactum*, jeter.

ADVERBE. — Du latin *ad*, vers, auprès, et du mot *verbe*.

AIGU. — Du latin *acutus*, aigu, tranchant.

ALPHABET. — Des deux premières lettres grecques : *alpha*, *bêta*.

ANALOGIE. — Du grec *ana*, entre ; *logos*, rapport.

ANALYSE. — Du grec *ana*, entre ; *luô*, je délie.

ANTÉCÉDENT. — Du latin *ante*, avant ; *cedere*, *cessum*, aller, marcher.

ANTONYME. — Du grec *anti*, contre ; *onuma*, nom.

- APOSTROPHE. — Du grec *apo*, loin de ; *stréphô*, tourner.
- APPOSITION. — Du latin *ad*, auprès ; *ponere, positum*, placer.
- ASSIMILATION. — Du latin *ad*, vers ; *similis*, semblable.
- ATTRIBUT. — Du latin *ad*, à ; *tribuere, tributum*, accorder.
- AUXILIAIRE. — Du latin *auxiliaris*, qui aide.
- CÉDILLE. — De l'espagnol *cedilla*, petit c.
- CIRCONFLEXE. — Du latin *circum*, autour ; *flectere, flexum*, plier.
- CIRCONSTANCIEL. — Du latin *circum*, autour ; *stare*, se tenir.
- COLLECTIF. — Du latin *col* mis pour *cum*, avec ; *legere, lectum*, prendre.
- COMPLÉMENT. — Du latin *complere, completum*, remplir, compléter.
- CONDITIONNEL. — Du latin *conditio, conditionis*, condition.
- CONJONCTIF. — Du latin *cum*, avec ; *jungere, junctum*, joindre.
- CONJUGUER. — Du latin *cum*, avec ; *jugum*, joug.
- CONSONNE. — Du latin *cum*, avec ; *sonus*, son.
- CONTRACTION. — Du latin *cum*, avec ; *trahere, tractum*, tirer.
- COORDINATION. — Du latin *cum*, avec, ensemble ; *ordo, ordinis*, ordre.
- DÉFECTIF. — Du latin *deficere, defectum*, manquer.
- DIPHTONGUE. — Du grec *dis*, deux ; *phthoggos*, son.
- DIRECT. — Du latin *directus*, droit, qui ne dévie pas.
- DISSYLLABE. — Du grec *dis*, deux ; *sullabê*, syllabe.
- ÉLISION. — Du latin *e* pour *ex*, hors de ; *laedere, laesum*, léser.
- ÉLLIPSE. — Du grec *elléipsis*, laisser dans, omettre.
- ÉPITHÈTE. — Du grec *épi*, sur, auprès ; *thêtos*, placé.
- ÉTYMOLOGIE. — Du grec *étumos*, vrai ; *logos*, discours.
- EUPHONIE. — Du grec *eu*, bien ; *phonê*, son.
- EXPLÉTIF. — Du latin *explere, expletum*, rendre complet.
- EXPRESSION. — Du latin *ex*, en dehors ; *premere, pressum*, pousser.
- GALLICISME. — Du latin *Gallicus*, de la Gaule.
- GRAMMATICAL. — Du grec *gramma*, lettre, chose écrite.
- GUILLEMETS. — Du nom de l'imprimeur qui les a inventés.
- HOMOGRAPHE. — Du grec *homoiôs*, semblable ; *graphô*, j'écris.
- HOMONYME. — Du grec *homoiôs*, semblable ; *onuma*, nom.
- IMPÉRATIF. — Du latin *imperare, imperatum*, commander.
- INDICATIF. — Du latin *indicare, indicatum*, indiquer.
- INFINITIF. — Du latin *infinitus*, indéfini.
- INTERJECTION. — Du latin *inter*, entre ; *jacere, jactum*, jeter.
- INTRANSITIF. — Du latin *in*, pas ; *trans*, au delà ; *ire, itum*, aller.
- INVERSION. — Du latin *in* dans ; *vertere, versum*, tourner.
- LEXICOLOGIE. — Du grec *lexis*, mot ; *logos*, discours, traité.
- LOGIQUE. — Du grec *logos*, discours.
- MIMIQUE. — Du grec *mimos*, signe.

MODE. — Du latin *modus*, manière.

MONOSYLLABE. — Du grec *monos*, seul ; *sullabê*, syllabe.

ONOMATOPÉE. — Du grec *onoma*, *onomatos*, nom ; *poiéô*, je fais.

ORTHOGRAPHE. — Du grec *orthos*, droit ; *graphô*, j'écris.

PARAGRAPHE. — Du grec *para*, auprès ; *graphô*, j'écris.

PARENTHÈSE. — Du grec *para*, auprès ; *en*, dans ; *thésis*, action de placer.

PARONYME. — Du grec *para*, auprès ; *onuma*, nom.

PARTICIPE. — Du latin *pars*, *partis*, partie ; *capere*, prendre.

PASSIF. — Du latin *pati* souffrir ; participe passé *passus*.

PÉRIPHRASE. — Du grec *péri*, autour ; *phrazô*, parler.

PHRASE. — Du grec *phrazô*, parler.

PLÉONASME. — Du grec *pléonasmos*, surabondance.

POLYSYLLABE. — Du grec *polus*, plusieurs ; *sullabê*, syllabe.

PRÉFIXE. — Du latin *prae*, avant ; *figere*, *fixum*, placer.

PRÉPOSITION. — Du latin *prae*, avant ; *ponere*, *positum*, placer.

PROPOSITION. — Du latin *pro*, avant ; *ponere*, *positum*, placer.

RADICAL. — Du latin *radix*, *radicis*, racine.

RÉFLÉCHI. — Du latin *re*, en sens contraire ; *flectere*, *flexum*, plier, fléchir.

RÉCIPROQUE. — Du latin *reciprocus*, qui va et vient.

SUBJONCTIF. — Du latin *sub*, sous ; *jungere*, *junctum*, joindre.

SUBORDINATION. — Du latin *sub*, sous ; *ordo*, *ordinis*, ordre.

SUFFIXE. — Du latin *suf* pour *sub*, sous ; *figere*, *fixum*, placer.

SUJET. — Du latin *sub*, sous ; *jacere*, *jactum*, jeter.

SYLLABE. — Du grec *sun*, avec ; *lambanô*, je prends.

SYLLEPSE. — Du grec *sun*, avec ; *lêpsis*, action de prendre.

SYNONYME. — Du grec *sun*, ensemble ; *onuma*, nom.

SYNTAXE. — Du grec *sun*, ensemble ; *taxis*, arrangement.

SYNTHÈSE. — Du grec *sun*, ensemble ; *thésis*, action de placer.

TRANSITIF. — Du latin *trans*, au delà ; *ire*, *itum*, aller.

TRÉMA. — Du grec *trêma*, trou, point.

TRISSYLLABE. — Du grec *treis*, trois ; *sullabê*, syllabe.

VERBE. — Du latin *verbum*, mot, parole.

VOYELLE. — Du latin *vox*, voix.

CHAPITRE XVII

L'ORTHOGRAPHE USUELLE

1191. L'**orthographe** est l'art d'écrire correctement les mots d'une langue.

1192. On distingue l'orthographe d'*usage* et l'orthographe de *règles*.

1193. L'orthographe d'**usage** consiste à écrire les mots selon l'*usage* établi. Elle a pour guide le *dictionnaire*.

1194. L'étude de l'*étymologie* et des *lois de la dérivation* (chapitre XVI) est d'un grand secours pour l'orthographe d'*usage*.

1195. L'orthographe de **règles** consiste dans l'observation des *règles* de grammaire relatives aux modifications des mots. Elle a pour guide la *grammaire*.

Quelques remarques concernant l'orthographe d'usage.

1. Consonnes finales.

1196. Les *dérivés* d'un mot font souvent connaître sa **consonne muette finale**. Ex. : *Abuser, un abus ; rebuter, un rebut ; grandeur, grand ; ganter, gant ; sortilège, sort ; bordure, bord ; frite, frit ; tapisserie, tapis ; poigner, poing ; famine, faim ; fine, fin* (217).

Remarque. — Il y a quelques dérivations irrégulières (1163). Ex. : *Tuyau et tuyauté ; carreau, carreauté ; caoutchouc, caoutchouté ; nid, nicher.*

2. E muet final.

1197. Té et tié. — On écrit sans *e* muet les noms féminins terminés par le son *té* et les mots *amitié, inimitié, pitié, moitié*. Ex. : *Habileté, pureté, félicité.*

1198. On écrit cependant avec un *e* muet :

1° *Dictée, jetée, montée, portée*, (qui viennent d'un verbe) ; *la nuitée, une pâtée* ;

2° Quelques noms désignant la *contenance*. Ex. : *Une assiettée, une brouettée, une pelletée de neige*.

1199. L'*e* muet termine les noms féminins dont le son final est :

I, comme *l'envie, l'apoplexie*. — Excepté, *brebis, fourmi, la merci, nuit, perdrix, souris*. *à l'envi*

É, comme *une entrée, la cognée*. — Excepté *la clé* et les noms en *té* et en *tié* (1197).

U, comme *la tortue, la berlue*. — Excepté *bru, glu, tribu, vertu*.

Ou, comme *la roue, la joue*. — Excepté *la toux*.

Ai, comme *une claie, une taie*. — Excepté *la paix*.

Oi, comme *une oie, la soie*. — Excepté *une croix, une noix, de la poix, la voix, une paroi, la loi, la foi, une fois*.

1200. L'*e* muet s'ajoute aussi à quelques noms masculins terminés par le son **i** ou **é**.

Ex. : *Un incendie, un impie, le génie, le Messie, Isaïe, un parapluie* ; — *l'apogée et le périgée, l'athénée, un athée, le caducée, l'empyrée, un mausolée, ce lycée, le musée, un trophée, le Colisée, Élisée*.

1201. Le son final *eur* s'écrit **eur** (sans *e*) dans tous les noms masculins et féminins. Ex. : *La vapeur, la douceur, un oïseleur*.

Exceptions : *heure, demeure et chantepleure* ; *du beurre et un leurre*.

1202. On termine par **air** (sans *e*) les mots : *air, chair, éclair, flair, pair et impair, vair*. — Les autres mots sont en **aire** : *rosaire, propriétaire, le salaire*, etc.

1203. Le son final *oir* s'écrit par **oir** (sans *e*) :

1° Dans les noms *bougeoir, boudoir, drageoir, manoir, soir*, et les noms masculins où l'on peut changer *oir* en *er*. Ex. : *Parler, le parloir ; mirer, un miroir.*

2° Dans tous les verbes, excepté *boire* et *croire*.

1204. Le son final *oir* s'écrit par **oire** :

1° Dans tous les noms féminins, comme *une nageoire, une ratissoire*.

2° Dans les noms masculins savants où *oir* ne peut pas se changer en *er* pour faire un verbe. Ex. : *Un long mémoire, un interrogatoire, le purgatoire.*

3° Dans tous les adjectifs, même au masculin, excepté *noir*. Ex. : *Un fait notoire, un bâtiment provisoire.*

1205. **Ile** termine tous les adjectifs comme *docile, futile, utile*, même au masculin.

Exceptions. — *Bissextil, civil, puéril, subtil, vil, viril, volatil* (sel).

3. Emploi de quelques lettres.

1206. La lettre **j** se place devant *a, o, u* ; on la remplace par **g** devant *i* ou *y*. Ex. : *Jardin, joujou, jujube ; girafe, agile, agiter, gymnastique.*

1207. C'est **g** que l'on met devant *e* (*eu, en, ei*, etc.), comme dans *généreux, indigeste, largeur, genre*, etc.

Il y a exception pour les mots suivants et ceux de la même famille : *je, jeu, jeudi, jeûne, jeune, jeter* (*jet, projection, conjecture*, etc.), *majeur, majesté, majestueux* (du latin *major*, plus grand).

1208. Les verbes en **quer** et en **guer** gardent *qu* et *gu* à tous les modes et à tous les temps, même dans les participes présents employés comme adjectifs ou comme noms. Ex. : *Je marquais, un numéro manquant, des trafiquants, une éloquence subjuguante, il alléguait sa fatigue.*

Il y a exception pour les noms et les adjectifs verbaux suivants : *convaincant, communicant, fabricant, provocant, suffocant, vacant, extravagant, fatigant, fringant, intrigant* (881, 2°).

Les autres noms et adjectifs dérivés des verbes en **quer** et en **guer** prennent *c* au lieu de *qu*, et *g* au lieu de *gu*, devant *a, o*. Ex. : *Placage, masticage, irrévocable ; infatigable, navigation, conjugaison, langage*.

Exceptions : *Remorquage, attaquable, critiquable, immanquable*.

1209. On double l'*s* dans le corps d'un mot lorsque cette consonne a le son dur entre deux voyelles. Ex. : *Assister, ressemeler, nécessité, poisson*.

Il y a exception pour *désuétude, entresol, havresac, monosyllabe, polysyllabe, parasol, préséance, présupposer, soubresaut, tournesol, vraisemblable*.

1210. On écrit avec deux *l* les dérivés de l'adjectif *mil* et de *mou* (molle). Ex. : *Millésime, millionnaire ; amollir, mollusque*.

1211. **Craindre, contraindre et plaindre** sont les seuls verbes en **aindre** ; de même **épandre et répandre** sont les seuls verbes en **andre**.

On écrira donc par **eindre, endre** : *éteindre, ceindre, geindre, . . . pendre, attendre, etc.*

Les dérivés de ces verbes conservent l'*a* ou l'*e* du verbe dont ils dérivent. Ex. : *Crainte, une complainte, expansion ; teinture, ceinturon teint, une feinte ; ~~d~~étente, extension, attention, pendule*.

1212. Le son **euil** s'écrit *eil* (sans *u*) dans les syllabes *cueil* et *gueil*, excepté dans le nom propre *Longueuil*. Ex. : *Recueil, accueillante ; orgueil, s'enorgueillir*.

1213. On écrit avec un **a** les syllabes **ai, air** (1202), **ain, aine**, etc., quand elles correspondent à un *a* dans un mot de la même famille. Ex. : *Pair* (parité), *vicaire* (vicariat), *baisser* (bas), *plaine* (plan), *naissance* (nativité) *vaisseau* (vase), *attrait* (attraction).

1214. Les nasales **an, en, in, on, un**, changent l'*n* en *m* devant *b, m, p*. Ex. : *Une crampe, emploi, immense, importunité, hommage, humble*. Il y a exception pour *bonbon, bonbonnière, embonpoint, néanmoins*, ainsi que pour la terminaison *îmes* des verbes *tenir* et *venir*.

4. Étude de quelques finales.

1215. Le son final **sion** s'écrit : 1° Par *ssion*, dans les mots en *mission* et en *ession*. Ex. : *Permission, procession, expression*.

2° Par *tion* dans les mots en *ation, otion, ition, ution, ction, ption*. Ex. : *Exagération, promotion, punition, distribution, componction, direction, instruction, présomption*.

Exceptions : *Compassion* et *passion* (comme *passif*); *discussion*; *flexion* et ses composés : *généflexion, inflexion, réflexion*, (comme *réflexe*); *annexion* (comme *annexe*); *connexion* (comme *connexe*); *complexion* (comme *complexe*); *fluxion*.

1216. **Ension, ention**, s'écrivent par *en*, excepté *expansion* (de épandre). Ex. : *Ascension, pension, tension*; — *détention, invention, attention*.

1217. On écrit par **ment** les noms qui dérivent d'un verbe et les adverbes. Ex. : *Accablement, délasement*; — *modérément, librement*.

Il y a quelques noms en **mant** et **man** : *aimant, amant, diamant, flamant* (oiseau); — *caïman, dolman*; d'autres en **mand** (*mande* au féminin) : *Allemand, Flamand, gourmand*.

1218. **Zer, zon** terminent les seuls mots *gazer, bronzer, gazon, horizon*.

1219. On écrit *llier* (avec un *i*) dans les noms *marguillier, quincaillier, joaillier, médaillier*, — et *groseillier*.

1220. Le son final **ance** s'écrit ordinairement *ance* et *ence* (avec un *c*). Ex. : *Romance*, *quittance*, *lance*, *médiance* ; *insolence*, *désérence*, *silence*, *existence*, etc.

On termine par **se** : *une anse*, *danse*, *ganse*, *panse*, *transe* ; — *il récompense*, *il offense*, *il dépense*, *il encense*, *il condense* ; — (fumée) *intense* et *dense*.

1221. Il n'y a que quelques mots où le son **an** est suivi de *dre* et *tre* ; les uns s'écrivent par *an*, les autres par *en* :

1° On écrit par **an** : *épandre*, *répandre*, *esclandre*, *calandrer*, *filandre* ; — *antre* (obscur), *chantre*, *diantre* ;

2° On écrit par **en** : *tendre*, *gendre*, *cendre* et les verbes terminés par le son *endre* ; — *centre* et *ventre*.

1222. **Isser** termine les verbes comme *rapetisser*, *vernisser*. — Excepté *épicer*, *policer* et *s'immiscer*.

1223. La plupart des noms terminés par le son *ice* s'écrivent **ice** comme *préjudice*, *justice*, *police*, etc. — Il faut excepter *bâtisse*, *clisse*, *coulisse*, *éclisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *génisse*, *jaunisse*, *mélisse*, *pelisse*, *prémisse*, *pythonisse*, *réglisse* et *saucisse*.

1224. On écrit avec un **c** les verbes comme *gracier*, *préjudicier*, *bénéficier*, excepté *balbutier* et *initier* ; on écrit aussi avec un *c* tous les adjectifs terminés par le son **ciable**. — Excepté *insatiable* (du latin *satis*, assez).

1225. On écrit avec un **t** la finale *tiel*, comme dans *essentiel*, *consubstantiel*, *confidentiel*, *pénitentiel*, excepté dans les mots *artificiel*, *circonstanciel*, *officiel*, *superficiel*.

1226. **Ite**, **ute** et **oute** s'écrivent avec un seul **t**, comme dans *bronchite*, *culbyte*, *absoute*.

Exceptions : Les mots suivants et leurs dérivés : *butte*, *hutte* (*maïs cahute*) ; — *goutte* ; — *quitte*, *Brigitte*.

1227. On écrit toujours **ule** et **oule** à la fin des mots comme *somnambule*, *circule*, *boule*, *roucoule*.

Exceptions : *Bulle* et *tulle*, et les noms *consul*, *calcul*, *cumul*, *recul*. (Le verbe prend sa finale *e* ; je *recule*, *tu calcules*, *il cumule*.)

1228. Ope, ape, ipe, upe et oupe ne prennent qu'un *p*, comme dans *télescope, étape, tulipe, dupe, troupe*.

Exceptions : *Choppe* (de bière), *échoppe, enveloppe et développe* ; — *des nippes, une lippe* (lippu) ; — *une huppe, une huppé* ; — *nappe, grappe, trappe* (mais attraper) ; — *échapper, happer, frapper, japper*.

1229. Onne (*onner, onnier, onnerie, onnade*), prend généralement deux *n*. Ex. : *Honneur, frissonner, entonner ou détonner* (prendre ou perdre le ton), *polissonnerie, bastonnade, chiffonnier*.

Exceptions : *Cantonade, cassonade, limonade* ; — trois verbes en **oner** : *détoner* (faire explosion), *ramoner, s'époumoner* ; — les mots : *carbone, belladone, monotone, madone, anémone*, et les mots en *gone* et *phone*.

1230. Onal et oni ne prennent qu'un *n*, comme dans *cantonal, diagonale, ironie, monotonie*.

Exceptions : *Confessionnal, honnir, baronnie*.

1231. Ane ne prend ordinairement qu'un seul *n*, comme dans *banane, glaner, chicaner, avanie, zizanie*.

Exceptions : *une canne* (bâton) ; trois verbes en **anner** : *vanner, tanner, canner* (des chaises) et leurs dérivés.

1232. On double ordinairement la consonne dans les terminaisons en **elle, ienne, renne, ette**, comme dans *chandelle, persienne, garenne, violette*.

1233. On écrit avec un accent grave l'*e* suivi d'une syllabe muette (*êle, êne, ête, êse, ême, etc.*) lorsque cet *e* correspond à un *é* fermé dans d'autres mots de la même famille. Ex. : *Zébré, zèbre ; gréviste, grève ; négrellon, nègre ; systématique, système ; problématique, problème*.

Au contraire, l'*e* suivi d'une syllabe muette prend un accent circonflexe (*êle, êne, ête, ...*) lorsque cet accent se retrouve dans d'autres mots de la même famille. Ex. : *Blême, blêmir ; guêpe, guêpier ; poêle, poêlon ; dépêche, dépêcher*.

Exceptions : Cependant on écrit *suprême* et *suprématie* ; *extrême* et *extrémité* ; *mêle* et *mélange* ; *Bohême* et *Bohémien*.

5. Réduplication des consonnes.

1234. Les lettres *b, d, g*, ne se doublent que dans les mots suivants et leurs dérivés : *Abbé, gibbosité, rabbin, sabbat* ; — *addition, adducteur, reddition* ; — *agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer*.

1235. Au commencement d'un mot, on double ordinairement :

C dur des syllabes *ac, oc, suc*. Ex. : *Acceptable, occupation, succéder*.

Exceptions : *Acacia, académie, acanthe, acajou, acariâtre, acolyte, acoustique, acrobate, acrostiche* ; — *ocre, oculaire, oculiste*.

F des syllabes *af, bouf, dif, ef, of, souf, suf*. Ex. : *Affronter, bouffer, différer, effacer, offenser, souffrir, suffire*.

Exceptions : *Afin, afistoler, Afrique* ; — *soufre, souffrer*.

L des syllabes *al, col, il*. Ex. : *Aller, collectionner, s'illusionner*.

Exceptions : *Alun, aléatoire, alimentaire, alinéa, alerte, alarme, alentour, aliénation, s'aliter, alouette, alose, alourdi* ; — *colère, colibri, colimaçon, colique, colis, colombe, colonel, colonie, colonne, colorer, colosse* ; — *île, Ilion, Iliade, (os) iliaque, ilote*.

M des syllabes *com, im*. Ex. : *Commode, immeuble*.

Exceptions : *Coma, comédie, comestible, comète, comité, comice* ; — *image, imiter*.

P des syllabes *ap, op, sup*. Ex. : *Appétit, opposition, supposition*.

Exceptions : *Apaier, apanage, apathie, apercevoir, apitoyer, apiculture, aplanir, aplatir, aplomb, après* et les mots qui commencent par le préfixe *apo* : *apologie, apostolat, apostrophe* ; — *opale, opaque, opéra, opération, opiner, opium, opulence, opusculé* ; — *supin, suprême*, et les mots qui commencent par *super*.

R de la syllabe *ir*. Ex. : *Irruption*, *irradier*.

Exceptions : *Irascible*, *ire*, *iris*, *ironie*, *Iroquois*.

T de la syllabe *at*. Ex. : *Attraction*.

Exceptions : *Atavisme*, *ataxie*, *atelier*, *atermoyer*, *athée*, *Athènes*, *atome*, *atonie*, *atout*, *atrabilaire*, *atroce*.

6. Anomalies.

1236. Dans plusieurs groupes de mots de la même famille, il existe des différences orthographiques regrettables ; il faut s'efforcer de les retenir d'ici que l'Académie se décide à en régulariser l'écriture.

Abattre, abattement, etc.,	et abatis, abatage.
Battre, combattant, etc.,	et bataille.
Charrette, charron, etc.,	et chariot.
Courir, coureur, etc.,	et courrier.
Trappe, trappiste, etc.,	et attraper.
Sifflet, siffler, etc.,	et persifler.
Soufflet, souffler,	et boursoffler.
Millionnaire,	et millionième.
Honneur, déshonneur,	et honorer, honorable. (du latin <i>honor</i>).
Sonner, sonneur, conson- ne, etc.	et sonore, consonance (du latin <i>sonus</i> , son).
Donner, donneur, etc.,	et donateur (de <i>donare</i>).
Bonhomme,	et bonhomie.
Bonne,	et bonace, bonifier. (comme <i>bonus</i>).
Patronne, patronner, pa- tronnesse (deux <i>n</i> de- vant <i>e</i> .)	et patronat, patronal, pa- tronage (un <i>n</i> devant <i>a</i>).
Imbécillité,	et imbécile.
Or,	et aurifère (de <i>aurum</i> , or).
Oreille,	et auriculaire (de <i>auris</i>).

PRÉCEPTES LITTÉRAIRES

A L'USAGE DU

COURS COMPLÉMENTAIRE

ET DES

CLASSES SUPÉRIEURES

Les numéros marqués d'un astérisque pourront être réservés pour les dernières années d'études.

Les nombres placés entre parenthèses, renvoient au Code grammatical s'ils sont précédés de Gr. ; sinon ils renvoient aux numéros des Préceptes littéraires.

DIVISIONS

1. Ces courtes notions de littérature sont divisées en trois parties : 1° la correction grammaticale ; 2° la phrase littéraire ; 3° les principaux genres de composition.

2. Dans la première partie, nous apprendrons à connaître et à corriger nos fautes de langue « pour arriver à écrire bien en n'écrivant pas mal ». Or ce n'est pas un mince mérite que d'écrire sans faute. L'absence de fautes n'est pas seulement un des éléments de la perfection du style ; elle en est la condition principale.

3. La deuxième partie nous révélera quelques-uns des secrets de la phrase élégante ou littéraire.

4. Dans la troisième, nous étudierons les principes généraux de la composition et les règles particulières aux différents genres, prose et vers.

5. Pour nous perfectionner dans l'art d'écrire, il nous restera, à lire, à lire beaucoup et bien. Car si les maîtres de grammaire nous enseignent à ne pas faire de fautes contre la langue ; les professeurs de littérature à n'en pas faire contre le style ; seuls les écrivains nous apprennent à écrire. « Il faut faire sa grammaire, faire sa rhétorique, et lire les bons auteurs. » (P. STAFFER.)

PREMIÈRE PARTIE

LA CORRECTION GRAMMATICALE

Les préceptes de style à forme négative sont les meilleurs, les plus clairs, les seuls sûrs.

(PAUL STAFFER.)

PRÉLIMINAIRES

6. Dans l'unique chapitre qui compose cette section du livre, nous passerons en revue les fautes les plus communes, qui fourmillent généralement dans les premiers jets des débutants. Nous verrons comment en débarrasser le style pour atteindre au moins à la phrase correcte.

1. Phrases incomplètes.

I. Verbes sans sujet.

7. Tout verbe à mode personnel, ... doit avoir un sujet. (Gr. n° 761.) Ainsi ne dites pas :

a) C'était une chèvre merveilleuse, et quand un coupable lui passait la main sur le dos, laissait une tache noire.

Laissait n'a pas de sujet. Coupez la phrase et dites :

C'était une chèvre merveilleuse : quand un coupable lui passait la main sur le dos, sa main gardait une tache noire. (*Elle (?) y (?) laissait* ferait une double équivoque ; mieux vaut une répétition.)

b) Lorsque le paysan se fut ruiné par des dépenses folles, dut s'expatrier.

Donnez un sujet à *dut* :

Il dut s'expatrier.

II. Noms sans fonction.

8. Sauf des cas fort rares (Gr. 1037 et 1038), tout mot doit avoir une fonction dans la phrase. Ne dites pas :

a) Le verbe qui a plusieurs compléments, l'un direct, les autres indirects, le complément direct se place le premier.

Le mot *verbe* n'a pas de fonction. Dites :

Quand le verbe a plusieurs compléments, l'un direct, les autres, indirects, le complément direct se place le premier.

b) Un Canadien qui n'a jamais voyagé et qui est obligé de quitter son pays, disons qu'il va en France.

Donnez une fonction au mot *Canadien*. Finissez votre phrase et dites, par exemple :

Un Canadien qui n'a jamais voyagé et qui est obligé de quitter son pays, *se propose d'aller en France*.

III. Suppression incorrecte de NE.

9. Dans le sens de *seulement*, c'est *ne que* qu'il faut employer, et non pas *ne* tout court.

a) Au printemps, les cultivateurs se rendent en ville *que* très difficilement ; on en voit *que* quelques-uns.

Mettez la locution complète *ne que*.

a) Les cultivateurs *ne* se rendent *que* très difficilement ; on n'en voit *que* quelques-uns (Gr. 488, 3°).

b) Aucune erreur a été commise (n'a été commise). L'avenir est à personne (n'est à personne (Gr. 519). Jamais il consentira à cette déchéance (il *ne* consentira). (Gr. 939 et 941.)

2. Pléonasmes.

I. Verbes ayant deux sujets.

10. Lorsqu'un nom sujet est séparé de son verbe, il faut se garder de le répéter sous la forme d'un pronom (Gr. 762). Ainsi ne dites pas :

a) Les connaissances que vous avez acquises, *elles* doivent passer en habitude pour être utilisables.

b) Le cheval qui est notre plus noble conquête, *on* l'estime à cause des services qu'il nous rend.

c) Un Arabe qui s'aperçut qu'on lui avait dérobé un bijou, *il* réunit ses serviteurs.

Les mots *connaissances*, *cheval* et *Arabe* n'ont pas de fonction ; ils restent comme suspendus. Supprimez *elles*, *on*, *il* (Gr. 498).

a) Les connaissances que vous avez acquises doivent passer...

b) Le cheval, qui est notre plus noble conquête, est estimé à cause des services.... Ou mieux encore, pour l'unité de la phrase : Le cheval est notre plus noble conquête. On l'estime à cause...

c) Un Arabe, qui s'aperçut qu'on lui avait dérobé un bijou, réunit ses serviteurs.

Ou encore: Un Arabe s'aperçut... un bijou. Il réunit ses serviteurs.

d) Quiconque (celui qui) attaque volontiers son prochain, *il* s'expose aux représailles.

Le verbe *s'expose* a deux sujets : *celui* et *il* (Gr.525). Supprimez *il* :

d) Quiconque attaque volontiers son prochain s'expose aux représailles.

II. Noms, adjectifs ou adverbes faisant pléonasme.

11. Il y a un pléonasme vicieux lorsque des mots font inutilement double emploi avec un autre (Gr.1099). Ainsi ne dites pas :

a) Je n'ai su *que* deux réponses *seulement*.

b) Une *deuxième* (ou *une autre*) syncope se *reproduisit*.

c) Tous les jours, c'est la *même répétition*.

d) Un pauvre infirme *totalelement* dépourvu de *tout* moyen de se suffire.....

Supprimez un des deux mots soulignés. Écrivez, par exemple :

a) Je n'ai su que deux réponses ; ou: j'ai su seulement deux...

b) La syncope se reproduisit ; une deuxième (ou une autre) syncope se produisit.

c) Tous les jours, c'est la même chose ; ou mieux, en précisant : ce sont les mêmes devoirs, les mêmes peines, les mêmes plaisirs...

d) Un pauvre infirme dépourvu de tout moyen d'existence ; ou totalement dépourvu des moyens de se suffire.

III. Les pronoms *dont*, *de qui*, *à qui*, etc., *en*, *où*, et les adverbes *y*, *là*.

12. Lorsque les pronoms *dont*, *de qui*, *à qui*, etc., *en*, *où*, ou bien les adverbes *y* et *là* rappellent un nom qui figure déjà comme complément, ils forment un pléonisme vicieux. Ne dites pas :

a) C'est surtout *du* pronom, *dont* je parle. C'est *de* la fleur, *dont* je vais vous expliquer les parties. C'est *à vous à qui* je m'adresse.

b) Chacun *en* a dit ce qu'il *en* pensait. *De* ces lettres, il *en* a fait deux parts.

c) C'est le 15 mai *où* je partis. *Dans* les journaux, je ne puis *en* ouvrir un seul sans *y* voir le récit de quelques morts subites. (Trois compléments pour dire la même chose !)

Ces phrases peuvent souvent se corriger de deux façons : en donnant la forme directe (sans préposition) à l'un ou à l'autre des mots qui font double emploi. Ex. :

a) C'est surtout *le pronom dont* je parle ; c'est surtout *du pronom que* je parle. C'est *la fleur, dont* je vais vous expliquer les parties ; c'est *de la fleur que* je vais vous expliquer les parties. C'est *vous à qui* je m'adresse ; c'est *à vous que* je m'adresse.

b) Chacun *en* a dit ce qu'il pensait ; chacun *a dit* ce qu'il *en* pensait. *De* ces lettres, *il a fait* deux parts. Ces lettres, *il en* a fait deux parts.

c) C'est le 15 mai *que* je partis. Je ne puis ouvrir un journal sans *y* voir le récit.... Les journaux nous font toujours le récit de quelques morts subites.

IV. Adjectif déterminatif doublé d'un complément déterminatif.

13. Il y a pléonasme vicieux lorsqu'un adjectif déterminatif et un complément déterminatif jouent exactement le même rôle. Ne dites pas :

a) Voici *votre* couteau *que vous aviez perdu* (Gr. 364).

b) J'ai questionné M. X. *dont* les déclarations *qu'il me fit* sont importantes.

Corrigez de la façon suivante :

a) Voici votre couteau, que vous aviez perdu ; la virgule transforme la déterminative en explicative, et il n'y a plus de pléonasme. Ou bien dites : Voici *le* couteau que vous aviez perdu.

b) J'ai questionné M. X. Ses déclarations sont importantes. Ou bien : J'ai questionné M. X., *dont* les déclarations sont importantes.

3. Phrases amphibologiques (a).

I. Par la place des compléments.

14. Pour éviter toute équivoque, il faut tendre à placer les noms et les propositions compléments le plus près possible du mot qu'ils complètent. Ne dites pas :

a) Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur à l'obéissance ?

Les voyageurs écrivent tout ce qu'ils voient sur leurs albums.

Il sortit en pleurant du café.

Un certain jargon avait envahi le style de quelques écrivains, décoré du nom ridicule de romantique.

Il m'a appris que son frère s'était cassé un bras par téléphone.

(b) On demandait à un philosophe l'âge du monde ; il traça un serpent sur le sable qui se mordait la queue.

J'ai fait un voyage dans la Suisse qui m'a procuré bien des émotions agréables.

(a) Amphibologie. — Du grec *amphi*, en double ; *bolos*, de *ballô*, jeter ; *logos*, discours. — Construction qui admet double sens, qui exprime autre chose que la pensée véritable de l'auteur.

Rapprochez les compléments des mots qu'ils complètent :

a) Croyez-vous pouvoir, par la douceur, ramener à l'obéissance ces esprits égarés ?

Les voyageurs écrivent, sur leurs albums, tout ce qu'ils voient.
Il sortit du café en pleurant.

Un certain jargon, décoré du titre ridicule de romantique, avait envahi. . . .

Il m'a appris par téléphone que son frère s'était cassé le bras.

b) On demandait à un philosophe l'âge du monde ; il traça sur le sable un serpent qui se mordait la queue.

J'ai fait dans la Suisse un voyage qui m'a procuré bien des motions agréables.

II. Par la place de l'adjectif ou du participe employé comme adjectif.

15. On ne doit pas commencer une proposition par un adjectif s'il ne se rapporte pas au mot principal, qui est généralement le sujet. Ainsi ne dites pas :

a) Assise sur le timon, le moine regardait la mouche importune.

b) Armé jusqu'aux dents, on a vu mon ennemi rôder autour de ma maison.

Il suffit de déplacer les membres pour rendre les phrases correctes :

a) Le moine regardait la mouche importune assise sur le timon.

b) On a vu mon ennemi, armé jusqu'aux dents, rôder autour de ma maison.

III. Compléments qui paraissent faussement se rapporter au sujet ou au mot principal.

16. Assurez-vous que les mots et les propositions compléments qui commencent une phrase, se rapportent au mot principal. Ainsi ne dites pas :

a) Les amis et connaissances des familles B et C qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part. . . . (Ce ne sont pas les amis qui ont commis l'oubli !)

b) En attendant l'honneur d'une réponse, veuillez agréer mes amitiés. Dans l'espoir d'une commande qui recevra tous nos soins, agréez, Monsieur, l'expression de ma considération.

Il semble que c'est le sujet de *veuillez* (vous) qui attend l'honneur d'une réponse, et le sujet de *recevez* qui est dans l'espoir d'une commande.

c) Au moment de le reconduire en prison, il demanda la permission de voir sa mère. (Est-ce *il* qui reconduisait quelqu'un en prison ?)

On peut corriger ces phrases de la manière suivante :

a) Les amis et connaissances des familles B et C à *qui*, par *oubli*, on n'aurait pas envoyé de lettre de faire part.....

b) En attendant l'honneur d'une réponse, *je* vous prie Dans l'espoir d'une commande qui recevra tous nos soins, *je* vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération.

c) Au moment où *on* le reconduisait..... Quand *on* se disposait à le reconduire.....

4. Fautes dans l'emploi des pronoms.

I. Pronoms faisant équivoque.

17. Il ne doit y avoir aucune équivoque sur le substantif que les pronoms remplacent (Gr. 424). Ne dites pas :

a) S'*il* (?) est encore jeune, l'éducateur peut redresser l'enfant. — Grammaticalement *il* représente l'éducateur.

b) Les chambres étaient remplies de chaises, encore n'y *en* (?) avait-il pas pour tous.

c) Ce biberon est très utile ; quand l'enfant a bu, on *le* (?) dévisse et on *le* (?) lave.

Dites, en enlevant toute ambiguïté :

a) S'il est encore jeune, *l'enfant* peut être redressé par l'éducateur ; ou mieux (le français n'aimant pas le passif) : Si l'enfant est encore jeune, l'éducateur peut le redresser.

b) Les chambres, remplies de chaises, étaient de plus en nombre insuffisant.

c) Ce biberon est très utile ; quand l'enfant a bu, on dévisse *l'instrument* et on le lave.

A. Pronoms répétés.

18. Tout pronom répété dans une phrase doit représenter le même être ou la même idée (Gr. 426). Ne dites pas :

a) *Il* se fit traîner la corde au cou pour témoigner au peuple qu'*il* ne méritait pas l'estime qu'*il* avait pour lui. Cette phrase n'est pas claire : les trois *il* ne désignent pas le même être. De plus, le deuxième est équivoque : il paraît remplacer *peuple*, nom déterminé qui le précède.

b) Si *on* respectait toujours les droits d'autrui, *on* pourrait supprimer les gendarmes.

c) Elle (la martyre) parle sur l'ordre d'un maître plus puissant que *lui* (le juge) et elle mourra plutôt que de *lui* désobéir.

Il y a plusieurs manières de corriger ces phrases :

a) Il se fit. . . . cou pour témoigner à la foule qu'il ne méritait pas l'estime qu'elle avait pour lui (qu'on avait pour lui).

b) Si *chacun* respectait toujours les droits d'autrui, les gendarmes pourraient être supprimés. Ou bien : Si l'*on* respectait. . ;

c) Dans le troisième exemple, on peut simplement enlever le dernier *lui* ; ou bien employer le style direct : La martyre disait : « Je parle sur l'ordre d'un maître plus puissant que vous... »

19. En général, les pronoms, *il*, *le*, *lui*, multipliés, engendrent des équivoques. Un moyen d'obvier à cet inconvénient est de suivre le principe de la **liaison des idées**, lequel exige que les pronoms se suivent dans le même ordre que les noms qu'ils remplacent et qu'ils jouent le même rôle ; de sorte qu'un pronom sujet remplace un nom sujet, et un pronom complément, un nom complément. Ex :

Le comte (1) dit au roi (2) que le maréchal (3) voulait attaquer l'ennemi (4), et il (1, le comte) l' (2, le roi) assura qu'il (3, le maréchal) le (4, l'ennemi) vaincrait.

« Il n'y a pas d'amphibologie dans cette période, dit la *Grammaire des Grammaires*, quoique le premier membre renferme quatre noms. » La subordination est exacte parce que les pronoms du deuxième membre se suivent dans le même ordre que les noms du

premier. La phrase serait amphibologique si on changeait cet ordre, si on disait par exemple : et *il* l'assura qu'*il* était convaincu qu'*il* vaincrait l'ennemi.

Cette construction tout à fait exceptionnelle n'est pas à imiter, il vaut mieux s'en tenir à la règle ci-dessus (18); mais elle nous montre le parti que l'on peut tirer, pour la clarté, du principe de *la liaison des idées*.

Il suffisait d'employer le style direct pour débarrasser la phrase ci-dessus de toute équivoque. Le comte dit au roi : « Le maréchal va attaquer l'ennemi, et il se dit sûr de la victoire. »

20. Les phrases suivantes violent le principe de la liaison des idées ; aussi sont-elles équivoques.

a) Abel offrit son sacrifice à Dieu et il lui fut très agréable.

Cette phrase serait correcte si *il*, sujet de la deuxième proposition, se rapportait à *Abel*, sujet de la première. Mais ici, *il*, sujet, remplace le complément *sacrifice*. Dites :

Abel offrit à Dieu un sacrifice qui lui fut agréable (*lui*, pronom complément remplace le complément *Dieu*).

b) Le païen la demanda en mariage, mais Lucie, qui avait voué sa virginité à Dieu, était bien résolue à lui (?) refuser sa main.

Le complément *lui* se rapporte grammaticalement au complément *virginité* ou *Dieu* : pas au sujet *païen*. Écrivez :

Le païen avait demandé Lucie en mariage. Elle lui refusa sa main *parce qu'elle avait voué sa virginité à Dieu*. Ou bien : Mais Lucie, qui avait voué sa virginité à Dieu, était bien résolue à *garder son vœu*.

B. Son, sa, ses.

21. Les adjectifs *son, sa, ses*, étant l'équivalent de *à lui, à elle, de lui, d'elle*, impliquent toujours un pronom personnel. Employer *son, sa, ses*, de manière que le rapport énoncé soit clair et précis est une des principales difficultés de la langue française.

22. On conseille de supprimer *son, sa, ses* (et *ce, cette, ces*), chaque fois qu'il est possible. Ne dites pas :

a) Malgré son zèle, l'instituteur ne pouvait à lui seul instruire *ses* (ou *ces*) écoliers trop nombreux.

b) L'évêque venait d'être assassiné par le duc mécontent de *sa* (ou de *cette*) nomination.

Dites plutôt :

a) L'instituteur ne pouvait instruire *les* écoliers trop nombreux; ou bien : un si grand nombre d'élèves.

b) Pourquoi *sa*, qui fait équivoque ? dites : mécontent de *la* nomination, ou encore : de *cette* nomination ; mais les démonstratifs inutiles alourdissent la phrase.

23. Quand vous serez forcés d'avoir recours à *son, sa, ses*, assurez-vous :

1° Qu'il n'y a pas d'équivoque possible sur leur antécédent

2° Que *son, sa, ses*, répétés désignent toujours le même être.

24. Améliorez les phrases suivantes :

a) Le pape reçut le roi en audience sept ans avant *sa* mort (la mort de qui ?).

b) On laissa François Xavier exposé aux injures de l'air ; mais enfin *son* compagnon, touché de *ses* souffrances le fit transporter dans une cabane. (*Son* et *ses* se rapportent tous deux au saint ; mais *ses* fait équivoque avec *compagnon* ; mieux vaut varier le tour.)

c) La tempête grondait ; le pilote, si Dieu ne détournait l'orage, était menacé d'être emporté par *ses* fureurs.

Les phrases ci-dessus sont rigoureusement grammaticales, mais elles ne sont pas dans le génie français, parce que le sens n'est pas limpide. Il était facile de dire :

a) Premier sens : « Sept ans avant de mourir, *le pape* reçut le roi en audience ». Sept ans avant la mort du pape, *le roi fut reçu* par lui en audience.

Deuxième sens : Sept ans avant de mourir, *le roi fut reçu* par le pape. Sept ans avant la mort du roi, *le pape le reçut*...

b) On laissa François Xavier exposé aux injures de l'air, mais enfin son compagnon, touché des souffrances *du saint*, le...

25. Lorsque l'on parle de soi-même à la troisième personne, dans les lettres de félicitations ou de condoléances, par exemple, il faut veiller aux équivoques amenées par les pronoms. Ne dites pas :

a) M. B. a l'honneur d'informer M. C. que le comité vient de lui (?) décerner le premier prix.

b) M. X. prie Madame Y. d'agréer ses vives condoléances. Sa famille se joint à *lui* pour *lui* exprimer.....

Vous éviterez les équivoques en parlant à la première personne.

a) J'ai l'honneur d'informer M. C. que.....

b) Je prie Madame Y. d'agréer mes vives condoléances. Ma famille.....

26. N'oubliez pas qu'un collectif, comme *une classe, une bande, une équipe, tout le monde*, est un nom singulier ; c'est *son, sa, ses*, qui le remplace, et non pas *leur*. Ne dites pas :

a) Tout le monde ne *peuvent* se procurer des primeurs pour *leur* famille.

b) La parenté arriva bientôt avec *leurs* enfants. Tout le personnel de la maison vous offre *leurs* félicitations.

Corrigez soit le collectif soit *son, sa, ses*.

a) Les *gens* ne peuvent pas tous se procurer des primeurs pour *leur* famille ; ou bien : *Chacun* ne peut..... pour *sa* famille.

b) Les *gens* de la parenté (tous nos *parents*) arrivèrent avec *leurs* enfants, ou bien : La parenté arriva bientôt avec *les* (22) enfants. Le *personnel* de la maison vous offre *ses* félicitations ; les *employés* de la maison vous offrent *leurs* félicitations.

II. Moi et se, — on et nous, — nous et soi.

27. Dans la même phrase, *le même mot* ne peut être remplacé par des pronoms de *différentes personnes*. Ainsi ne remplacez pas *toi, moi* ou *nous* par *se, — on* par *nous, notre, nos*.

a) Est-ce *toi* qui s'intéressais tant à nos leçons ?

b) (Nous) Allons *se* promener ; en s'en allant, *nous* arrêterons à l'église.

c) Dieu est *notre* maître, et nous n'avons qu'à *se* soumettre à ses volontés.

d) Quand *on* compare *notre* système d'éducation à celui des autres peuples, *on* a le droit d'être fiers de *notre* pays. (La phrase signifie : quand d'autres comparent, *ils* ont le droit d'être fiers de *notre* pays.) *On* va prendre *nos* patins, la glace est bonne.

Corrigeant toutes ces fautes grossières, nous aurons :

a) Est-ce *toi* qui t'intéressais tant à nos leçons ?

b) Allons *nous* promener ; en *nous* en allant (ou mieux : pendant le trajet), nous arrêterons à l'église.

c) Dieu est *notre* maître, et nous n'avons qu'à *nous* soumettre ; ou bien : Dieu est notre maître, et *il n'y a qu'à se* soumettre.

d) Quand *nous* comparons *notre* système d'éducation....., *nous* avons le droit d'être fiers de notre pays. *On* va prendre *ses* patins..... ou : *Nous* allons prendre *nos* patins...

Relire le numéro 516, 2° de la Grammaire.

28. Aujourd'hui on fait parfois suivre *on* de *vous* ou *votre* ; mais les commençants ne doivent pas se hâter d'imiter cette construction. Ex. :

Quand *on* est empereur des Français, il ne faut jamais être vaincu, ou, si la victoire fuit *votre* drapeau, il faut savoir garder la gloire en se faisant tuer à la tête de ses armées. (O. CRÉMAZIE.)

III. Y et le.

29. Y signifie *là* : il ne doit pas être mis à la place de *le* signifiant *cela*. Ne dites pas :

a) Ma montre était en retard hier et elle *y* est encore aujourd'hui (=elle est encore *là*).

b) Joseph était le dernier en mars; c'est mon frère qui *y est ce mois-ci*.

Dites :

a) Ma montre était en retard hier, elle *l'est encore* (elle est encore cela : retardataire).

b) Joseph était le dernier en mars; c'est mon frère qui *l'est ce mois-ci* ; ou bien : Joseph était à la dernière place ; c'est mon frère qui *y est* (qui est là) ce mois-ci.

30. Le même pronom ne peut pas être à la fois complément direct et complément indirect. Ne dites pas :

a) Je *vous* présente mon ami et à mon ami.

b) Je partage les opinions de ceux qui *se* sont associés et succédé dans cette maison.

Répétez les pronoms compléments ou faites des phrases distinctes.

a) Je *vous* présente mon ami et *vous* présente à lui. Ou tout simplement : Mon ami M. X ; mon ami M. Y.

b) Je partage les opinions de ceux qui *se* sont associés et *se sont* succédé dans cette maison.

31. Cette règle n'est que l'application du numéro 233 de la grammaire, qui ne permet pas de dire :

a) Il faudra voir ou écrire à M. X., mais : Il faudra voir M. X. ou lui écrire.

b) Quand j'entre ou sors de l'église, mais : Quand j'entre à l'église ou que j'en sors.

IV. Fautes dans l'emploi des pronoms conjonctifs.

A. Équivoques.

32. Le pronom conjonctif doit être placé le plus près possible de son antécédent, afin d'éviter les équivoques (Gr. 491). Ne dites pas :

a) Il faut que je vous raconte un trait de mon oncle, qui est très spirituel, et qui vous divertira.

b) Mettez un gilet noir à cet enfant, que vous trouverez dans l'armoire.

Rapprochez le pronom et l'antécédent, puis dites :

a) Il faut que je vous raconte, de mon oncle, un trait qui...

b) Mettez à cet enfant un gilet noir, que vous trouverez dans l'armoire.

33. Lorsqu'il n'y a pas danger d'équivoque, rien n'oblige à placer le relatif immédiatement après son antécédent (Gr. 492).

34. Le rejet des compléments et des complétives se pratique souvent par besoin de variété ou d'harmonie. Ex. : Un loup survient à jeun *qui cherchait aventure*. (LA FONTAINE.) Des documents viendront *qu'il saura mettre à profit*. Puisse la faim vous revenir *de ce pain eucharistique* que vous receviez souvent autrefois.

B. Lourdeurs et incorrections avec DONT.

35. Le pronom *dont* (Gr. 499 et 500) ne doit pas être trop loin du nom dont il est complément ; on évite surtout d'interposer un complément amené par *du, de la, des*. Ne dites pas :

a) Ce sont deux orphelins dont j'ai la charge *de défendre* les intérêts.

b) L'Amérique du Nord, dont toute la longueur *des côtes* est hachée de baies et d'estuaires, offre de nombreux asiles à la navigation.

Réduites ou tronçonnées, ces phrases lourdes deviennent :

a) Ce sont deux orphelins dont je dois défendre les intérêts.

b) Les côtes de l'Amérique du Nord, hachées de baies et d'estuaires sur toute leur longueur, offrent de nombreux asiles à la navigation.

Résolution : Faire des phrases courtes (214, 4°).

36. Il y a pléonasme vicieux si *dont* marque un rapport de possession déjà exprimé. Ne dites pas :

a) Ce sont des hommes qui sont morts, il est vrai, mais *dont leur* esprit illumine encore la société.

b) C'était un bûcheur *dont* l'étude faisait tout *son* bonheur.

Enlevant un des mots qui marquent la possession, on obtient :

a) Ce sont des hommes qui sont morts, il est vrai ; mais leur esprit illumine encore la société, ou bien ; mais *dont* l'esprit illumine encore la société.

b) C'était un bûcheur *dont* l'étude faisait tout le bonheur ; ou bien : C'était un bûcheur ; l'étude faisait tout son bonheur.

V. Le pronom remplaçant un nom indéterminé.

37. Le pronom ne peut remplacer qu'un nom déterminé (Gr. 423), c'est-à-dire un nom précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif. Ne dites pas :

a) La soirée du 1er novembre se passe en famille, *où* l'on raconte des apparitions ; ou bien : on *y* raconte des apparitions.

b) Travaillons à augmenter en vertu, à *en* multiplier les actes.

c) Il y a là une demi-heure d'enchantement *auquel* on ne résiste pas.

Pour rendre ces phrases correctes, déterminez le nom, ou bien variez la tournure :

a) *Où* et *y* ne peuvent remplacer *famille* qui n'est pas déterminé ; dites : La soirée du 1er novembre se passe à la maison ; on *y* raconte des apparitions ; ou bien : se passe en famille ; on raconte des apparitions (*y* n'est pas nécessaire).

b) Déterminez *vertu* : Travaillons à croître dans *la* vertu, à *en* multiplier les actes ; ou bien : Travaillons à croître en vertu, à multiplier *les* actes méritoires.

c) Il y a là une demi-heure d'un enchantement auquel on ne résiste pas.

VI. Le pronom et la syllepse.

38. La syllepse (Gr. 1103) est rarement permise ; aussi le pronom ne doit-il pas tenir la place d'un mot qui n'est que dans l'esprit de l'auteur, ou qui n'est qu'indirectement suggéré par un mot du texte. Ainsi ne dites pas :

a) Par la fête de la *Toussaint*, on supplée aux hommages qu'on ne leur a pas rendus.

b) La *ruine* s'abat sur l'imprudent joueur ; il ne l'était que trop déjà. (Il n'était pas de la *ruine*, mais ruiné !)

Énoncez le mot *saint* (première phrase), le mot *ruiné* (deuxième phrase) :

a) Par la fête de tous les *saints*, on supplée aux hommages qu'on ne leur a pas rendus.

b) L'imprudent joueur sera bientôt *ruiné* ; ne l'était-il pas assez déjà ?

5. Fautes dues à l'emploi d'un nom indéterminé.

39. Les noms communs indéterminés employés au singulier, comme les mots soulignés dans les expressions suivantes : prendre *patience*, feu de *cheminée*, sujet d'*étude*, conversation en *français*, etc., font corps avec le mot qu'ils complètent. Ils ne peuvent reparaître dans une phrase suivante sous la forme d'un pronom, ni être complétés. Le complément qui les suit appartient au mot qu'ils complètent eux-mêmes (comparer 37).

Par exemple, si l'on dit : *un homme de bureau propre* : c'est l'*homme* qui est propre et non le *bureau* ; de même, les expressions *droits d'auteur exorbitants*, *une présence d'esprit étonnante*, désignent des *droits* exorbitants, une *présence* étonnante.

40. Ne donnez pas de mot ou de proposition complément à un nom indéterminé du singulier :

a) Il m'a envoyé un récit de voyage *accidenté* sous forme de journal *très intéressant*.

b) Elle termine sa vie par cet acte de dévouement *qui avait inspiré toute sa conduite*.

c) Il est directeur d'*usine importante*.

d) Souvenir de première communion *faite à Montréal*.

Pour corriger, déterminez les noms ou prenez un autre tour.

a) Il m'a envoyé le récit d'un voyage accidenté : c'est un journal très intéressant.

b) Elle termine sa vie par un acte de ce dévouement qui avait inspiré toute sa conduite.

c) Il est directeur d'une usine importante.

d) Souvenir de ma première communion faite à Montréal. (La phrase fautive signifie que le souvenir a été fait à Montréal ; dans ce sens, il faudrait *fait* (au masculin) ou bien : souvenir de première communion *imprimé* à Montréal.

6. Fautes dans l'emploi des expressions intransitives.

41. La préposition fait partie des expressions intransitives, telles que : *disposer de deux heures, s'occuper de quelque chose, avoir soin de, faire plaisir à, téléphoner à, répondre à, etc.* Quelle que soit la construction que l'on adopte, il faut garder cette préposition. Évitez de dire :

a) J'ai encore deux lettres à répondre, deux magasins à téléphoner.

b) Il avait des enfants à s'occuper, à avoir soin, à penser.

Dites et écrivez :

a) J'ai encore deux lettres auxquelles répondre, deux magasins où (auxquels) téléphoner ; ou plus simplement : j'ai encore à répondre à deux lettres, à téléphoner à deux magasins.

b) Il avait des enfants de qui s'occuper, de qui avoir soin, à qui penser ; ou encore : Il avait à s'occuper des (ou de ses) enfants à avoir soin de ses enfants, à penser à ses enfants.

42. Il ne faut pas remplacer les pronoms conjonctifs compléments indirects : *à qui* (auquel), *de qui* (dont, duquel), *par qui*, *contre qui*, etc., par le pronom conjonctif complément direct *que*. Ne mettez pas non plus la préposition à la fin de la phrase. Ne dites pas :

a) L'homme *que* je vous ai parlé ne viendra pas. Est-ce lui *que* tu m'as dit qu'il était mort ?

b) C'est une maison *que* je fais affaire *avec*, un pauvre *que* j'ai parlé *pour*, un employé *que* j'ai besoin *de lui*, un jeune homme *que* je chambre *avec*.

Dites et écrivez :

a) L'homme *dont* (*de qui*, *duquel*) je vous ai parlé ne viendra pas. Est-ce lui *dont* tu m'as dit qu'il était mort ? ou plus simplement : L'homme qui est mort, est-ce celui dont tu m'as parlé ?

b) C'est une maison *avec laquelle* je fais affaire, un pauvre *en faveur de qui* (ou *à la place de qui*) j'ai parlé, un employé *de qui* (*dont*, *duquel*) j'ai besoin, un jeune homme *avec qui* je chambre.

7. Infinitifs et participes faisant équivoque.

(Voir pour l'infinitif, Grammaire numéro 859 ; pour le participe, Grammaire numéros 869 et 870.)

43. Pour que la phrase soit claire, l'infinitif et le participe doivent généralement se rapporter au sujet de la principale. Ex. : Mes *sœurs* sont venues nous voir *avant de partir* ; nous avons été bien contents de leur visite. Mais ne dites pas.

a) Paul les a vus avant de partir, ils en avaient des malles ! (On dirait que c'est Paul qui part et que ce sont les autres qui ont des malles.)

b) Le roi de Prusse appela Voltaire à sa cour pour lui donner des leçons de français. (Alors c'est le roi de Prusse qui enseignait le français à Voltaire !)

c) En étant plus polis, notre clientèle augmentera. (Est-ce la clientèle qui doit être plus polie pour augmenter ?)

d) Cette école a été construite après avoir étouffé longtemps dans une maison pauvre et sombre. (Pauvre école qui étouffait !)

e) Au revoir ! beau printemps. En te quittant laisse-nous l'espérance, (ou : donne-nous l'espoir) de te revoir.

Corrigez en mettant en tête de la phrase le mot qui fait l'action exprimée par l'infinitif ou le participe ; ou bien variez le tour.

a) Paul les a vus avant *leur départ*, ils en avaient des malles.
Ils sont venus voir Paul avant de *partir*.....

b) Le roi de Prusse appela Voltaire à sa cour pour en *recevoir* des leçons de français. Ou bien : *Voltaire* fut appelé par le roi pour lui *donner*.....

c) En étant plus *polis*, nous verrons croître notre clientèle.

d) Après avoir *étouffé* longtemps dans une maison pauvre et sombre, nous avons construit cette école.

e) Au revoir ! beau printemps. En nous *quittant*, donne-nous l'espérance de te revoir ; ou encore : En te *quittant*, nous gardons l'espoir de ton retour.

8. Adverbes mal placés.

44. Il faut avoir soin de placer les adverbes ou les compléments d'une valeur adverbiale de façon qu'on voie clairement le mot qu'ils modifient (Gr. 928).

Les adverbes, comme *non seulement*..., *mais*, et les expressions corrélatives *soit*...*soit*, doivent être placés symétriquement (Gr. 929). Ainsi ne dites pas :

a) Même Dieu récompense nos bons désirs.

b) Non seulement les saints souffrent avec résignation, mais avec joie. (Non seulement les saints, mais qui alors ? — L'opposition est mal rendue ; c'est *résignation* et *joie* qu'il faut opposer.

c) Les saints souffrent non seulement avec résignation, mais ils se réjouissent de leurs souffrances. (Dans cette phrase, c'est devant *souffrent* et *se réjouissent* qu'il faut placer les corrélatifs.)

d) C'est à la fois une joie exquise et de haute qualité que donne le commerce d'un homme de belle éducation.

e) Remplissons fidèlement soit nos devoirs religieux ou professionnels.

Placez mieux les adverbes et autres corrélatifs :

a) Dieu récompense même nos bons désirs ; ou : nos bons désirs même.

b) Les saints souffrent *non seulement avec* résignation, *mais avec* joie.

c) Les saints *non seulement souffrent avec résignation, mais ils se réjouissent* des afflictions qui leur surviennent.

d) C'est une joie à la fois *exquise et de haute qualité*. . . .

e) Remplissons fidèlement nos devoirs *soit religieux soit professionnels*.

9. Prépositions.

45. Il faut éviter de donner à un mot des compléments amenés par la même préposition prise dans ses sens différents. (Gr. n° 620.) Ne dites pas :

a) *Par* dévotion, ils veulent suivre l'exemple de ce saint *par* tous les moyens possibles.

b) *Sur* cette liste, il inscrivit *sur* deux colonnes les noms des deux lauréats.

c) *Devant* ces affirmations, on s'étonne *devant* une telle audace.

d) *Après* la joute, il le fit reconduire chez lui *après* l'avoir félicité.

e) *Avec* ce système, on peut s'enrichir *avec* peu d'efforts.

Changez de tournure ; souvent vous pourrez employer comme sujet le complément qui figure en tête de la phrase, et vous éviterez ainsi une formule un peu lourde. Vous direz :

a) Leur dévotion les incite à suivre par tous les moyens possibles les exemples de ce saint.

b) Il distribua en deux colonnes, sur la liste, les noms des candidats.

c) Ces affirmations audacieuses étonnent ; ou bien : L'audace de ces affirmations étonne ; ou encore : On s'étonne devant l'audace de telles affirmations.

d) *Après* la joute, il le félicita et le fit reconduire chez lui.

e) Ce système permet de s'enrichir avec peu d'efforts, *ou* : sans efforts considérables.

DEUXIÈME PARTIE

LA PHRASE LITTÉRAIRE

DIVISIONS

46. Cette deuxième partie expose les préceptes relatifs à la composition de la phrase littéraire.

47. Après quelques préliminaires sur la littérature et les facultés littéraires, nous consacrons deux chapitres au matériel du style : les mots et leurs équivalents ; la proposition et la phrase.

48. Le troisième chapitre développe les qualités générales du style.

49. Le quatrième et dernier chapitre contient l'étude sommaire des images et des figures littéraires.

CHAPITRE I

PRÉLIMINAIRES

1. La littérature en général.

50. La **littérature** est l'art d'exprimer ses pensées selon les règles de la raison et du goût. — Elle peut encore être définie : L'ensemble des règles de la composition et du style.

51. La grammaire enseigne à écrire *correctement* suivant l'usage établi. La littérature va plus loin : elle apprend à écrire avec *élégance*, selon les lois de la raison et du goût ; elle rend apte à juger convenablement des ouvrages de l'esprit.

52. On appelle **préceptes littéraires** les règles que les grands écrivains ont suivies dans la composition de leurs meilleurs ouvrages.

La connaissance des *préceptes littéraires* est utile à tous les esprits. Loin d'entraver le talent de l'écrivain, les préceptes le guident et l'empêchent de s'égarer. A les suivre, on atteint plus haut, on va plus loin ; en les négligeant, on risque de se perdre en de vains efforts ou de prendre le clinquant pour la vraie beauté.

53. On appelle aussi *littérature* la connaissance des ouvrages de l'esprit, en prose ou en vers. — C'est dans ce sens qu'on dit : *avoir de la littérature, être littérateur.*

54. On donne encore le nom de *littérature* à l'ensemble des productions littéraires d'une nation, d'un siècle. Ex. : *La littérature française, la littérature du XVIIe siècle.*

*55. On distingue quatre grands siècles littéraires : le siècle de Périclès (Ve siècle avant J.-C.), chez les Grecs ; le siècle d'Auguste (1er siècle avant J.-C.), chez les Romains ; le siècle de Léon X ou siècle de la Renaissance (XVe et XVIe siècle) et le siècle de Louis XIV ou XVIIe siècle.

*2. Les facultés littéraires.

56. Les **facultés littéraires** sont : la *raison* avec la *mémoire* et l'*imagination*, la *sensibilité* et le *goût*.

57. La **raison**, c'est l'intelligence exerçant ses trois opérations : 1° *concevoir* les idées ; 2° *juger*, ou comparer les idées entre elles ; 3° *raisonner*, ou comparer et enchaîner des jugements.

58. La raison est la faculté maîtresse de l'écrivain ; c'est elle qui assure la justesse et la clarté des pensées, qui corrige les écarts de l'imagination, qui tempère les exagérations de la sensibilité et qui dirige le goût dans son choix.

Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits

Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix. (BOILEAU.)

59. La **mémoire** est la faculté de se rappeler les idées et les images acquises antérieurement.

60. On distingue deux sortes de mémoire :

1° La mémoire *sensitive*, qui conserve et fournit les sensations et les images ;

2° La mémoire *intellectuelle*, qui garde et rappelle les idées, même les plus abstraites.

61. C'est dans les trésors de la mémoire que l'esprit va puiser durant le travail de l'invention. La mémoire est aussi un auxiliaire précieux pour l'élocution, en fournissant les mots, les tournures, les comparaisons, les exemples... , dont l'esprit a besoin pour traduire sa pensée.

62. L'**imagination** est la faculté par laquelle l'esprit se représente vivement les objets absents et les groupe en tableaux avec leurs circonstances les plus frappantes.

63. L'imagination revêt nos idées de formes sensibles ; elle donne au style la couleur et la vie. Sans imagination, l'écrivain est fatalement terne et aride. Mais cette faculté doit être guidée par la raison sous peine de verser dans le bizarre et le monstrueux. Aussi, pour atteindre le beau, repoussera-t-elle ce qui n'est pas noble, fort et bon.

64. La **sensibilité**, comme faculté littéraire, est la disposition de l'âme à s'émouvoir facilement à la vue du bien ou du mal, du beau ou du laid, et à traduire fidèlement les émotions qu'elle éprouve.

65. L'artiste, le poète, ne réussiront à plaire et intéresser qu'autant qu'ils seront doués d'une sensibilité exquise : « Lorsque notre âme est pleine de sentiments, nos discours sont pleins d'intérêt. » (VAUVENARGUES.)

66. Le **goût littéraire** est une aptitude à juger spontanément des beautés et des défauts dans les ouvrages de l'esprit.

67. Le goût est une forme de la *sensibilité* et du *jugement*. Plus la sensibilité est vive, plus le goût est fin et délicat. Plus le jugement est sûr, plus pur est le goût.

3. Le style.

68. Le **style** est la manière propre à chaque écrivain d'exprimer ses pensées et ses sentiments.

***69.** Buffon a dit : « Le style est l'homme même », ce qui signifie que le style varie avec chaque personne ; qu'il porte l'empreinte de l'esprit, du cœur et du goût de chaque écrivain. C'est pourquoi l'on dit : *Le style de Corneille ou de Racine, le style de Lemay ou de Fréchette.*

***70.** Le style, différent selon les personnes, varie aussi avec les genres de composition et selon les circonstances de lieu, de temps, etc. Le style de la fable n'est pas celui du sermon ; le style d'un député ne ressemble pas à celui d'un académicien.

71. Pour *bien écrire*, il faut à la fois bien *penser*, bien *sentir* et bien *rendre* ; il faut avoir en même temps une *raison exercée*, une *sensibilité vive*, et un *goût sûr*.

L'art du style, on le voit, met en œuvre et par conséquent développe toutes les facultés littéraires (56).

72. Quant au fond, les **éléments du style**, sont les *pensées*, les *images* et les *sentiments* ; quant à la forme, ce sont les *mots*, les *propositions* et les *phrases*.

***73.** Les pensées doivent être *vraies*, c'est-à-dire conformes à la réalité des choses ; les images, *justes* et *neuves* ; les sentiments, *proportionnés*, c'est-à-dire non exagérés.

CHAPITRE II

LES MOTS

1. Nature.

74. Un **mot** est l'expression d'une idée.

75. Le mot rappelle soit l'image d'une chose matérielle, par exemple : *mer*, *montagne*, et c'est alors un terme pittoresque (a) ou concret ; soit une notion abstraite, par exemple : *vertu*, *courage*, et c'est alors un terme abstrait.

76. Les termes **abstraits** parlent principalement à la raison. Les termes **pittoresques**, en même temps qu'ils s'adressent à l'esprit, évoquent dans l'imagination un tableau figuratif de l'objet.

***77.** Quand le mot choisi est trop général, le style demeure vague, sans caractère, sans couleur ; s'il est trop individuel, trop technique, le style devient obscur, inintelligible.

78. On appelle **terme propre**, le mot ou le groupe de mots qui rendent parfaitement une idée (169).

« Entre toutes les expressions qui peuvent rendre une seule de nos idées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne ». (LA BRUYÈRE.)

L'emploi du mot propre donne au style clarté et justesse.

***79.** L'étude des mots fait connaître leur sens exact et conduit à n'employer que ceux qui serrent l'idée le plus près possible.

***80.** Pour acquérir la **propriété de l'expression**, il faut se livrer à l'étude attentive des diverses acceptions des mots ; c'est ce que l'on réalise :

1° Par la lecture des bons écrivains ; 2° par l'usage fréquent du dictionnaire ; 3° par l'étude des éléments étymologiques des mots ; 4° par l'étude des synonymes.

(a) *Pittoresque*. — De l'italien *pittore*, peintre ; le terme pittoresque désigne un objet qu'un peintre peut reproduire.

2. Les acceptions des mots.

*81. Les mots sont les signes matériels de nos idées. Mais une langue ne fournit jamais autant de mots qu'il y a d'idées ; pour combler ce déficit, un grand nombre de termes ont reçu des acceptions multiples (Gr. 70 à 74).

82. Le même mot peut avoir un sens *propre*, un sens *figuré* et un sens *dérivé* ou *détourné* (Gr. 71 à 73).

*83. Le changement de signification d'un mot est souvent déterminé :

1° Par un changement de place (Gr. 346). Ex. : *Un grand homme est un homme de génie, un homme grand est un homme de haute taille.*

2° Par un changement de nombre (Gr. 213). Ex. : *La charité est une vertu ; des charités sont des aumônes ; et l'on dit : Le chemin des honneurs n'est pas toujours le chemin de l'honneur.*

3° Par un changement de genre (Gr. 177). Ex. : *Un voile et une voile.*

84. Le plus souvent les changements d'acception ne sont indiqués que par le voisinage ou contexte. Ex. : *Monter une horloge, monter un escalier ; du vin blanc, une voix blanche, un coup blanc, vous n'êtes pas blanc.*

*85. Ce qui donne à un mot sa physionomie, son relief, c'est sa place, son entourage. Les mots ont une âme, qui apparaît et qui vibre au contact des autres mots. Un terme ne prend donc son sens et sa mesure précise qu'autant qu'il est associé à d'autres qui l'expliquent, le limitent, le déterminent.

3. Les épithètes.

I. Nature et sortes.

86. Les épithètes (Gr. 315) sont des adjectifs sans lesquels l'idée serait suffisamment exprimée, mais qu'on ajoute au nom pour lui donner quelque chose de plus expressif, de plus vivant.

87. On peut distinguer l'épithète indispensable au sens et l'épithète d'ornement. Ex. : Épithète indispensable : *Le riche avare et le pauvre oisif sont les ennemis de la société.*

88. Les épithètes d'ornement sont de trois sortes ; ce sont : les épithètes de nature, les épithètes de caractère et les épithètes de circonstance.

*89. Les épithètes de **nature** sont tirées de la nature même des êtres ; elles désignent l'objet par sa qualité la plus frappante. Ex. : *J'aime la senteur de la blanche aubépine. Le bleu firmament, la sombre mort ; ombre frais, gazon verdoyant.*

Il faut être très sobre des épithètes de nature, car elles ajoutent peu à la pensée.

90. Les épithètes de **caractère** sont tirées des qualités propres à un individu ou à un objet que l'on veut représenter. Ex. : *Le sympathique Morin. Un jour sur ses longs pieds, etc.*

Les épithètes de caractère donnent au style de la vigueur et de la grâce.

91. Les épithètes de **circonstance** sont celles qui ne conviennent à l'objet que dans une circonstance donnée. Ex. :

Et les lis inclinés sur le miroir des eaux

Baignent dans le flot bleu leur corolles mi-closes.

(JEAN CHARBONNEAU.)

Elles expriment la caractéristique du moment et varient à l'infini. Ainsi on dira, suivant la circonstance : *des bras sanglants, caressants, vigoureux, enlacés,...*

92. Les épithètes de circonstance sont les plus variées et les plus riches ; elles donnent au style le relief, la chaleur, la vie.

*93. C'est grâce aux épithètes de circonstance que nous prêtons la vie et le sentiment aux objets inanimés. Ex. : *Un fer homicide, un soc tremblant, une charrue infatigable.*

***94. L'apposition** (Gr. 228 et 316) est une sorte d'épithète. C'est une réflexion qui arrête la pensée pour lui présenter l'objet sous un jour particulier. Ex. : *Étienne Parent, le sage inspireur de nos parlementaires tant qu'il rédigea le Canadien, finit par délaisser le journalisme.* (Chanoine ÉMILE CHARTIER.)

***95.** L'adverbe, qui n'est que l'adjectif du verbe, a parfois la valeur d'une épithète. Ex. :

Les clartés d'alentour ce soir sont confondues. (J. CHARBONNEAU.)

Les maisons de cette rue étroite étaient outrageusement sales.

II. Choix des épithètes.

96. Il faut retrancher les épithètes qui n'ajoutent à la pensée ni force ni grâce. C'est à propos de ces épithètes que l'on a affirmé : *Le substantif et l'adjectif sont ennemis mortels.*

« En principe, tout adjectif barré est un chardon arraché de votre jardin. » (P. DE BÉLINAY, S.J.)

97. Il faut surtout s'interdire les épithètes banales, toujours accolées aux mêmes mots. (Voir Relief du style, les clichés, 163, 1^o.)

4. Les équivalents.

***98.** On appelle **équivalents** les mots et les expressions qui peuvent se substituer les uns aux autres sans altérer le sens de la pensée.

***99.** Les formes équivalentes offrent une ressource précieuse dans l'art d'écrire. Elles permettent d'éviter les répétitions et la monotonie, assurent plus de variété au style et sont un moyen de rendre les phrases plus harmonieuses.

Parmi les équivalents, on peut signaler l'emploi des *synonymes* et des *périphrases* ainsi que les *substitutions* de mots.

I. Les synonymes.

100. Il n'existe pas de véritables synonymes ; cependant on considère comme **synonymes** les mots et les expressions qui expriment des nuances d'une même idée générale. Ex. : *Se vanter, se glorifier, tirer vanité de . . . , se faire gloire de . . . ; habit, vêtement, habillement ; inflexible, inexorable, sans pitié, sans âme, à cheval sur les principes, implacable.*

Ces mots, qui se rapprochent par une idée commune, et qui ne diffèrent que par une idée accessoire, peuvent très souvent s'employer l'un pour l'autre.

101. L'étude des nuances exactes des synonymes est très fructueuse ; elle conduit à la propriété de l'expression.

***102.** On se sert des synonymes :

1° Pour insister sur une idée. Ex. : *Tout change, tout s'use, tout s'éteint.*

2° Pour varier le style.

II. La périphrase.

103. La **périphrase** (Gr. 90) n'est qu'un synonyme plus développé que l'on substitue au mot propre. Ainsi la Fontaine appelle la couleuvre, *la rampante bête* ; un terrier, *le palais du jeune lapin* ; les grenouilles, *la gent marécageuse*.

***104.** La périphrase contient tantôt une comparaison, tantôt une définition partielle, un portrait. Ex. :

Heureux si je pouvais contempler de mes yeux

Le Soleil de justice brillant au ciel des cieux !

La métropole commerciale du Canada (Montréal), la dame au nez pointu (la belette).

***105.** On se sert de la périphrase :

1° Pour orner la phrase en présentant des idées et des images intéressantes. Ex. :

C'était l'heure où tout dort dans une paix profonde (= le soir). *Aucun culte de l'antiquité n'a songé à préparer l'âme pour ces rivages inconnus dont on ne revient jamais* (= la mort).

(CHATEAUBRIAND.)

2° Pour varier le style, en évitant la répétition.

3° Par politesse ou par convenance, quand le terme propre est trop dur ou trop bas.

Ainsi au lieu du mot *mensonge*, on dira : *une allégation contraire à la vérité*.

Racine, au lieu de dire : *Athalie avait encore du fard sur le visage*, recourt à cette périphrase :

Même elle avait encore cet éclat emprunté

Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage

Pour réparer des ans l'irréparable outrage. (RACINE.)

*106. Pour que la périphrase soit bonne, il faut :

1° Qu'elle soit utile (105).

Quand le mot propre convient, c'est un abus de le remplacer par une périphrase; et cet abus rend le style vague, froid et ridiculement prétentieux.

2° Qu'elle soit parfaitement claire.

Il faut éviter avec soin les périphrases énigmatiques, si employées au temps de Delille. Il appelait l'araignée :

Un insecte aux longs bras de qui les doigts agiles

Tapissent les vieux murs de leurs toiles fragiles.

3° Qu'elle soit bien appropriée à la pensée générale de la phrase.

Ainsi, Racine voulant montrer que Dieu se joue de la rage des méchants, l'appelle :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

et sa périphrase contient la preuve de l'idée générale :

Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Soit encore l'exemple :

Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon, après avoir imploré *Celui qui dirige le soleil et qui garde dans ses trésors les vents du midi et les tièdes ondées*.

Ici encore, Dieu a été caractérisé par l'attribut qui convenait le mieux à la pensée générale de la phrase. Il eût été inopportun de dire, par exemple : Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon après avoir imploré *Celui qui châtie les méchants*.

III. Les substitutions de mots.

107. Pour varier la phrase, on peut souvent donner des substituts au nom, à l'adjectif, au verbe, à l'adverbe... et même à la proposition.

108. Les principaux changements que l'on peut faire subir au **nom** sont :

1° Substituer un terme abstrait à un terme concret. Ex. :

Les droits de la paternité (= du père) et de la magistrature (= du magistrat) sont des droits sacrés.

Voilà la place vide où ma mère à toute heure

Revêtait l'indigence (= les indigents) et nourrissait la faim (= les affamés).

2° Remplacer le singulier par le pluriel et réciproquement. Ex. :

Les sentiments religieux sont les derniers qui s'éteignent dans l'homme (= dans les hommes).

3° Changer une préposition et son nom complément en un adjectif et *vice versa*. Ex. :

La vie des champs, la vie champêtre ; l'ardeur guerrière, l'ardeur pour la guerre.

4° Remplacer le nom par une périphrase (103) ou un synonyme (100). Ex. :

Respect au ministre de Dieu (= au prêtre) ! Il a parlé à cœur ouvert (= avec franchise).

5° Remplacer le nom par une proposition. Ex. :

La raison établit que Dieu existe (= l'existence de Dieu). — (Gr. 1048, 1055, 1061, etc.)

109. Les principaux changements de l'**adjectif** sont :

1° Remplacer un adjectif qualifiant un nom par un nom abstrait suivi de l'autre nom comme complément.

Ex. :

Bravons les destins rigoureux, — *bravons la rigueur des destins* ; méprisons le honteux respect humain, — *méprisons la honte du respect humain*.

2° Remplacer une expression superlative par un nom qui la résume. Ex. :

Un tyran des plus cruels, — *un monstre de cruauté* ; une très grande folie, — *le comble de la folie* ; un homme très savant, — *un prodige (un puits, un abîme) de science*.

3° Remplacer l'adjectif par une proposition. Ex. :

Le succès est promis à l'enfant studieux, — *à l'enfant qui étudie*.

110. Le **verbe** peut se prêter aux modifications suivantes :

1° Remplacer le verbe par un nom. Ex. :

Rougis de pleurer, — *rougis de tes larmes*.

*2° Remplacer l'indicatif par l'impératif. Ex. :

Je vais surprendre, s'il se peut, le secret de ses succès, — *surprenons, s'il se peut, le secret de ses succès*.

*3° Remplacer un mode personnel par l'infinitif ou le participe. Ex. :

Moi, je trahirais ma foi, je violerais mes serments ! — *moi, trahir ma foi, violer mes serments !*

Quand la récolte fut terminée, ... — la récolte terminée, ...

***111.** Il y a plusieurs manières de remplacer un **adverbe** :

1° Substituer un verbe à l'adverbe. Ex. :

Il obéit aussitôt, — *il s'empresse d'obéir*. Il se vante orgueilleusement de ses succès, — *il s'enorgueillit à vanter ses succès*. Tu te dépenses amoureusement pour les pauvres, — *tu aimes à te dépenser pour les pauvres*.

2° Mettre un nom et un adjectif à la place d'un verbe et de son adverbe. Ex. :

Il se plaint constamment, — *il se répand en plaintes continuelles.*
 Vous vaincrez en combattant courageusement, — *par une lutte courageuse.*

112. Un nom, un adjectif, un infinitif, . . . peuvent aussi remplacer avec avantage une **proposition**. Ex. :

Dites-moi ce que vous souffrez, — *vos souffrances.*

Aime qu'on te conseille, et non qu'on te loue, — *le conseil et non la louange.*

La lumière est un fluide que l'on ne peut peser, — *un fluide impondérable.*

Le baptême imprime un caractère que l'on ne peut effacer, — *un caractère indélébile.*

Quiconque est soupçonneux ne doit pas s'étonner qu'on le trahisse, — *d'être trahi.*

Dieu nous a créés pour que nous le servions et non pour que nous l'offensions, — *pour le servir et non pour l'offenser.*

*113. La **préposition** et la **conjonction** peuvent aussi avoir des substituts. Ex. :

Le travail joint à l'application, — *le travail et l'application ;*
 étranger à la crainte, — *quoiqu'il ne craignît rien, ou : comme il ne craignait rien.*

CHAPITRE III

LA PROPOSITION ET LA PHRASE LITTÉRAIRES

1. La proposition.

I. Développement de la proposition.

114. La proposition est rarement réduite à ses *éléments essentiels* (Gr. 1030). Elle est généralement **développée**, c'est-à-dire que le sujet, le verbe ou l'attribut sont accompagnés de compléments qui servent à les déterminer, à les expliquer, à leur donner plus de force et de justesse. Ex. :

La vertu reçoit de Dieu sa récompense dans le ciel.

Au printemps, la vie renaît dans les plantes et dans les arbres, dans les insectes et les animaux, au sein des eaux comme au milieu des airs, etc.

115. Les différents compléments du nom (Gr. 223) et du verbe (Gr. 620) peuvent servir à développer la phrase :

a) Des compléments de lieu. Ex. :

Salut ! ô nuit d'été, rumeurs harmonieuses
Qui montez de la grève aux collines poudreuses,
Qu'un jour Cartier foula ... (LOUIS-J. Fiset.)

b) Des compléments de temps. Ex. :

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres. (CHATEAUBRIAND.)

c) Des compléments de manière. Ex. :

Elle (l'histoire) se rédigeait à coups de hache et d'épée, à coups de flèche et de mousquet ; elle s'écrivait avec la croix, le canon et la charrue ; elle s'imprimait en sillons profonds sur le sol fertilisé de la Nouvelle-France. (THOMAS CHAPAIS.)

d) Des compléments de circonstances. Ex. :

Abandonné de ses amis et de ses proches, dépouillé de ses biens, le pécheur paraît seul avec ses œuvres au tribunal suprême.

e) Des compléments de cause. Ex. :

Faute d'un clou, le cheval perd son fer ; faute d'un fer, le cavalier perd son cheval.

f) Des compléments de but. Ex. :

L'abeille suce les fleurs, afin d'y puiser son miel.

g) Des compléments de moyen. Ex. :

L'habitude s'acquiert par l'exercice ; la vertu, par le sacrifice ; la science, par l'étude ; l'aisance, par le travail et l'économie.

***116.** On ne doit admettre que les compléments utiles et convenables, et les disposer de manière à faciliter la clarté, la vérité et l'harmonie.

*Dans un chemin, montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche. (LA FONTAINE.)*

***117.** Il ne faut pas se borner à étudier les compléments du point de vue de la vérité et de la justesse de la pensée. Il faut aussi examiner le parti qu'on en peut tirer pour développer une pensée et lui donner, par le choix des détails, du charme et de l'intérêt.

***118.** Soit la proposition : *Le savant travaille.* Les compléments circonstanciels nous fourniront les idées suivantes :

Compléments de *personne* : encore jeune, dépourvu de fortune mais riche d'intelligence ...

— - *chose* : à la lueur d'une lampe, penché sur son bureau ...

— - *lieu* : dans une mansarde, une bibliothèque, un laboratoire ...

— - *temps* : dès l'aube, bien avant dans la nuit ...

— - *manière* : avec une joie visible, avec ardeur et constance ...

— - *motifs* : dans l'espérance de la gloire, de quelque récompense; non pour s'enrichir, mais pour être utile ...

— - *moyen* : par l'étude de la nature ou des livres, par ses méditations, par ses expériences ...

En choisissant avec soin ces compléments et en les disposant dans un ordre convenable, la proposition devient :

Dans un cabinet solitaire, le front penché sur son bureau chargé de livres et de cahiers, éclairé par la lueur vacillante d'une lampe, un jeune savant, dépourvu de fortune, mais riche d'intelligence, animé du désir de se distinguer, lisait, écrivait, méditait pendant la plus grande partie de la journée, moins dans le but de tirer profit ou vanité de ses découvertes que dans celui d'arriver à la vérité et d'être utile à ses semblables.

II. Construction littéraire de la proposition.

(Relire dans la Grammaire les numéros 1081 à 1089.)

119. Il ne suffit pas, pour bien rendre sa pensée, de trouver les mots les plus convenables ; il faut encore leur donner la place où ils peuvent produire le meilleur effet. (Voir page 50, article III.)

120. La construction est **grammaticale** ou **simple** lorsque les termes se présentent selon les opérations naturelles de l'esprit : d'abord le sujet dont on parle, puis ce qu'on dit : le verbe seul ou le verbe et l'attribut.

121. La construction est **littéraire** ou **figurée** lorsque les mots sont rangés selon l'ordre qui donne à la pensée plus de clarté et de relief.

***122.** On a recours à la construction littéraire :

1° Pour suivre l'**ordre chronologique**, c'est-à-dire la suite naturelle des faits. Ex. :

A l'approche de Xercès, les Athéniens mirent en sûreté leurs femmes et leurs enfants. (Le complément circonstanciel, qui marque un fait antérieur, est placé avant le verbe.)

2° Pour suivre l'**ordre logique**, c'est-à-dire la suite naturelle des idées. Ex. :

Si tu as beaucoup, donne de ton bien ; si tu as peu, donne de ton cœur. (Les subordonnées sont placées avant la principale, parce qu'elles marquent une condition préalable.)

3° Pour **raison de relief** : on met alors en tête l'idée essentielle. Ex. :

Trompeuse est la grâce et *vaine* est la beauté. (PROVERBES.)

C'est lui qui est à plaindre, car *le coupable*, c'est lui. (Attribut en relief.)

A de funestes libertés, la saine raison préférera toujours des chaînes salutaires. (Complément en relief.)

Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne... (Verbe en relief.)

4° Pour la **variété** et pour l'**harmonie**, pour l'**équilibre** et le **rythme** de la phrase (Gr. 806-808).

Suivaient trois chariots remplis de provisions. (On évite de terminer la phrase sur le terme le plus court : *suivaient*.)

*123. *Remarque.* — C'est dans la poésie, pour le besoin de la rime, de la cadence et de l'harmonie que l'on s'écarte le plus souvent de l'ordre grammatical. Ex. :

Plus haute est la faveur, et *plus prompte* est la chute.

(DESTOUCHES.)

De givre étincelant la route était couverte. (L. FRÉCHETTE.)

Et du sein des greniers renaît l'âme des blés. (A. FERLAND.)

*124. Fait avec goût, le mélange des divers tours de phrase (Gr. 128) donne du mouvement, de la couleur, et prévient la monotonie.

2. La phrase.

I. Passage de la proposition à la phrase.

125. La même pensée peut souvent être exprimée soit sous la forme d'une seule proposition, soit à l'aide de plusieurs propositions réunies en une même phrase.

126. La phrase diffère de la proposition en ce qu'elle comprend pour l'ordinaire plusieurs propositions liées entre elles de manière à former un raisonnement achevé, une pensée complète.

127. Dans la phrase, les propositions subordonnées jouent exactement le même rôle que les compléments dans la proposition (Gr. 1045).

128. Une proposition peut donc se transformer en phrase, et une phrase en simple proposition, suivant qu'on remplace un complément par une subordonnée et réciproquement.

***129.** Cette transformation fournit des ressources pour varier la coupe et le mouvement de la phrase, pour lui donner du rythme et de l'ampleur, une marche plus gracieuse ou un tour plus libre.

En général, les compléments font la phrase plus rapide et plus concise ; mais la clarté et l'harmonie, ainsi que l'importance de certaines idées accessoires, peuvent rendre préférable l'emploi des propositions subordonnées.

II. Développement et construction de la phrase.

130. La phrase proprement dite peut être composée de propositions indépendantes ou de principales accompagnées d'une ou de plusieurs subordonnées.

131. La proposition qui sert de fond à une phrase peut donc se développer à l'aide d'indépendantes ou de subordonnées. (Gr. 1042 et 1048, 1055, 1061).

132. La phrase, comme la proposition, peut être construite d'après l'ordre grammatical (Gr. 1084) : la principale d'abord, puis la subordonnée. Ex. :

L'impatience aggrave nos maux, | au lieu que la résignation les allège. Charlemagne assujettit les Saxons à son empire, | bien qu'ils lui opposassent la plus vive résistance.

***133.** Très souvent il faut avoir recours à la construction littéraire, soit pour la variété ou pour le relief de la phrase, soit surtout pour suivre l'ordre chronologique des faits ou pour établir la liaison des idées entre les phrases (122).

1° Ainsi pour présenter les faits dans l'ordre chronologique (la résistance des Saxons ayant précédé leur as-

sujettissement), le dernier exemple ci-dessus pourrait s'écrire :

Bien que les Saxons opposassent une vive résistance (ou : malgré la vive résistance des Saxons), Charlemagne les assujettit à son empire.

2° Pour la *liaison* intime des idées, il faut généralement que l'idée initiale d'une phrase se rattache à l'idée finale de la phrase précédente.

Soit la pensée suivante : Durant cent cinquante ans, nos ancêtres semèrent à pleines mains ... la semence généreuse d'où devaient sortir les moissons littéraires de l'avenir. (T. CHAPUIS.)

Si la phrase qui a précédé celle-ci se terminait sur l'idée :

De nos ancêtres..., on dirait : *Nos ancêtres* semèrent à pleines mains durant cent cinquante ans la semence d'où devaient sortir les moissons de l'avenir.

De semence..., on dirait : Cette *semence* généreuse d'où devaient sortir les moissons littéraires de l'avenir, nos ancêtres la semèrent à pleines mains.

Des moissons littéraires..., on dirait : Les *moissons* littéraires de l'avenir ! nos ancêtres en ont jeté à pleines mains la semence.

*134. La clarté de la phrase exige deux conditions :

1° Si la principale vient la première, il faut que dès le début d'une subordonnée on voie clairement à quelle proposition cette subordonnée se rattache ;

2° Si la subordonnée commence la phrase, les premiers mots de la principale doivent faire voir clairement que la subordonnée la complète.

III. Unité de la phrase.

135. Une bonne phrase littéraire doit avoir toutes les qualités du style, dont il sera parlé plus loin. Il lui faut donc en premier lieu la clarté et la correction, puis la netteté et la précision. De plus, on doit s'efforcer de joindre le relief et l'éclat au mouvement et à l'harmonie. Mais une qualité non moins essentielle à la phrase est l'*unité*.

136. Une phrase est **une** lorsqu'elle est le développement régulier *d'une seule* pensée :

1° Toute phrase de plusieurs propositions doit donc en contenir une au moins, qui soit comme le fondement de la pensée ; c'est la *principale* ; autour d'elle se groupent les autres, qui sont les *subordonnées*. Plus intime sera la liaison de la principale et de ses dépendantes, plus limpide sera la pensée.

2° De plus, la logique demande que les accessoires (mots et propositions compléments) ne fassent pas perdre de vue l'idée principale.

***137.** Examinons les deux phrases suivantes trouvées dans des copies d'élèves :

a) *Ce prélat, qui devait être un jour une des plus belles gloires de l'épiscopat, naquit à Montréal en 1763 d'une honnête famille.*

Cette phrase signifie : Ce prélat, qui devait être si grand, naquit d'une honnête famille ; au fond, c'est une pensée fausse, qui semble opposer la grandeur et l'honnêteté.

On pourrait dire : *Ce prélat, qui devait, etc., naquit d'une très humble famille.* Il y aurait alors unité, parce que la subordonnée se joindrait à la principale par une idée d'opposition juste (la grandeur opposée à l'humilité).

b) *En un clin d'œil, la nouvelle de sa mort fut portée dans toute la ville et accueillie avec la plus profonde douleur.*

La seconde partie de cette phrase ne peut s'ajouter à la première que si on enlève le complément *en un clin d'œil*, car ce n'est pas en un clin d'œil que la nouvelle fut accueillie avec douleur.

Il fallait deux phrases distinctes : En un clin d'œil, ... ville. Elle fut accueillie avec la plus profonde douleur.

Conclusion : Pour ne pas nuire à l'unité de la phrase, éviter d'y réunir des idées qui n'ont pas de rapport entre elles.

CHAPITRE IV

LES QUALITÉS GÉNÉRALES DU STYLE

Préliminaires.

***138.** La pensée sans le style, dit le Père Longhayé, n'est qu'un squelette ; et, tout merveilleux qu'il est, un squelette n'est pas un homme. » Brunetière assure que c'est « le style qui fait le prix des idées ». Et Louis Veuillot de donner ce conseil : « Cherchons le style, c'est par là que nous serons lus. »

Étudions donc les qualités d'un bon style.

139. Les **qualités** du style sont générales ou particulières.

140. Les **qualités générales** du style sont celles qui conviennent à tous les genres de composition et qui s'imposent par conséquent à tous les auteurs ; par exemple la clarté et la correction.

141. Les **qualités particulières** du style sont celles qui dépendent de la nature du sujet que l'on traite, comme aussi du tempérament de l'écrivain ; telles sont, par exemple la simplicité et la sublimité, la richesse et la grâce.

Ainsi la lettre doit être simple, et l'oraison funèbre magnifique ; la finesse et la grâce conviennent au conte, tandis qu'elles seraient déplacées dans le récit d'un événement tragique.

N'est pas fin ou sublime qui veut ; mais tout le monde doit être clair, correct et digne.

142. Les **qualités générales** du style sont : la clarté et la correction, le relief et l'éclat, le mouvement et l'harmonie ; on peut y ajouter : le naturel, la noblesse, la convenance et la variété.

ARTICLE I. — CLARTÉ et CORRECTION

1. Clarté.

143. La **clarté** consiste à s'exprimer de manière à être facilement compris ; c'est la transparence d'un style qui laisse voir les idées sous les mots.

***144.** La clarté n'est pas un luxe, c'est le premier devoir de celui qui écrit ou qui parle.

Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
Le jour de la raison ne le saurait percer.
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit ou moins nette ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément. (BOILEAU.)

145. Le défaut opposé à la clarté est l'**obscurité**.

146. Les principales **conditions de la clarté** du style sont :

1° La *clarté de la pensée*. Souvent la phrase est obscure parce que l'écrivain, embarrassé dans ce qu'il veut dire, ne s'entend pas lui-même.

Il faut s'habituer à préciser sa pensée ; il faut la méditer pour la faire sortir du flou, de l'à peu près, pour l'achever.

2° La *propriété des termes* (169) : l'expression la plus précise est toujours la plus claire.

On devient obscur par l'emploi de termes vagues qui voilent la pensée au lieu de la peindre, de la faire voir.

3° La *correction grammaticale de la phrase* : la littérature et la grammaire sont de vieilles amies que l'on ne sépare pas impunément.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un mauvais écrivain. (BOILEAU.)

147. Le plus souvent, chez les commençants, l'obscurité naît d'une mauvaise syntaxe : propositions longues et enchevêtrées, phrases tortueuses où les idées se succèdent pêle-mêle, phrases équivoques, inversions fausses, adjectifs et compléments mal placés, et autres incorrections grammaticales que nous avons signalées dans la première partie.

Épigramme à un poète peu clair.

Ce que ta plume produit
Est couvert de trop de voiles;
Ton discours est une nuit
Veuve de lue et d'étoiles.
Mon ami, chasse bien loin
Cette noire rhétorique ;

Tes écrits auraient besoin
D'un devin qui les explique.
Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dis-moi, qui peut t'empêcher
De te servir du silence ?

(MAYNARD.)

2. Correction ou pureté du style.

148. La **correction** ou *pureté* du style consiste à n'employer que des mots bien français, à s'en servir dans le sens autorisé par l'usage, et à observer les règles de la grammaire.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre ou le tour vicieux ;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme ;
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain. (BOILEAU.)

149. Les **défauts** opposés à la correction sont : *l'impropriété des termes, le barbarisme, le solécisme, le néologisme vicieux et l'archaïsme.*

150. **L'impropriété des termes** consiste à employer les mots dans un sens autre que celui qui leur est reconnu par l'usage. Ex. : *Une rue passagère pour une rue passante.*

151. Le barbarisme (a) consiste à se servir de mots ou d'expressions qui n'existent pas dans la langue. Ex. : *Une tête d'oreiller pour une taie d'oreiller.*

152. Parmi les barbarismes et les impropriétés de termes, il faut signaler les **anglicismes**.

***153.** On peut distinguer : 1° L'anglicisme de **mots**, qui consiste à employer des mots anglais à la place des termes français ; à dire, par exemple : *une strap, une switch pour une courroie, un interrupteur.*

2° L'anglicisme d'**acception et de tournure**, beaucoup plus dangereux, et qui consiste à donner aux mots français un sens anglais, ou à construire ses phrases à l'anglaise. C'est parler anglais avec des mots français. Ex. :

Anglicisme d'acception : *Ne vous donnez pas ce trouble* (cette peine) ; *il ne réalise pas* (ne comprend pas) *la situation.*

Anglicisme de tournure : **Faire ami avec quelqu'un** (to make friends with), pour : *se lier d'amitié* ; **je prends l'opportunité de vous dire** (I take the opportunity), pour : *je saisis l'occasion de vous dire.*

Voilà bien l'anglicisme : la façon anglaise de parler et de sentir.

***154. Le solécisme (b)** est la violation d'une règle de syntaxe. Ex. : *Donnez-moi-le pour : Donnez-le-moi. J'ai encore trois magasins à téléphoner, pour : J'ai encore à téléphoner à trois magasins. Tout le monde sont là pour : Tout le monde est là.*

***155. Le néologisme (c) vicieux** consiste à employer des mots nouveaux et inutiles, ou des tournures bizarres et étrangères à la langue. Ex. : *Dédicacer un*

(a) Les Grecs appelaient dédaigneusement *barbares* ceux qui parlaient mal la langue hellénique.

(b) *Solécisme*. — De Soles, ville de Cilicie, où l'on parlait mal le grec.

(c) *Néologisme*. — Du grec *néos*, nouveau ; *logos*, mot ; façon de parler nouvelle.

livre. *Insincérité*, pour *manque de sincérité*. *Des écumes de débris*, etc.

*156. Le néologisme est permis s'il est nécessaire pour désigner des choses inconnues auparavant, et s'il est bien formé. Ex. : *Bicyclette*, *aviation*, *aéroplane*, *amer-rir*, *radiophonie*, *antiseptique*, etc.

157. L'**archaïsme** (a) est l'emploi de locutions ou de termes qui ont vieilli. Ex. : *Un chacun* pour *cha-cun* ; *moult* pour *beaucoup* ; *adonc* pour *donc*.

158. Le parler canadien renferme encore un certain nombre d'archaïsmes, moins condamnables que le barbarisme proprement dit, mais dont il faut pourtant se débarrasser. Ex. : En Canada (au Canada) ; — pend'oreille (pendant d'oreille) ; — tout à clair (distinctement) ; — avoir plus d'acquêt (plus d'avantage) ; — à toute reste (absolument) ; — mais que (quand) : Appelez-moi *mais qu'un* tel soit arrivé ; — aller qu'ri (aller chercher) ; — quand et (avec, en même temps) : Il me menait à la chasse *quand et* lui.

*159. Le **purisme** est la pureté du style poussée à l'excès ; il engendre l'intolérance en matière de langage. — Ainsi un puriste blâmerait cette phrase de Bossuet : *Environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières*.

ARTICLE II. — RELIEF ET ÉCLAT DU STYLE

1. Style original et style banal.

160. Le style a du **relief** quand on exprime des idées personnelles au moyen de mots appropriés et pittoresques, d'expressions fortes et originales.

« Le principe qui domine le style, c'est qu'il faut écrire en relief des pensées et des images neuves, saillantes, saisissantes. » (A. A.)

161. Le contraire du style original est le style **plat** et **banal**, qui exprime des idées imprécises en termes vagues et incolores.

(a) *Archaïsme*. — Du grec *archaios*, ancien.

***162.** Le style **banal** est caractérisé par l'emploi d'expressions et d'images défraîchies et usées, « que dix générations se sont léguées pour décorer le discours », et par l'abondance des *clichés*, « ces phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin », dit la Bruyère.

***163.** Les **principales formes** du style banal sont : les épithètes rebattues, les métaphores usées, les expressions et les phrases toutes faites, les périphrases vieillies ou pompeuses. Ex. :

1° *Épithètes rebattues.* Ex. : Acier homicide, confident discret, la douce confiance, sol hospitalier, souvenir ineffaçable, sinistre présage, intérêt palpitant, etc., etc.

2° *Métaphores usées.* Ex. : Boire à la coupe des plaisirs, attiser le feu de la discorde, la balance de la justice, le glaive de Thémis (et autre ferblanterie) ; se forger des chimères, meubler sa mémoire, combler la mesure, la neige des ans, etc.

3° *Les périphrases vieillies ou pompeuses.* Ex. : Le printemps de la vie, la reine des nuits, le flambeau du jour, les portes de l'aurore, le champ du repos, le banquet de la vie, l'auteur de mes jours. — Avant que de ma vie s'éteigne le flambeau. . Ce grand roi roule ici ses pas impérieux.

4° *Les clichés ou phrases toutes faites.* Ex. : Il s'en alla dormir son dernier sommeil. Devant nous se déroule un magnifique panorama. Il ne comptait que dix-huit printemps.

« Une raie blanchâtre barre l'horizon, la nuit replie ses voiles, les diamants qui brillaient dans les profondeurs de la voûte azurée pâlissent à la lumière du jour naissant. » (Copie d'élève.)

(A part la première proposition, qui est un détail vu et bien noté, et un peu la finale, cette phrase est d'une beauté démodée.)

***164.** La marque du cliché, ce n'est pas d'être une expression simple, ordinaire, usuelle ; c'est plutôt d'être une formule peu naturelle, faussement élégante et toujours remplaçable par une expression plus simple et plus vraie.

165. Le relief du style dépend (160) : 1° de l'originalité de la pensée ; 2° de l'originalité de l'expression.



cliché



0

prose

2. Originalité de la pensée.

***166.** L'originalité de la pensée consiste dans les idées personnelles, ou qui sont le résultat de notre observation à nous et de nos propres réflexions.

L'originalité consiste, non à penser des choses nouvelles, mais à penser par soi-même des choses que des milliers de générations ont pu penser avant nous.

« Une phrase qui n'est pas tirée de votre livre ni de votre mémoire, mais qui se moule sur votre vision et qui jaillit ainsi de votre âme, que la pensée éclaire et touche, est une pensée originale. » (Chanoine S. CORBEIL.)

« Sachez-le : il n'y aura de bon dans votre composition que ce que vous aurez pensé vous-même, et ce que vous aurez pensé vous-même aura toujours un petit cachet d'originalité. » (F. SARCEY.)

3. Originalité de l'expression.

***167.** L'originalité de l'expression s'obtient principalement par le *choix des mots* et par leur *association*, par la *concision* et la *précision* du style.

I. Par le choix des mots.

***168.** Le style **original** est caractérisé : 1° par l'emploi du terme propre ; 2° par l'emploi des termes pittoresques.

On n'atteint l'originalité que par le terme *naturel* ou l'expression *créée*. (A. ALBALAT.)

***169.** Le relief de l'expression suppose d'abord l'emploi du **terme propre**, c'est-à-dire :

a) L'emploi du mot *spécialement créé* pour l'être, la qualité ou l'action ; et non pas d'une définition ou d'une périphrase banale.

Ne dites pas : Il m'accorde *une déduction* sur le prix, mais : **un rabais** ; — un ami qui ne voit pas les défauts de son ami, mais : un ami **aveugle** sur les défauts . . . ; — le médecin a brûlé la plaie avec un fer rouge, mais : . . . **a cautérisé** la plaie.

b) L'emploi du terme **juste** parfaitement adapté à l'expression.

Ex. : *Le terrier du lapin, l'ancre du lion, le gîte du lièvre ; tirer de l'eau, extraire des pierres, arracher une souche.*

c) L'emploi du terme **spécial et précis**, de préférence au terme général.

Ne dites pas uniformément *le siège* ; mais : le **trône** de l'évêque, la **banquette** de l'officiant, le **fauteuil** du président. Ne dites pas *faire* ; mais **creuser** un puits, **ériger** un monument, **dresser** un plan.

*170. Lorsque le mot propre est insuffisant pour peindre, on donne du relief au style par le choix de mots **pittoresques** (76) qui font surgir des images ou des impressions.

*171. Le verbe des écrivains non artistes est trop souvent une expression incolore, un simple lien grammatical ou une métaphore usée. L'artiste veut une note vigoureuse, colorée, vibrante ; il cherche un mot qui, à part sa signification propre, soit riche en évocations accessoires.

Ex. : Michelet écrit : *Le roi était enterré dans un habit de velours noir, la tête chargée d'un chapeau écarlate ... Les princes traînaient derrière sournoisement.* Les termes en **gras** sont autrement plus forts que les termes généraux *habillé, coiffée, suivaient.*

Salem fut l'un des remous où se rassemblèrent les épaves errantes du Grand Dérangement. (Frère MARIE-VICTORIN.) Remplacez *remous* par *endroit, ville*, — *rassemblèrent* par *arrivèrent*, — *épaves errantes* par *survivants*, et voyez tout ce que la phrase dépouillée de ses images perd de sa force expressive.

II. Originalité par le groupement des mots.

172. Le relief de l'expression s'obtient encore par les **alliances originales d'expression**, c'est-à-dire les associations nouvelles de mots.

Tout groupe logique de mots détermine une image. Cette image est concrète et neuve si les mots sont alliés suivant des rapports nouveaux ; elle est insignifiante et banale quand le groupement des mots est formé selon des rapports déjà connus.

***173.** Il y a bien des manières de rendre neuves, imagées les combinaisons de mots. En voici quelques-unes (d'après J.-P.-R. Richter) :

1° Changer le verbe en description. Au lieu de dire : « *La vie fleurit et se flétrit* », disons : « *La vie voit éclore des fleurs qui bientôt se faneront pour choir enfin, effeuillées.* »

2° Employer le verbe réfléchi au lieu du verbe transitif. Ainsi « *la route s'élance sur la montagne* » est plus imagé que « *la route monte sur la montagne* ».

3° Présenter l'objet naissant au lieu de le présenter produit. Par exemple : *Se dégageant de leur corsage, déjà les boutons de rose embaumaient le jardin.*

4° Enfin chercher à rendre la pensée par un trait vif et spirituel. Exemple : cette boutade de Wieland : « *L'imbécile porte son excuse sous son chapeau.* » Ou cette phrase émue de E.-M. de Vogüé : « *Je rentrais en France, il y a de cela quelques semaines, par la route de Mayence et de Metz, cette route qui s'attarde si longtemps en Allemagne.* »

III. Originalité par la place des mots.

174. A l'éclat obtenu par le choix et le groupement des mots, des expressions et des tours de phrases, s'ajoute le relief dû au **placement des mots**.

***175.** Grâce à l'inversion, on peut relever son style, en mettant les mots de valeur en vedette, soit au début soit à la fin de la phrase (121 à 123).

Ex. : *Un homme ! non il ne deviendra jamais un homme, celui qui n'aura pas su maîtriser ses passions d'enfant. — Loin, très loin, minuscules dans l'étendue, se silhouettaient immobiles les charrettes des pêcheurs de coques. Si vaste était le tableau, si impressionnant le silence, que nous demeurions là sans rien dire ...* (Frère MARIE-VICTORIN.)

La première et la dernière place dans la phrase sont les plus en relief : la première parole qui frappe l'ouïe s'empare plus facilement de l'esprit, et la dernière y reste plus longtemps.

***176.** Quand les mots sont mis **en opposition**, on vise à les rapprocher. Ex. : *Moi renoncer à vous,*

à mes douces chimères ! Les feux croisent les feux ; le fer frappe le fer.

*177. Quand les termes présentent une **gradation**, on les dispose suivant l'intérêt. Ex. : *Le vol est l'état naturel de l'hirondelle : elle mange en volant, elle boit en volant, elle se baigne en volant et même elle donne à manger à ses petits en volant.*

IV. Originalité par la concision du style.

178. La **concision** consiste à renfermer sa pensée dans le moins de mots possible.

Elle demande que l'on retranche de la phrase tous les mots qui n'ajoutent rien au sens ni à la beauté littéraire.

179. La **précision** consiste à ne dire que ce qui est nécessaire à la clarté et à l'élégance du langage.

Le style précis ne dit rien de trop, mais il n'exclut ni les développements utiles ni les ornements du langage appropriés au sujet traité et à ses circonstances.

*180. La concision se rapporte surtout à la *forme* : c'est une affaire de *mots*. La précision se rapporte surtout au *fond* : c'est une affaire d'*idées*. Aussi une phrase parfaitement concise, c'est-à-dire dont toutes les propositions sont resserrées en peu de mots, peut manquer de précision par le délayage de la pensée, par une surabondance d'idées superflues.

181. Chaque style a son genre de précision.

Dans le *Polyeucte* de Corneille, Sévère parle ainsi des chrétiens :

Ils font des vœux pour nous qui les persécutons.

Racine met la même pensée dans la bouche d'Esther :

Adorant dans leurs fers le Dieu qui les châtie,
Tandis que votre main, sur eux appesantie,
A leurs persécuteurs les livrait sans secours,
Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours,
De rompre des méchants les trames criminelles,
De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes.

Sévère, homme d'État, se borne à une réflexion pleine d'énergie. Esther, qui fait une prière, déploie une éloquence attendrissante.

182. On reconnaît qu'une phrase est à la fois précise et concise, lorsqu'on n'en peut retrancher ni changer un mot sans altérer ou amoindrir la pensée.

183. Le défaut opposé à la précision est la **prolixité**, qui multiplie les mots sans rien ajouter à la pensée. Ex. :

S'habillant chaudement, le père Sabourin partit avec son petit chien Beppo pour aller *en premier lieu* chez l'épicier. Arrivé à destination, il *y entre et* demande au commis de l'épicerie de lui servir à *tour de rôle* les articles qu'il mentionnait.

Tous les articles servis, il *sortit de sa bourse* un billet de banque et le présenta au commis, qui lui remit l'appoint. Alors, *prenant tous ses articles*, il appela son petit chien qui se promenait dans l'épicerie et il sortit. Mais comme il sortait... (Copie d'élève).

Les détails placés *en italique* sont superflus ; on les devine aisément. Remarquez aussi les répétitions : *articles, petit chien, sortir...*

184. L'excès de précision est la **sécheresse**. Elle consiste à ne présenter que des idées incomplètes, sans détail, sans développement et dépourvues d'intérêt.

Le canevas d'une composition littéraire est un exemple de sécheresse.

*185. On arrive à la concision et à la précision du style :

1° Par la *lecture des écrivains classiques* qui y ont excellé : Pascal, la Bruyère, Louis Veuillot, etc.

2° *En travaillant son style* : le premier jet est toujours chargé de clichés, d'expressions vagues et obscures que des retouches consciencieuses font disparaître.

186. Pour éviter la **diffusion** :

1° Donnez l'unité (136) à chaque phrase, en éliminant les propositions qui n'ajoutent rien à l'idée,

ainsi que les parenthèses et les incidentes qui distraient de la pensée principale.

2° Supprimez : a) les considérations superflues ; b) les détails qui dispersent l'attention ; c) les propositions qui ne font que redire sous diverses formes les mêmes pensées. Ex. :

a) Un loup affamé *et qui souffrait de la faim* s'approcha du troupeau.

b) Le petit bois qui s'étend sur le flanc de la colline, *et qui la tapisse* est très giboyeux, il me fournit une viande succulente, *qui orne ma table* et qui ferait envie à plus d'un gourmet.

c) La mère était heureuse, *elle était tout à la joie* ; elle embrassait son enfant, lui faisait mille caresses, *le couvrait de baisers et le faisait sauter dans ses bras*.

187. Pour économiser les mots et arriver à une forte concision :

1° Défiez-vous des épithètes ; ne gardez que celles qui sont neuves, fortes et imaginées. Surtout, n'accouplez pas un adjectif à tous les noms, comme dans cet exemple :

C'est avec une joie *indicible* et une reconnaissance *profonde* que nous nous réunissons en ce *beau* jour pour vous souhaiter une *heureuse* fête.

Biffez les adjectifs et voyez combien plus forte est la phrase.

C'est avec joie et reconnaissance que nous nous réunissons pour vous souhaiter une heureuse fête. Mieux encore (45), dites : La joie et la reconnaissance nous réunissent en ce jour pour vous souhaiter une heureuse fête.

En général il faut peu d'épithètes. On doit éliminer surtout celles qui n'ajoutent rien au sens, à la vigueur, à l'élégance ou à l'harmonie (163).

2° Ne multipliez pas non plus les adverbes et les expressions adverbiales, à moins qu'ils ne soient originaux et expressifs.

Exercez-vous à trouver le substantif qui n'a pas besoin d'épithète ; le verbe qui peut se passer de modificatif et exprimer à lui seul l'idée, en faisant image.

3° Supprimez les conjonctions de coordination et les mots inutiles, parasites qui rendent le style traînant et diffus. Ex. :

Car, enfin, certainement, puis ensuite, mais, cependant, vous savez, vous comprenez, je le veux bien, que voulez-vous ? etc.

4° Gardez-vous de la *battologie*, (a) c'est-à-dire de l'accouplement fastidieux de mots synonymes, comme dans l'exemple suivant :

Heureux et content de mon succès et de ma réussite, il témoigna sa joie et sa satisfaction et me promit de m'aider et de me protéger. Désormais je n'aurais plus à craindre ou à redouter ni obstacles ni difficultés ; et j'attendrais avec une fermeté et un courage fort et robuste, avec un œil limpide et clair, un visage calme et serein, les orages et les tempêtes, et tous les coups du hasard et de la fatalité.

5° Surveillez les propositions ou les mots inutiles à la fin des phrases ; les « queues », outre qu'elles alourdissent le style, très souvent brisent l'unité de la phrase, en ajoutant une idée disparate ou mal ajustée.

Ex. : Aimez vos parents : c'est justice ; personne ne vous a jamais tant aimé, *qu'ils ne le firent*.

Il se mit à compter son argent afin de le déposer dans un petit coffret de fer, *qu'il possédait*. (Évidemment !)

J'espère vous intéresser en vous racontant une de nos journées de travail, car vous devez être curieuse de connaître l'emploi de notre temps, *qui est très varié*. (Cette dernière pensée demande une phrase à part ; elle se rattache mal à la précédente.)

6° Essayez de diminuer le nombre des compléments de temps, de lieu, de manière, etc., amenés par les prépositions *dans, à, sur, pour, par, avec* ; il suffit très souvent de changer le complément en sujet et de trouver le verbe expressif qui fait saillir l'idée (45). Ex. :

(a) *Battologie*. — De *Battos*, nom d'un roi grec à qui son bégaiement faisait répéter la même chose.

A cette réunion (lors de cette réunion), j'ai pu rencontrer le ministre. *Cette réunion me permit (me fournit l'occasion) de rencontrer le ministre.*

La femme de Loth fut sévèrement punie pour sa curiosité... *La curiosité de la femme de Loth fut sévèrement punie, ou mieux : Dieu punit sévèrement la curiosité de la femme de Loth.*

Par son éloquence, Pierre l'Ermite entraîna l'Europe aux croisades. *L'éloquence de Pierre l'Ermite enrôla de nombreux croisés.*

Avec des principes si flous, votre conduite ne saurait être virile. *Vos principes si flous ne sauraient étayer une conduite virile.*

Pour la cloche, on bâtit le clocher. *La cloche engendra le clocher.* (LOUIS VEUILLLOT.)

7° Surveillez aussi les répétitions inutiles. Pour les mieux découvrir, lisez vos phrases tout haut (312, 2°).

Un élève écrit : C'est la saison des veillées, surtout à la campagne où les fêtes sont si belles, surtout celles de Noël, du premier de l'an et des Rois. (C'était si facile de mettre : *en particulier, spécialement.*

Voici une négligence encore moins excusable :

Évidemment tu ne pensais pas au prix que coûte un morceau de pain ni à la malice de l'acte que tu faisais en gaspillant ainsi ton pain.

La phrase refaite et resserrée devient : *Évidemment tu ne pensais pas au prix du pain (ou mieux : à ce que coûte un morceau de pain). Tu ne songeais point à la malice de l'acte que tu faisais en gaspillant ainsi les dons de Dieu.*

8° Employez le tour elliptique, les propositions infinitives et participes ; remplacez de temps à autre les conjonctions *car, en effet, parce que, puisque*, par les deux points. Ex. :

On compose : mots et idées *d'accourir*, tels des voyageurs pour monter dans l'autobus. *En refuser*, quel dommage ! Entassons : « on n'aura qu'à se serrer un peu. » (F. de BÉLINAY, S. J.)

Le père mort, les fils vous retournent le champ. (LA FONTAINE.)

V. Les retouches du style relativement à l'originalité.

188. L'originalité est la récompense du travail, de l'effort incessant pour dire mieux, plus énergiquement, pour chercher le mot propre, l'image neuve. « Pour bien écrire, a dit Joubert, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. »

189. Pour atteindre l'éclat et le coloris du style avec la brièveté forte, qui est le « vernis des maîtres », il faut donc travailler, raturer, refondre ses phrases.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :

Polissez-le sans cesse et le repolissez ;

Ajoutez quelquefois et souvent effacez. (BOILEAU.)

190. Nous signalerons ici les principales banalités à pourchasser de son style et la manière d'y réussir.

1° Remplacer les verbes *être* et *avoir* (il y a) et les verbes généraux, comme *montrer*, *se trouver*, *voir*, *apercevoir*, par le terme propre ou le mot formant image. Ex. :

a) La campagne a toutes ses richesses... Voici que la campagne se pare de toutes ses richesses (A. BUIES.)

b) Il suffit qu'il y ait des mûres... Il suffit qu'un buisson de mûres luisse noir sur le bord de la route pour que nous sautions de voiture.

c) Une carpeste qui est sur le plancher; étendue sur le plancher; — une maison qui est sur la côte, dans un vallon, près d'une montagne; — postée sur la côte, tapie dans un vallon, adossée à une montagne.

d) Un missionnaire qui a du zèle, qui a de l'amour pour les âmes, qui a du talent, qui a de grands travaux, qui a la confiance de tous ; — un missionnaire enflammé de zèle, épris des âmes, doué de talents, assujéti à beaucoup de travaux, entouré de la confiance générale. On voyait des framboises sur tous les buissons du sentier. — Des framboises rougissaient tous les buissons du sentier. (Sir A.-B. ROUTHIER.) Des deux côtés de la route s'allongeaient de véritables haies de framboisiers.

2° Remplacer aussi les auxiliaires des temps composés et du passif par le verbe propre. Ex. :

Comme l'hiver lui *avait fourni* cette occasion de pratiquer la charité. Comme l'hiver lui *offrait* cette . . .

Sous une peau hâlée *étaient dessinés* les angles bien *accusés* . . .
Sous une peau hâlée *se dessinaient* les angles bien accusés d'une belle charpente osseuse. (N. BOURASSA.)

Des raisonnements faux qui *n'étaient pas redressés* par des principes solides ; — que *ne redressaient pas* des principes solides.

3° Substituer un terme spécial, caractéristique, aux noms et aux pronoms vagues : *chose, quelque chose, ceci, cela, on, personne, homme, gens*. Ex. :

La peur du travail est une *chose* honteuse ; est un *défaut* honteux (ou une *tare, une habitude* honteuse).

Pareille *chose* m'est arrivée ce matin ; remplacez, suivant le sens, par : *aventure, désagrément, bonheur, surprise*.

Il y avait dans ses regards *quelque chose* de triste qui n'aurait pas échappé à un homme clairvoyant : mieux vaut dire : Une *tristesse* qui n'aurait pas échappé à un œil clairvoyant *voilait* ses regards ; ou encore : Ses regards *décelaient* (*trahissaient*) une *tristesse* qui . . .

Je n'aime pas les *gens* rêveurs ; employez de préférence : les *rêveurs, les esprits rêveurs, les imaginations rêveuses*.

Je ne vois rien en *cela* (en *cette chose*) qui mérite une punition ; dites : *en cette conduite, dans cette action* . . .

J'examinerai *cela* ; précisez : *cette question, ce problème, cette solution, ce projet*.

Je n'ai pas osé parler de *ceci* (de *cette affaire, de cette chose*). Dites selon le cas : Je n'ai pas osé *soumettre cette difficulté, proposer ce doute, opposer cette objection, élever des réclamations, déposer ma plainte, signaler cette infraction, relever cet oubli*.

4° Remplacer les définitions de termes par le terme propre (169), qu'il faut chercher jusqu'à ce qu'on l'ait trouvé. Ex. :

Les nouvelles que j'ai reçues depuis peu : **fraîches, récentes**.

Des attaques qui se renouvellent sans cesse : **continuelles, incessantes, acharnées**.

Une réponse qui n'a pas de sens : **vide de sens**.

Un bateau qui n'a pas de pilote, de munitions : **privé de pilote, dépourvu de munitions.**

Un animal qui change de climat : **migrateur** ; qui vit dans l'eau : **aquatique** ; qui mange beaucoup : **vorace.**

Un apprenti qui n'aime pas l'effort : **ennemi de l'effort** ; qui ne comprend pas ses vrais intérêts : **aveugle sur ses vrais intérêts** ; qui n'écoute pas les recommandations : **sourd aux recommandations.**

5° Au lieu d'une locution verbale telle que : *devoir arriver, devoir se faire*, employer un seul verbe. Ex. :

Un employé qui doit se montrer juste : **obligé à la justice.**

Une chose (?) qui doit arriver : (précisez !) *Une catastrophe imminente, un malheur inévitable (inéluçtable), un bonheur certain, une nomination attendue, une réussite espérée, etc., etc.*

6° Remplacer un verbe et un adverbe par un seul mot approprié (187, 2°). Ex. :

Corriger soigneusement son style : limer son style ; — prier humblement : supplier ; — recommander hautement une méthode : préconiser ; — traiter durement : brutaliser.

7° Remplacer autant que possible les locutions conjonctives et les verbes au subjonctif par des tournures plus courtes et moins lourdes.

a) Par des formes infinitives ou participes. Ex. :

Il fallut qu'il renversât l'obstacle. — Il lui fallut renverser...

Lorsqu'il eut passé le pont, il m'appela. — Le pont passé, il...

Lorsque le soir fut venu. — Le soir venu.

Tous étaient effrayés en voyant que l'orage allait tomber, — en voyant l'orage s'annoncer (à l'annonce de l'orage, à la menace de la tempête).

b) Par le style direct. Ex. :

Il dit qu'il fallait qu'il partît (!). — Il dit : Il me faut partir.

8° Abréger les phrases en sous-entendant, lorsque c'est possible, le participe ou l'infinitif. Ex. :

Le maître qui était debout à quelques pas. — Debout à quelques pas, le maître...

Je vis le père, qui tenait (tenant) sa lampe dans une main, monter l'échelle. — Je vis le père, sa lampe dans une main, monter...

ARTICLE III

LE MOUVEMENT ET L'HARMONIE

1. Nature.

191. Le style doit, d'abord et avant tout, être clair et correct pour plaire à l'esprit ; puis original et coloré pour réjouir l'imagination : ce sont là ses qualités essentielles.

Mais la phrase doit aussi répondre aux exigences de l'oreille : il y faut de l'*harmonie*. Pour satisfaire parfaitement le sens auditif, le choix des mots et l'ordonnance des propositions constitueront une expression musicalement douce et sonore.

N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire,

Ayez pour la cadence une oreille sévère.

Il est un heureux choix de mots harmonieux.

Fuyez des mauvais sons le concours odieux :

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée

Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

(BOILEAU.)

192. L'*harmonie* consiste à choisir les mots et à les disposer de manière à satisfaire l'oreille.

193. L'*harmonie* comprend l'*harmonie des mots*, qu'on appelle *euphonie*, et l'*harmonie des phrases*, appelée *rythme* ou *nombre*.

2. Harmonie des mots : euphonie.

194. L'*euphonie* est le soin de choisir des mots d'une prononciation facile et gracieuse et d'éviter dans leur arrangement tout ce qui pourrait blesser l'oreille et fatiguer la respiration.

Il est des mots naturellement doux ou sonores ; d'autres sont durs ou sourds. On rejette ces derniers lorsqu'on le peut sans altérer la clarté, la pureté ou la précision du langage.

195. La phrase doit être une fusion harmonieuse de syllabes graves et aiguës, fortes et faibles, longues et brèves. Deux remarques au sujet de la qualité musicale des lettres :

a) Les liquides (*l, m, n, r*) donnent de la fluidité à la phrase.

Lisez en faisant « murmurer les *m*, glisser les *l*, sussurer les *s* :

Loin des grands rochers noirs que berce la marée,
La mer calme, la mer au murmure endormeur
Au large, tout là-bas, lente, s'est retirée
Et son sanglot d'amour dans l'air du soir se meurt ¹. »

b) Les voyelles *a* et *o* s'émettent sonores et mélodieuses, surtout quand elles sont suivies de *l* ou *r* ; mais les terminaisons *oile* et *oire* sont particulièrement claironnantes. Lorsque l'accent tonique tombe sur ces syllabes, les mots qui les contiennent gagnent en harmonie.

196. Les défauts opposés à l'harmonie sont la cacophonie et la monotonie.

197. Principales causes de la **cacophonie**² :

1° Le retour fréquent ou trop rapproché des sons durs : consonnes sifflantes (*c, s, x, z*), dentales (*t, d*), nasales (*m, n*). Ex. :

... Le passé pour toi, vampire, est sans leçons.
L'aveuglement t'étreint ; pourvu que l'on t'acclame
Rien ne peut arrêter tes violations :
Le tison du remords est éteint dans ton âme. (W. CHAPMAN.)

Ciel ! si ceci se sait, ses soins sont sans succès. Ne te donnait-on pas des avis ? (LA FONTAINE.) Didon dina, dit-on, d'un dindon bien dodu. Non, il n'est rien que Nanine n'honore.

2° Les hiatus. Ex. : *Il alla à Ottawa, et de là à Hull. Il les condamna à un supplice rigoureux et à un silence éternel.*

C'est pour détruire l'hiatus que l'on introduit un *l* euphonique dans *et l'on, ou l'on, si l'on* (Gr. 518).

¹ Nérée Beauchemin (cité par Charles ab der HALDEN).

² *Cacophonie*. — Du grec *kakos*, mauvais ; *phonê*, son.

3° L'emploi répété des *qui*, des *que* et des lourdes sonorités nasales : *an, on, in, un*.

Ex. : *Pareille au grand César, qui quand l'heure fut prête... Je ne te l'accorde qu'à condition que tu... (Je te l'accorde pourvu que...).* *On n'en entend plus parler.* (Personne n'en parle plus.)

4° Les articles et les prépositions *du, de, des, à, en* cascade. Ex. :

Défiez-vous des belles paroles des gens qui se vantent d'être vertueux. (Ne vous fiez pas aux...). *Il aimait à parler au serviteur à la porte de l'hôtel.* (Il aimait à causer avec le...).

5° La lourdeur de plusieurs verbes de suite. Ex. :

Il croit entendre bruire ; on s'imagine voir gonfler... — Quel pinceau pourrait faire entrevoir l'idéal... ?

6° Le grand nombre de monosyllabes, l'emploi trop rapproché des mêmes mots ou des mêmes consonnes, surtout à la chute des membres de phrase. Ex. :

On hait ce que l'on a ; ce que l'on n'a pas, on l'aime. Je suis, | Dieu merci, | arrivé ici | dès lundi après-midi. Par prudence, | je fuis sa présence | pour ne point avoir à rompre le silence.

3. L'harmonie de la phrase.

I. Définition. — La période.

198. L'harmonie (le rythme, le nombre) de la phrase consiste dans l'équilibre de ses parties, dans la coupe et l'arrangement des membres de la période.

*199. La période (Gr. 1082) est une phrase partagée en plusieurs membres et dont le sens complet reste suspendu jusqu'à la fin.

*200. Ce sont les pauses principales commandées par le sens et le besoin de la respiration, qui découpent la période en parties appelées *membres*. Ceux-ci peuvent être divisés eux-mêmes en parties plus courtes appelées *incises* ou *incidentes* et marquées par une pause secondaire.

Soit la période bien connue qui commence l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Scandez-la en soulignant les repos qui marquent la fin des membres et des incidentes.

1re partie	1er membre	{	Celui qui règne dans les cieux (incidente) et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la ma- jesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, (incidente) quand il lui plaît, (incidente) de grandes et terribles leçons.
	2e membre		
	3e membre		
2e partie	4e membre		

201. Les périodes sont généralement de deux, trois ou quatre membres ; au delà, elles sont parfois difficiles à comprendre et pénibles à lire.

« Une phrase est viable quand elle correspond à toutes les nécessités de la respiration. Je sais qu'elle est bonne lorsqu'elle peut être lue tout haut. » (G. FLAUBERT.)

202. Il est essentiel à la période que le sens demeure suspendu jusqu'à la fin du dernier membre : toute phrase longue n'est donc pas une période.

Ainsi, il n'y a pas de période dans la phrase suivante, ou chaque proposition forme à peu près un sens complet. « Il récita à haute voix son acte de contrition, il bénit tous ses enfants dans la personne de son fils Pierre, il dit adieu à sa digne femme, qu'il a toujours aimée tendrement, et, levant alors les bras vers le ciel, il dit : « A la volonté de Dieu ! je l'aime, je l'adore, je l'attends ! » (Sir A.-B. ROUTHIER.)

203. La construction d'une période un peu longue est un art difficile. Il y faut d'abord une bonne syntaxe, qui assure la clarté et la correction de la langue ; puis une oreille fine, sensible à la beauté harmonique des mots et à la cadence des phrases.

C'est pourquoi on conseille si fort aux débutants les phrases courtes (214, 4°) qu'on embrasse d'un coup d'œil et qu'on lit d'un seul souffle : elles sont plus faciles à composer.

II. Remarques sur la construction des périodes.

204. La forme des périodes est très variée, et le secret de leur harmonie, assez compliqué ; aussi nous contenterons-nous de quelques remarques relatives à la proportion des membres de phrase, à leur symétrie et à leur coupe.

1° En général les membres de la période doivent être d'une longueur à peu près égale, sauf le dernier, qui est ordinairement plus long, pour que la phrase se termine sur une sonorité plus étendue. Ex. :

De quelque côté qu'un spectateur assis sur la cime du cap portât ses regards, | il n'avait qu'à se louer d'avoir choisi ce poste élevé, | pour peu qu'il aimât les belles scènes qu'offre la nature sur les bords du Saint-Laurent. (DE GASPÉ.)

2° Pour assurer la symétrie de forme et d'allure aux membres qui se correspondent, on leur donne des compléments en même nombre et de même nature : noms, épithètes, adverbes ; à condition toutefois de ne pas obtenir l'équilibre par des mots vides ou parasites : la pensée, d'abord, l'harmonie ensuite. Ex. :

Laisant de côté

les fortes études,
 les maîtres de la pensée et du style,
 les chefs-d'œuvre immortels | que nous ont légués les siècles,
 nous dévorons avec avidité
 cette littérature facile,
 ces romans dangereux,
 ces ouvrages sans grandeur et sans substance | que nous expédient
 des romanciers frivoles,
 des feuilletonistes à tant la ligne
 et des publicistes sans doctrine. (T. CHAPAIS.)

Une période à deux membres. Trois compléments de grandeur croissante développent le premier : *les études, les maîtres, les chefs-d'œuvre*. Remarquez que l'incidente ajoutée au troisième contribue à l'équilibre de cette première partie.

Le deuxième membre est aussi appuyé de trois compléments : *cette littérature, ces romans, ces ouvrages*. Le troisième complément est allongé (comme dans le premier membre) par une incidente, *que nous expédient*, où nous retrouvons le développement ternaire : *romanciers, feuilletonistes et publicistes*.

3° Si on adopte dans un membre une tournure caractéristique, — antithèse, inversion, interrogation, supposition, — on la répète dans les membres correspondants. Ex. :

Si mon âme est faible, | elle a du moins embrassé une loi forte ;
si elle penche à de vils désirs, | elle aime une loi sainte ;
si je me sens coupable dans mon cœur, | du moins je ne veux pas
devenir la pierre où trébuche l'innocent. (LOUIS VEUILLOT.)

Antithèse d'idée dans chaque membre. Cette opposition est rendue sensible par l'opposition des mots : *faible et forte, vile et sainte, coupable et innocent*.

Remarquez aussi que les deux parties du troisième membre sont plus longues que celles des deux premiers membres ; ainsi la phrase acquiert de l'ampleur en progressant.

III. Style périodique, style coupé.

205. Le style **périodique** est celui où domine la forme de la période. Le style **coupé** est celui qui procède par propositions courtes, indépendantes, coordonnées.

C'est le mélange qui produit la variété : le style périodique seul est pesant et solennel ; le style trop constamment coupé devient sautillant.

ARTICLE IV. — NATUREL, NOBLESSE, CONVENANCE ET VARIÉTÉ

206. Le naturel, la noblesse, la convenance et la variété du style sont des qualités un peu secondaires, en ce sens qu'elles résultent presque nécessairement des efforts réalisés pour être vrai, clair, correct, harmonieux, coloré et précis.

207. Le **naturel** consiste à s'exprimer sans effort et sans apprêt.

Une phrase est naturelle quand elle s'ajuste parfaitement à la pensée ou au sentiment et qu'elle paraît facile, spontanée.

Le style naturel semble couler comme l'eau de la source, alors même qu'il a demandé beaucoup de travail. Le lecteur trouve si aisé l'agencement des mots et le jeu des périodes, que la composition lui paraît avoir jailli au gré de l'auteur, qui souvent, néanmoins, a « difficilement construit des phrases faciles ».

208. Le défaut opposé au naturel est l'**affectation**, qui emploie des expressions recherchées ou qui exagère soit la pensée, soit le sentiment. Ex. :

Expressions affectées : *Le suisse d'un jardin, pour une haie. Le conseiller des grâces, pour un miroir.*

Pensée affectée : Balzac écrit à un homme affligé : « *Quelle glace ne fondrait à la chaleur de vos larmes ?* »

La plupart, emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée :
Ils croiraient s'abaisser dans leurs vers monstrueux,
S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

(BOILEAU.)

209. La **noblesse**, ou **dignité**, consiste à éviter les idées basses, les expressions triviales.

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse :

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse. (BOILEAU.)

210. La **convenance** consiste à mettre le style en rapport avec le sujet que l'on traite.

Autre doit être le style d'une lettre familière, autre celui d'un discours pompeux. De même le tour du style, le ton d'une fable ne ressemble pas au tour du style, au ton d'une tragédie. L'écrivain doit toujours se pénétrer de son sujet et se demander quel est le genre de style qui convient le mieux. Ainsi pourra-t-il mettre la forme en harmonie avec le fond, le style en rapport exact avec les idées et les sentiments qu'il veut exprimer.

211. La **variété** consiste dans la diversité des pensées, du ton, du tour et du coloris.

Cette qualité résulte naturellement de la convenance. Dans un sujet quelconque, en effet, tout n'est pas également grand, tout n'est pas également simple. Si le ton du style est en rapport avec les faits, les idées et les sentiments à exprimer, il sera nécessairement varié.

Voulez-vous du public mériter les amours ?
 Sans cesse en écrivant variez vos discours.
 Un style trop égal et toujours uniforme,
 En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.
 On lit peu ces auteurs nés pour nous ennuyer,
 Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.
 Heureux qui dans ses vers sait d'une voix légère
 Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !
 Son livre, aimé du ciel et chéri du lecteur,
 Est souvent chez Barbin (*libraire*) entouré d'acheteurs.
 (BOILEAU.)

212. Le défaut opposé à la variété est la **monotonie**, qui consiste à donner une même forme aux phrases, ou à employer trop souvent les mêmes locutions, les mêmes tournures.

213. Pour obtenir la variété :

1° Évitez de jeter deux ou trois phrases de suite dans le même moule.

Ainsi n'écrivez pas d'affilée : *Jamais vous n'apprendrez à composer si vous ne vous appliquez sincèrement. Jamais d'ailleurs on n'arrive à rien sans effort ; point n'est besoin de le démontrer.*

2° Évitez les suites fâcheuses de *il... , il... , il... , il... , — on... , on... , on... , on... , — je... , je... , je... ,*

je... , et la succession monotone des présents ou des imparfaits des verbes. (Chanoine S. CORBEIL.)

3° Que vos paragraphes, surtout s'ils sont courts, ne débutent pas de la même façon :

Par exemple, si un alinéa commence par : *Après la bataille, on réunit...*, que le début du suivant ne soit pas : *Après cette journée de gloire, on se félicitait de...*

4° Variez le rythme du style en faisant un heureux mélange de phrases courtes et de phrases plus longues.

ARTICLE V. — REMARQUES PRATIQUES SUR LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE

214. Nous groupons ici, sur l'art de construire la phrase, des remarques qui n'ont pas trouvé place dans les articles précédents ou qui méritent qu'on y revienne.

1° Évitez ordinairement les parenthèses, les incises, tout ce qui coupe le fil de la pensée : la phrase doit être une, et l'on ne doit pas y accumuler d'idées trop étrangères au sens principal. Ex. :

La plupart des hommes, pour arriver à leur fin (chacun poursuit ici-bas une fin qui lui est chère) sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance. (Ici, la parenthèse est de trop.)

2° N'ajoutez rien à une phrase finie (187, 5°). Ex. :

Peu de saints ont été aussi bons que saint François de Sales l'a été. (Les derniers mots sont du verbiage.)

3° Sachez épurer vos phrases. Composer, c'est choisir, et choisir, c'est sacrifier.

« Otez d'une idée tout ce qui ne la fortifie pas, tout ce qui est nuance identique, tout ce qui est sans relief, tout ce qui peut rester en route. Et ce qui demeurera, ce que vous garderez, tâchez de l'exprimer avec le moins de mots possible. » (A. ALBALAT.)

4° Coupez vos phrases.

« Le moins qu'on puisse demander, c'est d'éviter les phrases longues, aux multiples incidentes et relatives, aux mots mal placés, et celles où pullulent les *comme*, les *que*, les *quelque*... *que*, les *tout*, etc., etc. » (Abbé J.-O. MAURICE.)

Plus tard, quand vous serez plus sûrs de la construction, que vous aurez du souffle, vous essaieriez d'arrondir des périodes.

5° Évitez le style emphatique : ne faites pas ce qu'on appelle de belles phrases ; sachez rester simples.

Les débutants visent à l'effet. Ils courent volontiers après des expressions retentissantes, dont ils ne saisissent pas toujours bien la portée. « Pour beaucoup de personnes, la composition consiste surtout dans le style, et le style pour elles, c'est un amas de grands mots incompris, sinon incompréhensibles, brillants, ampoulés, vagues... ; c'est un ensemble de tournures prétentieuses, précieuses, entremêlées de points d'exclamation et de suspension. » (MGR ROSS.)

6° Surveillez la place des compléments (14).

a) Disposez-les par ordre de longueur et le plus près possible du mot auquel ils se rapportent.

b) Dans le cas d'un grand nombre de compléments de différente nature ou amenés par des prépositions différentes, placez les uns avant, les autres après le verbe.

7° Ponctuez correctement vos phrases.

Une ponctuation distribuée avec soin dénote des idées claires.

CHAPITRE V

LES IMAGES ET LES FIGURES DU STYLE

1. Les images.

215. L'**image** littéraire est une expression qui rend une idée sensible à l'esprit en la comparant à quelque objet matériel.

***216.** L'image est le résultat d'une comparaison qui s'établit entre une idée abstraite et un objet sensible, grâce à quelque analogie ou ressemblance commune.

*Victor Hugo regarde la lune dans son premier quartier, et cette forme lui suggère la pensée d'un éventail ; il écrit :

La lune ouvre dans l'ombre
Son éventail d'argent.

Ou bien en voyant la forme et la couleur de la lune, l'idée lui vient d'une faucille dorée, et lui fait demander à Ruth :

Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles ?

Autre exemple. A quoi peuvent bien ressembler les framboisiers qui poussent aux côtés d'une route ? Si on compare celle-ci à un long tapis, les framboisiers en seront la *frange* ou la *bordure* :

Les framboisiers *frangent* les chemins gris. (A. FERLAND.)
Les framboisiers *bordaient* la route.

217. Les principales images sont la métaphore et la comparaison (voir article 3, page 70).

2. Les figures.

***218.** L'avantage immédiat de la connaissance des figures est de faciliter aux commençants l'étude des modèles.

Elle aide à disséquer les textes et fournit un riche répertoire de termes pour étiqueter les beautés littéraires que l'analyse a relevées.

219. Les figures sont des manières de s'exprimer qui donnent au style plus de force ou de grâce.

Comparez les deux phrases suivantes :

Nous nous sommes rencontrés une fois dans la vie sur la route de Sainte-Claire, mais nous ne nous reverrons plus.

Nos deux petits chemins qui se sont rencontrés un instant sur la route de Sainte-Claire divergent maintenant à jamais. (Frère MARIE-VICTORIN.)

La première phrase simplement claire et correcte ne parle qu'à l'esprit. Combien plus belle est la deuxième avec son image de deux chemins qui se croisent, puis divergent pour toujours. Voilà la magie du langage figuré.

220. Les principales figures de style sont : la comparaison et la métaphore, la métonymie et la synecdoque.

3. Comparaison et métaphore.

221. La comparaison est le rapprochement opéré par l'esprit entre deux objets qui se ressemblent par un ou plusieurs points. Ex. : *Le héros s'élança comme un lion. Tel un cèdre, sa taille dominait celle de tous les hommes de sa race.*

222. Le signe de la comparaison, ce sont les mots : *comme, semblable à, tel*, etc. Si on supprime ce signe, on a une métaphore, c'est-à-dire une comparaison abrégée. Ex. : *Ce lion s'élança dans la bataille.*

223. La **métaphore** (a) transporte un mot de sa signification propre à une signification figurée, en vertu d'une comparaison qui se fait *dans l'esprit*. Ex. : *La coupe de mes jours s'est brisée encore pleine.* (LAMARTINE.)

Lamartine compare sa vie à une coupe ; la mort est venue briser cette coupe qui était encore pleine de jours.

224. La métaphore est, de tous les ornements du langage, le plus beau, le plus riche et le plus fréquemment employé ; elle donne de la variété et de la vivacité aux pensées ; elle parle tout à la fois à la raison et à l'imagination ; elle rend le style gracieux et expressif.

***225.** Au moyen de la métaphore :

a) Les idées abstraites revêtent une expression sensible. Ex. :

La chaleur du sentiment, la rapidité de la pensée, la douceur de la voix.

b) Les objets inanimés sont considérés comme vivants. Ex. :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté. (RACINE.)

c) Les objets animés, mais d'une nature inférieure à l'homme, sont considérés comme possédant le sentiment et la pensée, ou capables de faire des actions propres aux hommes.

Ex. : Le coursier lance un regard oblique à son maître expirant, revient, penche la tête et le flaire en *pleurant*.

Tantôt ils poursuivaient de leurs flèches sifflantes

Le renne qui *pleure* en mourant. (F.-X. GARNEAU.)

226. Les métaphores et les comparaisons doivent être justes, nobles, neuves et soutenues.

***227.** La métaphore est **juste** si elle est fondée sur une ressemblance des objets qui soit suffisante, rationnelle, et que l'esprit puisse facilement saisir.

(a) *Métaphore*. — Du grec *méta*, au delà ; *phérô*, porter.

Ainsi appeler un *clocher* une *flûte de pierre* ; les *forêts*, les *cathédrales de la nature* ; un *carillon*, une *fournaise de musique*, c'est employer des métaphores manquant de justesse, parce que le rapport de ressemblance n'est pas assez sensible.

***228.** La métaphore est **noble** lorsqu'elle n'offre aucune image basse ou répugnante.

Cette règle a été méconnue dans les exemples suivants :

Il est, dit-il, sur terre une *infernale cuve*,

On la nomme Paris : c'est une *large étuve*. . . (BARBIER.)

Le déluge, dit Tertullien, fut la *lessive* générale de la nature.

***229.** La métaphore doit être **neuve**, c'est-à-dire personnelle, originale.

Il faut éviter les images (métaphores ou comparaisons) trop usées, comme : les prairies émaillées de fleurs, se bercer d'illusions, le remords rongeur, frais comme une rose, beau comme la jeunesse, etc. Ces expressions ont pu être brillantes à leur naissance ; mais leur vivacité expressive a disparu par l'usage. Il faut les renouveler ; sans cela le style n'est plus que le « vestiaire d'une rhétorique tombée en loques, à force d'avoir servi à tout le monde ».

***230.** Les métaphores doivent être **soutenues**, c'est-à-dire que si plusieurs métaphores se disent d'un même objet, elles doivent être basées sur la même analogie afin de s'harmoniser.

Ex. Ils (les morts) ont descendu le *fleuve du temps* ; on entend leurs voix sur ses *bords*, et puis l'on n'entendit plus rien. (LAMENNAIS.) La *laine* des moutons sinistres de la mer (l'*écume*). (V. HUGO.)

En parlant de Mérovée, je puis dire : Ce lion rassasié de meurtres, mais je ne puis pas ajouter : *s'appuyait sur sa framée* : un lion ne s'appuie pas sur une framée.

***231.** Remarques. — 1° Quand les métaphores manquent de suite, comme dans le dernier exemple ci-dessus, elles sont dites *incohérentes*. Il y en a des exemples classiques :

Le char de l'État navigue sur un volcan.

Ce sabre est le plus beau jour de ma vie.

Une étoile en herbe (une artiste) qui chante de main de maître.

2° Cependant on peut représenter le même être par une suite d'images empruntées à des objets différents, pourvu que ces métaphores soient contenues dans des propositions différentes et qui se suivent sans lien grammatical étroit.

Ainsi Victor Hugo dit, en parlant des enfants.

Eux, ils sont l'*air* qui fuit, l'*oiseau* qui ne se pose
Qu'un instant, le *soupir* qui vole, *avril* vermeil
Qui brille et passe ; ils sont le *parfum* de la rose
Qui va rejoindre aux cieux le rayon de soleil.

232. Lorsque la métaphore se prolonge en une suite de traits, on l'appelle **allégorie**.

Voici une allégorie qui décrit notre marche nationale :

« Nous offrons à l'observateur le spectacle d'une civilisation qui n'est pas arrivée à son épanouissement complet, tant s'en faut, mais qui grandit, qui progresse lentement et qui renferme en elle des germes précieux, auxquels il ne faut que la culture intelligente et la rosée du ciel pour produire des fruits et des fleurs ; cependant il y a un ver rongeur à la racine de cette civilisation. »

(Hon. T. CHAPAIS.)

***233.** Comme la métaphore, l'**allégorie** doit être *soutenue*, c'est-à-dire que rien dans la phrase ne doit signifier directement l'idée, et que tous les traits métaphoriques doivent être basés sur le même rapport.

Ils ont descendu le fleuve rapide du temps ; on entendit leurs voix *pendant qu'ils vivaient*, serait une allégorie non soutenue, parce que le dernier membre signifie directement l'idée (230).

4. Métonymie et synecdoque.

***234.** La **métonymie** (a) remplace un mot par un autre plus imagé, par suite d'un rapport de dépendance facile à saisir entre les objets.

(a) *Métonymie*. — Du grec *méta*, indiquant changement et *onuma*, nom.

Ainsi lorsqu'on dit : *le tourment du bûcher*, tout le monde comprend qu'il s'agit du tourment du feu ; le bûcher est la cause, et ce rapport de cause à effet entre les deux mots permet de substituer l'un à l'autre sans danger pour la clarté.

Lorsque la métonymie renferme une idée de quantité, on l'appelle synecdoque (236).

***235.** Les principaux rapports de dépendance qui permettent d'employer la métonymie sont :

1° La cause pour l'effet. Ex. :

Jeanne souffrit pour Dieu les tourments du *bûcher*.

On considère comme des métonymies employant la cause pour l'effet, celles qui désignent une armée par son commandant, ou un peuple par son chef ou son père primitif. Ex. : *Montcalm* (= les soldats de Montcalm) a remporté la victoire de Carillon. *Benjamin* (= la tribu de Benjamin) est sans force, et *Juda* sans vertu.

2° L'effet pour la cause. Ex. :

Heureux qui vit loin des *regards* (= des yeux) des tyrans.

3° Le signe pour la chose signifiée. Ex. :

Le *casque* était confondu avec le *froc*, la *mitre* avec l'*épée*, pour : Les guerriers, les moines et les évêques étaient confondus.

4° Le contenant pour le contenu. Ex. :

Lentement le *village* s'éveille, se secoue, reprend contact avec la vie. (MARIUS.)

5° Le lieu où une chose se fait pour la chose elle-même. Ex. :

Le *calvaire* à mon cœur prêche le sacrifice.

6° Le siège d'une faculté pour la faculté même. Ex. :

La *tête* doit toujours agir avant le bras.

7° L'abstrait pour le concret. Ex. :

Même lorsqu'il peut tout, c'est au *crime* à trembler.

(LEMIERRE.)

***236.** La **synecdoque** est une métonymie qui fait concevoir à l'esprit *plus* ou *moins* que le mot dont on se sert ne signifie dans son sens propre. Les principaux cas de la synecdoque sont :

1° Le singulier pour le pluriel ou le pluriel pour le singulier. Ex. :

Qu'au moins cette nuit-là la muse des poètes

Supplie *un astre* d'or (= les étoiles dorées) d'éclairer votre paix.

(L.-J. DOUCET.)

2° La partie pour le tout ou le tout pour la partie. Ex. :

La *Seine* a des Bourbons, le *Tibre* a des Césars. (BOILEAU.)

3° Le genre pour l'espèce ou l'espèce pour le genre. Ex. :

Tout *mortel* se soulage à parler de ses maux. (A. CHÉNIER.)

4° Un nombre déterminé pour un nombre indéterminé.

De nouveaux dévouements, ces preux toujours en quête

Cent ans (= de nombreuses années) marchent ainsi de conquête

[en conquête. (L. FRÉCHETTE.)

5° La matière dont une chose est faite pour la chose elle-même. Ex. :

Plus loin c'est Lalemant, Brébeuf, d'autres encore,

Qui, sous le *fer* cruel (= les haches de fer) et le feu qui dévore,

Meurent les yeux levés au ciel. (L. FRÉCHETTE.)

5. Autres figures.

237. La métaphore, la métonymie et la synecdoque emploient les mots dans un sens figuré. Elles relèvent surtout de l'imagination. Vivement frappée, cette faculté tisse la phrase de mots imagés, qui s'accompagnent d'un cortège de sensations.

238. Il existe un grand nombre d'autres figures, connues sous le nom de *figures de pensées*. Elles con-

tribuent soit à condenser le raisonnement et à produire les convictions, soit à plaire davantage, soit enfin à émouvoir les lecteurs. Voici les plus importantes : *la réticence, la suspension, l'allusion et l'antithèse ; l'euphémisme ou la litote, l'hyperbole et l'ironie ; l'exclamation, l'interrogation, l'apostrophe et la prosopopée.*

239. Parfois on interrompt brusquement sa phrase, mais de manière à laisser deviner ce qu'on supprime ; on fait ainsi une **réticence**. Ex. :

La douceur de sa voix, son enfance, sa grâce,
Font insensiblement, à mon inimitié
Succéder... Je serais sensible à la pitié ! (RACINE.)

D'autres fois, l'on retient quelque temps l'esprit du lecteur en suspens, dans l'incertitude de ce qui va être dit, et on lui présente à la fin une pensée inattendue : c'est la **suspension**.

Ex. : Cet homme raisonnable qui a une âme, un culte, une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu ... des tulipes. (LA BRUYÈRE.)

Ou encore on dit une chose de manière à en rappeler une autre : on fait une **allusion**. Ex. :

Nous n'étions que trois cents à notre Thermopyle :
Pour défendre nos droits, nous serions trois cent mille.
(L.-C.-J. Fiset.)

Si l'on rapproche des idées opposées, pour leur donner plus de valeur par l'effet du contraste, on fait une **antithèse**. Ex. :

Le tigre déchire sa proie et dort ; l'homme devient homicide et veille. (CHATEAUBRIAND.)

240. Lorsqu'on atténue l'expression par délicatesse ou pour donner plus de force à la pensée, on fait un **euphémisme** ou une **litote** (on dit moins pour faire entendre plus). Ex. :

Il n'est pas malaisé de tromper un trompeur. (LA FONTAINE.)

Si on exagère l'expression pour frapper davantage, on a recours à l'**hyperbole**. Ex. :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre :
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux ;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. (RACINE.)

Si on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre, on emploie l'**ironie**. Ex. :

Voulez-vous du public arracher les suffrages ?
De mots *retentissants* ornez tous vos ouvrages. (VIOLETTE.)

241. Au lieu d'*affirmer* simplement sa pensée, on a parfois recours à des tournures plus convaincantes, par exemple :

a) On fait éclater, au moyen de l'**exclamation** les sentiments vifs et subits de l'âme. Ex. :

O vanité, ô néant, ô mortels ignorants de leurs destinées !
(BOSSUET.)

b) Ou bien, on prend la forme de l'**interrogation**, non pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, une plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. Ex. :

Dieu ne devait-il pas faire des prodiges en faveur d'une famille naissante de Missionnaires qui entreprenaient d'évangéliser presque toute l'Amérique britannique sauvage, depuis les côtes du Labrador jusqu'à l'océan Pacifique ? (MGR A. TACHÉ.)

c) Parfois on interpelle le lecteur, et même des choses inanimées, par l'**apostrophe**, pour donner à l'affirmation un ton plus pénétrant. Ex. :

La terre n'offre plus que l'image d'un vaste incendie, où fuyez-vous, mortels infortunés ? de quelque côté que vous cherchiez un asile, comment éviterez-vous la mort qui vous menace ?

d) On peut prêter la vie, le sentiment et quelquefois la parole aux choses inanimées, aux absents et même aux morts ; c'est la **prosopopée**. Ex. :

Sortez de votre tombe, ô Mânes des aïeux !
 Laissez vos linceuls de poussière !
 Secouez le sommeil, qui pèse sur vos yeux.
 Mânes, parlez à ma prière !
 Dites, n'est-il plus beau votre cher Canada,
 Et sa gloire est-elle périe ? (P. LEMAY.)

6. Usage du style figuré.

242. Les images, les figures sont nécessaires. La magie du style est dans les images, affirme Albalat. Cependant tous les genres n'en ont pas besoin au même degré.

243. Les images ne doivent pas être de simples ornements épinglés sur le style ; loin d'être un placage de surcroît, elles feront partie intégrante de la pensée.

« Il faut que les figures soient spontanées, qu'elles naissent dans l'esprit avec la pensée qu'elles revêtent, comme s'il n'y avait pas d'autres termes qui la pussent rendre... Il faut que la réduction de la figure au mot propre, soit une véritable amputation qui laisse la phrase, l'idée, l'émotion incomplètes et mutilées. »

(G. LANSON.)

Ces principes n'empêchent pas de retoucher et de travailler son style, pour en rajeunir les expressions, et donner à sa pensée la condensation et le pittoresque voulus. C'est un art de créer les images, et le travail peut suppléer à la sécheresse de la première inspiration. Il s'agit de songer aux diverses analogies que présentent les objets, de penser aux rapports qu'ils évoquent : ressemblances, différences, contrastes, etc.

Mais veillons toujours à incorporer vraiment l'image à la pensée ; qu'elle ne soit pas un décor artificiel.

Abus du style figuré.

244. C'est l'imagination qui fournit les images. Elle a besoin d'être surveillée. « Autrement, dit Mgr Grente, elle accumulera sans discrétion les images et prendra pour des idées neuves des mots colorés ou sonores et vides de sens. »

Gardons la mesure : A l'imagination le second rang ; que l'image reste toujours la servante de l'idée. « Avant tout, ni l'imagination ni la sensibilité ne doivent jamais prévaloir contre la raison ; donc jamais l'image ou le tour passionné n'auront droit contre la précision logique de la phrase. Point de nuage, dût l'éclair en sortir. » (P. LONGHAYE.)

TROISIÈME PARTIE

LA COMPOSITION ET SES GENRES

DIVISIONS

245. Les connaissances que nous avons acquises sur la phrase, nous essayerons de les appliquer, dans cette troisième partie, aux différents genres de composition.

246. Un premier chapitre traitera de l'art de la composition en général.

247. Un deuxième étudiera les principales compositions en prose : description, narration, lettre, amplification ou dissertation.

248. Deux chapitres seront consacrés à la versification et aux genres poétiques.

249. Un chapitre sur la rhétorique, ou art du discours, terminera le volume.

CHAPITRE I

LA COMPOSITION EN GÉNÉRAL

1. Préliminaires.

250. La **composition** est l'art de *rassembler* les idées qui peuvent entrer dans un sujet, de les *coordonner* et de les *exprimer* avec le style qui leur convient.

251. Composer suppose donc de la part de l'écrivain trois opérations distinctes : la recherche des idées ou *invention* ; la mise en ordre des idées par l'établissement du plan, c'est la *disposition* ; le développement du plan ou *élocution*.

A ces trois phases de la composition, il faut ajouter la *correction* ou toilette du style.

252. Ces opérations, surtout chez un auteur exercé et qui a bien étudié son sujet, s'accomplissent parfois simultanément, en se mêlant un peu l'une à l'autre.

253. Néanmoins, en suivant les quatre étapes ordinaires, les débutants agiront sagement. La plupart des grands écrivains même s'y sont astreints ; ils ont composé laborieusement.

2. L'invention.

254. L'**invention** consiste à *trouver les idées* qu'un sujet comporte, à *susciter* en son âme les *sentiments* qu'il éveille.

C'est un effort de l'esprit pour *trouver* et *choisir* les matériaux d'une composition.

255. Le premier travail de l'esprit est de *comprendre* le sujet et de le bien *délimiter*.

A cet effet, il importe de lire attentivement le texte du sujet à développer, d'en peser tous les mots importants. Faute de quoi, on risque de passer à côté ou de n'en traiter qu'une partie.

256. Le sujet compris, il faut le développer. Or il y a deux manières de composer :

1° S'abandonner au travail de *verve* au moment de l'inspiration, qu'elle soit soudaine ou longuement préparée ; 2° Travailler de *force*, en l'absence d'inspiration. Il faut alors éclairer son sujet par la *lecture* et le féconder par la *réflexion*, en suivant les directives d'une bonne *méthode d'invention*.

I. La lecture.

257. Une des principales causes de la stérilité littéraire est le *manque d'instruction*, l'absence de connaissances précises sur le sujet que l'on veut traiter : qui ne sait rien n'a rien à dire.

258. « Nos connaissances, dit Buffon, sont les germes de nos productions. Plus cette nourriture de l'esprit sera saine et abondante, plus nos facultés acquerront de la vigueur, de l'étendue, et plus parfait aussi, plus facile sera le travail de production. »

259. La lecture, l'étude des documents vous fourniront des notions positives sur les personnes et les choses dont vous voulez parler ; elles meubleront votre esprit de considérations, de preuves, de comparaisons, d'exemples ; elles échaufferont votre imagination, votre sensibilité et y feront naître les sentiments en rapport avec le sujet (316).

260. La lecture produit un autre effet salulaire. C'est un excitateur qui donne ou rend l'inspiration. Nombre d'écrivains ne composent pas sans avoir lu au préalable quelques pages d'un bon auteur pour se mettre en *verve*.

« La lecture *dissipe la sécheresse, active les facultés, déchrysalide l'intelligence et met en liberté l'imagination.* » (A. ALBALAT.)

261. Une deuxième cause de la stérilité d'esprit est le *défaut d'observation*. On ne sait pas regarder

longuement, contempler avec attention pour découvrir les détails caractéristiques ; et on n'emporte de son observation que des impressions confuses et banales qui s'évanouissent dès qu'on prend la plume pour les exprimer.

II. La réflexion.

A. Pourquoi et comment réfléchir ?

262. La **réflexion**, c'est-à-dire la méditation longue et patiente de son sujet, est le seul moyen d'en découvrir le contenu, d'en exploiter les ressources.

« C'est pour ne pas avoir assez médité son sujet, dit Buffon, qu'un auteur est embarrassé pour écrire. »

263. Comment réfléchir ? 1° Garder écrits devant ses yeux la pensée principale et le but qu'on se propose, et y appliquer son attention assez longtemps pour que s'éveillent les idées, les impressions qu'on a antérieurement amassées sur le sujet ;

2° Faire appel à sa mémoire et à son imagination ; évoquer toutes les notions que fournissent ses souvenirs d'études ou de lectures et l'association des idées ; noter les citations se rapportant à son sujet et les observations personnelles qu'on a pu faire : paroles et anecdotes entendues, faits dont on a été témoin, etc. ;

3° A mesure que surgissent les idées, les noter en brèves formules ou en quelques mots détachés, de façon à les embrasser d'un coup d'œil.

B. Méthodes de recherches. — Les lieux communs.

264. Pour réussir dans ce travail de réflexion et de recherche, il faut procéder méthodiquement. La méthode la plus sûre et la plus féconde pour la recherche des idées est celle des **lieux communs**.

265. Les **lieux communs**, appelés aussi *topiques* ou *moyens d'amplification*, sont des sources, des réper-

toires d'idées, auxquels on peut recourir pour le développement des sujets à traiter.

266. Parmi les lieux communs, les plus faciles à exploiter sont : les *circonstances* de l'action, la description par l'*application des sens* et l'exposé de ses *sentiments personnels*.

267. On appelle **circonstances** chacun des faits particuliers d'un événement, d'une situation, et aussi tous les incidents secondaires qui accompagnent l'action principale. (Gr. 616, 620.)

268. Nous avons déjà vu (115, 118) le parti que l'on peut tirer de ces compléments circonstanciels pour le développement d'une idée. Examinons brièvement les principales circonstances. Nous les trouvons réunies dans un vers latin bien connu :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando ?

Qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand ?

1° Qui ? Qui est l'auteur de la pensée ou de l'action ?

Son âge ? sa patrie ? ses qualités ? sa profession ? Bref, le portrait de l'auteur, la définition de la profession, la description de l'acte, de l'objet, du fait.

2° Quoi ? Qu'a-t-il dit, fait, subi ?

L'acte est-il bon ou mauvais ? la parole licite ou non ?

3° Où ? Dans quel lieu l'action a-t-elle été accomplie ? la parole prononcée ?

A la ville ? à la campagne ? Sur la rue ou dans une maison ? Et dans quelle maison : église, école ? Dans quel pays ?

4° Par quels moyens ? Comment l'acte a-t-il été perpétré ? la parole propagée ?

Quels étaient le nombre et la qualité des personnes qui ont contribué à l'action ou qui l'ont contrariée ? Quels instruments ont permis son exécution ou sa propagation ?

5° Pourquoi ? Pour quelle raison a-t-on agi ?

Devoir ou passion ? intérêt privé ou public ? Les motifs étaient-ils nobles ou méprisables ? L'action faite ou la parole pro-

noncée sont-elles dues à l'ignorance, à l'entêtement, à l'ivresse, à la haine, à la jalousie ? ...

6° *De quelle manière ?*

Comment l'auteur s'est-il comporté avant, pendant et après l'action ?

7° *En quel temps ?* Quelles circonstances de temps ont marqué le fait ou les paroles ?

Quel jour était-ce ? En quelle saison ? En plein jour ou durant la nuit ? Dans une bagarre ? une épidémie ? Après une forte émotion ? une insulte ? ou bien de sang-froid ?

269. L'application des sens convient surtout à la description physique d'un être ou d'un groupe d'êtres. C'est elle qui fournit les détails précis, imagés, vivants. On examine successivement les sensations que l'objet à décrire produit.

1° *Sur la vue* : couleurs, formes, mouvements, nombre d'êtres, attitudes ;

2° *Sur l'ouïe* : voix des hommes, cris des animaux, bruits, chants, murmures, silence ;

3° *Sur l'odorat* : parfums et odeurs diverses ;

4° *Sur le toucher* : poids, rugosité ou poli, température ;

5° *Sur le goût* : saveurs.

***270.** Pour un être humain, à la description physique s'ajoute le *portrait* ou énumération des particularités intellectuelles et morales qui le caractérisent (350).

271. L'écrivain expose ses **sentiments personnels** lorsqu'il exprime ses propres réflexions, jugements et préférences (346, 361, 2°).

Les sentiments personnels peuvent être joints à un grand nombre des idées ci-dessus et donner ainsi au sujet l'intérêt spécial qui s'attache toujours aux confidences sincères.

272. En résumé, quelque sujet que l'on traite, il s'agit de s'interroger soi-même sur quelques-uns des lieux communs, et de noter les idées qui s'éveillent dans l'esprit.

Un sujet ne se développe pas nécessairement à l'aide de tous ces topiques ; on choisit ceux qui lui conviennent, et qui suffisent à fournir les idées qu'il est possible de mettre en œuvre.

***273.** Les autres répertoires d'idées employés pour différents sujets sont :

1° *La définition.* Elle convient surtout à la dissertation, à l'explication d'une maxime ou d'une pensée.

2° *L'énumération.* Elle consiste à énoncer séparément les parties constitutives, les qualités ou les défauts d'un être matériel (être animé, plante, construction, site, paysage, etc.) ou d'un tout logique.

3° Les *semblables*, c'est-à-dire, les comparaisons, les images, les exemples historiques ou fictifs, les apologues et les citations d'auteurs favorables à la thèse qu'on veut établir.

4° Les *contraires*, ou les idées, les faits opposés à ce que l'on avance, les opinions des auteurs qui attaquent la thèse à prouver. Ces opinions sont combattues par des réfutations.

5° Les *causes* et les *effets* ; causes principales ou secondaires, déterminantes ou adjuvantes, fatales ou libres ; effets physiques ou moraux constatés ou seulement prévus.

III. Conseils pratiques.

274. Relativement à la *notation des idées*, les remarques suivantes sont d'un usage pratique :

1° Écrire, non pas toutes les idées qui se présentent, mais seulement celles qui ont rapport au sujet ;

2° Les inscrire brièvement, en quelques mots très simples, sans recherche d'expression, et dans l'ordre où elles se présentent ;

3° Laisser un espace suffisant après chaque ligne pour y insérer les idées nouvelles qui pourraient venir à l'esprit ;

4° Noter sous l'idée première celle qui revient sous une forme nouvelle pour indiquer l'identité de pensée ;

5° Écrire à côté d'une idée générale déjà trouvée l'idée particulière et nouvelle qui s'y rapporte ;

6° Si une belle phrase, une citation se présentent, on peut les noter sur une feuille volante.

3. Disposition des idées ou établissement du plan.

275. La **disposition** consiste à *choisir* et à *coordonner* les matériaux fournis par l'invention et à les *ranger* dans un ordre déterminé par leur importance ou par le but à atteindre.

276. Les idées fournies par l'invention ne seront pas toutes à retenir. Un choix s'impose.

Déterminez nettement le but que vous vous proposez. Puis comparez vos idées à l'idée fondamentale, et toutes celles qui contribuent efficacement à la faire comprendre ou à l'embellir, conservez-les en assignant à chacune la place la plus favorable.

I. Nécessité et qualités du plan.

277. Il est absolument nécessaire d'établir un plan, écrit ou mental. Son élaboration peut seule prévenir le désordre ou l'écart dans les idées, et donner au travail la netteté et la précision suffisantes.

« Si le plan n'est pas encore le style, il en est la base, dit Buffon ; il le soutient, il le dirige, il règle son mouvement. »

278. Les qualités d'un bon plan sont : l'*unité*, la *variété*, le *mouvement* et la *proportion*.

279. L'*unité*, si nécessaire à la phrase (135), n'est pas moins indispensable aux paragraphes et au sujet tout entier : une phrase, un alinéa, un sujet traité, doivent être des tous complets.

L'unité de plan dans une composition naît d'une idée maîtresse choisie par l'auteur, idée pressentie dans l'annonce du sujet, exposée à travers tous les paragraphes, présentée de nouveau et

d'une manière plus saisissante dans la conclusion. C'est comme l'âme du développement.

280. L'unité de paragraphe exige qu'on n'admette dans sa facture aucune idée étrangère à l'idée principale, aucun sentiment inutile.

Ainsi Alphonse Daudet commence un paragraphe en disant :

« Qu'elle était jolie la petite chèvre de M. Séguin » !

Voilà, bien nettement plantée, l'idée générale : *la chèvre est jolie*.

Toutes les phrases du paragraphe vont le prouver. Lisez :

« Qu'elle était jolie, la petite chèvre de M. Séguin ! Qu'elle était jolie avec ses yeux *doux*, sa barbiche *de sous-officier*, ses sabots *noirs et luisants*, ses cornes *zébrées* et ses *longs poils blancs* qui lui *faisaient une houppelande* ! »

281. La **variété** consiste dans une diversité intéressante d'idées ou d'événements.

Pour être varié, on tolère quelquefois certaines circonstances accessoires ou *digressions*, des incidents ou *épisodes* ; mais ils doivent être rares, ne pas diviser l'intérêt et se rattacher visiblement au fait principal.

282. Le **mouvement**, appelé aussi progression ou gradation, est la marche ascendante de l'intérêt depuis le début jusqu'à la conclusion.

Pour obtenir le mouvement : 1° enchaîner les diverses parties d'un plan dans un ordre logique, plus ou moins rigoureux, selon la nature du sujet ; 2° les disposer, pour l'ordinaire, de façon que l'idée maîtresse s'affirme d'autant plus que le développement tend vers la conclusion.

... Inventer n'est pas en un brusque abandon,

Blessar la vérité, le bon sens, la raison ;

Ce n'est pas entasser sans dessein et sans forme

Des membres ennemis en un colosse énorme :

Ces transports déréglés, vagabonde manie,

Sont l'accès de la fièvre et non pas du génie... (A. CHÉNIER.)

283. Le soin de joindre l'unité au mouvement progressif dans un plan, exige des divisions nettes, simples

et peu nombreuses : le préambule, puis deux points, trois au plus, et la conclusion. Si le plan est trop touffu, les idées générales seront confuses et sans relief.

284. Pour obtenir la **proportion** il faut n'amplifier les idées qu'en raison de leur importance relative. On rejettera donc tout développement qui n'ajoute ni force ni lumière.

II. Méthode d'établissement du plan.

285. Pour établir le plan :

1° *Étiquetez les idées* fournies par l'invention ; à cet effet :

Placez en regard de chacune d'elles suivant le cas : a) les chiffres I, II, III, si elles paraissent devoir entrer dans le commencement le milieu ou la fin ; b) les chiffres 1, 2, 3, pour les idées principales de chaque partie ; c) les lettres a, b, c, pour toutes les idées secondaires.

2° *Éliminez sans pitié les notions étrangères* ou accessoires.

3° *Groupez ensuite selon leur affinité les idées ainsi numérotées.*

4° *Dégagez de chaque groupe l'idée essentielle et notez-la* en une phrase claire et concise.

5° *Disposez les idées secondaires* de chaque groupe d'après leur importance.

Vous aurez alors un plan bien ordonné qui organisera le travail de la composition.

286. Un des exercices les plus féconds pour acquérir l'art du plan, c'est l'*analyse de textes des grands auteurs* afin d'en saisir l'ordonnance et d'en reconstituer le plan.

Disséquez de nombreux morceaux de maîtres, dressez-en le plan sous forme de tableau synoptique. « Vous verrez comment les bons auteurs s'y prennent pour bien composer, combien simple est leur plan, comme ils abordent vite leur sujet et n'en disent que l'essentiel » ; ce faisant vous vous initierez à la disposition et à l'enchaînement des idées (322 à 324).

III. Les parties du plan.

287. Toute composition et, par conséquent, tout plan, comprend trois parties : l'*exposition* ou début, le *corps* du sujet ou développement et la *fin* ou conclusion ; ou plus simplement : le *commencement*, le *milieu* et la *fin*.

« Cela, dit Mgr Grente, semble une vérité de la Palisse. Et pourtant que de compositions n'ont « ni queue ni tête », n'offrent qu'un amas d'idées mal classées, exposées au hasard, abandonnées ou reprises sans discernement, et ne laissent qu'une impression confuse. »

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
Que le début, la fin, répondent au milieu ;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties.

(BOILEAU.)

4. Le développement du sujet ou élocution.

288. L'*invention*, c'est-à-dire la recherche des idées propres à un sujet, et leur choix en vue de l'essentiel, du caractéristique ; la *disposition* des idées en vue de l'effet à obtenir : tout cela ne constitue encore que les préliminaires d'une composition ; l'**élocution** *en est la réalisation*.

289. Le plan ayant été établi avec soin, puis revu pour en combler les lacunes, pour le rectifier s'il en était besoin, et pour éliminer les idées étrangères au sujet, on procède au *développement*.

290. Quel que soit le sujet traité — description, narration, discours, etc., — le style doit être le développement logique, clair et exact, correct, précis et naturel, juste et proportionné, personnel et élégant, de chacune des *parties du plan*.

I. Remarques sur les trois parties du développement.

A. L'exposition ou début.

291. Le **début** prépare l'esprit à ce qui va suivre et concilie à l'écrivain l'attention bienveillante du lecteur.

Tantôt on débutera par une pensée délicate, un mot historique, une courte anecdote se rapportant au sujet ; tantôt on commencera par une idée générale, une maxime ou une pensée abstraite, que l'on appliquera immédiatement au sujet sans la développer ; tantôt on abordera directement l'explication du texte, soit par une allusion à l'histoire littéraire, soit par une heureuse citation.

« Le début, dit Cicéron, doit être soigné, nourri de pensées, orné d'expressions justes et heureuses. »

Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un auteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer ;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue. (BOILEAU.)

292. Un bon début doit être *court* sans sécheresse, *clair* sans banalité, ordinairement *simple*, et pourtant sans négligence.

293. L'exposition peut être *pompeuse* dans certains sujets graves ou de haute importance. Telle est celle de la fable *Les Animaux malades de la peste*. Elle peut aussi, dans quelques cas, être *dramatique*, c'est-à-dire brusque et piquante, comme dans *Le Lion et le Moucheron*.

294. Voici les principaux conseils relatifs à l'entrée en matière :

1° Ne vous placez pas hors du sujet.

Si vous avez à faire le récit de la victoire de Carillon, par exemple, ne vous étendez pas d'abord sur la vie de Montcalm.

2° Ne remontez pas trop haut.

N'allez pas, à propos de la guerre de Sept ans en Amérique, faire l'exposé des vieilles rivalités de la France et de l'Angleterre depuis la guerre de Cent ans.

3° Évitez les détails qui font languir l'idée et les banalités qui conviennent à tous les sujets.

4° Ne donnez pas au début un ton emphatique et solennel, faisant des promesses que vous ne pouvez tenir. (Comparer 293.)

Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.

N'allez pas, dès l'abord, sur Pégase monté,

Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre :

« Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre. »

Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?

La montagne en travail enfante une souris. (BOILEAU.)

5° Ne laissez pas percer la conclusion dès le début.

Vous enlèveriez ainsi tout sel, tout intérêt à votre travail, surtout s'il s'agit d'un récit (370).

6° Ne considérez pas le titre de votre sujet comme en faisant partie. Il en est indépendant et doit être incorporé de nouveau dans une des phrases de l'entrée en matière.

Avez-vous, par exemple, à développer cette idée : Pour vous enrichir, payez vos dettes. Ne débutez pas en disant : « Rien de plus vrai que cette pensée, car . . . »

7° Enfin n'annoncez pas les divisions de votre sujet par des formules comme : Nous allons parler de ceci, puis de cela ; nous montrerons d'abord

B. Le corps du sujet.

295. Le **corps du sujet** est le développement des idées du plan.

296. On consacre généralement un alinéa au développement de chaque idée secondaire du plan ; ces

alinéas sont ordinairement d'une étendue à peu près égale.

297. L'alinéa doit former un tout, développer une idée principale qui se rattache à l'idée générale de la composition (280).

C. Les transitions.

298. Il est nécessaire de bien unir entre elles toutes les parties d'un ouvrage quelconque, et d'enchaîner les idées de manière que le passage de l'une à l'autre soit naturel et, pour ainsi dire, imperceptible.

299. On appelle **transitions** (a) les tours de phrases qui servent à passer d'une partie du sujet à une autre, ou encore des pensées intermédiaires qui lient entre elles les pensées principales.

Toute transition rappelle ce qui vient d'être dit et annonce, soit explicitement soit implicitement, ce que l'on va dire.

300. On distingue deux sortes de transitions : les transitions d'*idées* ou transitions délicates, et les transitions de *mots* ou transitions *vulgaires*.

301. Les **transitions d'idées** conduisent l'esprit d'une pensée à une autre, soit par la suite logique des idées, soit par la succession chronologique des faits.

Ex. : Dans l'oraison funèbre de Turenne, Fléchier dit : « Hélas ! nous savions tout ce que nous pouvions espérer, et nous ne pensions pas à ce que nous devons craindre. »

302. Règle générale, pour que l'esprit soit conduit sans effort d'un développement à un autre, il faut dans l'arrangement des idées principales et des idées secondaires qui s'y rattachent, avoir soin de placer à la fin de chaque phrase l'idée qui a le plus de rapport avec la phrase suivante (133, 2°).

(a) *Transition*. — Du latin *trans*, au delà ; *ire, itum*, aller.

303. Les **transitions de mots** consistent dans l'emploi de certains mots ou de certaines expressions toutes faites, sortes d'amorces factices pour attacher les phrases entre elles matériellement, par exemple : Maintenant passons à (telle chose)... Mais ce n'est pas tout... Il me reste à vous dire que...

« A côté (sic) de ces deux qualités physiques, notre héros possédait aussi des qualités morales... Après avoir étudié l'aspect économique de la question, passons maintenant à son aspect moral... Telles furent ses vertus civiques, voici ses vertus domestiques... Son cœur n'était pas moins ouvert que son esprit¹. »

304. Il faut proscrire le plus possible du style les conjonctions et locutions parasites dont on abuse comme transitions : *en effet, du reste, au surplus, d'autre part, à vrai dire*, etc.

On s'imagine que ces particules enchaînent les phrases ; c'est plutôt le contraire qui est vrai, parce qu'on voit la soudure, et que la charnière joue ou peut-être crie. Les transitions véritables sont dans l'esprit : « Les bonnes phrases n'ont pas besoin d'être boulonnées, elles font bloc. » (A. ALBALAT.)

305. En résumé : a) Quand les pensées ont une liaison logique, que l'on ne sent rien de brusque dans le passage de l'une à l'autre, ne vous préoccupez pas des transitions ;

b) Si les pensées n'avaient entre elles qu'un rapport très éloigné, inutile de les unir par une transition, qui ne serait qu'un lien forcé et ridicule.

Il faut alors refaire son plan, ne choisir que les pensées dont le rapport est naturel et les disposer dans l'ordre logique.

D. La fin ou conclusion.

306. La **conclusion** doit répondre aux promesses du début et laisser l'esprit du lecteur pleinement satisfait. Elle doit être courte.

¹ Citées par le chanoine E. CHARTIER dans ses *Pages de combat*.

307. Elle présentera, sans redites de mots, soit un bref résumé du sujet, soit une réflexion morale, soit une pensée forte ou ingénieuse.

Finissez, si vous pouvez, avec un certain brio, par une citation, une pensée piquante, un mot heureux, sans toutefois laisser voir l'effort, ni faire croire que vous avez cherché ce qu'on appelle le « coup de pistolet de la fin. »

II. Rédaction du premier jet.

308. Une fois pénétré de son sujet, l'auteur se met à amplifier le plan, jetant rapidement sur le papier les idées qui se présentent.

Il peut alors s'adonner à une verve surveillée, mais non contrariée, sans se préoccuper des ornements, sans s'arrêter à la poursuite d'un mot qui ne vient pas ou à une recherche qui lui ferait perdre le fil de ses idées.

309. Si le sujet vous semble aride et que cependant vous deviez composer tout de suite, écrivez lentement quelques phrases ; relisez-les avec calme jusqu'à ce que l'esprit, comme échauffé par cet entraînement, vous livre enfin les pensées qui se présentaient d'autant moins que vous les recherchiez avec un plus pénible labeur.

310. Bien que rien ne soit définitif de ce que l'on écrit de premier jet, il convient cependant de le noter avec le plus d'application et de relief possible, afin de faciliter la tâche ultérieure.

Quand on a été interrompu dans le travail du développement, on excite de nouveau sa verve par la lecture de l'ouvrage déjà réalisé.

III. Les retouches ou refontes successives.

311. Un premier jet est presque toujours rempli de défauts (185, 2°). S'en contenter serait la marque d'un esprit léger, paresseux et présomptueux. « On n'est correct qu'en corrigeant », dit Joubert.

« Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage... »

312. Avant de corriger cette première rédaction :

1° *Relisez-la tout entière*, pour vous rendre compte de l'unité qui existe dans l'ensemble, de la proportion dans les parties et du mouvement continu dans la suite du développement.

2° *Prononcez* au moins mentalement *votre texte* pour mieux y découvrir les répétitions de mots, de consonances ou de constructions analogues, les coupes et les chutes défectueuses de certaines phrases, etc.

3° Puis *raturez votre travail* et recopiez-le :

a) Assurez-vous que toutes les idées du plan sont développées, et qu'il n'y a pas de digressions inutiles ;

b) Vérifiez l'enchaînement des phrases ;

c) Surveillez les termes pour n'en pas laisser d'équivoques, d'obscurs, d'amphibologiques, de vulgaires, de prétentieux, de durs à l'oreille ;

d) Remplacez par une expression caractéristique la construction qui se traîne dans une obscurité banale ;

e) Ramenez à deux phrases vives et simples une période ampoulée, longue ou obscure ;

f) Ne perdez pas de vue la concision, le relief (voir 187 et 190) ;

g) Enfin que la correction porte sur la ponctuation, trop souvent négligée, et cependant indispensable à la parfaite intelligence de la pensée. (Voir aussi 214.)

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse,
Un style si rapide, et qui court en rimant,
Marque moins trop d'esprit que peu de jugement.

.....

Hâtez-vous lentement et sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

(BOILEAU.)

313. Si vous en avez le temps, laissez reposer ce deuxième jet, et reprenez-le plus tard pour examiner des choses plus générales. Demandez-vous par exemple :

- 1° L'idée maîtresse domine-t-elle le sujet ?
- 2° Le morceau est-il bien équilibré ?
- 3° Et la variété des tournures ? Et l'harmonie ?
- 4° Le début est-il clair et coulant ?
- 5° La phrase finale et les transitions sont-elles particulièrement soignées ?

314. Ce dernier travail est le plus délicat, comme aussi le plus délaissé, parce qu'il n'est pas soutenu par le plaisir de créer. Avoir du talent en germe, c'est comprendre que l'on peut faire mieux et s'y attacher avec persévérance.

Recourez ensuite à un critique (327).

5. Moyens de se former à l'art d'écrire.

315. Les principaux moyens de se former à l'art d'écrire sont : la *lecture des chefs-d'œuvre littéraires*, la *rédaction journalière de quelques lignes*, l'*étude des règles ou préceptes littéraires*, la *lecture des ouvrages de critique littéraire*, l'*analyse littéraire*, l'*imitation*, la *traduction*, le *recours à un critique*.

I. La lecture des chefs-d'œuvre littéraires.

316. Trois choses nous font souvent défaut pour écrire (voir aussi 257 à 260) :

1° Il nous manque *des idées et des idées bien claires*.

La lecture en fournit. Lire, en effet, c'est profiter de l'expérience des siècles et s'assimiler la substance des grands écrivains de tous les temps et de tous les pays.

2° Il nous manque *des mots et des expressions*.

La lecture, mais toujours assistée du dictionnaire, nous les enseignera; non pas des mots froids, figés, morts, mais des mots bien vivants, coulés dans une phrase qui nous en fera sentir l'acception bien précise, les nuances délicates.

3° Il nous manque *des tours de phrases*.

Le contact des bons auteurs nous les présentera dans leur variété presque infinie.

317. Rien ne peut suppléer la lecture des chefs-d'œuvre littéraires en particulier. Mais on ne doit lire que des œuvres irréprochables pour le fond comme pour la forme, afin d'apprendre à penser avec justesse et à s'exprimer avec clarté et précision.

318. Il faut lire ces ouvrages en se rendant compte du but de l'écrivain, du plan adopté, des beautés qu'ils contiennent ; on revient sur les passages qui ont le plus frappé, on les note ou on les confie à la mémoire.

II. La rédaction journalière de quelques lignes.

319. « *Nulla dies sine linea.* » **Pas un jour sans une ligne**, c'était la maxime de Jules Verne. Cè devrait être la pratique de tous ceux qui veulent apprendre à exprimer leurs idées personnelles avec clarté et élégance.

« Une pensée, une réflexion vous frappe ; vous êtes témoins d'un fait émouvant ; vous assistez à un beau spectacle ; évertuez-vous à dire d'une façon parfaite ce que vous avez vu, entendu, pensé, senti. Écrivez ainsi ne fût-ce qu'une ou deux phrases par jour ; mais ces phrases, corrigez-les, remaniez-les, recommencez-les jusqu'à ce qu'il y ait équation parfaite entre elles et votre pensée.

« Si vous êtes fidèle à cette pratique, vous apprendrez peu à peu à traduire vos idées et vos sentiments d'une manière à la fois exacte, vive, variée et originale ; vous aurez un style qui ne sera pas banal, vulgaire et incolore ; vous aurez un style à vous. »

(J. VEREST, S. J.)

Une pratique souvent conseillée est d'écrire son journal. Au début, ce travail vous semblera une corvée, mais bientôt il deviendra une source de joie.

III. L'étude des règles.

320. Nous avons déjà attiré l'attention sur l'utilité des **préceptes littéraires** (52). Ajoutons seulement que les règles, formulées d'ailleurs d'après les meilleurs ouvrages des grands écrivains, sont nécessaires à tous les esprits. Les médiocres y apprennent à écrire conve-

nablement, les hommes de talent à exploiter leurs ressources naturelles, les vrais génies à briller de tout leur éclat.

IV. Lecture des critiques littéraires et l'analyse littéraire.

321. La lecture des ouvrages de critique littéraire développe le *goût* et forme le *jugement*. Un judicieux critique nous aide à pénétrer les secrets des maîtres ; il nous fait remarquer un grand nombre de beautés de détail qui échappent à une simple lecture, comme aussi des fautes qui passent inaperçues ou qu'on pourrait même prendre pour des qualités.

322. L'analyse littéraire d'une composition (Gr. 1023, 3^o) consiste à l'étudier au point de vue du fond et de la forme. L'analyse refait le plan du morceau, en apprécie les idées et recherche pourquoi il plaît au lecteur, l'intéresse et parfois même provoque son admiration (286).

323. L'explication des textes littéraires, ou analyse littéraire, est la meilleure formation du goût ; c'est une indispensable préparation à l'art de composer (286).

324. L'analyse du texte peut se ramener aux quatre points suivants :

a) La *préparation*, qui consiste à lire le texte et à le résumer dans quelques propositions brèves, précises, où apparaît l'idée dominante, c'est-à-dire l'impression générale qui subsiste après la lecture.

b) L'*étude du plan*, qui consiste à rechercher les idées principales et les idées secondaires du sujet et à montrer leur liaison (gradation logique, gradation pathétique ou gradation artistique).

c) Le *commentaire du texte* : remarques historiques ; appréciation des idées ; remarques littéraires : le ton du style, ses qualités particulières, etc. ; remarques grammaticales et lexicologiques.

d) La *conclusion* : jugement bref et synthétique sur le fragment.

V. L'imitation et la traduction.

325. L'imitation consiste à se pénétrer d'un passage d'un bon auteur, à étudier ses pensées, ses tours de phrases, ses images, son coloris ; puis à essayer de les reproduire en traitant le même sujet ou un sujet analogue.

Ainsi, peu à peu la langue se plie à l'expression des pensées les plus délicates, et l'esprit s'élève aux plus hautes conceptions.

326. La traduction consiste à faire passer une œuvre littéraire d'une langue dans une autre, à mettre en prose une pièce de vers ou *vice versa*.

« Ces thèmes et ces versions, éternel tourment des écoliers, dit l'abbé Vernioles, ces explications du grec et du latin, objet d'ennui pour un âge impatient et frivole, à tout prendre, c'est la meilleure école pour celui qui veut manier un jour la plume et la parole. »

VI. Le recours à un critique.

327. Quand vous avez corrigé vos travaux littéraires avec soin, il reste à les soumettre à l'appréciation d'un sage critique.

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible et qu'on veut se cacher.
Lui seul éclaircira vos doutes ridicules,
De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.

Mais ce parfait censeur se trouve rarement :

Tel excelle à rimer qui juge sottement. (BOILEAU.)

« Pour savoir si vous avez le droit d'être satisfait, choisissez un maître éclairé, un ami clairvoyant, lisez-lui votre œuvre, soumettez-vous à ses jugements, écoutez ses conseils et faites les changements qu'il imposera.

« Aucun écrivain, sauf les grands génies, n'arrive à se voir lui-même. Les meilleurs esprits ne sont pas en état de juger leurs propres œuvres. Un critique sincère est un trésor précieux. On doit s'estimer heureux de le rencontrer. » (A. ALBALAT.)

CHAPITRE II

DES GENRES EN PROSE

ARTICLE I. — LA DESCRIPTION

1. Nature.

328. La **description** est la peinture vive et animée des objets.

Décrire, c'est peindre un tableau qui fait voir et vivre les choses, qui donne l'illusion de la réalité par les images sensibles qu'il évoque.

329. On pourrait distinguer la description *scientifique ou technique* et la description *littéraire*.

330. La description **scientifique** se propose surtout d'instruire ; elle se fait principalement par la définition et par l'énumération des parties (273). Ex. :

Description d'une automobile, d'une faucheuse, d'un instrument quelconque, etc.

331. La description **littéraire** se propose surtout de plaire. Ce n'est plus le simple dénombrement des parties principales et accessoires ; c'est une œuvre d'art qui choisit, parmi les détails, ceux qui sont susceptibles d'intéresser et de plaire à tel ou tel point de vue particulier. Ex. :

La *beauté* d'une automobile. *Pourquoi j'aime* mon automobile. Les *avantages* ou les *dangers* d'une automobile. Tout ce que me *coûte*, ou me *rapporte*, ou *m'enlève* mon automobile.

332. Il y a deux manières d'amasser les matériaux d'une description : l'observation *directe* et immédiate de l'objet ; l'observation *indirecte*, faite de mémoire, en l'absence de l'objet.

333. L'observation **directe** se fait sur place, le crayon à la main, *en appliquant tous ses sens* à l'explo-

ration de l'objet, et en notant les impressions qu'il fait naître : joie, tristesse, mélancolie, stupeur, . . .

334. L'observation **de mémoire** est un effort du souvenir et de l'imagination pour ressusciter la réalité absente, dans tous ses détails, et avec le cortège des sentiments qui ont accompagné sa vision première.

335. Dans un cas comme dans l'autre, c'est toujours d'après nature, en partant du réel, que l'on doit peindre.

Toute description qui n'a pas pour base une observation attentive dégénère en banalités. Elle est générale et factice. Elle ne montre rien, parce que l'auteur n'a rien vu et qu'il ne peut, par conséquent, buriner aucun détail vivant, qui arrête, qui retient l'attention.

2. Qualités de la description.

1° La description doit faire voir.

336. La description est une peinture ; son premier devoir et son premier mérite, c'est de **faire voir**.

337. Même lorsqu'une description est purement *fantaisiste*, c'est-à-dire lorsqu'elle fait le tableau de choses qui n'ont jamais existé, elle doit donner l'illusion de la réalité et ne fabriquer le vraisemblable qu'avec du vrai.

338. C'est l'observation attentive (161) qui permettra de donner un tableau vrai et précis de l'objet, avec ses aspects divers, ses particularités individuelles.

a) A l'observation de l'objet, on appliquera tous ses sens (269) ;

« Crève-toi les yeux à force de regarder », disait un maître. Ce n'est pas encore assez d'observer longuement l'objet ; il faut écouter, goûter, sentir, palper, pour multiplier les sensations. « On ne négligera ni les impressions de froid, de chaleur, de lumière, ni les caresses de la brise, le cinglement du vent, l'odeur des foin coupés, le parfum des fleurs, etc. » (MGR GRENTE.)

b) En notant un fait, un détail, posez-vous quelques-unes des questions qui font découvrir les circonstances de l'objet (268) et qui précisent les sensations.

339. Comparez les deux textes suivants :

Une vieille servante pèle des pommes de terre.

Elle prenait (où ? comment ?) les tubercules dans ses doigts et en les faisant tourner (comment ?), elle enlevait la pelure (regardez-la : à quoi ressemble-t-elle ?) avec un couteau (comment était-il ? où était-il ?).

(Ce texte énonce simplement les faits. Le suivant reproduit les détails vus, et il nous les fait voir.)

Ses doigts crochus, noués, durs comme des pattes de crabe, saisissaient, à la façon de pinces, les tubercules grisâtres dans une manne, et vivement elle les faisait tourner, enlevant de longues bandes de peau sous la lame d'un vieux couteau qu'elle tenait de l'autre main. (G. DE MAUPASSANT.)

340. Pour décrire avec précision, il importe encore de connaître les termes propres ; de trouver des mots et des tournures pittoresques (160) et de les placer de manière à leur donner toute leur valeur (119, 174, 175).

341. Remarquez dans le texte ci-dessus de Maupassant — les doigts *noués* et les comparaisons : *comme des pattes de crabe, à la façon de pinces*. Confrontez aussi les descriptions qui suivent :

Soixante-dix-huit hivers ont raviné le masque cubique du père Rémillard, durci ses méplats, embroussaillé ses sourcils, dessiné à ses tempes une large patte d'oie. (Marius.)

Soixante-dix-huit ans ont usé et durci le visage du père Rémillard, mêlé ses sourcils, dessiné des rides à ses tempes.

(L'auteur de ce dernier texte ne précise rien, ne met rien en relief ; il lui manque les termes propres : raviné, masque, méplats, patte d'oie, et les termes *qui font image* : cubique, embroussaillé.)

2° La description doit être caractéristique.

342. La description est **caractéristique** si l'on choisit, parmi les détails observés, les traits essentiels et distinctifs, c'est-à-dire ceux qui *caractérisent* le mieux l'objet à décrire, et qui le *distinguent* le plus nettement des objets semblables.

Voyez comme il faut peu de traits à la Fontaine pour camper un personnage :

Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue, une humble contenance,
Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant.

343. Le choix des traits est déterminé par une idée directrice qui organise la description et en fait l'unité. Toute description doit prouver quelque chose : un caractère de l'objet, une de ses qualités ou un de ses défauts, un de ses avantages ou de ses agréments.

344. La bonne description n'est donc pas l'*énumération* ou l'*inventaire* de tous les détails de l'objet. Œuvre d'art, elle se compose au contraire de traits choisis, adaptés à un but précis : prouver une idée générale, dégager un sentiment (346).

345. Voici une mauvaise description, simple énumération qui n'est unifiée par aucune idée centrale.

J'ai un joli canif que papa m'a donné pour ma fête. Il se compose de deux parties : la lame et le manche. La lame est grise ; elle est en acier ; elle est longue, arrondie, coupante. Le manche est noir ; il est formé de deux plaques de bois entre lesquelles il y a un intervalle pour loger la lame ; car il est prudent de le fermer quand je m'en suis servi pour couper le pain et pour tailler mon crayon. J'aime bien mon couteau parce qu'il m'est utile !

(Il semble, en lisant la première phrase, que l'on veuille établir que le couteau est joli, et que c'est l'idée centrale que toutes les phrases tendent à prouver : *déception* ! La dernière phrase, le couteau est utile, paraît aussi être l'idée générale qui résumerait la description ; mais la composition ne l'a pas amenée non plus. Cette description est mauvaise parce qu'elle n'est adaptée à aucun but précis, qu'elle ne prouve rien.)

« Tout, ici, dit Payot, est sur le même plan. Rien n'est subordonné, causal. Un canif est essentiellement une lame tranchante, bien aiguisée : pour mettre cette lame dans la poche et pour la manier sans danger, il faut que le tranchant en soit protégé et qu'on soit garanti contre les coupures. On peut déduire de ce caractère dominateur les détails de construction du canif, et au besoin, en faire la critique. »

3° La description doit être animée par les réflexions et les sentiments de l'auteur.

346. Pour intéresser vraiment, il faut mettre dans la description une part de soi-même en y mêlant ses réflexions et ses sentiments personnels : émotions, souvenirs, etc. (271).

Un même spectacle, un même objet, fourniront autant de descriptions différentes que de spectateurs ; la description varie encore pour le même spectateur selon les impressions du moment : « Tout paysage est un état d'âme. »

347. Comparez les descriptions suivantes :

Il n'y a pas longtemps, je suis allé me promener sur un lac. Je ne me suis pas rendu jusqu'au milieu, mais je suis pourtant allé assez loin...

(Texte qui énonce simplement les faits.)

J'ai eu ce caprice, il n'y a pas longtemps, d'aller promener mon accès de rêverie sur le blanc désert qu'est notre beau lac, à cette saison. Je ne dirai pas que je me suis rendu jusqu'au milieu de cette vaste plaine, mais j'ai cependant porté mes pas jusqu'à une distance étonnante pour un jeune homme aussi sédentaire que votre serviteur ; et, souriez si vous voulez, je ne connais pas de meilleur moyen de forcer la nature à vous dévoiler tous les trésors de ses ravissants paysages. (E. BILODEAU. *Chemin faisant.*)

(Le texte ci-dessus, vivifié par la réflexion, ajoute aux faits des idées et des sentiments. Il intéresse parce qu'il part d'un esprit qui réfléchit ; il plaît parce qu'il vient d'une âme qui sent.)

Dans le quatrain suivant, Lamartine nous apparaît vraiment ému du dépouillement de la nature et il nous émeut nous-mêmes :

Salut, bois couronné d'un *reste* de verdure,
 Feuillage jaunissant sur les gazons épars
 Salut, derniers beaux jours ; le *deuil* de la nature
 Convient à la *douleur* et plaît à mes regards.

Il en serait tout autrement s'il avait dit sèchement: «C'est l'automne avancé; je salue les arbres, les feuilles tombées, le soleil s'affaiblissant.»

348. Dans l'expression de ses idées personnelles et de ses sentiments, il faut éviter la *platitudo* des détails insignifiants et des remarques ridicules. Ex. :

C'est en hiver, il a mis son paletot *parce qu'il a froid*. (On le devinait bien !) Quand il pleut, la *terre est mouillée*, les *trous sont pleins d'eau*. (Qui ne sait cela ?) Description du lever du soleil : Les nuages sont de couleurs *différentes*. (Le soir aussi ! qu'y a-t-il là de caractéristique ?)

4° Enfin, la description doit être personnelle par le style.

349. Le style de la description doit éviter la banalité, le cliché, être original et en relief (190).

Lisez ce coucher de soleil :

Le jour tombe ; au couchant, le soleil qui *rougeoie*
Saigne sur l'horizon, comme ces feux de joie
 Qui, le soir, en Bretagne, à la Saint-Jean d'été,
 S'éteignent en jetant leur *mourante clarté*
 Sur les coteaux lointains que leur *pourpre ensanglante* ;
 Puis, bientôt, par degrés, la nuit *sombre et troublante*,
 La nuit des grands déserts, ténébreux conquérant,
 Envahit la forêt, les monts et le torrent.

(LOUIS FRÉCHETTE. *Légende d'un peuple.*)

3. Le portrait, le caractère.

350. Le **portrait** est une description qui peint les qualités physiques et morales d'un *animal* ou d'un *homme* (270).

351. Le portrait **physique** peint l'extérieur, l'air, le maintien, la démarche ; il s'attache surtout à la physionomie : dessin de la tête, traits et formes du visage : front, yeux, nez, bouche, menton, chevelure. Il ne néglige pas les défauts corporels ni même les vêtements s'ils peuvent aider à caractériser l'individu.

Le plus souvent le portrait physique est complété par le portrait moral. Ex. :

Harlay était un petit homme maigre, à visage en losange, le nez grand et aquilin, des yeux de vautour qui semblaient dévorer les objets et percer les murailles.

Tout son extérieur gêné, contraint, affecté, l'odeur hypocrite, le maintien faux et cynique, des révérences lentes et profondes, allant toujours rasant les murailles avec un air toujours respectueux, mais à travers lequel pétillaient l'audace et l'insolence, et des propos toujours compassés, à travers lesquels sortait toujours l'orgueil de toute espèce, et, tant qu'il osait, le mépris et la dérision.

(SAINT-SIMON.)

(On sait que Saint-Simon écrivait à la diable ; mais il a le trait qui décrit.)

Ma belle chienne Louloute.

Louloute était une très belle chienne. Elle avait le poil fauve, soyeux, épais, les pattes fines, la queue en panache, le museau allongé, futé et pointu. Toute sa physionomie était dans ses beaux yeux noirs, son nez fouinard, couleur de truffe, et surtout dans ses oreilles, très mobiles, un peu tombantes aux heures d'inaction ou de flânerie, aiguës et toutes droites dans les moments de grandes émotions. (A. THEURIET.)

352. Le portrait **moral** peint le caractère et l'intelligence d'une personne.

353. Le **caractère** d'une personne se traduit par ses vertus et ses vices, ses qualités et ses défauts, ses habitudes de vie : sobriété ou gourmandise, amour du travail ou paresse, ponctualité ou désordre ; par ses goûts et ses penchants : pour la lecture, les sciences, les arts, les plaisirs, les voyages, etc.

354. L'intelligence se traduit par les connaissances acquises plus ou moins étendues, par les qualités professionnelles, par l'esprit et le jugement.

Cromwell.

Un homme s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit incroyable ; hypocrite raffiné autant qu'habile politique ; capable de tout entreprendre et de tout cacher ; également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre ; qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais, au reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. (BOSSUET.)

355. Quand ce n'est pas un individu, mais une **généralité** qui est décrite, et qu'on accumule en une personne toutes les originalités, tous les défauts constatés dans un grand nombre de personnes, le portrait prend le nom de **caractère**. Ex. : *Les caractères de la Bruyère.*

L'amateur d'insectes.

Diphile aime les insectes, il en fait tous les jours de nouvelles emplettes. C'est surtout le premier homme de l'Europe pour les papillons ; il en a de toutes les tailles et de toutes les couleurs. Quel temps prenez-vous pour lui rendre visite ? Il est plongé dans une amère douleur ; il a l'humeur noire, chagrine, et dont toute sa famille souffre ; aussi a-t-il fait une perte irréparable. Approchez, regardez, ce qu'il vous montre sur son doigt, qui n'a plus de vie, et qui vient d'expirer ; c'est une chenille, et quelle chenille !

(LA BRUYÈRE.)

ARTICLE II. — LA NARRATION

1. Nature et sortes.

356. La **narration** est le récit d'un fait réel ou imaginaire.

357. La narration ne diffère pas essentiellement de la description ; souvent elle n'est qu'un enchaînement de scènes ou de tableaux, et se compose de descriptions successives. Mais à la description *matérielle*, dont les éléments concrets sont surtout fournis par les sens, la narration ajoute une plus grande part de description *morale* : des idées et des sentiments fournis par la réflexion.

358. On peut distinguer trois sortes de narrations :

1° La narration **historique**, qui est le récit exact d'un événement réel. Ex. : *Le récit de la bataille de Rocroy, par Bossuet.*

La narration historique doit surtout être *vraie* : ne rien avancer qu'appuyé sur des documents authentiques.

On lui demande aussi *la couleur locale*, qui consiste à faire parler et agir les personnages conformément aux usages de leur époque et de leur pays, et à peindre les personnes et les choses avec les traits propres aux temps et aux lieux.

On manque à ce précepte surtout, quand on fait des anachronismes : quand on dit une chose qui suppose une découverte ou une invention ultérieure, ou encore un usage qui n'est plus. Parler des armes à feu des premiers Croisés, des archers de Champlain, serait faire une faute de cette nature.

2° La narration **fantaisiste**, ou *fiction*, ou *littéraire*, qui est le récit d'un événement supposé, mais vraisemblable.

La loi de la narration fantaisiste est la *vraisemblance*. Toutes les inventions, même extraordinaires sont ici permises à l'imagination, pourvu qu'elles restent dans les limites du possible.

Une merveille absurde est pour moi sans appas. (BOILEAU.)

3° La narration **mixte**, qui est le récit d'un fait réel, présenté avec des détails fournis par l'imagination.

La narration mixte doit être tout à la fois *exacte* dans les faits qui lui servent de fondement et *vraisemblable* dans les événements inventés par l'auteur.

2. Qualités de la narration.

359. La première loi de la narration est l'unité.

Une narration, comme toute composition d'ailleurs (279), doit former un tout et se suffire à elle-même.

Non seulement elle raconte le fait avec ses circonstances, mais elle l'explique par ses causes, afin qu'il paraisse vrai ou vraisemblable, et en détermine les conséquences si elles sont utiles au sujet.

360. Ce qui organise la narration et en fait l'unité, c'est la fin que l'on se propose : l'*idée* que l'on veut prouver, le *sentiment principal* que l'on veut faire partager au lecteur. (Comparer description n° 343).

Pour que la narration ait l'unité, il faut que les *faits* se succèdent dans leur ordre naturel ; que les *détails*, qui concourent à les expliquer, n'aient qu'une importance secondaire ; que les *circonstances* qui distrairaient inutilement le lecteur soient écartées ; que toutes celles que l'on décrit aient un rapport sensible entre elles et avec le fait principal ; qu'il n'y ait pas trop d'*incidents* ni de *personnages* ; que ce soit surtout sur le principal acteur que se porte l'intérêt.

361. La narration doit en second lieu être **intéressante, vivante** ; elle doit piquer la curiosité, charmer et captiver l'esprit.

Pour rendre une narration intéressante, il faut :
1° Des *faits* concrets, précis, vivants.

Ces faits sont fournis par l'*observation directe* s'il s'agit d'un événement auquel on a soi-même assisté, par exemple, un incendie, une partie de plaisir, etc.

Ils sont fournis par l'*imagination* dans le cas contraire. En rappelant vos souvenirs de lectures, les images ou les tableaux vus, etc., vous pourrez imaginer des détails vrais ou vraisemblables.

La *réflexion* comble les lacunes de l'observation.

2° Il faut joindre à la narration des faits, des *idées* et des *sentiments* personnels. (Comparer 346.)

La narration doit porter la marque de votre personnalité, de votre tempérament, de votre caractère ; elle reflétera les dispositions de votre esprit et de votre cœur au moment où vous écrivez.

362. La troisième loi de la narration est la **brièveté** relative.

La narration est **brève**, non pas parce qu'elle est courte, mais parce qu'elle s'allège de tous les détails inutiles, qu'elle n'admet que les faits caractéristiques et en relation étroite avec le but qu'on se propose.

3. Les parties de la narration.

363. Tout récit est formé d'un commencement, qu'on appelle *l'exposition* ; d'un milieu, qui se nomme le *nœud* et d'une fin ou *dénouement*.

I. L'exposition.

364. L'exposition a pour but de préparer les esprits à ce qui va suivre : elle présente les principaux personnages et peint le *décor* : le temps et le lieu de la scène.

L'exposition doit être claire, courte et rapide (292).

La journée, une claire journée d'automne, s'achevait dans la fraîcheur. Lentement la charretée d'avoine remontait le chemin herbeux qui, du bout de la terre, conduit à la maison. Assis commodément entre les échelettes, le père Félix Delage jouissait de la sérénité de l'heure et plus encore de la délicieuse fatigue, lot privilégié du travailleur de la terre.

A ses pieds son fils Basile, la fourche à la main, conduisait le cheval. Comme ils tournaient au coin de la grange, le père s'exclama :

— Regarde, Basile, c'est fait ! François Millette a vendu sa terre !

Et d'une voix altérée, le vieux répéta :

— Il a vendu ! Il a vendu ! (Frère MARIE-VICTORIN.)

C'était un vieux livre à tranche rouge, aux coins rongés, vêtu d'une ample reliure en mérinos, ficelé d'un cordon noir. On l'appela le vieux livre de messe de grand'mère.

(Abbé LIONEL GROULX.)

365. Il y a des débuts dramatiques (293) qui lancent tout à coup les auditeurs au milieu du sujet. Ex. : Le début des *Trois Jours de Christophe Colomb* :

En Europe ! en Europe ! — Espérez ! — Plus d'espoir !

Ou encore cette entrée en matière de René Bazin au sujet du *Passage des oiseaux migrants*.

Est-ce bien eux ?

Oui, un léger cri très doux, un son argentin, diminué comme la lumière, par la grandeur de l'espace, était venu de là-haut.

D'autres lui répondaient, tout pareils, comme pour dire : « Nous suivons, n'ayez pas peur, la bande est au complet. »

366. Les débuts dramatiques sont difficiles à manier. Il en résulte facilement de l'obscurité.

II. Le nœud.

367. Le nœud est la partie de la narration où les intérêts des personnages entrent en conflit. Des complications surgissent de manière à dérouter le lecteur et à le tenir vivement en suspens à l'égard du résultat (294, 5°).

368. Pour introduire la variété dans le développement, la narration admet des **digressions** et des **épisodes** (281). On peut aussi mêler des *réflexions* au récit, mais il faut observer qu'elles soient courtes, remarquables, naturelles, ressortant bien du sujet et placées de manière à ne pas refroidir l'intérêt.

369. Les grandes lois qui régissent le développement sont les lois de l'**intérêt**, qui maintient constamment le lecteur en haleine, et du **mouvement** (282), qui demande que l'action ne soit pas ralentie par des digressions intempestives.

III. Le dénouement.

370. Le **dénouement** est la conclusion du récit, c'est le point où le nœud aboutit et se résout.

Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé, se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé,
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue. (BOILEAU.)

Le dénouement doit être si bien préparé qu'il apparaisse comme la conclusion logique de l'action, et pourtant il doit surprendre par son imprévu. Il doit être court (306).

A la narration, nous rattacherons quelques remarques sur le roman et l'histoire.

4. Le roman.

371. Le **roman** est un récit d'aventures le plus souvent imaginaires, et dont le but est d'égayer ou de distraire en amusant.

372. On en distingue des sortes nombreuses : roman *d'intrigue*, où l'action tient la principale place ; roman de *mœurs*, qui fait surtout la peinture des coutumes et des caractères d'un pays ; roman *historique*, récit à base d'histoire et agrémenté de légendes.

« Les débutants qui commencent à composer et à écrire, dit Mgr Grente, peuvent sans le moindre dommage se dispenser de connaître les règles du roman. »

Un grand nombre de romans sont d'une lecture dangereuse. Il convient de n'en pas lire sans l'avis d'une personne sage.

5. L'histoire.

373. L'**histoire** est le récit consciencieux des événements qui constituent la vie des sociétés humaines en général et des individus en particulier.

374. On distingue l'histoire *sacrée* et l'histoire *profane*.

375. L'histoire *sacrée* comprend l'histoire *sainte* ou récit des événements arrivés aux premiers patriarches et au peuple juif ; et l'histoire de l'*Église*, qui rapporte l'établissement de l'Église et son développement à travers les siècles.

376. L'histoire *profane* est celle des différents peuples.

377. Les qualités de l'histoire sont la *vérité*, l'*impartialité* et l'*intérêt*.

378. La *vérité* consiste à rapporter les faits tels qu'ils se sont passés ; à dessiner la physionomie des personnages, à les faire agir et parler suivant leurs passions et les mœurs de leur temps.

379. L'*impartialité* est le respect de la vérité et de la justice qui met l'historien en garde contre le parti pris, les animosités et les sympathies trop vives.

Cependant l'impartialité n'est pas l'impassibilité : il est permis à tout homme de manifester son amour du bien et sa haine du mal : on ne lirait qu'avec dégoût le froid récit d'un acte sublime ou d'un grand crime.

380. Pour être *intéressante et instructive*, l'histoire doit non seulement raconter les faits, mais en rechercher les causes et les conséquences.

381. Le style de l'histoire doit être clair et grave, mais rapide et énergique, tantôt coupé et tantôt périodique.

ARTICLE III. — LA LETTRE

382. La *lettre* est une conversation par écrit avec une personne absente.

1. Le ton et le style de la lettre.

383. La lettre sera toujours simple et polie.

Simple, elle évitera surtout les grands mots et les tournures prétentieuses, qui déplaisent et qui font rire aux dépens de celui qui les écrit.

Polie, elle ne se permettra jamais une locution triviale ; elle ne risquera pas de gros mots, même dans une lettre de reproches.

384. La *clarté* et la *correction*, la *simplicité* et le *naturel* font la beauté du style épistolaire.

Le *naturel* n'exclut pas l'*élégance*, pourvu qu'elle soit sans recherche. Le ton de la lettre peut même être vif, piquant, spirituel, élevé et énergique, si le sujet le demande.

2. Convenances épistolaires.

385. Voici des règles pratiques qu'il convient d'observer dans toutes ses lettres :

1° Soigner l'orthographe et la ponctuation ;

2° Écrire en lignes droites et bien lisiblement ;

3° Écrire en toutes lettres les mots *Monsieur*, *Madame*, etc., et ajouter le titre du destinataire, s'il en a un (393). Ex. : *Monsieur le Curé*, *Monsieur le Ministre* ;

4° Toujours signer bien lisiblement. Dans les lettres à des parents ou à des intimes, on peut se contenter du nom de baptême, s'il n'y a aucun danger d'erreur ;

5° Il est toujours bon, et souvent nécessaire, de donner son adresse complète au commencement ou à la fin d'une lettre. Cela dispense le correspondant de faire des recherches quand il veut répondre ;

6° Ne pas se permettre de ratures ni de surcharges ;

7° N'employer que de l'encre noire et du papier convenable ;

8° Varier le format du papier, la largeur de la marge et les espaces avant et après le mot en vedette (392), selon la dignité du destinataire ;

- 9° Ne pas écrire jusqu'au bas de la page ;
- 10° Ne pas charger un supérieur de saluer une tierce personne ;
- 11° Répondre généralement sans tarder aux lettres que l'on reçoit ;
- 12° Relire ses lettres avant de les envoyer ; les corriger et, au besoin, les recommencer plutôt que d'y laisser des ratures.

386. Dans le cas d'une correspondance importante, il est souvent bon de la laisser reposer pour la relire dans le calme avant de l'expédier.

En certaines circonstances, il pourrait être prudent de faire lire sa lettre par un sage conseiller. Ne pas oublier que, si les paroles s'envolent, les écrits restent.

3. Les parties de la lettre.

387. Les **parties** de la lettre sont : la date, l'adresse du destinataire, les mots en vedette, le corps de la lettre, la formule finale et la signature.

388. La **date** se compose de l'indication du lieu, du quantième du mois et du millésime, par exemple : Montréal, 2 septembre 1929.

389. A remarquer que, d'après la manière française : *a*) le nom de la localité est suivi d'une virgule ; *b*) il n'y a pas de virgule entre le mois et le millésime ; *c*) le quantième se met avant le mois, qui s'écrit avec une minuscule ; *d*) le tout se termine par un point.

390. La date (lieu d'émission, quantième et millésime) se met toujours en tête dans les lettres d'affaires. Pour les autres genres de lettres, surtout si elles sont adressées à des personnages importants, on peut les placer après la signature et à gauche. Ainsi :

Léon Renaud

Montréal, 2 septembre 1929.

391. Dans les lettres d'affaires surtout, et dans celles qu'on écrit à des personnages distingués, on met

l'adresse du destinataire sur la lettre, à gauche et plus bas que la date.

392. On met **en vedette**, c'est-à-dire seule près du milieu de la ligne, l'appellation de la personne à qui l'on écrit : *Monsieur, Messieurs, Madame, Monsieur l'Abbé, Mon révérend Père*, etc.

393. Au mot *Monsieur*, placé **en vedette**, on ajoute le titre du destinataire ; s'il en a plusieurs, on choisit le titre *principal*.

Ainsi, pour un curé qui est aussi chanoine, on mettra en vedette *Monsieur le Chanoine*, plutôt que *Monsieur le Curé*.

394. Le **corps** de la lettre contient autant d'alinéas qu'il y a de sujets à traiter. (Comparer 296.)

395. La **terminaison** ou **formule finale** de la lettre se compose de quelques paroles de respect, d'égard, d'amitié, etc., pour le correspondant. Elle demande beaucoup de tact.

396. a) On témoigne le **respect** et les **hommages** aux supérieurs, aux dames, et aux personnes plus âgées que soi ;

b) Les mots **considération** et **estime** ne s'emploient guère qu'entre des personnes d'une certaine condition sociale ou par les *supérieurs* à l'endroit de leurs inférieurs ;

Ainsi une personne de qualité écrira :

a) *J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse considération,*

*Monsieur le Maire,
Votre très humble serviteur.*

b) *Daignez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de ma considération la plus distinguée.*

Un supérieur écrivant à un inférieur ou un professeur à son élève, pourra adopter les terminaisons suivantes :

c) *Je vous réitère, cher Ami, l'assurance de mes sentiments de haute estime.*

d) *Vous savez, mon cher Paul, que toute ma confiance vous est acquise aussi bien que mon estime la plus affectueuse.*

397. On présente son **amour** ou son **affection** à ses parents ; l'**affection**, l'**amitié** et le **dévouement**, à des égaux, ou à des inférieurs :

a) *Croyez toujours, mon bien cher cousin, à mon affection la plus sincère.*

b) *Adieu, mon cher enfant. Je vous embrasse de tout mon cœur de frère.* (LOUIS VEUILLOT.)

c) *Mille compliments chez vous, et tout à vous.* (L.VEUILLOT.)

d) « *Adieu, ma chère amie. Que Dieu donne à votre bonheur la force qu'il n'a donnée jusqu'ici qu'à la vertu.* » (MME SWETCHINE.)

e) *Adieu, cher ami. Je vous sais gré de m'aimer.* (LOUIS VEUILLOT.)

f) « *Je suis un peu malade, mais je vous aime comme si je me portais bien.* » (MME DE SÉVIGNÉ.)

g) « *Je vous embrasse et vous aime et vous le dirai toujours, parce que c'est toujours la même chose. Adieu.* » (SÉVIGNÉ.)

398. La terminaison des lettres adressées à des personnes d'une haute position sociale se formule en **termes très respectueux**. En voici des exemples :

a) *Daignez agréer, Monseigneur, les sentiments pleins de respect et de dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.*

b) *Je vous prie d'agréer,*
 Monsieur le Chanoine,
 l'hommage de mon profond respect.

c) *Je suis avec le plus profond respect,*
 Monsieur le Ministre,
 Votre très humble et très obéissant serviteur.

399. Les mots **salutations** et **meilleures salutations**, **civilités** et **civilités empressées**, se rencontrent surtout dans la terminaison des lettres d'affaires.

4. L'enveloppe et l'adresse.

400. Les enveloppes de fantaisie (de même que le papier teinté) ne sont admises qu'entre intimes, ou pour de jeunes enfants à l'égard de leurs parents.

401. La première des dispositions suivantes est généralement adoptée pour l'adresse.

La deuxième a été mise en vogue par l'usage des machines à écrire ou à adresser ; elle est moins élégante.

Monsieur Joseph Paradis
155, rue Saint-Denis
Montréal

Monsieur Adélarde Houle
Saint-Jérôme
(Terrebonne)

On ne placera pas l'adresse trop haut sur l'enveloppe, de peur que le nom du destinataire ne soit maculé par l'oblitération du timbre.

402. Aussi bien pour l'adresse intérieure (391) que pour la suscription, on observera l'étiquette suivante.

a) Écrivant à un prêtre séculier, on mettra : Monsieur l'abbé N. ; — pour un religieux, on écrira : Le révérend père N., ou Mon très cher frère N. ; — pour une religieuse, La révérende mère N., ou Ma très chère sœur N.

b) Lorsqu'on écrit à des personnes remplissant une position officielle qui les désigne d'une manière satisfaisante, on indique cette position seulement, sans mettre le nom de la personne. « Il serait impoli d'ajouter le nom au titre dans la suscription d'une lettre destinée à un souverain et à un évêque. » (BRANCHEREAU.)

Ainsi, on écrira, par exemple :

A Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Nicolet
En son Palais épiscopal
Nicolet.

5. Les sortes de lettres.

403. La lettre d'affaires a pour objet un intérêt matériel. Elle comprend tout ce qui a rapport au commerce et à l'industrie : offre, commande, envoi, accusé de réception, demande de renseignements, etc.

404. L'adresse du destinataire doit y figurer à gauche et plus bas que la date.

405. Une clarté limpide doit s'y unir à la concision et à une précision presque mathématique.

On supprime les détails inutiles, les compliments, les fleurs de rhétorique, les formules exagérées de politesse.

Réponse à une demande de renseignements.

Paris, 3 mars 1929.

*MM. Laporte, Martin & Cie,
584, rue Saint-Paul,
Montréal, P. Q.*

Messieurs,

Répondant à votre lettre du 18 février, nous avons le plaisir de vous coter les prix d'huiles qui suivent :

<i>Lin</i>	<i>\$ 85</i>	<i>la tonne</i>
<i>Olive</i>	<i>175</i>	<i>- -</i>
<i>Térébenthine</i>	<i>6</i>	<i>le quintal anglais</i>
<i>Baleine</i>	<i>100</i>	<i>- - -</i>
<i>Pétrole</i>	<i>0.15</i>	<i>- gallon</i>

Nos conditions sont 5% d'escompte dans les trois mois de date de livraison, ou net dans les six mois. Les huiles ci-dessus sont les seules que nous puissions coter, mais nous en avons de gros stocks.

Espérant avoir l'honneur d'une commande, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations les plus empressées.

J. DUBOIS & FRÈRES.

Demande de règlement.

Monsieur,

Depuis fort longtemps votre compte est arrêté, et je vous en réclame le paiement sans obtenir de résultat, pas même une réponse. Vous abusez vraiment de ma patience.

Si d'ici à la fin du mois vous ne m'avez pas donné satisfaction, vous ne trouverez pas mauvais que j'aie recours aux voies judiciaires.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Réponse à une commande.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de répondre à votre demande.

La multiplicité de nos affaires et la nécessité qui en résulte pour nous de simplifier nos écritures ne nous permettent pas d'expédier à découvert. Nous renonçons également au mode d'envoi contre remboursement, en raison des frais relativement considérables qu'il occasionne.

Un mandat sur la poste est le mode de paiement préférable.

Veuillez donc nous envoyer le montant de la facture simulée ci-dessous, et après réception, nous expédierons sans retard.

Agréez, Messieurs, nos salutations empressées.

406. La lettre de **demande** sollicite une place, une faveur quelconque.

407. L'exposé de la demande doit être clair et précis ; la forme, respectueuse. On dira ses raisons avec force, netteté et habileté pour disposer favorablement le destinataire.

408. Les motifs les plus puissants à faire valoir sont les suivants :

1° La bonté notoire de celui à qui l'on s'adresse, sa disposition à obliger (éviter les compliments exagérés) ;

2° La facilité avec laquelle il peut l'accorder ou vaincre les obstacles qui pourraient s'y opposer ;

3° L'importance de la faveur que l'on sollicite, le besoin qu'on en a ;

4° La reconnaissance que l'on gardera du service rendu.

409. Parmi les lettres de demande, se classent les lettres de demandes d'emploi, et les lettres de recommandation.

Demande d'emploi.

130, rue Lacordaire,

Montréal, 25 juin 1928.

Monsieur le Gérant

de la compagnie « les Produits canadiens »

25, rue du Mont-Royal

En Ville

Monsieur,

Je viens de lire votre annonce dans les journaux de ce soir. Je m'estimerai heureux d'être l'un des jeunes gens que vous prendriez à votre service, et de profiter ainsi de votre grande expérience des affaires. J'ai dix-sept ans ; j'appartiens à une excellente famille de cette ville. Je détiens mon diplôme du Cours Primaire Complémentaire avec la note « grande distinction ». Le français, l'anglais et l'arithmétique me sont assez familiers ; je connais aussi la dactylographie et la sténographie dans les deux langues.

J'ose espérer que vous ne trouverez en moi ni orgueil ni prétentions déplacées, et je vous serai toujours très reconnaissant des remarques qu'il vous plaira de faire pour m'améliorer. Veuillez croire que si vous me prenez à votre service, je travaillerai au mieux de vos intérêts. Ci-inclus références demandées.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

JULES BIENCOURT.

410. La lettre de **recommandation** est, en quelque sorte, une lettre de demande faite en faveur d'un autre. On y suit à peu près le même plan en insistant sur les qualités de la personne que l'on recommande.

411. La prudence et la délicatesse ne feront recommander que ceux qui en sont réellement dignes et empêcheront de blesser la susceptibilité de la personne recommandée.

De peur d'indisposer ceux auxquels on écrit, on évite de prodiguer les lettres de recommandation. On se montre court et réservé si la lettre est de pure complaisance.

412. La lettre de **remerciement** est un devoir du cœur pour celui qui a été favorisé de quelque bienfait.

413. **Plan.** — 1° On exprime sa joie et sa reconnaissance pour le service rendu ;

2° On fait valoir sans exagération l'importance de la faveur reçue ;

3° On dit le parti que l'on espère en tirer ;

4° On donne l'assurance de la gratitude que l'on conservera.

Lettre de remerciements.

a) *Madame de Saint-Gérard à Madame de Maintenon.*

Point de procédé, Madame, plus généreux que le vôtre : à mon insu vous demandez une grâce pour moi, vous l'obtenez et vous laissez à M. de Pontchartrain le soin de me l'apprendre. En vérité, la somme dont le roi augmente ma pension est trop considérable : je n'aspirais qu'à une vie commode et vous m'en procurez une agréable ! Il me serait bien difficile de vous exprimer ce qui se passe dans mon cœur sur vos bontés pour moi ; il en est pénétré, et je ne puis m'empêcher de vous dire tout grossièrement que je vous aime comme ma vie. Je fais marcher mon profond respect avec les sentiments les plus tendres : ce n'est pas le cérémonial de la cour, mais c'est celui du cœur.

MADAME DE SAINT-GÉRARD.

b) *Madame de Maintenon à Madame N.*

Vous ne serez pas remerciée puisque vous ne voulez pas l'être ; mais la reconnaissance ne perd rien au silence que vous m'imposez.

MADAME DE MAINTENON.

414. La lettre de **félicitations** est l'expression de la joie que nous éprouvons lorsqu'il est arrivé un événement heureux à ceux qui nous sont chers.

Un parent, un ami, . . . ont-ils échappé à une maladie grave, à un danger pressant ; ont-ils brillé dans un examen, obtenu une distinction honorifique, . . . il n'est pas permis à un cœur sensible d'y rester indifférent.

415. On développe les pensées suivantes, en les marquant autant que possible d'une note personnelle, par des détails particuliers à la circonstance :

1° La distinction reçue, l'heureux événement, etc., nous comble de joie ;

2° Prévue et espérée, la bonne nouvelle ne surprend personne ;

3° Tous les amis du privilégié, s'en réjouissent grandement ;

4° Celui qui l'a accordée a fait preuve de discernement ; il mérite des félicitations.

416. La lettre de félicitations demande beaucoup de tact et de délicatesse : il ne faut ni ennuyer par des longueurs, ni mécontenter par des louanges trop réservées, ni exagérer tellement les compliments qu'ils risquent de passer pour une moquerie déguisée.

Lettre de félicitations.

Je viens d'apprendre avec beaucoup de joie, Monsieur, la grâce que le roi vous a faite, non seulement pour l'intérêt de mon ami, mais encore pour celui de mon maître : je trouve qu'il est aussi beau au roi de vous faire du bien, qu'à vous de le mériter.

(Bussy à Mascarón, évêque nommé de Tulle.)

417. La lettre de **reproches** rappelle à quelqu'un une faute commise, des torts volontaires ou involontaires.

418. Les réprimandes qui viennent de l'autorité doivent être empreintes de calme, de réserve et de dignité ; les réprimandes de l'amitié veulent de la bonté, du tact et de la délicatesse.

419. Plan. — 1° Rappeler son estime pour celui à qui l'on écrit ;

2° Montrer, sans exagération, la gravité de la faute commise ;

3° Indiquer les moyens de la réparer ;

4° Exprimer l'espoir qu'elle le sera en effet, et dire la joie qu'on en concevra ;

5° Insister sur ce qu'il y a de généreux à reconnaître ses erreurs ou ses fautes et à les réparer.

420. La lettre d'**excuses** peut avoir un double objet : ou bien l'on s'excuse d'un tort réel qu'on est disposé à réparer ; ou bien l'on se justifie d'une faute dont on est accusé injustement.

421. Si l'on doit se reconnaître coupable, il faut :

1° Avouer franchement sa faute ; dire son regret de l'avoir commise ;

2° Tâcher d'atténuer ses torts par d'honnêtes explications qui leur ôtent tout caractère de préméditation, si possible ;

3° Promettre de réparer ;

4° Dire sa confiance que le pardon sera généreusement accordé, et remercier par avance.

422. Si l'on doit se disculper :

1° Rétablir les faits avec calme et réserve, sans supposer de malice dans l'accusateur ;

2° Exprimer la confiance que donne l'impartialité de celui à qui l'on écrit ;

3° Dire combien l'on tient à son estime, si précieuse ;

4° Demander pardon des paroles peu mesurées qui auraient pu échapper au cours de la lettre.

423. Les lettres d'**excuses** changent évidemment de ton suivant la personne et suivant la nature du reproche encouru.

Voyez le ton enjoué de la lettre suivante :

Lettres d'excuses.

Eh bien ! eh bien ! qu'avez-vous à crier comme un aigle ? Je vous mande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici. Qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles : « Mes journées sont remplies » ? Vous êtes en Provence, vos heures sont libres, et votre tête encore plus. Le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture ; je vous aimerais autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous, en m'en écrivant dix en huit jours... Adieu, ma très chère, vos défiances seules composent votre unique défaut et la seule chose qui peut me déplaire en vous.

(Mme de la Fayette à Mme de Sévigné.)

Je m'empresse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière lettre y a mis. Je ne l'eus pas plus tôt écrite, que je m'en repentis. Il est vrai que j'étais de méchante humeur, je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire ; je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sottie lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble.

Adieu, comte, point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu tort, mais qui n'en a pas en ce monde ?

(Mme de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin.)

424. La lettre de **nouvelles** est une causerie familière avec des parents ou des amis intimes.

425. L'aisance, le naturel et la variété en font tout le charme.

426. On y parle de tout ce qui intéresse celui à qui l'on écrit ; de ceux qui lui sont chers, des mille incidents journaliers, etc.

La charité et la prudence y feront éviter tout ce qui pourrait blesser la réputation du prochain : les indiscretions, les médisances, etc.

427. La lettre de **condoléances** (*a*) ou de sympathies (*b*) est envoyée aux parents et aux amis victimes d'une infortune. Elle pleure avec celui qui pleure et le console en partageant sa peine et son chagrin.

428. C'est le cœur qui parle, et il doit le faire sincèrement. La feinte, les phrases savantes et étudiées n'ont guère le don de consoler.

429. Le plan ordinairement suivi dans une lettre de condoléances est le suivant :

- 1° S'associer aux regrets de la personne éplorée ;
- 2° Trouver sa douleur juste et légitime ;
- 3° S'étendre sur cette douleur, mais n'en rappeler la cause qu'avec tact ;
- 4° Consoler surtout par les motifs religieux :

« Servons-nous des perspectives consolantes qu'ouvre notre foi pour faire germer, dans les cœurs affligés, d'immortelles espérances. »

430. La lettre d'**amitié** ou lettre de **famille** s'adresse à des parents et à des amis absents.

431. Ces lettres, par lesquelles on épanche ses sentiments intimes, sont dictées par l'estime et l'affection et ne sont soumises à aucune règle spéciale. On « lâche la bride » à son esprit et à son cœur.

C'est en lisant de beaux modèles comme les lettres de Mme de Sévigné, de Louis Veuillot et d'Eugénie de Guérin que l'on dérober le plus facilement le secret des lettres pleines de naturel, d'amabilité et de charme.

432. Le style, coulant comme de source, exprime d'une manière gracieuse, aimable et facile, les sentiments de reconnaissance, de confiance, d'affection et de dévouement.

(a) *Condoléance*. — Du latin *cum*, avec ; *dolere*, s'affliger.

(b) *Sympathie*. — Du grec *sun*, avec ; *pathein*, ressentir ; faculté de participer aux peines et aux plaisirs des autres.

La lettre de famille.

Talisman de bonheur, la lettre de famille
 Parle de l'agneau blanc, des fleurs de la charmille,
 D'un violier sur le toit, du moindre événement,
 De ces riens enchanteurs qui plaisent à l'enfance,
 De ces premiers trésors de joie et d'innocence
 Dont le charme si pur nous occupe un moment ! . . .
 La lettre de famille enchante la mémoire,
 Retrempe notre cœur, nous fait aimer et croire ;
 L'enfant se sent plus fort le jour qu'il la reçoit,
 Et plus d'un compagnon, confident de l'absence,
 Recueille en la lisant sa part de la semence
 Qu'une mère chrétienne a toujours sous son toit.
 Partez donc, volez donc, ô missives des mères !
 Allez trouver l'enfant, plus promptes, plus légères
 Que le ramier d'Asie, au vol capricieux, . . .

(VIOLEAU.)

433. Comme son nom l'indique, la **lettre de bonne année** s'écrit au renouvellement de l'année.

434. On souhaite aux supérieurs, aux parents, aux bienfaiteurs et aux amis, des jours heureux, exempts des ennuis et des tristesses du passé.

435. Excepté à l'endroit des supérieurs, le style de ces lettres ressemble beaucoup à celui des lettres d'amitié. Il ne faut pas les consacrer totalement à l'expression de ses vœux.

L'enfant exprime à ses parents sa joie, sa tendresse, ses souhaits de bonheur et de prospérité, ses promesses avec l'assurance de ses prières.

Le protégé dira à son bienfaiteur sa reconnaissance, le souvenir qu'il garde des bienfaits reçus, souvenir qui ne sera pas stérile.

436. Les lettres de **pure formalité** sont très difficiles à rédiger. Il faut tâcher de leur donner une tournure un peu originale, d'y rajeunir les lieux communs et de faire entendre discrètement la note religieuse ; sinon elles sont aussi insipides que banales.

437. La lettre de fête s'écrit soit à l'occasion d'une fête patronale, soit pour un anniversaire.

438. Elle ressemble beaucoup à la lettre du jour de l'an, mais il y est plus facile de sortir de la banalité.

La vie du saint patron, le cadeau, le bouquet, fournissent d'heureux rapprochements, des pensées gracieuses, des allusions charmantes dont profitera la lettre ou le compliment. La note religieuse qu'on néglige trop fréquemment y a sa place marquée.

6. La carte postale, le billet.

439. La carte postale est utilisée avec avantage pour demander des renseignements, faire des commandes et pour toute communication courte et non confidentielle.

On ne s'en sert jamais pour écrire à une personne à laquelle on doit le respect.

440. Le billet consiste en quelques lignes familières écrites à des intimes.

441. Le billet est toujours écrit avec grâce et simplicité et n'est jamais envoyé à des supérieurs. On s'en sert pour faire des commandes, donner des ordres, envoyer un petit présent, et surtout pour faire ou accepter des invitations.

442. On varie la forme des *invitations* avec la qualité des personnes ; mais l'invitation est toujours courte, simple, aimable et respectueuse. Les termes *respect* et *honneur* (remplacés dans l'intimité par *plaisir*) y figurent avec avantage.

443. Lorsqu'on ne peut accepter une invitation, on n'offre pas des *excuses*, mais on exprime des *regrets*.

a) *Monsieur B. invite monsieur C. à passer chez lui pour y faire quelques travaux de plomberie.*

b) *Monsieur X. prend la respectueuse liberté de rappeler à monsieur Z. que la dernière commande tarde quelque peu à être exécutée, et il espère qu'elle le sera bientôt.*

c) Ayant un pressant besoin de la marchandise commandée hier, je vous prie de me l'envoyer le plus tôt possible. Merci d'avance et assurance de ma considération.

d) La marchandise que vous venez de m'envoyer, Monsieur, n'étant pas conforme à la demande, je regrette d'avoir à la retourner. Vous voudrez bien, j'espère, réparer cette erreur involontaire. Remerciements et salutations empressées.

e) Prière à Jean-Baptiste de voir à ce que tout soit prêt pour le départ à 8 heures. — Merci, à bientôt!

f) Veuillez, mon cher Jean, préparer la voiture pour 2 heures. — Merci.

Invitations.

Mme A. et Mme B. prient M. et Mme C. de leur faire l'honneur de venir passer chez elles la soirée de dimanche prochain.

M. C. offre à Mme A. et à Mme B. l'expression de ses sentiments respectueux et les remercie de leur aimable invitation, à laquelle il aura l'honneur de se rendre avec Mme C.

Mon cher Louis, dimanche prochain, je réunis quelques amis à dîner. Ta présence doublerait pour moi le plaisir de cette réunion. Aussi viens-je te prier de te joindre à nous.

Nous dînons ordinairement à 6 heures.

Je te salue cordialement.

OMER.

J'accepte avec plaisir, mon cher Omer, ton aimable invitation. Je serai chez toi à l'heure dite.

Mes saluts affectueux.

LOUIS.

Je ne pourrai, mon cher Omer, me rendre à l'aimable invitation que tu as eu la bonté de me faire pour dimanche prochain. Une affaire importante m'appelle en dehors de la ville samedi, et je ne serai pas de retour à temps. Je suis vraiment fâché de ce contretemps, qui me prive des heures agréables que nous aurions passées ensemble.

Je te prie d'agréer, cher ami, mes plus affectueuses salutations.

LOUIS.

ARTICLE IV. — LA DISSERTATION
OU AMPLIFICATION.

444. La **dissertation** ou **amplification** consiste à développer une pensée par des arguments enchaînés avec logique.

445. C'est par une dissertation :

1° Que l'on prouve une vérité morale, scientifique ou littéraire.

Ex. :

Pensée *morale* : La fortune ne fait pas le bonheur.

Pensée *littéraire* : Un bon livre est un bon ami.

Pensée *scientifique* : Celui-là est pauvre dont la dépense excède la richesse.

2° Que l'on réfute une pensée, une maxime. Ex. :

Il faut que jeunesse se passe. — La fin justifie les moyens.

3° Que l'on explique un proverbe, une parole célèbre. Ex. :

Commenter ce proverbe : Il ne faut pas s'embarquer sans biscuit.

446. Les principales règles de composition et de style spéciales à la dissertation sont les suivantes :

A. Quant à l'invention :

1° Bien comprendre le texte pour saisir l'idée juste, toute l'idée, et rien que cette idée.

A cet effet, définir chacun des mots de la pensée ou de la maxime.

2° Se rappeler que prouver une pensée ou commenter une maxime, ce n'est pas nécessairement en endosser la pleine affirmation ; voir s'il n'y a pas lieu de faire des réserves, ou même de la réfuter complètement.

3° Rechercher les idées par la méthode des lieux communs (265).

Les topiques les plus usités pour l'amplification sont donnés au numéro 273.

B. Quant à la disposition :

Dresser un plan propre à faire une œuvre qui plaise, en même temps qu'elle éclaire et convainc ; les idées devront s'y enchaîner rigoureusement pour que les conséquences se déduisent sans effort.

1° Poser nettement la question ;

2° Trouver les raisons pour lesquelles la pensée est vraie ou fausse, et les disposer dans un ordre d'importance ou d'intérêt qui les oriente tout droit vers la conclusion ;

a) Établir par des preuves tout ce qui n'est pas évident en soi ;

b) Ne choisir que des arguments de valeur ;

c) Fortifier ses assertions par des exemples appropriés et décisifs, par des contrastes habilement ménagés et pleins de relief ;

d) Éviter l'intransigeance et l'outrance dans les assertions ;

3° Déterminer les réflexions ou les résolutions qui concluront le sujet (307).

C. Quant à l'élocution :

Le style de la dissertation doit être simple et naturel :

1° Il ne doit point paraître laborieux ; il ne sera pas hérissé de *car*, de *donc*, de *cependant*, de *c'est pourquoi*, ni d'autres expressions alourdissantes ;

2° On évitera l'emphase, les mots sonores, les figures de passion : apostrophe, interrogation, etc. ; ces exagérations mettraient le lecteur en défiance.

CHAPITRE III

LA VERSIFICATION

1. Préliminaires.

447. La **versification** est l'ensemble des règles auxquelles le poète doit astreindre son langage.

448. Le **vers** est un assemblage de mots disposés de manière à plaire à l'oreille. Deux choses sont essentielles au vers français : la *mesure* et la *rime*.

Le dizain suivant illustre les différentes mesures de vers employées en français (451).

SYLL.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
12.-	O	mort,	viens	ter	mi	ner	ma	mi	sè	re	cru	elle !
10.-	S'é	cri	ait	Charle,	ac	ca	blé	par	le	sort.		
8.-	La	mort	ac	court	du	som	bre	bord.				
7.-	C'est	bien	i	ci	qu'on	m'ap	pelle !					
6.-	Or	ça,	de	par	Plu	ton,						
5.-	Que	de	man	de-	t-on ?							
4.-	Je	veux,	dit	Charle.								
3.-	Tu	veux?	parle.									
2.-	Hé	bien !										
1.-	Rien.											

449. Boileau a énuméré en deux vers les six règles principales de la versification :

Observez dans vos vers mesure, élision,
Repos, rime, licence et disposition.

2. La mesure.

450. Le vers français est **syllabique**, c'est-à-dire composé d'un nombre déterminé de syllabes appelées *pieds*. Le mot *mesure* désigne le nombre de pieds que contient un vers.

451. Le français admet des vers de toutes les mesures de douze syllabes à une. Les vers de onze et de neuf syllabes, considérés comme peu harmonieux ont été rarement employés.

452. Le vers de douze syllabes a reçu un nom particulier : on l'appelle **alexandrin**, du poème d'Alexandre composé au XIIe siècle par Alexandre de Paris. On le nomme encore *vers héroïque* ou *grand vers*. Il convient à la haute poésie, à l'épopée, à la tragédie.

1 2 3 4 5 6 7 9 9 10 11 12
Nous nous sommes groupés tous autour de nos prêtres,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Ces fidèles gardiens de la foi des aïeux,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Qui savaient affronter nos despotiques maîtres,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
La croix sur la poitrine et la paix dans les yeux. (A. POISSON.)

453. Deux ou trois voyelles, qui se suivent dans un mot, peuvent former diphtongue et ne compter alors que pour une syllabe ; parfois aussi elles comptent pour deux syllabes. C'est une des difficultés de la versification française.

Ainsi il y a deux syllabes dans l'adjectif *pieux* ; il n'y en a qu'une dans le substantif *pieu*, dans *mieux*, etc. ; *plier* forme deux syllabes, *pied* n'en fait qu'une.

1 2 3 4 5 6
Tout en irait bien *mieux*

1 2 3 4 5 6
Si l'on se gouvernait par ses ordres *pieux*. (MOLIÈRE.)

454. Nous réunissons dans le tableau de la page 136 toutes les règles relatives aux diphtongues.

Nous séparons les voyelles toutes les fois qu'elles forment deux syllabes ; nous les laissons réunies lorsqu'elles forment *diphtongue*, c'est-à-dire lorsqu'elles se prononcent d'une seule émission

de voix et ne comptent dans les vers que comme une seule syllabe. Ainsi au N° 8 du tableau, l'on voit que *oe* compte pour une syllabe dans *poêle*, et pour deux syllabes dans *po-ète*.

On n'a qu'à chercher dans ce tableau les réunions de voyelles au sujet desquelles on éprouve de l'embarras ; par exemple, l'adjectif *fier* et le verbe *se fier*. On voit par le N° 1 que le verbe a deux syllabes, et par le N° 4 que l'adjectif n'en a qu'une.

3. L'élision et l'hiatus.

455. Dans le corps d'un vers, l'*e* muet final s'élide, c'est-à-dire ne compte pas, toutes les fois que le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* muet.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Poétique silence et merveilleux instant

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Où l'inspiration à l'idéal unie

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Cherche dans l'invisible un rêve consistant,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Et trempe la pensée à la source infinie. (JULES TREMBLAY.)

456. Un mot terminé par une voyelle, suivie d'un *e* muet (*ie*, *aie*, *oue*, *ue*, etc.) ne peut entrer dans le corps d'un vers que si l'*e* s'élide (devant une voyelle ou un *h* muet). Ex. : *Joie enivrante*, *voie humble*. *Amie intime*, *rue étroite*, *roue ensorcelée*, etc.

Le clair de la lune ondoie aux horizons de soie.
(ÉMILE NELLIGAN.)
L'espace est imprégné d'une ambroisie agreste.
(JULES TREMBLAY.)

457. Les vers suivants sont faux :

Roulât sur la pensée, mais jamais sur les mots
Un impie, de tout temps, fut un monstre odieux

Ils seront bons si l'on écrit :

Roulât sur la pensée et non pas sur les mots. (BOILEAU.)
Un impie, en tout temps, fut un monstre odieux. (L. RACINE.)

458. VOYELLES

EXPLICATIONS

SYLLABES FINALES DES VERBES

- 1° IER, OUER, UER, UIRE } i-er... ou-er... u-er... Ex. : Je *ri*-ais, etc. ;
uire (excepté *bruire*).
Nous *aimions*, vous *aimiez* ; que nous *aimions*,
que vous *aimiez* ; nous *aimerions*,
vous *aimeriez* (excepté quand ces voyelles
sont précédées de deux consonnes, dont
l'une est un *l* ou un *r*, nous *sembli-ons*,
vous *voudri-ez*).
- 2° IONS, IEZ }

AUTRES SYLLABES

- 3° IA, IAI, IAN, IEN (1), IANT, IENT (2), IAU... } i-a, i-ai, etc., excepté dans *diable*, *diantre*,
liard, *diacre*, *fiacre*, *viande*, *bréviaire*,
piaffer ; on dit *biais* et *bi-ais*.
ié, etc., excepté dans les syllabes finales,
quand ces voyelles sont précédées de
deux consonnes, dont l'une est *l* ou *r*,
comme *ouvri-er*, *peupli-er* ; excepté aussi
pi-été, *soci-été*, *inqui-et*, *inqui-étude*, *essen-*
ti-el, *gri-el* ; on dit généralement *hi-er*.
- 4° IÉ, IEI, IER, IERE }
- 5° IEN } ien, excepté dans *li-en*, *aéri-en*, et les adjectifs
de profession et de peuples, comme *histo-*
ri-en, *chirurgi-en*, *canadi-en*.
- 6° IEU } i-eu, excepté dans *lieu*, *milieu*, *Dieu*, *adieu*,
pieu, *épieu*, *essieu*, *cicux*, *vieux*, *mieux*.
- 7° IO, ION } i-o, i-on.
- 8° OE } oe, *poêle*, *moelle* ; excepté *po-ète*, *po-ème*,
po-ésie, *po-étique*.
- 9° OUA, OUE, OUEN, OUETTE, OUEUX. } ou-a, etc., excepté *fouet*, *fouetter*, *ouais*.
- 10° OUI } ou-i, excepté l'adverbe *oui*.
- 11° OIN, OUIN } oin, ouin.
- 12° UA, UE, UET, UEUR } u-a, etc., excepté *écuelle*.
- 13° UI } ui, excepté *flu-ide*, *ru-ine*, *ru-iner*, *ru-ineux*,
su-icide, *superflu-ité*.

(1) Prononcé *ian*, comme dans *patience*.(2) Prononcé comme dans *chrétien*.

459. Dans le même vers, un mot terminé par une voyelle autre qu'un *e* muet ne peut pas être suivi d'un mot commençant par une voyelle quelconque ou un *h* muet. Ce choc de deux voyelles, l'une finale, l'autre initiale, est ce qu'on appelle **hiatus**. L'hiatus est banni des vers français.

460. Les voyelles nasales sont considérées comme ne formant pas d'hiatus, non plus que les *h* aspirés. Les vers suivants sont corrects :

Le crime fait *la* honte, et non pas l'échafaud...
Le chardon importun hérissa les guérets.

461. A la fin d'un vers, *es* et *ent* des syllabes muettes, ne comptent pas pour un pied.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Dans le vent qui les tord les érables se plaignent,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Et j'en sais un, là-bas, dont tous les rameaux saignent.
(ALBERT LOZEAU.)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Dans l'épouvantement des profondes ténèbres,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Un frisson glacial parcourut mes vertèbres.
(CHARLES GILL.)

462. Les pluriels des verbes comme *aient*, *aimaient*, *chanteraient*, etc., peuvent entrer dans le corps d'un vers ou terminer une rime masculine.

Français, Anglais, Lorrains, que la frayeur rassemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.

463. La conjonction *et* ne peut être placée devant une voyelle. Cependant certaines locutions toutes faites comme *ça et là*, *sang et eau*, *à tort et à travers*, ou certains mots composés comme *Pré-aux-Clercs*, etc., ne sont point considérés comme hiatus, de même que la double affirmation *oui, oui*, non plus que *hé oui*.

4. Le repos.

464. On appelle **repos** certaines suspensions qu'il faut observer dans le sens et dans la voix.

465. La fin de chaque vers doit être marquée d'une pause : c'est le **repos final**.

466. Il y a **enjambement** lorsque le sens commencé dans un vers se termine sur les premières syllabes du vers suivant.

467. L'enjambement n'est permis que dans des cas très rares : 1° Pour mettre en relief un mot important, comme dans ces vers :

Soudain un mont liquide, élevé dans les airs,
Retombe : un noir limon bouillonne au fond des mers.

(DELILLE.)

2° Lorsqu'il est habilement dissimulé, comme dans l'exemple suivant :

La faucille à son poing tombe, car la nuée
Accourt, enfer de flamme à peine atténuée...

(ALFRED GARNEAU.)

468. Le vers alexandrin exige de plus un repos après la sixième syllabe : c'est la **césure**. Elle partage le vers en deux **hémistiches**.

Voici que la tulipe | et voilà que les roses
 Et les lys cristallins, | pourprés de crépuscule,
 Rayonnent tristement | au soleil qui recule,
 Emportant la douleur | des bêtes et des choses.

(ÉMILE NELLIGAN.)

469. La césure est encore obligatoire dans les vers de dix syllabes : elle se place après le quatrième pied, parfois après le cinquième.

Qui nous rendra | cette époque héroïque
 Où sous Montcalm, | nos bras victorieux
 Renouvelaient | dans la jeune Amérique
 Les vieux exploits | chantés par nos aïeux ?

(OCTAVE CRÉMAZIE.)

Gloire à vous, Seigneur, | quand le soleil brille
 De feux moins ardents | au front des hivers,
 Et lorsque à l'automne | encore il scintille !
 Gloire à vous, Seigneur, | quand le soleil brille !

(AMÉDÉE DENAULT.)

470. La césure n'est pas obligatoire dans les vers de huit syllabes ou au-dessous.

Quand les lampes sont allumées,
 Que les fumées
 Montent dans le noir,
 On se sent l'âme heureuse
 Et pieuse,
 Le soir . . .

(B. LAMONTAGNE-BEAUREGARD.)

471. Boileau donne le précepte et l'exemple de la césure dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers | le sens coupant les mots,
 Suspende l'hémistiche, | en marque le repos.

472. La césure doit tomber sur une **syllabe sonore**, et non sur l'*e* muet, qui est trop faible pour servir d'appui à la voix :

C'est pour t'aimer, soleil, | et vivre ta lumière,
 Que le semeur ainsi | t'accueille à l'horizon,
 Que le blé, prisonnier | dans sa blanche maison,
 Dès les aubes d'avril | redemande la terre.

(ALBERT FERLAND.)

473. Les vers suivants sont faux :

Renverse-toi, temple ; | cèdres, jetez des flammes
 Sa main lâche, | profanant les tombeaux

Il faut écrire :

Temple, renverse-toi ; | cèdres, jetez des flammes. (RACINE.)
 Sa lâche main, profanant les tombeaux. (F.-X. GARNEAU.)

474. Dans les vers ci-dessous, la césure est bonne parce que la voix ne s'appuie pas sur la syllabe muette, mais sur la syllabe sonore qui précède, et que la muette ne compte pas, étant suivie d'une voyelle.

Que le bûcher s'élève | et soit plus inflammable,
 Pénétré d'herbe sèche | et du foin de l'étable. (RENÉ CHOPIN.)
 Ame servile ! | il rampe sur la terre. (F.-X. GARNEAU.)

5. La rime.

475. On appelle **rime** la consonance finale de deux vers. La rime est essentielle au vers français. Ex. : Support et effort, abîme et infime, amateur et déclamateur, glorieuse et victorieuse, sont des mots qui peuvent rimer ensemble.

476. Parfois des mots ont la même consonance finale sans se terminer par la même lettre, comme *bateaux* et *héros*, *état* et *trépas*, *rang* et *franc*, *troublant* et *blanc*, etc. Ces mots ne peuvent rimer que si la liaison formée par leur lettre finale et la voyelle initiale du mot suivant est identique.

Ainsi, *bateaux* et *héros*, *rang* et *franc* riment bien ensemble ; *état* et *trépas*, *troublant* et *blanc* ne peuvent rimer au singulier, ils rimeraient au pluriel : *états*, *trépas* ; *blancs*, *troublants*.

Un soir, loin des milieux troublants,
Cette petite fleur craintive
Refermait ses pétales blancs,
Comme sa sœur, la sensitive. (ERNEST TREMBLAY.)

477. Pour rimer avec un mot pluriel, un mot singulier doit se terminer par *s*, *x*, ou *z*. *Héros* rime bien avec *bateaux*, *animaux*, mais non avec *bateau*. De même, *taillis* peut rimer avec *bannis*, *bandits*, mais non avec ces mêmes mots au singulier : *banni*, *bandit*.

Et tant d'autres encor, dont le public épris
Connaît beaucoup les noms et fort peu les écrits.
(GILBERT.)

478. La rime est **insuffisante** et **défectueuse**, quand elle se borne à une seule lettre comme *aimé*, *abandonné* ; *tordu*, *voulu* ; *ami*, *puni*. Il y a exception pour les monosyllabes comme *tu*, *vu*, etc. Cependant si la voyelle est renforcée par une consonne ou par un *e* muet, la rime est généralement considérée comme

suffisante. Ainsi *tordus* et *voulus*, *tordue* et *voulue* pourraient rimer, ainsi que *amie* et *punie*, *amis* et *punis*.

Mais la harpe a frémi sous les doigts d'Isaïe
De son sein bouillonnant la menace à longs flots
S'échappe, un Dieu l'appelle, il s'élance, il s'écrie :
Cieux et terre, écoutez !

(LAMARTINE.)

Son secours me fortifie
Et me fait trouver la vie.

(J.-B. ROUSSEAU.)

479. La rime est **suffisante** lorsqu'elle s'appuie sur des consonnes différentes. Ex. : *Soupir* et *désir*, *soleil* et *pareil*, *logis* et *transmis*, *morale* et *animale*.

Dans *soupir* et *désir*, la consonance *ir* s'appuie sur *p* et *s*, lettres différentes ; de même, dans *soupire* et *désire*.

Dans le vent et dans le grésil,
Ils vont joyeux comme en avril. (J.-A. LAPOINTE.)

480. La rime est **riche** lorsqu'elle est formée de deux ou trois sons parfaitement semblables, comme *infortune* et *importune*, *auteur* et *fauteur*.

Chérir rime suffisamment avec *venir*, richement avec *mourir*, plus richement avec *périr*, plus richement encore avec *renchérir* ; *mélancolie* rime suffisamment avec *vie*, richement avec *Italie*, plus richement avec *folie*, plus richement encore avec *ancolie*.

Nature aux grands yeux verts, génitrice éternelle
Qui tiens l'humanité dans le creux de ta main,
Fais que dans ta lumière immense et maternelle
Bondisse immensément mon petit cœur humain.

(ROBERT CHOQUETTE.)

481. Il ne faut pas faire rimer des mots qui ne rendent pas le même son, bien que leurs syllabes finales soient identiques. Ex. : *Donner* et *Abner*, *drôle* et *obole*, *couronne* et *trône*, *étamer* et *amer*.

482. Les composés du même mot ne riment pas ensemble, non plus que le simple avec le composé : *venir, revenir, survenir ; dire, redire, contredire.*

483. Deux homonymes peuvent rimer ensemble, quand l'orthographe ne s'y oppose point : Où portez-vous vos *pas* ? rimera bien avec : Ne vous éloignez *pas*.

Monsieur ici *présent*

M'a, d'un fort grand soufflet, fait un petit *présent*.

484. On appelle rimes **masculines** celles qui sont formées d'une syllabe sonore finale. Ex. : *Jour* et *amour* ; *chansons* et *périssons* ; *art* et *Ronsard*.

Amour sacré du trône et de l'autel,

Remplis nos cœurs de ton souffle immortel.

(A.-B. ROUTHIER.)

485. Les rimes sont **féminines** quand la syllabe sonore est suivie d'une syllabe muette : *corde, déborde ; misère, terre ; vie, asservie*, etc.

Souviens-toi, si tu veux que Dieu ne t'abandonne

Que le seul bien du pauvre est le peu qu'on lui donne.

(LAMARTINE.)

6. Les licences poétiques.

486. On appelle **licences poétiques** quelques dérogations aux règles ordinaires de la langue, dérogations interdites dans la prose et autorisées dans les vers. Ces licences poétiques sont très peu nombreuses.

a) Ainsi on peut, en vers, supprimer l'*e* final de *encore* ; on pouvait aussi autrefois (cela ne se fait plus), supprimer l'*s* final.

Et nulle étoile *encor* ne se laisse entrevoir. (E. VÉZINA.)

Quitte ces bois et redevien,

Au lieu de loup, homme de bien. (LA FONTAINE.)

b) On peut écrire : j'oublîrai, il paîra, afin que ces mots puissent entrer dans les vers.

c) On emploie quelques mots inusités en prose, comme *penser* pour *pensée*, *hyménée* pour *mariage*, *lustre* pour *l'espace de cinq ans*, *la voûte éthérée* pour *le ciel*, etc.

487. La seule licence poétique importante consiste dans l'**inversion**, beaucoup plus fréquente en poésie qu'en prose. (Gr. 1088, 1092.)

Mais dans nos cœurs tu peux des ans braver l'outrage.
Jusqu'aux bornes du temps, sans souci du naufrage,
Laisse voguer ta nef, ô grand navigateur. (A. POISSON.)

488. L'usage permet, en vers, de parler à la seconde personne du singulier aux personnes à qui on s'adresse, quelque élevé que soit leur rang.

Joliet ! Joliet ! quel spectacle féérique
Dut frapper ton regard, quand ta nef historique
Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu !
Quel sourire d'orgueil dut effleurer ta lèvre !
Quel éclair triomphant, à cet instant de fièvre !
Dut resplendir sur ton front nu ! (L. FRÉCHETTE.)

7. De la disposition des rimes et des vers.

489. Il faut disposer les rimes de manière que deux vers masculins ou deux vers féminins ne se suivent pas sans rimer ensemble.

Un jour d'âpres marins, vénérés parmi nous,
L'apportèrent du sol des menhirs et des landes,
Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
Aux vieux refrains dolents des ballades normandes.
(W. CHAPMAN.)

490. Quand deux vers qui riment ensemble sont toujours placés à la suite l'un de l'autre, le poème est en rimes **plates** ou **suivies**.

Assis à ma fenêtre et noyé d'ombre ardente, (f.)
Je vois le paysan, de son allure lente, (f.)
Passer sur le chemin qui ramène des champs. (m.)

Ses chevaux harassés sont presque trébuchants, (m.)

Car le travail fut dur et chaude la journée. (f.)

Mais la moisson des blés abonde cette année. (f.)

(JEAN CHARBONNEAU.)

491. Lorsqu'une ou deux rimes féminines sont placées entre deux rimes masculines ou *vice versa*, les rimes sont dites **croisées**.

Majestueuse silhouette, (f.)

Roi hâlé des chemins poudreux, (m.)

Moi, franchement, je te regrette, (f.)

O race des anciens quêteux. (m.)

(ENGLEBERT GALLÈZE.)

Poète ! si ton corps dans l'ombre disparaît, (m.)

Ton poème à jamais respandit sur l'histoire : (f.)

Cette patrie en deuil, qu'illumina ta gloire, (f.)

Pare ton souvenir d'un immortel regret. (m.)

(LUCIEN RAINIER. *A Louis Fréchette.*)

492. Lorsque plus de deux vers offrent la même consonance finale, les rimes sont **redoublées**.

Ce sera la saison trop brève,

Celle qui passe comme un rêve,

Comme un baiser ;

Celle qui, tendrement déploie

L'étendard vermeil de la joie

Et que Dieu, chaque année, envoie

Pour nous bercer. (GERMAIN BEAULIEU.)

493. Les rimes sont **mêlées** quand elles se succèdent au gré de l'auteur qui, toutefois, doit observer la règle générale de la succession des rimes (489).

Les fables, les chansons, les poésies légères sont ordinairement en rimes mêlées.

494. La **strophe** est un groupe de vers formant ordinairement un sens complet ; elle est marquée par le retour régulier du même arrangement de vers de différentes mesures et de rimes.

495. Voici quelques exemples de diverses sortes de strophes.

Terre d'abondance
Aux grands blés lourds, aux vignes d'or,
A l'olivier plus blond encor
France !

(ALFRED GARNEAU.)

C'est la maison de paix au milieu du tumulte,
C'est l'oasis d'où vient, par le désert inculte,
Par les flots des lointaines mers,
Quand il est fatigué des vains bruits de la terre,
S'asseoir le voyageur pieux et solitaire,
Ou celui dont le monde a fait les jours amers !

(JOSEPH LENOIR.)

Mon âme a la candeur d'une chose étoilée,
D'une neige de février . . .
Ah ! retournons au seuil de l'enfance en-allée,
Viens-t'en prier . . .

(ÉMILE NELLIGAN.)

J'attends d'être mûri par la bonne souffrance
Pour, un jour, marier
Les mots canadiens aux rythmes de la France
Et l'érable au laurier.

(PAUL MORIN.)

Vous n'êtes plus l'orgueil des chênes,
Des érables et des bouleaux
Qui chantèrent le long des eaux
Et dans le clair lointain des plaines.
Mon âme, ô feuilles, sent vos peines
Et suit vos deuils sur les coteaux,
Pleurant la grâce des bouleaux
Et le hautain regret des chênes.

(ALBERT FERLAND.)

CHAPITRE IV

LES OUVRAGES EN VERS

496. Tous les ouvrages écrits en vers portent le nom de **poèmes**.

497. Les poèmes peuvent se diviser en deux classes. La première comprend les grands genres : le *lyrique*, le *dramatique*, l'*épique* ; à la seconde appartiennent les genres secondaires : le *poème didactique*, la *poésie pastorale* et les *poésies fugitives*.

1. La poésie lyrique.

498. La poésie **lyrique** est l'expression la plus libre et la plus élevée de l'inspiration poétique. Elle s'appelle ainsi parce que les poètes grecs chantaient leurs vers en s'accompagnant de la *lyre*.

499. Le poète lyrique, fortement ému, exprime ses sentiments par de vives images et des élans passionnés. Il chante, et son poème s'appelle **ode** (du grec *odê*, chant).

L'ode, avec plus d'éclat et non moins d'énergie,
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux :
Aux athlètes, dans Pise, elle ouvre la barrière ;
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière.
(BOILEAU.)

500. On appelle donc *ode* toute pièce de vers où un poète exprime avec élan ses sentiments personnels : joie ou tristesse, amour ou haine, admiration, attendrissement, etc.

501. L'ode est généralement *courte*, parce que l'enthousiasme ne peut se soutenir longtemps. Elle est le plus souvent *divisée en strophes* à l'imitation des odes grecques et latines.

502. Le **ton** ou le **style** de l'ode doit être remarquable par les images fortes, les expressions hardies, la vivacité du coloris.

503. Quant à l'enchaînement, la poésie lyrique suit l'*ordre de sentiment* plutôt que l'*ordre logique* ; c'est-à-dire que les strophes de l'ode sont liées plus par le cœur que par la raison.

504. Ce qui fait l'**unité** dans une composition ordinaire, c'est l'exposé *logique* d'une *idée* mère développée à travers tout le sujet.

L'**unité d'une ode**, au contraire, résulte de l'expression complète d'un *sentiment* unique ; c'est sous l'empire de ce sentiment que se succèdent les idées, les images et les émotions.

505. Dans l'ode, la pensée poétique n'est donc pas asservie à une marche régulière. Toutefois, la raison domine toujours l'imagination et la sensibilité, et les empêche de faire de véritables écarts.

506. Les qualités principales de l'ode sont l'*élévation*, la *véhémence*, l'*enthousiasme*.

Amour du Christ, douce est ta charité ;
Ta main est grande et pleine de bonté ;
Sur les tombeaux tu verses des prières ;
Du repentir tu vas sécher les pleurs.
Par toi Dieu fit le plus grand des mystères,
Et sous ton souffle, on voit grandir les cœurs.

(L.-J. DOUCET. *Ode au Christ.*)

507. L'ode portée au plus haut point d'exaltation et affranchie de la contrainte des strophes prend le nom de **dithyrambe**.

Voici le début du dithyrambe de Lamartine à M. de Genoude pour le remercier de la traduction de la sainte Écriture :

Écoutez ! Jéhovah s'élance
Du sein de son éternité.
Le chaos endormi s'éveille en sa présence,
Sa vertu le féconde, et sa toute-puissance
Repose sur l'immensité.

508. On classe encore dans le genre lyrique :

1° **L'élégie**, chant plaintif sur les malheurs privés et publics.

La plaintive Élégie, en longs habits de deuil,
Sait, les cheveux épars, pleurer sur un cercueil. (BOILEAU.)

2° La **chanson**, suite de couplets destinés à être chantés dans un genre ordinairement léger et amusant.

3° La **romance** qui exprime des sentiments le plus souvent tendres et tristes.

La timide romance exhale mollement
Une plainte sans art ; fille du sentiment,
Elle aime à parcourir le domaine des larmes,
Et doit à l'élégie une part de ses charmes. (BOILEAU.)

4° La **cantate**, poème destiné à être mis en musique.

5° L'**hymne**, chant religieux ou patriotique que caractérisent l'élévation et l'enthousiasme.

6° Le **cantique**, chant religieux à la gloire de Dieu ou des saints.

2. La poésie dramatique.

509. Le **drame** (*a*) est la représentation sur la scène d'une action réelle ou feinte, à l'aide de personnages qui parlent et agissent selon la vérité ou la vraisemblance.

510. Le drame se divise ordinairement en plusieurs parties appelées **actes** ; les actes se subdivisent en **scènes** marquées par l'entrée et la sortie des acteurs.

511. Si l'action est héroïque, terrible ou touchante, le drame prend le nom de *tragédie* ; est-elle gaie, plaisante, il s'appelle *comédie*.

(a) *Drame*. — Du grec *drama*, *dramatos*, action.

I. La tragédie.

512. Le **but** de la tragédie est d'inspirer l'horreur du vice, l'amour de la vertu, des sentiments virils et généreux.

513. Les **ressorts** de la tragédie sont la *terreur*, la *pitié* et l'*admiration*.

Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous remplit d'une douce terreur,
Ou n'excite en notre âme une pitié charmante,
En vain vous étalez une scène savante. (BOILEAU.)

514. Le développement de l'action dramatique comprend l'*exposition*, le *nœud*, le *dénouement* (287).

515. L'*exposition* fait connaître le sujet ; le *nœud*, ou l'intrigue, combine des incidents qui s'opposent à l'accomplissement de l'action ; le *dénouement* résout les difficultés de l'intrigue par une issue favorable ou, le plus souvent, par une catastrophe.

516. L'*exposition* doit être *simple* et *claire* ; le *nœud* doit présenter une complication *graduée* ; le *dénouement* même le plus inattendu doit être *préparé*.

517. Les qualités de l'action dramatique sont l'*unité*, la *vérité* ou la *vraisemblance* et l'*intérêt*.

518. L'*unité* de l'action dramatique demande l'unité de fait, l'unité de temps, l'unité de lieu. C'est la règle des *trois unités* formulée dans ces vers célèbres de Boileau :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

519. L'action est *vraie* si elle ne contient rien de contraire aux données de l'histoire ou à la vraisemblance.

520. L'action *intéresse* lorsque l'esprit est fortement saisi par l'opposition des caractères, que le cœur

est ému par la situation des personnages, que la curiosité reste en suspens jusqu'au dénouement.

521. La tragédie est toujours écrite en *grands vers* (452) ; le style doit être à la fois *naturel*, *noble* et *élevé*.

522. On appelle *opéra* une tragédie chantée avec accompagnement d'orchestre.

523. La *tragédie populaire*, appelée aussi *tragédie bourgeoise* ou simplement *drame*, est la représentation d'une action malheureuse prise dans la vie ordinaire.

524. Un *drame* au cours duquel l'orchestre intervient parfois pour ajouter à l'intérêt d'une situation, se nomme **mélodrame**.

II. La comédie.

525. La **comédie** a pour but d'instruire en amusant par le spectacle des vices et des travers de l'homme, présentés sous un aspect ridicule.

526. On distingue la comédie de *mœurs* et la comédie d'*intrigue*.

527. La comédie de **mœurs** peint les travers généraux de l'humanité ou un aspect particulier des mœurs publiques.

Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse, il peut les étaler
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler. (BOILEAU.)

528. La comédie d'*intrigue* complique à plaisir le nœud de l'action pour aboutir à un dénouement plaisant ou inattendu.

529. Si la comédie se propose uniquement de provoquer le rire, elle prend le nom de *farce*.

530. Lorsqu'elle travestit un sujet sérieux, elle s'appelle *parodie* ; si elle est accompagnée de chant elle s'appelle *opéra-comique*.

3. La poésie épique.

531. L'épopée (a) est le récit poétique d'une grande scène historique.

532. On appelle **épisodes** des actions particulières habilement rattachées à l'action principale.

533. Les qualités de l'action épique, comme celles de l'action dramatique, sont l'*unité*, la *vérité* et l'*intérêt*, auxquels il faut ajouter la *grandeur*.

534. L'action épique est **grande** par son *objet* et par le *caractère des personnages* qu'elle met en action.

535. Les personnages épiques comprennent le *héros*, les *personnages principaux*, les *personnages secondaires* et les *personnages surnaturels*.

536. Le **héros** domine tous les autres personnages par son caractère, son courage, son génie. Il est l'âme de l'entreprise.

537. Les **personnages principaux** prennent la plus grande part à l'action après le héros. Les **personnages secondaires** n'interviennent que dans certaines péripéties.

538. L'intervention des **personnages surnaturels** est nécessaire pour donner à l'entreprise un caractère d'inspiration et de grandeur surhumaine.

539. Le **style** de l'épopée doit être proportionné à la grandeur du sujet. La *majesté* et la *hardiesse*, la *vivacité* et l'*élégance* en sont les qualités principales.

540. Si avec le ton épique on célèbre un fait sans importance, un personnage vulgaire, on a un poème *héroï-comique*. C'est comme une *parodie* (530) de l'épopée.

(a) *Épopée*. — Du grec, *épos*, récit, discours, et *poïein*, faire.

4. Les genres secondaires.

541. Nous avons groupé sous le titre de *genres secondaires* toutes les œuvres poétiques qui ne peuvent être classées dans les genres étudiés jusqu'ici. Tels sont les poèmes qui décrivent la *vie des champs* (poésies pastorales) ; ceux qui font ressortir ce que renferme de poésie l'*étude des sciences et des arts* (poésie didactique) ; ceux enfin qui ne semblent faits que pour le *plaisir d'un moment* (poésies fugitives ou légères).

542. La **poésie pastorale** ou **bucolique** (a) chante le bonheur de la vie des champs qu'elle a pour but de faire aimer. Elle comprend de petits poèmes (idylle, églogue) en action ou dialogués, dont les personnages sont des bergers.

543. Boileau en trace ainsi les règles :

Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements ;
Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.
Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.

544. La **satire** attaque les vices et les travers des hommes, les mauvais livres et les faux jugements. Ex. :

Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix tonnante,
Effrayer le méchant, le glacer d'épouvante ;
Qui, bien plus qu'avec goût, se fait lire avec fruit,
Et bien plus qu'il ne plait, surprend, corrige, instruit ;
Qui, suivant les sentiers de la droite nature,
A mis sa conscience à l'abri de l'injure ;
Qui, méprisant, enfin, le courroux des pervers,
Ose dire aux humains leurs torts et leurs travers.

(MICHEL BIBAUD.)

(a) *Bucolique*. — Du grec *boukolos*, bouvier ; poème où sont mis en scène des bergers, des chevriers.

545. L'**épître** est une lettre écrite en vers. *Philosophique*, elle présente sous forme poétique d'utiles enseignements ; *familière*, elle n'est qu'une causerie libre et agréable.

546. Le **poème descriptif** est une suite de tableaux se rapportant à un même sujet.

547. Le **poème didactique** (a) énonce en vers les préceptes d'un art, les données d'une science.

548. La **fable** ou **apologue** est un récit allégorique contenant une vérité facile à saisir sous le voile qui la couvre. Ex. : *Les fables de la Fontaine, de Florian, de Lemay.*

549. La fable a pour personnages des hommes, des animaux, même des plantes et des êtres inanimés. Elle diffère en cela de la *parabole* dont les personnages sont toujours des hommes.

550. Le **conte** est un récit court, ordinairement imaginaire, dont le but est d'instruire ou d'amuser.

551. On donne le nom de poésies **légères** ou **fugitives** à certains petits poèmes destinés à plaire ou à distraire un moment plutôt qu'à produire de grands effets.

552. L'**épigramme** (b) exprime avec concision une pensée piquante (147). Ex. :

Lebrun, d'un vol audacieux,
Sort souvent de son hémisphère ;
Mais quand il plane dans les cieux,
Il n'aperçoit plus sa grammaire. (DOMERGUE.)

553. Le **madrigal** exprime avec grâce une pensée agréable. Ex. :

(a) *Didactique*. — Du grec *didaskô*, j'enseigne.

(b) *Épigramme*. — Du grec *épi*, sur ; *gramma*, lettre, chose écrite.

Ce ruisseau sous tes pas cache au sein de la terre
 Son cours silencieux et ses flots oubliés ;
 Que ma vie inconnue, obscure et solitaire
 Ainsi passe à tes pieds ! (CHATEAUBRIAND.)

554. L'inscription fait connaître avec brièveté et élégance la destination d'un monument, d'une statue.

Au bas d'une estampe représentant des patineurs, Fumars écrit :

Sur ce mince cristal, l'hiver conduit leurs pas ;
 Le précipice est sous la glace :
 Telle est de nos plaisirs la légère surface.
 Glissez, mortels, n'appuyez pas.

555. L'építaphe (a) est une inscription destinée à un tombeau, à un monument funéraire.

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois ;
 Il obtint cet honneur par ses fameux exploits,
 Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
 Afin d'apprendre aux siècles à venir
 Qu'il ne met point de différence
 Entre porter le sceptre et le bien soutenir. (CHEVREAU.)

556. L'épithalame célèbre un mariage.

557. L'énigme, le *logogriphe* (b) et la *charade* n'ont guère d'autre but que d'amuser les oisifs en torturant leur esprit.

558. L'acrostiche (c) est une pièce de poésie dont chaque vers commence par une des lettres du mot qui en fait l'objet.

Voici l'acrostiche que présenta un jour à Louis XIV un poète plus riche d'esprit que d'argent :

Louis est un héros sans peur et sans reproche ;
 On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,
 Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs ;
 Il ne trouve chez nous que des adorateurs,
 Son image est partout, excepté dans ma poche.

(a) *Építaphe*. — Du grec *épi*, sur ; *taphos*, tombeau.

(b) *Logogriphe*. — Du grec, *logos*, parole ; *griphos*, filet.

(c) *Acrostiche*. — Du grec *akros*, extrémité ; *stichos*, vers.

559. Le **rondeau** se compose de treize vers sur deux rimes, et d'un refrain. Le refrain, formé des mots qui commencent le premier vers, se répète après le huitième et après le treizième vers.

560. Le **sonnet** est formé de quatorze vers : deux quatrains sur deux rimes, et deux tercets sur trois rimes, différentes de celles des quatrains. Ex. :

LES COLONS.

Entendez-vous chanter les bois où nous allons ?
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades,
Les oiseaux amoureux donnent des sérénades,
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.

Entendez-vous gémir les bois ? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de hache, drus comme des canonnades,
Renversent bien des nids avec les arbres longs.

Mais dans les défrichés où tombe la lumière,
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière,
Le blé de la famille et le foin du troupeau.

L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.

P. LEMAY.

CHAPITRE V

LA RHÉTORIQUE

1. Définitions préliminaires.

561. La rhétorique est l'art de bien dire. On la définit encore : l'ensemble des règles de l'éloquence.

562. L'éloquence est le don d'être ému et l'art de transmettre son émotion.

« La vraie éloquence est le talent de persuader la vérité au moyen de la parole, et l'orateur idéal est celui qu'a défini Caton : *Vir bonus dicendi peritus* ; l'homme de caractère (vir) qui veut le bien (bonus), et qui, pour le faire triompher, sait manier victorieusement l'arme de la parole (dicendi peritus). » (J. VEREST, S. J.)

2. Préparation à l'art oratoire.

563. La **formation** de l'orateur suppose un triple travail : l'étude, les exercices d'improvisation, les exercices de composition.

564. L'étude sérieuse, approfondie, est un facteur nécessaire de l'éloquence. Mais que faut-il étudier ?

1° D'abord la philosophie, science fondamentale, qui seule peut donner à l'esprit force, souplesse et envergure.

2° Puis les chefs-d'œuvre de l'art oratoire. Les lire à haute voix, les déclamer, pour en goûter les beautés. Il est indispensable aussi d'aller entendre souvent les maîtres de la parole.

3° Enfin les connaissances particulières en rapport avec sa sphère d'action.

565. Les exercices d'improvisation donneront au futur orateur la facilité à s'exprimer en public avec précision, force et clarté. Les plus recommandés sont :

1° La conversation soignée ;

2° La reproduction orale et animée de récits préalablement étudiés et de développements oratoires que l'on a rédigés, mais non appris par cœur.

566. La **composition** écrite est une préparation indirecte, mais nécessaire à la formation oratoire.

« Se borner aux exercices d'improvisation, c'est contracter la détestable habitude de jongler avec les mots et de parler mal. Seule la rédaction soignée, précédée de la méditation attentive du sujet, apprend la valeur du mot propre, nerf de l'originalité de l'expression, l'ordonnance claire et graduée de l'ensemble. »

(CICÉRON.)

3. Moyens dont dispose l'orateur.

567. Pour atteindre son but, qui est de persuader, l'orateur doit triompher des résistances déclarées ou secrètes des auditeurs. **Trois moyens** sont à cet effet mis à sa disposition : son *prestige personnel* ; les *preuves*, par lesquelles il convainc les esprits ; le *pathétique*, qui lui gagne les cœurs.

I. Le prestige personnel.

568. Indépendamment de ce qu'il dit et par sa seule *action personnelle*, le vrai orateur force l'attention, entraîne ou du moins sollicite l'adhésion de la volonté.

569. Le prestige de l'orateur tient principalement à trois **causes** : sa *réputation* d'homme probe et éclairé ; le *charme* qui se dégage de sa personne : visage, regards, gestes et voix ; la *chaleur de conviction* qu'il puise dans la justice de sa cause, dans la vérité de sa thèse.

II. Les preuves.

570. Il ne suffit pas à l'orateur d'*affirmer* la vérité pour se faire croire ; il faut qu'il la prouve, qu'il la démontre.

571. L'orateur démontre la vérité au moyen du raisonnement, dont la forme rigoureuse est le syllogisme.

572. Le **syllogisme** est un ensemble de trois propositions par lequel on compare deux idées avec une

troisième pour en inférer le rapport qu'elles ont entre elles.

Pour prouver par un syllogisme que l'obéissance est méritoire, on peut procéder ainsi :

1. *Toute vertu est méritoire.* 2. *Or l'obéissance est une vertu.*
3. *Donc l'obéissance est méritoire.*

Les deux premières propositions sont les *prémisses* (a) ; la dernière est la *conclusion*.

« Pour l'homme qui veut convaincre, il est indispensable, non pas certes de parler en syllogismes, mais de savoir au préalable réduire à cette forme maîtresse le fond et le plan de ses démonstrations. » (P. LONGHAYE.)

573. Le syllogisme est une forme de raisonnement trop aride pour entrer dans le discours. L'orateur le remplace par les *preuves naturelles*, l'*exemple*, l'*argument personnel*, ou par le *syllogisme oratoire*.

574. Les **preuves naturelles** consistent dans les textes de loi, les dépositions des témoins, les documents de toute espèce.

L'orateur les rassemble, les interprète, en déduit les conséquences opportunes.

575. L'**exemple** est un argument par lequel on montre les conséquences d'un fait au moyen d'un autre fait qui a du rapport avec le premier.

576. L'**argument personnel** ou *ad hominem* réfute l'adversaire par ses propres actes ou ses propres paroles.

Ex. : Le sceptique Pyrrhon ayant été mordu par un chien, quelqu'un lui fit ce raisonnement : La morsure du chien et la douleur sont douteuses ; donc il est douteux que tu aies été mordu et que tu souffres.

577. On appelle **syllogismes oratoires** certaines formes dérivées du syllogisme, mais où le mécanisme du raisonnement est habilement dissimulé.

(a) *Prémisses*. — Du latin, *prae*, avant ; *mittere*, *missum*, envoyer.

1° Parfois, l'une des prémisses est sous-entendue.

Ex. : Pour prouver que Dieu récompense la vertu parce qu'il est juste, on dirait en faisant un syllogisme complet :

La justice demande que la vertu soit récompensée. Or Dieu est juste. Donc Dieu récompense la vertu.

L'orateur se contentera de dire : Dieu est juste, donc il récompense la vertu.

De même, Descartes a dit : « Je pense, donc je suis. »

2° Parfois encore, l'une au moins des prémisses est accompagnée de sa preuve.

Ex. : Ce qui élève l'âme mérite d'être honoré ; à quoi, en effet, les hommes attacheront-ils leur estime, leur respect, leur vénération même, si ce n'est à ce qui détourne notre âme des intérêts vulgaires et la remplit de nobles pensées ? Or la vertu produit cet effet sur nous, en nous inspirant l'esprit d'abnégation et l'amour de toutes les grandes choses. La vertu mérite donc d'être honorée.

3° D'autres fois, on a recours au **dilemme** (a) double syllogisme dont on tire une seule conclusion contre l'adversaire, quelque parti qu'il prenne.

Ex. : Un général s'adressant à une sentinelle qui avait laissé passer l'ennemi :

Ou tu étais à ton poste ou tu n'y étais pas.

Si tu étais à ton poste, tu as trahi.

Si tu n'y étais pas, tu as enfreint la discipline.

Dans les deux cas tu as forfait à ton devoir.

578. On appelle **sophismes** de faux raisonnements qui ont l'apparence de la vérité et par lesquels quelqu'un induit volontairement les autres en erreur.

579. Ainsi c'est un sophisme de tirer une conclusion générale de quelques cas particuliers. Ex. : *Les orateurs induisent souvent en erreur, donc l'éloquence est (toujours) condamnable.*

C'est encore un faux raisonnement d'assigner pour cause d'un effet ce qui ne l'est pas. Ex. : *Depuis que vous êtes ici, je n'ai réussi en rien ; donc vous me portez malheur.*

(a) Dilemme. — Du grec *dis*, di, deux fois ; *lemma*, chose prise.

III. Le pathétique.

580. Le *prestige* de l'orateur dispose en sa faveur ; les *preuves* convainquent les esprits ; il reste encore à *gagner les cœurs* et à entraîner l'assentiment de la volonté : c'est l'œuvre du **pathétique**.

581. Le **pathétique** (du grec, *pathos*, passion) est l'art de gouverner les passions, c'est-à-dire de les exciter ou de les calmer à son gré au moyen de la parole.

582. Les passions sont des mouvements de la sensibilité qui portent vers un objet ou qui en détournent, et qui sollicitent la volonté à les suivre.

583. L'orateur doit savoir *exciter* les passions qui l'aideront à parvenir à son but et *calmer* celles qui y feraient obstacle. Mais il ne lui est pas permis d'exciter une passion qui porterait la volonté au mal.

584. L'excitation est **directe** lorsque l'orateur fait appel aux sentiments de l'auditoire, exhale avec véhémence ses propres sentiments ou interpelle vivement ses auditeurs.

585. L'orateur excite **indirectement** les passions lorsqu'il évoque des tableaux ou propose des raisonnements qui mettent les passions en branle.

586. Pour apaiser un auditoire surrexcité, l'orateur peut opposer tout simplement les calmes arguments de la froide raison ; parfois il essaiera d'opérer une diversion, c'est-à-dire de détourner la passion sur un autre objet ; souvent une simple plaisanterie, un mot qui déclenche le rire, suffira à calmer la plus vive irritation.

4. Le discours.

587. Le **discours** est le développement oral d'une proposition.

588. Le **but** du discours est de convaincre, de persuader, de plaire ou d'émouvoir.

« Convaincre, c'est faire admettre le *vrai* des choses ; persuader, c'est faire vouloir le *bien* ; plaire c'est rendre l'un et l'autre acceptables en parant leur beauté parfois sévère. » (P. LONGHAYE.)

589. On peut encore définir le discours : Une idée nettement *proposée, confirmée* par des preuves, et menant à une *conclusion* énoncée dès le début.

590. La **proposition** expose le sujet à traiter ; elle est ordinairement précédée d'un *exorde* (a) ou entrée en matière, où l'orateur se présente à l'auditoire ; la **confirmation** établit à l'aide de *preuves* la vérité proposée ; au besoin elle *réfute* les objections ; la **conclusion** ou **péroration** (b) conclut et termine le discours.

591. Voici quelques conseils pratiques suggérés par l'expérience et l'observation sur la manière de préparer et de prononcer un discours :

a) *Préparation lointaine.* — 1° Par la réflexion, la lecture (257, 316) et l'observation (261), amassez un trésor de connaissances dont bénéficieront vos discours ;

2° Exercez-vous tous les jours à composer (319) ;

3° Apprenez la déclamation, qui enseigne à se tenir, à faire quelques gestes appropriés, à dire correctement : tout cela donne de l'assurance au débutant et dispose l'auditoire à l'écouter ;

4° Profitez des occasions qui se présenteront de développer en public quelques pensées longuement mûries et rédigées avec soin (565).

b) *Préparation immédiate.* — 1° Documentez-vous complètement sur votre sujet. Jamais un bon orateur n'affronte le public sans avoir préparé le fond et la forme de son discours ;

2° En particulier, prévoyez le début et la conclusion de vos discours.

(a) *Exorde.* — Du latin *exordium*, de *ordiri*, commencer.

(b) *Péroration.* — Du latin *per*, jusqu'au bout ; *oratio*, discours.

c, *Prononciation du discours*. — 1° Concentrez toute votre attention sur le sujet à traiter et sur l'auditoire à conquérir ;

2° Par la parole, le geste, le regard, restez continuellement en contact avec les auditeurs ;

3° N'ayez jamais l'air de réciter par cœur ; il faut penser et sentir tout ce que vous dites ;

4° Si l'émotion vous gagne, livrez-vous à votre verve, mais en la dominant, pour ne pas perdre le fil de vos idées.

592. « Gardez votre liberté d'action. Modifiez l'ordre que vous étiez tracé ; retranchez ce qui est superflu ou inutile ; saisissez au vol les idées nouvelles que suggère le moment, et, si elles sont opportunes, insérez-les ; mais ne vous écarterez jamais de votre route au point de ne pouvoir y rentrer. » (J. VEREST, S. J.)

5. Les genres d'éloquence.

593. D'après le lieu où le discours se prononce, on distingue l'éloquence de la *chaire*, du *barreau*, de la *tribune* et de l'*Académie*.

594. L'éloquence **sacrée** ou de la *chaire* est celle où l'orateur enseigne au nom de Dieu et excite les hommes à connaître, aimer et servir Dieu en cette vie pour être sauvés dans l'autre.

595. L'éloquence sacrée tient le premier rang à cause de son origine divine, de la sublimité des vérités qu'elle enseigne et du but qu'elle se propose.

596. Les œuvres oratoires qui appartiennent à l'éloquence sacrée peuvent se partager en trois groupes : 1° la prédication pastorale ou populaire ; 2° la prédication solennelle ou savante ; 3° un genre relativement nouveau, la *conférence*.

597. La prédication populaire comprend le *prône* (explication de l'épître ou de l'évangile du jour), le *catéchisme* et l'*homélie* (explication de l'Écriture sainte).

598. La prédication savante, comprend le *sermon* ; le *panégyrique*, qui célèbre un saint ou un bienheureux ; l'*oraison funèbre*, qui est l'éloge solennel d'un chrétien, prononcé après sa mort.

599. La *conférence* est un discours consacré à défendre la religion contre les erreurs modernes, en recourant aux moyens de la persuasion humaine.

600. L'éloquence **judiciaire** ou du *barreau* a pour objet les causes portées devant les tribunaux. Elle se propose d'éclairer les juges sur la sentence qu'ils auront à prononcer.

601. L'éloquence **politique** ou de la *tribune* a pour objet la discussion des intérêts publics dans les assemblées délibérantes.

C'est le théâtre le plus vaste offert à l'éloquence profane. « La tribune, dit Berryer, est le champ de bataille des intelligences. »

602. La probité, la science, le patriotisme, la clarté d'élocution, le talent d'improvisation sont les qualités, rarement réunies dans le même homme, qui distinguent les grands orateurs parlementaires.

603. L'éloquence **académique** ou d'*apparat* tire son nom de l'Académie française. Elle comprend les discours et les mémoires lus devant l'Académie et les autres sociétés savantes.

604. On peut rattacher à l'éloquence académique le **toast**, allocution courte et vibrante prononcée à un *banquet* pour proposer la santé d'un personnage ou d'une institution jouissant de la sympathie des convives.

Vive Jésus dans nos cœurs ! — A jamais !

NOTICES LITTÉRAIRES

Origine de la langue française. — La langue qui se parlait autrefois dans les Gaules était la langue *celtique*, dont les restes se sont maintenus jusqu'à nos jours dans la Bretagne, dans l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Les Romains ayant conquis les Gaules dans le premier siècle avant l'ère chrétienne imposèrent la langue latine aux vaincus, qui en altérèrent de plus en plus la prononciation, et ne tardèrent pas à la transformer en un idiome nouveau. Vers le Xe siècle, cet idiome se montre comme une langue distincte, que nous appelons *langue romane*.

Cette langue se partagea en deux grandes branches : au nord, la *langue d'oïl* ; au sud, la *langue d'oc* (*oui* se disait *oïl* dans le Nord, et *oc* dans le Midi ; au moyen âge, on déterminait souvent une langue par le mot désignant l'affirmation). La *langue d'oïl*, et la *langue d'oc* se divisaient elles-mêmes en dialectes nombreux.

Les principaux dialectes du Nord étaient le *normand*, le *picard*, le *bourguignon* et le *français*, ainsi appelé parce qu'il se parlait dans la province de l'*Ile-de-France*.

A partir du XIIe siècle, les rois de France ajoutèrent peu à peu de nouvelles provinces à leur domaine; ils y introduisirent le dialecte *français*, qui, étant la langue du roi, devint aussi celle de la classe élevée et instruite. Le peuple, dans chacune de ces provinces, conserva son ancien dialecte, et c'est ainsi que se sont maintenus les idiomes *normand*, *picard* et *bourguignon*, qui sont, non du français altéré par les paysans, mais les restes des vieux dialectes provinciaux.

Au XIIIe siècle, le Midi fut, à son tour, vaincu par les rois de France et ajouté à leur domaine ; le *français* s'y substitua dès lors à la *langue d'oc*. Les débris de cette langue se sont conservés dans les idiomes *gascon*, *limousin*, *languedocien* et *provençal*, qui, pendant longtemps, n'ont plus guère été parlés que par les hommes de la campagne, mais qui, de nos jours, sont cultivés par des écrivains et des poètes distingués.

C'est ainsi que le dialecte *français*, d'abord parlé seulement dans l'*Ile-de-France*, supplanta peu à peu tous les autres dialectes, soit du Nord, soit du Midi, et devint au XIVe siècle, la langue commune du royaume, la *langue française*.

Cette langue, dans le fonds essentiel qui la constitue, n'est donc que le latin altéré et transformé. A ce premier et principal élément, les Francs ont ajouté, dès les premiers temps, un certain nombre de mots allemands, ayant rapport à la féodalité, à la chasse, à la guerre, tels que *baron, flèche, guerre*, etc. Ensuite, du XIIe au XIXe siècle, deux autres séries de mots s'y sont joints encore : 1° des mots *étrangers*: arabes, italiens, espagnols, allemands, anglais, importés en France par différents événements politiques ou diverses relations de commerce et d'industrie, tels que *sultan, brave, hâbleur, bivouac, wagon*, etc. ; 2° des mots *scientifiques* formés généralement du grec ou du latin, tels que *cosmographie, microscope, cinéma, avion*, etc.

Sur 27,000 mots environ qui appartiennent à la langue française, 1,000 sont des mots étrangers venant des langues modernes, et 14,000 ont été formés par les savants. Des 12,000 autres mots, 9,000 environ sont des dérivés ou des composés. Il reste donc à peu près 4,000 mots simples, qui sont comme le noyau de la langue. De ces mots simples, 400 sont des mots allemands importés par les barbares lors de l'invasion, et les 3,600 autres viennent du latin.

I. — AUTEURS FRANÇAIS

Avant le XVIe siècle.

Le nom des auteurs est immédiatement suivi de la date de leur naissance et de leur mort.

Villehardouin (Geoffroy de). — (1150-1213). — Son *Histoire de la conquête de Constantinople* est très remarquable par la sincérité naïve du récit.

Joinville (Jean, sire de). — (1224-1318). — Dans ses *Mémoires sur saint Louis*, il peint le héros chrétien avec une incomparable naïveté de récit.

Froissart (Jean). — (1333-1402). — Sa *Chronique* est une vivante image de son époque.

Charles d'Orléans. — (1391-1465). — Fils de Louis d'Orléans et père de Louis XII. Retenu vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, il charma par la poésie les ennuis de sa captivité.

Commines (Philippe de). — (1445-1509). — Ses *Mémoires* l'ont rendu célèbre ; ils ont contribué au progrès de notre langue ; mais il y professe cette politique immorale que le succès justifie les moyens.

XVI^e siècle.

Poésie.

Du Bellay (Joachim). — (1526-1560). — On a de lui des poésies et une *Défense et Illustration de la langue française*, écrite en prose, et au point de vue de l'école de Ronsard. Il fut un des poètes les plus brillants de la *Pléiade* (nom sous lequel on désigna au XVI^e siècle les sept poètes : du Bellay, Belleau, Jodelle, Daurat, Baïf, Pontus de Thiard, Amadis Jamyn).

Ronsard (Pierre de). — (1524-1585). — Appelé par ses contemporains le *Prince des poètes* ; il eut une vogue immense. Il y a de l'invention et du génie dans ses ouvrages ; mais son affectation à former des mots tirés du latin, du grec et des patois de France, a rendu sa versification dure et souvent peu intelligible.

Malherbe (François). — (1556-1628). — Réformateur de la poésie française ; ses *Odes* et ses *Stances* se distinguent surtout par la correction du style.

Prose.

Rabelais (François). — (1483-1553). — Entré dans les ordres sans vocation, fut successivement cordelier, bénédictin, chanoine et curé ; il peut être considéré comme le type primitif du scepticisme moqueur en France. Son ouvrage *Gargantua et Pantagruel* montre beaucoup d'érudition et d'esprit, mais il y prodigue l'obscénité et y raille la religion et ses ministres.

Amyot (Jacques). — (1513-1529). — Évêque d'Auxerre, a fait une traduction pleine de grâce et de fraîcheur des *Vies des hommes illustres* de Plutarque.

Montaigne (Michel de). — (1533-1592). — Auteur des *Essais*, œuvre remarquable par le style, mais à laquelle on reproche justement des principes trop faciles et des opinions trop hardies en religion.

Régnier (Mathurin). — (1573-1613). — Auteur de *Satires*, *Épîtres*, *Élégies*, etc., qui se font remarquer par l'originalité du style ; mais ses vers trop libres alarment souvent les oreilles pudiques.

Saint François de Sales. — (1567–1622). — Évêque de Genève, docteur de l'Église, théologien éminent et écrivain plein de grâce et de naïveté ; auteur de l'*Introduction à la vie dévote*, du *Traité de l'amour de Dieu*, etc.

XVIIe siècle.

Poésie.

Corneille (Pierre). — (1606–1684). — Le *Père de la tragédie française*, poète dont le génie sublime a produit : le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, etc. Après avoir fait entendre le sublime langage de la foi chrétienne dans *Polyeucte*, sa plus belle création, il a ouvert son cœur aux plus intimes émotions de la piété dans une traduction en vers de l'*Imitation de J.-C.*, qui a eu plus de quarante éditions.

Racine (Jean). — (1639–1699). — Poète tragique, auteur d'*Andromaque*, *Britannicus*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Esther*, *Athalie*, etc. Les *Plaideurs* lui assurent une place parmi nos meilleurs comiques, et il est, dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, le premier de nos poètes lyriques. Son style est d'une perfection qui n'a point été dépassée.

La Fontaine (Jean de). — (1621–1695). — Ses *Fables* sont, pour la plupart, des chefs-d'œuvre inimitables de naturel, de bonhomie et de naïveté ; mais la morale n'en est pas toujours irréprochable. Il a aussi composé des poésies licencieuses, qui sont une tache pour son nom. Une maladie dangereuse amena sa conversion complète. Il répudia ses compositions immorales, et, en esprit de pénitence, entreprit la traduction poétique des *Psaumes*.

Molière (Jean-Baptiste Poquelin, dit). — (1622–1673). — Illustre poète comique, auteur des comédies : le *Misanthrope*, le *Tartufe*, l'*Avare*, les *Femmes savantes*, le *Malade imaginaire*, etc. Certaines pièces de Molière respectent peu la religion, et encore moins les lois de la décence et de la morale.

Boileau dit Despréaux (Nicolas). — (1636–1711). — Le *Législateur du Parnasse français* ; il a composé des *Satires*, des *Épîtres*, le *Lutrin*, l'*Art poétique*. Poète du bon sens et du bon goût, il a tracé d'une main ferme les règles essentielles de l'art d'écrire.

Prose.

Pascal (Blaise). — (1623-1662). — Génie supérieur, grand mathématicien et profond écrivain, auteur des *Lettres provinciales*, ouvrage habilement écrit, mais consacré à la défense de l'hérésie janséniste. Ses *Pensées* sont un chef-d'œuvre de clarté, de logique et de style ; on regrette que l'esprit de secte s'y soit glissé.

La Rochefoucauld (François, duc de). — (1616-1680). — Auteur des *Maximes*, ouvrage bien écrit, mais qui représente à tort l'amour-propre comme l'unique ressort des actions de l'homme.

La Bruyère (Jean de). — (1645-1696). — Auteur du livre des *Caractères*, remarquable par la netteté, l'élégance et la précision du style, et par la finesse de la pensée.

Mme de Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal). — (1626-1696). — Ses *Lettres* sont une peinture de l'époque en même temps que des modèles incomparables de style épistolaire.

Bossuet (Jacques-Bénigne). — (1627-1704). — Évêque de Meaux, à la fois théologien, philosophe, historien et orateur incomparable. Ses principaux ouvrages sont : l'*Histoire des Variations*, le *Discours sur l'Histoire universelle*, les *Oraisons funèbres*, les *Élévations sur les mystères*, les *Méditations sur l'Évangile*, etc.

Bourdaloue. (Louis) — (1632-1704). — Jésuite, prédicateur célèbre, écrivain excellent. Il est surtout admirable par la solidité et la vigueur du raisonnement, par sa connaissance profonde de la morale chrétienne et du cœur humain.

Fénelon (François de Salignac de la Mothe). — (1651-1715). — Archevêque de Cambrai, écrivain et orateur de premier ordre, auteur du *Traité de l'Existence de Dieu*, des *Dialogues sur l'Éloquence*, des *Aventures de Télémaque*, de *Fables*, etc.

Fléchier (Esprit). — (1632-1710). — Évêque de Nîmes, orateur élégant, auteur de remarquables *Oraisons funèbres*.

Massillon (Jean-Baptiste). — (1663-1742). — Évêque de Clermont-Ferrand, prédicateur illustre, auteur du *Grand Carême* et du *Petit Carême*.

Mme de Maintenon (Françoise d'Aubigné). — (1635-1719). — Ses *Lettres sur l'Éducation des jeunes filles* nous renseignent sur l'éducation donnée à Saint-Cyr. Elles sont bien pensées, le style en est ferme et juste.

Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de). — (1675-1755). — Un des écrivains les plus originaux et les plus intéressants. Ses *Mémoires* sont une peinture vivante et originale de l'époque, mais ils offrent souvent des appréciations erronées, étroites ou partiales.

XVIII^e siècle.

Poésie.

Racine (Louis). — (1692-1763). — Fils de Jean Racine, auteur des poèmes de la *Grâce* et de la *Religion*, versificateur d'un grand talent.

Gresset (J.-B.-Louis). — (1709-1777). — Auteur des poèmes badins : la *Chartreuse*, *Vert-Vert*, le *Méchant* ; poète spirituel, plein de grâce et d'élégance.

Gilbert (Laurent). — (1751-1780). — Ses satires : le *Dix-huitième siècle* et *Mon Apologie*, en font un des meilleurs poètes du XVIII^e siècle. Ses *Adieux à la vie* et son ode sur le *Jugement dernier* sont remarquables de lyrisme et de sentiment chrétien.

Florian (Jean-Pierre-Claris de). — (1755-1794). — Fabuliste distingué, qui prend le premier rang après la Fontaine.

Chénier (André). — (1762-1794). — Le seul grand poète du XVIII^e siècle. Il a publié des *Élégies*, des *Idylles*, des *Odes*, etc., d'une grâce touchante et d'une langue parfaite, mais d'une inspiration païenne. Il périt sur l'échafaud pendant la révolution française.

Prose.

Rollin (Charles). — (1661-1741). — Recteur de l'université, il écrivit pour la jeunesse le *Traité des Études*, l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine*.

Montesquieu (Ch. de Secondat de). — (1689-1755). — Profond penseur et grand écrivain, auteur des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des Loix*. Ses ouvrages, et particulièrement les deux derniers, contiennent des erreurs que condamnent la morale et la religion.

Voltaire (François-Marie Arouet de). — (1694-1778). — Coryphée du philosophisme et de l'impiété du XVIII^e siècle, auteur de la *Henriade*, de tragédies parmi lesquelles on distingue *Zaïre* et *Mérope*, de l'*Histoire de Charles XII*, du *Siècle de Louis XIV*, de *Contes*, de *Lettres*, etc. Rempli de haine contre le christianisme et profondément corrompu, il a exercé la plus funeste influence.

Jean-Jacques Rousseau. — (1712-1778). — Auteur du *Contrat social*, de l'*Émile*, etc., écrits en un style d'une éloquence pathétique et pénétrés du sentiment de la nature. Il partage, avec Voltaire, la triste gloire d'avoir propagé les plus pernicieuses erreurs.

Buffon (Louis Leclerc, comte de). — (1707-1788). — Naturaliste célèbre, remarquable par la pompe et le coloris de son style, auteur de l'*Histoire naturelle*. Il fit à l'Académie un célèbre *Discours sur le style*.

Marmontel (Jean-François). — (1723-1799). — Écrivain de second ordre, dont toutes les productions sont imprégnées d'un levain de philosophisme. Ses *Éléments de Littérature* et ses *Mémoires* valent mieux que ses tragédies et ses romans ennuyeux.

La Harpe (Jean-François de). — (1739-1803). — Auteur du *Lycée*, ouvrage de littérature et de critique où il fait goûter les auteurs classiques. Emprisonné en 1794, cet encyclopédiste fut ramené à la foi par la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Bernardin de Saint-Pierre. — (1757-1814). — A écrit les *Époques de la nature*, *Paul et Virginie*, les *Harmonies de la nature*, ouvrages qui offrent des pages pleines de charme, mais dont les idées sont souvent chimériques et fausses.

XIXe siècle.

Poésie.

Delille (abbé Jacques). — (1738-1813). — Auteur de poèmes descriptifs : les *Jardins*, les *Trois Règnes de la nature*, et traducteur des poèmes de Virgile. Versificateur habile, qui a décrit la nature sans chaleur ni lyrisme. Par souci du style noble, il abuse des périphrases, et ses poèmes semblent des recueils d'énigmes.

Musset (Alfred de). — (1810-1857). — Poète de très grand talent, mais qui, dans ses ouvrages : *Comédies*, *Nouvelles*, *Contes*, *Proverbes*, etc., se montre « un pauvre être sans foi, sans volonté, sans dignité ». Ses *Nuits*, si célèbres, étalent l'affreuse plaie que lui a faite la débauche.

Vigny (Alfred de). — (1797-1863). — Poète et prosateur distingué, auteur d'*Éloa*, de *Moïse*, de *Cinq-Mars*, etc. Dans ses écrits, il apparaît incroyant et sceptique.

Reboul (Jean). — (1796-1864). — Poète distingué, auteur des *Nouvelles Poésies*, des *Traditionnelles*, etc. Son admirable poésie *l'Ange et l'Enfant* lui a fait une réputation universelle et méritée.

Lamartine (Alphonse de). — (1790-1869). — Grand poète lyrique, remarquable par l'harmonie, la richesse, la magnificence du style ; auteur des *Méditations*, des *Harmonies poétiques*, etc. Plusieurs de ses ouvrages contiennent de graves erreurs, entre autres : *Jocelyn*, la *Chute d'un ange*, le *Voyage en Orient*.

Laprade (Victor-Richard de). — (1812-1883). — Littérateur et poète distingué. Épris, dans ses premiers ouvrages, d'un amour presque idolâtrique de la nature, il est revenu au spiritualisme et aux idées chrétiennes, dans les *Poèmes Évangéliques*, les *Voix du Silence*, le *Livre d'un Père*.

Hugo (Victor). — (1802-1885). — Ses *Odes et Ballades*, *Feuilles d'Automne*, *Contemplations* et sa *Légende des Siècles*, le classent parmi les génies poétiques de premier ordre. Mais, soit en prose soit en vers, il a produit beaucoup d'œuvres où les excen- tricités littéraires le disputent aux erreurs religieuses et sociales, souvent même aux peintures immorales.

Coppée (François). — (1842-1908). — Appelé le poète des petits et des humbles, auteur de nombreuses pièces qu'on trouve dans la bouche de tous les déclamateurs. Il a composé des drames émouvants : *Le Passant* ; *Severo Torelli* ; *Pour la Couronne*, etc. En lui, le prosateur égale le poète. Une maladie le ramena à la foi, et il écrivit alors, en des pages exquises, la *Bonne Souffrance* (1898).

Prose.

De Maistre (Joseph). — (1754-1821). — Écrivain de premier ordre, qui s'est voué tout entier à la défense de la vérité ; auteur des *Considérations sur la France*, du *Livre du Pape*, des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, etc.

Chateaubriand (François-René de). — 1768-1848). — Un maître de la langue par la richesse de son vocabulaire, par le rythme et l'harmonie musicale de sa phrase, qui enchante l'oreille. D'une imagination et d'une sensibilité très vives, il a excellé par la précision et la nouveauté de ses descriptions de la nature. Père du romantisme, il a inauguré la rénovation religieuse, morale et littéraire du XIXe siècle, avec le *Génie du Christianisme*, les *Martyrs* et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Ses romans : *Atala*, *René*, les *Natchez*, offrent des pages passionnées et peu morales. Orateur et homme politique, il s'est raconté dans les *Mémoires d'outre-tombe*, qui sont, littérairement, de premier ordre.

Mme de Staël (A.-L.-Germaine Necker, baronne de). — (1766-1817). — Auteur de *Delphine* et de *Corinne* (romans), et de l'*Allemagne*, etc. ; elle a révélé l'Allemagne à la France et préparé

le romantisme. Intelligence élevée, mais faussée par le protestantisme et le philosophisme.

Berryer (Pierre-Antoine). — (1790-1868). — Célèbre avocat, une des gloires du barreau français. Ses plaidoyers et ses discours politiques l'ont placé parmi les premiers orateurs de notre temps.

Villemain (Abel-François). — (1791-1870). — Critique éminent, il a publié : *l'Histoire de Cromwell*, le *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, le *Tableau de la littérature au moyen âge*, *l'Essai sur Pindare*, les *Études sur les Pères grecs*, le *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, etc. Il se laisse souvent dominer, dans ses appréciations, par les préjugés philosophiques et antireligieux.

Montalembert (Charles de). — (1810-1870). — Grand orateur, écrivain éminent : auteur de *l'Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, de *l'Histoire des moines d'Occident*, etc.

Gratry (Joseph-Auguste-Alphonse). — (1805-1870). — Un des premiers écrivains de notre temps. Auteur de : la *Connaissance de Dieu*, la *Connaissance de l'âme*, la *Logique*, la *Philosophie du Credo*, la *Morale et la Loi de l'histoire*, etc. Il avait soutenu, durant le concile du Vatican, des opinions erronées, qu'il rétracta humblement quand l'Église les eut condamnées.

Mgr Dupanloup (Félix). — (1802-1878). — Évêque d'Orléans, orateur éminent, écrivain fécond, polémiste ardent. Le beau livre sur *l'Éducation* est son œuvre capitale.

Mgr Gerbet (Olympe-Philippe). — (1789-1864). — Évêque de Perpignan; un des écrivains les plus exquis du XIXe siècle, auteur du *Dogme générateur de la piété catholique*, de *l'Esquisse de Rome chrétienne*, etc.

Veillot (Louis). — (1813-1883). — Un des premiers écrivains du XIXe siècle; journaliste incomparable, qui a noblement consacré son admirable talent à la défense de la cause catholique. Auteur de *Rome et Lorette*, *Pèlerinage en Suisse*, la *Vie de Jésus*, le *Parfum de Rome*, les *Odeurs de Paris*, les *Satires*, etc.

Brunetière (Ferdinand). — (1849-1904). — L'un des maîtres incontestés de la critique littéraire contemporaine, a laissé une œuvre considérable : le *Roman naturaliste*; *Études critiques*, 5 vol.; *Histoire et littérature*, 3 vol.; *Époques du théâtre français*; *Évolution des genres littéraires*, 2 vol., etc. Parmi ses articles de revues, celui de la *Faillite de la science* eut un particulier retentissement.

II. — AUTEURS CANADIENS-FRANÇAIS ¹

POÉSIE

Bibaud (Michel). — Montréal (1782-1857). — Poète et historien, auteur du premier recueil de poésies canadiennes : *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers* et d'une *Histoire du Canada*. Ces deux ouvrages, peu lus aujourd'hui, ont pour principal mérite d'avoir été les premiers du genre écrits par un Canadien français.

Crémazie (Octave). — Québec (1827-1879). — Le plus populaire de nos poètes ; sa lyre est surtout patriotique. Sa poésie est parfois un peu languissante et inégale ; mais elle révèle une âme sincèrement canadienne. Auteur de : *le Chant du vieux Soldat canadien, le Drapeau de Carillon, Mgr de Laval, la Fiancée du marin, les Morts*, etc.

Garneau (Alfred). — La Canardière, près Québec (1836-1904). — Ses poésies ont été recueillies et publiées après sa mort (1906) sous le titre *Fleurs d'Outre-Tombe*. On aime à reconnaître chez lui la correction de la forme, la délicatesse du sentiment. « Il y a cependant dans ses vers de grandes inégalités de style. »

Fréchette (Louis-Honoré). — Lévis (1839-1908). — Avocat, journaliste et poète ; disciple d'abord de Crémazie, il surpasse bientôt son maître et se place peut-être au premier rang de nos poètes nationaux. Son œuvre principale, *la Légende d'un peuple*, a été couronnée par l'Académie française. Citons encore : *Mes Loisirs ; la Voix d'un exilé ; Oiseaux de neige ; Pêle-Mêle ; la Noël au Canada* (prose). La poésie du lauréat est brillante, sonore et éloquente.

Chapman (William). — (1850-1917). — A écrit : les *Québécoises*, les *Feuilles d'Érable*, les *Aspirations* et les *Rayons du Nord*. Son recueil des *Aspirations* couronné par l'Académie française, renferme quelques-unes des plus belles pages de la littérature canadienne.

Lemay (Pamphile). — (1837-1918). — Poète au style chaleureux et sympathique. Sa poésie ne possède pas l'ampleur et la sonorité de celle de Fréchette, mais elle semble jaillir d'une inspira-

¹ Les citations non signées sont tirées des œuvres de Mgr C. Roy.

tion peut-être plus vraie et plus intime. Elle exprime avec suavité et amour les scènes du foyer canadien. Œuvres principales : *Essais poétiques* ; *Évangéline* ; *les Vengeances (Tonkourou)* ; *Fables canadiennes* ; *Petits poèmes* ; *les Gouttelettes*. « Ce dernier recueil, composé de sonnets est, sans contredit le plus parfait qu'ait publié le poète, et peut-être aussi le meilleur qu'il y ait dans la littérature canadienne. » Mentionnons encore : *les Épis* ; *Fêtes et Corvées* ; *Contes vrais*, et trois comédies : *Sous les Bois* ; *En livrée* ; *Rouges et Bleus*.

Gill (Charles). — (1871-1918). — Peintre et poète de talent ; a traduit les *Odes* d'Horace ; a composé un long poème lyrique, *le Cap Éternité*, suivi des *Étoiles filantes*. Son style brille par l'originalité, l'élévation des pensées, la beauté de la forme.

Poisson (Adolphe). — (1849-1922). — Avocat et poète, a publié : *Chants canadiens* ; *Heures perdues* ; *Sous les Pins* ; *Chants du soir*. Sa poésie, souvent harmonieuse, est saine et pénétrée de sentiments religieux.

Lozeau (Albert). — (1878-1924). — A publié *l'Ame solitaire*, *le Miroir des jours* ; *les Images de mon pays* ; recueils de poésies qui dénotent l'homme de talent. « Cet auteur se place sans contredit au premier rang de nos écrivains en vers. »

Tremblay (Jules). — (1879-1928). — Collaborateur de plusieurs journaux ; fondateur de *la Justice* pour la défense des droits du français dans l'Ontario ; auteur de plusieurs volumes de vers : *Des Mots, des Vers* ; *Du Crépuscule aux Aubes* ; *les Ferments* ; *Aromes du terroir* ; *les Ailes qui montent*. A aussi publié en prose : *Trouée à travers les noales* (scènes canadiennes) ; *le Français en Ontario*, etc. Lucien Rainier a dit des œuvres en vers de M. Tremblay : « J'ai surtout admiré comme la langue y est française tous les jours. »

Gingras (abbé Appollinaire). — (1847). — « Doué d'une imagination active et hardie », il a publié un recueil de poèmes et chansons, *Au Foyer de mon presbytère*, où « il a condensé le meilleur de son âme de poète, de prêtre » et de patriote.

Beauchemin (Nérée). — (1850). — Médecin et poète, a collaboré à plusieurs revues littéraires. De ses volumes *Floraisons matutinales* et *Patrie intime* se dégage un doux parfum religieux et patriotique. Son meilleur poème est *la Cloche de Louisbourg*. C'est « la perle de l'anthologie canadienne ». (AUGUSTE DORCHAIN.)

Ferland (Albert). — (1872). — L'œuvre encore inachevée de ce très remarquable poète se range sous le titre général de : *le Canada chanté, (les Horizons, la Fête du Christ à Ville-Marie, etc.)*. Albert Ferland sent la nature avec intensité et émotion. Son interprétation du paysage laurentien est unique dans la poésie canadienne.

Léveillé dit Gallèze (Lionel-Englebert). — (1873). — A publié *la Claire Fontaine ; Chante, Rossignol, chante et Les Chemins de l'âme*, « les vers les plus agréables et les plus remplis de sens que l'on ait écrit en ces dernières années à Montréal ».

Doucet (Louis-Joseph). — (1874). — A publié, en vers : *la Chanson du Passant ; la Jonchée nouvelle ; Ode au Christ ; Sur les Remparts ; les Palais chimériques ; les Grimoires ; Près de la Source ; les Sépulcres blanchis ; les Palais d'argile ; Idylles symboliques, etc.* « La postérité le comptera parmi ceux qui auront le plus contribué à la création d'une poésie franchement canadienne. » (L.-E. LÉVEILLÉ.)

Charbonneau (Jean). — (1875). — L'un des fondateurs de l'École littéraire de Montréal. Il a écrit, en vers : *les Blessures du cœur ; l'Age de sang ; l'Ombre dans le miroir* ; en prose : *Des Influences françaises au Canada*, 3 vol., couronné par l'Académie française.

Nelligan (Émile). — (1882). — L'imagination féconde de cet infortuné jeune poète était au service d'une constitution malade. Ses chants jaillissent de sa plume, enfiévrés, mélancoliques, étincelants, et trahissent une âme d'artiste. Ils ont été publiés dans un recueil intitulé : *Nelligan et son œuvre*.

Desilets (Alphonse). — (1888). — Ingénieur agronome, auteur de plusieurs recueils de poésie : *les Heures poétiques ; Mon Pays, mes Amours ; Dans la Brise du terroir*. Il a écrit en prose : *Au Pays de l'érable ; Pour la Terre et le Foyer*. Il fonda en 1919 *la Bonne Fermière*, revue d'agriculture dont Mme Desilets est la directrice.

Lamontagne-Beauregard (Mme Blanche). — (1889). — Auteur de *Visions gaspésiennes ; Par nos Champs et nos Rives ; la Vieille Maison ; les Trois Lyres ; un Cœur fidèle*. « Mlle Lamontagne aime les choses de chez nous, elle les observe avec finesse, elle les idéalise avec piété, elle les chante avec émotion. »

Morin (Paul). — (1889). — Avocat, docteur ès lettres de l'université de Paris, membre de la Société royale du Canada ; auteur du *Paon d'Émail ; des Poèmes de cendre et d'or* (poésies). Il

a publié en prose sa thèse de doctorat : *les Sources de l'œuvre de H.-W. Longfellow*. Les poésies de M. Morin brillent par « la précision du trait, la sobriété du dessin, l'intensité de la couleur ».

Lacasse (abbé Arthur). — (1896). — Membre de la Société royale du Canada, docteur ès lettres de l'université de Montréal (*honoris causa*), auteur de recueils de vers : *Heures solitaires*; *l'Envol des heures*; *les Heures sereines*. « Dans cette poésie simple et naturelle... la sincérité des impressions est relevée par la hauteur de la forme. » (Juge A. RIVARD.)

Bastien (Hermas). — Montréal, (1897). — Avocat. A publié : en vers, *les Eaux grises*; *les Énergies rédemptrices*; un manuscrit en prose : *Essai sur la philosophie religieuse de William James* (sa thèse de doctorat en philosophie).

D'autres poètes de talent ont enrichi la littérature canadienne. Mentionnons **Joseph Quesnel** (1749-1809) et **Joseph Mermet** (1775-1820), dont les poésies se trouvent dans le *Répertoire national*. **F.-X. Garneau** (1809-1866), le grand historien canadien, poète à ses heures, a publié dans les journaux du temps des pièces de bonne inspiration, d'allure souple et d'un grand fond de patriotisme. **Joseph Lenoir** (1822-1861), mort à trente-neuf ans, a laissé « des essais, publiés en 1916, par Casimir Hébert, sous le titre de *Poèmes épars*, et qui révèlent une inspiration réelle et séduisante ».

PROSE

1. Histoire.

Bibaud (Michel). — Voir ci-dessus, Poésie.

Ferland (abbé Jean-Baptiste-Antoine). — Montréal (1805-1865). — Se place auprès de Garneau sur la liste de nos historiens. Auteur d'opuscules et articles historiques : *le Labrador*, *Louis-Olivier Gamache*, *Notice biographique sur Mgr Joseph-Octave Plessis*, et d'une *Histoire du Canada*, son œuvre capitale, où il s'applique surtout à démontrer l'action de la Providence dans la fondation et le développement de la colonie.

Garneau (François-Xavier). — (1809-1866). — Auteur de plusieurs poésies, et d'une *Histoire du Canada* qui lui a valu le titre d'historien national. Écrivain de talent, remarquable par l'ampleur, la précision et l'énergie de son style, qui respire le patriotisme le plus ardent.

Gérin-Lajoie (Antoine). — Voir ci-dessous, Roman.

Laverdière (abbé Charles-Honoré). — Château-Richer (1826-1873). — Érudit plutôt qu'historien. Auteur des éditions savantes des *Œuvres de Champlain* et du *Journal des Jésuites*, et d'un *Manuel d'Histoire du Canada*.

Turcotte (Louis-Philippe). — (1842-1878). — A publié le *Canada sous l'Union*, où il « fait à peu près exclusivement l'histoire politique de ce temps ».

Casgrain (abbé Henri-Raymond). — Rivière-Ouelle (1831-1904). — L'un de nos écrivains qui ont le plus contribué à faire connaître notre histoire à l'étranger. Auteur des *Légendes*, des *Biographies canadiennes*, de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, de l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, du *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, de *Montcalm et Lévis*, etc. Ses ouvrages, généralement bien informés, sont d'une lecture attachante ; mais ils portent l'empreinte de l'imagination très vive de l'auteur.

Tassé (Joseph). — (1848-1895). — A écrit : *la Vallée de l'Outaouais*, *les Canadiens de l'Ouest*, *le 38e Fauteuil ou Souvenirs parlementaires*.

Bédard (Théophile-Pierre). — Québec (1844-1900). — A publié, en 1869, l'*Histoire de cinquante ans, 1791-1841*, le seul ouvrage spécial qui existe sur cette période.

Royal (Joseph). — (1837-1902). — Homme d'État, journaliste, orateur et historien. Il écrivit, sur des sujets d'actualité, de très intéressantes études parues pour la plupart dans la *Revue Canadienne*, dont il fut l'un des fondateurs. Il est l'auteur d'une *Histoire du Canada sous l'Union*.

Dionne (Narcisse-Eutrope.) — (1848-1917). — Chercheur consciencieux, a écrit : *Jacques Cartier* ; *la Nouvelle-France* ; *de Cartier à Champlain* ; *Samuel de Champlain*, 2 vol. ; *les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada* ; *Vie de C.-F. Painchaud*, etc. « L'érudition de M. le docteur Dionne, si elle ne s'exprime pas toujours avec grâce et souplesse, est sûre et assez abondamment informée. »

Gosselin (abbé Auguste). — (1843-1919). — « A mérité d'être appelé l'historien de Mgr de Laval. » Auteur de nombreuses et intéressantes biographies historiques : *Vie de Mgr de Laval*, 2 vol. ; *Mgr de Saint-Vallier et son temps* ; *Henri de Bernières* ; *le docteur*

Jacques Labrie ; Jean Bourdon et l'abbé de Saint-Sauveur ; Jean Nicolet ; la Mission du Canada avant Mgr de Laval ; Récollets et Jésuites ; Au pays de Mgr de Laval ; Lettres de Voyages.

Sulte (Benjamin). — (1841-1923). — Historien érudit et bibliographe remarquable, a écrit : *l'Histoire des Canadiens français* 8 vol. ; *Mélanges d'Histoire et de Littérature ; le Coin du feu ; Chronique trifluvienne ; Pages d'Histoire du Canada ; Histoire de la Milice canadienne ; la Bataille de Châteauguay et les Laurentiennes*, recueil de petites poésies aussi délicates que bien canadiennes.

De Celles (Alfred). — (1842-1925). — Journaliste et historien. A écrit : *Papineau, Lafontaine et son temps, Cartier et son temps, Histoire des États-Unis.*

David (Louis-Olivier). — (1840-1926). — Sénateur, membre de la Société royale du Canada, auteur de : *Biographies et portraits, les Patriotes de 1837-1838, Mes Contemporains, les deux Papineau, l'Union des deux Canadas, Histoire du Canada sous la Confédération.* « M. David est souvent panégyriste lorsqu'il ne devrait être que biographe ou historien. »

Dugas (abbé Georges). — (1833). — « Nous a donné sur l'Ouest canadien des récits instructifs : *Mgr Provancher et les Missions de la Rivière-Rouge, Légendes du Nord-Ouest, Un Voyageur des Pays d'en haut, l'Ouest canadien*, ainsi que *l'Histoire véridique des faits qui ont préparé le mouvement des Métis à la Rivière-Rouge en 1866.* »

Chapais (Thomas). — (1858). — Sénateur et Conseiller législatif, membre de la Société royale du Canada, professeur d'histoire du Canada à l'université Laval ; historien et orateur distingué, a écrit *l'Intendant Talon, Montcalm*, ouvrages couronnés par l'Académie française, les meilleures études que nous ayons sur les époques représentées par ces deux hommes. Il a aussi publié quatre volumes de son *Cours d'Histoire du Canada*, qui donne au lecteur « la joie d'une pensée forte, précise, qu'appuie de temps à autre une citation précieuse ». (Abbé E. DUBOIS.)

Gosselin (abbé Amédée). — (1863). — A publié *l'Instruction au Canada sous le Régime français*, ouvrage « scrupuleusement documenté, plein de renseignements nouveaux ».

Scott (abbé Henri-Arthur). — (1858). — Auteur de *l'Histoire de Notre-Dame de Sainte-Foy* (1er vol.) et d'études très instructives publiées dans les *Mémoires de la Société royale*.

Allaire (abbé Jean-Baptiste-Arthur). — (1866). — auteur de : *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-le-Richelieu* ; du *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français* ; des *Contemporains* et des *Anciens*.

Auclair (abbé Élie). — (1866). — Membre de la Société Royale. A publié : *Articles et Études*, (1903), *la Vie de Mère Caron*, l'une des fondatrices de la congrégation des Sœurs de la Providence, *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, *Histoire de Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, *Histoire des Sœurs de la Miséricorde*, etc. « On admire son style d'une aisance et d'une tenue toujours élégantes. »

Groulx (abbé Lionel). — (1878). — Membre de la Société historique de Montréal et de la Société royale du Canada, professeur d'histoire du Canada à l'université de Montréal. A publié *la Naissance d'une race*, *Lendemain de conquête*, *Vers l'Émancipation* et autres volumes historiques de haute valeur ; un roman à thèse, *l'Appel de la race* ; et un grand nombre d'autres ouvrages : *Éducation de la volonté en vue du devoir social*, *Méditations patriotiques*, etc. Olivar Asselin acclame en M. Groulx : « Un maître de la recherche historique, un maître de la vie spirituelle, un maître de réflexion et d'énergie patriotique. »

2. Éloquence.

Papineau (Louis-Joseph). — (1786-1871). — Avocat, homme d'État, orateur d'une éloquence devenue proverbiale : C'est un « Papineau », dit-on encore pour désigner un orateur à la parole facile et ardente. Papineau fut pendant un quart de siècle le chef reconnu des Canadiens français.

Lafontaine (Louis-Hippolyte). — (1807-1864). — Homme d'État très distingué ; succéda à Papineau comme chef du parti canadien. Orateur plus remarquable par la logique que par l'éclat du discours.

Chauveau (Pierre-Joseph-Olivier). — Québec (1820-1890). — Écrivain, poète et orateur académique très applaudi. Auteur d'un roman, *Charles Guérin* ; de *l'Instruction publique au Canada* ; de *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres* et de « toute une œuvre littéraire éparpillée dans le *Journal de l'Instruction publique* ». Il nous a aussi laissé quelques pièces en vers.

Cartier (Georges-Étienne). — (1814-1873). — Grand homme d'État, véritable artisan de la Confédération. « Ses paroles reten-

tissaient dans la chambre comme les coups de marteau sur l'enclume. Son éloquence rude, franche, mordante et substantielle plaisait cependant au peuple et à la majorité de la chambre. » (L.-O. DAVID.)

Mercier (Honoré). — (1840-1894). — Homme d'État, journaliste, orateur qui joignait à une érudition prodigieuse le « calme de la force qui s'impose, un langage correct, concis, vibrant à l'extrême ». (NAPOLEON LEGENDRE.)

Chapleau (Adolphe). — (1840-1898). — Avocat, homme d'État, orateur d'une éloquence fascinatrice et presque prodigieuse, mais dont l'éclat cachait parfois le vide de la pensée.

Laurier (Wilfrid). — (1841-1919). — Homme d'État très distingué, a été quinze ans premier ministre du Canada. Le plus accompli de nos orateurs politiques. Louis Fréchette caractérise ainsi la manière de Sir Wilfrid : « Jamais d'appels exclusifs aux sentiments et aux passions de l'auditoire, rien que du bon sens, de l'honnêteté, de la logique, dans une langue correcte, savante, abondante, mélodieuse au possible. »

Roy (Mgr Paul-Eugène). — (1859-1926). — Orateur éloquent, écrivain distingué, auteur de *Discours religieux et patriotiques ; Apôtres et Apostolat ; la Sainte Vierge ; D'une Ame à une autre*, etc.

Lalande (Père Louis, S.J.). — (1859). — Orateur éloquent, écrivain délicat. Auteur de « *Entre amis* », *Causons*, *Silhouettes paroissiales*. A publié : *Croire c'est vivre*, traduction libre d'un ouvrage de Mgr Stang, etc. L'abbé Groulx l'appelle : « Orateur des censures intrépides, peintre des brillants tableaux de mœurs ».

Bourassa (Henri). — (1868). — Fondateur et directeur du journal *le Devoir* ; l'un de nos orateurs politiques les plus instruits et les mieux écoutés. « Il parle à jets continus, sa parole impétueuse se précipite comme une avalanche, elle court, elle vole, elle éclate. » (L.-O. DAVID.) M. Bourassa est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les questions d'actualité : *le Pape, arbitre de la paix ; la Presse catholique et nationale ; le Canada apostolique ; les Problèmes nationaux*, etc.

3. Roman.

Gaspé (Philippe Aubert de). — Québec (1786-1871). — Le plus agréable de nos conteurs ; il a publié : *les Anciens Canadiens*, « roman de mœurs le plus populaire et le plus vrai qu'il y ait dans

notre littérature », ainsi que ses *Mémoires* (1866) et une série d'articles divers.

Gérin-Lajoie (Antoine). — Yamachiche (1824-1882). — Auteur du roman *Jean Rivard*, des *Éléments de Droit public et constitutionnel* et de *Dix ans d'Histoire du Canada, 1840-1850*, qui est « la meilleure étude que nous ayons sur cette période de l'histoire de l'établissement du gouvernement responsable ».

Marmette (Joseph). — (1844-1895). — Auteur de plusieurs romans historiques : *François de Bienville*, *Chevalier de Mornac*, *L'Intendant Bigot*, etc., Il a puisé la matière de ses romans dans les pages les plus émouvantes de notre histoire ; il y fait la part trop large à la description.

Boucher de Boucherville (Georges). — (1814-1898). — Auteur de *Une de perdue et deux de retrouvées*, roman d'aventures, composé pendant la guerre de Sécession américaine. « L'intrigue plutôt que le style le recommande au lecteur. »

Tardivel (Jules-Paul). — (1851-1905). — Fondateur et directeur de la *Vérité*, Québec. Auteur d'un roman d'une haute valeur, *Pour la Patrie* ; de trois volumes de *Mélanges*, d'une biographie de *Pie IX*, de *Notes de Voyages*, d'un livre très apprécié sur la *Situation religieuse aux États-Unis*, ainsi que de deux brochures : *L'Anglicisme, voilà l'ennemi* et *la Langue française au Canada*.

Routhier (Adolphe-Basile). — (1839-1920). — M. le juge Routhier « a édifié une œuvre littéraire considérable ». Ses ouvrages sont pleins de charmes et de coloris. En voici la liste : *Causeries du Dimanche* ; *A travers l'Europe*, 2 vol. ; *En Canot* ; *A travers l'Espagne* ; *les grands Drames* ; *De Québec à Victoria* ; *la Reine Victoria et son Jubilé* ; *Québec et Lévis* ; *Conférences et Discours*, 2 vol. ; deux romans *le Centurion* et *Paulina* ; un volume de poésies, *les Échos*, etc.

Choquette (Ernest). — Médecin, auteur de plusieurs romans de mœurs canadiennes : *Claude Paysan* ; *les Ribaud* ; *la Terre*. Ces ouvrages renferment de belles pages, mais il manque à M. Choquette de la psychologie, et à son œuvre de l'unité.

Bernier (Hector). — Auteur de deux romans économiques : *Au large de l'épreuve* (1912) et *Ce que disait la flamme* (1913), œuvres de jeunesse qui annonçaient un beau et précieux talent. Des critiques malveillantes ont découragé le jeune écrivain.

Dugré (Père Adélar, S.J.). — (1881). — Collaborateur à un grand nombre de revues ; auteur de *la Campagne canadienne*, roman à thèse, qui peint le malheur de ceux des nôtres qui désertent la terre natale et contractent des mariages mal assortis.

Bourassa (Napoléon). — (1827-1916). — Écrivain et artiste, fut l'architecte et le peintre décorateur de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à Montréal. Décora plusieurs autres églises et chapelles. Fut l'un des fondateurs de *la Revue canadienne*, où il a publié beaucoup d'articles sur l'histoire et sur l'art. Est l'auteur de *Jacques et Marie*, roman de mœurs acadiennes. Cet ouvrage « dénote un goût sûr, beaucoup d'esprit, une science profonde des sentiments qui germent dans le cœur de l'homme ». (EDMOND LAREAU.)

Laure Conan (Mlle Félicité Angers). — (1844-1924). — Auteur de : *Angéline de Montbrun* ; *A l'œuvre et à l'épreuve* ; *l'Oublié* ; *la Sève immortelle*. « Ces romans psychologiques et historiques révèlent par-dessus tout la sensibilité exquise et discrète de l'auteur. » Elle publia aussi des *Silhouettes canadiennes*.

Daveluy (Mlle Marie-Claire). — Membre de la Société historique de Montréal ; collabora à plusieurs journaux ; a publié *l'Histoire de l'Orphelinat catholique de Montréal* ; *les Aventures de Perrine et de Charlot*, roman de mœurs canadiennes ; *Aux feux de la rampe*. Tous ces livres contiennent de belles leçons de morale présentées avec beaucoup d'esprit et de goût.

Chauveau (P.-J.-O.). — Voir ci-dessus, éloquence.

Groulx (Abbé Lionel). — Voir ci-dessus, histoire.

4. Autres genres.

Viger (Jacques). — Montréal (1787-1858). — Chercheur érudit et infatigable, auteur de la *Saberdache*, immense collection de précieux mémoires sur l'histoire de notre pays, conservée dans les archives du séminaire de Québec.

Meilleur (Jean-Baptiste). — Saint-Laurent, près Montréal (1796-1878). — Premier surintendant de l'Instruction publique à Québec. Auteur d'un *Mémorial de l'Éducation* « extrêmement précieux pour l'histoire de l'école dans notre pays », et de plusieurs ouvrages d'éducation.

Lareau (Edmond). — (1848-1890). — Auteur de « notre première *Histoire de la Littérature canadienne*, ouvrage un peu touffu, d'une composition indigeste, où l'on trouve cependant les plus précieux renseignements. » On a aussi de lui : *Histoire du Droit canadien* et des *Mélanges historiques et littéraires*.

Tanguay (Mgr Cyprien). — Québec (1819-1902). — Auteur du *Répertoire général du Clergé canadien*, où se sont glissées plusieurs erreurs, et du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, l'un des ouvrages « les plus précieux qu'ait édifiés la patience de nos chercheurs ».

Provancher (abbé Léon). — Bécancour (1820-1892). — Naturaliste canadien éminent et auteur de : *la Flore canadienne* ; *Traité élémentaire de Botanique* ; *le Verger, le Potager et le Parterre dans la province de Québec*. Il a fondé et dirigé pendant trente et un ans le journal *le Naturaliste canadien*.

Taché (Joseph-Charles). — Kamouraska (1820-1894). — Fondateur et rédacteur du *Courrier du Canada* il fit tour à tour du journalisme, de l'histoire et de la littérature. Il a laissé : *Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale* ; *Esquisse sur le Canada* ; *Trois Légendes de mon pays* ; *Forestiers et Voyageurs* ; *les Sablons*. « Il a été l'un des plus canadiens de nos écrivains. »

Crevier (Dr Joseph-Alexandre). — (1824-1888). — Savant naturaliste. A écrit : *Études sur la Mort apparente et la Mort réelle*, et *Études sur les Zoophytes infusoires du Canada*, etc.

Marchand (Félix-Gabriel). — Saint-Hyacinthe (1832-1900). — A publié plusieurs vaudevilles et un volume de *Mélanges politiques et littéraires*.

La Rue (Hubert). — Ile d'Orléans (1833-1881). — La plupart de ses travaux littéraires ont été réunis en deux volumes sous le titre collectif de *Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique*. Il a aussi publié une *Histoire populaire du Canada*, un *Voyage autour de l'Ile d'Orléans*, etc. Il a contribué pour une large part au mouvement littéraire de 1860.

Buies (Arthur). — Côte-des-Neiges, près Montréal. — (1840-1901). — Celui, peut-être, de nos prosateurs qui a manié la phrase française avec le plus de facilité et d'habileté. Un certain nombre de ses chroniques ont été réunies en volume : *Chroniques, Humeurs, et Caprices*, etc. Ses nombreuses études géographiques nous ont

valu : *L'Outaouais supérieur, le Saguenay et le Bassin du lac Saint-Jean, Récits de Voyages*, etc. Signalons aussi une brochure très utile, *Anglicismes et Canadianismes* (1888).

Legendre (Napoléon). — Nicolet (1841-1907). — Chroniqueur à l'« esprit alerte, il a promené sur tout, et sans assez d'efforts, ses faciles réflexions ». A publié les *Échos de Québec* (2 vol.) ; *A mes Enfants*, une bonne étude sur la *Langue française au Canada* ; *Perce-Neige* (poésie), et un volume de *Mélanges, prose et vers*.

Faucher de Saint-Maurice (Henri-Edmond). — (1844-1897). — A donné aux lettres canadiennes plusieurs recueils dont voici les principaux : *De Québec à Mexico* ; *A la brunante*, contes et récits ; *Choses et autres* ; *De tribord à babord*, trois croisières dans le golfe Saint-Laurent ; *Deux ans au Mexique* ; *A la veillée* ; *Loin du pays*, etc. « Le tempérament ardent et militaire dont il était doué a marqué ses œuvres d'une allure franche et vigoureuse. »

De Nevers (Edmond). — (1862-1906). — Ses deux ouvrages : *l'Avenir des Canadiens français* et *l'Ame américaine* le placent au nombre de nos bons écrivains.

Françoise (Mlle Robertine Barry). — (1866-1910). — Écrivain distingué, collabora à la *Patrie* ; fonda le *Journal de Françoise*, revue bi-mensuelle. Elle est l'auteur de *Fleurs champêtres*, peinture vive et animée des mœurs rurales.

Roy (Joseph-Edmond). — (1858-1913). — Son œuvre principale est son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, 6 vol. Il est aussi l'auteur de *l'Histoire du Notariat au Canada*, 4 vol. ; du *Voyage au pays de Tadoussac* ; du *Voyage de Kalm au Canada* ; et des *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec* (1er volume.)

Myrand (Ernest). — (1854-1921). — A écrit : *Une Fête de Noël sous Jacques Cartier* ; *Sir William Phipps devant Québec* ; *Frontenac et ses Amis* ; *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

Gagnon (Ernest). — (1834-1915). — Auteur d'une précieuse étude sur les *Chansons populaires du Canada* ; *Lettres de Voyages* ; *le Fort et le Château Saint-Louis* ; *Louis Joliet* ; *Choses d'autrefois* ; *Feuilles volantes* et *Pages d'Histoire*.

Huard (abbé Victor-Alphonse). — 1833. — A raconté ses impressions de voyages dans *Labrador et Anticosti* et *Impressions d'un passant*. Auteur de *Vie et Oeuvre de Mgr Provencher* ; du *Manuel d'Entomologie*, etc.

Paquet (Mgr Louis-Adolphe). — 1859. — « A pris rang parmi nos meilleurs écrivains, les plus éloquents et les plus solides, en publiant ses études sur : *le Droit public de l'Église* », 2 vol. ; *Études et Appréciations* ; *Mélanges canadiens*.

Magnan (C.-J.). — 1865. — A publié une brochure : *Honneur à la Province de Québec*, et un volumineux rapport sur *les Écoles primaires et les Écoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, etc.

Henri d'Arles (Abbé Henri Beaudé). — 1870. — Auteur de : *Propos d'Art* ; *Pastels* ; *le Collège sur la colline* ; *Essais et Conférences* ; *Nos historiens* ; *Estampes*, etc. Style délié, fin et délicat.

Rivard (Juge Adjutor). — A publié le *Bulletin du Parler français*, le *Manuel de la parole*, *l'Art de dire*, et plusieurs articles de philologie et de critique, qui font grand honneur aux lettres canadiennes.

Roy (abbé Camille). — 1870. — Écrivain abondant et critique judicieux, auteur de plusieurs ouvrages très appréciés : *l'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire* ; *Essais sur la littérature canadienne* ; *Nos Origines littéraires* ; un *Tableau de l'Histoire de la littérature canadienne française* (1911) ; *A l'Ombre des érables* ; *Érables en fleurs*.

Ross (Mgr François-Xavier). — 1869. — Évêque de Gaspé. A composé, alors qu'il était principal de l'école normale de Rimouski, un *Manuel de pédagogie théorique et pratique* qui fait autorité dans le monde enseignant.

Roy (Pierre-Georges). — 1870. — Travailleur infatigable, M. Roy rédige depuis plusieurs années le *Bulletin des Recherches historiques*. Auteur de nombreuses monographies de nos principales familles canadiennes, des *Noms géographiques de la province de Québec*, et d'une brochure, *Autour de la Buvette*, etc.

Desrosiers (abbé Louis-Adélarde). — 1873. — Licencié ès lettres de la Sorbonne, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, a raconté dans *les Écoles Normales primaires de la province de Québec* l'histoire des débuts de notre enseignement public. Il publia aussi en collaboration avec l'abbé Fournet, P. S. S., *la Race française en Amérique*, livre « écrit par deux patriotes et par deux artistes » ; et avec M. Camille Bertrand, une *Histoire du Canada* devenue le manuel de plusieurs maisons d'enseignement secondaire.

Chartier (Chanoine Émile). — 1876. — Vice-recteur de l'université de Montréal, membre de la Société royale du Canada, Docteur en théologie, licencié ès lettres de la Sorbonne, a publié *Pages de combat* ; une étude d'ensemble sur la *Littérature canadienne-française* : de nombreux articles pour les revues, etc. « Le chanoine Chartier est sûrement l'un des maîtres de l'heure et l'un de ceux qui nous font le plus d'honneur, au pays et à l'étranger. » (O. MAURALT.)

Maurice (Abbé Joseph-Oscar). — 1877. — Docteur en théologie et en pédagogie, licencié ès lettres de la Sorbonne, professeur de pédagogie et de latin à l'université de Montréal, a réuni en volumes ses précieuses leçons de pédagogie, perpétuant ainsi l'enseignement oral qu'il donne avec une si haute compétence.

Archambault (Père Joseph-Papin, S. J.). — 1880. — Auteur d'une vingtaine de volumes ou brochures sur les questions religieuses, sociales ou nationales : *l'Oeuvre sociale et nos devoirs de catholiques* ; *Contre le Travail du dimanche*, etc.

Courchesne (Mgr Georges). — 1880. — Évêque de Rimouski. Ancien principal de l'école normale de Nicolet a composé *Nos Humanités*, livre imposant où « il fait preuve d'une érudition abondante » et qui a reçu de partout les plus élogieuses appréciations.

Montpetit (Édouard). — 1881. — Avocat, membre de la Société royale du Canada et de l'Académie royale de Belgique ; diplômé des Sciences sociales de Paris, directeur de l'école des Sciences sociales de Montréal, secrétaire général de l'université de Montréal, où il est professeur de finances publiques, politiques et domestiques. Orateur, écrivain élégant autant que savant, M. Montpetit s'est employé par la parole et par la plume à poser dans notre province la question économique sur des bases scientifiques. Il est l'auteur de deux ouvrages précieux : *Au Service de la tradition française* et *les Survivances françaises au Canada*.

Bilodeau (Ernest). — 1881. — Observateur attentif, écrivain d'un style piquant et imagé, a écrit : *Un Canadien errant* ; *Chemin faisant* ; *Pèlerinage de Rome* ; *Au Temps de Benoît XV*, etc.

Marie-Victorin (Frère, des E.C.). — 1885. — Membre de la Société royale du Canada et de plusieurs autres sociétés savantes, Docteur ès sciences, professeur de botanique à l'université de Montréal, auteur de *Récits laurentiens*, de *Croquis laurentiens* et de nombreux écrits scientifiques. « On le sent par ses œuvres,

il a la clé des paysages, le sens des perspectives, et le Canada semble l'inviter de partout à aller le décrire. » (ALBERT FERLAND.)

Maurault (Abbé Olivier, P. S. S.). — 1886. — Auteur de monographies historiques : le *Petit Séminaire de Montréal* ; *Notre-Dame de Montréal* ; etc., et de nombreuses études et critiques. A publié en 1928 *Brièvetés* « collection aimable, qu'on feuillette sans fatigue et d'où jaillissent spontanément des aperçus lucides et des remarques instructives ». (LOUIS DANTIN.)

Bernard (Frère Antoine, C. S. V.). — 1890. — Diplômé d'histoire et de géographie de l'université catholique de Paris, professeur d'histoire de l'Acadie à l'université de Montréal ; auteur de *la Gaspésie au soleil*, couronnée par l'Académie française, et d'un recueil de chroniques : *les Coquillages* publiés sous le pseudonyme de *Marius*.

Madeleine (Madame W. Huguenin), collaboratrice à *la Patrie*, auteur de : *Mon premier Péché* ; *le Long du chemin* ; *En pleine Gloire* ; fondatrice de *la Revue moderne* et de *la Bonne Parole*. « Madeleine a une langue attendrie, alerte et fine, ornée des richesses de sa sensibilité féminine. » (ALBERT FERLAND.)

Fadette (Mme Maurice Saint-Jacques), collabora au *Journal de Françoise* sous le pseudonyme de Danielle Aubry, puis au *Devoir* sous celui de Fadette. Au congrès de la langue française tenu à Québec en 1911, elle présenta une belle étude sur *les Femmes et les Lettres françaises au Canada*.

(La table du Code grammatical est au commencement du livre.)

TABLE DES MATIÈRES

— des —

PRÉCEPTES LITTÉRAIRES

Divisions	Page 1
-----------------	--------

PREMIÈRE PARTIE

LA CORRECTION GRAMMATICALE

Phrases incomplètes.	
Verbes sans sujet	2
Noms sans fonction	3
Suppression incorrecte de <i>ne</i>	3
Pléonasmcs.	
Verbes ayant deux sujets	3
Noms, adjectifs ou adverbes faisant pléonasmc	4
Les pronoms <i>dont</i> , <i>de qui</i> , <i>à qui</i> , etc., <i>en</i> , <i>où</i> , et les ad- verbes <i>y</i> et <i>là</i>	5
Adjectif déterminatif et complément déterminatif	6
Phrases amphibologiques.	
Par la place des compléments	6
Par la place des adjectifs ou du participe employé comme adjectif	7
Compléments qui paraissent faussement se rapporter au sujet, etc.	7
Fautes dans l'emploi des pronoms ..	8
Pronoms répétés	9
Son, sa, ses	10
Moi et se, on et nous, nous et moi	13
Y et le	13
Fautes dans l'emploi des pronoms conjonctifs.	
Équivoques	14
Lourdeurs et incorrection avec <i>dont</i>	15
Le pronom remplaçant un nom indéterminé	16
Le pronom et la syllepse	16
Fautes dues à l'emploi d'un nom indéterminé	17
Fautes dans l'emploi des expressions intransitives	18
Infinitifs et participes faisant équivoque	19
Adverbes mal placés	20
Prépositions	21

DEUXIÈME PARTIE : LA PHRASE LITTÉRAIRE

Divisions.....	Page 22
----------------	---------

CHAPITRE I. — PRÉLIMINAIRES

La littérature en général.....	22
Les facultés littéraires.....	23
Le style.....	25

CHAPITRE II — LES MOTS

Nature.....	26
Les acceptions des mots.....	27
Les épithètes.....	27
Nature et sortes.....	27
Choix.....	29
Les équivalents.....	29
Les synonymes.....	30
La périphrase.....	30
Substitutions de mots.....	32

CHAPITRE III

LA PROPOSITION ET LA PHRASE LITTÉRAIRES

La proposition.....	
Développement.....	35
Construction littéraire.....	37
La phrase.....	
Passage de la proposition à la phrase.....	38
Développement et construction de la phrase.....	39
Unité de la phrase.....	40

CHAPITRE IV

LES QUALITÉS GÉNÉRALES DU STYLE

Preliminaires.....	42
--------------------	----

ARTICLE I. — CLARTÉ ET CORRECTION DU STYLE

Clarté du style.....	43
Correction ou pureté du style.....	44

ARTICLE II. — RELIEF ET ÉCLAT DU STYLE

Style original et style banal.....	46
Originalité de la pensée.....	48

Originalité de l'expression.

Par le choix des mots.....	Page 48
Par le groupement des mots.....	49
Par la place des mots.....	50
Par la concision du style.....	51
Les retouches du style relativement à l'originalité.....	56

ARTICLE III. — LE MOUVEMENT ET L'HARMONIE DU STYLE

Nature.....	59
Harmonie des mots : euphonie.....	59
Harmonie de la phrase.	
Définition. — La période.....	61
Remarques sur la construction des périodes.....	63
Style périodique, style coupé.....	64

ARTICLE IV. — NATUREL, NOBLESSE, CONVENANCE, VARIÉTÉ
DU STYLE

Naturel, noblesse, convenance.....	65
Variété.....	66

ARTICLE V. — REMARQUES PRATIQUES SUR
LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE

Sept remarques.....	67
---------------------	----

CHAPITRE V

LES IMAGES ET LES FIGURES DE STYLE

Les images.....	69
Les figures.....	70
Comparaison et métaphore.....	70
Métonymie et synecdoque.....	73
Autres figures.....	75
Usage du style figuré.....	78
Abus du style figuré.....	79



TROISIÈME PARTIE

LA COMPOSITION ET SES GENRES

Divisions.....	Page 80
----------------	---------

CHAPITRE I. — LA COMPOSITION EN GÉNÉRAL

Préliminaires.....	81
Invention ou recherche des idées.....	81
Lecture.....	82
Réflexion.....	
Pourquoi et comment réfléchir.....	83
Méthodes d'invention. — Les lieux communs.....	83
Conseils pratiques.....	86
Disposition des idées ou établissement du plan.....	
Nature.....	87
Nécessité et qualités du plan.....	87
Méthode d'établissement du plan.....	89
Les parties du plan.....	90
Le développement du sujet ou élocution.....	90
Remarques sur les trois parties du développement.....	
L'exposition ou début.....	91
Le corps du sujet.....	92
Les transitions.....	93
La fin ou conclusion.....	94
Rédaction du premier jet.....	95
Retouches et refontes successives.....	95
Moyens de se former à l'art du style.....	
La lecture des chefs-d'œuvre littéraires.....	97
La rédaction journalière de quelques lignes.....	98
L'étude des règles.....	98
La lecture des critiques littéraires et l'analyse littéraire.....	99
L'imitation et la traduction.....	100
Le recours à un critique.....	100

CHAPITRE II. — DES GENRES EN PROSE

ARTICLE I. — LA DESCRIPTION

Nature.....	101
Qualités.....	
La description doit faire voir.....	102
— — — être caractéristique.....	104
— — — animée par les réflexions et les sentiments de l'auteur.....	105
La description doit être personnelle par le style.....	106
Le portrait. — Le caractère.....	106

ARTICLE II. — LA NARRATION

Nature et sortes.	Page 109
Qualités.	110
Les parties de la narration.	
L'exposition.	111
Le nœud.	112
Le dénouement.	113
Le roman.	113
L'histoire.	113

ARTICLE III. — LA LETTRE

Le ton et le style de la lettre.	115
Convenances épistolaires.	115
Les parties de la lettre.	116
L'enveloppe et l'adresse.	119
Les sortes de lettres.	
Lettres d'affaires.	120
Lettres de demande.	121
Lettres de demande d'emploi, de recommandation.	122
Lettres de remerciement.	123
Lettres de félicitations.	124
Lettres de reproches.	124
Lettres d'excuses.	125
Lettres de nouvelles.	126
Lettres de condoléances.	127
Lettres d'amitié ou de famille.	127
Lettres de bonne année.	128
Lettres de fête.	129
La carte postale, le billet.	129

ARTICLE IV. — LA DISSERTATION OU AMPLIFICATION

Nature et règles.	131
---------------------------	-----

CHAPITRE III. — LA VERSIFICATION

Préliminaires.	130
La mesure.	132
L'élision et l'hiatus.	132
Tableau des diphtongues.	135
Le repos.	136
La rime.	148
Les licences poétiques.	142
La disposition des rimes et des vers.	143

CHAPITRE IV. — LES OUVRAGES EN VERS

La poésie lyrique.....	<i>Page</i> 146
La poésie dramatique.....	148
La tragédie.....	149
La comédie.....	150
La poésie épique.....	151
Les genres secondaires.....	152

CHAPITRE V. — LA RHÉTORIQUE

Définitions préliminaires.....	156
Préparation à l'art oratoire.....	156
Moyens dont dispose l'orateur.	
Le prestige personnel.....	157
Les preuves.....	157
Le syllogisme.....	158
Les sophismes.....	159
Le pathétique.....	160
Le discours.....	160
Les genres d'éloquence.....	162

NOTICES LITTÉRAIRES

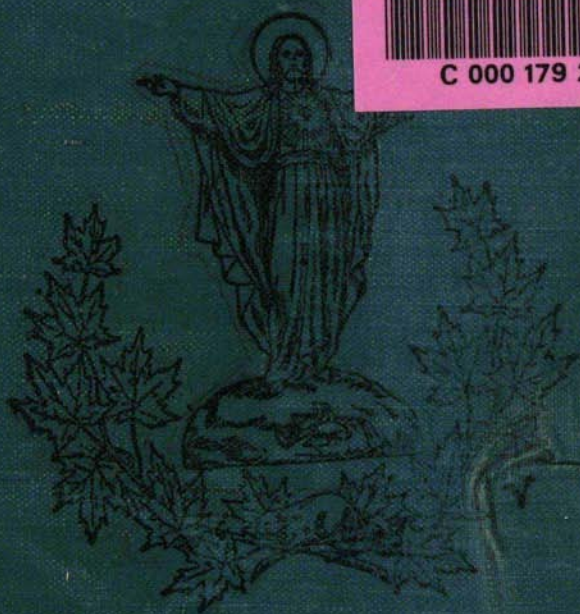
Auteurs français.....	165
Auteurs canadiens-français.....	173

IL FAUT QU'IL RÉGNE

BNQ



C 000 179 299



COMBATTONS LE BLASPHEME

En coopération avec l'Association des
Voyageurs de Commerce.